Projet Mauricie

Une initiative de TES Canada

AtkinsRéalis

Étude d’impact sur l’environnement (EIE)

Volume 3 : Annexes

Partie 3

TESMauricie H2 Inc.

Mai 2025

N/Réf. : 699440-ATR-4400-ER004E0-0004_00

Projet Mauricie

Annexe 8 Autres documents pertinents

Ressources naturelles et Forêts Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 17 mai 2024



Identification

Index des immeubles

Numéro de lot	3 924 222 Cadastre du Québec Lot horizontal	Statut	Actif 2009-07-15
Circonscription foncière	Shawinigan (45)	Dépôt au cadastre	2009-07-15
Municipalité(s)	Shawinigan, Ville (36033)	Mise en vigueur au BPF (Bureau de la publicité foncière)	2009-07-17

Liste des documents cadastraux

(Documents en format PDF)

Plans

Historique

Concordances

Lot(s) antécédent(s)	
Numéro(s) de lot	25-1 (partie) , 25-2 (partie)
Cadastre	Canton de Radnor (063010)

Désignation secondaire	Rang 4, lot 25 (R161)
Lot(s) successeur(s)	

Historique cadastral

Cette compilation administrative de données du cadastre vise à faciliter la recherche. Cette compilation n'étant pas prévue au cadre législatif, le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant résulter de son utilisation.

Numéro de lot	Lot(s) antécédent(s)	Dossier	Dépôt au cadastre	
3 924 222	25-2 (partie) 25-1 (partie)	832348	2009-07-15	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-2	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-1	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Requêtes de rénovation cadastrale et demandes de mise à jour

No de dossier	Dépôt au cadastre	Mise en vigueur au BPF	Action(s)	
832348	2009-07-15	2009-07-17	Création du lot	

Attributs relatifs au titre **« lors de la création du lot »**

Les informations contenues dans cette section ne sont pas actualisées. Elles correspondent à celles existantes lors de la création du lot.
Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Propriétaire(s) au moment de la création du lot		
9142-3350 QUÉBEC INC.		
Numéro d'inscription du titre	Mode d'acquisition	Circonscription foncière du titre
13959218	Contrat	Shawinigan (45)

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

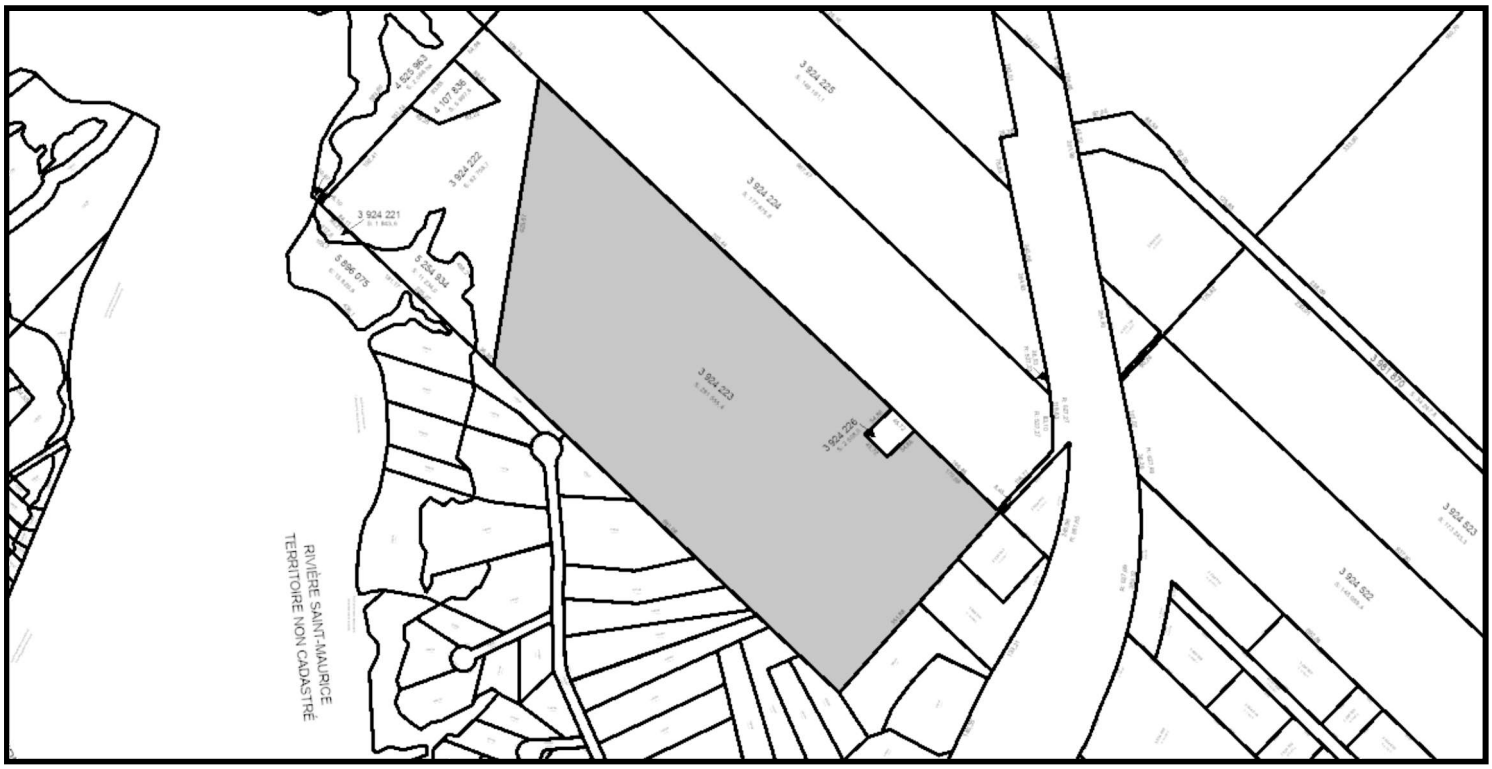
Évaluer l'information de la page ou signaler un problème

L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?
○ Oui ○ Non

Québec
© Gouvernement du Québec, 2015

Ressources naturelles et Forêts Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 17 mai 2024



Identification

Index des immeubles

Numéro de lot	3 924 223 Cadastre du Québec Lot horizontal	Statut	Actif 2009-07-15
Circonscription foncière	Shawinigan (45)	Dépôt au cadastre	2009-07-15
Municipalité(s)	Shawinigan, Ville (36033)	Mise en vigueur au BPF (Bureau de la publicité foncière)	2009-07-17

Liste des documents cadastraux

(Documents en format PDF)

Plans

Historique

Concordances

Lot(s) antécédent(s)	
Numéro(s) de lot	25-1 (partie) , 25-2 (partie)
Cadastre	Canton de Radnor (063010)

Désignation secondaire	Rang 4, lot 25 (R161)
Lot(s) successeur(s)	

Historique cadastral

Cette compilation administrative de données du cadastre vise à faciliter la recherche. Cette compilation n'étant pas prévue au cadre législatif, le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant résulter de son utilisation.

Numéro de lot	Lot(s) antécédent(s)	Dossier	Dépôt au cadastre	
3 924 223	25-2 (partie) 25-1 (partie)	832348	2009-07-15	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25			
25-2	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-1	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Requêtes de rénovation cadastrale et demandes de mise à jour

No de dossier	Dépôt au cadastre	Mise en vigueur au BPF	Action(s)	
832348	2009-07-15	2009-07-17	Création du lot	

Attributs relatifs au titre **« lors de la création du lot »**

Les informations contenues dans cette section ne sont pas actualisées. Elles correspondent à celles existantes lors de la création du lot.
Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Propriétaire(s) au moment de la création du lot		
LAVERGNE, GUY		
LAVERGNE, JEAN-MARC		
LAVERGNE, PIERRE-LOUIS		
Numéro d'inscription du titre	Mode d'acquisition	Circonscription foncière du titre
11597481	Contrat	Shawinigan (45)
	Loi	

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Évaluer l'information de la page ou signaler un problème

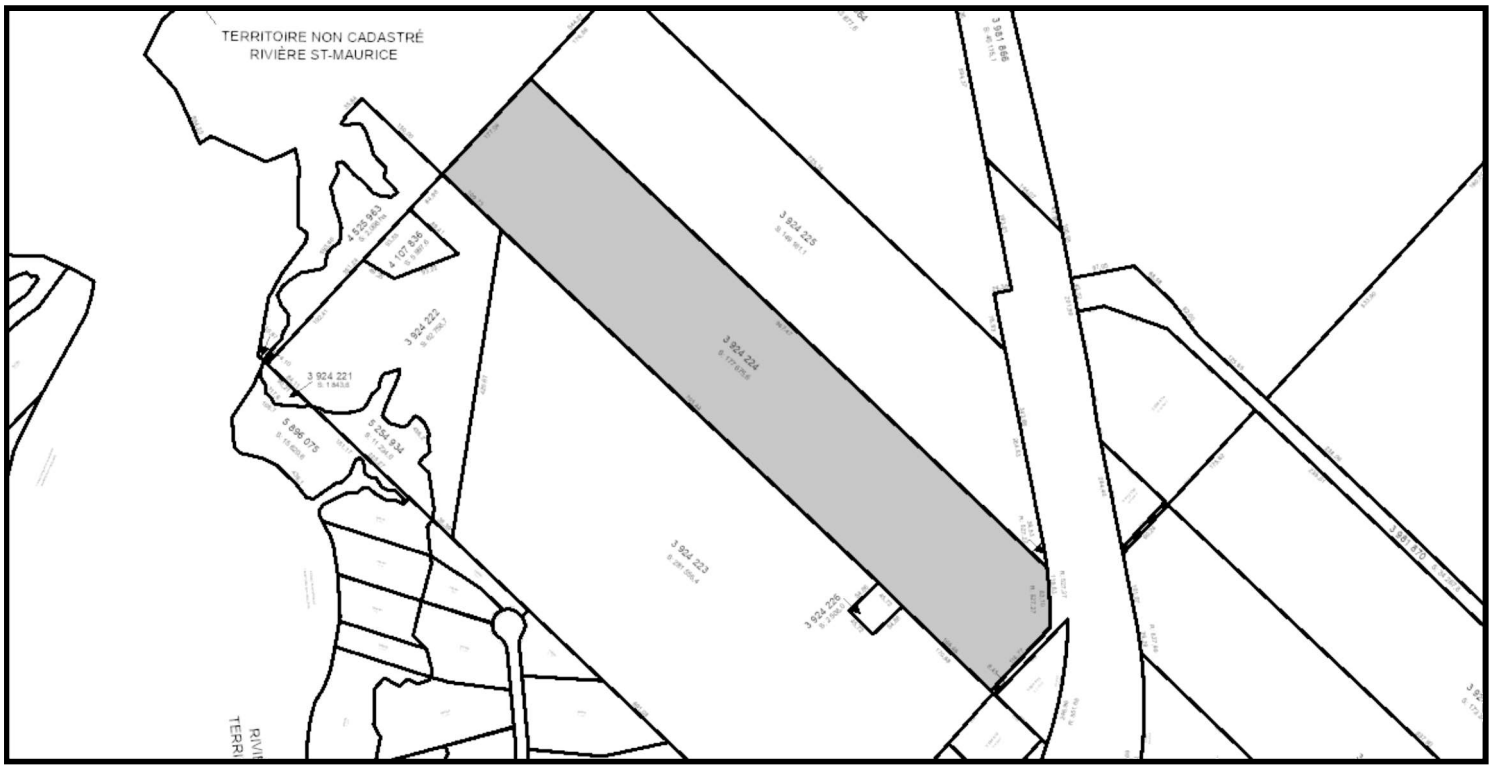
L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?
○ Oui ○ Non

Québec

© Gouvernement du Québec, 2015

Ressources naturelles et Forêts Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 17 mai 2024



Identification

Index des immeubles

Numéro de lot	3 924 224 Cadastre du Québec Lot horizontal	Statut	Actif 2009-07-15
Circonscription foncière	Shawinigan (45)	Dépôt au cadastre	2009-07-15
Municipalité(s)	Shawinigan, Ville (36033)	Mise en vigueur au BPF (Bureau de la publicité foncière)	2009-07-17

Liste des documents cadastraux

(Documents en format PDF)

Plans

Historique

Concordances

Lot(s) antécédent(s)	
Numéro(s) de lot	25-3-1 , 25-3-2 (partie)
Cadastre	Canton de Radnor (063010)

Désignation secondaire	Rang 4, lot 25 (R161)
Lot(s) successeur(s)	

Historique cadastral

Cette compilation administrative de données du cadastre vise à faciliter la recherche. Cette compilation n'étant pas prévue au cadre législatif, le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant résulter de son utilisation.

Numéro de lot	Lot(s) antécédent(s)	Dossier	Dépôt au cadastre	
3 924 224	25-3-2 (partie) 25-3-1	832348	2009-07-15	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25			
25-3-2	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-3-1	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-3	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Requêtes de rénovation cadastrale et demandes de mise à jour

No de dossier	Dépôt au cadastre	Mise en vigueur au BPF	Action(s)	

832348	2009-07-15	2009-07-17	Création du lot	

Attributs relatifs au titre « lors de la création du lot »

Les informations contenues dans cette section ne sont pas actualisées. Elles correspondent à celles existantes lors de la création du lot.
Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Propriétaire(s) au moment de la création du lot		
LAVERGNE, GUY		
Numéro d'inscription du titre	Mode d'acquisition	Circonscription foncière du titre
11597481	Contrat	Shawinigan (45)

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

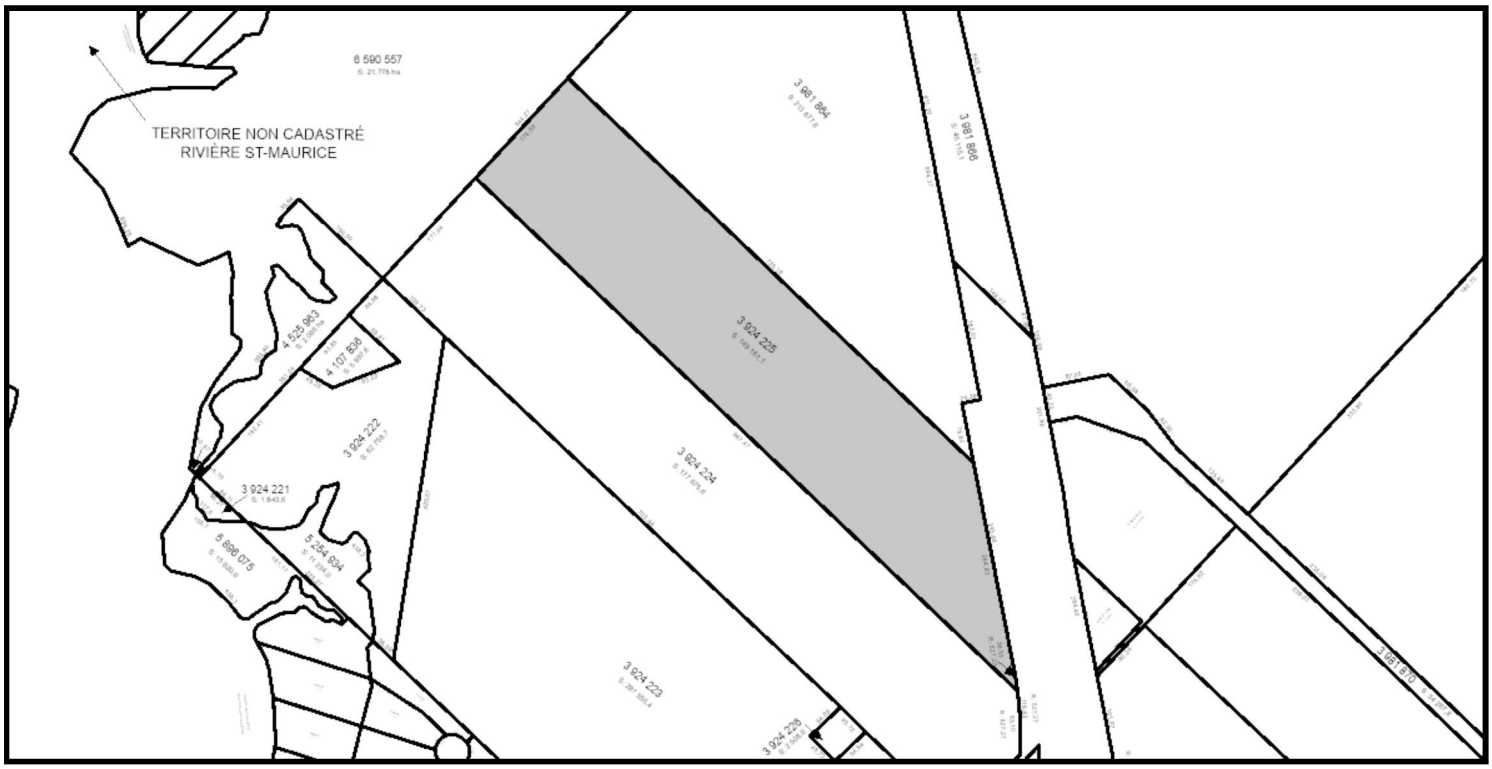
Évaluer l'information de la page ou signaler un problème

L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?
○ Oui ○ Non

Québec
© Gouvernement du Québec, 2015

Ressources naturelles et Forêts Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 17 mai 2024



Identification

Index des immeubles

Numéro de lot	3 924 225 Cadastre du Québec Lot horizontal	Statut	Actif 2009-07-15
Circonscription foncière	Shawinigan (45)	Dépôt au cadastre	2009-07-15
Municipalité(s)	Shawinigan, Ville (36033)	Mise en vigueur au BPF (Bureau de la publicité foncière)	2009-07-17

Liste des documents cadastraux

(Documents en format PDF)

Plans

Historique

Concordances

Lot(s) antécédent(s)	
Numéro(s) de lot	25-4 (partie)
Cadastre	Canton de Radnor (063010)

Désignation secondaire	Rang 4, lot 25 (R161)
Lot(s) successeur(s)	

Historique cadastral

Cette compilation administrative de données du cadastre vise à faciliter la recherche. Cette compilation n'étant pas prévue au cadre législatif, le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant résulter de son utilisation.

Numéro de lot	Lot(s) antécédent(s)	Dossier	Dépôt au cadastre	
3 924 225	25-4 (partie)	832348	2009-07-15	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25			
25-4	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Requêtes de rénovation cadastrale et demandes de mise à jour

No de dossier	Dépôt au cadastre	Mise en vigueur au BPF	Action(s)	
832348	2009-07-15	2009-07-17	Création du lot	

Attributs relatifs au titre « lors de la création du lot »

Les informations contenues dans cette section ne sont pas actualisées. Elles correspondent à celles existantes lors de la création du lot.

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Propriétaire(s) au moment de la création du lot
HÉROUX, CLAIRE
LAVERGNE, GUY

Numéro d'inscription du titre	Mode d'acquisition	Circonscription foncière du titre
11501276	Contrat	Shawinigan (45)
11597481	Contrat	Shawinigan (45)
202786	Contrat	Shawinigan (45)

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Évaluer l'information de la page ou signaler un problème

L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?

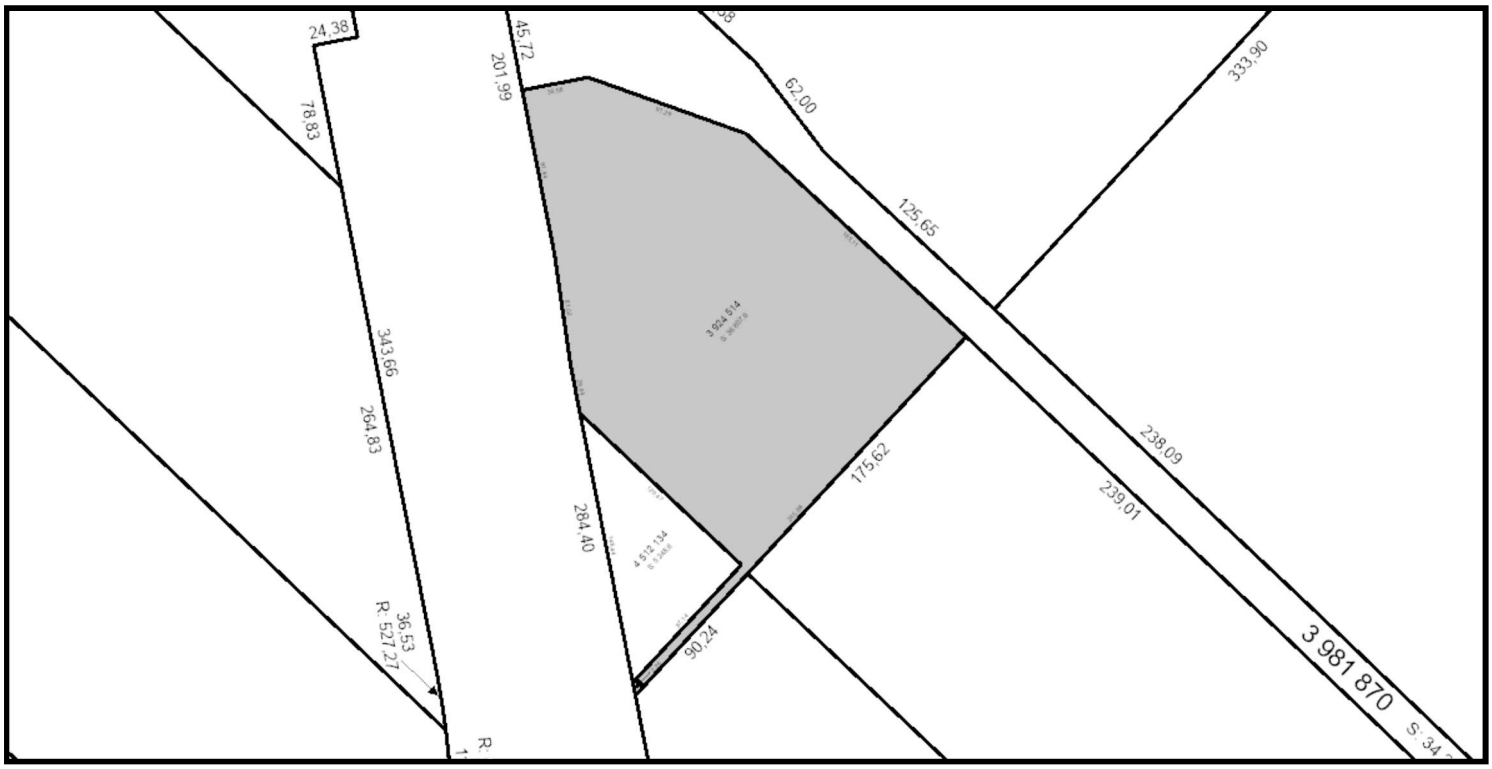
○ Oui ○ Non

Québec

© Gouvernement du Québec, 2015

Ressources naturelles et Forêts Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 17 mai 2024



Identification

Index des immeubles

Numéro de lot	3 924 514 Cadastre du Québec Lot horizontal	Statut	Actif 2009-07-15
Circonscription foncière	Shawinigan (45)	Dépôt au cadastre	2009-07-15
Municipalité(s)	Shawinigan, Ville (36033)	Mise en vigueur au BPF (Bureau de la publicité foncière)	2009-07-17

Liste des documents cadastraux

(Documents en format PDF)

Plans

Historique

Concordances

Lot(s) antécédent(s)	
Numéro(s) de lot	Territoire sans désignation cadastrale
Cadastre	Canton de Radnor (063010)

Numéro(s) de lot	25-5 (partie)
Cadastre	Canton de Radnor (063010)
Désignation secondaire	Rang 4, lot 25 (R161)
Lot(s) successeur(s)	

Historique cadastral

Cette compilation administrative de données du cadastre vise à faciliter la recherche. Cette compilation n'étant pas prévue au cadre législatif, le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant résulter de son utilisation.

Numéro de lot	Lot(s) antécédent(s)	Dossier	Dépôt au cadastre	
3 924 514	Territoire sans désignation cadastrale 25-5 (partie)	946201 832348	2010-03-04 2009-07-15	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25			
25-5	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Requêtes de rénovation cadastrale et demandes de mise à jour

No de dossier	Dépôt au cadastre	Mise en vigueur au BPF	Action(s)	
946201	2010-03-04	2010-03-09	Correction du lot CONC (Concordance) CONT (Contenance	

			(superficie, volume)) LIMI (Limite(s), position relative) MESU (Mesure(s)) PROP (Nom du propriétaire) TITR (Mode d'acquisition, no inscription du titre)	
832348	2009-07-15	2009-07-17	Création du lot	

Attributs relatifs au titre **« lors de la création du lot »**

Les informations contenues dans cette section ne sont pas actualisées. Elles correspondent à celles existantes lors de la création du lot.
Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Propriétaire(s) au moment de la création du lot		
ABITIBI CONSOLIDATED INC.		
Numéro d'inscription du titre	Mode d'acquisition	Circonscription foncière du titre
171517	Contrat	Champlain (32)
	Loi	

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

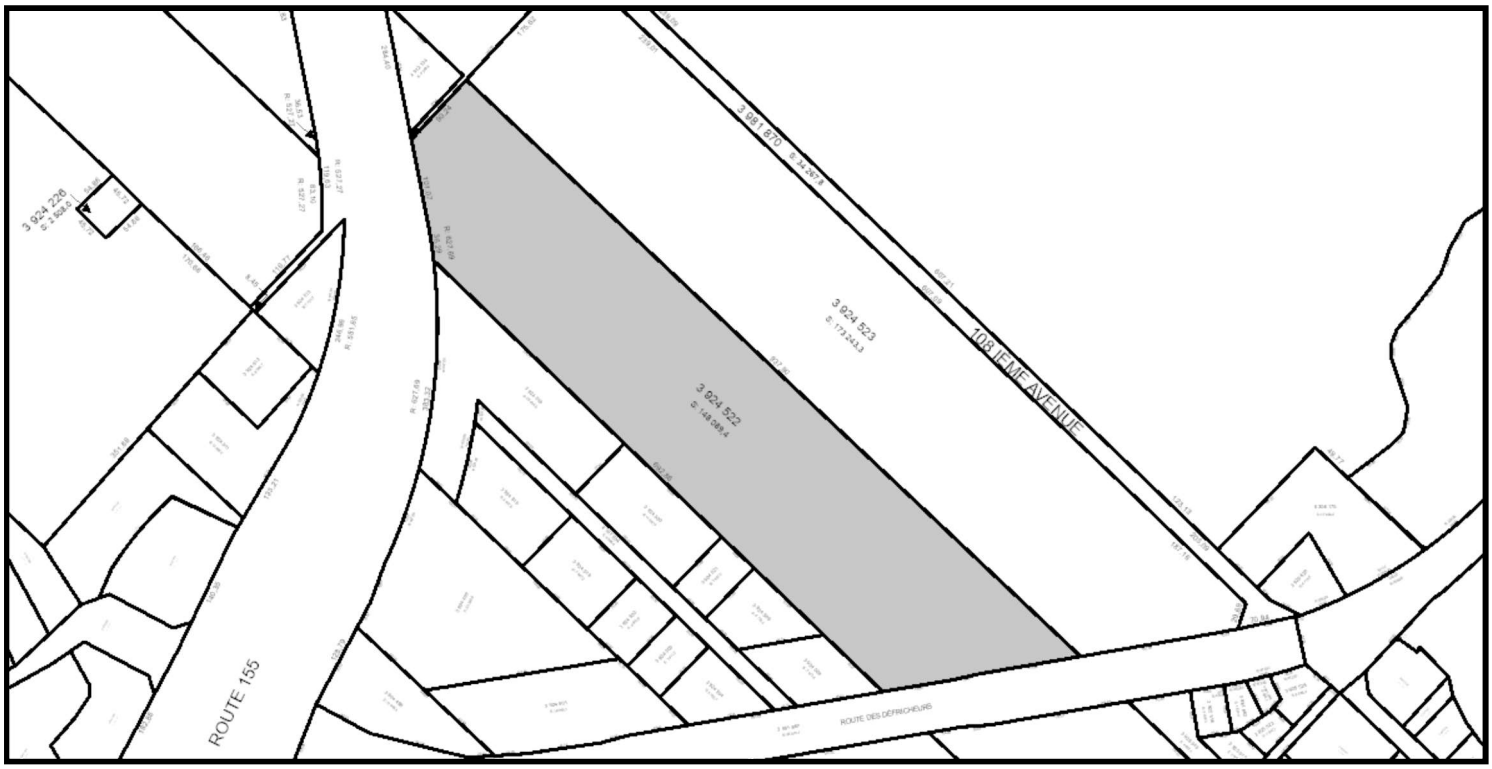
Évaluer l'information de la page ou signaler un problème

L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?
○ Oui ○ Non

Québec
© Gouvernement du Québec, 2015

Ressources naturelles et Forêts Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 17 mai 2024



Identification

Index des immeubles

Numéro de lot	3 924 522 Cadastre du Québec Lot horizontal	Statut	Actif 2009-07-15
Circonscription foncière	Shawinigan (45)	Dépôt au cadastre	2009-07-15
Municipalité(s)	Shawinigan, Ville (36033)	Mise en vigueur au BPF (Bureau de la publicité foncière)	2009-07-17

Liste des documents cadastraux

(Documents en format PDF)

Plans

Historique

Concordances

Lot(s) antécédent(s)	
Numéro(s) de lot	Territoire sans désignation cadastrale
Cadastre	Canton de Radnor (063010)

Numéro(s) de lot	25-4 (partie)
Cadastre	Canton de Radnor (063010)
Désignation secondaire	Rang 5, lot 25 (R162)
Lot(s) successeur(s)	

Historique cadastral

Cette compilation administrative de données du cadastre vise à faciliter la recherche. Cette compilation n'étant pas prévue au cadre législatif, le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant résulter de son utilisation.

Numéro de lot	Lot(s) antécédent(s)	Dossier	Dépôt au cadastre	
3 924 522	Territoire sans désignation cadastrale 25-4 (partie)	832348	2009-07-15	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25			
25-4	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Requêtes de rénovation cadastrale et demandes de mise à jour

No de dossier	Dépôt au cadastre	Mise en vigueur au BPF	Action(s)	
832348	2009-07-15	2009-07-17	Création du lot	

Attributs relatifs au titre « lors de la création du lot »

Les informations contenues dans cette section ne sont pas actualisées. Elles correspondent à celles existantes lors de la création du lot.
Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Propriétaire(s) au moment de la création du lot		
ABITIBI-CONSOLIDATED INC.		
Numéro d'inscription du titre	Mode d'acquisition	Circonscription foncière du titre
185174	Contrat	Shawinigan (45)
95944	Contrat	Champlain (32)
	Loi	

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

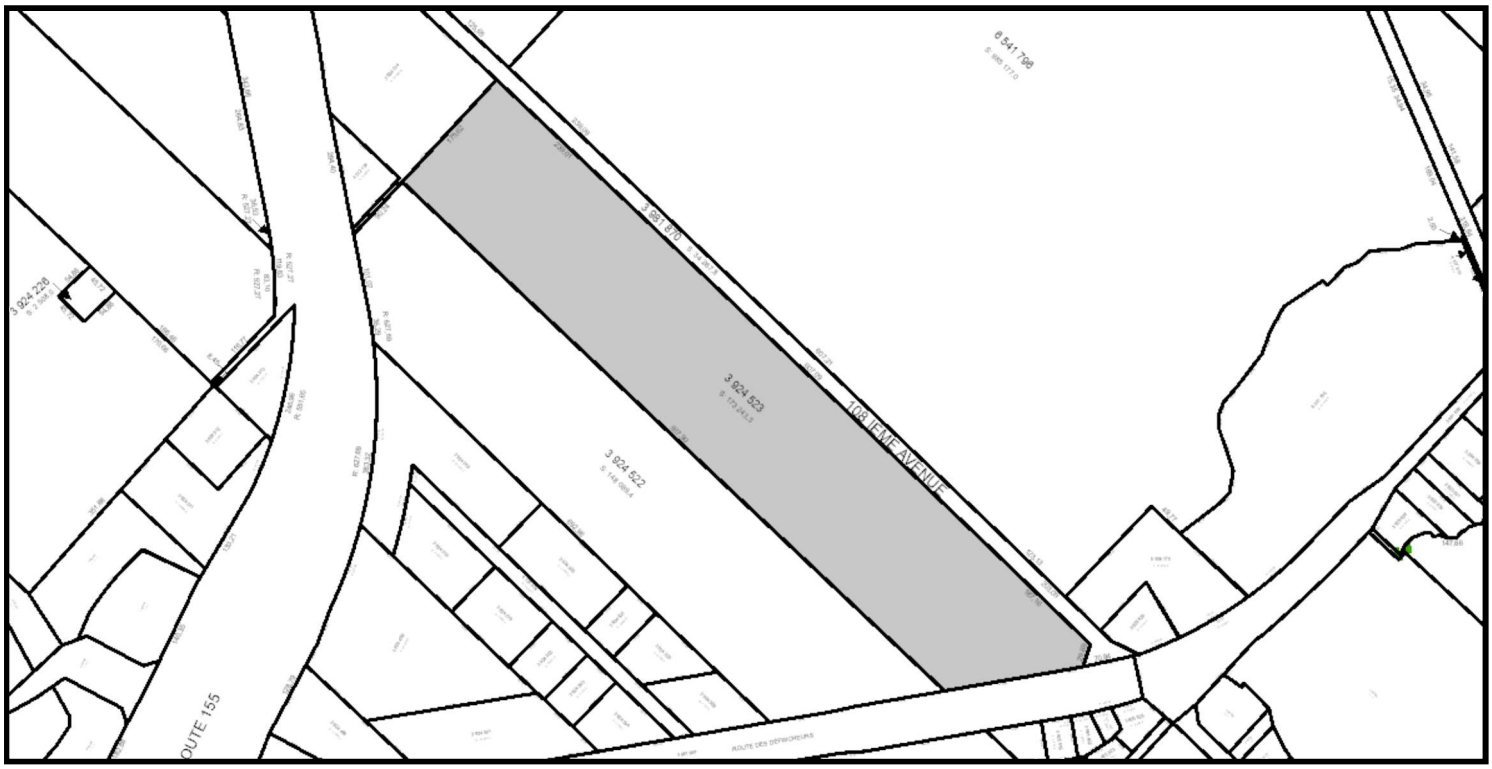
Évaluer l'information de la page ou signaler un problème

L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?
○ Oui ○ Non

Québec
© Gouvernement du Québec, 2015

Ressources naturelles et Forêts Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 17 mai 2024



Identification

Index des immeubles

Numéro de lot	3 924 523 Cadastre du Québec Lot horizontal	Statut	Actif 2009-07-15
Circonscription foncière	Shawinigan (45)	Dépôt au cadastre	2009-07-15
Municipalité(s)	Shawinigan, Ville (36033)	Mise en vigueur au BPF (Bureau de la publicité foncière)	2009-07-17

Liste des documents cadastraux

(Documents en format PDF)

Plans

Historique

Concordances

Lot(s) antécédent(s)	
Numéro(s) de lot	Territoire sans désignation cadastrale
Cadastre	Canton de Radnor (063010)

Numéro(s) de lot	25-5 (partie)
Cadastre	Canton de Radnor (063010)
Désignation secondaire	Rang 5, lot 25 (R162)
Lot(s) successeur(s)	

Historique cadastral

Cette compilation administrative de données du cadastre vise à faciliter la recherche. Cette compilation n'étant pas prévue au cadre législatif, le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant résulter de son utilisation.

Numéro de lot	Lot(s) antécédent(s)	Dossier	Dépôt au cadastre	
3 924 523	Territoire sans désignation cadastrale 25-5 (partie)	832348	2009-07-15	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25			
25-5	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Requêtes de rénovation cadastrale et demandes de mise à jour

No de dossier	Dépôt au cadastre	Mise en vigueur au BPF	Action(s)	
832348	2009-07-15	2009-07-17	Création du lot	

Attributs relatifs au titre **« lors de la création du lot »**

Les informations contenues dans cette section ne sont pas actualisées. Elles correspondent à celles existantes lors de la création du lot.
Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Propriétaire(s) au moment de la création du lot		
LES INVESTISSEMENTS SÉBASCO INC.		
Numéro d'inscription du titre	Mode d'acquisition	Circonscription foncière du titre
201403	Contrat	Shawinigan (45)
	Loi	

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Évaluer l'information de la page ou signaler un problème

L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?

○ Oui ○ Non

Québec

© Gouvernement du Québec, 2015

Ressources naturelles et Forêts Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 17 mai 2024



Identification

Index des immeubles

Numéro de lot	3 925 853 Cadastre du Québec Lot horizontal	Statut	Actif 2009-07-15
Circonscription foncière	Shawinigan (45)	Dépôt au cadastre	2009-07-15
Municipalité(s)	Shawinigan, Ville (36033)	Mise en vigueur au BPF (Bureau de la publicité foncière)	2009-07-17

Liste des documents cadastraux

(Documents en format PDF)

Plans

Historique

Concordances

Lot(s) antécédent(s)	
Numéro(s) de lot	Territoire sans désignation cadastrale
Cadastre	Canton de Radnor (063010)

Numéro(s) de lot	1035 (partie) , 1036 (partie) , 1037 (partie) , 1038 (partie)
Cadastre	Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel (062760)
Numéro(s) de lot	25-3-2 (partie) , 25-4 (partie) , 25-5 (partie)
Cadastre	Canton de Radnor (063010)
Désignation secondaire	Rang 4, lot 25 (R161)
Numéro(s) de lot	25-1 (partie) , 25-2 (partie) , 25-3 (partie) , 25-4 (partie) , 25-5 (partie)
Cadastre	Canton de Radnor (063010)
Désignation secondaire	Rang 5, lot 25 (R162)
Lot(s) successeur(s)	

Historique cadastral

Cette compilation administrative de données du cadastre vise à faciliter la recherche. Cette compilation n'étant pas prévue au cadre législatif, le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant résulter de son utilisation.

Numéro de lot	Lot(s) antécédent(s)	Dossier	Dépôt au cadastre	
3 925 853	Territoire sans désignation cadastrale 25-5 (partie) 25-4 (partie) 25-3-2 (partie) 25-5 (partie) 25-4 (partie) 25-3 (partie) 25-2 (partie) 25-1 (partie) 1038 (partie) 1037 (partie) 1036 (partie) 1035 (partie)	832348	2009-07-15	

Plans Index des immeubles

Cadastre	Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel (062760)
Désignation secondaire	Aucune

1038	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

1037	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

1036	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

1035	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-5	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-5	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-4	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-4	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Cadastre	Canton de Radnor (063010)

Désignation secondaire	Rang 4, lot 25

25-3-2	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-3	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-3	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-2	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-1	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Requêtes de rénovation cadastrale et demandes de mise à jour

No de dossier	Dépôt au cadastre	Mise en vigueur au BPF	Action(s)	

832348	2009-07-15	2009-07-17	Création du lot	

Attributs relatifs au titre « lors de la création du lot »

Les informations contenues dans cette section ne sont pas actualisées. Elles correspondent à celles existantes lors de la création du lot.
Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Propriétaire(s) au moment de la création du lot		
VILLE DE SHAWINIGAN		
Numéro d'inscription du titre	Mode d'acquisition	Circonscription foncière du titre
42239	Contrat	Shawinigan (45)
48556	Contrat	Shawinigan (45)
	Loi	

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

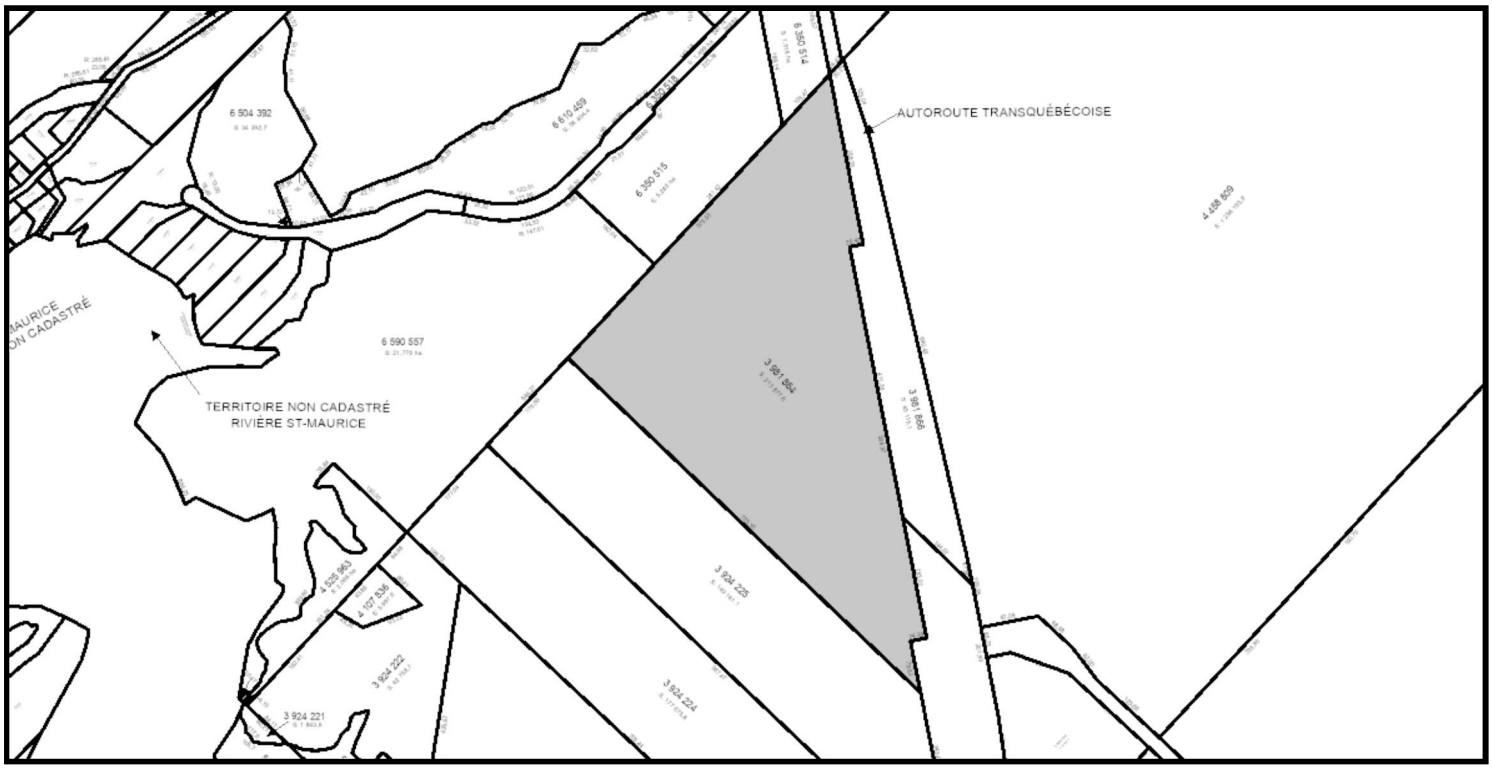
Évaluer l'information de la page ou signaler un problème

L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?
○ Oui ○ Non

Québec
© Gouvernement du Québec, 2015

Ressources naturelles et Forêts Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 17 mai 2024



Identification

Index des immeubles

Numéro de lot	3 981 864 Cadastre du Québec Lot horizontal	Statut	Actif 2009-07-15
Circonscription foncière	Shawinigan (45)	Dépôt au cadastre	2009-07-15
Municipalité(s)	Shawinigan, Ville (36033)	Mise en vigueur au BPF (Bureau de la publicité foncière)	2009-07-17

Liste des documents cadastraux

(Documents en format PDF)

Plans

Historique

Concordances

Lot(s) antécédent(s)	
Numéro(s) de lot	25-5 (partie) , 25-6 (partie) , 25-7 (partie) , 25-8 (partie)
Cadastre	Canton de Radnor (063010)

Désignation secondaire	Rang 4, lot 25 (R161)
Lot(s) successeur(s)	

Historique cadastral

Cette compilation administrative de données du cadastre vise à faciliter la recherche. Cette compilation n'étant pas prévue au cadre législatif, le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant résulter de son utilisation.

Numéro de lot	Lot(s) antécédent(s)	Dossier	Dépôt au cadastre	
3 981 864	25-8 (partie) 25-7 (partie) 25-6 (partie) 25-5 (partie)	832348	2009-07-15	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25			
25-8	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-7	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-6	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-5	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Requêtes de rénovation cadastrale et demandes de mise à jour

No de dossier	Dépôt au cadastre	Mise en vigueur au BPF	Action(s)	
832348	2009-07-15	2009-07-17	Création du lot	

Attributs relatifs au titre **« lors de la création du lot »**

Les informations contenues dans cette section ne sont pas actualisées. Elles correspondent à celles existantes lors de la création du lot.
Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Propriétaire(s) au moment de la création du lot

ABITIBI-CONSOLIDATED INC.

Numéro d'inscription du titre	Mode d'acquisition	Circonscription foncière du titre
171517	Contrat	Champlain (32)
185174	Contrat	Shawinigan (45)
95944	Contrat	Champlain (32)
	Loi	

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

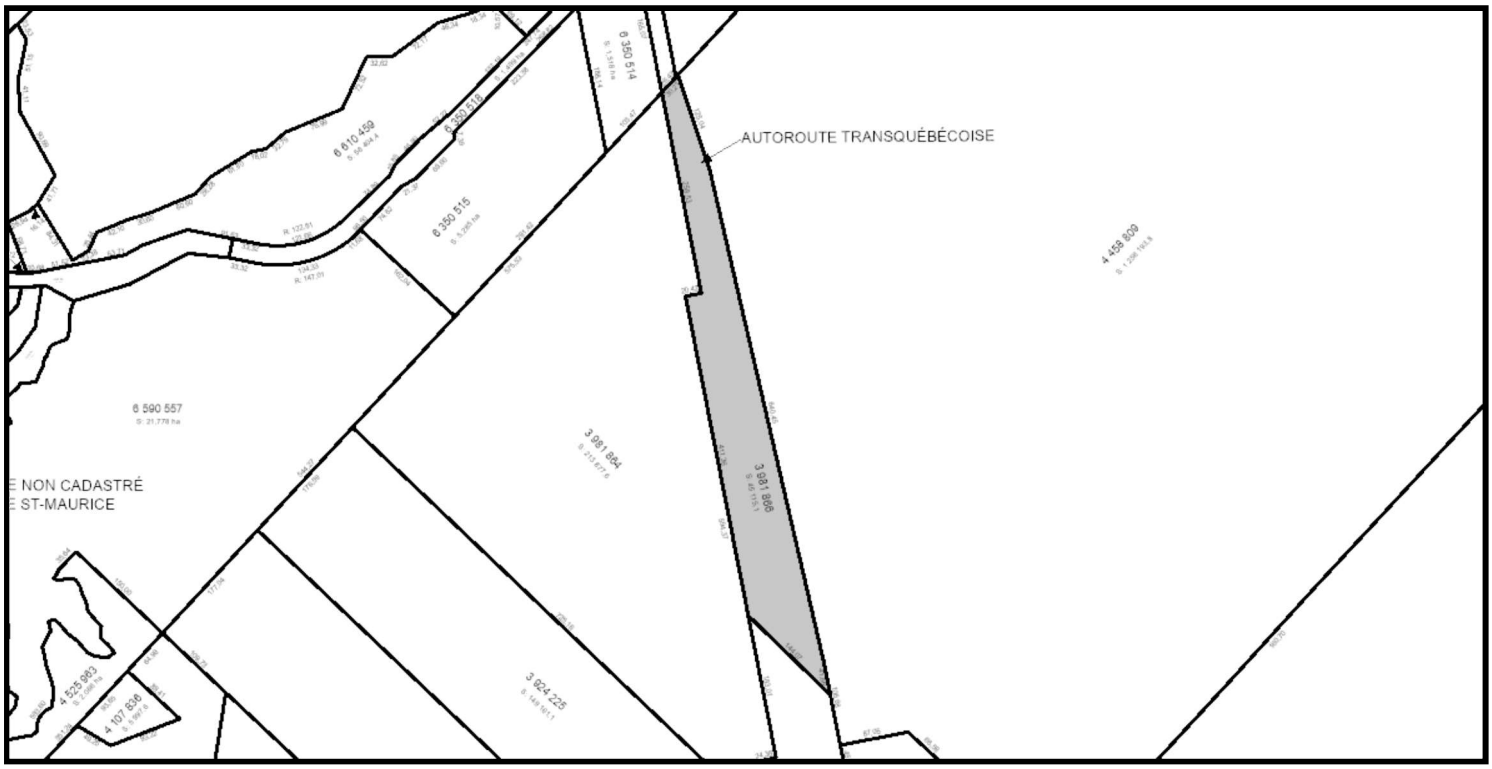
Évaluer l'information de la page ou signaler un problème

L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?
○ Oui ○ Non

Québec
© Gouvernement du Québec, 2015

Ressources naturelles et Forêts Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 17 mai 2024



Identification

Index des immeubles

Numéro de lot	3 981 866 Cadastre du Québec Lot horizontal	Statut	Actif 2009-07-15
Circonscription foncière	Shawinigan (45)	Dépôt au cadastre	2009-07-15
Municipalité(s)	Shawinigan, Ville (36033)	Mise en vigueur au BPF (Bureau de la publicité foncière)	2009-07-17

Liste des documents cadastraux

(Documents en format PDF)

Plans

Historique

Concordances

Lot(s) antécédent(s)	
Numéro(s) de lot	25-6 (partie) , 25-7 (partie) , 25-8 (partie)
Cadastre	Canton de Radnor (063010)

Désignation secondaire	Rang 5, lot 25 (R162)
Lot(s) successeur(s)	

Historique cadastral

Cette compilation administrative de données du cadastre vise à faciliter la recherche. Cette compilation n'étant pas prévue au cadre législatif, le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant résulter de son utilisation.

Numéro de lot	Lot(s) antécédent(s)	Dossier	Dépôt au cadastre	
3 981 866	25-8 (partie) 25-7 (partie) 25-6 (partie)	832348	2009-07-15	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25			
25-8	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-7	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-6	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Requêtes de rénovation cadastrale et demandes de mise à jour

No de dossier	Dépôt au cadastre	Mise en vigueur au	Action(s)	

		BPF		
832348	2009-07-15	2009-07-17	Création du lot	

Attributs relatifs au titre **« lors de la création du lot »**

Les informations contenues dans cette section ne sont pas actualisées. Elles correspondent à celles existantes lors de la création du lot.
Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Propriétaire(s) au moment de la création du lot		
VILLE DE SHAWINIGAN		
Numéro d'inscription du titre	Mode d'acquisition	Circonscription foncière du titre
116563	Contrat	Champlain (32)
139732	Contrat	Champlain (32)
	Loi	

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

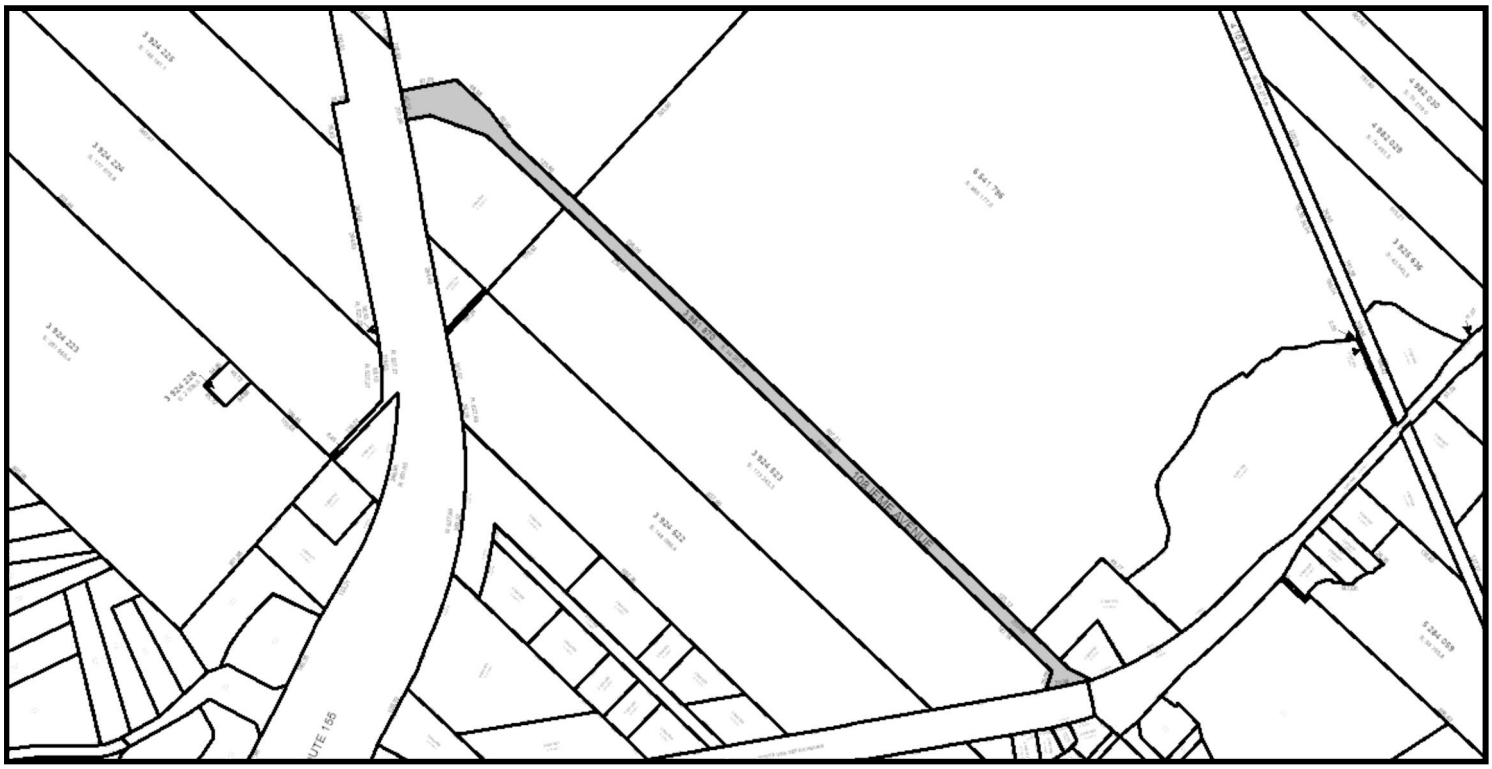
Évaluer l'information de la page ou signaler un problème

L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?
○ Oui ○ Non

Québec
© Gouvernement du Québec, 2015

Ressources naturelles et Forêts Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 17 mai 2024



Identification

Index des immeubles

Numéro de lot	3 981 870 Cadastre du Québec Lot horizontal	Statut	Actif 2009-07-15
Circonscription foncière	Shawinigan (45)	Dépôt au cadastre	2009-07-15
Municipalité(s)	Shawinigan, Ville (36033)	Mise en vigueur au BPF (Bureau de la publicité foncière)	2009-07-17

Liste des documents cadastraux

(Documents en format PDF)

Plans

Historique

Concordances

Lot(s) antécédent(s)	
Numéro(s) de lot	Territoire sans désignation cadastrale
Cadastre	Canton de Radnor (063010)

Numéro(s) de lot	25-5 (partie) , 25-6 (partie)
Cadastre	Canton de Radnor (063010)
Désignation secondaire	Rang 4, lot 25 (R161)
Numéro(s) de lot	25-5 (partie) , 25-6 (partie)
Cadastre	Canton de Radnor (063010)
Désignation secondaire	Rang 5, lot 25 (R162)
Lot(s) successeur(s)	

Historique cadastral

Cette compilation administrative de données du cadastre vise à faciliter la recherche. Cette compilation n'étant pas prévue au cadre législatif, le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant résulter de son utilisation.

Numéro de lot	Lot(s) antécédent(s)	Dossier	Dépôt au cadastre	
3 981 870	Territoire sans désignation cadastrale 25-6 (partie) 25-5 (partie) 25-6 (partie) 25-5 (partie)	832348	2009-07-15	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-6	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-6	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25			
25-5	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25			
25-5	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25			
25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25			
25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Requêtes de rénovation cadastrale et demandes de mise à jour

No de dossier	Dépôt au cadastre	Mise en vigueur au BPF	Action(s)	
832348	2009-07-15	2009-07-17	Création du lot	

Attributs relatifs au titre « lors de la création du lot »

Les informations contenues dans cette section ne sont pas actualisées. Elles correspondent à celles existantes lors de la création du lot.
Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Propriétaire(s) au moment de la création du lot		
VILLE DE SHAWINIGAN		
Numéro d'inscription du titre	Mode d'acquisition	Circonscription foncière du titre
	Loi	

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Évaluer l'information de la page ou signaler un problème

L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?

○ Oui ○ Non

Québec

© Gouvernement du Québec, 2015

Ressources naturelles et Forêts Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 17 mai 2024



Identification

Index des immeubles

Numéro de lot	4 458 809 Cadastre du Québec Lot horizontal	Statut	Actif 2009-08-11
Circonscription foncière	Shawinigan (45)	Dépôt au cadastre	2009-08-11
Municipalité(s)	Shawinigan, Ville (36033)	Mise en vigueur au BPF (Bureau de la publicité foncière)	2009-08-13

Liste des documents cadastraux

(Documents en format PDF)

Plans

Historique

Concordances

Lot(s) antécédent(s)	
Numéro(s) de lot	3 923 379 (partie)
Cadastre	Cadastre du Québec

Lot(s) successeur(s)	

Historique cadastral

Cette compilation administrative de données du cadastre vise à faciliter la recherche. Cette compilation n'étant pas prévue au cadre législatif, le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant résulter de son utilisation.

Numéro de lot	Lot(s) antécédent(s)	Dossier	Dépôt au cadastre	
4 458 809	3 923 379 (partie)	941531	2009-08-11	

Plans | Index des immeubles

3 923 379	123 (partie) 25-15 (partie) 25-14 (partie) 25-13-2 (partie) 25-13-1 (partie) 25-12 (partie) 25-11 25-10 25-9 25-8 (partie) 25-7 (partie) 25-6 (partie) 25-5 (partie) 25-6 (partie)	832348	2009-07-15	

Plans | Index des immeubles

Cadastre	Canton de Radnor (063010)
Désignation secondaire	Aucune

123	ND	803949	2002-05-10	

Plans | Index des immeubles

Cadastre	Canton de Radnor (063010)
Désignation secondaire	Rang 4, lot 25

25-15	ND	ND	ND	

Plans	Index des immeubles				
25-14	ND	ND	ND		
Plans	Index des immeubles				
25-13-2	ND	ND	ND		
Plans	Index des immeubles				
25-13-1	ND	ND	ND		
Plans	Index des immeubles				
25-13	ND	ND	ND		
Plans	Index des immeubles				
25-12	ND	ND	ND		
Plans	Index des immeubles				
25-11	ND	ND	ND		
Plans	Index des immeubles				
25-10	ND	ND	ND		
Plans	Index des immeubles				
25-9	ND	ND	ND		
Plans	Index des immeubles				
25-8	ND	ND	ND		
Plans	Index des immeubles				
25-7	ND	ND	ND		

Plans | Index des immeubles

25-6	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-6	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-5	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

25	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Requêtes de rénovation cadastrale et demandes de mise à jour

No de dossier	Dépôt au cadastre	Mise en vigueur au BPF	Action(s)	
941531	2009-08-11	2009-08-13	Création du lot	

Attributs relatifs au titre **« lors de la création du lot »**

Les informations contenues dans cette section ne sont pas actualisées. Elles correspondent à celles existantes lors de la création du lot.

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Propriétaire(s) au moment de la création du lot		
ABITIBI-CONSOLIDATED INC.		
Numéro d'inscription du titre	Mode d'acquisition	Circonscription foncière du titre
171517	Contrat	Champlain (32)
185174	Contrat	Shawinigan (45)
189036	Contrat	Champlain (32)
95944	Contrat	Champlain (32)
	Loi	

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Évaluer l'information de la page ou signaler un problème

L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?

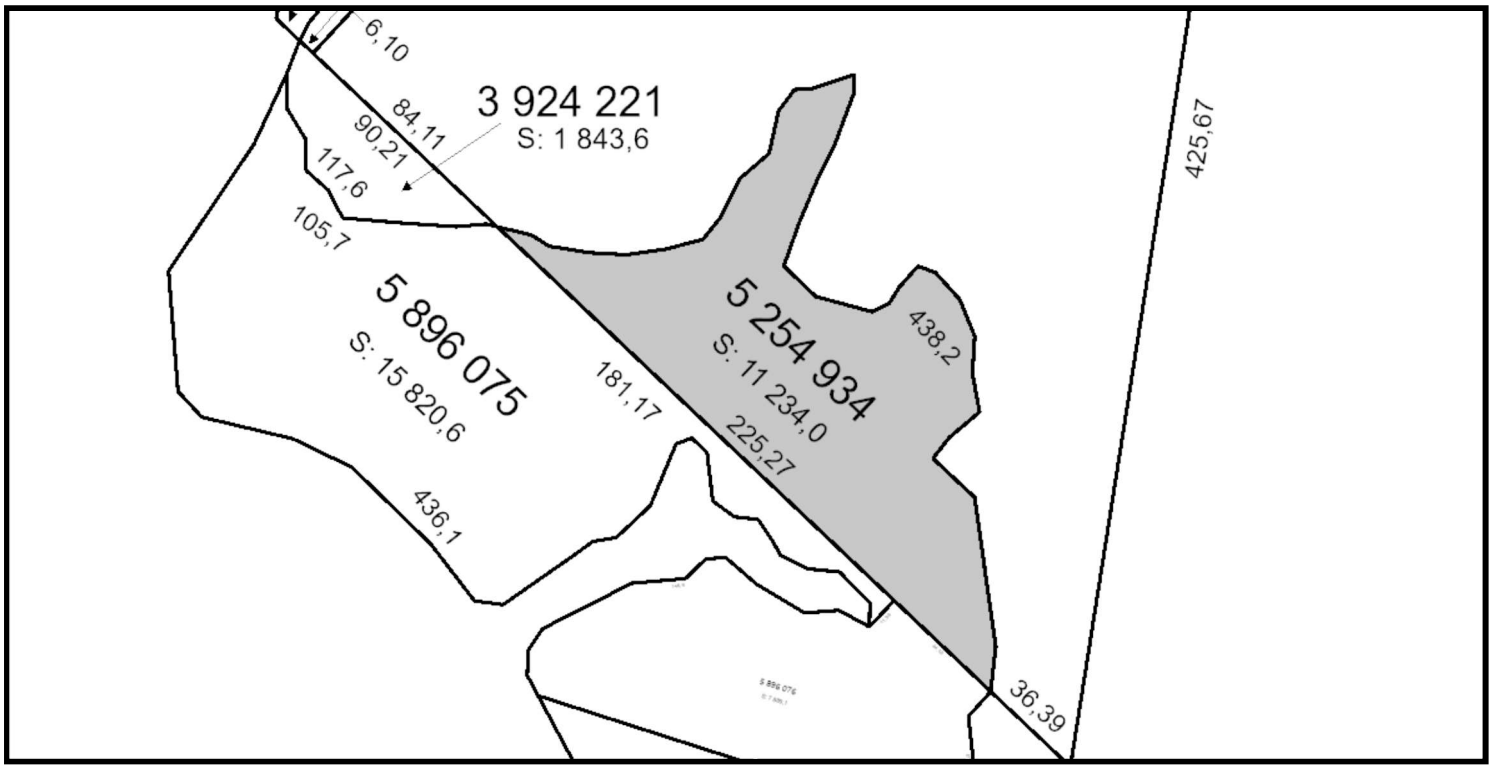
○ Oui ○ Non

Québec

© Gouvernement du Québec, 2015

Ressources naturelles et Forêts Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 17 mai 2024



Identification

Index des immeubles

Numéro de lot	5 254 934 Cadastre du Québec Lot horizontal	Statut	Actif 2013-05-07
Circonscription foncière	Shawinigan (45)	Dépôt au cadastre	2013-05-06
Municipalité(s)	Shawinigan, Ville (36033)	Mise en vigueur au BPF (Bureau de la publicité foncière)	2013-05-09

Liste des documents cadastraux

(Documents en format PDF)

Plans

Historique

Concordances

Lot(s) antécédent(s)	
Numéro(s) de lot	25-1 (partie)
Cadastre	Canton de Radnor (063010)

Désignation secondaire	Rang 4, lot 25 (R161)
Lot(s) successeur(s)	

Historique cadastral

Cette compilation administrative de données du cadastre vise à faciliter la recherche. Cette compilation n'étant pas prévue au cadre législatif, le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant résulter de son utilisation.

Numéro de lot	Lot(s) antécédent(s)	Dossier	Dépôt au cadastre	
5 254 934	25-1 (partie)	1022471 1018585	2013-05-30 2013-05-06	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25			
25-1	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Requêtes de rénovation cadastrale et demandes de mise à jour

No de dossier	Dépôt au cadastre	Mise en vigueur au BPF	Action(s)	
1022471	2013-05-30	2013-06-03	Correction du lot CONC (Concordance)	
1018585	2013-05-06	2013-05-09	Création du lot	

Attributs relatifs au titre **« lors de la création du lot »**

Les informations contenues dans cette section ne sont pas actualisées. Elles correspondent à celles existantes lors de la création du lot.
Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Propriétaire(s) au moment de la création du lot		
LA COMPAGNIE DE FLOTTAGE DU ST-MAURICE		
Numéro d'inscription du titre	Mode d'acquisition	Circonscription foncière du titre
17417	Contrat	Shawinigan (45)

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Évaluer l'information de la page ou signaler un problème

L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?
○ Oui ○ Non

Québec
© Gouvernement du Québec, 2015

Ressources naturelles et Forêts Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 17 mai 2024



Identification

Index des immeubles

Numéro de lot	6 480 629 Cadastre du Québec Lot horizontal	Statut	Actif 2022-01-13
Circonscription foncière	Shawinigan (45)	Dépôt au cadastre	2022-01-13
Municipalité(s)	Shawinigan, Ville (36033)	Mise en vigueur au BPF (Bureau de la publicité foncière)	2022-01-14

Liste des documents cadastraux

(Documents en format PDF)

Plans

Historique

Concordances

Lot(s) antécédent(s)	
Numéro(s) de lot	3 925 644 (partie)
Cadastre	Cadastre du Québec

Lot(s) successeur(s)	

Historique cadastral

Cette compilation administrative de données du cadastre vise à faciliter la recherche. Cette compilation n'étant pas prévue au cadre législatif, le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant résulter de son utilisation.

Numéro de lot	Lot(s) antécédent(s)	Dossier	Dépôt au cadastre	
6 480 629	3 925 644 (partie)	1338099	2022-01-13	

Plans | Index des immeubles

3 925 644	25-19 25-18 25-17 25-16 25-15 (partie) 25-14 (partie) 25-13-2 (partie) 25-13-1 (partie) 25-12 (partie) 25-19 (partie) 25-18 (partie) 25-17 (partie) 25-16 (partie) 25-15 (partie) 25-14 (partie)	1168538 832348	2018-04-06 2009-07-15	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25			
25-19	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25			
25-19	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-18	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-18	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-17	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-17	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-16	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-16	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-15	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-15	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-14	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-14	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-13-2	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-13-1	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-13	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-12	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25	ND	ND	ND

Plans | Index des immeubles

Requêtes de rénovation cadastrale et demandes de mise à jour

No de dossier	Dépôt au cadastre	Mise en vigueur au BPF	Action(s)	
1338099	2022-01-13	2022-01-14	Création du lot	

Attributs relatifs au titre « lors de la création du lot »

Les informations contenues dans cette section ne sont pas actualisées. Elles correspondent à celles existantes lors de la création du lot.
Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Propriétaire(s) au moment de la création du lot

SOLIFOR MAURICIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Numéro d'inscription du titre	Mode d'acquisition	Circonscription foncière du titre
16496849	Contrat	Shawinigan (45)

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Évaluer l'information de la page ou signaler un problème

L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?

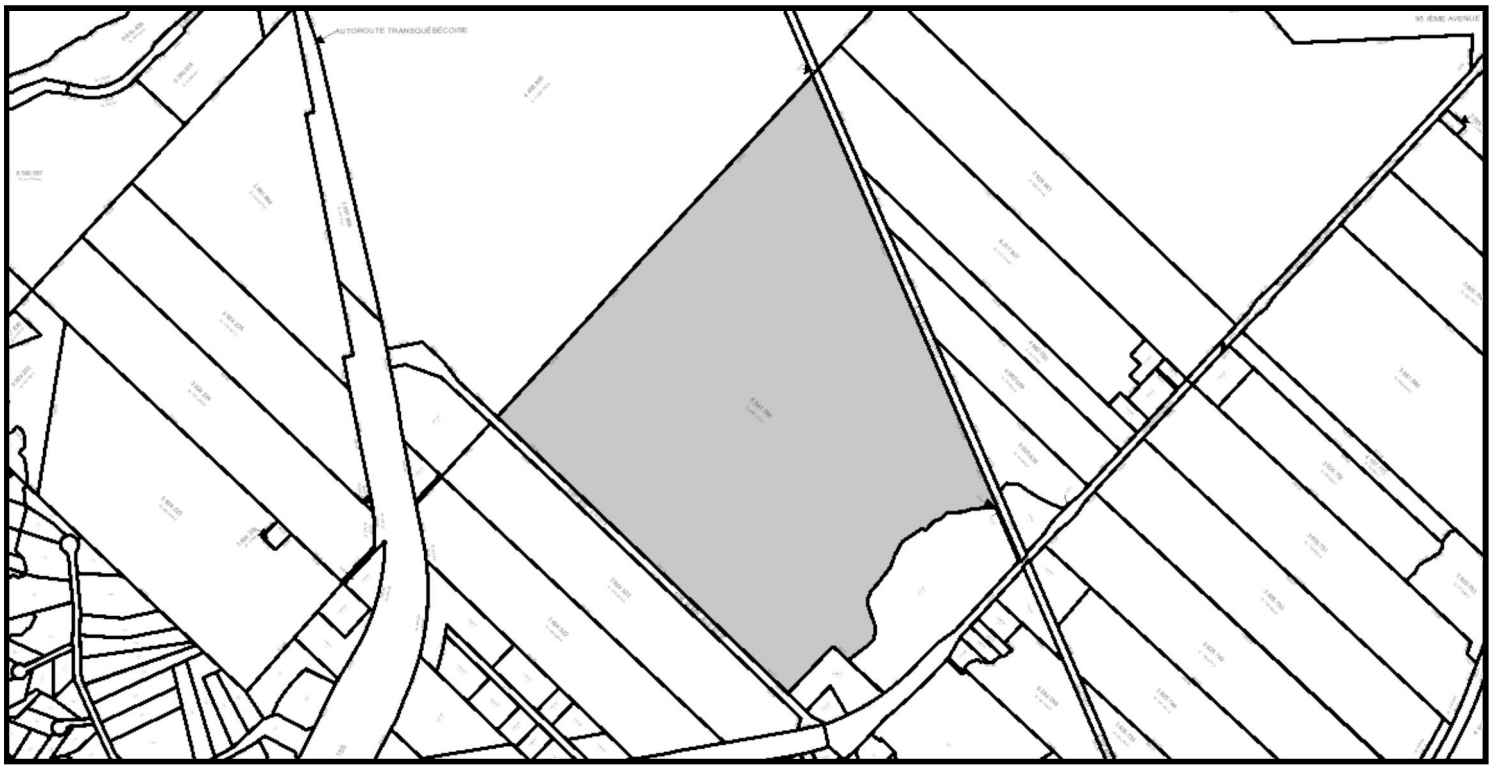
○ Oui ○ Non

Québec

© Gouvernement du Québec, 2015

Ressources naturelles et Forêts Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 17 mai 2024



Identification

Index des immeubles

Numéro de lot	6 541 796 Cadastre du Québec Lot horizontal	Statut	Actif 2022-10-19
Circonscription foncière	Shawinigan (45)	Dépôt au cadastre	2022-10-19
Municipalité(s)	Shawinigan, Ville (36033)	Mise en vigueur au BPF (Bureau de la publicité foncière)	2022-10-20

Liste des documents cadastraux

(Documents en format PDF)

Plans

Historique

Concordances

Lot(s) antécédent(s)	
Numéro(s) de lot	3 924 524 , 3 925 617 (partie) , 3 925 618 (partie) , 3 925 619 (partie) , 3 925 621 , 3 925 624 , 3 925 626 (partie) , 3 925 639 , 4 818 597 (partie) , 5 306 169

Cadastre	Cadastre du Québec
Lot(s) successeur(s)	

Historique cadastral

Cette compilation administrative de données du cadastre vise à faciliter la recherche. Cette compilation n'étant pas prévue au cadre législatif, le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant résulter de son utilisation.

Numéro de lot	Lot(s) antécédent(s)	Dossier	Dépôt au cadastre	
6 541 796	5 306 169 4 818 597 (partie) 3 925 639 3 925 626 (partie) 3 925 624 3 925 621 3 925 619 (partie) 3 925 618 (partie) 3 925 617 (partie) 3 924 524	1369874	2022-10-19	
Plans	Index des immeubles			
5 306 169	4 458 810 (partie)	1023833	2013-06-26	
Plans	Index des immeubles			
4 818 597	3 925 632 3 925 622	980177	2011-06-16	
Plans	Index des immeubles			
4 458 810	3 923 379 (partie)	941531	2009-08-11	
Plans	Index des immeubles			
3 925 639	25-11 (partie)	1010672 832348	2012-11-29 2009-07-15	

Plans	Index des immeubles			
3 925 632	25-9 (partie)	832348	2009-07-15	
Plans	Index des immeubles			
3 925 626	25-8-1	832348	2009-07-15	
Plans	Index des immeubles			
3 925 624	25-12 (partie)	832348	2009-07-15	
Plans	Index des immeubles			
3 925 622	25-10 (partie) 25-9 (partie)	832348	2009-07-15	
Plans	Index des immeubles			
3 925 621	25-8 (partie)	832348	2009-07-15	
Plans	Index des immeubles			
3 925 619	25-8 (partie)	832348	2009-07-15	
Plans	Index des immeubles			
3 925 618	25-7 (partie)	832348	2009-07-15	
Plans	Index des immeubles			
3 925 617	25-7-1	832348	2009-07-15	
Plans	Index des immeubles			
3 924 524	25-7 (partie)	832348	2009-07-15	

Plans | Index des immeubles

3 923 379	123 (partie) 25-15 (partie) 25-14 (partie) 25-13-2 (partie) 25-13-1 (partie) 25-12 (partie) 25-11 25-10 25-9 25-8 (partie) 25-7 (partie) 25-6 (partie) 25-5 (partie) 25-6 (partie)	832348	2009-07-15	

Plans | Index des immeubles

Cadastre	Canton de Radnor (063010)
Désignation secondaire	Aucune

123	ND	803949	2002-05-10	

Plans | Index des immeubles

Cadastre	Canton de Radnor (063010)
Désignation secondaire	Rang 4, lot 25

25-15	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-14	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-13-2	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-13-1	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-13	ND	ND	ND	

Plans Index des immeubles

25-12	ND	ND	ND	

Plans Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-12	ND	ND	ND	

Plans Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-11	ND	ND	ND	

Plans Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-11	ND	ND	ND	

Plans Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-10	ND	ND	ND	

Plans Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-10	ND	ND	ND	

Plans Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-9	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-9	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-8-1	25-8 (partie)	860417	2005-09-15	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-8	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-8	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-7-1	25-7 (partie)	787559	2001-05-25	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-7	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-7	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-6	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-6	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-5	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Requêtes de rénovation cadastrale et demandes de mise à jour

No de dossier	Dépôt au cadastre	Mise en vigueur au BPF	Action(s)	
1369874	2022-10-19	2022-10-20	Création du lot	

Attributs relatifs au titre **« lors de la création du lot »**

Les informations contenues dans cette section ne sont pas actualisées. Elles correspondent à celles existantes lors de la création du lot.
Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Propriétaire(s) au moment de la création du lot		
VILLE DE SHAWINIGAN		
Numéro d'inscription du titre	Mode d'acquisition	Circonscription foncière du titre
19492848	Contrat	Shawinigan (45)
19492857	Contrat	Shawinigan (45)
19730184	Contrat	Shawinigan (45)
19759112	Contrat	Shawinigan (45)
19759117	Contrat	Shawinigan (45)
19868825	Contrat	Shawinigan (45)
20111738	Contrat	Shawinigan (45)
22663643	Contrat	Shawinigan (45)

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Évaluer l'information de la page ou signaler un problème

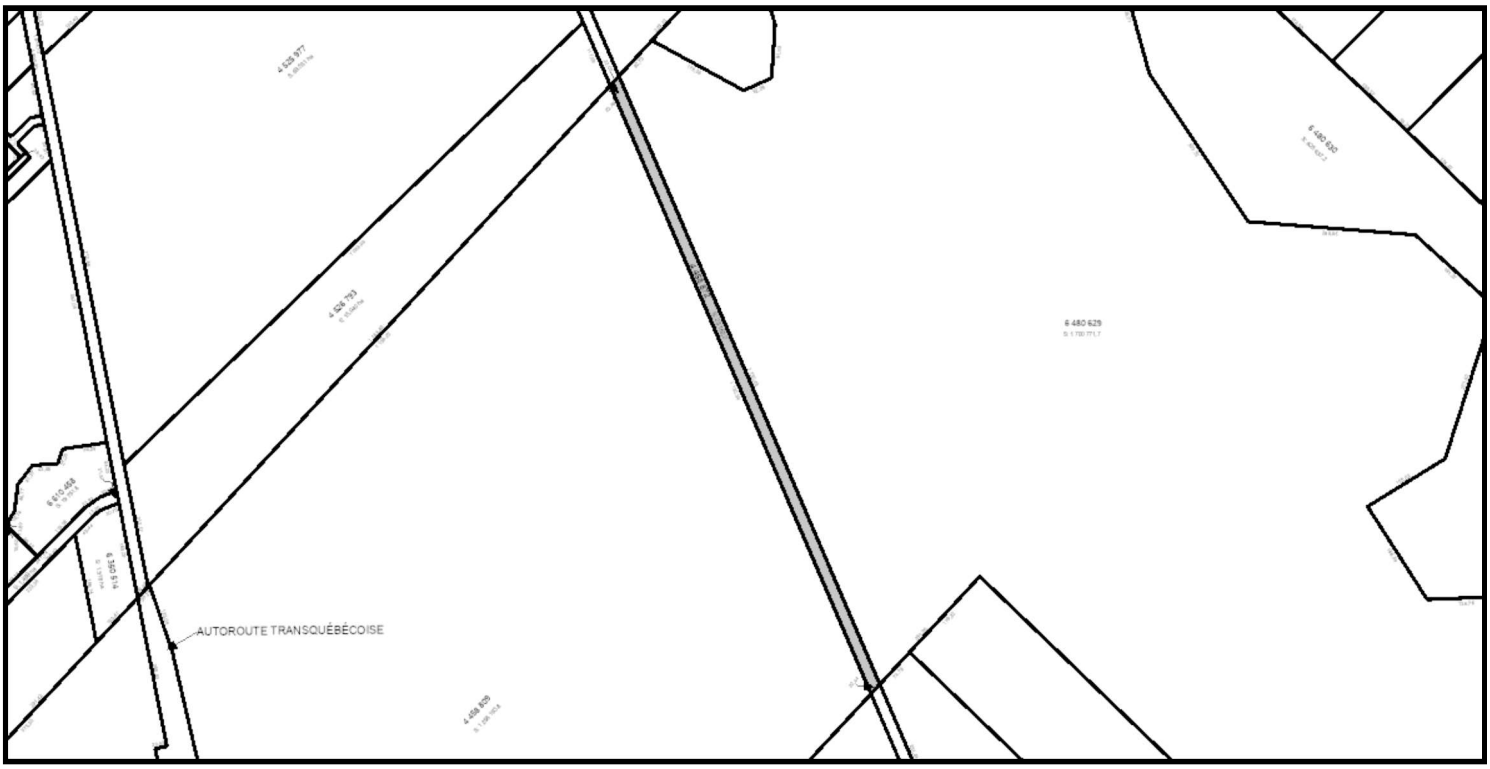
L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?

○ Oui ○ Non

Québec
© Gouvernement du Québec, 2015

Ressources naturelles et Forêts Québec

Banque cadastrale officielle en date du : 23 août 2024



Identification

Index des immeubles

Numéro de lot	4 458 872 Cadastre du Québec Lot horizontal	Statut	Actif 2009-08-11
Circonscription foncière	Shawinigan (45)	Dépôt au cadastre	2009-08-11
Municipalité(s)	Shawinigan, Ville (36033)	Mise en vigueur au BPF (Bureau de la publicité foncière)	2009-08-13

Liste des documents cadastraux

(Documents en format PDF)

Plans

Historique

Concordances

Lot(s) antécédent(s)	
Numéro(s) de lot	3 923 379 (partie)
Cadastre	Cadastre du Québec

Lot(s) successeur(s)	

Historique cadastral

Cette compilation administrative de données du cadastre vise à faciliter la recherche. Cette compilation n'étant pas prévue au cadre législatif, le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant résulter de son utilisation.

Numéro de lot	Lot(s) antécédent(s)	Dossier	Dépôt au cadastre	
4 458 872	3 923 379 (partie)	941531	2009-08-11	

Plans | Index des immeubles

3 923 379	123 (partie) 25-15 (partie) 25-14 (partie) 25-13-2 (partie) 25-13-1 (partie) 25-12 (partie) 25-11 25-10 25-9 25-8 (partie) 25-7 (partie) 25-6 (partie) 25-5 (partie) 25-6 (partie)	832348	2009-07-15	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Aucune

123	ND	803949	2002-05-10	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-15	ND	ND	ND	

Plans	Index des immeubles			
25-14	ND	ND	ND	
Plans	Index des immeubles			
25-13-2	ND	ND	ND	
Plans	Index des immeubles			
25-13-1	ND	ND	ND	
Plans	Index des immeubles			
25-13	ND	ND	ND	
Plans	Index des immeubles			
25-12	ND	ND	ND	
Plans	Index des immeubles			
25-11	ND	ND	ND	
Plans	Index des immeubles			
25-10	ND	ND	ND	
Plans	Index des immeubles			
25-9	ND	ND	ND	
Plans	Index des immeubles			
25-8	ND	ND	ND	
Plans	Index des immeubles			
25-7	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25-6	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25-6	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 4, lot 25

25-5	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Cadastre Désignation secondaire	Canton de Radnor (063010) Rang 5, lot 25

25	ND	ND	ND	

Plans | Index des immeubles

Requêtes de rénovation cadastrale et demandes de mise à jour

No de dossier	Dépôt au cadastre	Mise en vigueur au BPF	Action(s)	
941531	2009-08-11	2009-08-13	Création du lot	

Attributs relatifs au titre « lors de la création du lot »

Si vous souhaitez en savoir plus sur une propriété (ex: nom du propriétaire actuel, prix de vente), consultez le Registre foncier du Québec en ligne.

Évaluer l'information de la page ou signaler un problème

L'information sur cette page vous a-t-elle été utile?

○ Oui ○ Non

Québec

© Gouvernement du Québec, 2015

Identification | Propriétaire | Caractéristiques | Évaluation | Répartition fiscale

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 16 mai 2024. Des modifications éventuelles au rôle d'évaluation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.

22 mai 2024
10h27

Rôle d'évaluation foncière

Shawinigan
en vigueur pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024

1. Identification de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Adresse :	ROUTE 155
Cadastre(s) et numéro(s) de lot :	3924223
Numéro matricule :	6767-77-2911-0-000-0000
Utilisation prédominante :	EXPLOITATION NON COMMERCIALE DE LA FORÊT
Numéro d'unité de voisinage :	A488
Dossier no :	350347

2. Propriétaire

Retour au menu

Nom :	GROUPE IMMOBILIER PLACE ST-JEAN INC.
Statut aux fins d'imposition scolaire :	Non disponible
Casier postal :	C.P. 20038
Adresse postale :	TROIS-RIVIERES QC G8Z 4T9
Date d'inscription au rôle :	2023-10-26

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	4,22 m
Superficie :	281 555,406 m2

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	0
Année de construction :	
Aire d'étages :	Non disponible
Genre de construction :	Non disponible
Lien physique :	Non disponible
Nombre de logements :	0
Nombre de locaux non résidentiels :	0
Nombre de chambres locatives :	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Retour au menu

Rôle triennial : 2019 - 2021		**Rôle triennial : 2022 - 2024**	
Date de référence au marché :	2017-07-01	**Date de référence au marché :**	2020-07-01
Valeur du terrain :	78 000 $	**Valeur du terrain :**	86 300 $
Valeur du bâtiment :	0 $	**Valeur du bâtiment :**	0 $
Valeur de l'immeuble :	78 000 $	**Valeur de l'immeuble :**	86 300 $

5. Répartition fiscale

Retour au menu

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :	Résiduelle

Valeur imposable de l'immeuble :	86 300 $	**Valeur non imposable de l'immeuble :**	0 $

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 16 mai 2024. Des modifications éventuelles au rôle d'évaluation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.

22 mai 2024
10h27

Rôle d'évaluation foncière

Shawinigan
en vigueur pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024

1. Identification de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Adresse :	ROUTE 155
Cadastre(s) et numéro(s) de lot :	3924224
Numéro matricule :	6767-89-1581-0-000-0000
Utilisation prédominante :	ESPACE DE TERRAIN NON AMÉNAGÉ ET NON EXPLOITÉ (EXCLUANT L'EXPLOITATION NON COMMERCIALE DE LA FORÊT)
Numéro d'unité de voisinage :	A488
Dossier no :	350348

2. Propriétaire

Retour au menu

Nom :	GROUPE IMMOBILIER PLACE ST-JEAN INC.
Statut aux fins d'imposition scolaire :	Non disponible
Casier postal :	C.P. 20038
Adresse postale :	TROIS-RIVIERES QC G8Z 4T9
Date d'inscription au rôle :	2023-10-26

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	116,77 m
Superficie :	177 675,594 m2

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	0
Année de construction :	
Aire d'étages :	Non disponible
Genre de construction :	Non disponible
Lien physique :	Non disponible
Nombre de logements :	0
Nombre de locaux non résidentiels :	0
Nombre de chambres locatives :	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Retour au menu

Rôle triennial : 2019 - 2021

Date de référence au marché :	2017-07-01
Valeur du terrain :	55 300 $
Valeur du bâtiment :	0 $
Valeur de l'immeuble :	55 300 $

Rôle triennial : 2022 - 2024

Date de référence au marché :	2020-07-01
Valeur du terrain :	63 100 $
Valeur du bâtiment :	0 $
Valeur de l'immeuble :	63 100 $

5. Répartition fiscale

Retour au menu

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :	Résiduelle
Valeur imposable de l'immeuble :	63 100 $
Valeur non imposable de l'immeuble :	0 $

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 16 mai 2024. Des modifications éventuelles au rôle d'évaluation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.

22 mai 2024
10h22

Rôle d'évaluation foncière

Shawinigan
en vigueur pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024

1. Identification de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Adresse :	ROUTE 155
Cadastre(s) et numéro(s) de lot :	3924222, 3924221
Numéro matricule :	6768-30-3735-0-000-0000
Utilisation prédominante :	ESPACE DE TERRAIN NON AMÉNAGÉ ET NON EXPLOITÉ (EXCLUANT L'EXPLOITATION NON COMMERCIALE DE LA FORÊT)
Numéro d'unité de voisinage :	E442
Dossier no :	82012175

2. Propriétaire

Retour au menu

Nom :	FIDUCIE FAMILIALE ANDRE LAROCHE (2012)
Statut aux fins d'imposition scolaire :	Non disponible
Adresse postale :	1785 CHEMIN DES NAVIGATEURS, SHAWINIGAN QC G9T 5K4
Date d'inscription au rôle :	2023-10-26

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	
Superficie :	64 602,301 m2

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	0
Année de construction :	
Aire d'étages :	Non disponible
Genre de construction :	Non disponible
Lien physique :	Non disponible
Nombre de logements :	0
Nombre de locaux non résidentiels :	0
Nombre de chambres locatives :	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Retour au menu

Rôle triennal : 2019 - 2021

Date de référence au marché :	2017-07-01
Valeur du terrain :	0 $
Valeur du bâtiment :	0 $
Valeur de l'immeuble :	0 $

Rôle triennal : 2022 - 2024

Date de référence au marché :	2020-07-01
Valeur du terrain :	218 400 $
Valeur du bâtiment :	0 $
Valeur de l'immeuble :	218 400 $

5. Répartition fiscale

Retour au menu

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Résiduelle

Valeur imposable de l'immeuble :	218 400 $	**Valeur non imposable de l'immeuble :**	0 $

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 16 mai 2024. Des modifications éventuelles au rôle d'évaluation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.

22 mai 2024
10h28

Rôle d'évaluation foncière

Shawinigan
en vigueur pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024

1. Identification de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Adresse :	ROUTE 155
Cadastre(s) et numéro(s) de lot :	3924225
Numéro matricule :	6768-81-7362-0-000-0000
Utilisation prédominante :	ESPACE DE TERRAIN NON AMÉNAGÉ ET NON EXPLOITÉ (EXCLUANT L'EXPLOITATION NON COMMERCIALE DE LA FORÊT)
Numéro d'unité de voisinage :	A488
Dossier no :	350349

2. Propriétaire

Retour au menu

Nom :	GROUPE IMMOBILIER PLACE ST-JEAN INC.
Statut aux fins d'imposition scolaire :	Non disponible
Casier postal :	C.P. 20038
Adresse postale :	TROIS-RIVIERES QC G8Z 4T9
Date d'inscription au rôle :	2023-10-26

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	301,36 m
Superficie :	149 161,094 m2

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	0
Année de construction :	
Aire d'étages :	Non disponible
Genre de construction :	Non disponible
Lien physique :	Non disponible
Nombre de logements :	0
Nombre de locaux non résidentiels :	0
Nombre de chambres locatives :	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Retour au menu

Rôle triennial : 2019 - 2021		Rôle triennial : 2022 - 2024	
Date de référence au marché :	2017-07-01	**Date de référence au marché :**	2020-07-01
Valeur du terrain :	57 600 $	**Valeur du terrain :**	59 400 $
Valeur du bâtiment :	0 $	**Valeur du bâtiment :**	0 $
Valeur de l'immeuble :	57 600 $	**Valeur de l'immeuble :**	59 400 $

5. Répartition fiscale

Retour au menu

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :	Résiduelle

Valeur imposable de l'immeuble :	59 400 $	**Valeur non imposable de l'immeuble :**	0 $

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 16 mai 2024. Des modifications éventuelles au rôle d'évaluation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.

22 mai 2024
10h29

Rôle d'évaluation foncière

Shawinigan
en vigueur pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024

1. Identification de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Adresse :	ROUTE 155
Cadastre(s) et numéro(s) de lot :	3924522, 3924514
Numéro matricule :	6867-55-8944-0-000-0000
Utilisation prédominante :	EXPLOITATION FORESTIÈRE ET SERVICES CONNEXES
Numéro d'unité de voisinage :	I464
Dossier no :	350648

2. Propriétaire

Retour au menu

Nom :	VILLE DE SHAWINIGAN
Statut aux fins d'imposition scolaire :	Non disponible
Casier postal :	C.P. 400,
Adresse postale :	550 AVENUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, SHAWINIGAN QC G9N 6V3
Date d'inscription au rôle :	2013-03-21

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	223,81 m
Superficie :	184 897,000 m2

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	0
Année de construction :	
Aire d'étages :	Non disponible
Genre de construction :	Non disponible
Lien physique :	Non disponible
Nombre de logements :	0
Nombre de locaux non résidentiels :	0
Nombre de chambres locatives :	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Retour au menu

Rôle triennial : 2019 - 2021

Date de référence au marché :	2017-07-01
Valeur du terrain :	231 100 $
Valeur du bâtiment :	0 $
Valeur de l'immeuble :	231 100 $

Rôle triennial : 2022 - 2024

Date de référence au marché :	2020-07-01
Valeur du terrain :	231 100 $
Valeur du bâtiment :	0 $
Valeur de l'immeuble :	231 100 $

5. Répartition fiscale

Retour au menu

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Résiduelle

Valeur imposable de l'immeuble : 0 $ **Valeur non imposable de l'immeuble :** 231 100 $

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
Terrain non imposable	231 100 $
Immeuble non imposable (non compensable)	231 100 $

Source législative

Nom de la loi	Article	Alinéa
Loi sur la fiscalité municipale	204	3

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 16 mai 2024. Des modifications éventuelles au rôle d'évaluation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.

22 mai 2024
10h29

Rôle d'évaluation foncière

Shawinigan
en vigueur pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024

1. Identification de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Adresse :	ROUTE DES DEFRICHEURS
Cadastre(s) et numéro(s) de lot :	3924523
Numéro matricule :	6867-75-9638-0-000-0000
Utilisation prédominante :	ESPACE DE TERRAIN NON AMÉNAGÉ ET NON EXPLOITÉ (EXCLUANT L'EXPLOITATION NON COMMERCIALE DE LA FORÊT)
Numéro d'unité de voisinage :	I464
Dossier no :	350649

2. Propriétaire

Retour au menu

Nom :	VILLE DE SHAWINIGAN
Statut aux fins d'imposition scolaire :	Non disponible
Casier postal :	C.P. 400,
Adresse postale :	550 AVENUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, SHAWINIGAN QC G9N 6V3
Date d'inscription au rôle :	2013-11-26

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	177,39 m
Superficie :	173 243,297 m2

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	0
Année de construction :	
Aire d'étages :	Non disponible
Genre de construction :	Non disponible
Lien physique :	Non disponible
Nombre de logements :	0
Nombre de locaux non résidentiels :	0
Nombre de chambres locatives :	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Retour au menu

Rôle triennial : 2019 - 2021

Date de référence au marché :	2017-07-01
Valeur du terrain :	216 600 $
Valeur du bâtiment :	0 $
Valeur de l'immeuble :	216 600 $

Rôle triennial : 2022 - 2024

Date de référence au marché :	2020-07-01
Valeur du terrain :	216 600 $
Valeur du bâtiment :	0 $
Valeur de l'immeuble :	216 600 $

5. Répartition fiscale

Retour au menu

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Résiduelle

Valeur imposable de l'immeuble : 0 $ **Valeur non imposable de l'immeuble :** 216 600 $

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
Terrain non imposable	216 600 $
Immeuble non imposable (non compensable)	216 600 $

Source législative

Nom de la loi	Article	Alinéa
Loi sur la fiscalité municipale	204	3

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 16 mai 2024. Des modifications éventuelles au rôle d'évaluation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.

22 mai 2024
10h31

Rôle d'évaluation foncière

Shawinigan
en vigueur pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024

1. Identification de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Adresse :	AVENUE DE SAINT-GEORGES
Cadastre(s) et numéro(s) de lot :	3981864
Numéro matricule :	6768-94-3795-0-000-0000
Utilisation prédominante :	ESPACE DE TERRAIN NON AMÉNAGÉ ET NON EXPLOITÉ (EXCLUANT L'EXPLOITATION NON COMMERCIALE DE LA FORÊT)
Numéro d'unité de voisinage :	A488
Dossier no :	555893

2. Propriétaire

Retour au menu

Nom :	BOUDREAULT, JOEL
Statut aux fins d'imposition scolaire :	Non disponible
Adresse postale :	631 RANG ARMSTRONG, SAINT-ALEXIS-DES-MONTS QC J0K 1V0
Date d'inscription au rôle :	2021-03-31
Nom :	LAJOIE, MARIE-ÈVE
Statut aux fins d'imposition scolaire :	Non disponible
Adresse postale :	4 - 5570 RUE MARION, TROIS-RIVIERES G9A 6M9
Date d'inscription au rôle :	
Condition particulière d'inscription :	Non disponible

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	931,73 m
Superficie :	213 877,594 m2

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	0
Année de construction :	
Aire d'étages :	Non disponible
Genre de construction :	Non disponible
Lien physique :	Non disponible
Nombre de logements :	0
Nombre de locaux non résidentiels :	0
Nombre de chambres locatives :	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Retour au menu

Rôle triennial : 2019 - 2021	
Date de référence au marché :	2017-07-01
Valeur du terrain :	77 600 $
Valeur du bâtiment :	0 $
Valeur de l'immeuble :	77 600 $

Rôle triennial : 2022 - 2024	
Date de référence au marché :	2020-07-01
Valeur du terrain :	80 200 $
Valeur du bâtiment :	0 $
Valeur de l'immeuble :	80 200 $

5. Répartition fiscale

Retour au menu

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :	Résiduelle

Valeur imposable de l'immeuble :	80 200 $	Valeur non imposable de l'immeuble :	0 $

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 16 mai 2024. Des modifications éventuelles au rôle d'évaluation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.

22 mai 2024
10h33

Rôle d'évaluation foncière

Shawinigan
en vigueur pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024

1. Identification de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Adresse :	100, ROUTE 155
Cadastre(s) et numéro(s) de lot :	4458809
Numéro matricule :	6868-68-3252-0-000-0000
Utilisation prédominante :	SERVICE PUBLIC (INFRASTRUCTURE)
Numéro d'unité de voisinage :	A487
Dossier no :	351778

2. Propriétaire

Retour au menu

Nom :	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE SHAWINIGAN INC.
Statut aux fins d'imposition scolaire :	Non disponible
Adresse postale :	1250 AVENUE DE LA STATION, SHAWINIGAN QC G9N 8K9
Date d'inscription au rôle :	2016-03-21

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	872,17 m
Superficie :	1 256 193,750 m2

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	1
Année de construction :	1993
Aire d'étages :	82,6 m2
Genre de construction :	Non disponible
Lien physique :	Détaché
Nombre de logements :	0
Nombre de locaux non résidentiels :	1
Nombre de chambres locatives :	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Retour au menu

Rôle triennial : 2019 - 2021		**Rôle triennial : 2022 - 2024**	
Date de référence au marché :	2017-07-01	**Date de référence au marché :**	2020-07-01
Valeur du terrain :	535 200 $	**Valeur du terrain :**	719 900 $
Valeur du bâtiment :	195 800 $	**Valeur du bâtiment :**	377 400 $
Valeur de l'immeuble :	731 000 $	**Valeur de l'immeuble :**	1 097 300 $

5. Répartition fiscale

Retour au menu

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :	Non résidentiel classe 10		
Valeur imposable de l'immeuble :	1 097 300 $	**Valeur non imposable de l'immeuble :**	0 $

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 16 mai 2024. Des modifications éventuelles au rôle d'évaluation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.

22 mai 2024
10h34

Rôle d'évaluation foncière

Shawinigan
en vigueur pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024

1. Identification de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Adresse :	CHEMIN DES NAVIGATEURS
Cadastre(s) et numéro(s) de lot :	5254934, 5896075
Numéro matricule :	6767-28-4497-0-000-0000
Utilisation prédominante :	ESPACE DE TERRAIN NON AMÉNAGÉ ET NON EXPLOITÉ (EXCLUANT L'EXPLOITATION NON COMMERCIALE DE LA FORÊT)
Numéro d'unité de voisinage :	E442
Dossier no :	986712

2. Propriétaire

Retour au menu

Nom :	VILLE DE SHAWINIGAN
Statut aux fins d'imposition scolaire :	Non disponible
Casier postal :	C.P. 400,
Adresse postale :	550 AVENUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, SHAWINIGAN QC G9N 6V3
Date d'inscription au rôle :	2014-05-20

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	
Superficie :	27 054,600 m2

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	0
Année de construction :	
Aire d'étages :	Non disponible
Genre de construction :	Non disponible
Lien physique :	Non disponible
Nombre de logements :	0
Nombre de locaux non résidentiels :	0
Nombre de chambres locatives :	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Retour au menu

Rôle triennial : 2019 - 2021

Date de référence au marché :	2017-07-01
Valeur du terrain :	100 $
Valeur du bâtiment :	0 $
Valeur de l'immeuble :	100 $

Rôle triennial : 2022 - 2024

Date de référence au marché :	2020-07-01
Valeur du terrain :	100 $
Valeur du bâtiment :	0 $
Valeur de l'immeuble :	100 $

5. Répartition fiscale

Retour au menu

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Résiduelle

Valeur imposable de l'immeuble : 0 $ **Valeur non imposable de l'immeuble :** 100 $

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
Terrain non imposable	100 $
Immeuble non imposable (non compensable)	100 $

Source législative

Nom de la loi	Article	Alinéa
Loi sur la fiscalité municipale	204	3

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 16 mai 2024. Des modifications éventuelles au rôle d'évaluation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.

22 mai 2024
10h54

Rôle d'évaluation foncière

Shawinigan
en vigueur pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024

1. Identification de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Adresse :	ROUTE DES DEFRICHEURS
Cadastre(s) et numéro(s) de lot :	6480629, 4458872
Numéro matricule :	6969-72-4927-0-000-0000
Utilisation prédominante :	EXPLOITATION FORESTIÈRE ET SERVICES CONNEXES
Numéro d'unité de voisinage :	A487
Dossier no :	555900

2. Propriétaire

Retour au menu

Nom :	SOLIFOR MAURICIE SOCIETE EN COMMANDITE
Statut aux fins d'imposition scolaire :	Non disponible
Adresse postale :	200 - 1500 RUE METIVIER, LEVIS QC G6V 0P6
Date d'inscription au rôle :	2009-08-26

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	834,78 m
Superficie :	1 723 933,875 m2

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	0
Année de construction :	
Aire d'étages :	Non disponible
Genre de construction :	Non disponible
Lien physique :	Non disponible
Nombre de logements :	0
Nombre de locaux non résidentiels :	0
Nombre de chambres locatives :	0

Superficie à vocation forestière enregistrée (SVFE)

Superficie totale :	1 659 429,300 m2
Superficie en zone agricole :	0,000 m2

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Retour au menu

Rôle triennal : 2019 - 2021

Date de référence au marché :	2017-07-01
Valeur du terrain :	572 700 $
Valeur du bâtiment :	0 $
Valeur de l'immeuble :	572 700 $

Rôle triennal : 2022 - 2024

Date de référence au marché :	2020-07-01
Valeur du terrain :	476 400 $
Valeur du bâtiment :	0 $
Valeur de l'immeuble :	476 400 $

5. Répartition fiscale

Retour au menu

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation :	Forestier Résiduelle
Valeur imposable de l'immeuble :	476 400 $
Valeur non imposable de l'immeuble :	0 $

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
Terrain imposable	2 100 $
Terrain imposable à vocation forestière	474 300 $
Immeuble imposable	476 400 $

Source législative

Nom de la loi	Article	Alinéa
Loi sur la fiscalité municipale	244.36.0.1	1

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 16 mai 2024. Des modifications éventuelles au rôle d'évaluation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.

22 mai 2024
10h55

Rôle d'évaluation foncière

Shawinigan
en vigueur pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024

1. Identification de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Adresse :	ROUTE DES DEFRICHEURS
Cadastre(s) et numéro(s) de lot :	6541796, 6541795
Numéro matricule :	6967-19-8547-0-000-0000
Utilisation prédominante :	ESPACE DE TERRAIN NON AMÉNAGÉ ET NON EXPLOITÉ (EXCLUANT L'EXPLOITATION NON COMMERCIALE DE LA FORÊT)
Numéro d'unité de voisinage :	I464
Dossier no :	351749

2. Propriétaire

Retour au menu

Nom :	VILLE DE SHAWINIGAN
Statut aux fins d'imposition scolaire :	Non disponible
Casier postal :	C.P. 400,
Adresse postale :	550 AVENUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, SHAWINIGAN QC G9N 6V3
Date d'inscription au rôle :	2013-02-07

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Retour au menu

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale :	457,84 m
Superficie :	976 726,625 m2

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages :	0
Année de construction :	
Aire d'étages :	Non disponible
Genre de construction :	Non disponible
Lien physique :	Non disponible
Nombre de logements :	0
Nombre de locaux non résidentiels :	0
Nombre de chambres locatives :	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Retour au menu

Rôle triennial : 2019 - 2021

Date de référence au marché :	2017-07-01
Valeur du terrain :	125 900 $
Valeur du bâtiment :	0 $
Valeur de l'immeuble :	125 900 $

Rôle triennial : 2022 - 2024

Date de référence au marché :	2020-07-01
Valeur du terrain :	1 220 900 $
Valeur du bâtiment :	0 $
Valeur de l'immeuble :	1 220 900 $

5. Répartition fiscale

Retour au menu

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Résiduelle

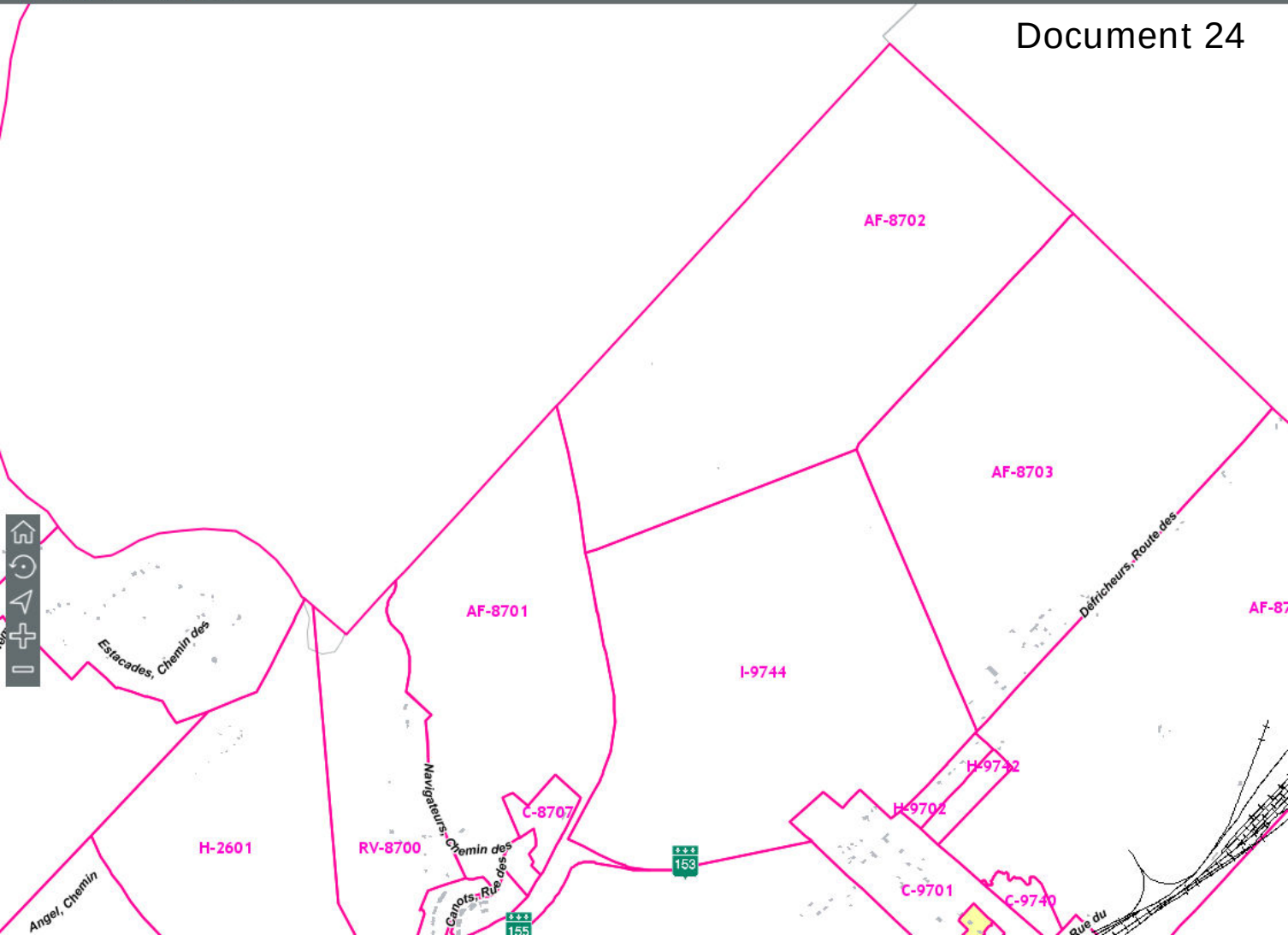
Valeur imposable de l'immeuble : 0 $ **Valeur non imposable de l'immeuble :** 1 220 900 $

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
Terrain non imposable	1 220 900 $
Bâtiment non imposable	0 $
Immeuble non imposable (non compensable)	1 220 900 $

Source législative

Nom de la loi	Article	Alinéa
Loi sur la fiscalité municipale	204	3
Loi sur la fiscalité municipale	204	3


AF-8702
AF-8703
AF-8701
I-9744
Estacades, Chemin des
Défricheurs, Route des
Navigateurs, Chemin des
Canots, Rue des
C-8707
H-2601
RV-8700
H-9702
C-9701
C-9740
153
155
Angel, Chemin

Grille des spécifications

Numéro de zone : 8700

Dominance de la zone : RV

USAGES	**Habitation**	unifamiliale	h1	●						
		bi et trifamiliale	h2							
		multifamiliale	h3							
		multifamiliale collective	h4							
		maison mobile	h5							
	Commerce	détail et services de proximité	c1							
		détail local et serv. prof. et spéc.	c2							
		héberg., rest., divert. et à caract. récréotour.	c3							
		détail et de serv. contraignants	c4							
		débits d'essence	c5							
		commerces et serv. liés à l'auto.	c6							
		gros, lourd et act. para-indust.	c7							
	Industrie	prestige	i1							
		légère	i2							
		lourde	i3							
		extractive	i4							
	Instit., public & communautaire	parcs, terrains de jeu et esp. nat.	p1							
		institutionnel et administratif	p2							
		communautaire	p3							
		infrastructures et équipements	p4							
	Agricole	culture du sol	a1							
		agriculture forest. et sylviculture	a2							
		élevage	a3							
		élevage en réclusion	a4							
	Cons.	conservation	n1							
		récréation	n2							
	Autres	usage spécifiquement permis								
		usage spécifiquement exclu								
NORMES PRESCRITES	**Structure**	isolée (i)		●						
		jumelée (j)								
		contiguë (c)								
	Marges	avant (m)	min.	7,5						
		latérale (m)	min.	1,5						
		latérales totales (m)	min.	3,5						
		arrière (m)	min.	7						
	Bâtiment	largeur (m)	min.	7,3						
		hauteur (étages)	min.	1						
			max.	2						
		hauteur (m)	min.	4						
			max.	10						
		superficie d'implantation (m^2)	min.	60						
RAPPORT		logement/bâtiment	max.							
		espace bâti/terrain	max.							
		plancher/terrain (C.O.S.)	max.							
TERRAIN	largeur (m)	terrain intérieur	min.	A						
		terrain d'angle	min.	A						
	profondeur (m)		min.	B						
	superficie (m^2)	terrain intérieur	min.	C						
		terrain d'angle	min.	C						
DISCR		P.I.I.A.		●						
		usages conditionnels								

VILLE DE SHAWINIGAN
UN COURANT D'ÉNERGIES

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Usage spécifiquement permis :

Usage spécifiquement exclu :

NOTES PARTICULIÈRES

Art. 129 - Abri sommaire en zones agroforestières et en zones rurales ou de villégiature.

A : Larg. min. : 0 serv. = 50, 1 serv. = 30, 2 serv. = 20/25.
B : Prof. min. : 0 serv. = 75, 1 serv. = 30, 2 serv. = 45 m.
C : Sup. min. : 0 serv. = 4 000, 1 serv. = 2 000, 2 serv. = 750.

Zone de réserve

AMENDEMENTS

Date	Règlement
2011-10-01	SH-550.2
2018-01-27	SH-550.42
2021-07-17	SH-550.55
2023-12-16	SH-550.79

Grille des spécifications

Numéro de zone : 8701

Dominance de la zone : AF

VILLE DE SHAWINIGAN
UN COURANT D'ÉNERGIES

USAGES	Habitation	unifamiliale	h1	●						
		bi et trifamiliale	h2							
		multifamiliale	h3							
		multifamiliale collective	h4							
		maison mobile	h5							
	Commerce	détail et services de proximité	c1			●				
		détail local et serv. prof. et spéc.	c2							
		héberg., rest., divert. et à caract. récréotour.	c3							
		détail et de serv. contraignants	c4							
		débits d'essence	c5			●				
		commerces et serv. liés à l'auto.	c6							
		gros, lourd et act. para-indust.	c7							
	Industrie	prestige	i1							
		légère	i2							
		lourde	i3							
		extractive	i4							
	Instit., public & communautaire	parcs, terrains de jeu et esp. nat.	p1							
		institutionnel et administratif	p2							
		communautaire	p3							
		infrastructures et équipements	p4							
	Agricole	culture du sol	a1							
		agriculture forest. et sylviculture	a2		●					
		élevage	a3		●					
		élevage en réclusion	a4							
	Cons.	conservation	n1							
		récréation	n2							
	Autres	usage spécifiquement permis				●				
		usage spécifiquement exclu								
NORMES PRESCRITES	Structure	isolée (i)		●	●	●				
		jumelée (j)								
		contiguë (c)								
	Marges	avant (m)	min.	7,5	12	12				
		latérale (m)	min.	2	3	3				
		latérales totales (m)	min.	3.5	6	6				
		arrière (m)	min.	7	3	3				
	Bâtiment	largeur (m)	min.	7						
		hauteur (étages)	min.	1	1	1				
			max.	2		2				
		hauteur (m)	min.	4	3	4				
			max.	10		10				
		superficie d'implantation (m^2)	min.	60						
RAPPORT		logement/bâtiment	max.							
		espace bâti/terrain	max.							
		plancher/terrain (C.O.S.)	max.		0,10					
TERRAIN		largeur (m) terrain intérieur	min.	D	D	D				
		largeur (m) terrain d'angle	min.	D	D	D				
		profondeur (m)	min.	E	E	E				
		superficie (m^2) terrain intérieur	min.	F	F	F				
		superficie (m^2) terrain d'angle	min.	F	F	F				
DISCR		P.I.I.A.		●						
		usages conditionnels								

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Usage spécifiquement permis :

581 - Restauration avec service complet ou restreint
582 - Établissement où l'on sert à boire (boissons alcoolisées) et activités diverses
5892 - Comptoir fixe (frites, burger, hot-dogs ou crème glacée)
5899 -Autres activités de la restauration

Usage spécifiquement exclu :

NOTES PARTICULIÈRES

Art. 129 - Abri sommaire en zones agroforestières et en zones rurales ou de villégiature.
Art. 399 - Chenils et services de garderie pour chiens.

D : Larg. min. : 0 serv. = 50, 1 serv. = 25, 2 serv. = 20/25.
E : Prof. min. : 0 serv. = 50, 1 serv. = 40, 2 serv. = 30.
F : Sup. min. : 0 serv. = 5 000, 1 serv. = 5 000, 2 serv. = 5 000.

Zone de réserve

AMENDEMENTS

Date	Règlement
2014-06-21	SH-550.19
2015-02-21	SH-550.26
2021-07-17	SH-550.55

Grille des spécifications

Numéro de zone : 9744

Dominance de la zone : I

USAGES	Habitation	unifamiliale	h1							
		bi et trifamiliale	h2							
		multifamiliale	h3							
		multifamiliale collective	h4							
		maison mobile	h5							
	Commerce	détail et services de proximité	c1							
		détail local et serv. prof. et spéc.	c2							
		héberg., rest., divert. et à caract. récréotour.	c3							
		détail et de serv. contraignants	c4							
		débits d'essence	c5							
		commerces et serv. liés à l'auto.	c6							
		gros, lourd et act. para-indust.	c7	●						
	Industrie	prestige	i1		●					
		légère	i2		●					
		lourde	i3			●				
		extractive	i4							
	Instit., public & communautaire	parcs, terrains de jeu et esp. nat.	p1	●						
		institutionnel et administratif	p2							
		communautaire	p3							
		infrastructures et équipements	p4	●						
	Agricole	culture du sol	a1							
		agriculture forest. et sylviculture	a2							
		élevage	a3							
		élevage en réclusion	a4							
	Cons.	conservation	n1							
		récréation	n2							
	Autres	usage spécifiquement permis			●					
		usage spécifiquement exclu								
NORMES PRESCRITES	Structure	isolée (i)		●	●	●				
		jumelée (j)								
		contiguë (c)								
	Marges	avant (m)	min.	20	20	30				
		latérale (m)	min.	3	3	30				
		latérales totales (m)	min.	6	6	60				
		arrière (m)	min.	3	3	30				
	Bâtiment	largeur (m)	min.							
		hauteur (étages)	min.							
			max.							
		hauteur (m)	min.							
			max.							
		superficie d'implantation (m^2)	min.							
RAPPORT		logement/bâtiment	max.							
		espace bâti/terrain	max.							
		plancher/terrain (C.O.S.)	max.							
TERRAIN	largeur (m)	terrain intérieur	min.	G	21	21				
		terrain d'angle	min.	G	25	25				
	profondeur (m)		min.	30	45	45				
	superficie (m^2)	terrain intérieur	min.	H	945	945				
		terrain d'angle	min.	H	1125	1125				
DISCR		P.I.I.A.								
		usages conditionnels								

VILLE DE SHAWINIGAN
UN COURANT D'ÉNERGIES

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Usage spécifiquement permis :

9808 – Production de marijuana à des fins médicales et récréatives

Usage spécifiquement exclu :

NOTES PARTICULIÈRES

Art. 521.1 - Dispositions particulières à la zone I-9744

G : Largeur min (t.i./t.a.) i : 16/21 j : 12/18 c : 7/14

H : Superficie min (t.i./t.a.) i : 480/630 j : 360/540 c : 210/420

Zone de réserve

AMENDEMENTS

Date	Règlement
2013-05-04	SH-550.8
2018-09-08	SH-550.44

Grille des spécifications

Numéro de zone : 8702

Dominance de la zone : AF

USAGES	Habitation	unifamiliale	h1							
		bi et trifamiliale	h2							
		multifamiliale	h3							
		multifamiliale collective	h4							
		maison mobile	h5							
	Commerce	détail et services de proximité	c1							
		détail local et serv. prof. et spéc.	c2							
		héberg., rest., divert. et à caract. récréotour.	c3							
		détail et de serv. contraignants	c4							
		débits d'essence	c5							
		commerces et serv. liés à l'auto.	c6							
		gros, lourd et act. para-indust.	c7							
	Industrie	prestige	i1							
		légère	i2							
		lourde	i3							
		extractive	i4							
	Instit., public & communautaire	parcs, terrains de jeu et esp. nat.	p1							
		institutionnel et administratif	p2							
		communautaire	p3							
		infrastructures et équipements	p4	●						
	Agricole	culture du sol	a1	●						
		agriculture forest. et sylviculture	a2	●						
		élevage	a3	●						
		élevage en réclusion	a4							
	Cons.	conservation	n1							
		récréation	n2							
	Autres	usage spécifiquement permis		●						
		usage spécifiquement exclu		●						
NORMES PRESCRITES	Structure	isolée (i)		●						
		jumelée (j)								
		contiguë (c)								
	Marges	avant (m)	min.	12						
		latérale (m)	min.	3						
		latérales totales (m)	min.	6						
		arrière (m)	min.	3						
	Bâtiment	largeur (m)	min.							
		hauteur (étages)	min.	1						
			max.							
		hauteur (m)	min.	3						
			max.							
		superficie d'implantation (m^2)	min.							
RAPPORT		logement/bâtiment	max.							
		espace bâti/terrain	max.							
		plancher/terrain (C.O.S.)	max.	0,10						
TERRAIN	largeur (m)	terrain intérieur	min.	D						
		terrain d'angle	min.	D						
	profondeur (m)		min.	E						
	superficie (m^2)	terrain intérieur	min.	F						
		terrain d'angle	min.	F						
DISCR		P.I.I.A.								
		usages conditionnels								

VILLE DE SHAWINIGAN
UN COURANT D'ÉNERGIES

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Usage spécifiquement permis :

4856 - Dépotoir pour les rebuts industriels

Usage spécifiquement exclu :

8137 - Production de cannabis.

NOTES PARTICULIÈRES

D : Larg. min. : 0 serv. = 50, 1 serv. = 25, 2 serv. = 20/25.
E : Prof. min. : 0 serv. = 50, 1 serv. = 40, 2 serv. = 30.
F : Sup. min. : 0 serv. = 5 000, 1 serv. = 5 000, 2 serv. = 5 000.

Zone de réserve

AMENDEMENTS

Date	Règlement
2018-09-30	SH-550.45
2022-08-30	SH-550.72

Grille des spécifications

Numéro de zone : 8703

Dominance de la zone : AF

VILLE DE SHAWINIGAN — un courant d'énergies

USAGES	Habitation	unifamiliale	h1	●						
		bi et trifamiliale	h2							
		multifamiliale	h3							
		multifamiliale collective	h4							
		maison mobile	h5							
	Commerce	détail et services de proximité	c1							
		détail local et serv. prof. et spéc.	c2							
		héberg., rest., divert. et à caract. récréotour.	c3							
		détail et de serv. contraignants	c4							
		débits d'essence	c5							
		commerces et serv. liés à l'auto.	c6							
		gros, lourd et act. para-indust.	c7							
	Industrie	prestige	i1							
		légère	i2							
		lourde	i3							
		extractive	i4							
	Instit., public & communautaire	parcs, terrains de jeu et esp. nat.	p1							
		institutionnel et administratif	p2							
		communautaire	p3							
		infrastructures et équipements	p4							
	Agricole	culture du sol	a1		●					
		agriculture forest. et sylviculture	a2		●					
		élevage	a3		●					
		élevage en réclusion	a4							
	Cons.	conservation	n1							
		récréation	n2							
	Autres	usage spécifiquement permis								
		usage spécifiquement exclu			●					
NORMES PRESCRITES	Structure	isolée (i)		●	●					
		jumelée (j)								
		contiguë (c)								
	Marges	avant (m)	min.	7,5	7,5					
		latérale (m)	min.	1,5	2					
		latérales totales (m)	min.	3.5	5					
		arrière (m)	min.	7	6					
	Bâtiment	largeur (m)	min.	7,3						
		hauteur (étages)	min.	1	1					
			max.	2	2					
		hauteur (m)	min.	4	4					
			max.	10	8					
		superficie d'implantation (m^2)	min.	60						
RAPPORT		logement/bâtiment	max.							
		espace bâti/terrain	max.							
		plancher/terrain (C.O.S.)	max.		0,60					
TERRAIN	largeur (m)	terrain intérieur	min.	D	D					
		terrain d'angle	min.	D	D					
	profondeur (m)		min.	E	E					
	superficie (m^2)	terrain intérieur	min.	F	F					
		terrain d'angle	min.	F	F					
DISCR	P.I.I.A.									
	usages conditionnels									

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Usage spécifiquement permis :

Usage spécifiquement exclu :

8137 - Production de cannabis.

NOTES PARTICULIÈRES

Art. 399 - Chenils et services de garderie pour chiens.
Art. 415 - Abri forestier.

D : Larg. min. : 0 serv. = 50, 1 serv. = 25, 2 serv. = 20/25.
E : Prof. min. : 0 serv. = 50, 1 serv. = 40, 2 serv. = 30.
F : Sup. min. : 0 serv. = 5 000, 1 serv. = 5 000, 2 serv. = 5 000.

Zone de réserve

AMENDEMENTS

Date	Règlement
2011-10-01	SH-550.2
2014-06-21	SH-550.19
2022-08-30	SH-550.72
2023-12-16	SH-550.79

Grille des spécifications

Numéro de zone : 8704

Dominance de la zone : AF

USAGES	Habitation	unifamiliale	h1	●	●					
		bi et trifamiliale	h2			●				
		multifamiliale	h3							
		multifamiliale collective	h4				●			
		maison mobile	h5							
	Commerce	détail et services de proximité	c1							
		détail local et serv. prof. et spéc.	c2							
		héberg., rest., divert. et à caract. récréotour.	c3							
		détail et de serv. contraignants	c4							
		débits d'essence	c5							
		commerces et serv. liés à l'auto.	c6							
		gros, lourd et act. para-indust.	c7							
	Industrie	prestige	i1							
		légère	i2							
		lourde	i3							
		extractive	i4							
	Instit., public & communautaire	parcs, terrains de jeu et esp. nat.	p1							
		institutionnel et administratif	p2							
		communautaire	p3							
		infrastructures et équipements	p4							
	Agricole	culture du sol	a1							
		agriculture forest. et sylviculture	a2					●		
		élevage	a3					●		
		élevage en réclusion	a4							
	Cons.	conservation	n1							
		récréation	n2							
	Autres	usage spécifiquement permis								
		usage spécifiquement exclu								
NORMES PRESCRITES	Structure	isolée (i)		●		●	●	●		
		jumelée (j)			●					
		contiguë (c)								
	Marges	avant (m)	min.	7,5	7,5	7,5	8	9		
		latérale (m)	min.	2	0	2	4	3		
		latérales totales (m)	min.	3,5	2	3,5	5,5	6		
		arrière (m)	min.	7	7	7	8	3		
	Bâtiment	largeur (m)	min.	7	6	7	7			
		hauteur (étages)	min.	1	1	2	2	1		
			max.	2	2	2	3	3		
		hauteur (m)	min.	4	4	6	6	4		
			max.	10	10	10	11	12		
		superficie d'implantation (m^2)	min.	60	50	65	100			
RAPPORT		logement/bâtiment	max.			2				
		espace bâti/terrain	max.							
		plancher/terrain (C.O.S.)	max.				0,35	0,35		
TERRAIN	largeur (m)	terrain intérieur	min.	D	D	D	D	D		
		terrain d'angle	min.	D	D	D	D	D		
	profondeur (m)		min.	E	E	E	E	E		
	superficie (m^2)	terrain intérieur	min.	F	F	F	F	F		
		terrain d'angle	min.	F	F	F	F	F		
DISCR		P.I.I.A.								
		usages conditionnels								

VILLE DE SHAWINIGAN
UN COURANT D'ÉNERGIES

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Usage spécifiquement permis :

Usage spécifiquement exclu :

NOTES PARTICULIÈRES

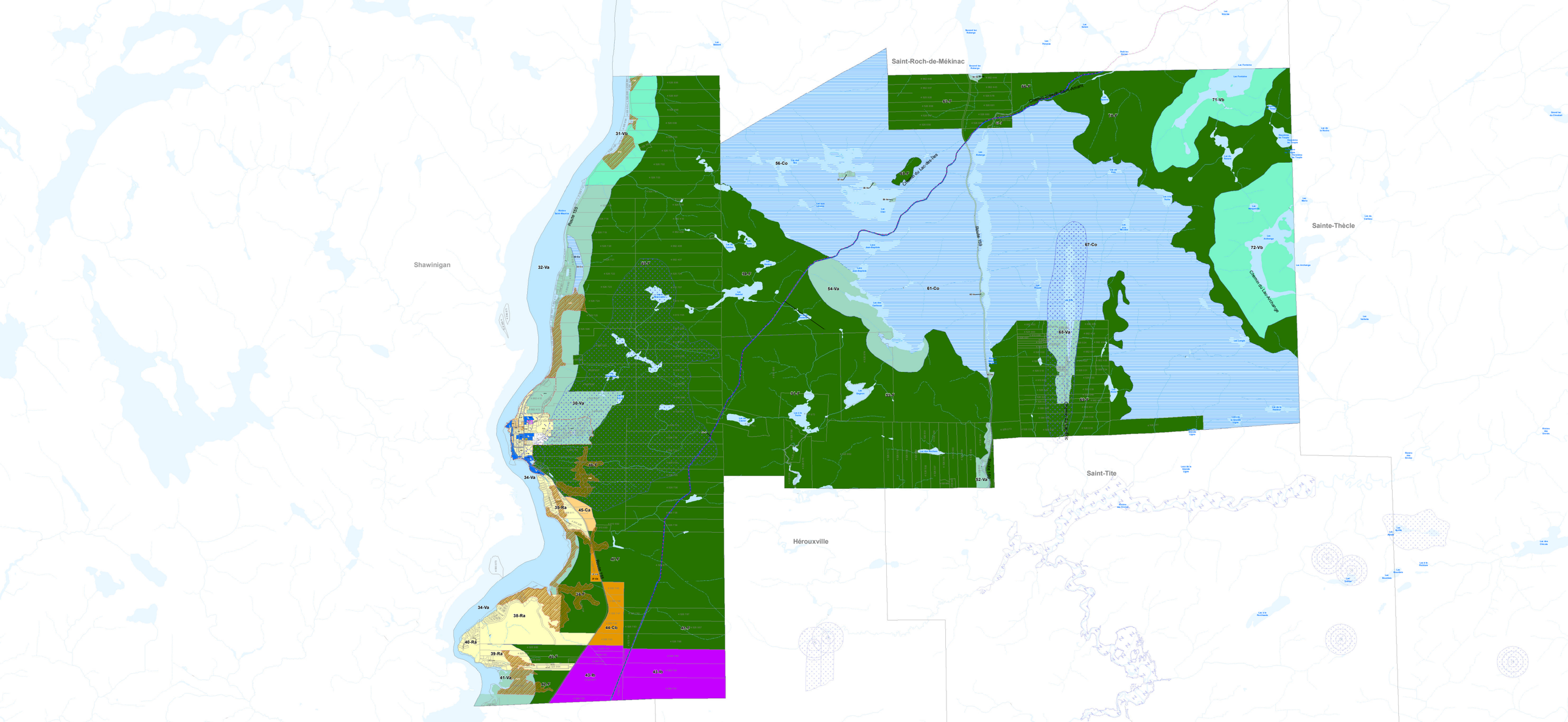
Art. 129 - Abri sommaire en zones agroforestières et en zones rurales ou de villégiature.
Art. 399 - Chenils et services de garderie pour chiens.

D : Larg. min. : 0 serv. = 50, 1 serv. = 25, 2 serv. = 20/25.
E : Prof. min. : 0 serv. = 50, 1 serv. = 40, 2 serv. = 30.
F : Sup. min. : 0 serv. = 5 000, 1 serv. = 5 000, 2 serv. = 5 000.

Zone de réserve

AMENDEMENTS

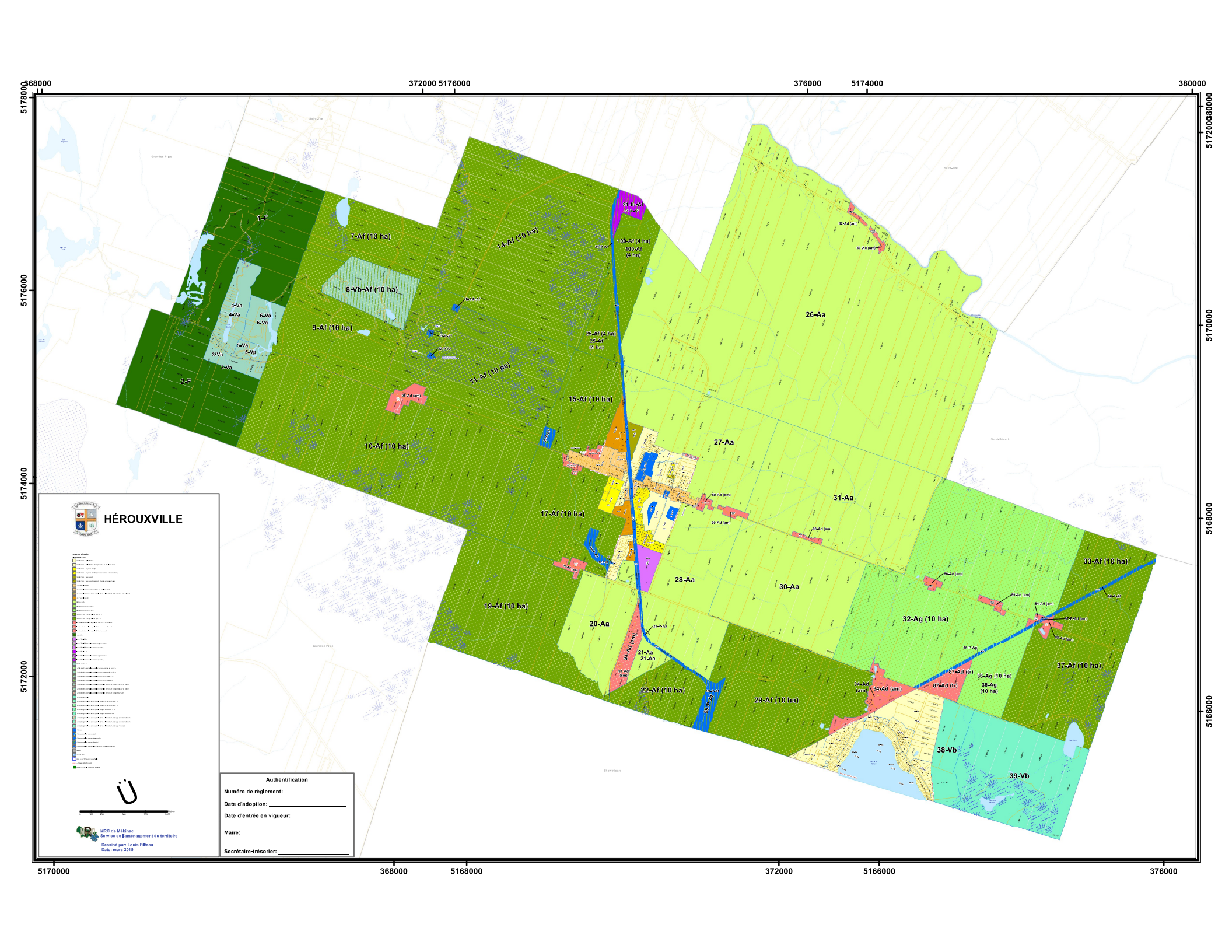
Date	Règlement
2014-06-21	SH-550.19
2021-07-17	SH-550.55
2023-12-16	SH-550.79


Saint-Roch-de-Mékinac
Shawinigan
Sainte-Thècle
Saint-Tite
Hérouxville
Route 155
Chemin du Lac-des-Îles
Chemin du Lac-Archange
31-Vb
32-Va
56-Co
54-Va
61-Co
67-Co
71-Vb
72-Vb
68-Va
52-Va
30-Va
34-Va
35-Ra
45-Ca
38-Ra
44-Cb
40-Ra
39-Ra
41-Va
43-Ra
63-Hc

CLASSE	SOUS-CLASSE		REGROUPEMENT PARTICULIER	Renvoi à l'article du règlement de zonage	41-Va	42-F	43-Ib	44-Cb	45-Ca	46-F	47-F	48-F	49-F	50-F	51-F	52-Va	53-F	54-Va	55-P	56-Co	57-Va	58-Va	59-Va	60-F
RÉSIDENTIELLE "R"	a) Unifamiliale			Annexe C	X	X		X	X	N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2	X	X	X			X	X	X	X
	b) Bifamiliale, trifamiliale et quadrifamiliale					X		X	X	N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
	c) Multifamiliale et collective					X		X	X	N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
	m) Maison mobile					X				N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
COMMERCIALE ET DE SERVICES "C"	a) Légère		Agrocommercial	Annexe C		X		X		N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
			Agrotouristique		X	X		X	X	N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2	X	X	X			X	X	X	X
			Atelier artisanal	15.2		X		X	X	N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
			Casse-croûte	15.7		X		X	X	N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
			Kiosque de vente et étalage extérieur temporaire	13.3		X		X	X	N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
			Récréotouristique	Annexe C		X		X	X	N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
			Usage domestique	15.1	X	X		X	X	N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2	X	X	X			X	X	X	X
			Autres commerces légers	Annexe C		X		X	X	N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
	b) Lourde		Camping	15.5		X				N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
			Cours à ferraille et cimetière d'automobiles	16.2			X																	
			Établissement à caractère érotique	4.4			X																	
			Commerces incommodants	Annexe C		X	X	X		N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
			Autres commerces lourds			X	X	X		N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
INDUSTRIELLE "I"	a) Légère		Atelier artisanal	15.2		X		X		N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
			Industries légères	Annexe C			X																	
	b) Lourde		Agroforestier			X	X			N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
			Autres industries lourdes				X																	
PUBLIQUE "P"	a) Institutionnelle			Annexe C		X				N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
	b) Utilité publique				N.B. 3, 6, 22	X	N.B. 6	N.B. 6	N.B. 6	N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2	N.B. 3, 6	X	N.B. 3, 6	N.B. 2	N.B. 1	N.B. 3, 6	N.B. 3, 6	N.B. 3, 6	X
	c) Matières résiduelles		Matétiaux secs																					
			Écocentre																					
			Boues																					
			Autres matières résiduelles				N.B. 21																	
	d) Autres usages publics					X			X	N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
RÉCRÉATIVE "V"	a) Douce			Annexe C	X	X				N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2	X	X	X			X	X	X	X
	b) Générale		Agrotouristique			X				N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
			Récréotouristique			X				N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
			Autres activités récréatives générales			X				N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
AGRICOLE "A"			Culture	Annexe C		X	X			N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
			Élevage							N.B. 2	N.B. 2	N.B. 2	N.B. 2	N.B. 2	N.B. 2		N.B. 20							
			Atelier artisanal	15.2		X		X		N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
			Élevage domestique	15.3		X				N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
FORESTIÈRE "F"			Exploitation des ressources forestières	Annexe C	N.B. 15	X				N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2	N.B. 15	X	N.B. 15			N.B. 15	N.B. 15	N.B. 15	X
			Autres usages forestiers			X				N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
MINIÈRE "M"			Carrière, gravière et sablière	16.3		X	X			N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
			Autres usages miniers	Annexe C		X	X			N.B. 2	X	X	N.B. 2	X	N.B. 2		X							X
NORMES RELATIVES AUX BÂTIMENTS	Bâtiment principal	Hauteur maximum	Mètre	6.3	11			12	12							11		11			11	11	11	
			Étage	6.3	2			3	3							2		2			2	2	2	
		Dimensions minimales	Superficie	8.1	Voir article 8.1																			
			Façade		Voir article 8.1																			
NORMES D'IMPLANTATION	Marge de recul avant minimale (m)			7.1	N.B.4	N.B.4	N.B.4	N.B.4	N.B.4	N.B.4	N.B.4	7,6	7.6	7.6	7.6	N.B.4	N.B.4	7.6	N.B.4	N.B.4	7.6	7.6	7.6	7,6
	Usages et constructions interdits dans la cour avant			7.5	X	X	X	X	X	X	X						X		X					
	Marge de recul arrière minimale (m)			7.1	7	7	10	5	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7		7	7	7	7
	Marge de recul latérale minimale (m)			7.1	2	3	10	2	2	3	3	3	3	3	3	2	3	2	2		2	2	2	3
	Somme des marges de recul latérales minimales (m)			7.1	7	9	20	7	5	9	9	9	9	9	9	7	9	7	7		7	7	7	9
NORMES SPÉCIALES	Entreposage		Type	25.1	1	2	3	2	1	2	2	2	2	2	2	1	2	1	2		1	1	1	2

NOTES

N.B. 1 Seulement les constructions et usages correspondants au code 4567 - Sentiers pédestres (incluant raquette, ski de fond et patin).
N.B. 2 Construction et usages permis selon la section 23 du règlement de zonage.
N.B. 3 Seulement les usages prévus à l'article 4.5 à l'exception des sentiers récréatifs motorisés (4565)
N.B. 4 Lorsque le terrain est adjacent à la route 155, la marge de recul avant minimale est de 15 mètres. Lorsque le terrain est adjacent à la route 159, la marge de recul avant minimale est de 10 mètres. Lorsque le terrain est adjacent à toute autre rue ou route, la marge de recul avant minimale est de 7,6 mètres. (Zonage Art. 8.5)
N.B. 5 Seulement les usages prévus à l'article 4.5 à l'exception des sentiers équestres (4568)
N.B. 6 Seulement les usages prévus à l'article 4.5 à l'exception des sentiers de traîneau à chiens (4569)
N.B. 7 Seulement les établissements où l'on sert à boire (boissons alcoolisées) et activités diverses (582).
N.B. 8 Élevage de chevaux seulement.
N.B. 9 Gîtes de 5 chambres et moins (5833, 5835).
N.B. 10 Les matières résiduelles de type 8 seulement.
N.B. 11 Les matières résiduelles de type 6 provenant de l'industrie et entreposées de façon temporaire en attendant d'être acheminées au lieu de disposition.
N.B. 12 Les matières résiduelles de type 4 seulement.
N.B. 13 Les matières résiduelles de type 2 à 8 inclusivement.
N.B. 14 Les matières résiduelles de type 1 seulement.
N.B. 15 Production forestière commerciale (831) seulement.
N.B. 16 Seuls les usages correspondants au code 55 (Vente au détail d'automobiles, d'embarcations, d'avions et de leurs accessoires) sont autorisés.
N.B.17 Seulement les constructions et usages correspondants aux codes 7442 (rampe d'accès et stationnement) et 76 (parc).
N.B. 18 Constructions et usages permis selon la section 19 du règlement de zonage.
N.B. 19 Constructions et usages correspondant au code d'usage numéro 348 (Industrie de la construction et de la réparation d'embarcations) seulement.
N.B. 20 Seulement les élevages dont la charge d'odeur (Section 18 - Règlement de zonage) obtenue en multipliant le paramètre "C" (potentiel d'odeur) par le paramètre "D" (type de fumier) sera inférieur à 0,8.
N.B. 21 Les matières résiduelles de type 7 seulement.
N.B. 22 Les sentiers récréatifs motorisés (4565) sont permis uniquement sur la rivière Saint-Maurice.


HÉROUXVILLE
1-F
2-F
3-Va
4-Va
5-Va
6-Va
7-Af (10 ha)
8-Vb-Af (10 ha)
9-Af (10 ha)
10-Af (10 ha)
11-Af (10 ha)
14-Af (10 ha)
15-Af (10 ha)
17-Af (10 ha)
19-Af (10 ha)
20-Aa
21-Aa
22-Af (10 ha)
25-Af (4 ha)
26-Aa
27-Aa
28-Aa
29-Af (10 ha)
30-Aa
31-Aa
32-Ag (10 ha)
33-Af (10 ha)
34-Ad (am)
36-Ag (10 ha)
37-Af (10 ha)
38-Vb
39-Vb
Authentification
Numéro de règlement:
Date d'adoption:
Date d'entrée en vigueur:
Maire:
Secrétaire-trésorier:
MRC de Mékinac
Service de l'aménagement du territoire
Dessiné par: Louis Fiteau
Date: mars 2015
368000
372000
376000
380000
5178000
5176000
5174000
5172000
5170000
5168000
5166000

CLASSE ET SOUS-CLASSE D'USAGE PERMIS				NUMÉRO DE ZONE ET DOMINANCE																			
CLASSE	SOUS-CLASSE	REGROUPEMENT PARTICULIER	Renvoi à l'article du règlement de zonage	1-F	2-F	3-Va	4-Va	5-Va	6-Va	7-Af (10ha)	8-Vb-Af (10ha)	9-Af (10ha)	10-Af (10ha)	11-Af (10ha)	12-P-Af	13-P-Af	14-Af (10ha)	15-Af (10ha)	16-P-Af	17-Af (10ha)	18-P-Af	19-Af (10ha)	20-Aa
RÉSIDENTIELLE "R"	a) Unifamiliale		Annexe C	X	X	X	X	X	X	N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1			N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	N.B.1
	b) Bifamiliale, trifamiliale et quadrifamiliale																						
	c) Multifamiliale et collective																						
	m) Maison mobile			X	X																		
COMMERCIALE ET DE SERVICES "C"	a) Légère	Agrocommercial	Annexe C							N.B.1		N.B.1	N.B.1	N.B.1			N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	N.B.1
		Agrotouristique		X	X	X	X	X	X	N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1			N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	N.B.1
		Atelier artisanal RÉSIDENTIEL	15.2	X	X					N.B.1		N.B.1	N.B.1	N.B.1			N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	N.B.1
		Atelier artisanal COMMERCIAL	15.2																				
		Casse-croûte	15.7																				
		Kiosque de vente et étalage extérieur temporaire	13.3																				
		Récréotouristique	Annexe C	X	X						N.B.1	N.B.1	N.B.1				N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	
		Résidence de tourisme	Annexe C	X	X						N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1			N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	
		Établissement de résidence principale	Annexe C	X	X	X	X	X	X	X	N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1			N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	N.B.1
		Usage domestique	15.1	X	X	X	X	X	X	N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1			N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	N.B.1
		Autres commerces légers	Annexe C								N.B.11												
	b) Lourde	Camping	15.5	X	X						N.B.1												
		Cours à ferraille et cimetière d'automobiles	16.2																			N.B.1	
		Établissement à caractère érotique	4.4																				
		Commerces incommodants	Annexe C																				
		Autres commerces lourds																					
INDUSTRIELLE "I"	a) Légère	Atelier artisanal	15.2	X	X					N.B.1		N.B.1	N.B.1	N.B.1			N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	N.B.1
		Industries légères	Annexe C																				
	b) Lourde	Agroforestier		X	X					N.B.1		N.B.1	N.B.1	N.B.1			N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1		N.B.1	N.B.1
		Autres industries lourdes																					
PUBLIQUE "P"	a) Institutionnelle		Annexe C																				
	b) Utilité publique			X	X	N.B.3	N.B.3	N.B.3	N.B.3	N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1-2	N.B.1-2	N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1
	c) Matières résiduelles	Matétiaux secs																	X				
		Écocentre																	X		X		
		Boues																			X		
		Autres matières résiduelles																			X		
	d) Autres usages publics			X						N.B.1		N.B.1	N.B.1	N.B.1			N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	
RÉCRÉATIVE "V"	a) Douce		Annexe C	X	X	X	X	X	X	N.B.1	N.B.1		N.B.1	N.B.1			N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	
	b) Générale	Agrotouristique		X	X					N.B.1		N.B.1	N.B.1	N.B.1			N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	N.B.1
		Récréotouristique												N.B.1			N.B.1						
		Autres activités récréatives générales																					
	c) Abri sommaire- Camp forestier	Abri sommaire- camp forestier	13.5	x	x	x	x	x	x	n.b.1	N.B.1		N.B.1	n.b.1			N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	
AGRICOLE "A"		Culture	Annexe C	X	X					X	X	X	X	N.B.2			X	X	X	X		X	X
		Élevage								X	X	X	X	N.B.2			X	X	X	X		X	X
		Atelier artisanal	15.2	X	X					N.B.1		N.B.1	N.B.1	N.B.1			N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	N.B.1
		Élevage domestique	15.3	X	X					X	X	X	X	X			X	X		X		X	X
FORESTIÈRE "F"		Exploitation des ressources forestières	Annexe C	X	X	X	X	X	X	N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1	N.B.1			N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	N.B.1
		Autres usages forestiers		X	X					N.B.1		N.B.1	N.B.1	N.B.1			N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	N.B.1
MINIÈRE "M"		Carrière, gravière et sablière	16.3	X	X					N.B.1		N.B.1	N.B.1	N.B.1			N.B.1	N.B.1		N.B.1		N.B.1	
		Autres usages miniers	Annexe C																				
NORMES RELATIVES AUX BÂTIMENTS	Bâtiment principal – Hauteur maximum	Mètre	6.3			11	11	11	11		11												
		Étage	6.3																				
	Bâtiment principal – Dimensions minimales	Superficie	8.1	Voir article 8.1																			
		Façade		Voir article 8.1																			
NORMES D'IMPLANTATION	Marge de recul avant minimale (m)		7.1	7.6	7.6	11	11	11	11	7.6	11	7.6	7.6	7.6	7.6	7.6	N.B.4	N.B.4	7.6	7.6	7.6	7.6	N.B.4
	Usages et constructions interdits dans la cour avant		7.5			X	X	X	X			X	X	X						X		X	X
	Marge de recul arrière minimale (m)		7.1	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
	Marge de recul latérale minimale (m)		7.1	3	3	2	2	2	2	3	2	3	3	3	2	2	3	3	2	3	2	3	3
	Somme des marges de recul latérales minimales (m)		7.1	9	9	7	7	7	7	9	7	9	9	9	7	7	9	9	7	9	7	9	9
NORMES SPÉCIALES	Entreposage	Type	25.1	2	2	1	1	1	1	2	2	2	2	2	3	3	2	2	3	2	3	2	2

NOTES

N.B. 1 Construction et usages permis selon la section 17 "La zone agricole" du règlement de zonage.
N.B. 2 Construction et usages permis selon la section 23 du règlement de zonage.
N.B. 3 Seulement les usages prévus à l'article 4.5 à l'exception des sentiers récréatifs motorisés (4565)
N.B. 4 Lorsque le terrain est adjacent à la route 153, la marge de recul avant minimale est de 75 mètres. Lorsque le terrain est adjacent à la route Lefebvre, ou à la partie du Rang St-Pierre comprise entre la route Lefebvre et le chemin Saint-Timothée, ou au Chemin Saint-Timothée, la marge de recul avant minimale est de 10 mètres. Lorsque le terrain est adjacent à toute autre rue ou route, la marge de recul avant minimale est de 7,6 mètres. (Zonage Art. 8.5)
N.B. 5 Seulement les usages prévus à l'article 4.5 à l'exception des sentiers équestres (4568)
N.B. 6 Seulement les usages prévus à l'article 4.5 à l'exception des sentiers de traîneau à chiens (4569)
N.B. 11 Seul l'usage commerciale «Garderie» (code 6541) est autorisé selon les exigences et conditions de la section 17 «La zone agricole» du règlement de zonage»

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-12 16:00
Lot :	3 924 222	**Radiations :**	2024-07-15 14:32
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 25-1 et 25-2 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2015-07-23	21 722 533	Vente	Vendeur Acheteur	9142-3350 QUÉBEC INC. LAVERGNE, Guy	60 000,00 $		
2023-10-27	28 355 703	Vente	Vendeur Acquéreur	LAVERGNE, Guy LAROCHE, André Fiduciaire à la FIDUCIE FAMILIALE ANDRÉ LAROCHE (2012) LORANGER, Martine Fiduciaire à la FIDUCIE FAMILIALE ANDRÉ LAROCHE (2012)	441 000,00 $		

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	3 924 223	**Radiations :**	2024-07-15 14:32
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 25-1 et 25-2 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2023-10-27	28 355 754	Vente	Vendeur Acquéreur	LAVERGNE, Jean-Marc LAVERGNE, Pierre-Louis et autres GROUPE IMMOBILIER PLACE ST-JEAN INC	459 000,00 $		
2023-10-27	28 355 754	Servitude	1re part 2e part	LAVERGNE, Jean-Marc LAVERGNE, Pierre-Louis et autres GROUPE IMMOBILIER PLACE ST-JEAN INC			

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	3 924 224	**Radiations :**	2024-07-15 14:32
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Lot(s) 25-3-1 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor et partie du (des) lot(s) 25-3-2 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2023-10-27	28 355 754	Vente	Vendeur Acquéreur	LAVERGNE, Jean-Marc LAVERGNE, Pierre-Louis et autres GROUPE IMMOBILIER PLACE ST-JEAN INC	459 000,00 $		

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	3 924 225	**Radiations :**	2024-07-15 14:32
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 25-4 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2023-10-27	28 355 754	Vente	Vendeur Acquéreur	LAVERGNE, Jean-Marc LAVERGNE, Pierre-Louis et autres GROUPE IMMOBILIER PLACE ST-JEAN INC	459 000,00 $		

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-13 10:48
Lot :	3 924 514	**Radiations :**	2024-07-16 12:00
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 25-4 et 25-5 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor. Territoire sans désignation cadastrale.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2009-08-27	16 496 849	Vente	Vendeur Acquéreur	ABITIBI-CONSOLIDATED COMPANY OF CANADA/COMPAGNIE ABITIBI-CONSOLIDATED DU CANADA ABITIBI-CONSOLIDATED INC. SOLIFOR MAURICIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE			
2010-03-09	À 09:00. Modification(s) : Contenance (superficie, volume) Limites (position relative) Mesures Nom du propriétaire Mode d'acquisition, numéro d'inscription du titre. Modification de la concordance : Partie du (des) lot(s) 25-5 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor. Territoire sans désignation cadastrale. Voir plan(s) et/ou document joint : 946201						
2012-08-24	19 363 811	Avis de réserve pour fins publiques	Expropriant Exproprié	VILLE DE SHAWINIGAN INVESTISSEMENTS SEBASCO INC. COSSETTE, JOCELYN et autres			
2013-03-22	19 811 115	Vente	Vendeur Acheteur	SOLIFOR MAURICIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VILLE DE SHAWINIGAN	80 000,00 $ Payé		

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-13 11:36
Lot :	3 924 522	**Radiations :**	2024-07-16 12:00
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 25-4 Rang 5, lot 25 Canton de Radnor. Territoire sans désignation cadastrale.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2009-08-27	16 496 849	Vente	Vendeur Acquéreur	ABITIBI-CONSOLIDATED COMPANY OF CANADA/COMPAGNIE ABITIBI-CONSOLIDATED DU CANADA ABITIBI-CONSOLIDATED INC. SOLIFOR MAURICIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE			
2012-08-24	19 363 811	Avis de réserve pour fins publiques	Expropriant Exproprié	VILLE DE SHAWINIGAN INVESTISSEMENTS SEBASCO INC. COSSETTE, JOCELYN et autres			
2013-03-22	19 811 115	Vente	Vendeur Acheteur	SOLIFOR MAURICIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VILLE DE SHAWINIGAN	80 000,00 $ Payé		

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-13 11:36
Lot :	3 924 523	**Radiations :**	2024-07-16 12:00
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 25-5 Rang 5, lot 25 Canton de Radnor. Territoire sans désignation cadastrale.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2012-08-24	19 363 811	Avis de réserve pour fins publiques	Expropriant Exproprié	VILLE DE SHAWINIGAN INVESTISSEMENTS SEBASCO INC. COSSETTE, JOCELYN et autres			
2013-11-27	20 425 589	Vente	Vendeur Acheteur	INVESTISSEMENTS SÉBASCO INC. VILLE DE SHAWINIGAN	306 800,00 $ Payé		

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	3 925 853	**Radiations :**	2024-07-15 14:32
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 1035, 1036, 1037 et 1038 Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et 25-3-2, 25-4 et 25-5 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor et 25-1, 25-2, 25-3, 25-4 et 25-5 Rang 5, lot 25 Canton de Radnor. Territoire sans désignation cadastrale.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	3 981 864	**Radiations :**	2024-07-15 14:32
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 25-5, 25-6, 25-7 et 25-8 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2009-08-27	16 496 849	Vente	Vendeur Acquéreur	ABITIBI-CONSOLIDATED COMPANY OF CANADA/COMPAGNIE ABITIBI-CONSOLIDATED DU CANADA ABITIBI-CONSOLIDATED INC. SOLIFOR MAURICIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE			
2021-03-25	26 160 378	Hypothèque	Créancier Constituant	La Caisse Populaire de St-Alexis-des-Monts LAJOIE, Marie-Ève BOUDREAULT, Joël	127 200,00 $	6 013 823	
2021-03-31	26 178 575	Vente	Vendeur Acheteur	SOLIFOR MAURICIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BOUDREAULT, Joël LAJOIE, Marie-Ève	100 000,00 $		

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	3 981 866	**Radiations :**	2024-07-15 13:18
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 25-6, 25-7 et 25-8 Rang 5, lot 25 Canton de Radnor.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations

Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	3 981 870	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 25-5 et 25-6 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor et 25-5 et 25-6 Rang 5, lot 25 Canton de Radnor. Territoire sans désignation cadastrale.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	4 458 809	**Radiations :**	2024-07-15 13:18
Date d'établissement :	2009-08-13 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 3 923 379.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2012-08-24	19 363 811	Avis de réserve pour fins publiques	Expropriant Exproprié	VILLE DE SHAWINIGAN INVESTISSEMENTS SEBASCO INC. COSSETTE, JOCELYN et autres			
2016-03-23	22 195 894	Vente	Vendeur Acquéreur	PF RÉSOLU CANADA INC. SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SHAWINIGAN INC.	2 000 000,00 $		
2016-03-23	22 195 904	Hypothèque	Créancier Constituant	PF RÉSOLU CANADA INC. SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SHAWINIGAN INC.	2 400 000,00 $	6 806 304	T 23 293 805

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	23 293 805	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition No 22 195 904 est supprimée.

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-09 14:55
Lot :	3 923 379	**Radiations :**	2024-07-15 13:18
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Lot(s) 25-10, 25-11 et 25-9 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor et partie du (des) lot(s) 123 Canton de Radnor et 25-12, 25-13-1, 25-13-2, 25-14, 25-15, 25-5, 25-6, 25-7 et 25-8 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor et 25-6 Rang 5, lot 25 Canton de Radnor.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2009-08-13	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 4 458 809, 4 458 810 et 4 458 872 Voir plan(s) et/ou document joint : 941531						

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan		**Dates de mise à jour du Registre**
Cadastre :	Cadastre du Québec		**Droits :** 2024-08-13 10:48
Lot :	5 254 934		**Radiations :** 2024-07-15 14:32
Date d'établissement :	2013-05-09 09:00	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre	
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2013-06-03	À 09:00.Modification de la concordance : Partie du (des) lot(s) 25-1 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor. Voir plan(s) et/ou document joint : 1022471						
2014-06-19	20 846 729	Vente	Vendeur Acquéreur	COMPAGNIE DE FLOTTAGE DU ST-MAURICE LIMITÉE VILLE DE SHAWINIGAN	6 000,00 $ Payé		

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-09 14:55
Lot :	4 458 872	**Radiations :**	2024-07-15 13:18
Date d'établissement :	2009-08-13 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 3 923 379.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2009-08-27	16 496 849	Vente	Vendeur	ABITIBI-CONSOLIDATED COMPANY OF CANADA/COMPAGNIE ABITIBI-CONSOLIDATED DU CANADA			
			Acquéreur	ABITIBI-CONSOLIDATED INC. SOLIFOR MAURICIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE			

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-09 14:55
Lot :	3 923 379	**Radiations :**	2024-07-15 13:18
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Lot(s) 25-10, 25-11 et 25-9 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor et partie du (des) lot(s) 123 Canton de Radnor et 25-12, 25-13-1, 25-13-2, 25-14, 25-15, 25-5, 25-6, 25-7 et 25-8 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor et 25-6 Rang 5, lot 25 Canton de Radnor.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2009-08-13	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 4 458 809, 4 458 810 et 4 458 872 Voir plan(s) et/ou document joint : 941531						

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-06-10 09:59
Lot :	6 480 629	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :	2022-01-14 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 3 925 644.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-06-10 09:59
Lot :	3 925 644	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Lot(s) 25-16, 25-17, 25-18 et 25-19 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor et partie du (des) lot(s) 25-12, 25-13-1, 25-13-2, 25-14 et 25-15 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor et 25-14, 25-15, 25-16, 25-17, 25-18 et 25-19 Rang 5, lot 25 Canton de Radnor.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2009-08-27	16 496 849	Vente	Vendeur	ABITIBI-CONSOLIDATED COMPANY OF CANADA/COMPAGNIE ABITIBI-CONSOLIDATED DU CANADA ABITIBI-CONSOLIDATED INC.			
			Acquéreur	SOLIFOR MAURICIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE			
2018-04-09	À 09:00.Modification(s) : Contenance (superficie, volume). Limites (position relative). Mesures. Voir plan(s) et/ou document joint : 1168538						
2022-01-14	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 6 480 629 et 6 480 630 Voir plan(s) et/ou document joint : 1338099						

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	6 541 796	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :	2022-10-20 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Lot(s) 3 924 524, 3 925 621, 3 925 624, 3 925 639 et 5 306 169 et partie du (des) lot(s) 3 925 617, 3 925 618, 3 925 619, 3 925 626 et 4 818 597.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	3 924 524	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 25-7 Rang 5, lot 25 Canton de Radnor.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2012-08-24	19 363 811	Avis de réserve pour fins publiques	Expropriant Exproprié	VILLE DE SHAWINIGAN INVESTISSEMENTS SEBASCO INC. COSSETTE, JOCELYN et autres			
2012-12-04	19 611 795	Hypothèque	Créancier Débiteur	VILLE DE SHAWINIGAN BOULET, Louis CLOUTIER, France	150 000,00 $		T 19 730 185
2013-02-07	19 730 184	Vente	Vendeur Acheteur	BOULET, Louis CLOUTIER, France VILLE DE SHAWINIGAN	650 000,00 $ Payé		
2022-10-20	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 6 541 796 Voir plan(s) et/ou document joint : 1369874						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	19 730 185	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 19 611 795 est supprimée.

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	3 925 624	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 25-12 Rang 5, lot 25 Canton de Radnor.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2012-08-24	19 363 811	Avis de réserve pour fins publiques	Expropriant Exproprié	VILLE DE SHAWINIGAN INVESTISSEMENTS SEBASCO INC. COSSETTE, JOCELYN et autres			
2012-10-17	19 492 857	Cession d'un immeuble	Cédant Cessionnaire	LIZOTTE, René VILLE DE SHAWINIGAN			
2022-10-20	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 6 541 796 Voir plan(s) et/ou document joint : 1369874						

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	3 925 639	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 25-11 Rang 6, lot 25 Canton de Radnor.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2012-08-24	19 363 811	Avis de réserve pour fins publiques	Expropriant Exproprié	VILLE DE SHAWINIGAN INVESTISSEMENTS SEBASCO INC. COSSETTE, JOCELYN et autres			
2012-10-17	19 492 848	Cession d'un immeuble	Cédant Cessionnaire	JEAN, Maurice VILLE DE SHAWINIGAN			
2012-12-03	À 09:00.Modification de la concordance : Partie du (des) lot(s) 25-11 Rang 5, lot 25 Canton de Radnor. Voir plan(s) et/ou document joint : 1010672						
2022-10-20	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 6 541 796 Voir plan(s) et/ou document joint : 1369874						

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	3 925 618	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 25-7 Rang 5, lot 25 Canton de Radnor.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2012-08-24	19 363 811	Avis de réserve pour fins publiques	Expropriant Exproprié	VILLE DE SHAWINIGAN INVESTISSEMENTS SEBASCO INC. COSSETTE, JOCELYN et autres			
2013-04-18	19 868 825	Vente	Vendeur Acheteur	COSSETTE, Jocelyn VILLE DE SHAWINIGAN			
2022-10-20	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 6 541 795 et 6 541 796 Voir plan(s) et/ou document joint : 1369874						

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	3 925 619	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 25-8 Rang 5, lot 25 Canton de Radnor.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2012-08-24	19 363 811	Avis de réserve pour fins publiques	Expropriant Exproprié	VILLE DE SHAWINIGAN INVESTISSEMENTS SEBASCO INC. COSSETTE, JOCELYN et autres			
2013-02-22	19 759 112	Vente	Vendeur Acheteur	TREMBLAY, Jean-Guy VILLE DE SHAWINIGAN	285 000,00 $ Payé		
2022-10-20	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 6 541 795 et 6 541 796 Voir plan(s) et/ou document joint : 1369874						

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	5 306 169	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :	2013-06-28 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 4 458 810.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2013-07-11	20 111 739	Avis cadastral	Requérant	DOSTALER, François M.	Réf. : 20 111 738		
2013-07-11	20 111 738	Vente	Vendeur Acheteur	GROUPEMENT FORESTIER DE CHAMPLAIN INC. VILLE DE SHAWINIGAN	53 000,00 $ Payé		
2022-10-20	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 6 541 796 Voir plan(s) et/ou document joint : 1369874						

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	4 458 810	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :	2009-08-13 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 3 923 379.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2009-08-27	16 496 849	Vente	Vendeur Acquéreur	ABITIBI-CONSOLIDATED COMPANY OF CANADA/COMPAGNIE ABITIBI-CONSOLIDATED DU CANADA ABITIBI-CONSOLIDATED INC. SOLIFOR MAURICIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE			
2011-03-22	17 982 929	Hypothèque	Créancier Constituant	CAISSE DESJARDINS DE LA VALLÉE DU SAINT-MAURICE GROUPEMENT FORESTIER DE CHAMPLAIN INC.	38 300,00 $	6 008 799	T 20 245 034
2011-03-23	17 987 940	Vente	Vendeur Acquéreur	SOLIFOR MAURICIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GROUPEMENT FORESTIER DE CHAMPLAIN INC.	45 000,00 $		
2012-08-24	19 363 811	Avis de réserve pour fins publiques	Expropriant Exproprié	VILLE DE SHAWINIGAN INVESTISSEMENTS SEBASCO INC. COSSETTE, JOCELYN et autres			
2013-06-28	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 5 306 169 et 5 306 170 Voir plan(s) et/ou document joint : 1023833						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	20 245 034	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 17 982 929 est supprimée.

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-09 14:55
Lot :	3 923 379	**Radiations :**	2024-07-15 13:18
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Lot(s) 25-10, 25-11 et 25-9 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor et partie du (des) lot(s) 123 Canton de Radnor et 25-12, 25-13-1, 25-13-2, 25-14, 25-15, 25-5, 25-6, 25-7 et 25-8 Rang 4, lot 25 Canton de Radnor et 25-6 Rang 5, lot 25 Canton de Radnor.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2009-08-13	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 4 458 809, 4 458 810 et 4 458 872 Voir plan(s) et/ou document joint : 941531						

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	4 818 597	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :	2011-06-20 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Lot(s) 3 925 622 et 3 925 632.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2012-08-24	19 363 811	Avis de réserve pour fins publiques	Expropriant Exproprié	VILLE DE SHAWINIGAN INVESTISSEMENTS SEBASCO INC. COSSETTE, JOCELYN et autres			
2013-10-02	20 300 096	Avis d'expropriation	Expropriant Exproprié	VILLE DE SHAWINIGAN JALBERT, BERTIN			
2016-08-17	22 548 837	Vente	Vendeur Acheteur	JALBERT, Bertin VILLE DE SHAWINIGAN	450 000,00 $		
2022-10-20	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 6 541 795 et 6 541 796 Voir plan(s) et/ou document joint : 1369874						

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Cadastre du Québec	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	3 925 622	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :	2009-07-17 09:00 Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre		
Plan :	Liste des plans		
Concordance :	Partie du (des) lot(s) 25-10 et 25-9 Rang 5, lot 25 Canton de Radnor.		

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2011-06-20	À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) 4 818 597 Voir plan(s) et/ou document joint : 980177						

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	25-1 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-07-15 14:32
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2003-06-06	10 464 982	Hypothèque légale Créance résultant d'un jugement	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de Grand-Mère Lambert Therrien Bordeleau s.e.n.c. Lavergne, Gilles	1/4 indivis 272 385,02 $ + 2 515,75$		T 11 537 716
2003-07-29	10 604 447	Préavis d'exercice d'un droit hypothécaire Prise en paiement	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de Grand-Mère Lavergne, Gilles	1/4 indivis Réf. : 10 464 982		T 11 537 716
2004-05-14	11 314 249	Vente	Vendeur Acheteur	GESTION GILLES GRENIER INC. LES HABITATIONS BO-CAMP INC.	50 000,00 $ Payé		
2004-07-06	11 501 276	Vente	Vendeur Acheteur	LAVERGNE, Gilles LAVERGNE, Pierre-Louis LAVERGNE, Guy et autres	1/4 indivis 150 995,00 $ Payé		
2004-08-10	11 597 481	Vente	Vendeur Acheteur	LAVERGNE, Jean-Marc LAVERGNE, Pierre-Louis LAVERGNE, Guy	1/6 indivis 42 666,00 $ Payé		
2007-01-25	13 959 218	Vente	Vendeur Acheteur	LES HABITATIONS BO-CAMP INC. 9142-3350 QUÉBEC INC.	50 000,00 $		
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 924 222 et 3 924 223 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

Index des immeubles - Section informatisée

	Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)
2013-06-03	À 09:00.Modification de la concordance : Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 5 254 934 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	11 537 716	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 10 464 982 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 537 716	L'inscription du préavis d'exercice d'un droit hypothécaire résultant du document ou de la réquisition N° 10 604 447 est supprimée.

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-1 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
98 880			P

INDEX DES IMMEUBLES 124

No 25-1 Rang IV, [redacted] DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN

Mise en vigueur du Cadastre : le LE 2 JANV. 1965

(LOI 8 ELIZABETH 2-CH8)

Feuillet No -4N- destiné au No 25-1 Rg 4

du cadastre Canton de Radnor

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* de Shawinigan

Attesté à Shawinigan le 4 janvier 1965

Par Emile Bilodeau *Registrateur.* Devant C. *Protonotaire.*

	NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
	Hydro Water Power Co à St Maurice Power Corp	Vente	23/4/69	17,417	avec	
X	Raoul Pelletier à Gaston Chainé et	Vente	27/8/70	24,104		
X	— — Raymond Gélinas	—	—	—		
Y	Corp Hydroélectrique Qué.	avis d'Exp. & de Servitude	24/9/73	41,851		
	" " " et Gaston Chainé et al	servitude	30/11/75	50,197		
	Raymond Gélinas et Gaston Chainé	échange	30/11/75	50,198		
	" " à Guy Lavigueur	Vente	81-08-24	98,880	$20,000.00 — 63,000. a cpt	
	" " de "	abrogé	81-08-24	27,787		
	Cie Flottage des St Maurice Ltée A Gaston Hebert Lemaire	Vente	57-12-22	211,588	5000. Pays.	
	Cie Elect. Shawinigan et F. Labelle et R. Lynch et Gastine C. Guerin et autres	Servitude	99-05-25	218,921	Annulation et Modification	

Index aux immeubles
2001869958

No. 25-1

Index aux Immeubles du Canton Radnor

dans le Comté d

Div. Inscr.

Rang IV, Lot 25

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
1930	Dec.	31	7	E.C.	1	106	Trust Deed	Montreal Trust Co	Laurentide Co. Ltd.						29868
1932	Juin	6	95944	B	108	416	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.						
"	"	"	12	E.C.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co	" " " "						
1935	Mars	22	99905	B	113	456	Testament	de Marie Louise Hebert	Joseph Pelletier	$130000000,00 (avec d'adresse No 75)					
"	"	"	99906	"	"	457	Decl. du décès	de " "	" "	charges					46992
"	"	"	99907	"	"	"	Reçu du Percepteur	re " "	" "						
1936	"	17	101434	"	115	5749	Vente	Consolidated Paper Corp. Ltd.	The Shawinigan W. & P. Co						
1942	Juillet	21	113736-37738	"	135	233	Succession	Joseph Pelletier	Raoul & Oxide Pelletier						
1927	Nov.	2	87641	B.	97	496	Trust Deed fiduciaire	Montreal Trust Co	The Shawinigan Water & Power Co						
1959	Janv.	16	172459		301		Supplementaire	Montreal Trust Co	The Shawinigan Water & Power Co						
1960	Mars	25	177370		317		Succ. Percepteur	Succ. Oxide Pelletier							
1960	Mars	25	177371		317		Testament	Oxide Pelletier	Raoul Pelletier						
1960	Mars	25	177372		317		Decl. décès	Re. Oxide Pelletier	Raoul Pelletier						

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 2 Janvier 1965

Index aux immeubles
2003769420

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
P	28 355 792	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 98 880 est supprimée.

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	25-2 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-07-15 14:32
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2002-08-02	10 068 375	Hypothèque légale Créance résultant d'un jugement	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de Grand-Mère Lavergne, Gilles	1/2 indivise 271 385,02 $		T 11 537 716
2003-06-06	10 464 982	Hypothèque légale Créance résultant d'un jugement	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de Grand-Mère Lambert Therrien Bordeleau s.e.n.c. Lavergne, Gilles	272 385,02 $ + 2 515,75$		T 11 537 716
2003-06-06	10 464 982	Hypothèque légale Créance résultant d'un jugement	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de Grand-Mère Lambert Therrien Bordeleau s.e.n.c. Lavergne, Gilles	1/4 indivis 272 385,02 $ + 2 515,75$		T 11 537 716
2003-07-29	10 604 447	Préavis d'exercice d'un droit hypothécaire Prise en paiement	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de Grand-Mère Lavergne, Gilles	Réf. : 10 464 982		T 11 537 716
2004-05-14	11 314 249	Vente	Vendeur Acheteur	GESTION GILLES GRENIER INC. LES HABITATIONS BO-CAMP INC.	50 000,00 $ Payé		
2004-07-06	11 501 276	Vente	Vendeur Acheteur	LAVERGNE, Gilles LAVERGNE, Pierre-Louis LAVERGNE, Guy et autres	150 995,00 $ Payé		
2004-07-06	11 501 276	Vente	Vendeur Acheteur	LAVERGNE, Gilles LAVERGNE, Pierre-Louis	1/4 indivis 150 995,00 $ Payé		

				LAVERGNE, Guy et autres			
2004-08-10	11 597 481	Vente	Vendeur Acheteur	LAVERGNE, Jean-Marc LAVERGNE, Pierre-Louis LAVERGNE, Guy	2/3 indivis et 1/6 indivis 42 666,00 $ Payé		
2007-01-25	13 959 218	Vente	Vendeur Acheteur	LES HABITATIONS BO-CAMP INC. 9142-3350 QUÉBEC INC.	50 000,00 $		
2007-01-26	13 961 090	Donation	Donateur Donataire	LES HABITATIONS BO-CAMP INC. LAVERGNE, Guy			
2007-01-26	13 961 090	Servitude	Cédant Cessionnaire	9142-3350 Québec inc. LAVERGNE, Guy			
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 924 222, 3 924 223, 3 924 226 et 4 107 836 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	11 537 716	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 10 068 375 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 537 716	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 10 464 982 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 537 716	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 10 464 982 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 537 716	L'inscription du préavis d'exercice d'un droit hypothécaire résultant du document ou de la réquisition N° 10 604 447 est supprimée.

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-2 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
139 214			T 11 314 473

INDEX DES IMMEUBLES 124

No 25-2 Rang [illegible] Bloc "B" DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN LE 2 JANV. 1965
Lots 25

Mise en vigueur du Cadastre : le

Feuillet No -un- destiné au No 25-2 Rg 4 [illegible]
du cadastre Canton de Radnor
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* de Stanstead
Attesté par Ernest Gagnon le 4 janvier 1965
Devant Emile Bilodeau, *Registrateur.* [illegible], *Protonotaire.*

XLG 1648-13 ELIZABETH 2-CHAP

	NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
	The Water Power Co. à St. Maurice Lumber Co.	Vente (P)	3/4/69	17417	Sens.	
X	Raoul Pelletier à Gaston Chainé et	Vente R	27/8/70	24,104		
	— — Raymond Gélinas	—	—	—		
X	Com. Hydro-électrique Qué.	Avis d'Exp. P de Servitude	24/7/73	41,851		
X	Gaston Chainé à Robert Godcher	Vente P	4/1/74	46,788	$800.00 Payé	
X	Raymond Gélinas à "	Vente P	4/1/74	46,788		
	Gaston Chainé et al à Hydro-Québec	servitude P	30/6/75	50,197		
	Raymond Gélinas et Gaston Chainé	échange P	30/11/75	50,198		
	Gaston Chainé à Robert Godcher	vente P	77/09/14	68456	$1,[illegible] cpt.	
	à Guy Lepagne et al.	vente P	77-08-02	68875	$11,000.00 cpt	
	Robert Godcher, ux à Sylvain Godcher	vente P	84-11-23	119297	$5,000.00 cpt	
	C.P. St-Théophile du lac de G.-N. Lavigueur, al	Expt P	87-07-15	139214	$35000.00 - 9 3/4%	
	C.P. St-Théophile du Lac	radiation P	87-07-15	29375	Re: 139214	
	Sylvain Godcher à Jean-Marie Lavigne, al	Vente P	87-01-13	139152	$49,000.00 cpt. 1/2 ind.	
	Jean-Marie Lavigne à Gilles Lavigne	Vente P	88-08-26	148177	$42,229.39/8,032.61 cpt.	
	Cie Flotte de St-Jeanne Inc à Gaston Lebon Hamann Inc	Vente	89-12-22	211588	5000. Payé	
	Cie Elect. Shedingan et F. Lalonde et R. Lynch et autres	Servitude	99-05-25	213921	Annulation et Modification	

Index aux immeubles
2001869959

25
No-2

Index aux Immeubles du Canton Radnor dans le Comté d

Dup. neuf
1/50

Rang IV, Lot 25

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
1930	Dec	31	7	E.C.	1	101	Trust Deed	Montreal Trust Co	Laurentide Co. Ltée.						
1932	Juin	6	95944	B	108	416	Convention	Laurentide Co. Ltée.	Consolidated Paper Corp. Ltd.						29868
"	"	"	12	E.C.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co	" " " "						
1935	Mars	22	99905	B	113	456	Testament de	Marie Louise Hebert	Joseph Pelletier						46992
"	"	"	99906	"	"	457	Decl. du decès de	" "	"						
"	"	"	99907	"	"	"	Reçu du Receveur re	" "	"						
1936	"	17	101434	"	115	549	Vente	Consolidated Paper Corp. Ltée	The Shawinigan W. & P. Co						
1942	Juillet	31	113736-37-38	"	135	333	Sommation	Joseph Pelletier	Raoul & Ovide Pelletier						
1927	Nov	2	87641	B	97	496	Trust Deed	Montreal Trust Co	The Shawinigan Water & Power Co						
1959	Janv	16	172459		301		Pouvoir supplémentaire	Montreal Trust Co	The Shawinigan Water & Power Co						
1960	Mars	25	177370		317		Cert. Reception	Succ. Ovide Pelletier							
1960	Mars	25	177371		317		Testament	Ovide Pelletier	Raoul Pelletier						
1960	Mars	25	177372		317		Decl. décès	Ovide Pelletier	Raoul Pelletier						

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 2 Janvier 1965

$ 130 000 00, ou (avis d'adresse No 475)
à charge

Index aux immeubles
2003769421

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	11 314 473	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 139 214 est supprimée.

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	25-3-1 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-07-15 14:32
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2002-08-02	10 068 375	Hypothèque légale Créance résultant d'un jugement	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de Grand-Mère Lavergne, Gilles	1/2 indivise 271 385,02 $		T 11 537 716
2003-06-06	10 464 982	Hypothèque légale Créance résultant d'un jugement	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de Grand-Mère Lambert Therrien Bordeleau s.e.n.c. Lavergne, Gilles	272 385,02 $ + 2 515,75$		T 11 537 716
2003-07-29	10 604 447	Préavis d'exercice d'un droit hypothécaire Prise en paiement	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de Grand-Mère Lavergne, Gilles	Réf. : 10 464 982		T 11 537 716
2004-07-06	11 501 276	Vente	Vendeur Acheteur	LAVERGNE, Gilles LAVERGNE, Pierre-Louis LAVERGNE, Guy et autres	150 995,00 $ Payé		
2004-08-10	11 597 481	Vente	Vendeur Acheteur	LAVERGNE, Jean-Marc LAVERGNE, Pierre-Louis LAVERGNE, Guy	2/3 indivis 42 666,00 $ Payé		
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 924 224 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	11 537 716	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 10 068 375 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 537 716	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 10 464 982 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 537 716	L'inscription du préavis d'exercice d'un droit hypothécaire résultant du document ou de la réquisition N° 10 604 447 est supprimée.

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-3-1 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
139 214			T 11 314 473

INDEX DES IMMEUBLES 124

Feuillet No -un- destiné au No 25-3-1 Rg 4 [redacted]
du cadastre Canton de Radnor
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Drummond
Attesté à Drummondville le 4 janvier 1965
Par Louis Bélanger Devant R.
Régistrateur. *Protonotaire.*

No 25-3-1 Rang IV [redacted] B"
2-7-65

Mise en vigueur du Cadastre : le DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN LE 2JANV.1965 (LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
	Avis d'Exp. P				
Corp. Hydro-électrique Qué.	de Servitude	24/9/73	41,851		
André Gervais et al à Hydro-Québec	Servitude	24/01/75	50,111		
Roland Gervais et al à Sylvain Godcher	Vente	85-06-06	122663	#10.000 net	
Sylvain Godcher à Jean-Marc Lavergne, el.	Vente	87-07-13	139152	#49,000.00 Payé	
C.P. St-Théophile du Lac de J.M Lavergne, el	Hypt	87-07-15	139214	#35000. 50 - 9 3/4%	
C.P. St-Théophile du Lac	adhésion	87-07-15	29375	Rc : 139214	
Jean-Marc Lavergne à Gilles Lavergne	vente	88-08-26	148177	42,229.39/8.032.64 ppi/½ ind	
Groupement Forestier de Champlain inc à Gilles Lavergne	plongeation	90-03-22	159254		

Index aux immeubles
2001869960

25
No -3-1

Index aux Immeubles du canton Rideau

dans le Comté d

Kingt

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Rang IV, Lot 25							
1929	Nov.	6	91664	B	103	30	Vente	Vve Alphonse Cauchere	F. Ernest Fauvigny	Considération reçue.					
1930	Février	19	92106	"	"	613	"	F. Ernest Fauvigny	Succession de Lt. Fls.	#20.00 comptant.					
"	Dec.	31	7	F.C.	1	106	Trust Deed	Montréal Trust Co	" " "						
1932	Juin	6	95944	B	108	446	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd					29868	
"	"	"	12	F.C.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co.	" " " "						
1935	Mars	22	99908	B	113	458	Vente	Consolidated Paper Corp.	Marcesse Paquette	#130.000.00 (avec d'adresse Inst 75)				46992	
1951	avril	25	142222		200		donation	Marcesse Paquette Dupuis	Les Edouard Paquette	#5000 comptant,					
1960	Fév.	22	177090		316		Vente	Les Edouard Paquette	Roland Gervais et al	charges, prohibition d'aliéner				49159	52864
										#2500 ⁰⁰ comptant					

Transporté à la Division d'Enregistrement de Hawkesbury, le 22 Janvier 1965

Index aux immeubles
2003769422

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	11 314 473	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 139 214 est supprimée.

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	25-3-2 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-07-15 14:32
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2002-08-02	10 068 375	Hypothèque légale Créance résultant d'un jugement	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de Grand-Mère Lavergne, Gilles	1/2 indivise 271 385,02 $		T 11 537 716
2003-06-06	10 464 982	Hypothèque légale Créance résultant d'un jugement	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de Grand-Mère Lambert Therrien Bordeleau s.e.n.c. Lavergne, Gilles	272 385,02 $ + 2 515,75$		T 11 537 716
2003-07-29	10 604 447	Préavis d'exercice d'un droit hypothécaire Prise en paiement	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de Grand-Mère Lavergne, Gilles	Réf. : 10 464 982		T 11 537 716
2004-07-06	11 501 276	Vente	Vendeur Acheteur	LAVERGNE, Gilles LAVERGNE, Pierre-Louis LAVERGNE, Guy et autres	150 995,00 $ Payé		
2004-08-10	11 597 481	Vente	Vendeur Acheteur	LAVERGNE, Jean-Marc LAVERGNE, Pierre-Louis LAVERGNE, Guy	2/3 indivis 42 666,00 $ Payé		
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 924 224 et 3 925 853 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	11 537 716	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 10 068 375 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 537 716	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 10 464 982 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 537 716	L'inscription du préavis d'exercice d'un droit hypothécaire résultant du document ou de la réquisition N° 10 604 447 est supprimée.

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-3-2 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
139 214			T 11 314 473

INDEX DES IMMEUBLES 124

No 25. 3-2 Rang IV, ~~St-Joseph de Sta "Cl"~~ Lot 27

Mise en vigueur du Cadastre : le DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN LE 2 JANV. 1965 (LOI 12-13 ELIZABETH 2 CH8)

Feuillet No — un — destiné au No 25-3-2 Rg 4 ~~St-Joseph~~

du cadastre Canton de Radnor.

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* de Rhéaume Est

Attesté à Rhéaume Est le 4 janvier 1965

Par Emile Bilodeau *Registrateur.* Devant [illegible] *Protonotaire.*

NOMS DES PARTIES (LOI 12-13 ELIZABETH 2 CH8)	Nature de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
	Avis d'Exp. P.				
Corp. Hydroélectrique Qué.	de Servitude	24/9/73	41,851		
Min. des Transports à Roland et André Gervais	dépôt d'exp.	3/10/74	48,556		
André Gervais et al à Hydro Québec	servitude P.	24/9/75	50,111		
" " et al. à Chem. des Transports	Quittance P.	3/9/76	62,112	R 48556.	
Roland Gervais et al à Sylvain Rodcher	Vente P.	85-06-06	122663	$16,000.00 ptt	
Sylvain Rodcher à Jean-Marc Lavergne	Vente P.	87-07-13	139152	$49,000.00 Payé	
C.P. St-Théophile du Lac de Jean M. Lavergne et al	Dépôt P.	8707-15	139214	$35000. 9 3/4 %	
C.P. St-Théophile du Lac	adresse P.	8707-15	29375	Re: 139214	
Jean-Marc Lavergne à Gilles Lavergne	vente P.	88-08-26	148177	1/2 ind. ½ 239.39/8.032.66 Arpts	
Arrondissement Municipal de Champlain inc. à Gilles Lavergne	plan cadastral P.	90-03-27	159254		

Index aux immeubles
2001869961

25
No 3-2

Index aux Immeubles du Canton Rodrigue

dans le Comté d

Rupert en VEO

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Rang IV, Lot 25							
1930	Dec.	31	7	R.C.	1	106	Trust Deed	Montreal Trust Co	Laurentide Co. Ltd.						29168
1932	Juin	6	95944	B	108	414	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp Ltd.						
"	"	"	12	R.C.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co	" " "						46992
1935	Mars	22	99908	B	113	458	Vente	Consolidated Paper Corporation	Narcisse Paquette	$130,000,000.00 (avis d'adresse 300478)					
1957	avril	25	142222		200		Donation	Narcisse Paquette Ptre	Charles Edouard Paquette	$5000 comptant					
1960	Fév.	22	170070		316		Vente	Charles Edouard Paquette	Roland Gervais et al	charges, prohibition d'aliéner					
"	"									$2500 " comptant				49159	52864

" " Transporté à la Division d'Enregistrement de Abercrombie, le 22 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769423

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	11 314 473	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 139 214 est supprimée.

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	25-4 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-07-15 14:32
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2002-08-02	10 068 375	Hypothèque légale Créance résultant d'un jugement	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de Grand-Mère Lavergne, Gilles	1/2 indivise 271 385,02 $		T 11 537 716
2003-06-06	10 464 982	Hypothèque légale Créance résultant d'un jugement	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de Grand-Mère Lambert Therrien Bordeleau s.e.n.c. Lavergne, Gilles	1/2 indivise 272 385,02 $ + 2 515,75$		T 11 537 716
2003-07-29	10 604 447	Préavis d'exercice d'un droit hypothécaire Prise en paiement	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de Grand-Mère Lavergne, Gilles	1/2 indivise Réf. : 10 464 982		T 11 537 716
2004-07-06	11 501 276	Vente	Vendeur Acheteur	LAVERGNE, Gilles LAVERGNE, Pierre-Louis LAVERGNE, Guy et autres	1/2 indivise 150 995,00 $ Payé		
2004-08-10	11 597 481	Vente	Vendeur Acheteur	LAVERGNE, Jean-Marc LAVERGNE, Pierre-Louis LAVERGNE, Guy	1/3 indivis 42 666,00 $ Payé		
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 924 225, 3 924 514 et 3 925 853 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						
2010-03-09	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 4 512 134 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

Index des immeubles - Section informatisée

	Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	11 537 716	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 10 068 375 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 537 716	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 10 464 982 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	11 537 716	L'inscription du préavis d'exercice d'un droit hypothécaire résultant du document ou de la réquisition N° 10 604 447 est supprimée.

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-4 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 125

No 25-4 Lang Tp. St Jacques Bloc (CB) Lot 25

DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN

Mise en vigueur du Cadastre : le 2 JANV. 1965 (LRI 12-13 ELIZABETH 2-CHB)

Feuillet No — m — destiné au No 25-4 Rg 4 ~~Bloc (CB)~~

du cadastre Canton de Radnor.

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* de Shawinigan

Attesté à Shawinigan le 4 janvier 1965

Par Emile Bélanger *Registrateur.* Devant *Protonotaire.*

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Philias Pelletier à Marie-Jeanne Courteau	Testament	21/2/72	31,555		
" " par " " "	Déc. Décès	21/2/72	31,556	1/2 ind.	
" " " Com. du Revenu	Certificat	21/2/72	31,557	" "	
Com. Hydroélectrique Qué.	Avis d'Exp. P. de Servitude	24/9/73	41,851		
Ministère Transports Re: Marie Jeanne Courteau	Dépôt d'exp. P	16/10/73	42,239		
" " de Consolidated Paper	Servitude "	16/10/73		de non accès	
— Corp. Ltée.	—	—	—		
" " de Marie Jeanne Courteau	Servitude P	16/10/93	42,239	de non-accès	
" " à " "	dépôt d'exp. P	3/10/74	48,556		
Marie Jeanne Courteau Pelletier à Hydro-Québec	servitude P	24/04/75	50,112		
M-Jeanne Courteau à Ministère Transp.	Qué H.	09/01/76	56,810		
" " " " "	Vente P	97-06-04	97.442		
Marie-Jeanne Courteau	testament P	93-05-21	181164		
Succ. Marie-Jeanne Courteau à Succ. Marie-Jeanne Courteau	déc. trans. P	93-05-21	181165		
Gabriel Pelletier à Patricia Robert	cession P	93-05-21	181165	droits	
Jean-Paul Pelletier, ab, à Michel Provencher	vente P	94-02-08	185889	$18,000.00 c/qt	
Succ. Michel Provencher à Karen Provencher et al	Transm. V.	95-09-28	194611		
Johanne Provencher Karine Provencher à C. Héroux, A. Lavergne	Vente P	97-04-15	202786	$24,000.00 payé	

Index aux immeubles
2001869962

No. 25-4

Index aux Immeubles du Canton Radnor dans le Comté d

Rang - deux

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Rang IV, lot 25							
1942	Fev	3	112900	B	134	74	Vente	La Corp. du Village St Georges	Thelesphore Pelletier	$150.00 Comptant					
			Transporté à la Division d'Enregistrement de Beauce, le 2 janvier 1968												

Index aux immeubles
2003769424

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	25-5 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-07-15 13:18
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 923 379, 3 924 514, 3 925 853, 3 981 864 et 3 981 870 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						
2010-03-09	À 09:00.Modification de la concordance : Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 924 514 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-5 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 125

No. 25-5 Rang 10, St Jacques Bloc (13) 1025

DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN

Mise en vigueur du Cadastre : le LE 2 JANV. 1965 (LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

Feuillet No — un — destiné au No 25-5 Rg 4 Bloc (13)

du cadastre Canton de Radnor.

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Stanstead

Attesté à Stanstead le 4 janvier 1965

Par Emile Lalanger *Registrateur.* Devant [signature] *Protonotaire.*

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
	Avis d'Exp. P.				
Com. Hydroélectrique Qué.	de Servitude	24/9/73	41,851		
Ministère Transports Les Consolidated Paper	Dépôt d'exp. R	16/10/73	42,239		T.29079
—	Corp. Ltée.	—	—		
" " de " " "	Servitude R	16/10/73	42,239	de non-accès	
" " " "	dépôt d'exp. P	3/10/74	48,556		T.29079
" " " "	servitude	3/10/74	48,556	de non accès	
" " " "	avis d'abandon P	3/10/74	48,556	" 42,239 #67,300.	
Consol-Bathurst Inc. à Hydro-Qué	Quit. Cons.	83-03-31	108081	de Servitude #20600.00 Payé	
Consol-Bathurst inc. à Québec Transports Qué	Quittance Exp. P	87-10-02	141084	re 8.42239 al	
Stone-Consol inc. à Stone-Consol Corp	Vente P	93-12-08	185174	#1 ccp	

Index aux immeubles
2001869963

No 25 - 5

Index aux Immeubles du canton Rodrigue

dans le Comté d

Kingt-Jean

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Rang II	lot 25						
1936	février	20	101364	B	115	448	Testament de	Marie Pascal Thibeault	Leonidas & Edmond Thibeault						
"	"	"	101365	"	"	449	Decl. du décès de	" "	" "						
"	"	"	101366	"	"	451	Acte de Bienfaisance	" "	"						
"	"	"	101365	"	"	449	Vente	Pascal Thibeault	Leonidas & Edmond Thibeault	considérations reçues					
"	"	"	101367	"	"	452	Partage	Leonidas "	& Edmond "						
1954	déc	21	155453		244		Hypothèque	la Banque Canadienne Nationale	succursale de Leonidas Thibeault	#6197.53 à demande 6% Rg pard #800.00 (ad 6620)					
1957	Mars	7	164606		275		Vente	Léonidas Thibeault	Charles Henri Bordeleau	#400.00 comptant					50951 -
1958	Oct	14	171517		298		Cession	Charles Henri Bordeleau	Consolidated Paper Corp. Ltd	pour quitte					

Transporté à la Division d'Enregistrement de Chicoutimi, le 2 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769425

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	25-6 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-07-15 13:18
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 923 379, 3 981 864 et 3 981 870 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-6 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 125

25-
No 6 Lots IV, ~~St. George Blvd (E)~~ 10725

DETACHÉ DE LA DIV. ENR.
DE CHAMPLAIN
LE 2 JANV. 1965

Mise en vigueur du Cadastre : le

Feuillet No — un — destiné au No 25-6 Rg 4 ~~Blvd (E)~~
du cadastre Canton de Radnor.
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Gloucester.
Attesté à Shawinigan le 4 janvier 1965
Par Louis Bilodeau Devant C.C.
Registrateur. *Protonotaire.*

(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
	Avis d'Exp. P				
Com. Hydroélectrique Qué.	de Servitude	24/9/73	41,851		
Ministère Transports Re: Consolidated Paper	Dépôt d'exp P	16/10/73	42,239		T. 29079
— Corp. Ltée.	—	—	—		
" " de " " " "	Servitude P	16/10/73	42,239	de non-accès	
" " " "	dépôt d'exp.	3/10/74	48,556		T. 29079.
" " " "	servitude	3/10/74	48 556	de non accès	
" " " "	avis d'abandon	3/10/74	48 556	re 42239	
Consd-Bathurst Ltée. à Com. Hydroélectrique Qué.	Servitude P	78/10/23	72, 768		
Consd. Bathurst Inc. à Hydro-Qué	Avis Cess	93-03-31	108081	#67,800. ° de perr.	
Consd.-Bathurst inc. à Chem. Transports Qué.	Quittance-Exp. P	87-10-02	141084	#20,600.00 Pays re 42239, al-	
Stone-Consd inc. à Stone-Consd Corp.	Vente P	93-12-08	185174	#100 pb.	

Index aux immeubles
2001869964

No 25 6

Index aux Immeubles du canton Rodmond

dans le Comté d

Vingt-quatre

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page			Rang II, lot 25			$	cts.	Partielles	Totales
1930	Dec.	31	7	R.C.	1	106	Trust. Deed	Montreal Trust Co	Laurentide Co. Ltée.						29868
1932	Juin	6	95944	B	108	416	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.	$ 1000000.00 (avec d'adresse No # 95)					
"	"	12	R.C.	1	258		Trust Deed	Montreal Trust Co	" " "	590.30 complétant				36578	46992
1944	Jan	14	116563	B	139237		Vente	Consolidated Paper Corp Ltée	Le Monastère Notre Dame						

Transporté à la Division d'Enregistrement de Abercrombie, 27 janvier 1966

Index aux immeubles
2003769426

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	25-7 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-07-15 13:18
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 923 379 et 3 981 864 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-7 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 125

No 25-7 Long Lk, ~~Stephenson~~ ~~Block B~~ 25/25

DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN LE 2 JANV. 1965

Mise en vigueur du Cadastre : le

Feuillet No —m— destiné au No 25-7 Rg 4 ~~(plan 68)~~

du cadastre Canton de Radnor

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* de Pontiac

Attesté par Thauvette le 4 janvier 1965

Par Emile Bélanger *Régistrateur.* Devant *Protonotaire.*

(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
	Avis d'Exp. P.				
Com. Hydroélectrique Que.	le Lot. de	24/9/73	41,851		
Ministère Transports Re: Consolidated	Dépôt d'exp. P	16/10/73	42,239		T.29079
—	Paper Corp Ltd —	—	—	—	
" " de " " "	Servitude	16/10/73	42,239	de non-accès	
" " " " "	dépôt d'exp.	3/10/74	48,556		T.29079
" " " " "	servitude	3/10/74	48,556	de non accès	
" " " "	avis d'abandon P	3/10/74	48,556	re 42,239 $67,800.00	
Consol-Bathurst Inc. à Hydro-Que	Quit-Canc.	83-03-31	108081	de perc	
Consol.-Bathurst inc. à Min Transports Que.	Quittance P	87-1002	141084	$20,000.00 re: 42239 pl.	
Stone-Consol inc. à Ston-Consol Corp.	Vente P	93-12-08	185174	$1.00 cpt	

Index aux immeubles
2001869965

No 25-7

Index aux Immeubles du Canton Rodrigue

dans le Comté d

Vingt-cinq

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Rang IV, lot 25							
1930	Dec.	31	7	E.G.	1	106	Trust Deed	Montreal Trust Co	Laurentide Co. Ltd.						29167
1932	Juin	6	95944	B	108	416	Convention	Laurentide Co Ltd	Consolidated Paper Corp. Ltd.						
"	"	"	12	E.G.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co	" " "						
1944	Jan	14	116563	B	139	287	Vente	Consolidated Paper Corp Ltd	Le Ministère Voirie Québec	$1300000.00 (avis d'adresse No 475) $590.50 complément				36678	46992

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 24 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769427

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	25-8 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-07-15 13:18
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 923 379 et 3 981 864 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-8 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 125

Feuillet No — m — destiné au No 25-8 Pg 4 ~~Block B~~.
du cadastre Canton de Redmond.
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Shawinigan
Attesté à Shawinigan le 4 janvier 1965
Par Emile Bélanger *Registrateur.* Devant C.C. *Protonotaire.*

25-8 Range IV, ~~Block B~~
Lot 25

DETACHE DE LA DIV. ENR.
DE CHAMPLAIN
LE 2 JANV. 1965

Mise en vigueur du Cadastre : le 12-13 ELIZABETH 2-(1963)

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
	Avis d'Exp. P.				
Com. Hydro-électrique Qué.	de servitude	24/9/73	41,851		
Ministère Transports Re: Consolidated	Dépôt d'exp. A	16/10/73	42,239		T.79079
— Papers Corp. Ltd	—	—	—		
" " de " " "	Servitude P	16/10/73	42,239	de mon. accès $67,800.00	
Consol. Bathurst Inc à Hydro-Qué	Quit. Cons.	83-03-31	108081	de serv. $20,000.00 Reg.	
Consol-Bathurst Inc à Omin Transports Inc	Quitclaim Ent A	87-10-02	141084	re: 42239, el	
Stone-Consol Inc à Stone-Consol Corp	Vente P	93-12-08	185174	$1.00 cpt	

Index aux immeubles
2001869966

No 25 - 8.

Index aux Immeubles du canton Rodnor

dans le Comté d

Vaudreuil

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Range 11, Lot 25							
1930	dec.	31	7	V.C.	1	106	Trust. Deed	Montreal Trust Co.	Laurentide Co. Ltée						29818
1932	juin	6	95944	B	108	446	Convention	Laurentide Co. Ltée.	Consolidated Paper Corp. Ltd.						
"	"	12		V.C.	1	258	Trust. Deed	Montreal Trust Co.	" " "					26518	46992
1944	Jan	14	116563	B	139	237	Vente	Consolidated Paper Corp Ltd	Domaine Vorrel Ltée	$1000000.00 (avec d'adresse 20475) $340.80 comptant					

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinegan, le 2 Janvier 1965

Index aux immeubles
2003769428

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	25-9 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-07-15 13:18
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 923 379 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-9 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 126

No 25-9 Rang IV, Lots 1-125 ~~Lots 1 à 125 Bloc (B)~~

DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN

Mise en vigueur du Cadastre : le LE 2 JANV. 1965

Feuillet No — — — destiné au No 25-9 Rg 4 ~~Blocs (B)~~

du cadastre Canton de Radnor.

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* de Shawinigan

Attesté à Shawinigan le 4 janvier 1965

Par Emile Bélanger Devant [illegible]

Régistrateur. *Protonotaire.*

(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CHB)

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES		RADIATION
	Avis d'Eff.P.					
Com. Hydro-électrique Qué.	de servitude	24/9/73	41, 851	$67.800.00		
Canad. Pathurst Ltée à Hydro-Qué	Quit. Cess.	83-03-31	108081	de servitude		
Stone-Consol Inc. à Stone-Consol Corp.	Vente	93-12-08	185 174	Plan cpt		
National Bank of Canada de Stone-Consol Corporation	Hypt	95-05-10	192 388	40,500,000.00	34292	T-45490
——— de ———	Hypt. Loy. ass.	———	———	———	———	T-45490
——— de ———	Hypt. add.	———	———	4,500,000.00	———	T-45490

Index aux immeubles
2001869967

No 25 -9

Index aux Immeubles du Canton Rodrigue

dans le Comté d

Rouyn - sept

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Rang II, lot 25							
1930	Dec.	31	7	E.G.	1	106	Trust. Deed	Montreal Trust Co	Laurentide Co. Ltée.						29768
1932	Juin	6	95944	B	108	416	Conversation	Laurentide Co. Ltée.	Consolidated Paper Corp. Ltée	$1,300,000.00 (avec d'adresse No 475)					
"	"	"	12	E.G.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co	" " "						46992

Transporté à la Division d'Enregistrement de Abbitibi, le 2 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769429

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	25-10 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-07-15 13:18
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 923 379 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-10 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 126

No. 25-10 Rang 10 ~~St [illegible] Bloc (5)~~ 4-T25 DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN

Mise en vigueur du Cadastre : le LE 2 JANV. 1965 (LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

Feuillet No — un — destiné au No 25-10 Rg 4 ~~Bloc 12~~

du cadastre Canton Ralson.

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Shawinigan

Attesté à Shawinigan le 4 janvier 1965

Par Emile Bélanger Devant

Régistrateur. *Protonotaire.*

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
	Avis d'Opp. P.				
Com. Hydroélectrique Qué.	de Servitude P	24/9/73	41,851	167.800.00	
Consol. Bathurst Inc. à Hydro-Qué	Droit Acq.	83-03-31	108081	de perc	
Stone-Consol inc. à Stone-Consol Corp.	Vente	23-12-08	185174	$1.00 cpo	
National Bank of Canada de Stone-Consol Corporation	Hyp.	25-05-10	192 388	40,500,000.00	34292 J-49690
——— de ———	Hyp. Hyp. ass.	———	———	———	——— J-49690
——— de ———	Hyp. Add.	———	———	4500,000.00	J-49690

Index aux immeubles
2001869968

No 25-10

Index aux Immeubles du Canton Rosmere dans le Comté d

Vingt-huit

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Rang II, lot 25							
1930	Dec	31	7	R.C.	1	106	Trust Deed	Montreal Trust Co	Laurentide Co. Ltée						29169
1932	Juin	6	95944	B	108	416	Convention	Laurentide Co. Ltée	Consolidated Paper Corp. Ltée	$1300000.00 (avec d'adresse No 475)					
"	"	"	12	R.C.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co.	" " " "						41992

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 2 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769430

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-09 16:00
Lot :	25-11 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-07-15 13:18
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 923 379 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-11 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 126

No 25-11 Rang 10 ~~St Georges Block C-5~~ 1925

Mise en vigueur du Cadastre : le DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN LE 2JANV. 1965

Feuillet No —un— destiné au No 25-11 Rg 4 ~~(Block B)~~

du cadastre Canton de Radnor

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Stanstead

Attesté à Stanstead le 4 janvier 1965

Par Denise Bilodeau *Registrateur.* Devant *Protonotaire.*

NOMS DES PARTIES 12-13 ELIZABETH 2 CHAP.	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
	Avis d'Exp.P.				
Com. Hydroélectrique Qué.	de location	24/9/73	41,851	$67,800.00	
Consol-Bathurst Inc à Hydro-Qué	Quit. Cession	73-03-31	108081	de perc	
Stone-Consol Inc — à Stone-Consol Corp	Vente	93-12-08	185 174	~~$1,00 Cpt~~	
National Bank of Canada de Stone-Consol Corporation	hyp.	95-05-10	192 388	40,500,000.00	34292 J-45460
——— de ———	hyp. by-aw.	———	———	———	— J-45460
——— de ———	hyp. add.	———	———	4,500,000.00	— J-45460

Index aux immeubles
2001869969

25
No - 11

Index aux Immeubles du canton Rodrigue

dans le Comté d

Vingt-neuf

Rang 11, lot 25

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
1930	Dec.	31	7	S.C.	1	106	Trust. Deed	Montreal Trust Co.	Laurentide Co. Ltd.						29867
1932	Juin	6	95944	B	108	416	Conventions	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.	$130000000,00 (Voir d'adresse No 75)					
"	"	"	12	S.C.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co.	" " "						46992

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, 27 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769431

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-06-10 09:59
Lot :	25-12 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2003-01-09	10 212 067	Vente	Vendeur Acheteur	Trépanier, Julie-France Parke, Jennifer Cardinal, Marcel	88 000,00 $ payé		
2003-01-09	10 212 068	Hypothèque	Créancier Débiteur	Caisse Populaire de Lac-à-la-Tortue Parke, Jennifer Cardinal, Marcel	60 750,00 $	6 010 800	T 10 218 172
2003-02-26	10 268 326	Annulation Acte de vente	1ère part 2e part	Trépanier, Julie-France Parke, Jennifer Cardinal, Marcel	Réf. : 10 212 067		
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 923 379 et 3 925 644 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	10 218 172	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 10 212 068 est supprimée sur partie du lot 25-12, rang IV lot 25 du Canton de Radnor.

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-12 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 126

No 25-12 Rang IV "St-George" Rdes (33) Lots 25

Mise en vigueur du Cadastre : le DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN LE 2 JANV. 1965 (LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

Feuillet No —un— destiné au No 25-12 Rg 4 ~~Rdes (33)~~

du cadastre Canton de Rodrigue.

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* de Papineauville

Attesté à Papineauville le 4 janvier 1965

Par Emile Bilodeau *Registrateur.* Devant *Protonotaire.*

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES		RADIATION
	Avis d'Exp.?					
Com. Hydroélectrique Québec	de Servitude	24/9/13	41,851	$67,800.00		
Consol-Bathurst Inc à Hydro-Québec	Quit-Cession	67-03-31	108081	de serv		
Stone-Consol inc. à Stone-Consol Corp	Vente	93-12-08	185174	$1.00 etc		
National Bank of Canada de Stone-Consol Corporation	Hyp I.	95-05-10	192 388	40,500,000.00	34292	J-45690
—— de ——	Hyp I. Cyp.	——	——	——	—	J-45690
—— de ——	Hyp I. add.	——	——	4,500,000.00	—	J-45690

Index aux immeubles
2001869970

No 25 - 12

Index aux Immeubles du Canton Rodrigue

dans le Comté d

Ouest

Rang IV, Lot 25

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
1930	Dec.	31	7	E.G.	1	106	Trust Deed	Montreal Trust Co.	Laurentide Co. Ltd.						29838
1932	Juin	6	95944	B	108	416	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.	$1300000.00 (avec d'adresse No 475)					46492
"	"	"	12	E.G.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co	" " "						

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 2 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769432

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-06-10 09:59
Lot :	25-13-1 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 923 379 et 3 925 644 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-13-1 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 126

Feuillet No — au — destiné au No 25-13-1 Rg 4 ~~Blocs~~

du cadastre Canton de Radnor

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Blanzy

Attesté à Shawbridge le 4 janvier 1965

Par Denis Béliveau *Registrateur.* Devant *Protonotaire.*

No 25-13-1 Rang 10, 11 & 12 ~~de Canton Blocs~~

DETACHE DE LA DIV. ENR.

DE CHAMPLAIN

Mise en vigueur du Cadastre : le LE 2 JANV 1965

(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
	Avis d'Coff. P.				
Com. Hydroélectrique Qué.	de Servitude P	24/9/93	41,851	$67,800.00	
Consol-Bathurst Exc à Hydro-Qué	Quit-Cession	83-12-31	168081	de serv.	
Stone-Consol Inc à Stone-Consol Corp.	Vente P	93-12-08	185174	1.00 c/s	
National Bank of Canada à Stone-Consol Corporation	Hypt	95-05-10	192388	40,500,000.00	34392 J-45490
——— de ———	Hypt. Acc.	———	———	———	— J-45490
——— de ———	Hypt. add.	———	———	4,500,000.00	— J-45490

Index aux immeubles
2001869971

25

No -13-1.

Index aux Immeubles du Canton Rednor

dans le Comté d

Twp et m

Rang IV, Lot 25

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
1930	Dec.	31	7	E.G.	1	106	Trust Deed	Montreal Trust Co	Laurentide Co. Ltd.	$130,000,000.00 (Sans d'adresse No 175)					29858
1932	janv.	6	95944	B	108	414	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.						46992
"	"	"	12	E.G.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co	"	"					

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 27 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769433

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-06-10 09:59
Lot :	25-13-2 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 923 379 et 3 925 644 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-13-2 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 127

No 25-13-2 Rang IV, Lots 25 & ~~partie Lot 5~~

DETACHE DE LA DIV. ENR.
DE CHAMPLAIN
LE 2 JANV. 1965
(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

Feuillet No — un — destiné au No 25-13-2 Pg 4 ~~36 (2)~~
du cadastre Canton de Radnor
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*.
de Compton
Attesté à Thetford Mines le 4 janvier 1965
Par Emile Bilodeau
Régistrateur.
Devant
Protonotaire.

Mise en vigueur du Cadastre : le

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES		RADIATION
	Avis d'Exp.P.					
Com. Hydroélectrique Que.	de Servitude	24/3/23	46,851	$67,800.00		
Consol. Bathurst Exp. à Hydro-Que	Quit-Clas	33-03-31	108081	de acct		
Stone-Consol. Exp. à Stone-Consol. Corp	Vente	23-12-05	185 174	[illegible]		
National Bank of Canada de Stone Consol Corporation	Hypt	55-05-10	192388	40,500,000.00	34292	J-49690
de	Hypt. by-law	—	—	—	—	J-49690
de	Hypt add.	—	—	4,500,000.00	—	J-49690

Index aux immeubles
2001869972

25

No - 13-2

Index aux Immeubles du Canton Rosnay dans le Comté d

Trente-deux 32

Laing Tp, lot 25

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
1940	Nov	8	110439	13	130	151	Testament	Télesphore Laing	Wenne Télesphore Laing						
"	"	"	110440	"	"	"	Vieil de décès	de "	"						
"	"	"	110441	"	"	152	Rear des Cens	"	"						
"	"	22	110530	"	"	261	Vente	Dame "	"	Marcel Desrosiers					
1949	Mai	14	133841		172		"	Marcel Desrosiers	Richard Champagne	#20.00 Comptant #375.00 comptant					
1953	Janvier	21	147509		218		Vente	Richard Champagne	Denis Champagne	#40.00 comptant					
1961	Février	3	185		Avis de vente pour Taxes			La Dame Marcotte et juge. C/S	Denis Champagne		(Radié par retrait				55687
1962	Mars	14	186		Avis d'adjudication			Le Corp. du Conseil du Comté de Champlain	à Bernard Jumeau	re: Denis Champagne					55687
1962	Août	1	187780		352		Avis	Rosaire Drolet, Syndic	de Denis Champagne	P. Faillite)					
1962	Oct	26	189035		356		Certificat Contribuens	Ls Denis Champagne, Faillite							
1962	Oct	26	189036		356		Vente	Rosaire Drolet Syndic	à Conrad et Jos Coyer Coyer	"375.00 Comptant					

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 2 Janvier 1965

Index aux immeubles
2003769434

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-06-10 09:59
Lot :	25-14 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 923 379 et 3 925 644 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-14 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 127

No 25-14 Long Ck, Lot 25 ~~Le Bourg Block 18~~

DETACHE DE LA DIV. ENR.
DE CHAMPLAIN
LE 2 JANV. 1985
(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

Feuillet No — un — destiné au No 25-14 Rg 4 ~~Plan 18~~
du cadastre Canton de Rochon
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Gatineau
Attesté à Hull le 4 janvier 1965
Par Emile Bélanger Devant
Régistrateur. *Protonotaire.*

Mise en vigueur du Cadastre : le

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Stone-Consol inc. à Stone-Consol Corp	Vente	93-12-08	185174	$1.00 cpt	
National Bank of Canada de Stone-Consol Corporation	Hypt	95-05-10	192388	40,500,000.00	34292 J-496 90
——— de ———	Hypt. Agcan.	———	———	———	— J-496 90
——— de ———	Hypt. add.	———	———	4,500,000.00	— J-496 90

Index aux immeubles
2001869973

No 25 -14

Index aux Immeubles du canton Radnor

dans le Comté d

Trente-trois

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Parcs IV, lot 25							
1930	Dec.	31	7	E.C.	1	106	Trust. Deed	Montreal Trust Co.	Laurentide Co. Ltd.						29868
1932	Juin	6	95944	B	108	446	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.	$130,000,000,00 (sans d'adresse 3no 475)					116992
"	"	"	12	E.C.	1	268	Trust. Deed	Montreal Trust Co.	" " "						

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 2 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769435

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-06-10 09:59
Lot :	25-15 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 923 379 et 3 925 644 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-15 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 127

No 25-15 Rang 14 ~~St George Blvd (55)~~ Lots 25 DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN

Mise en vigueur du Cadastre : le LE 2 JANV 1965 (LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

Feuillet No — destiné au No 25-15 Rg 4 ~~St George Blvd (55)~~

du cadastre Canton de Radnor

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* de Beauce

Attesté à Shawinigan le 4 janvier 1965

Par Lucile Bélanger *Registrateur.* Devant *Protonotaire.*

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Stone-Consol inc. — à Stone Consol Corp	Vente	93-12-08	185174	Plus ppt	
National Bank of Canada de Stone-Consol Corporation	hyp. I.	95-05-10	192388	40,500,000.00	34292 J-49690
——— de ———	hyp. I. loyaux	———	———	———	— J-49690
——— de ———	hyp. I. add.	———	———	4,500,000.00	— J-49690

Index aux immeubles
2001869974

No 25 1-15

Index aux Immeubles du canton Rednor

dans le Comté d

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Range IV, Lot 25							
1930	Dec.	31	7	F.C.	1	106	Trust Deed	Montreal Trust Co	Laurentide Co. Ltd						29167
1932	Juin	6	95944	B	108	416	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.						
"	"	"	12	S.C.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co.	" " " "						46992
										$1300000000 (voir d'adresse Nos 4 & 5)					

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 2 Janvier 1965

Index aux immeubles
2003769436

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-06-10 09:59
Lot :	25-16 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 925 644 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-16 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 127

No 25-16 Rang 16 Lots 57 ~~Lots (B)~~

DETACHE DE LA DIV. ENR.
DE CHAMPLAIN
LE 2 JANV. 1965

Mise en vigueur du Cadastre : le

Feuillet No — nul —, destiné au No 25-16 Rg 4 ~~Rang (B)~~
du cadastre Canton de Radnor
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Stanstead
Attesté à Stanstead le 4 janvier 1965
Par Emile Bilodeau *Registrateur.* Devant *Protonotaire.*

(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Stone-Consol Inc. à Stone Consol Corp.	Vente	73-12-08	185174	$1.00 cpt	
National Bank of Canada de Stone-Consol Corporation	hyp. I	95-05-10	192388	~~175~~ 40,500,000.	34292 T-49690
——— de ———	hyp. I. by-cons.	—	—	—	— T-49690
——— de ———	hyp. I. add.	—	—	$1,500,000.00	— T-49690

Index aux immeubles
2001869975

No 25-16

Index aux Immeubles de Kanawa Ranon

dans le Comté de

Trente-cinq

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Parcs IV, lot 25							
1930	Dec.	31	7	E.C.	1	106	Trust Deed	Montreal Trust Co.	Laurentide Co. Ltd.						29768
1932	Juin	6	95944	B	108	416	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.	$130000000,00 (avis d'adresse No 475)					46992
"	"	"	12	E.C.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co.	" "						
Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 2 janvier 1965															

Index aux immeubles
2003769437

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-06-10 09:59
Lot :	25-17 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 925 644 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-17 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 127

No 25-17 Rang IV, ~~St Jacques de Plessis (CB)~~ 4625 DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN LE 2 JANV. 1965

Mise en vigueur du Cadastre : le

Feuillet No — un — destiné au No 25-17 Rg 4 ~~(CB)~~

du cadastre Canton de Radnor

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Stanstead

Attesté à Stanstead le 4 janvier 1965

Par Claude Bélanger *Registrateur.* Devant *Protonotaire.*

(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH6)

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Stone-Consolidated Inc. à Stone-Consol Corp	Vente	23-12-58	185174	$1.00 cpt	
National Bank of Canada de Stone-Consol Corporation	hypt	25-05-10	192388	46,500,000.00	34292 J-49490
——— de ———	hypt. by-law.	—	—	—	— J-49490
——— de ———	hypt. add.	—	—	4,500,000.00	— J-49690

Index aux immeubles
2001869976

25
No -17

Index aux Immeubles du canton Radnor

dans le Comté d

Trente-sept

36

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Canton Radnor, Lot 25							
1930	Dec.	31	7	S.C.	1	106	Trust Deed	Montreal Trust Co.	Canuvertide Co Ltd.						29868
1932	Juin	6	95994	B	108	414	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.						
"	"	"	12	S.C.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co	" " "						46992
Transporté à la Division d'Enregistrement de Abercrombie, le 2 janvier 1965															
										$1000000000 (avis d'adresse No 475)					

Index aux immeubles
2003769438

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-06-10 09:59
Lot :	25-18 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 925 644 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-18 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 128

No 25-18 Rang IV Lot 25 ~~St Jacques (Bloc B)~~

DETACHÉ DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN LE 2 JANV 1965

(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

Feuillet No — un — destiné au No 25-18 Rg 4 ~~Bloc (B)~~

du cadastre Canton de Radnor

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Shawenegan

Attesté le 4 janvier 19 65

Par Léonide Bilodeau Devant

Régistrateur. *Protonotaire.*

Mise en vigueur du Cadastre : le

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Stone-Consol Inc. à Stone-Consol Corp	Vente	93-12-08	185174	Bloc C ptie	
National Bank of Canada de Stone-Consol Corporation	hypt	95-05-10	192388	40,500,000.00 34292	T-49690
——— de ———	hypt 1er ajt	———	———	——— —	T-49690
——— de ———	hypt. add.	———	———	4,500,000.00 —	T-49690

Index aux immeubles

2001869977

25
No. 18

Index aux Immeubles du Canton Radnor

dans le Comté d

Trente sept

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Range IV, Lot 25							
1930	Dec.	31	7	E.C.	1	106	Trust Deed	Montreal Trust Co.	Laurentide Co. Ltd.						29868
1932	Juin	6	95944	B	10846		Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.	$1500000.00 (avec d'adresse 2m 475)					11692
"	"	"	12	E.C.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co	" " "						

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 2 Janvier 1965

Index aux immeubles
2003769439

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-06-10 09:59
Lot :	25-19 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 925 644 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-19 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 128

No 25-19 Long Sault ~~St George (Block B)~~ Lot 25

Feuillet No — nn — destiné au No 25-19 Rg 4 ~~(B)~~ Lot 25

du cadastre Canton de Radnor

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* :

de Stanstead

Attesté à Stanstead le 4 janvier 1965

Par Emile Bélanger *Registrateur.* Devant *Protonotaire.*

Mise en vigueur du Cadastre : le DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN LE 2 JANV. 1965

NOMS DES PARTIES (LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES		RADIATION
Stone-Consol Inc. à Stone-Consol Corp	Vente	93-12-08	185174	1 lot excpt.		
National Bank of Canada de Stone-Consol Corporation	hypt	9505-10	192388	40,500,000	34292	J-49490
——— de ———	hypt. byass	—	—	—	—	J-49490
——— de ———	hypt. add.	—	—	4,500,000	—	J-49490

Index aux immeubles
2001869978

25
No. 19

Index aux Immeubles du Canton Rodnor

dans le Comté d

Trente-huit
38

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Rang IV, Lot 25							
1930	Dec.	31	7	E.C.	1	106	Trust Deed	~~Trust~~ Montreal Trust Co.	Laurentide Co. Ltd.						29863
1932	Juin	6	95944	B	108	416	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.						
"	"	"	12	E.C.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co.	"	$1,000,000.00 (avec d'autres mot 95)					41992
			Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 2 janvier 1965												

Index aux immeubles
2003769440

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-13 15:04
Lot :	25-4 Rang 5, lot 25	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 924 522, 3 925 512, 3 925 853 et 3 981 867 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-4 - Rang 5, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 129

No 25-4 Rong. Enregistrement [illegible]

DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN

Mise en vigueur du Cadastre : le 2 JANV. 1965

(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

Feuillet No — un — destiné au No 25-4 Rg 5 [illegible] (3)
du cadastre Canton de Radnor
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de [illegible]
Attesté à Chapleau le 4 janvier 1965
Par Louis Bilodeau Devant [illegible]
Régistrateur. *Protonotaire.*

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Ministère des Transports Re: Consolidated	Dépôt d'exp. (P)	14/10/73	42.239		T.79079
— " Paper Corp. Ltd.	—	—	—		
" " "	dépôt d'exp. P.	3/10/74	48,556		T.79079.
Consolidated Bathurst Inc. à Hydro-Qué	Lease	86-08-22	91888		
Consolidated-Bathurst Inc. à Orion Transfabs Qué	Quittance E.P.	87-10-02	141084	$20,600.00 cpt ptie 42239 al.	
Stone-Consol inc. à Stone-Consol Corp	Vente P.	93-12-08	185174	Bl. cpte	

Index aux immeubles
2001869990

No. 25-4

Index aux Immeubles du canton Rodmond

dans le Comté d

Quarante-deux

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Rang V, lot 25							
1930	Dec.	31	7	F.G.	1	106	Trust Deed	Montreal Trust Co.	Laurentide Co. Ltd.						29868
1932	Juin	6	959441	B	105	416	Convention	Laurentide Co. Ltd.,	Consolidated Paper Corp. Ltd.	$130 000 000.00 (avis d'adresse 70478)					
"	"	"	12	F.G.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co.	"	"					46992
			Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 2 janvier 1965												

Index aux immeubles
2003769444

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-13 15:04
Lot :	25-5 Rang 5, lot 25	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 924 523, 3 925 853, 3 981 867, 3 981 868 et 3 981 870 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-5 - Rang 5, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

Feuillet No — deux — destiné au No 25-5 Rg 5 ~~Bloc (B)~~ Lots

du cadastre Canton de Rodrigue

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de

Attesté à Shawinigan le 4 janvier 1965

Par Louis Bédard Devant

Registrateur. *Protonotaire.*

INDEX DES IMMEUBLES

~~Blocs~~ 25-

No 5 Rang 4 ~~St Prosper~~ Lots 25

Mise en vigueur du Cadastre : le

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES		RADIATION
Lucette Lisard à Jacques-A. Drouin	vente P	90-05-23	160590	$24,000.00 cpT.		
C. Pqf. La Roche de J. Dugal, A. Allard	Hypo. P	94-11-24	190426	$40,000.00	29385	T. 45590
——— de ———	Hypo. bg. ass P	———	———	———	———	T. 45590
——— de ———	Hypo. add. P	———	———	$5,100.00	———	T. 45590
Jacques Drouin à J. Dugal, A. Allard	vente P	94-11-30	190513	62,000.00 cpT.		
Jacques Dugal, al. à La Forêt Enchantée de la Mauricie inc.	vente P	95-05-24	192612	67,000.00 cpT.		
Banque Royale du Canada sur La Forêt Enchantée de la Mauricie inc.	hypT P	95-05-24	192613 ✓	137,500.00	31615	T-46022 T-46045
——— de ———	hypT bg. ass P	———	———	———	———	T-46022 T-46045
——— de ———	hypT add. P	———	———	20,625.00	———	T-46022 T-46045
Banque Fid. Développement de La Forêt Enchantée de la Mauricie inc.	hypT P	95-05-24	192614 ✓	137,500.00	29656	T-46022
——— de ———	hypT bg. ass P	———	———	———	———	T-46022
——— de ———	hypT add. P	———	———	27,500.00 Action 1010	———	T-46022
H. P. Ricard inc. de La Forêt Enchantée de la Mauricie inc.	hypT. lég. P	95-07-12	193522	constr. 4,390.01 cond.		T-48515
Mallette & Mallette Ltée de La Forêt Enchantée de la Mauricie inc.	Hypt. lég. P	95-07-20	193636 ✓	$38,188.86		T-46022
Lavallée et Provencher enr. sur de La Forêt Enchantée de la Mauricie inc.	hypt lég. P	95-08-17	193966	constr. $19,082.48		T-48558
Georges Paquin et Fils Ltée de La Forêt Enchantée de la Mauricie inc.	hypt. lég. P	95-08-24	194073	$15,695.89 re: 193636	34566	T-48586
Mallette & Mallette Ltée vs La Forêt Enchantée de la Mauricie inc.	Privilège ouv. P	95-09-14	194390 ✓	Jugt. Cour Supérieure Cour Supérieure Jugt.		T-48575
Georges Paquin & Fils Ltée vs La Forêt Enchantée de la Mauricie inc.	Privilège ouv. P	95-09-20	194484	Cour Supérieure Jugt.		T-48586
Const. Robert Lacoursière inc. vs La Forêt Enchantée de la Mauricie inc.	Hypt. lég. P	95-10-12	194784	$17,287.68		T-48755
Lavallée et Provencher enr. sur vs La Forêt Enchantée de la Mauricie inc.	Privilège ouv. P	95-12-07	195628	re: 193966 Cour Supérieure Jugt.		T-48558
H. P. Ricard Inc. à La Forêt Enchantée de la Mauricie Inc.	Action P	96-01-05	1010			T-48515
Const. Robert Lacoursière inc. vs La Forêt Enchantée de la Mauricie inc.	Privilège ouv. P	96-01-10	195944	Cour C. Jugt. re: 194784		T-48755
vs La Forêt Enchantée de la Mauricie inc. et al. à Georges Paquin	Jug. délaiss.	96-01-19	196045	re: 194390		T-48586
Jacques Roy, Syndic	Avis Faillite P	96-07-18	199139	Faillite		
Jacques Roy, Syndic vs La Forêt Enchantée de la Mauricie inc.	Certificat P	96-07-18	199140			
Jacques Roy, Syndic à Immeubles Laberge inc.	Vente P	96-12-13	201403	$83,500.00 qD.		

Index aux immeubles
2001869992

Index aux immeubles

2001869991

129

Feuillet No -1- destiné au No 25-5, 25-5 [redacted]

du cadastre canton Radnor, J

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Drummondville

Attesté à Drummondville le 4 janvier 1965

Par Emile Bilodeau *Devant* [illegible]

Régistrateur. *Protonotaire.*

No 25-5 Kingsey [redacted]

DETACHE DE LA DIV. ENR.

DE CHAMPLAIN

LE 2 JANV. 1965

Mise en vigueur du Cadastre : le

(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

cert. 7303-

19.581e

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Blount Germain à Girard Lafoie	Prêt	26/7/66	6493	$4500.00 — 8%	T.2197
" " Vve " "	adresse	26/7/66	(1524)		" "
Banque Canadienne Nat. de " "	Bar. hyp. (P)	23/11/71	30,510		T.4322
" " " Cie " "	Adresse	23/11/71	(7,264)		"
Girard Lafoie à Dame Françoise Ouellette	Testament	20/6/73	39,986		
" " Par " " "	Déc. décès	20/6/73	39,987		
" " " Percepteur Revenu	Certificat	20/6/73	39,988		
Dame Françoise Ouellette à Gabriel Genois	Vente	3/7/73	40,195		
Ministère des Transports Re: Girard Lafoie	Dépôt d'exp. P.	16/10/73	42,239		
" " de Gabriel Genois	dépôt d'exp. P.	3/10/74	48,556		
" " " "	servitude	3/10/74	48,556	de nos actions	
La Ent. Econ. G-Mère à G. Genois inc.	prêt ?	3/3/75	50562	$102,500.00	canne 12545 P.T.49455
Gabriel Genois à Assn. de la Vallée	Quittance P.	76/04/76	58,350	Ren: 42239-46556	
" " à Roland Pronovost	Vente P.	79-04-24	81,629	$14,000.00 Payé	
Roland Pronovost à Meubles Gatien Paquin Inc	Vente P.	79-05-15	82238	$2,000.00 cpt	
" " à Marie Thiffeault al	Vente P.	79-05-23	82397	$1,000.00 cpt	
" " à Paul Boulet	vente P.	79-05-28	82514	$10,000.00 cpt	
C.P. St-Jerome de Marie Thiffeault al	Hypt P.	79-06-01	82661	$35,000.00 — 12%	T.46330
" " " Re " "	adresse	79-06-01	(22630)		T.46330
C.P. Ste-Cécile de Roland Pronovost	Hypt. P.	79-06-08	82,885	$26,000.00-12½%	P.T.26860
19.446 " " " Re " "	adresse P.	79-06-08	(22,701)		T.26860
Soc. Nat. de Fiducie de Meubles G. Paquin Inc	Fiducie	74-06-22	83266	$500,000.00 — 63%	T.22953
" " " Re " "	adresse	74-06-22	(22939)		T.22953
Gabriel Genois à Emile Rivard	Release P.	79-06-20	83,388	Sans hostes	
Roland Pronovost à Camillien Pronovost	Vente P.	79-11-09	86644	$10.000.00 cpt.	
C. Pop. de St-T.-te de Camillien Pronovost	Hyp. P.	79-11-09	86645	$30.000.00; 15½%	T.25114
" " " " "	Release P.	79-11-09	(23889)		T.25114
20.592 Roland Pronovost et Meubles Gatien Paquin Inc	Correction	79-11-30	87032	Re: 82238	
La Subdivision 5-1 déposée le 80-01-30	Rep. Major Thiffeault + Frans Pronovost				
" 5-2 " " "	" Roland Pronovost				
" 5-3 " " "	" Paul Boulet				
" 5-4 " " "	" Camillien Pronovost				
" 5-5 " " "	" Roland Pronovost				
" 5-6 " " "	" " + Gatien Paquin				
~~Roland Pronovost à Rene Pronovost~~	~~vente~~ P.	~~80-11-06~~	~~93640~~	~~$2,000.00 cpt~~	
~~C.P. Ste-Cécile de " "~~	~~Hypt~~ P.	"	~~93641~~	~~$5,000.00 — 13%~~	Nil. 80-N06
~~" " " Re " "~~	~~adresse~~	"	~~25964~~		
Gabriel Genois à Jacques Drouin	vente P.	82-11-10	105849	$6,000.00 cpt.	
J. Emile Rivard à Lucette Rivard	vente P.	84-07-25	117156	$20,000.00 — $5,000.00 cpt.	T. 28513.
J. Emile Rivard	adresse P.	84-07-25	30228	Re: 117156	T. 28513
Soc. Nat. de Fiducie	adresse P.	85-02-18	30418	Re: 83266 $ 20,600.00 cpt	T. 22953
Consolidated Bathurst Inc à Min. Transp. Qué.	Quit. Exp. P.	87-10-02	141084	re: 42239, al	

No 25-5

Index aux Immeubles du canton Rodrigue dans le Comté d

Rang E, lot 25

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés $ cts.	Radiations Partielles	Radiations Totales
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page								
1930	fev.	12	92086	B	103	598	Obligation	~~Elie A~~ Ernest Carrey	Elie Borgia	$1000.00 5 ans 7%				
1933	Août	2	97881	"	110	749	Vente	Elie Borgia	Joseph André Robert	$100000 Comptant				30444
1937	Mars	2	102748	"	117	694	"	Joseph André Robert	Lucien Beaupré	$100000 comptant				
"	"	"	102749	"	"	695	Obligation	Denis Turcotte	" "	$3800.00 2 ans 6%				32477
1938	Jan.	22	104480	"	120	559	"	L'Office du Credit ag. Inc.	" "	$10000 10 ans 1 ann. 4% Hyp. Add. $10000 (adresse #810)				36733
1938	Jan	22	810	avis de adresse				" " " " " "	" "					
1944	Juillet	3	117611	B	140	710	Vente	Lucien Beaupré	William John Crocker	#840.00 comptant				
1948	"	22	863	Lieu du Cancelleur				R. Inc. William J. Crocker						
"	"	"	130689		162		Testament	" " "	Dame Florida Addy					
"	"	"	130690		"		Déclaration	R. Inc. " " "	" " "					
"	déc	9	132426		169		Servitude	Lucien Beaupré	The Shawinigan W. & P. Co					
"	"	"	132429		"		"	Dame Florida Addy	" "					
1927	Mai	2	87841	B	97		Jugement	Montreal Trust Co	" "					
1949	Juin	18	134286		173		"	" "	" "					85023
"	Juillet	14	134465		174		Vente	Louise Dostaler	Dame Florida Addy	#200.00 2 ans 5%				
"	Oct	29	135684		178		Vente	Dame Florida Addy	David Addy	#50.00 comptant				43414
1951	"	5	142671		202		"	do do	Lucien Beaupré	#1400.00 comptant				
"	"	"	"		"		"	David Addy	do do					
1952	Mars	27	144102		216		Servitude	Lucien Beaupré	The Bell Telephone Co. of Canada					
"	Juin	5	144915		309		Vente	" "	Alphonse Rabouin	Cert. #2300.00, #1000.00, comptant				48719-
1956	Sept.	7	162689		268		Vente	Alphonse Rabouin	Gerard Lapoie	#4700.00 comptant (1214-78)				
1957	Janvier	17	164165		273		Prêt	Florent Germain	Gerard Lapoie	#2500.00, du 1 nov. 1958, 6%, Hyp. add 15%				51820-
1959	Mars	10	172977		303		Prêt	Gerard Lapoie et Rosaire Lapoie	à Gerard Lapoie	#6000.00, 3 ans, 9%, Hyp. add #1000.00 (ad 9770)				55168
1962	Jan	27	185467		344		Prêt	Cyrille Therrien	a Gerard Lapoie	#300.00, 3 ans, 10%, Hypothèque 90 ans D.O.				61636
1962	Jan	27	185467		344		Prêt	Denis Chevalier	a Gerard Lapoie	#150.00, 3 ans, 10% Hypothèque 90 ans D.O. (ad 12133 -)				61635
1962	Jan	27	185467		344		Prêt	Albert Pacine	a Gerard Lapoie	#150.00 3 ans 10% " " " "				61384

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 2 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769445

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	25-6 Rang 5, lot 25	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2006-09-18	13 654 571	Hypothèque	Créancier Débiteur	BANQUE HSBC CANADA JEAN-PAUL DESHAIES INC.	354 000,00 $	6 165 715	T 16 941 559
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 923 379, 3 925 620, 3 925 623, 3 981 866, 3 981 868 et 3 981 870 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	16 941 559	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 13 654 571 est supprimée.

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-6 - Rang 5, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
147 357			T 10 198 018

Feuillet No — Lieu — destiné au No 25-6 Rg 5 [redacted] Lots

du cadastre Canton de Rodrigo

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Chawinigan

Attesté à Chawinigan le 4 janvier 1965

Par Louis Bélanger *Registrateur.* Devant [illegible] *Protonotaire.*

INDEX DES IMMEUBLES

25-6 Rang [redacted] Lots

Mise en vigueur du Cadastre : le

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Consolidated-Bathurst inc à Trans. Trans. Qué.	Quittance Expr. P	87-10-02	141 084	re: 42239 # 20,600. et Page.	
Consolidated-Bathurst inc. à Trans. Trans. Qué	Quittance Expr. P	87-10-02	141084	re: 48556.	
C. Rop. Ste Angèle de Laval de Jean-Paul Deschaies Inc.	hypt. P	88-03-18	144012	$200,000.00 - 11¼%	T. 39097
C. Rop. Ste-Angèle de Laval	adresse P	88-03-18	29580	re: 144012	T-39097
Roger Veilette à Jean Paul Deschaies inc	Vente P	88-03-25	144176	Ptie - 230 000 pays	
C. P. St-Georges ch. de. groupement forest. champlain inc	hypt P	88-07-18	147357	$ 40.000.00 - 12%	
C. P. St-Georges de champlain	adresse P	88-07-18	29384	re: 147357.	
Stone-Consolidated chec. à groupement forestier de Champ. inc.	vente P	90-04-30	160005	$4,500.00 ept.	
Banque Hongkong du Canada de Jean-Paul Deschaies Inc	Bar. hypt P	92-01-08	171 882	$450,000.00 32486	T-56862
Jean Paul Deschaies inc. à Daniel Rivard	Bail Bail	9201-21	172 007	65 mois (92-01-01)	
Stone-Consd inc. à Stone-Consd. Corp	Vente P	93-12-08	185174	$ 100 ept.	
Jean-Paul Deschaies Inc. à Chantale Boldue	Bail	9801-29	207352	5 ans	

Index aux immeubles
2001870000

Index aux immeubles

2001869999

129

Feuillet No — — — destiné au No 25-6 Rg 5

du cadastre Canton de Radnor

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*

de Charlevoix

Attesté par Charlevoix le 4 janvier 1965.

Par Emile Bélanger *Registrateur.* Devant C. *Protonotaire.*

No: 25-6 Long Lots 125

DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN LE 2JANV. 1965

Mise en vigueur du Cadastre : le (LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

	NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
	Ministère des Transports Re: Consolidated Papers Corp. Ltée	Dépôt d'exp. (P.)	16/10/73	42,239		T.29079.
	" " "	—	—	—		
	" " "	dépôt dépr.	3/10/74	48,556		T.29079.
	" " "	servitude	3/10/74	48,556	de non accès	
	~~Achat Tousignant et al à Alice Hélènes~~	~~Vente P.~~	~~77/6/16~~	~~60124~~	~~Par erreur voir 88-01-19 Achat de el~~	
	Caisse d'Int. Eco. de P. Marie de Lise Provencher	Hypt P	77-07-15	68471	$63,550.00 — 11 3/4 %	T.10249
14.644	" " " Re " "	adresse	77-07-15	19075		T.10249.
14.755	Consolidated-Bathurst Ltée à Lise Provencher	Vente P	77/08/02	68,880	$27,600.00 Payé	
	Lise et Rolland Provencher et B.P. Petroles Ltée	Bordereau P	78/01/06	72,072	Bail 10 ans 3/1/78	
	" " " à e.l. et Lite	hypt l	78-01-12	72.131	$88.000.00 — 11½ %	L.19339
	" " " Re " "	adresse l	78-01-12	19.128		19339
15.835	Lise Provencher à Roland Provencher	Vente l	78-01-12	72.132	$13.800.00 payé	
	Consol-Bathurst Ltée à Con. Hydrocarbures Que.	Servitude P	78-02-23	72,768		
	B.P. Petroles Ltée de Roland Provencher et al	hypt l	78-03-06	72.910	$3.000.00 — 11¾ %	T.12526
	" " " Re " "	adresse	78-03-06	19.367		T.12526
	Rolland & Lise Provencher à Réjean Magnan et al	vente P.	78-07-03	75,787	$12,000.00 cpt.	
19.054	" " " à Roger Halle	vente l	78-10-17	78390	$102.000.00 - $16.406.05 cpt	19339
	C.P. St-Georges de Réjean Magnan, al	Hypt P	79-05-02	81884	$31,000.00 — 12 ½ %	T.13678
19.082	" " " Re " "	adresse P	79-05-02	22343		" "
	Roger Halle à Cité Lindsay et Chevalier Inc	vente P	79-08-29	85011	$117,723.81 par prov.	T.19339
	Corp. Mun. du Cté Ch. vs Cité Lindsay & Chevalier Inc.	B.V.T.	80-02-06	388	$1281.19	T.13766
	Réjean Magnan à Florian Trudel	vente	80-02-07	87929	Bind, $6,000.00 cpt.	
	C.P. St-Georges de Ch. de " " cpt	Hypt. P	80-02-07	87931	$37,000.00 - 15 5/8 %	T.20479
20.965	" " " " re: " " "	adresse	80-02-07	24240		T.20479
	Claire-Marie Mercier à Florian Trudel	Partage de Communauté	81-04-23	96531		T.20479
	B. Nat. du Can de " "	Hypt P	81-10-21	99866	$30,000.00	T.20479
24.314	" " " Re " "	adresse P	81-10-21	28042		T.20479
	C.P. St-Georges de Ch. à " "	Avis (60 jrs) P	82-07-26	104113	Re: 87931	T.20479
	Succ. Florian Trudel à Succ. Florian Trudel	Transm P	83-02-17	107269		T.20479
	Shérif vs Florian Trudel	avis P	83-03-04	=538=	saisie	T.20479
	Roger Halle à Cité Lindsay et Chevalier Inc	Avis (60 jrs) P	83-03-10	107690	Re: 85011	T.19336
	C. Pop. St-Tite de Cité Lindsay & Chevalier Inc	Hypt P	83-03-17	107835	$30,000.00 — 14¾ %	T.19339
	" " " Re " " "	adresse P	83-03-17	29390		T.19339
	Shérif — vs — Florian Trudel	Avis P	83-04-25	=549=		T.20479
	Cité Lindsay & Chevalier Inc à Roger Veillette	vente l	83-04-29	108757	$125,000.00 cpt	
	C. Pop. St-Tite de Roger Veillette	Hypt P	83-04-29	108758	$100,000.00 — 13 %	T.30223.
	" " " Re " "	adresse P	83-04-29	29390		T.30223.
24.910	Shérif à Groupement Forestier de Champlain Inc.	vente P	83-05-18	109162	$25,000.00 cpt	
	Roger Veillette à Cité Roger Halle Inc.	bail P	83-05-30	109358	Sans 1/6/83	
	C.P. St-Georges de Ch. de Groupement Forestier de Champlain Inc.	Hypt. P	83-09-28	111892	$22,500.00 — 12 %	T.31036
	" " " re: " " " "	adresse	83-09-28	29384		T.31036
	Roger Veillette et Gilles Mongrain, al	correction P	85-10-16	125454	re: 109358	

No 25 -6

Index aux Immeubles du Canton Rodnon

dans le Comté d

Quarante-quatre

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Range E, Lot 25							
1930	Dec.	31	7	E.G.	1	106	Trust Deed	Montreal Trust Co	Laurentide Co. Ltd.						29868
1932	Juin	6	95944	B	108	46	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.						
"	"	"	12	E.G.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co.	" " " "						
1944	Juin	14	116563	B	139237		Vente	Consolidated Paper Corp Ltd	Le Ministre Voirie Québec	$130000 000 ac (avec d'adresse No 475)				36518	46992
										$590.50 comptant					
1950	Janvier	30	136496		181		vente	" "	" "	$384.84 comptant (1422-72)				41729	

Transporté à la Division d'Enregistrement de Abercrombie, le 2 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769446

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	10 198 018	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 147 357 est supprimée.

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	25-7 Rang 5, lot 25	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2003-04-11	10 337 760	Hypothèque	Créancier Débiteur	Banque Nationale du Canada Boulet, Louis	112 500,00 $	6 001 046	T 16 706 015
2003-07-07	10 554 984	Vente	Vendeur Acheteur	Gestion PIB Inc. Boulet, Louis	17 500,00 $ payé		
2003-07-07	10 554 984	Vente	Vendeur Acheteur	Gestion PIB Inc. Cossette, Jocelyn	3 500,00 $ payé		
2003-12-17	10 969 671	Vente	Vendeur Acheteur	BLUTEAU, Chantal COSSETTE, Jocelyn	5 000,13 $ Payé		
2009-05-13	16 157 608	Hypothèque	Créancier Débiteur	BANQUE NATIONALE DU CANADA BOULET, Louis CLOUTIER, France	150 600,00 $	6 001 046	T 20 433 815
2009-05-14	16 160 322	Donation	Donateur Donataire	BOULET, Louis CLOUTIER, France	50% indivis		
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 924 524, 3 925 618, 3 981 866, 3 981 868, 3 981 951 et 4 107 870 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	16 706 015	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 10 337 760 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	20 433 815	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 16 157 608 est supprimée.

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-7 - Rang 5, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 129

No 25-7 Rang 5 [redacted]

DETACHE DE LA DIV. ENR.
DE CHAMPLAIN
LE 21 JANV. 1965

Mise en vigueur du Cadastre : le

Feuillet No [illegible] destiné au No 25-7 Rg 5 [redacted]
du cadastre Canton de Radnor
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Drummond
Attesté à Drummondville le 4 janvier 1965
Par Emile Bélanger Devant [illegible]
Régistrateur. *Protonotaire.*

(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Paul Lehoux à Dame Estelle Lorrette	Vente	24/2/66	4535		
Ministère Transports Re: " "	Dépôt d'exp. (P)	16/10/13	42239		
" " Estelle Lorrette	Dépôt d'exp. I	3/10/74	48,556		
Estelle Lorrette à Min. Transports	Avis-Exprop	7/1/77	64519	Re: 42239, 48556. $2,000.00 cpt.	
Estelle Lorrette à Gestion PIB Inc	Vente	2000-12-21	221457	15000 dcpt	
— à 2635-0066 Québec Inc	—	—	—	—	
~~2635-0066 Québec Inc à Louis Boulet~~	~~Vente~~	~~2001-04-10~~	~~222440~~	~~$15,000.00 Payé~~	
2635-0066 Québec Inc à Louis Boulet	Vente	2001-04-10	222440	$15,000.00	
UNE PARTIE DE CE LOT EST SUBDIVISÉE, 25-7-1 Rg 5, LOT 25 CE 2001-06-01 à Plan no 5510					
Gestion PIB inc à Chantal Blutéau	Vente	2001-12-13	225938	$4,347.00 Payé	
BLUTEAU, Chantal à Louis Boulet	Bornage	2002-01-31	226443		

Index aux immeubles
2001870001

No 25-7

Index aux Immeubles du canton Rodrigue

dans le Comté d

Quarante cinq

45

Range V, lot 25

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
1932	Oct.	28	96625	B	109	367	Testament	Louis Trahan	Dame Louis Trahan						
"	"	"	96636	"	"	365	Dit testateur	"	"						
"	"	"	96637	"	"	369	Exécuteurs	"	"						
1933	juillet	10	97783	"	110	680	Cornutrice	Vve	"						
1938	Avril	23	105041	"	121	475	Avis	Commission des Pensions de Vieillesse	Vve Alphonsine Trahan						
1950	Déc	13	139732		192		Vente	Dame Alphonsine Charest	Sa Majesté le Roi						43510
1962	Oct	24	189012		316		Jugement	Dame Alphonsine Charest	Ernest Trahan	$515.00 comptant.					
1964	Août	22	197879		386		Vente	Ernest Trahan	Paul Charest	$3310.00 Comptant					

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 2 Janvier 1965

Index aux immeubles
2003769447

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	25-8 Rang 5, lot 25	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2005-05-20	12 324 102	Vente	Vendeur Acheteur	MAINTENANCE G. BARIL INC. JACOB, Pierre	17 388,28 $ Payé		
2005-09-19	À 09:00.Partie de ce lot est subdivisée, voir lot(s) 25-8-1. Voir plan(s) : 6142						
2005-11-18	12 861 041	Préavis d'exercice d'un droit hypothécaire Prise en paiement	Créancier Débiteur	CAISSE POPULAIRE DE ST-TITE PAQUIN, André THIFFEAULT, Louise	Réf. : 223 873		T 19 502 726
2005-11-21	Inscription 215 611 modifiée à 14:01 (Voir section référence)						
2007-01-15	13 937 076	Cession d'un immeuble	Cédant Cessionnaire	PAQUIN, André THIFFAULT, Louise	½ indivise 58 837,75 $		
2007-09-13	14 605 853	Hypothèque	Créancier Débiteur	BANQUE NATIONALE DU CANADA TREMBLAY, Jean-Guy	73 700,00 $	6 001 046	T 25 569 340
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 925 619, 3 925 621, 3 925 629, 3 981 866 et 3 981 868 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	19 502 726	L'inscription du préavis d'exercice d'un droit hypothécaire résultant du document ou de la réquisition N° 12 861 041 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	25 569 340	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition No 14 605 853 est supprimée.

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-8 - Rang 5, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
189 105			T 12 835 861
215 611			T 12 358 658
215 611	La radiation 12 358 658 a été ajoutée		
	Inscription 215 611 modifiée le 2005-11-21 à 14:01		
223 873			T 19 502 726

Feuillet No. — deux — destiné au No 25-8 Rg 5 Bloc (B)
du cadastre Canton de Radnor
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Stanbridge
Attesté à Stanbridge le 4 Janvier 1965
Par Emile Bélanger Devant
Régistrateur. *Protonotaire.*

INDEX DES IMMEUBLES

No 25-8 Rang 5 Bloc (B) St Georges

Mise en vigueur du Cadastre: le

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT		REMARQUES	RADIATION
		DATE	No		

Index aux immeubles
2001870004

Index aux immeubles

2001870003

129

25-8 Kong Ei: [redacted] Blocs

No 8 Kong Ei 10123

DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN LE 2 JANV 1965

Mise en vigueur du Cadastre : le

Feuillet No 1 destiné au No 25-8 ng 5 [redacted]

du cadastre canton Radnor

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* de Stanstead

Affecté à Stanstead-Sanguinaire le 4 janvier 1965

Par Emile Bilodeau *Registrateur.* Devant [illegible] *Protonotaire.*

(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CHB)

cert.	NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
5992 5833	Joseph Tremblay à Jean-Guy Tremblay	Vente	28/7/71	28.570	de fonds au vendeur	
"	Jean-Guy Tremblay à Renald Cossette	Vente (P)	24/4/72	32.208		
"	Cssse Pop. St-Georges à " "	Prêt A	24/4/72	32.220		T.7676
"	" " " " " Re: " "	Adresse "	24/4/72	7.732		"
5992	" " Mauricienne à Jean-Guy Tremblay	Prêt P	25/5/72	32.921		T.30399
"	" " " " Re: " " "	Adresse "	25/5/72	7.963		T.30399
5835	" " St-Georges à Renald Cossette	Prêt A	15/9/72	35,258		T.7676
"	" " " " à " "	Prêt A	22/11/72	36,521		T.7676
5992	C.P. Mauricienne à Jean-Guy Tremblay	Prêt P	3/5/73	38,877		T.30399
11.419	Banque de Montréal de Renald Cossette	Lettre P	27/6/74	46,635	$ 6,964.95	T.9191
	" " Re " "	Adresse "	27/6/74	1.637		"
	Min. des Transports à Jean-Guy Tremblay	dépôt Règ. P	3/10/74	46,556		
11.419	Renald Cossette à Ives Bordeleau	Vente P	14/05/76	59,064	$ 32,000.00 Payé	
	Cssse Pop. Ste Mauricienne de " "	hypothèque A	10/05/76	59,065	$ 17,000.00 - 11½%	T.14.762
	" " Re " "	Adresse "	10/05/76	15,109		"
	Jean-Guy Tremblay à Min des Transports	Quit. Taxe P	77-08-23	69378	$500.00 apte Re: 18566	
	Renald Cossette à Ives Bordeleau	vente P.	82-06-03	103188	$32,000.00 cpt.	
	Ives Bordeleau à René Langevin	vente P.	82-06-03	103189	$38,000.00 cpt.	
	C.P. de la Cité de " "	hypt. P.	82-06-03	103190	$25,000.00 - 18¼%	T.37066.
	" " " re: " "	adresse	82-06-03	28995		T.37066
	Gisèle Lebel épouse de " "	déclaration	82-06-03	103190	rés. fam.	
24.451	" " re: " "	adresse	82-06-03	28996		
	René Langevin à Gisèle Lebel	Jug. Divorce A	91-04-05	166308	(Propriété) re: Divorce	T.44289
	C.P. de Grand-Mère de Jean-Guy Tremblay	hypt. P	94-01-20	185742	$52,000.00	29374 PT-56223
	_____ de _____	hypt. loyers P	94-01-20	185742	$52,000.00	29374 T —
	_____ de _____	hypt P	94-01-20	185742	$10,400.00	29374 T —
	C.P. de Ste Site de Ghyslain Baril, P. Blais	hypT. P	94-08-24	189105	63,575.00	29396
	_____ de _____	hypT. loy. ass P	—	—	—	—
	_____ de _____	hypT. add P	—	—	12,715.00	—
	Gisèle Lebel à G. Baril, P. Blais	vente	94-08-24	189106	67,500.00 ¢T.	
	Jean-Guy Tremblay à Ghyslain Baril	Vente P.	96-10-08	200333	$15,000.00 cpt.	
	Baril, Ghislaine A Succession G. Baril hre	Vente	55-09-03	215610	24000. Payé	
	C.P. Ste-Thérèse de Succession G. Baril hre	hypothèque	55-09-03	215611	10800.	29584
	Blais, Irenée A Ghislaine Baril	Vente	2000-12-15	221419	$3316.58	
	TREMBLAY, Jean-Guy (a) Jocelyne Sarrazin	Donation	2001-05-28	223205		
	TREMBLAY, Jean-Guy (a) Jocelyne Sarrazin	Servitude	2001-05-28	223205	Passage.	
	C.P. Saint-Tite (de) A. Paquin, L. Thiffault	Hypoth	2001-07-03	223873	$70,965.00	AA.29390
	BARIL, Ghislain (a) A. Paquin, L. Thiffault	Vente	2001-07-03	223875	$72,000.00 Payé	
	PAQUIN, Andrée (et) Louise Thiffault	Convention	2001-07-03	223875	Indivision	AA.39963

No 25-8

Index aux Immeubles du Canton Rodrigue dans le Comté de

Garantie rien

Rang V, Lot 25

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
1948	Janv	30	780	Greff. du Cercle				R. de Succ. Ménac Tremblay							
"	"	"	128721	B	155		Testament	Ménac Tremblay	Dame Léda Simard						
"	"	"	128722	"	156		Décl. Décès	R. de Succ. " "	par " " "						
1947	Juin	30	126554	"	154		Vente	Ménac Tremblay & Uxor	Jos. Tremblay	Prix $1200.00, comptant $750.00					49597
1948	Janv	"	128722	"	156		Rectification	par Dame Léda Simard							
1950	août	11	138892		187		vente	Joseph Tremblay	Sa Majesté Québec	$1333.26 comptant					
1956	mai	26	161283		264		Vente	Joseph Tremblay	Normand Ryatte	$1.00 comptant en considérations reçues					
1956	Juillet	12	161849		266		Vente	Fabrique de St Timothée de Beauharnois	à Normand Ryatte	$2500.00 avec 6% d'intérêt payable 1/6 (ad 8373)					63168
1957	Avril	13	8373				Adresse	La Fabrique de St Timothée de Beauharnois	en Normand Ryatte	re: acte enrg. 161849					

Transporté à la Division d'Enregistrement de Châteauguay, ce 2 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769448

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	12 835 861	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 189 105 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	12 358 658	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 215 611 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	19 502 726	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 223 873 est supprimée.

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	25-9 Rang 5, lot 25	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2005-07-05	12 488 516	Vente	Vendeur Acheteur	Tremblay, Jean-Guy Tremblay, Gaston	100,00 $ Payé tous droits indivis		
2005-07-05	12 488 516	Déclaration de transmission	Défunt Légataire	Tremblay, Joseph Tremblay, Huguette Tremblay, Gaston et autres			
2005-07-05	12 488 516	Correction	Requérant	Tremblay, Colette Tremblay, Huguette et autres	Réf. : 223 218		
2005-11-04	12 825 084	Hypothèque	Créancier Constituant	Caisse populaire Desjardins de Sainte-Thècle--Saint-Adelphe JALBERT, Bertin	80 000,00 $	6 009 947	T 22 557 120
2005-11-04	12 825 100	Vente	Vendeur Acheteur	TREMBLAY, Gaston JALBERT, Bertin	70 000,00 $ Payé		
2005-11-04	12 825 122	Vente	Vendeur Acheteur	TREMBLAY, Gaston TREMBLAY, Jean-Guy JALBERT, Bertin	90 000,00 $ Payé		
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 925 622, 3 925 632, 3 925 634, 3 925 635, 3 981 868 et 4 107 814 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	22 557 120	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 12 825 084 est supprimée.

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-9 - Rang 5, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES / 30

No 25-9 Rang Eléazar [redacted]

Feuillet No — un — destiné au No 25-9 Rg S[redacted]
du cadastre Canton de Radnor
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Drummond
Attesté à Drummondville le 4 janvier 19 65
Par Devant
Emile Bélanger
Registrateur. *Protonotaire.*

DETACHE DE LA DIV. ENR.
DE CHAMPLAIN
LE 2JANV. 1965

Mise en vigueur du Cadastre : le 12-13 ELIZABETH 2-CHAP.

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Mme Leda Simard et Joseph Tremblay	Donation P	79-10-19	78441		
Joseph Tremblay, ux, à Gaston Tremblay	vente P	82-11-11	105888		
C. Pop. ft-Cité de Gaston Tremblay	Caution P	82-12-10	106431	$6,000.00	T. 20668
" " Le " "	adresse P	82-12-10	29390		T. 20668
Joseph Tremblay, ux à Dev Inter-Cité Que Inc	Serv. P	84-05-29	115866	$1,030.85	
Succ Marie-Lou Deschesnes	Test P	85-06-28	123291	1/2 ind	
Succ Marie-Lou Deschesnes à Joseph Tremblay	Transmission P	85-06-28	123292	1/2 ind	
Min. des Transports à Soc. Comm. gaz Métro	serv. P	93-12-10	185197	$100.00 opt	
Tremblay, Joseph à Succ Gaston et Linda Auger	Vente	97-06-04	203522	20,000 Lyse	
Comptois, marcel & al à micheline Julien	Vente	2000-06-27	219415	10,000.00 payé	
TREMBLAY, Succ. Joseph @ Huguette Tremblay	Transmission	2001-05-29	223218.		
TREMBLAY, Huguette, al @ J.A. Tremblay & I. Tremblay	Vente	2001-05-29	223218.	(50%) $17,000.00 Payé	
TREMBLAY, Jean-Guy @ Gaston Tremblay	Donation	2001-05-29	223218	indivision	

Index aux immeubles
2001870005

No. 25-9

Index aux Immeubles du canton Radnor dans le Comté de Lanark - sept

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Range E, lot 25							
1941	Déc.	15	117710	B	133	623	Donation	Minnie Trembley et vir	Jos. Trembley	Bien propre. Donation Gratuite.					
1947	Juin	30	126554	..	154		vente	.. ..	.. .. ..	#1200.00, #700.00 comptant, Bal sur 5 ans					49597
1948	Janv	30	128722	..	156		Rectification	Dame Léda Simard							49597
1950	août	11	138392		187		vente	Jos Trembley	Sa Majesté Reine	#1333.76 comptant					
			Transporté à la Division d'Enregistrement de Renfrew, le 2 Janvier 1965												

Index aux immeubles
2003769449

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	25-10 Rang 5, lot 25	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2003-06-02	10 447 659	Vente	Vendeur Acheteur	Centre Hippique de la Mauricie Inc. 9128-1865 Québec Inc.	250 000,00 $ payé		
2003-06-02	10 447 660	Hypothèque	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de la Moraine 9128-1865 Québec Inc.	147 900,00 $	6 012 012	T 20 622 196
2004-10-05	11 754 380	Hypothèque	Créancier Débiteur	Caisse Populaire Desjardins de la Moraine 9128-1865 Québec Inc.	190 000,00 $	6 012 012	T 20 622 196
2005-07-05	12 488 516	Déclaration de transmission	Défunt Légataire	Tremblay, Joseph Tremblay, Huguette Tremblay, Gaston et autres			
2005-07-05	12 488 516	Correction	Requérant	Tremblay, Colette Tremblay, Huguette et autres	Réf. : 223 218		
2005-11-04	12 825 084	Hypothèque	Créancier Constituant	Caisse populaire Desjardins de Sainte-Thècle--Saint-Adelphe JALBERT, Bertin	80 000,00 $	6 009 947	T 22 557 120
2005-11-04	12 825 122	Vente	Vendeur Acheteur	TREMBLAY, Gaston TREMBLAY, Jean-Guy JALBERT, Bertin	90 000,00 $ Payé		
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 925 622, 3 925 635, 3 925 636 et 3 981 868 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Index des immeubles - Section informatisée

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	20 622 196	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 10 447 660 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	20 622 196	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 11 754 380 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	22 557 120	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 12 825 084 est supprimée.

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-10 - Rang 5, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
192 749			T 10 489 441
193 513			T 10 489 441

INDEX DES IMMEUBLES 120

No 25-10 Rang [redacted] 25

DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN

Mise en vigueur du Cadastre : le LE 2 JANV. 1965 (LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

Feuillet No — UN — destiné au No 25-10 Rg [redacted]

du cadastre Canton de Radnor

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* de Drummond

Attesté à Drummondville le 4 janvier 1965

Par Emile Bélanger *Régistrateur.* Devant [illegible] *Protonotaire.*

	NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
	Joseph Tremblay à Marcel Bourque	vente P	1918-03	76567	$10.000.00 payé	
	Lot P Le Rocher de " "	hypt P	19-10-11	18265	$14,000.00 - 11 3/4 %	T 33330
17.823	" " Re " "	Adhésion P	18-10-11	21041		T 33330
	Dame Leda Simard et Joseph Tremblay	correction P	18-10-19	18441		
	C.P. Le Rocher de Marcel Bourque	Hypt P	19-02-15	80369	$18,500.00 — 12 3/4 %	T 33330
18.545	" " Re " "	adhésion P	19-02-15	21809		T 33330
	Joseph Tremblay, ux à Jos Inter-Cité Inc	Serv P	84-05-29	115866	$1,030.85	
	Jean Marie-Rose Deschenes	Test P	85-06-28	123291	1/2 ind	
	Jean Marie-Rose Deschenes à Joseph Tremblay	Transmission P	85-06-28	123292	1/2 ind	
	C.P. Cité de Drummondville de Normand Fournier	Hyp P	89-07-21	154878	$25.000.00 ad: 29372	T. 34650
	Marcel Bourque à Normand Fournier	Vente P	89-07-24	154915	$85,000.00 Payé	
	C.P. Les Chûtes de Micheline Ricard	Assemblée P Hyp.	89-08-11	155274	$25.000.00 ad: 29373	T. 50634
	C.P. Les Chûtes de Normand Fournier, ux	Hyp. P	90-01-31	158341	$45,000.00 ad: 29373	T. 50634
	Normand Fournier à Micheline Ricard	donation P	90-01-31	158342	1/2 ind. "Arrêt"	
	Normand Fournier, al à Centre Hippique de la Rivière inc, ~~Micheline Ricard~~	vente P	95-05-30	192748	82,000.00 qT.	
	Banque de Montréal de Centre Hippique de la Rivière inc	Hyp T P	95-05-30	192749	82,000.00	34358
	de	Hyp T. loyers P	—	—	—	—
	de	Hyp T. add P	—	—	16,40a	—
	Banque de Montréal de Centre Hippique de la Rivière inc	Hyp T	95-07-12	193513	88,500.00	34358
	de	Hyp T. loy ers P	—	—	—	—
	de	Hyp T. add P	—	—	17,700.00	—
	Tremblay, Joseph à Marcel Couture et Linda Chassy	Vente	97-06-06	203822	20,000.00 payé	
	Comptois, marcel, al à Micheline Julien	Vente	2000-06-27	219415	10.000.00 $ payé	
	TREMBLAY, Jean Joseph @ Huguette Tremblay, al.	Transmission P	2001-05-29	223218		
	~~TREMBLAY, Jean Joseph à~~				indexé par erreur Num 2001-05-29 = 111 20 lots Cad 000.	
	~~TREMBLAY, Jean Guy @~~				Raisons identifiées pour Procès Jean.	
	TREMBLAY, Huguette, al @ J. A. Tremblay, A. Tremblay	Vente P	2001-05-29	223218	50% $17,000.00 Payé	

Index aux immeubles
2001870006

No 25-10

Index aux Immeubles du Canton Rodrigo

dans le Comté d

Quarante-huit

Rang I, lot 25

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
1941	Déc	15	113710	B	133	683	Donation	Miner Trembley & uxor	Jos Trembley	Bien propre. Donation gratuite (2256-78)					49597-
1950	août	11	138392		187		vente	Jos Trembley	Sa Majesté Reine	$1333.76 comptant					

Transporté à la Division d'Enregistrement de Abercrombie, 12 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769450

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	10 489 441	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 192 749 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	10 489 441	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 193 513 est supprimée.

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-08-13 16:00
Lot :	25-11 Rang 5, lot 25	**Radiations :**	2024-07-17 10:58
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2005-08-05	12 574 282	Échange et renonciation au droit de reprise	Cédant Cessionnaire	LECLERC, Pierre BRAGAGNOLO, Gina	½ indivise 13 500,00 $		T 12 627 609
2005-08-24	12 619 099	Vente	Vendeur Acheteur	BRAGAGNOLO, Gina PARKE, Jennifer PAGÉ, François	75 000,00 $ Payé		
2005-09-07	12 657 378	Hypothèque	Créancier Débiteur	Caisse populaire de Lac-à-la-Tortue PARKE, Jennifer PAGÉ, Francois	258 673,12 $	6 010 800	T 16 987 832
2006-10-11	13 714 804	Hypothèque	Créancier Constituant	Caisse populaire de Lac-à-la-Tortue PARKE, Jennifer PAGÉ, Francois	28 000,00 $	6 010 800	T 16 987 832
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 981 868 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						
2012-12-03	À 09:00.Modification de la concordance : Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 925 639 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						
2013-05-07	À 09:00.Modification de la concordance : Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 925 641 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s).						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	12 627 609	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 12 574 282 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	16 987 832	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 12 657 378 est supprimée.

	Radiations	Mention
T	16 987 832	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 13 714 804 est supprimée.

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-11 - Rang 5, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
221 204			T 12 627 610

Feuillet No — deux — destiné au No 25-11 Rg 5 Blac (B)
du cadastre Canton de Radnor.
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Shawinigan
Attesté à Shawinigan le 4 janvier 1965.
Par Emile Bibeau Devant
Régistrateur. *Protonotaire.*

INDEX DES IMMEUBLES

No 11 Rang V Blac (B) St Jacques

Mise en vigueur du Cadastre : le

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT		REMARQUES	RADIATION	
		DATE	No			

Index aux immeubles
2001870008

Index aux immeubles

2001870007

130

95.
No 11 Kenogami [redacted] Dist. Chic.

DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN LE 2 JANV. 1965

Feuillet No — un — destiné au No 25-11 Rg 5 [redacted]
du cadastre Canton de Radnor
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* de Shawinigan
Attesté à Shawinigan le 4 janvier 1965
Par Emile Bélanger *Régistrateur.* Devant *Protonotaire.*

Mise en vigueur du Cadastre : le (LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Ernest Trahan à Jean-Guy Garceau,	Vente	2/6/72	33274	Solde dû	T 9699
— Raymond St-Arneault,	—	—	—		"
— Lucien Lafrenière	—	—	—		"
" " Re " " tab.	Adresse		8160		"
" " à Jean-Louis Trahan	Cession P.	2/3/73	37751	Dr. Habitations	T.11204
" " à Jean-Yves Trahan	Cession	2/3/73	37754		
Com. Hydro-électrique Qué.	Ordre d'expropriation de terrains	24/9/73	41851		
C. Pop. Le Rocher de J. G. Garceau et Al.	Hypp.	77-10-21	70797	$25000.00; 11½%;	T.11298
15305 " " " "	Adresse	77-10-21	18746		T.11298
J. G. Garceau et Al. à Solange Fernet	vente	78-07-28	76462	$10.000.00 cpt.	
Banque de Montréal de Jean-Louis Trahan	Hypt P	78-11-29	79328	$15,000.00 — 12.5%	T.20046
" " Re " "	adresse P	78-11-29	21487		T.20046
Jean-Guy Garceau et à Hydro-Québec	Expropriation	79-07-18	83990		
Les subdivisions 25-11-1-x-2 déposées le 82-08-23	Propriétaire : Jean-Yves Trahan et al.				
Solange Fernet et al. à Ginette Fournier	Vente P.	86-05-22	129528	22,000,00 cpt.	
C. pop. Les Chutes de Ginette Fournier	Hypt. P.	86-05-22	129530	22,000.00 — 10%	T.34033
C. pop. Les Chutes	adresse P.	86-05-22	29373	Re : 129530	T.34033
Ginette Fournier à Hydro-Québec	Servitude P	88-06-03	146083	ad: 31947	
Ginette Fournier à Aurel Lefebvre	vente P	89-10-03	156266	$6.000 / 1.000 cpt	T.39548
C.P. St-Georges de Ch. de Ginette Fournier	Hypt	91-02-22	165572	$25,000.00 29384	T.37025
C.P. St-Georges de Ch. de Ginette Fournier	gar. hypt P	91-03-06	165753	$30,000.00 29384	T.55310
Aurel Lefebvre à Maurice Jean	vente P	92-04-15	173503	$8000.00 cpt.	
Ginette Fournier à Maurice Jean	serv. P	92-04-15	173503	Passage	
C.P.St-Georges Ch. Vs Ginette Fournier, al.	Avis (60)	92-11-09	177940	re: 165753	T.55310
C.P.St-Georges Ch. de Ginette Fournier,	Hypt. P	93-09-16	179395	$45,500.00 29385	T.55310
C. Econ. Laurentide ⓐ Aima Bragagnolo	Hypt P	2000-11-28	221204	$. 50,000.00 AA. 29048	
FOURNIER, Ginette ⓐ P. Lefebvre, A. Bragagnolo	Vente P	2000-11-28	221205	$50,000.00 Propr.	
LECLERC, Pierre	adresse	2000-11-28	39416	re: 221205	
BRAGAGNOLO, Aima	adresse	2000-11-28	39417	re: 221205	

No 25-11

Index aux Immeubles du Canton Rodney

dans le Comté d

Quarante-neuf

49

Rang E | Lot 25

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
1932	Oct.	28	96635	B	109	367	Testament	Ernest Trahan	Alphonsine Charlet Dame Ernest Trahan						
"	"	"	96636	"	"	368	Decl. de dévolution	"	"						
"	"	"	96637	"	"	369	Exhibit de preuve	"	"						
1933	Juillet	10	97783	"	110		Corrections V°	"	"						
1938	Avril	23	105041	"	121	475	Avis	Commission des Pensions Veuve de Ptre	Alphonsine Trahan						
1950	Déc	13	139732		192		Vente Datem Paiement	Dame Alphonsine Charlet	Sa Majesté le Roi	*505. 11 complant (1945-77)				42478	43510
1962	Oct	24	189012		356			Dame Alphonsine Charlet	Ernest Trahan						

Transporté à la Division d'Enregistrement de Abercrombie, le 2 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769451

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	12 627 610	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 221 204 est supprimée.

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-06-10 09:59
Lot :	25-12 Rang 4, lot 25	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2003-01-09	10 212 067	Vente	Vendeur Acheteur	Trépanier, Julie-France Parke, Jennifer Cardinal, Marcel	88 000,00 $ payé		
2003-01-09	10 212 068	Hypothèque	Créancier Débiteur	Caisse Populaire de Lac-à-la-Tortue Parke, Jennifer Cardinal, Marcel	60 750,00 $	6 010 800	T 10 218 172
2003-02-26	10 268 326	Annulation Acte de vente	1ère part 2e part	Trépanier, Julie-France Parke, Jennifer Cardinal, Marcel	Réf. : 10 212 067		
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 923 379 et 3 925 644 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Mention de radiation - Section informatisée

	Radiations	Mention
T	10 218 172	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 10 212 068 est supprimée sur partie du lot 25-12, rang IV lot 25 du Canton de Radnor.

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-12 - Rang 4, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 126

No 25-12 Rang IV "St-George" Rdes (33) Lots 25

Mise en vigueur du Cadastre : le DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN LE 2 JANV. 1965 (LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

Feuillet No —un— destiné au No 25-12 Rg 4 ~~Rdes (33)~~

du cadastre Canton de Rodrigue.

de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* de Papineauville

Attesté à Papineauville le 4 janvier 1965

Par Emile Bilodeau *Registrateur.* Devant *Protonotaire.*

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES		RADIATION
	Avis d'Exp.?					
Com. Hydroélectrique Québec	de Servitude	24/9/13	41,851	$67,800.00		
Consol-Bathurst Inc à Hydro-Québec	Quit-Cession	67-03-31	108081	de serv		
Stone-Consol inc. à Stone-Consol Corp	Vente	93-12-08	185174	$1.00 etc		
National Bank of Canada de Stone-Consol Corporation	Hyp I.	95-05-10	192 388	40,500,000.00	34292	J-45690
—— de ——	Hyp I. Cyp.	——	——	——	—	J-45690
—— de ——	Hyp I. add.	——	——	4,500,000.00	—	J-45690

Index aux immeubles
2001869970

No 25 - 12

Index aux Immeubles du Canton Rodrigue

dans le Comté d

Ouest

Rang IV, Lot 25

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
1930	Dec.	31	7	E.G.	1	106	Trust Deed	Montreal Trust Co.	Laurentide Co. Ltd.						29838
1932	Juin	6	95944	B	108	416	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.	$1300000.00 (avec d'adresse No 475)					46492
"	"	"	12	E.G.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co	" " "						

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 2 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769432

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-06-10 10:01
Lot :	25-14 Rang 5, lot 25	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 925 644 et 3 981 869 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-14 - Rang 5, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 124

No 25-14 Rang E.S. Riv. Gatineau Exc. Lots 4575

DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN

Mise en vigueur du Cadastre : le 2 JANV 1965

Feuillet No — un — destiné au No 25-14 Rg 5 (CB)

du cadastre Canton de Aldfield

de l'Index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* de Gatineau

Attesté à Gatineau le 4 janvier 19 65

Par Louis Bélanger *Registrateur.* Devant [illegible] *Protonotaire.*

(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CHAP)

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
	Avis d'Eff. #				
Com. Hydro-électrique Que.	de Servitude P	24/9/73	41,851		
Consol. Bathurst Inc. à Hydro-Que.	Cert. Cession	83-03-31	108081	$67,800.00 de pens	
Stone Consol Inc à Stone Consol. Corp	Vente P	93-12-08	185174	$1.00 cpt	

Index aux immeubles
2001870017

No 25-14

Index aux Immeubles de Scanlon Radmor

dans le Comté d

Cinquante-deux

Rang V, lot 25

Date de l'Enregistrement Année	Mois	Jour	Indication de l'Enregistrement No.	Reg.	Vol.	Page	Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés $	cts.	Radiations Partielles	Totales
1930	Dec.	31	7	E.G.	1	106	Trust. Deed	Montreal Trust Co	Laurentide Co. Ltd.						29868
1932	Juin	6	95944	B	108	416	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.						
"	"	"	12	E.G.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co	" " "						
1950	Janvier	30	136475		181		vente	Consolidated Paper Corp	La Compagnie Québec	$1500000.00, ac (avis d'adresse No 175)				4	46992
										$284.84 comptant				41729	

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, 27 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769454

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-06-10 10:01
Lot :	25-15 Rang 5, lot 25	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-02	16 335 378	Hypothèque	Créancier Constituant	CAISSE DESJARDINS DU HAUT SHAWINIGAN GÉLINAS, Yoan LAVOIE, Nathalie	151 000,00 $	6 010 421	
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 925 644 et 3 981 869 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-15 - Rang 5, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 131

No 25-15 Long [redacted]

Feuillet No — destiné au No 25-15 Rg 5 [redacted]
du cadastre Canton de Redfern
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Shawinigan
Attesté à Shawinigan le 4 janvier 1965
Par Emile Dilandier Devant
Registrateur. *Protonotaire.*

Mise en vigueur du Cadastre : le

DETACHE DE LA DIV. ENR.
DE CHAMPLAIN
LE 2 JANV. 1965

(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CHB)

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
	Avis d'Exp. P				
Com. Hydroélectrique Qué.	de Servitude P	24/9/73	41,851		
Consol-Bathurst Inc. à Hydro-Qué	Dest-Cession	83-03-31	108081	$67,800.00 de pers.	
Stone-Consol Inc. à Stone-Consol Corp	Vente P	83-12-08	185174	$100.00	

Index aux immeubles
2001870018

No 25/15

Index aux Immeubles du canton Rodmor dans le Comté d

Cinquante-trois

Range V, lot 25

Date de l'Enregistrement Année	Mois	Jour	Indication de l'Enregistrement No.	Reg.	Vol.	Page	Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés $	cts.	Radiations Partielles	Totales
1930	Dec. 31	7		J.C.	1	106	Trust Deed	Montreal Trust Co.	Laurentide Co. Ltd.						29968
1932	Juin 6	959444		B	108	416	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.						
"	"	"	12	J.C.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co.	" " " "						46992
1950	Janvier 30	136475			191	vente	Consolidated Paper Corp. Ltd.	La majesté du chef		$130000.00 (avec d'adresse No 475)					
										#284 84 comptant				41729	

Transporté à la division d'Enregistrement de Shawinigan le 2 Janvier 1965

Index aux immeubles
2003769455

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-06-10 10:01
Lot :	25-16 Rang 5, lot 25	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 925 644 et 3 981 869 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-16 - Rang 5, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES /31

25,
No 16 Rang [redacted]

Mise en vigueur du Cadastre : le DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN LE 2JANV.1965 (1801 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

Feuillet No — un — destiné au No 25-16 Rg 5 [redacted]
du cadastre Canton de Radnor
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Drummond
Attesté à Drummond le 4 janvier 1965
Par Emile Bélanger *Registrateur.* Devant *Protonotaire.*

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Com. Hydro-électrique Qué.	Avis d'Exprop. de Servitude	24/9/73	41,851		
Consol-Bathurst Inc à Hydro-Qué	Quit. Cess.	73-03-31	169081	$67,800.- de pour	
Stone-Consol inc à Stone-Consol Corp	Vente P.	73-12-08	185174	Tel que	

Index aux immeubles
2001870019

No 25-16

Index aux Immeubles du Canton Rodrigue

dans le Comté d

Rang V, Lot 25

Date de l'Enregistrement Année	Mois	Jour	Indication de l'Enregistrement No.	Reg.	Vol.	Page	Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés $ cts.	Radiations Partielles	Radiations Totales
1930	Dec.	31	7	L.C.	1	106	Trust Deed	Montreal Trust Co	Laurentide Co. Ltd.					29869
1932	Juin	6	95944	B	108	416	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd					
"	"	"	12	L.C.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co	" " " "	$1300000.00 (avec d'adresse 30 & 75)				46992
1950	Janvier	30	136495		181		vente	Consolidated Paper Corp	La Magpie Jubilee	$284.84 comptant			41729	

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 4 janvier 1968

Index aux immeubles
2003769456

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-06-10 10:01
Lot :	25-17 Rang 5, lot 25	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 925 644 et 3 981 869 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-17 - Rang 5, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte au long			
144 544			T 17 702 081

INDEX DES IMMEUBLES 131

25-
No 17 Rang E. [redacted]

DETACHE DE LA DIV. ENR.
DE CHAMPLAIN

Mise en vigueur du Cadastre : le LE 2 JANV. 1965
(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

Feuillet No — un — destiné au No 25-17 Rg 5 [redacted]
du cadastre Canton de Radnor
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Shawinigan
Attesté à Shawinigan le 4 janvier 1965
Par Emile Gélinas Devant
Régistrateur. *Protonotaire.*

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Cons. Hydro-électrique Québec	Avis d'Exp.P de Servitude	24/9/73	41,581		
~~Jeanne Hébert et Michel Veillette~~	Concession	82-07-05	103780	Re: 150464 Champlain ptie O.R.2. $67,850.-	
Consol. Bathurst Exc. à Hydro-Qué	Quit-Cess.	83-03-31	108081	de perp.	
Stone Consol. Inc. à Stone-Consol Corp.	Vente P.	83-12-08	185174	Accès.	

Index aux immeubles
2001870020

No 25-17

Index aux Immeubles du canton Rodrigo

dans le Comté d

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Rang V, Lot 25							
1930	dec.	31	7	E.C.	1	106	Trust Deed	Montreal Trust Co	Laurentide Co. Ltd.						29868
1932	Juin	6	95944	B	108	416	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.						
"	"	"	12	E.C.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co	" " " "	$130000000,00 (ans d'adresse No 475)					46992
1948	Sept	3	131151		163		Servitude	J. Dominique Dremblay	La corp de Telephone de Québec						
1950	Janvier	30	136475		181		vente	Consolidated Paper Corp	Sa majesté Québec	$34.84 comptant				41729	
1947	aout	17	127268	B	156		Fiducie	The Sun Trust Ltd	Quebec Telephone Corp	$6000.00					
1952	mai	9	144544		208		Fiducie supplémentaire	Administration Trust Co	do do do						

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 22 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769457

Mention de radiation - Section numérisée

	Radiations	Mention
T	17 702 081	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 144 544 (Champlain) est supprimée sur les biens visés (maintenant dans la circonscription foncière de Shawinigan) à l'hypothèque.

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-06-10 10:01
Lot :	25-18 Rang 5, lot 25	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 925 644 et 3 981 869 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						
2009-08-21	Inscription 12 SBF modifiée à 08:51 (Voir section référence)						

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-18 - Rang 5, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte divers			
12 SBF	Champlain. Cette radiation totale est ajoutée en regard de l'inscription de la fiducie supplémentaire.		46 992
	Inscription 12 SBF modifiée le 2009-08-21 à 08:51		

INDEX DES IMMEUBLES 131

No 25-18 Rang E [redacted]

DETACHÉ DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN LE 2 JANV. 1965

Mise en vigueur du Cadastre : le

Feuillet No — un — destiné au No 25-18 Rg 5 [redacted]

du cadastre Canton de Radnor.

de l'Index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement* de Témiscamingue

Attesté à Témiscamingue le 4 janvier 1965

Par Emile Bibeault *Registrateur.* Devant A. *Protonotaire.*

(LOI 12-13 ELIZABETH 2-CH8)

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
	Avis d'Exp. P				
Com. Hydro-Electrique Qué.	de Servitude P	24/9/93	41,851	$67.00 ct	
Consol-Bathurst Inc. à Hydro-Qué	Quit Creance	83-03-31	108081	de pers	
Stone-Consol inc. à Stone-Consol Corp.	Sente P	93-12-08	185174	1/100 pts.	

Index aux immeubles
2001870021

25
No -18

Index aux Immeubles du canton Rodmond

Cinquante-cinq

dans le Comté d

Rang E, Lot 25

Date de l'Enregistrement Année	Mois	Jour	Indication de l'Enregistrement No.	Reg.	Vol.	Page	Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés $	Montants transportés cts.	Radiations Partielles	Radiations Totales
1918	Avril	1	88427	B	98	134	Sale	Napoleon Hebert	Laurentide Co. Ltd.	$120.00 comptant					
1926	Sept.	25	85564	"	94	645	Vente	Vve Octave Massicotte	Napoleon Hebert	$200.00, $100.00 comptant					28059.
1929	Avril	13	90270	"	101	260	Conveyance	"	"	"					
1930	Dec.	31	7	E.E.	1	104	Trust Deed	Montreal Trust Co	Laurentide Co Ltd.						29868
1932	Juin	6	95944	B	108	411	Convention	Laurentide Co. Ltd.	Consolidated Paper Corp. Ltd.	$30,000,000. (avec d'autres actes)					46992
"	"	"	12	E.E.	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co	"	"					
1950	Janvier	30	136475		181		vente	Consolidated Paper Corp Ltd	Sa Majesté Québec	$284.84 comptant				41729	

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 2 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769458

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Shawinigan	**Dates de mise à jour du Registre**	
Cadastre :	Canton de Radnor	**Droits :**	2024-06-10 10:01
Lot :	25-19 Rang 5, lot 25	**Radiations :**	2024-05-27 14:33
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Date de présentation	Numéro d'inscription	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2002-07-29						
2009-07-07	À 09:00. Début de la période d'interdiction : Réforme cadastrale.						
2009-07-17	À 09:00.Ce lot est rénové, voir nouveau(x) lot(s) 3 925 644 et 3 981 869 Cadastre du Québec. Pour plan(s) et/ou document joint, voir le(s) nouveau(x) lot(s). Voir propriétaire(s) par lot (La liste des propriétaires affichée n'a aucune valeur légale.)						

Index des immeubles

Section référence : Shawinigan - Canton de Radnor - 25-19 - Rang 5, lot 25

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES 132

No 25-19 Rang 2 Lots [redacted]

DETACHE DE LA DIV. ENR. DE CHAMPLAIN LE 2 JANV. 1965

Mise en vigueur du Cadastre : le (LOI 12-13 ELIZABETH 2-CHB)

Feuillet No — un — destiné au No 25-19 Rg 5 [redacted],
du cadastre Canton de Radnor.
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de Champlain.
Attesté le 4 janvier 1965
Par Emile Bélanger *Registrateur.* Devant *Protonotaire.*

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Com. Hydroélectrique Qué.	Avis d'Exp. P. de Servitude P	24/9/73	41,851	$67,800.00	
Consol-Bathurst Inc. à Hydro-Que	Quit-Cessio	83-03-31	108081	de parc.	
Stone-Consol inc. à Stone-Consol Corp	Vente P	93-12-08	185174	$1.00 etc	

Index aux immeubles
2001870022

25
No -19

Index aux Immeubles du Canton Rodmon

dans le Comté d

Cinquante sept

Date de l'Enregistrement			Indication de l'Enregistrement				Nature de l'Acte	Nom du Vendeur, Donateur, Créancier, etc., etc.	Nom de l'Acquéreur, Donataire, Débiteur, etc., etc.	MONTANT DES CRÉANCES ET TERMES DE PAIEMENT	Transports Noms des Cessionnaires	Montants transportés		Radiations	
Année	Mois	Jour	No.	Reg.	Vol.	Page						$	cts.	Partielles	Totales
								Range V, Lot 25							
1928	avril	1	88427	B	98	794	Vente	Napoléon Bisson	Laurentide Co. Ltée.	$1200.00 comptant.					
1926	sept.	25	85564	"	94	645	"	Mlle Octave Massicotte	à Napoléon Bisson	$2000.00, $1000.00 comptant.					25029
1929	avril	18	90270	"	101	260	Correction	" " "	" " "						
1930	Dec.	31	7	E.C.	1	101	Trust Deed	Montreal Trust Co	Laurentide Co. Ltée.						29868
1932	Juin	6	95944	B	108	411	Convention	Laurentide Co Ltée.	Consolidated Paper Corp. Ltée.						
"	"	"	12	346	1	258	Trust Deed	Montreal Trust Co	" " " "						46992
1950	Janvier	30	136475		181		vente	Consolidated Paper Corp	Sa Majesté Québec	$134,000,000.00 (avec d'adresse No 475)					
										$284.84 comptant				41729	

Transporté à la Division d'Enregistrement de Shawinigan, le 2 janvier 1965

Index aux immeubles
2003769459

Numéro inscription :	20 846 729	**Circ. foncière :**	Shawinigan
DHM de présentation :	2014-06-19 09:00		

Registre des mentions

2014 -06- 19 9h00

20 846 729

L'AN DEUX MILLE QUATORZE

Le dix-sept juin

DEVANT **Me Madeleine LANGLOIS** notaire à Shawinigan, province de Québec

COMPARAÎT :

François M. DOSTALER, notaire, domicilié et résidant à Shawinigan au 1250 Avenue Tour du Lac, Lac-à-la-Tortue, Québec, G0X 2H0

LEQUEL requiert l'inscription au bureau de la publicité des droits du sommaire de l'acte suivant :

Date, lieu et identification du document résumé :

Vente sous seing privé signée par le vendeur à Montréal, en date du quatorze mai deux mille quatorze (2014-05-14) et signée par l'acquéreur à Shawinigan en date du vingt-deux mai deux mille quatorze (2014-05-22);

Nature du document :

Vente d'immeubles;

Désignation des parties :

a) Le vendeur est : COMPAGNIE DE FLOTTAGE DU ST-MAURICE LIMITÉE, personne morale légalement constituée ayant son siège au 1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec) H3B 4T9, Canada;

b) L'acquéreur est : VILLE DE SHAWINIGAN, personne morale de droit public, légalement constituée suivant les Lois de la province du Québec et ayant son hôtel de ville au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan, (Québec), G9N 6V3;

Désignation du bien visé :

1) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLION DEUX CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE NEUF CENT TRENTE-QUATRE (5 254 934) DU CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière de Shawinigan;

2) Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLION DEUX CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE HUIT CENT QUATRE (5 271 804) DU CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière de Shawinigan;

Mentions obligatoires :

La présente vente est faite en contrepartie et moyennant le versement de la somme de SIX MILLE DOLLARS (6 000,00$), que le vendeur reconnaît avoir reçue, dont quittance totale.

Mentions exigées aux termes de l'article 9 de la Loi concernant les droits sur les mutation immobilières (L.R.Q. c. D-15.1) :

Le vendeur et l'acquéreur (ci-après appelés respectivement, le « Cédant » et le « Cessionnaire »), afin de se conformer aux dispositions de la susdite loi, établissent et reconnaissent les mentions suivantes :

a) Le nom et l'adresse du vendeur et/ou du Cédant sont les suivants :

Compagnie de flottage du St-Maurice Limitée, 1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec) H3B 4T9;

b) Le nom et l'adresse de l'Acheteur et/ou du Cessionnaire sont les suivants :

Ville de Shawinigan, 550 avenue de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 400, Shawinigan (Québec) G9N 6V3;

c) L'immeuble venu et/ou transféré est situé sur le territoire de la ville de Shawinigan;

d) Selon le Cédant et le Cessionnaire, le montant de la contrepartie pour le transfert de l'immeuble vendu est de SIX MILLE DOLLARS (6 000,00$);

e) Selon le Cédant et le Cessionnaire, le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de SIX MILLE DOLLARS (6 000,00$);

f) Le montant du droit de mutation est de TRENTE DOLLARS (30,00$);

g) Le cessionnaire est exonéré du paiement du droit de mutation selon l'article 17 de la Loi susmentionnée;

Le présent transfert ne concerne qu'un immeuble corporel.

DONT ACTE FAIT ET PASSÉ à Shawinigan sous le numéro seize mille sept cent soixante-dix-sept (16 777) des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, le comparant signe en présence du notaire soussigné.

Signé : François M. Dostaler
Madeleine Langlois notaire

COPIE CONFORME à l'original demeuré en mon étude.

Madeleine LANGLOIS notaire

Numéro inscription : 20 846 729 DHM de présentation : 2014-06-19 09:00

ACTE DE VENTE SOUS SEING PRIVÉ

EXÉCUTÉ PAR LE VENDEUR à Montréal ce quatorzième (14e) jour de mai deux mille quatorze (2014) et **EXÉCUTÉ PAR L'ACQUÉREUR** à Shawinigan ce vingt-deuxième (22e) jour de mai deux mille quatorze (2014)

COMPARAISSENT : COMPAGNIE DE FLOTTAGE DU ST-MAURICE LIMITÉE, personne morale légalement constituée ayant son siège au 1 Place Ville-Marie, Montréal (Québec) H3B 4T9 Canada agissant et représentée aux présentes par Samson Bélair/Deloitte & Touche inc., personne morale légalement constituée, ayant une place d'affaires au 3000-1 Place Ville-Marie, Montréal (Québec) H3B 4T9, agissant en sa qualité de séquestre de certains actifs de 4513541 Canada Inc. et de ses affiliés nommée par le tribunal et non en sa capacité personnelle (le « **Séquestre** »);

(ci-après appelée le « **Vendeur** »);

ET : **VILLE DE SHAWINIGAN**, municipalité dûment constituée en vertu des lois de la province du Québec, ayant son hôtel de ville au 550, avenue de l'Hôtel-de-ville, Shawinigan, province de Québec, G9N 6V3, agissant et représentée aux présentes par Yves Vincent, greffier, et Michel Angers, maire, dûment autorisés aux termes d'une résolution numéro E 331-03-10-13 de son comité exécutif adoptée en date du trois octobre deux mille treize (3 octobre 2013);

(ci-après appelée l'« **Acquéreur** »).

ATTENDU QUE le Vendeur désire vendre et céder tous droits, titres et intérêts qu'il pourrait détenir dans l'Immeuble (ci-après défini) et que l'Acquéreur désire les accepter selon les termes et conditions contenus aux présentes; et

ATTENDU QUE la Cour supérieur du Québec a, par ordonnance rendue le 24 avril, 2014 dont copie se trouve jointe à l'Annexe A, autorisée la présente vente.

LES PARTIES FONT LES DÉCLARATIONS SUIVANTES ET CONVIENNENT COMME SUIT :

1. VENTE

Le Vendeur vend et cède par les présentes à l'Acquéreur, ici présent, qui les accepte, tous droits, titres et intérêts qu'il pourrait détenir dans l'immeuble suivant (ci-après appelé l'« **Immeuble** »), à savoir :

DESCRIPTION

Un immeuble désigné comme étant les lots CINQ MILLION DEUX CENT CINQUANTE QUATRE MILLE NEUF CENT TRENTE QUATRE (5 254 934) et CINQ MILLION DEUX CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE HUIT CENT QUATRE (5 271 804) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Shawinigan.

dans l'état dans lequel il se trouve / son état actuel, ainsi que la totalité des droits, accessoires et dépendances qui s'y rattachent, sans exception ni réserve quelconque, le cas échéant.

2. POSSESSION

En vertu des présentes, l'Acquéreur aura possession immédiate de l'Immeuble à la date des présentes.

3. EXCLUSION DES DÉCLARATIONS ET GARANTIES

L'Acquéreur achète l'Immeuble « tel quel », à ses risques et périls, sans aucune déclaration ou garantie légale ou conventionnelle et dans l'état où l'Immeuble se trouve à la date des présentes, peu importe ses défauts, son état, les matières dangereuses qui peuvent s'y trouver et ses déficiences ou malfaçons, comprenant notamment tout vice caché ou apparent. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, les parties excluent les garanties légales prévues à l'article 1716 du *Code civil du Québec* et confirment que l'Acquéreur achète l'Immeuble à ses risques et périls aux termes de l'article 1733 du *Code civil du Québec*. L'Acquéreur reconnaît aussi que ni le Séquestre, ni le Vendeur ne

sont des vendeurs professionnels aux termes de l'article 1733 du *Code civil du Québec*.

L'Acquéreur a effectué une inspection de l'Immeuble et a examiné le titre de celui-ci. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, l'Acquéreur reconnaît que le Vendeur n'a fait ni donné aucune déclaration, garantie, légale ou d'autre nature, explicite ou implicite, à l'égard de tout élément, y compris le titre, la qualité marchande, l'état (notamment les conditions environnementales), la description, l'utilisation à une fin particulière, la qualité, la quantité, le zonage, l'existence ou la non-existence, la présence ou l'absence de matières dangereuses, la conformité aux lois environnementales ou à tout autre aspect, ayant une incidence sur l'Immeuble ou sur tout autre question ou élément de n'importe quelle nature. L'Acquéreur reconnaît qu'il est réputé avoir recouru uniquement à son jugement, à ses inspections et à ses investigations propres et qu'aucune garantie n'est fournie par le Vendeur ou le Séquestre quant à l'exhaustivité ou à l'exactitude des documents fournis à l'Acquéreur, le cas échéant, ou quant à l'Immeuble.

Il incombe uniquement à l'Acquéreur d'obtenir, à ses frais, tout consentement visant le transfert de l'Immeuble et tout autre document ou assurance nécessaire ou souhaitable selon les circonstances, notamment tout certificat d'autorisation exigé par le ministère de l'Environnement du Québec en vue de détenir ou d'exploiter l'Immeuble. Ni le Séquestre, ni le Vendeur ne seront tenus responsables de l'inexactitude de la description, de l'existence de tout défaut ou de l'état de l'Immeuble.

L'Acquéreur renonce par les présentes irrévocablement à toutes les réclamations qu'il détient ou pourrait détenir contre le Vendeur, le Séquestre, leurs actionnaires, administrateurs, membres de la direction ou employés respectifs liés à l'Immeuble ou à l'achat de celui-ci notamment aux termes de toute garantie de quelque nature que ce soit. Telle renonciation est absolue et illimitée.

4. CONDITIONS

La présente vente est faite sous réserve des conditions suivantes, que l'Acquéreur s'engage et s'oblige à remplir :

a) acquitter les frais liés au présent acte de vente, à sa publicité et à la production des copies requises, incluant les frais de notaire;

b) payer toutes les cotisations et tous les tarifs, généraux et spéciaux, déjà imposés ou qui pourraient l'être dans l'avenir à l'égard de l'Immeuble, à compter de la date des présentes, ainsi que tous les versements futurs de toutes les cotisations, dont le paiement est réparti sur plusieurs années;

c) payer toutes les taxes scolaires et municipales dues sur l'Immeuble en date des présentes et par la suite; et

d) ne pas exiger du Vendeur et du Séquestre qu'ils fournissent quelconque certificat de recherche, expertise, acte de vente, déclaration ou autre document ou preuve de titre.

5. PRIX

La présente vente est faite en contrepartie et moyennant le versement de la somme de SIX MILLE DOLLARS (6 000$) (le « **Prix de vente** ») remise en date des présentes au moyen d'une traite bancaire ou d'un chèque certifié à l'ordre de «Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc., en sa qualité de Séquestre de 4513541 Canada Inc. » ou par virement bancaire, à l'entière discrétion du Séquestre, que le Vendeur reconnaît par les présentes avoir reçue de l'Acquéreur, dont quittance totale.

6. AJUSTEMENTS

Le Vendeur et l'Acquéreur déclarent qu'ils ont apporté des ajustements à l'égard de toutes les questions qui nécessitaient que de tels ajustements soient apportés.

7. DROIT APPLICABLE

Le présent acte de vente est régi par les lois de la province de Québec.

8. TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (TPS) TAXE DE VENTE DU QUÉBEC (TVQ)

a) L'Acquéreur déclare et confirme par les présentes être dûment inscrit conformément aux dispositions de la partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise* (ci-après appelée la « **LTA** »), tel que modifiée, et conformément aux dispositions de la *Loi sur la Taxe de vente du Québec* (ci-après appelée la « **LTVQ** »), tel que modifiée, sous les numéros d'inscription suivants :

(i) L'Acquéreur :

TPS : 144279247RT0001

TVQ : 1090157937TQ0001

b) L'Acquéreur déclare que le prix de vente susmentionné n'inclut pas le montant de ces taxes.

c) En raison de cette inscription, le Vendeur n'est pas tenu, conformément à l'alinéa 221(2)(b) de la LTA, de percevoir auprès de l'Acquéreur la taxe sur les produits et services (ci-après appelée la « **TPS** ») imposée, *inter alia*, aux termes des paragraphes 165(1) et 221(1) de la LTA, et l'Acquéreur produira la déclaration prescrite et paiera la taxe au receveur général comme il est prévu au paragraphe 228(4) de la LTA.

d) En raison de cette inscription, le Vendeur n'est pas tenu, conformément au paragraphe (2) de l'article 423 de la LTVQ, de percevoir auprès de l'Acquéreur la taxe de vente du Québec (ci-après appelée la « **TVQ** ») imposée, *inter alia*, aux termes des articles 16 et 422 de la LTVQ, et l'Acquéreur produira la déclaration prescrite et paiera la taxe au ministre du Revenu comme il est prévu à l'article 438 de la LTVQ.

e) L'Acquéreur indemnisera le Vendeur et le Séquestre et les exonérera de toute responsabilité à l'égard de toutes taxes, pénalités, intérêts et de tout autre montant dont le paiement pourrait être imposé au Vendeur ou au Séquestre en vertu de la LTA ou de toute loi comparable par suite de la vente de l'Immeuble ou de tout montant qui pourrait leur être imposé en conséquence du défaut de l'Acquéreur de se conformer aux dispositions des alinéas c) et d) ci-dessus, à la suite d'une réévaluation ou de tout autre événement.

9. SÉQUESTRE

L'Acquéreur reconnaît que le Séquestre agit en sa seule qualité de séquestre à certains actifs de 4513541 Canada Inc. et de ses affiliés et que, par conséquent, le Séquestre n'aura aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, dans le cadre de la présente vente, d'un délit (responsabilité extracontractuelle) ou dans d'autres circonstances, aux termes des présentes.

10. SUCCESSEURS ET AYANTS DROIT

Le présent acte de vente lie les parties, ainsi que leurs héritiers, exécuteurs, administrateurs, successeurs et ayants droit respectifs.

11. SURVIE DES DISPOSITIONS

Les modalités décrites aux présentes continueront à produire leur plein effet suite à la signature des présentes et lieront tout acquéreur subséquent.

12. DÉFINITIONS

Lorsqu'ils sont employés aux présentes, les termes suivants ont le sens qui leur est donné ci-après :

« **Matières dangereuses** » signifie tout « contaminant », « produit dangereux », « substance délétère », « matière dangereuse », « substance dangereuse », « déchet », « polluant » et « substance toxique » défini, cité ou réglementé en vertu de toute législation, réglementation ou ordonnance fédérale, provinciale et/ou municipale liée à la protection de l'environnement, de la santé et/ou de la sécurité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, comprend l'amiante, la mousse isolante à l'urée-formaldéhyde et les hydrocarbures chlorés.

« **Lois environnementales** » signifie l'ensemble des lois, règlements, réglementations, traités, ordonnances, jugements, décrets, directives officielles et autorisations fédéraux, provinciaux, étatiques, municipaux et locaux applicables relatifs à la protection de l'environnement, de la santé ou de la sécurité ou à toute Matière dangereuse présente ou à venir.

13. MENTIONS EXIGÉES AUX TERMES DE L'ARTICLE 9 DE LA *LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES* (L.R.Q. c. D-15.1)

Le Vendeur et l'Acquéreur (ci-après appelés, respectivement, le « **Cédant** » et le « **Cessionnaire** » pour les besoins de la présente déclaration), afin de se conformer aux dispositions de la Loi susmentionnée, établissent et reconnaissent les mentions et faits suivants :

a) *le nom et l'adresse du Vendeur et/ou du Cédant sont les suivants :*

Compagnie de flottage du St-Maurice Limitée, 1 Place Ville-Marie, Montréal (Québec) H3B 4T9

b) *le nom et l'adresse de l'Acquéreur et/ou du Cessionnaire sont les suivants :*

Ville de Shawinigan, 550, avenue de l'Hôtel-de-ville, C.P. 400, Shawinigan (Québec) G9N 6V3

c) *l'immeuble vendu et/ou transféré aux termes des présentes est situé sur le territoire de la municipalité suivante :*

Shawinigan

d) *selon le Cédant et le Cessionnaire, le montant de la contrepartie pour le transfert de l'immeuble vendu aux termes des présentes est de :*

SIX MILLE DOLLARS (6 000$)

e) *selon le Cédant et le Cessionnaire, le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de :*

SIX MILLE DOLLARS (6 000$)

f) *le montant du droit de mutation est de :*

TRENTE DOLLARS (30.00$)

g) *Le cessionnaire est exonéré du paiement du droit de mutation selon l'article 17 de la Loi susmentionnée.*

f) *La vente de l'immeuble n'inclut pas, en même temps, un immeuble corporel et des meubles qui sont, à demeure, matériellement attachés ou réunis à l'immeuble, sans perdre leur individualité et sans y être incorporés et qui, dans l'immeuble, servent à l'exploitation d'une entreprise ou à la poursuite d'activités, le tout comme il est prévu à l'article 1.0.1 de la Loi susmentionnée.*

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé le présent acte de vente aux lieux et aux dates mentionnés à la première page du présent acte de vente.

COMPAGNIE DE FLOTTAGE DU ST-MAURICE LIMITÉE

par : _____
Martin Franco, CPA, CA, CIRP, Premier Vice-Président pour **SAMSON BÉLAIR / DELOITTE & TOUCHE INC.**, agissant en sa qualité de séquestre nommé par le tribunal pour et au nom de 4513541 Canada Inc. et de ses affiliés et non en son nom personnel.

VILLE DE SHAWINIGAN

par : _____
Nom: Yves Vincent, greffier

par : _____
Nom: Michel Angers, maire

ANNEXE A

(Voir ci-joint)

SUPERIOR COURT

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

No: **500-11-036133-094**

DATE: **April 24, 2014**

PRESENT: **THE HONOURABLE JUSTICE DANIELLE MAYRAND, J.S.C.**

IN THE MATTER OF THE PLAN OF COMPROMISE OR ARRANGEMENT OF:

ABITIBIBOWATER INC.
and
ABITIBI-CONSOLIDATED INC.
and
BOWATER CANADIAN HOLDINGS INC.
and
THE OTHER PETITIONERS LISTED ON SCHEDULES "A", "B" AND "C"

Debtors

and

ERNST & YOUNG INC.

Monitor

and

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.

Receiver/Petitioner

ORDER
(RECEIVER/PETITIONER'S MOTION AUTHORIZING THE SALE OF PROPERTIES AND FOR THE ISSUANCE OF A VESTING ORDER (QUÉBEC – NEW SHAWINIGAN PROPERTIES))
(Date of filing: April 15, 2014 / Entry no. 9)

---

[1] **CONSIDERING** the *Receiver/Petitioner's Motion Authorizing the Sale of Properties and for the Issuance of a Vesting Order (Québec – New Shawinigan Properties)*;

[2] **CONSIDERING** the representations of the parties;

[3] **CONSIDERING** the absence of contestation;

[4] **CONSIDERING** the *Receivership Order in Respect of 4513541 Canada Inc.* issued by this Court on April 27, 2010, as amended on July 21, 2010, September 1st, 2010, December 1st, 2010, December 8, 2010 and August 24, 2011 (the "**Receivership Order**");

FOR THESE REASONS, THE COURT:

[1] **GRANTS** the *Receiver/Petitioner's Motion Authorizing the Sale of Properties and for the Issuance of a Vesting Order (Québec – New Shawinigan Properties)* (the "**Motion**");

[2] **DECLARES** sufficient the service and notice of the Motion and **EXTENDS** the delays of service as required;

[3] **PERMITS** service of this Order at any time and place and by any means whatsoever;

[4] **AUTHORIZES** the sale, on an "as is where is" basis, by St-Maurice River Drive, acting through the Court-appointed receiver of its assets, undertakings and properties, Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc. (not acting in its personal capacity) (the "**Receiver**"), to the City of Shawinigan (the "**Purchaser**") of lots number 5 254 934 and 5 271 804 of the Cadastre of Québec, Registration Division of Shawinigan (the "**Purchased Assets**"), pursuant to and in accordance with substantially the same terms and conditions as those in the Draft Deed of Sale attached as Exhibit R-3 to the Motion;

[5] **AUTHORIZES** the Receiver to:

(a) accept and consent to a deed of sale by and between St-Maurice River Drive, as seller, acting through the Receiver, and the Purchaser

substantially in the form of the Draft Deed of Sale (Exhibit R-3), subject to any modifications agreed to between the parties which do not substantially affect the Transaction;

(b) perform all acts, sign all documents, including the Draft Deed of Sale (Exhibit R-3), and any other related or ancillary documents (including but not limited to a receipt and acquittance for the purchase price when paid), and take any necessary dispositions to execute any dispositions, transactions or engagements stipulated in the Draft Deed of Sale (Exhibit R-3) or any related documents, and further execute any agreement, contract, deed or any other document ancillary or related to the Draft Deed of Sale (Exhibit R-3) or the Deeds, which could be required or useful to give full and complete effect thereto;

(c) complete the Transaction and deliver the Purchased Assets to the Purchaser free and clear of any security, charge or other restriction; and

(d) collect the proceeds of the Transaction.

[6] **DECLARES** that the present Order constitutes the only authorization required to proceed with the Transaction;

[7] **ORDERS** and **DECLARES** that upon closing of the Transaction, the Purchased Assets shall vest absolutely and exclusively in and with the Purchaser, free and clear of and from any and all rights, interests, prior claims, hypothecs, security interests (whether contractual, statutory or otherwise), trusts, deemed trusts (whether contractual, statutory or otherwise), pledges, executions, rights of first refusal or other pre-emptive rights in favour of third parties, mortgages, liens, assignments, judgments, executions, writs of seizure and sale, options, adverse claims, levies, charges, obligations, liabilities (direct, indirect, absolute or contingent), or other claims or encumbrances, whether or not they have been attached or been perfected, registered or filed and whether secured, unsecured or otherwise (all of which are collectively referred to as the "Encumbrances") including without limiting the generality of the foregoing, all rights, charges, security interests or claims evidenced by registrations, publications or filings of any province in Canada;

[8] **ORDERS** that nothing in the present Order shall make inapplicable (i) any obligation under any enactment of the Province of Québec that St-Maurice River Drive or the Purchaser or any other person may have by virtue of having been or becoming the owner or operator of the Purchased Assets or any of them, or (ii) any consent by, approval of, notice to or other similar requirement involving the provincial government or a regional or municipal government under any enactment of the Province of Québec relating to the transfer of the Purchased Assets or any of them, provided that nothing in this paragraph shall change in any way the provisions of paragraph [14] below;

[9] **ORDERS** that the purchase price be held, used and disbursed by the Receiver in accordance with the Amended and Restated Receivership Order in respect of 4513541;

[10] **DECLARES** that the sale and assignment of the Purchased Assets shall have the same effect as a sale by judicial authority as per the provisions of the *Civil Code of Québec*;

[11] **ORDERS** the Registrar for the land registry of the division of Shawinigan, upon presentation of a certified copy of the present Order accompanied by the required application for the registration and by a certificate of the Receiver substantially in the form of the certificate attached as Schedule "D" hereto conforming that the sale of the Purchased Assets has been duly completed and upon payment of the prescribed fees, to publish this Order and (i) to proceed with an entry on the land title registry showing the Purchaser as the registered owner of the Purchased Assets;

[12] **ORDER** that notwithstanding:

(a) any proceedings under the Bankruptcy and Insolvency Act (the "**BIA**") or the Companies' Creditors' Arrangement Act (the "**CCAA**");

(b) any petitions for a bankruptcy order now or hereafter issued pursuant to the BIA and any order issued pursuant to any such petition; or

(c) the provisions of any federal or provincial statute;

(d) the vesting of the Purchased Assets in the Purchaser contemplated herein, as well as the execution of the Draft Deed of Sale (Exhibit R-3)

and any and all documents pursuant to the present Order, shall be binding on any successor in interest, including any trustee, monitor or receiver that may be appointed under any applicable federal or provincial legislation, and shall not be void or voidable nor deemed to be a settlement, transfer at undervalue, fraudulent preference, assignment, fraudulent conveyance or other reviewable transaction under the BIA or any other applicable federal or provincial legislation, nor shall it constitute oppressive or unfairly prejudicial conduct pursuant to any applicable federal or provincial legislation,

[13] **ORDERS** that the Receiver and the Purchaser shall be authorized to take all such steps as may be necessary to effect the discharge of the Encumbrances as may be necessary;

[14] **ORDER** that, upon closing of the Transaction, the Receiver shall be fully and finally discharged:

(a) for the future, from any liability whatsoever, including from the performance of any power, duty or obligation, whether arising from the Receivership Orders rendered in this matter (as amended) or otherwise, in respect of the Purchased Assets, and

(b) for the past, from any liability whatsoever, including from any liability resulting from the performance or non-performance of any power, duty or obligation, whether arising from the Receivership Orders rendered in this matter (as amended) or otherwise, in respect of the Purchased Assets, up to the closing of the Transaction, except for any liability that the Receiver may have incurred, prior to the closing of the Transaction, as a result of its gross negligence or wilful misconduct;

[15] **ORDERS** the provisional execution of the present Order notwithstanding appeal;

[16] **THE WHOLE** without costs.

COPIE CONFORME

Greffier adjoint

Danielle Mayrand, J.S.C.

SCHEDULE "A"
ABITIBI DEBTORS

1. ABITIBI-CONSOLIDATED INC.
2. ABITIBI-CONSOLIDATED COMPANY OF CANADA
3. 3224112 NOVA SCOTIA LIMITED
4. MARKETING DONOHUE INC.
5. ABITIBI-CONSOLIDATED CANADIAN OFFICE PRODUCTS HOLDINGS INC.
6. 3834328 CANADA INC.
7. 6169678 CANADA INC.
8. 4042140 CANADA INC.
9. DONOHUE RECYCLING INC.
10. 1508756 ONTARIO INC.
11. 3217925 NOVA SCOTIA COMPANY
12. LA TUQUE FOREST PRODUCTS INC.
13. ABITIBI-CONSOLIDATED NOVA SCOTIA INCORPORATED
14. SAGUENAY FOREST PRODUCTS INC.
15. TERRA NOVA EXPLORATIONS LTD.
16. THE JONQUIERE PULP COMPANY
17. THE INTERNATIONAL BRIDGE AND TERMINAL COMPANY,
18. SCRAMBLE MINING LTD.
19. 9150-3383 QUÉBEC INC.
20. ABITIBI-CONSOLIDATED (U.K.) INC.

SCHEDULE "B"
BOWATER DEBTORS

1. BOWATER CANADIAN HOLDINGS INC.
2. BOWATER CANADA FINANCE CORPORATION
3. BOWATER CANADIAN LIMITED
4. 3231378 NOVA SCOTIA COMPANY
5. ABITIBIBOWATER CANADA INC.
6. BOWATER CANADA TREASURY CORPORATION
7. BOWATER CANADIAN FOREST PRODUCTS INC.
8. BOWATER SHELBURNE CORPORATION
9. BOWATER LAHAVE CORPORATION
10. ST-MAURICE RIVER DRIVE COMPANY LIMITED
11. BOWATER TREATED WOOD INC.
12. CANEXEL HARDBOARD INC.
13. 9068-9050 QUÉBEC INC.
14. ALLIANCE FOREST PRODUCTS (2001) INC.
15. BOWATER BELLEDUNE SAWMILL INC.
16. BOWATER MARITIMES INC.
17. BOWATER MITIS INC.
18. BOWATER GUÉRETTE INC.
19. BOWATER COUTURIER INC.

SCHEDULE "C"
18.6 CCAA DEBTORS

1. ABITIBIBOWATER INC.
2. ABITIBIBOWATER US HOLDING 1 CORP.
3. BOWATER VENTURES INC.
4. BOWATER INCORPORATED
5. BOWATER NUWAY INC.
6. BOWATER NUWAY MID-STATES INC.
7. CATAWBA PROPERTY HOLDINGS LLC
8. BOWATER FINANCE COMPANY INC.
9. BOWATER SOUTH AMERICAN HOLDINGS INCORPORATED
10. BOWATER AMERICA INC.
11. LAKE SUPERIOR FOREST PRODUCTS INC.
12. BOWATER NEWSPRINT SOUTH LLC
13. BOWATER NEWSPRINT SOUTH OPERATIONS LLC
14. BOWATER FINANCE II, LLC
15. BOWATER ALABAMA LLC
16. COOSA PINES GOLF CLUB HOLDINGS LLC

SCHEDULE "D"

CERTIFICATE

TO: The Registrar for the Registration Division of Shawinigan, Province of Québec, (the "**Registrar**")

Subject :
- **In the matter of the Plan of Compromise or Arrangement of Abitibibowater Inc. et als.**
- **Superior Court of Montréal, No. 500-11-036133-094**

This certificate is addressed to you in accordance with paragraph 11 of the Order rendered by **Madam Justice Danièle Mayrand** of the Superior Court of Québec (Commercial Division) on _____, **2014**, in Court file bearing number **500-11-036133-094** (district of Montréal) (the "**Order**"). A certified copy of the Order and a certificate of non-appeal are attached.

We hereby confirm that the undersigned Receiver has duly completed the sale of the Purchased Assets[1] in favour of the City of Shawinigan in accordance with the Order, that the purchase price has been duly paid and, consequently, the conditions set forth by the Court in the Order in order to proceed with the cancellation of any and all of the Encumbrances on the Purchased Assets have been fulfilled.

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.,
in its capacity as Court-appointed Receiver of certain of the assets, undertakings and properties of 4513541 Canada Inc. and not in its personal capacity

---

[1] The capitalized terms not otherwise defined herein shall have the meaning ascribed to them in the Order.

DÉCLARATION D'ATTESTATION

Objet : Acte de vente sous seing privé exécuté par Compagnie de flottage du St-Maurice Limitée, représenté par Samson Belair/Deloitte & Touche inc. agissant en sa qualité de séquestre de certains actifs de 4513541 Canada Inc. et de ses affiliés, nommée par le tribunal et non en sa capacité personnelle, le 14 mai deux mille quatorze (2014) et Ville de Shawinigan le 22 mai deux mille quatorze (2014).

Je, Christina Sauro, avocate, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité de Compagnie de flottage du St-Maurice Limitée, partie à la présente convention de vente;

2. La présente convention de vente traduit la volonté de Compagnie de flottage du St-Maurice Limitée; et

3. La présente convention de vente est valide quant à sa forme.

ATTESTÉ à Montréal, province de Québec, ce 14e jour de mai deux mille quatorze (2014).

CHRISTINA SAURO

Nom : Christina Sauro

Qualité : Avocate

Adresse : Davies Ward Phillips & Vineberg S.E.N.C.R.L.s.r.l
1501 Avenue McGill Collège, 26e étage
Montréal (Québec)
H3A 3N9

DÉCLARATION D'ATTESTATION

Objet : Acte de vente sous seing privé exécuté par Compagnie de flottage du St-Maurice Limitée, représenté par Samson Belair/Deloitte & Touche inc. agissant en sa qualité de séquestre de certains actifs de 4513541 Canada Inc. et de ses affiliés, nommée par le tribunal et non en sa capacité personnelle, le 14 mai deux mille quatorze (2014) et Ville de Shawinigan le 22 mai deux mille quatorze (2014).

Je, Chantal Doucet, Greffière-adjointe, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité de Ville de Shawinigan, partie à la présente convention de vente;

2. La présente convention de vente traduit la volonté de Ville de Shawinigan; et

3. La présente convention de vente est valide quant à sa forme.

ATTESTÉ à Shawinigan, province de Québec, ce 22e jour de mai deux mille quatorze (2014).

Chantal Doucet

Nom Chantal Doucet

Qualité : Greffière-adjointe

Adresse : 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Shawinigan (Québec)
G9N 1M6

Reproduction du nom du signataire du document numéro 20 846 729

Nom du signataire du document 20 846 729

Aucune signature

Ressources naturelles Québec

ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

Je certifie que la réquisition présentée le 2014-06-19 à 09:00 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Shawinigan
sous le numéro 20 846 729.

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Sommaire	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Vente	
Nom des parties :	Acquéreur	VILLE DE SHAWINIGAN
	Vendeur	COMPAGNIE DE FLOTTAGE DU ST-MAURICE LIMITÉE

Numéro inscription :	185 174	**Circ. foncière :**	Shawinigan
DHM de présentation :			

Registre des mentions

Numéro inscription : 185 174

IN THE YEAR NINETEEN HUNDRED AND NINETY-THREE,
THIS SIXTH DAY OF DECEMBER.

BEFORE Me BERTRAND DUCHARME, the undersigned Notary for the Province of Quebec, practising at Montreal.

APPEARED:

DEED OF SALE
Minute No. 7095

STONE-CONSOLIDATED INC. [which shall file articles of amendment in the next few weeks to change its name to Stone Container (Canada) Inc./Emballages Stone (Canada) Inc.], successor to Consolidated Paper Corporation Limited, which changed its name to Consolidated Bathurst Limited/Consolidated Bathurst Limitée, on September 30, 1967. The said Consolidated Bathurst Limited/Consolidated Bathurst Limitée changed its name to Consolidated-Bathurst Inc. on November 23, 1978 and the said Consolidated-Bathurst Inc. amalgamated with other compagnies on June 15, 1989 under the name of Consolidated-Bathurst Inc. and changed its name to Stone-Consolidated Inc. on September 1, 1989. Stone-Consolidated Inc. amalgamated with CB Pak Inc. on December 31, 1989 under the name Stone-Consolidated Inc., which then amalgamated with Consolidated Celgar Inc. on January 1, 1993 under the name Stone-Consolidated Inc., a corporation duly constituted and herein acting and represented by LOUISON OLIVIER, its President and Chief Operating Officer, hereunto duly authorized in virtue of a resolution, a certified copy thereof

1009759467

Division d'enregistrement - SHAWINIGAN
Je certifie que ce document a été enregistré
Ce 1993-12-08 - 15:20
année mois jour heure minute
sous le numéro 185174
Registrateur

remaining hereto annexed after having been acknowledged true and signed for identification by the said representative in the presence of the undersigned Notary.

(hereinafter called the "Vendor")

AND:

STONE-CONSOLIDATED CORPORATION/CORPORATION STONE-CONSOLIDATED, a corporation duly constituted and herein acting and represented by LOUISON OLIVIER, its Executive Vice-President and Chief Operating Officer, hereunto duly authorized as he so declares.

(hereinafter called the "Purchaser")

WHICH PARTIES HAVE DECLARED AND AGREED AS FOLLOWS:

1. SALE AND PURCHASE

The Vendor hereby sells and conveys with legal warranty the property described in Article 2 hereof (save and except those mentioned "Tous ses droits, titres et intérêts" where the Corporation sells with no warranty), to the Purchaser, hereto present and accepting.

2. DESCRIPTION

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE BERTHIER

CADASTRE : Paroisse de Saint-Gabriel-de-Brandon
MUNICIPALITÉ : Saint-Charles-de-Mandeville
USAGE ACTUEL : Terrains vacants

1. a) Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-treize G (93G ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Gabriel-de-Brandon et plus explicitement décrite comme suit : présumant que la ligne nord-ouest du lot originaire numéro quatre-vingt-treize G (93G) a une direction sud quarante degrés ouest (S. 40° O.) et reliant toutes les autres directions à cette ligne; partant du coin nord du lot originaire numéro quatre-vingt-treize G (93G); de là, dans une direction sud quarante degrés ouest (S. 40° O.) et une distance de mille quatre cent trente pieds (1 430') jusqu'à un point; de là, dans une direction sud cinquante degrés est (S. 50° E.) et une distance de six cent dix pieds (610') jusqu'à un point situé à trente-trois pieds (33') de la rivière Mastigouche, point de commencement du terrain; de là, dans une direction nord cinq degrés est (N. 5° E.) et une distance de cent soixante-dix pieds (170') jusqu'à un point situé à trente-trois pieds (33') de la rivière Mastigouche et au coin nord-ouest du site d'un vieux barrage; de là, dans une direction nord quarante degrés ouest (N. 40° O.) et une distance de cent soixante-dix pieds (170') jusqu'à un point situé à trente-trois pieds (33') de la rivière Mastigouche; de là, dans une direction nord quatre-vingt-cinq degrés est (N. 85° E.) et une distance de trente-trois pieds (33') jusqu'à un point situé sur le bord de la rivière Mastigouche; de là, dans une direction sud puis sud-est et une distance approximative de trois cent quarante pieds (340') mesurée le long de la rivière Mastigouche jusqu'à un point; de là, dans une direction sud quatre-vingt-cinq degrés ouest (S. 85° O.) et une distance de trente-trois pieds jusqu'au point de commencement; contenant en superficie un quart d'acre (¼ ac) plus ou moins, mesure anglaise; incluant tous ses droits, titres et intérêts dans la rivière Mastigouche reliés à cette propriété;

b) Tous ses droits, titres et intérêts dans un lot de grève et en eau profonde situé dans la rivière Mastigouche en front du lot originaire numéro quatre-vingt-treize N (93N) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Gabriel-de-Brandon et plus explicitement décrit comme suit : borné en front par le milieu de la rivière Mastigouche; à l'arrière par la ligne des hautes eaux de la rivière Mastigouche, là

où commence le lot originaire numéro quatre-vingt-treize N (93N); d'un côté, au nord-est et de l'autre côté, au sud-est, par d'autres parties de la rivière Mastigouche; la ligne nord-est est le prolongement vers le nord-ouest de la ligne nord-est du lot originaire numéro quatre-vingt-treize N (93N); la ligne sud-est est le prolongement vers le sud-ouest de la ligne sud-est du lot originaire numéro quatre-vingt-treize N (93N).

CADASTRE : Canton de Brassard
MUNICIPALITÉ : Saint-Michel-des-Saints
USAGE ACTUEL : Chemin privé

2. a) Une partie du lot originaire numéro vingt-sept (27 ptie) du rang B du cadastre officiel du canton de Brassard et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord, au nord-est et à l'est par une autre partie du lot originaire numéro vingt-sept (27 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro vingt-huit (28); les lignes nord, nord-est et est sont parallèles au centre de chemin Manouan et sont situées à quarante-deux pieds et cinq dixièmes (42,5') au nord, au nord-est et à l'est dudit centre du chemin Manouan; le tout tel que désigné comme étant la parcelle 3 sur le plan R-477B préparé par Julien Raymond, a.g., le 30 octobre 1973;

b) Une partie du lot originaire numéro vingt-sept (27 ptie) du rang B du cadastre officiel du canton de Brassard et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord, au nord-est et à l'est par une autre partie du lot originaire numéro vingt-sept (27 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro vingt-huit (28); les lignes nord, nord-est et est sont parallèles au centre de chemin Manouan et sont situées à quarante-deux pieds et cinq dixièmes (42,5') au nord, au nord-est et à l'est dudit centre du chemin Manouan; le tout tel que désigné comme étant la parcelle 2 sur le plan R-477B préparé par Julien Raymond, a.g., le 30 octobre 1973;

c) Une partie du lot originaire numéro vingt-huit (28 ptie) du rang B du cadastre officiel du canton de Brassard et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par une autre partie du lot originaire numéro vingt-huit (28 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro vingt-sept (27); au sud-est par le lot originaire numéro vingt-huit A (28A) du rang C; au sud-ouest par une autre partie du

Numéro inscription : 185 174

lot originaire numéro vingt-huit (28 ptie) et au nord-ouest par le lot originaire numéro vingt-huit (28) du rang 1; les lignes nord sont parallèles au centre du chemin Manouan et sont situées à quarante-deux pieds et cinq dixièmes (42,5') au nord dudit centre du chemin Manouan; les lignes sud-ouest sont parallèles au centre du tracé original du chemin Manouan ou parallèles au centre du chemin Manouan tel que construit, selon la ligne étant la plus au sud-ouest, et sont situées à quarante-deux pieds et cinq dixièmes (42,5') au sud-ouest desdits centres du chemin Manouan étant les plus au sud-ouest; le tout tel que montré sur le plan R-477B préparé par Julien Raymond, a.g., le 30 octobre 1973;

d) Une partie du lot originaire numéro vingt-huit A (28A ptie) du rang C du cadastre officiel du canton de Brassard et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro vingt-sept B (27B); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro vingt-huit A (28A ptie); au sud-ouest par le lot originaire numéro vingt-neuf A (29A); à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro vingt-huit A (28A ptie) et au nord-ouest par le lot originaire numéro vingt-huit (28) du rang B; les lignes est sont parallèles au centre du tracé original du chemin Manouan et sont situées à quarante-deux pieds et cinq dixièmes (42,5') à l'est dudit tracé original du chemin Manouan; les lignes ouest sont parallèles au centre du chemin Manouan tel que construit et sont situées à quarante-deux pieds et cinq dixièmes (42,5') à l'ouest dudit centre du chemin Manouan tel que construit; le tout tel que montré sur le plan R-477B préparé par Julien Raymond, a.g., en date du 30 octobre 1973;

e) Une partie du lot originaire numéro vingt-neuf A (29A ptie) du rang C du cadastre officiel du canton de Brassard et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro vingt-huit A (28A); à l'est et au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro vingt-neuf A (29A ptie); au sud-ouest par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant le chemin des Aulnaies; à l'ouest par la subdivision numéro cent vingt-neuf du lot originaire numéro vingt-neuf A (29A-129) et par une autre partie du lot originaire numéro vingt-neuf A (29A ptie) et au nord-ouest par la subdivision numéro un de la subdivision numéro cent sept du lot originaire

Numéro inscription : 185 174

numéro vingt-neuf A (29A-107-1) et par la subdivision numéro cent vingt-neuf du lot originaire numéro vingt-neuf A (29A-129); les lignes est, sud-est, ouest et nord-ouest sont parallèles au centre du chemin Manouan et situées à quarante-deux pieds et cinq dixièmes (42,5') dudit centre du chemin Manouan; le tout tel que montré sur le plan R-477A préparé par Julien Raymond, a.g., le 26 octobre 1973;

f) Une partie du lot originaire numéro vingt-six (26 ptie) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Brassard et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par une autre partie du lot originaire numéro vingt-six (26 ptie); au sud-ouest par le lot originaire numéro vingt-sept (27); à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro vingt-six (26 ptie) et au nord-ouest par le lot originaire numéro vingt-six (26) du rang 2; les lignes est et ouest sont parallèles au centre du chemin Manouan et sont situées à quarante-deux pieds et cinq dixièmes (42,5') dudit centre du chemin Manouan; le tout tel que montré sur le plan R-477C préparé par Julien Raymond, a.g., en date du 6 novembre 1973;

g) Une partie du lot originaire numéro vingt-sept (27 ptie) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Brassard et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par une autre partie du lot originaire numéro vingt-sept (27 ptie); au sud-ouest par le lot originaire numéro vingt-huit (28); à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro vingt-sept (27 ptie) et au nord-est par le lot originaire numéro vingt-six (26); les lignes est et ouest sont parallèles au centre du chemin Manouan et sont situées à quarante-deux pieds et cinq dixièmes (42,5') dudit centre du chemin Manouan; le tout tel que montré sur le plan R-477C préparé par Julien Raymond, a.g., en date du 6 novembre 1973;

h) Une partie du lot originaire numéro vingt-huit (28 ptie) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Brassard et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est et au nord par une autre partie du lot originaire numéro vingt-huit (28 ptie); au sud-est par le lot originaire numéro vingt-huit (28) du rang B; au sud et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro vingt-huit (28 ptie) et au nord-est par le lot originaire numéro vingt-sept (27); les lignes nord, est, sud et ouest sont parallèles au centre du chemin Manouan et

Numéro inscription : 185 174

sont situées à quarante-deux pieds et cinq dixièmes (42,5') dudit centre du chemin Manouan; le tout tel que montré sur le plan R-477C préparé par Julien Raymond, a.g., en date du 6 novembre 1973;

i) Une partie du lot originaire numéro vingt-trois (23 ptie) du rang 2 du cadastre officiel du canton de Brassard et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro vingt-deux (22); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro vingt-trois (23 ptie); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro vingt-trois (23 ptie), étant le chemin de la mine; à l'ouest et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro vingt-trois (23 ptie); mesurant cent dix pieds et cinq dixièmes (110,5') dans la ligne nord-est; deux cent quarante-quatre pieds (244'), cent huit pieds et un centième (108,01') et vingt-deux pieds et quatre-vingt-treize centièmes (22,93') dans les lignes est; cent quatorze pieds et vingt-neuf centièmes (114,29') et quatre cent onze pieds et deux dixièmes (411,2') dans les lignes sud-est; quatre cent cinq pieds et six dixièmes (405,6') dans la ligne nord-ouest; cent quatorze pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes (114,98'), quatre-vingt-dix-huit pieds et vingt-huit centièmes (98,28') et trois cent douze pieds et soixante-douze centièmes (312,72') dans les lignes ouest; le tout tel que montré sur le plan R-477E préparé par Julien Raymond, a.g., le 15 novembre 1973;

j) Une partie du lot originaire numéro vingt-trois (23 ptie) du rang 2 du cadastre officiel du canton de Brassard et plus explicitement décrite comme suit : de figure triangulaire, bornée au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro vingt-trois (23 ptie); au sud-ouest par le lot originaire numéro vingt-quatre (24) et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro vingt-trois (23 ptie), étant le chemin de la mine; la ligne sud-est est parallèle au centre du chemin Manouan et est située à quarante-deux pieds et cinq dixièmes (42,5') au sud-est dudit centre du chemin Manouan; le tout tel que montré sur le plan R-477E préparé par Julien Raymond, a.g., en date du 15 novembre 1973;

k) Une partie du lot originaire numéro vingt-quatre (24 ptie) du rang 2 du cadastre officiel du canton de Brassard et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le

lot originaire numéro vingt-trois (23); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro vingt-quatre (24 ptie) et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro vingt-trois (23 ptie), étant le chemin de la mine; les lignes sud-est sont parallèles au centre du chemin Manouan et sont situées à quarante-deux pieds et cinq dixièmes (42,5') au sud-est dudit centre du chemin Manouan; le tout tel que montré sur le plan R-477E préparé par Julien Raymond, a.g., en date du 15 novembre 1973;

1) Une partie du lot originaire numéro vingt-quatre (24 ptie) du rang 2 du cadastre officiel du canton de Brassard et plus explicitement décrite comme suit : bornée au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro vingt-quatre (24 ptie), étant le chemin de la mine; au sud-ouest par le lot originaire numéro vingt-cinq A (25A) et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro vingt-quatre (24 ptie); mesurant soixante-trois pieds et quatre-vingt-trois centièmes (63,83') et sept cent sept pieds et seize centièmes (707,16') dans les lignes sud-est; trente-quatre pieds et quatre-vingt-sept centièmes (34,87') dans la ligne sud-ouest, six cent trente-huit pieds et trente-quatre centièmes (638,34') et cent trente-six pieds et cinquante-sept centièmes (136,57') dans les lignes nord-ouest; le tout tel que montré sur le plan R-477E préparé par Julien Raymond, a.g., en date du 15 novembre 1973.

Numéro inscription : 185 174

CADASTRE : Paroisse de Cap-de-la-Madeleine
MUNICIPALITÉ : Ville de Cap-de-la-Madeleine
USAGE ACTUEL : Rue privée

3. La subdivision numéro trois de la subdivision numéro un du lot originaire numéro cent huit (108-1-3), la subdivision numéro deux de la subdivision numéro deux du lot originaire numéro cent huit (108-2-2) et la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro cent huit (108-4) du cadastre officiel de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine.

CADASTRE : Paroisse de Cap-de-la-Madeleine
MUNICIPALITÉ : Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine
USAGE ACTUEL : Sylviculture

4. Une partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro quatre cent vingt-huit (428-A ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-sept (487), propriété du Canadien Pacifique; au nord-est par le lot originaire numéro quatre cent vingt-neuf (429); au sud-est en partie par une autre partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro quatre cent vingt-huit (428-A ptie), étant le chemin actuel du rang Saint-Malo Ouest et en partie par une autre partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro quatre cent vingt-huit (428-A ptie), propriété de Ville de Cap-de-la-Madeleine et au sud-ouest en partie par une autre partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro quatre cent vingt-huit (428-A ptie), propriété de Ville de Cap-de-la-Madeleine et en partie par le lot originaire numéro quatre cent vingt-sept (427); mesurant deux mille quatre cents pieds (2 400') dans sa ligne nord-est, quatre cent deux pieds (402') dans la première ligne sud-est, cent cinquante-neuf pieds (159') dans la première ligne sud-ouest, deux cents pieds (200') dans la deuxième ligne sud-est et deux mille cent quarante-sept pieds (2 147') dans la deuxième ligne sud-ouest; contenant en superficie trente et un acres et dix-huit centièmes (31,18 ac), mesure anglaise.

5. Une partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro quatre cent vingt-huit (428-A ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest et au nord par l'ancien chemin du rang St-Malo Ouest (sans désignation cadastrale); au nord-est par le lot originaire numéro quatre cent vingt-neuf (429); à l'est par les lots originaires numéro cent treize (113) et cent quatorze (114) et au sud-ouest par le lot originaire numéro quatre cent vingt-sept (427); mesurant quatre cents pieds (400')

Numéro inscription : 185 174

dans la ligne nord, cent vingts pieds (120') et quatre-vingt-quinze pieds (95') dans les lignes nord-ouest, cinquante pieds (50') dans la ligne nord-est et trois cent quatre-vingt-trois pieds et sept dixièmes (383,7') dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie deux acres et quarante et un centièmes (2,41 ac).

6. Une partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro quatre cent vingt-huit (428-A ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro quatre cent vingt-huit (428-A ptie), étant le chemin actuel du rang St-Malo Ouest; au nord-est par le lot originaire numéro quatre cent vingt-neuf (429); au sud et au sud-ouest par l'ancien chemin du rang St-Malo Ouest (sans désignation cadastrale); mesurant deux cent soixante pieds (260') dans la ligne nord-ouest, dix pieds (10') dans la ligne nord-est, quatre-vingt-dix-sept pieds (97') et cent cinq pieds (105') dans les lignes sud-est et soixante-dix pieds (70') dans la ligne sud; contenant en superficie quatre mille cent cinquante pieds carrés (4 150 pi^2).

7. Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie de l'ancien chemin du rang St-Malo Ouest (sans désignation cadastrale) du cadastre officiel de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest et au nord en partie par le chemin actuel du rang St-Malo Ouest (sans désignation cadastrale) et en partie par une partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro quatre cent vingt-huit (428-A ptie); au nord-est par une autre partie de l'ancien chemin du rang St-Malo Ouest (la partie en front du lot originaire numéro quatre cent vingt-neuf (429) et sans désignation cadastrale); au sud-est et au sud par une autre partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro quatre cent vingt-huit (428-A ptie); mesurant trois cent trente pieds (330') dans la première ligne nord-ouest, soixante-dix pieds (70') dans la ligne nord, cent cinq pieds (105') et quatre-vingt-dix-sept pieds (97') dans les autres lignes nord-ouest, trente-huit pieds et sept dixièmes (38,7') dans la ligne nord-est, quatre-vingt-quinze pieds (95') et cent vingts pieds (120') dans les lignes sud-est et quatre cents pieds (400') dans la ligne sud; contenant en superficie quinze mille trois cents pieds carrés (15 300 pi^2).

8. La subdivision lettre B du lot originaire numéro quatre cent vingt-huit (428-B) du cadastre officiel de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine.

Numéro inscription : 185 174

CADASTRE : Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
MUNICIPALITÉ : Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
USAGE ACTUEL : Sylviculture

9. Les lots originaires numéro cent soixante-douze, cent soixante-treize, cent soixante-quatorze, cent soixante-quinze, cent soixante-seize, cent soixante-dix-sept, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-un, cent quatre-vingt-deux et cent quatre-vingt-trois (172, 173, 174, 175, 176, 177, 180, 181, 182 et 183) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

10. Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quatre (184 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le chemin public du rang St-Flavien (sans désignation cadastrale); au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-trois (183); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quatre (184 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-cinq (185); mesurant trois arpents (3 arp) de largeur dans les lignes nord-ouest et sud-est et dix arpents et vingt-six centièmes (10,26 arp) de profondeur dans les lignes nord-est et sud-ouest.

11. Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quatre (184 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quatre (184 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-trois (183); au sud-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Maurice et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-cinq (185); mesurant trois arpents (3 arp) de largeur dans les lignes nord-ouest et sud-est, dix arpents et deux dixièmes (10,2 arp) de profondeur dans la ligne nord-est et dix arpents et dix-huit centièmes (10,18 arp) dans la ligne sud-ouest.

12. Le lot originaire numéro cent quatre-vingt-cinq (185) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

13. Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-six (186 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le chemin public du rang St-Flavien (sans désignation cadastrale); au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-cinq (185); au

Numéro inscription : 185 174

sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent quatre-vingt-six (186 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-sept (187); mesurant trois arpents (3 arp) de largeur dans les lignes nord-ouest et sud-est et vingt arpents et cinquante-deux centièmes (20,52 arp) de profondeur dans les lignes nord-est et sud-ouest.

14. Le lot originaire numéro cent quatre-vingt-sept (187) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

15. Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le chemin public du rang St-Flavien (sans désignation cadastrale); au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-sept (187); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-neuf (189); mesurant trois arpents (3 arp) de largeur dans les lignes nord-ouest et sud-est et dix arpents et vingt-six centièmes (10,26 arp) de profondeur dans les lignes nord-est et sud-ouest.

16. Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-sept (187); au sud-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Maurice et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-neuf (189); mesurant trois arpents (3 arp) de largeur dans les lignes nord-ouest et sud-est, dix arpents et douze centièmes (10,12 arp) de profondeur dans la ligne nord-est et dix arpents et dix centièmes (10,10 arp) dans la ligne sud-ouest.

17. Les lots originaires numéro cent quatre-vingt-neuf, cent quatre-vingt-dix, cent quatre-vingt-onze, cent quatre-vingt-douze et cent quatre-vingt-treize (189, 190, 191, 192 et 193) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

18. Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quatorze (194 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le chemin public du rang St-Flavien (sans désignation cadastrale); au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-treize (193); au

Numéro inscription : 185 174

sud-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Maurice et au sud-ouest par le résidu du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quatorze (194 ptie); mesurant un arpent et cinq dixièmes (1,5 arp) de largeur dans les lignes nord-ouest et sud-est; trente arpents et cinquante-deux centièmes (30,52 arp) de profondeur dans la ligne nord-est et trente arpents et cinq dixièmes (30,5 arp) dans la ligne sud-ouest.

19. Les lots originaires numéro trois cent soixante-dix-sept, trois cent soixante-dix-huit, trois cent soixante-dix-neuf, trois cent quatre-vingt, trois cent quatre-vingt-un, trois cent quatre-vingt-deux, trois cent quatre-vingt-trois, trois cent quatre-vingt-quatre, trois cent quatre-vingt-cinq, trois cent quatre-vingt-six, trois cent quatre-vingt-sept, trois cent quatre-vingt-huit, trois cent quatre-vingt-neuf, trois cent quatre-vingt-dix, trois cent quatre-vingt-onze, trois cent quatre-vingt-douze, trois cent quatre-vingt-treize, trois cent quatre-vingt-quatorze, quatre cent neuf, quatre cent dix, quatre cent onze, quatre cent douze, quatre cent treize, quatre cent quatorze, quatre cent quinze, quatre cent dix-sept, quatre cent dix-huit, quatre cent dix-neuf, quatre cent vingt, quatre cent vingt et un, quatre cent vingt-deux, quatre cent vingt-trois, quatre cent vingt-quatre, quatre cent vingt-cinq, quatre cent vingt-six, quatre cent vingt-sept, quatre cent vingt-huit, quatre cent vingt-neuf, quatre cent trente, quatre cent trente et un, quatre cent trente-deux, quatre cent trente-trois, quatre cent trente-quatre, quatre cent trente-cinq, quatre cent trente-six, quatre cent trente-sept, quatre cent trente-huit, quatre cent trente-neuf, quatre cent quarante, quatre cent quarante et un, quatre cent quarante-deux, quatre cent quarante-trois, quatre cent quarante-neuf, cinq cent quatre-vingt-trois, cinq cent quatre-vingt-quatre, cinq cent quatre-vingt-cinq, cinq cent quatre-vingt-six, cinq cent quatre-vingt-sept, cinq cent quatre-vingt-huit, cinq cent quatre-vingt-neuf, cinq cent quatre-vingt-dix, cinq cent quatre-vingt-onze, cinq cent quatre-vingt-douze, cinq cent quatre-vingt-treize, cinq cent quatre-vingt-quatorze, cinq cent quatre-vingt-quinze, cinq cent quatre-vingt-seize, cinq cent quatre-vingt-dix-sept, cinq cent quatre-vingt-dix-huit, cinq cent quatre-vingt-dix-neuf, six cent, six cent un, six cent deux, six cent trois, six cent quatre, six cent cinq, six cent six, six cent sept, six cent huit, six cent neuf, six cent dix, six cent onze, six cent douze, six cent treize, six cent quatorze, six cent quinze, six cent seize, six cent vingt-deux, six cent vingt-trois et six cent vingt-quatre (377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 409, 410, 411, 412, 413,

414, 415, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 449, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 622, 623 et 624) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

CADASTRE : Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade
MUNICIPALITÉ : Sainte-Anne-de-la-Pérade
USAGE ACTUEL : Sylviculture

20. Un terrain de quatre hectares et quarante-quatre centièmes (4,44 ha) de forme irrégulière dont quatre arpents carrés (4 arp^2) forment le fond et la côte et neuf arpents carrés (9 arp^2) sont situés sur le dessus de la côte; le terrain est borné au sud par le milieu d'une coulée et la partie sur le dessus de la côte mesure trois arpents (3 arp) par trois arpents (3 arp). Le terrain est composé de :

a) Une partie du lot originaire numéro huit cent onze (811 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade bornée au nord et au sud par d'autres parties du lot originaire numéro huit cent onze (811 pties), au nord-est par la partie du lot originaire numéro huit cent douze (812 ptie) ci-après décrite et au sud-ouest par la rivière Charest;

b) Une partie du lot originaire numéro huit cent douze (812 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade bornée au nord, au nord-est et au sud par le résidu du lot originaire numéro huit cent douze (812 ptie) et au sud-ouest par la partie du lot originaire numéro huit cent onze (811 ptie) ci-dessus décrite.

21. Les lots originaires numéro huit cent soixante-dix, huit cent soixante-dix-huit, huit cent soixante-dix-neuf, huit cent quatre-vingt, huit cent quatre-vingt-un, huit cent quatre-vingt-deux, huit cent quatre-vingt-trois, huit cent quatre-vingt-quatre, huit cent quatre-vingt-cinq, huit cent quatre-vingt-six, huit cent quatre-vingt-sept, huit cent quatre-vingt-huit, huit cent quatre-vingt-neuf, huit cent quatre-vingt-dix, huit cent quatre-vingt-onze, huit cent quatre-vingt-douze, huit cent quatre-vingt-treize, huit cent quatre-vingt-quatorze, huit cent quatre-vingt-quinze, huit cent quatre-vingt-seize, huit cent quatre-vingt-dix-sept, huit cent quatre-vingt-dix-huit, huit cent quatre-vingt-dix-neuf, neuf cent, neuf cent un et neuf cent deux (870, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893,

Numéro inscription : 185 174

894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901 et 902) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

22. Une partie du lot originaire numéro neuf cent trois (903 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro neuf cent trois (903 ptie); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde; au sud-est par le lot originaire numéro neuf cent deux (902) et au sud-ouest par la rivière Charest; mesurant six pieds (6') dans la ligne nord-est et environ dix- sept arpents (17 arp) dans la ligne sud-est; contenant en superficie onze hectares et un dixième (11,1 ha); la ligne nord-ouest est le centre d'un ruisseau ayant une direction généralement sud-ouest et qui se jette dans la rivière Charest.

CADASTRE : Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Batiscan
MUNICIPALITÉ : Batiscan
CADASTRE : Paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan
MUNICIPALITÉ : Paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan
USAGE ACTUEL : Site de piliers pour le flottage du bois

23. Un lot de grève et en eau profonde (sans désignation cadastrale) situé dans la rivière Batiscan en partie dans le cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Batiscan et en partie dans le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan et plus explicitement décrit comme suit : toute cette partie du lit de la rivière Batiscan située en partie en front des lots originaires numéro quatre-vingt-dix-huit (98), quatre-vingt-dix-neuf (99), cent deux (102), cent trois (103), cent six (106), cent sept (107), cent dix-sept (117), cent dix-huit (118) et trois cent vingt-six (326) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Batiscan et en partie en front des lots originaires numéro quatre cent soixante-douze (472) et quatre cent soixante-treize (473) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan et commençant à un point "A" situé sur la face nord du quai construit en front du lot originaire numéro quatre-vingt-dix-huit (98) à cent six pieds (106') à l'ouest de l'intersection de la ligne ouest du lot originaire numéro quatre cent quarante-trois (443) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Batiscan avec la ligne sud de la rivière Batiscan; de là, dans une direction astronomique nord onze degrés trente minutes est (N. 11° 30' E.) et une distance de cent

quatre-vingt-sept pieds (187') jusqu'à un point "B", de là, dans une direction astronomique nord soixante-treize degrés trente minutes ouest (N. 73° 30' O.) et une distance de mille sept cent cinquante pieds (1 750') jusqu'à un point "C"; de là, dans une direction astronomique nord quatre-vingt-quatre degrés ouest (N. 84° O.) et une distance de mille deux cents pieds (1 200') jusqu'à un point "D"; de là, dans une direction astronomique sud quatre-vingt-sept degrés ouest (S. 87° O.) et une distance de mille cent soixante-quinze pieds (1 175') jusqu'à un point "E"; de là, dans une direction astronomique sud quatre-vingt-un degrés ouest (S. 81° O.) et une distance de six cent cinquante pieds (650') jusqu'à un point "F"; de là, dans une direction astronomique sud onze degrés trente minutes ouest (S. 11° 30' O.) et une distance approximative de deux cent cinquante pieds (250') jusqu'à un point "H" situé sur la ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan; de là, vers l'est le long de la ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan et la face nord dudit quai jusqu'au point "A", point de commencement; contenant en superficie un million cinq cent quatre-vingt-quinze mille quatre-vingt pieds carrés (1 595 080 pi^2).

24. Un lot de grève et en eau profonde (sans désignation cadastrale) situé dans la rivière Batiscan dans le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan et plus explicitement décrit comme suit : toute cette partie du lit de la rivière Batiscan située en front des lots originaires numéro dix-sept (17) et dix-huit (18) et des subdivisions numéro un et deux du lot originaire numéro dix-huit (18-1 et 18-2) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan et commençant à un point "I" étant l'intersection de la ligne nord des hautes eaux de la rivière Batiscan avec la ligne de division entre les lots originaires numéro seize (16) et six-sept (17); de là, dans une direction astronomique sud neuf degrés quinze minutes est (S. 9° 15' E.) et une distance de deux cent vingts pieds (220') jusqu'à un point "J"; de là, dans une direction astronomique sud soixante-quatre degrés trente minutes ouest (S. 64° 30' O.) et une distance approximative de six cent douze pieds (612') jusqu'à un point "L" situé sur la prolongation vers le sud de la ligne ouest du lot originaire numéro dix-huit (18); de là, dans une direction astronomique nord neuf degrés quinze minutes ouest (N. 9° 15' O.) et une distance approximative de deux cent cinquante pieds (250') jusqu'à un point "M" situé sur la ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan; de là, vers l'est le long de la ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan jusqu'au point "I", point de commencement; contenant en superficie cent quarante-neuf mille quatre cent cinquante pieds carrés (149 450 pi^2),

Numéro inscription : 185 174

sauf et à distraire la subdivision numéro un du bloc un (1-1, bloc 1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

25. La subdivision numéro un du bloc numéro un (1-1, bloc 1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

CADASTRE : Paroisse de Saint-Maurice
MUNICIPALITÉ : Paroisse de Saint-Maurice
USAGE ACTUEL : Sylviculture

26. Le lot originaire numéro sept cent soixante-dix-huit (778) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Maurice sauf et à distraire la partie suivante : un terrain de figure trapézoïdale étant une partie du lot originaire numéro sept cent soixante-dix-huit (778 ptie); borné au sud-ouest, au nord-ouest et au nord-est par le résidu du lot originaire numéro sept cent soixante-dix-huit (778 ptie) et au sud-est par le chemin du rang Saint-Félix (sans désignation cadastrale); mesurant neuf dixièmes d'arpent (0,9 arp) dans la ligne nord-ouest, trois arpents et cinq dixièmes (3,5 arp) dans la ligne nord-est, soixante-dix-huit centièmes d'arpent (0,78 arp) dans la ligne sud-est et quatre arpents (4 arp) dans la ligne sud-ouest; la ligne sud-ouest est parallèle à la ligne de division entre les lots originaires numéro sept cent soixante-dix-sept (777) et sept cent soixante-dix-huit (778) et est située à vingt pieds (20') au nord-est de ladite ligne de division entre les lots originaires numéro sept cent soixante-dix-sept (777) et sept cent soixante-dix-huit (778).

27. Une partie du lot originaire numéro sept cent soixante-dix-neuf (779 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Maurice et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel; au nord-est par le résidu du lot originaire numéro sept cent soixante-dix-neuf (779 ptie); au sud-est par le chemin du rang Saint-Félix (sans désignation cadastrale) et au sud-ouest par le lot originaire numéro sept cent soixante-dix-huit (778); mesurant deux arpents (2 arp) de largeur dans les lignes nord-ouest et sud-est et vingt-deux arpents (22 arp) de profondeur dans les lignes nord-est et sud-ouest.

CADASTRE : Paroisse de Saint-Narcisse
MUNICIPALITÉ : Paroisse de Saint-Narcisse
USAGE ACTUEL : Sylviculture

28. Les lots originaires numéro cent soixante-dix, trois cent soixante-dix, trois cent soixante et onze et

Numéro inscription : 185 174

trois cent soixante-douze (170, 370, 371 et 372) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse.

29. Une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-cinq (555 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-six (556); au nord-est par le résidu du lot originaire numéro cinq cent cinquante-cinq (555 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel; contenant en superficie dix-sept hectares et soixante et un centièmes (17,61 ha).

30. Une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-six (556 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-sept (557); au nord-est par le résidu du lot originaire numéro cinq cent cinquante-six (556 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-cinq (555) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel; contenant en superficie dix-sept hectares et quarante et un centièmes (17,41 ha).

31. a) Une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-sept (557 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-huit (558); au nord par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-sept (557 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-six (556) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

b) Une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-sept (557 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-huit (558); au nord-est par l'ancien chemin du rang 3 (sans désignation cadastrale) et au sud par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-sept (557 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359.

Numéro inscription : 185 174

Les deux parties du lot originaire numéro cinq cent cinquante-sept (557 pties) ont une superficie totale de dix-sept hectares et vingt centièmes (17,20 ha).

32. a) Une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-huit (558 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-neuf (559); au nord par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-huit (558 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-sept (557) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

b) Une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-huit (558 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-neuf (559); au nord-est par l'ancien chemin du rang 3 (sans désignation cadastrale); au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-sept (557) et au sud par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-huit (558 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359.

Les deux parties du lot originaire numéro cinq cent cinquante-huit (558 pties) ont une superficie totale de dix-sept hectares et onze centièmes (17,11 ha).

33. a) Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-douze (572 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-treize (573); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-douze (572 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante et onze (571) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

b) Une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-douze (572 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-treize (573); au nord-est par le lot originaire numéro trois cent soixante-quatorze (374); au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante et onze

Numéro inscription : 185 174

(571) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-douze (572 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359.

Les deux parties du lot originaire numéro cinq cent soixante-douze (572 pties) ont une superficie totale de seize hectares et sept centièmes (16,07 ha).

34. a) Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-treize (573 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-quatorze (574); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-treize (573 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-douze (572) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

b) Une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-treize (573 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-quatorze (574); au nord-est par le lot originaire numéro trois cent soixante-treize (373); au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-douze (572) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-treize (573 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359.

Les deux parties du lot originaire numéro cinq cent soixante-treize (573 pties) ont une superficie totale de seize hectares et sept centièmes (16,07 ha).

35. a) Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-quatorze (574 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-quinze (575); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-quatorze (574 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-treize (573) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

b) Une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-quatorze (574 ptie) du cadastre

Numéro inscription : 185 174

officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-quinze (575); au nord-est par le lot originaire numéro trois cent soixante-douze (372); au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-treize (573) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-quatorze (574 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359.

Les deux parties du lot originaire numéro cinq cent soixante-quatorze (574 pties) ont une superficie totale de quinze hectares et quatre-vingt-quinze centièmes (15,95 ha).

36. a) Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-quinze (575 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-seize (576); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-quinze (575 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-quatorze (574) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

b) Une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-quinze (575 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-seize (576); au nord-est par le lot originaire numéro trois cent soixante et onze (371); au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-quatorze (574) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-quinze (575 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359.

Les deux parties du lot originaire numéro cinq cent soixante-quinze (575 pties) ont une superficie totale de quinze hectares et quatre-vingt-onze centièmes (15,91 ha).

37. a) Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-seize (576 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-sept (577); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-seize (576 ptie), étant l'emprise

185174

de la route numéro 359; au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-quinze (575) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

b) Une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-seize (576 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-sept (577); au nord-est par le lot originaire numéro trois cent soixante-dix (370); au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-quinze (575) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-seize (576 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359.

Les deux parties du lot originaire numéro cinq cent soixante-seize (576 pties) ont une superficie totale de quinze hectares et quatre-vingt-trois centièmes (15,83 ha).

38. a) Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-sept (577 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-huit (578); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-sept (577 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-seize (576) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

b) Une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-sept (577 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-huit (578); au nord-est par le lot originaire numéro trois cent soixante-neuf (369); au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-seize (576) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-sept (577 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359.

Les deux parties du lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-sept (577 pties) ont une superficie totale de quinze hectares et soixante-quinze centièmes (15,75 ha).

Numéro inscription : 185 174

39. a) Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-huit (578 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-neuf (579); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-huit (578 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-sept (577) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

b) Une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-huit (578 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-neuf (579); au nord-est par le lot originaire numéro trois cent soixante-huit (368); au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-sept (577) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-huit (578 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359.

Les deux parties du lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-huit (578 pties) ont une superficie totale de quinze hectares et soixante-sept centièmes (15,67 ha).

40. a) Une partie du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-un (581 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-deux (582); au nord par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-un (581 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt (580) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

b) Une autre partie du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-un (581 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-deux (582); au nord-est par le lot originaire numéro trois cent soixante-cinq (365); au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt (580) et au sud par une autre partie du lot originaire numéro

cinq cent quatre-vingt-un (581 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359.

Les deux parties du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-un (581 pties) ont une superficie totale de quinze hectares et trente-trois centièmes (15,33 ha).

41. a) Une partie du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-deux (582 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-trois (583); au nord par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-deux (582 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-un (581) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

b) Une autre partie du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-deux (582 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-trois (583); au nord-est par le lot originaire numéro trois cent soixante-quatre (364); au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-un (581) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-deux (582 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359.

Les deux parties du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-deux (582 pties) ont une superficie totale de quinze hectares et quatorze centièmes (15,14 ha).

CADASTRE : Paroisse de Saint-Stanislas
MUNICIPALITÉ : Paroisse de Saint-Adelphe
USAGE ACTUEL : Sylviculture

42. Les subdivisions numéro cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-neuf et cent soixante et un du lot originaire numéro trois cent cinquante et un (351-154, 351-155, 351-156, 351-157, 351-159 et 351-161) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas.

43. Une partie de la subdivision numéro six du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-6 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas et plus explicitement décrite comme suit :

Numéro inscription : 185 174

bornée au nord-ouest par la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-5); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde; au sud-est par la subdivision numéro sept du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-7) et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro six du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-6 ptie); la ligne sud-ouest est parallèle à la ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan et est située à cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198') au nord-est de ladite ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan.

44. Une partie de la subdivision numéro sept du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-7 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro six du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-6); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde; au sud-est par la subdivision numéro huit du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-8) et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro sept du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-7 ptie); la ligne sud-ouest est parallèle à la ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan et est située à cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198') au nord-est de ladite ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan.

45. Une partie de la subdivision numéro huit du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-8 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro sept du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-7); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde; au sud-est par la subdivision numéro neuf du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-9) et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro huit du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-8 ptie); la ligne sud-ouest est parallèle à la ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan et est située à cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198') au nord-est de ladite ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan.

46. Une partie de la subdivision numéro neuf du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-9 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro huit du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-8); au nord-est par le cadastre officiel de la

Numéro inscription : 185 174

paroisse de Saint-Ubalde; au sud-est par la subdivision numéro dix du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-10) et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro neuf du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-9 ptie); la ligne sud-ouest est parallèle à la ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan et est située à cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198') au nord-est de ladite ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan.

47. Une partie de la subdivision numéro dix du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-10 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro neuf du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-9); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde; au sud-est par la subdivision numéro onze du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-11) et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro dix du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-10 ptie); la ligne sud-ouest est parallèle à la ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan et est située à cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198') au nord-est de ladite ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan.

48. Une partie de la subdivision numéro onze du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-11 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro dix du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-10); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde; au sud-est par la subdivision numéro douze du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-12) et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro onze du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-11 ptie); la ligne sud-ouest est parallèle à la ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan et est située à cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198') au nord-est de ladite ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan.

49. Une partie de la subdivision numéro douze du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-12 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro onze du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-11); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde; au sud-est par la subdivision numéro treize du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-13) et au sud-ouest

Numéro inscription : 185 174

par le résidu de la subdivision numéro douze du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-12 ptie); la ligne sud-ouest est parallèle à la ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan et est située à cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198') au nord-est de ladite ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan.

50. Une partie de la subdivision numéro treize du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-13 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro douze du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-12); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde; au sud-est par la subdivision numéro quatorze du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-14) et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro treize du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-13 ptie); la ligne sud-ouest est parallèle à la ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan et est située à cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198') au nord-est de ladite ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan.

51. Une partie de la subdivision numéro quatorze du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-14 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro treize du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-13); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde; au sud-est par la subdivision numéro quinze du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-15) et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro quatorze du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-14 ptie); la ligne sud-ouest est parallèle à la ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan et est située à cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198') au nord-est de ladite ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan.

52. Une partie de la subdivision numéro quinze du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-15 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro quatorze du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-14); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde; au sud-est par la subdivision numéro seize du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-16) et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro quinze du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois

Numéro inscription : 185 174

(753-15 ptie); la ligne sud-ouest est parallèle à la ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan et est située à cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198') au nord-est de ladite ligne des hautes eaux de la rivière Batiscan.

53. Une partie de la subdivision numéro seize du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-16 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro quinze du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-15); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde; au sud-est par la subdivision numéro dix-sept du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-17) et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro seize du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-16 ptie); la superficie dudit résidu de la subdivision numéro seize du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-16 ptie) étant de dix-sept arpents carrés (17 arp^2).

54. Une partie de la subdivision numéro dix-sept du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-17 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro seize du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-16); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde; au sud-est par la subdivision numéro dix-huit du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-18) et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro dix-sept du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-17 ptie); la superficie dudit résidu de la subdivision numéro dix-sept du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-17 ptie) étant de quinze arpents carrés (15 arp^2).

55. Une partie de la subdivision numéro dix-huit du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-18 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro dix-sept du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-17); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde; au sud-est par les subdivisions numéro dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf et trente du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-19, 753-20, 753-21, 753-22, 753-23, 753-24, 753-25, 753-26, 753-27, 753-28, 753-29 et 753-30) et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro dix-huit du lot originaire numéro sept cent

Numéro inscription : 185 174

cinquante-trois (753-18 ptie); la superficie dudit résidu de la subdivision numéro dix-huit du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-18 ptie) étant de quinze arpents carrés (15 arp^2).

56. Les subdivisions numéro dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, cent treize, cent quatorze, cent quinze, cent seize et cent dix-sept du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-19, 753-20, 753-21, 753-22, 753-23, 753-24, 753-25, 753-26, 753-27, 753-28, 753-113, 753-114, 753-115, 753-116 et 753-117) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas.

57. La subdivision numéro cent vingt du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-120) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro cent trois du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-103); au nord-est, à l'est et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro cent vingt du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-120 ptie) et au sud-ouest par la partie ci-après décrite de la subdivision numéro cent vingt et un du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-121 ptie); mesurant trois cent soixante-dix-huit pieds (378') dans la ligne nord-ouest, deux cent soixante pieds (260') dans la ligne nord-est et trois cent soixante-six pieds (366') dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie cent vingt-cinq mille sept cents pieds carrés (125 700 pi^2) et tel que montré sur la minute L-2113 préparée par André Léonard, arpenteur-géomètre, en date du 24 octobre 1984.

58. La subdivision numéro cent vingt et un du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-121) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro cent trois du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-103); au nord-est par la partie ci-dessus décrite de la subdivision numéro cent vingt du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-120 ptie); au sud et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro cent vingt et un du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-121 ptie); mesurant cent quatre-vingt-trois pieds (183') dans la ligne nord-ouest, trois cent soixante-six pieds (366') dans la ligne nord-est et cent quatre-vingt-cinq pieds (185') dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie cinquante et un mille pieds carrés (51 000 pi^2) et tel que montré sur la minute L-2113 préparée par André Léonard, arpenteur-géomètre, en date du 24 octobre 1984.

59. Les subdivisions numéro cent vingt-deux, cent vingt-trois, cent vingt-quatre, cent vingt-cinq, cent vingt-six, cent vingt-sept, cent vingt-huit, cent vingt-neuf, cent trente, cent trente et un, cent trente-deux, cent quarante-cinq, cent quarante-six, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six, cent cinquante-sept, cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante, cent soixante et un, cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre, cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-treize, cent soixante-quatorze, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-onze, cent quatre-vingt-douze, cent quatre-vingt-treize, cent quatre-vingt-quatorze, cent quatre-vingt-quinze et cent quatre-vingt-seize du lot originaire numéro sept cent cinquante-trois (753-122, 753-123, 753-124, 753-125, 753-126, 753-127, 753-128, 753-129, 753-130, 753-131, 753-132, 753-145, 753-146, 753-155, 753-156, 753-157, 753-158, 753-159, 753-160, 753-161, 753-162, 753-163, 753-164, 753-165, 753-166, 753-173, 753-174, 753-182, 753-183, 753-184, 753-185, 753-186, 753-187, 753-188, 753-191, 753-192, 753-193, 753-194, 753-195 et 753-196) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas.

60. Les lots originaires numéro huit cent vingt-cinq, huit cent vingt-six, huit cent vingt-sept, huit cent vingt-huit, huit cent vingt-neuf, huit cent trente, huit cent trente et un, huit cent trente-deux et huit cent trente-trois (825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832 et 833) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas.

Numéro inscription : 185 174

CADASTRE : Village de Bagotville
MUNICIPALITÉ : Ville de La Baie
USAGE ACTUEL : Terrain vacant

61. Le lot originaire numéro huit cent vingt-deux (822) du cadastre officiel du village de Bagotville.

CADASTRE : Canton de Boilleau
MUNICIPALITÉ : Ferland-et-Boilleau
USAGE ACTUEL : Sylviculture excepté un terrain de camping de 37 acres (avec bâtisses) situé sur une partie des lots 2B et 3B du rang 1 et sur une partie des lots 2, 3 et 4A du rang 2 et un centre d'hébergement (avec bâtisses) de 3 acres situé sur une partie des lots 12 et 13 du rang 4

62. Les lots originaires numéro un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18) du rang A du cadastre officiel du canton de Boilleau.

63. Les lots originaires numéro sept et huit (7 et 8) du rang B du cadastre officiel du canton de Boilleau.

64. Le lot originaire numéro neuf (9) du rang B du cadastre officiel du canton de Boilleau **sauf et à distraire** la partie suivante appartenant au Gouvernement fédéral (ministère des Transports) : bornée au nord-est, au sud-est et au sud-ouest par le résidu du lot originaire numéro neuf (9 ptie) et à l'ouest par la partie ci-après décrite du lot originaire numéro dix (10 ptie); mesurant cinq cents pieds (500') dans la ligne nord-est, cinq cents pieds (500') dans la ligne sud-est, deux cents pieds (200') et approximativement soixante-dix pieds (70') dans les lignes sud-ouest et approximativement cinq cent vingt pieds (520') dans la ligne ouest; contenant en superficie quatre acres et deux dixièmes (4,2 ac).

65. Le lot originaire numéro dix (10) du rang B du cadastre officiel du canton de Boilleau **sauf et à distraire** la partie suivante appartenant au Gouvernement fédéral (ministère des Transports) : bornée au sud-ouest et au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro dix (10 ptie) et à l'est par la partie ci-dessus décrite du lot originaire numéro neuf (9 ptie); mesurant approximativement deux cent soixante-seize pieds (276') dans la ligne sud-ouest, trois cent douze pieds et un dixième (312,1') dans la ligne nord-ouest et approximativement cinq cent vingts pieds (520') dans la ligne est; contenant en superficie neuf dixièmes d'acre (0,9 ac).

66. Les lots originaires numéro onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit (11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18) du rang B du cadastre officiel du canton de Boilleau.

67. Les lots originaires numéro un, deux A, deux B, trois A, trois B, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente et un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six, trente-sept, trente-huit, trente-neuf, quarante, quarante et un, quarante-deux, quarante-trois, quarante-quatre, quarante-cinq, quarante-six, quarante-sept, quarante-huit, quarante-neuf et cinquante (1, 2A, 2B, 3A, 3B, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Boilleau.

68. Les lots originaires numéro un, deux, trois, quatre A, quatre B, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze (1, 2, 3, 4A, 4B, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14) du rang 2 du cadastre officiel du canton de Boilleau.

69. Les lots originaires numéro huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze (8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Boilleau.

70. Une partie du lot originaire numéro dix (10 ptie) du rang 4 du cadastre officiel du canton de Boilleau et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le lot originaire numéro onze (11); à l'est, au sud-est et au sud par le grand lac Ha! Ha! et au sud-ouest en partie par d'autres parties du lot originaire numéro dix (10 pties), étant l'emprise de la route numéro 381 et en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 381.

71. Une partie du lot originaire numéro onze (11 ptie) du rang 4 du cadastre officiel du canton de Boilleau et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le lot originaire numéro douze (12); à l'est par le grand lac Ha! Ha!; au sud par le lot originaire numéro dix (10) et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro onze (11 ptie), étant l'emprise de la route numéro 381.

72. a) Une partie du lot originaire numéro douze (12 ptie) du rang 4 du cadastre officiel du canton

Numéro inscription : 185 174

de Boilleau et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le lot originaire numéro treize (13); à l'est, en partie par le grand lac Ha! Ha! et en partie par le lot originaire numéro douze (12) du rang 3; au sud, en partie par le grand lac Ha! Ha! et en partie par le lot originaire numéro onze (11); au sud-ouest par le grand lac Ha! Ha! et à l'ouest, en partie par une autre partie du lot originaire numéro douze (12 ptie), étant l'emprise de la route numéro 381 et en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 381;

b) Une partie du lot originaire numéro douze (12 ptie) du rang 4 du cadastre officiel du canton de Boilleau et plus explicite- ment décrite comme suit : bornée au nord par le lot originaire numéro treize (13); à l'est, en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 381 et en partie par une autre partie du lot originaire numéro douze (12 ptie), étant l'emprise de la route numéro 381; au sud, au sud-ouest et à l'ouest par le grand lac Ha! Ha!.

73. a) Une partie du lot originaire numéro treize (13 ptie) du rang 4 du cadastre officiel du canton de Boilleau et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le lot originaire numéro quatorze (14); à l'est par le lot originaire numéro treize (13) du rang 3; au sud par le lot originaire numéro douze (12); au nord-ouest, en partie par le grand lac Ha! Ha!, en partie par une autre partie du lot originaire numéro treize (13 ptie), étant l'emprise de la route numéro 381 et en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route 381 et au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro treize (13 ptie), étant l'emprise de la route numéro 381;

b) Un partie du lot originaire numéro treize (13 ptie) du rang 4 du cadastre officiel du canton de Boilleau et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro treize (13 ptie), étant l'emprise de la route numéro 381; au sud-est, en partie par une autre partie du lot originaire numéro treize (13 ptie), étant l'emprise de la route numéro 381 et en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 381; au sud par le lot originaire numéro douze (12) et à

Numéro inscription : 185 174

l'ouest et au nord-ouest par le grand lac Ha! Ha!.

74. a) Une partie du lot originaire numéro quatorze (14 ptie) du rang 4 du cadastre officiel du canton de Boilleau et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le lot originaire numéro quinze A (15A); à l'est par le lot originaire numéro quatorze (14) du rang 3; au sud par le lot originaire numéro treize (13); au sud-ouest par le grand lac Ha! Ha! et à l'ouest, en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 381 et en partie par une autre partie du lot originaire numéro quatorze (14 ptie), étant l'emprise de la route numéro 381;

b) Une partie du lot originaire numéro quatorze (14 ptie) du rang 4 du cadastre officiel du canton de Boilleau et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le lot originaire numéro quinze A (15A); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro quatorze (14 ptie), étant l'emprise de la route numéro 381 et au sud-ouest par le grand lac Ha! Ha!.

75. Les lots originaires numéro un, deux, trois, quatre A, quatre B, cinq A, cinq B, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze (1, 2, 3, 4A, 4B, 5A, 5B, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14) du rang 6 du canton de Boilleau.

76. Les lots originaires numéro un, deux, trois A, trois B, quatre A, quatre B, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze (1, 2, 3A, 3B, 4A, 4B, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14) du rang 7 du cadastre officiel du canton de Boilleau.

77. Les lots originaires numéro un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente et un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six B, trente-sept, trente-huit, trente-neuf, quarante, quarante et un, quarante-deux, quarante-trois, quarante-quatre A, quarante-quatre B, quarante-cinq, quarante-six, quarante-sept, quarante-huit, quarante-neuf et cinquante (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36B, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44A, 44B, 45, 46, 47, 48, 49 et 50) du rang 8 du cadastre officiel du canton de Boilleau.

Numéro inscription : 185 174

78. Les îles numéro un, deux, trois et neuf (îles 1, 2, 3 et 9) du cadastre officiel du canton de Boilleau.

CADASTRE : Paroisse de Chicoutimi
MUNICIPALITÉ : Ville de Chicoutimi
USAGE ACTUEL : Bureaux de la division forestière Saguenay

79. La subdivision numéro un de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro onze B (11B-3-1) du rang 7 sud-ouest, chemin Sydenham du cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi.

CADASTRE : Canton de Ferland
MUNICIPALITÉ : Ferland-et-Boilleau
USAGE ACTUEL : Terrains vacants

80. Une partie du lot originaire numéro cinquante-deux (52 ptie) du rang est du Bras Hamel du cadastre officiel du canton de Ferland et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le lot originaire numéro cinquante-trois A (53A); à l'est par la rivière Ha! Ha!; au sud par le lot originaire numéro cinquante et un (51); à l'ouest par le résidu du lot originaire numéro cinquante-deux (52 ptie); la ligne ouest est parallèle à la ligne centrale de la rivière Ha! Ha! et située à deux cent vingt-cinq pieds (225') à l'ouest de ladite ligne centrale de la rivière Ha! Ha!

81. Une partie du lot originaire numéro cinquante-trois A (53A ptie) du rang est du Bras Hamel du cadastre officiel du canton de Ferland et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le lot originaire numéro cinquante-quatre (54); au sud-est par la rivière Ha! Ha!; au sud par le lot originaire numéro cinquante-deux (52); au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro cinquante-trois A (53A ptie); la ligne nord-ouest est parallèle à la ligne centrale de la rivière Ha! Ha! et située à deux cent vingt-cinq pieds (225') au nord-ouest de ladite ligne centrale de la rivière Ha! Ha!

82. Une partie du lot originaire numéro cinquante-deux (52 ptie) du rang est de la rivière Ha! Ha! du cadastre officiel du canton de Ferland et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le lot originaire numéro cinquante-trois (53); à l'est et au sud par le résidu du lot originaire numéro cinquante-deux (52 ptie) et à l'ouest par la rivière Ha! Ha!; la ligne est est parallèle à la ligne centrale de la rivière Ha! Ha! et est située à trois cents pieds (300') à l'est de ladite ligne centrale de la rivière Ha! Ha!; la ligne sud est perpendiculaire à ladite ligne centrale de la rivière Ha! Ha! et est située à mille trois cents pieds (1

Numéro inscription : 185 174

300') au sud-est de l'extrémité sud d'une jetée construite en aval et à peu de distance de la chute, dite "chute à Perron", située en front du lot originaire numéro cinquante-quatre (54).

83. Une partie du lot originaire numéro cinquante-trois (53 ptie) du rang est de la rivière Ha! Ha! du cadastre officiel du canton de Ferland et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le lot originaire numéro cinquante-quatre (54); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cinquante-trois (53 ptie); au sud par le lot originaire numéro cinquante-deux (52) et au nord-ouest par la rivière Ha! Ha!; la ligne sud-est est parallèle à la ligne centrale de la rivière Ha! Ha! et est située à trois cents pieds (300') au sud-est de ladite ligne centrale de la rivière Ha! Ha!

84. Une partie du lot originaire numéro cinquante-quatre (54 ptie) du rang est de la rivière Ha! Ha! du cadastre officiel du canton de Ferland et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord et au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cinquante-quatre (54 ptie); au sud par le lot originaire numéro cinquante-trois (53) et au nord-ouest par la rivière Ha! Ha!; la ligne sud-est est parallèle à la ligne centrale de la rivière Ha! Ha! et est située à trois cents pieds (300') au sud-est de ladite ligne centrale de la rivière Ha! Ha!; la ligne nord est perpendiculaire à ladite ligne centrale de la rivière Ha! Ha! et est située à cent pieds (100') au nord de l'extrémité nord d'une jetée construite en aval et à peu de distance de la chute, dite "chute à Perron", située en front du lot originaire numéro cinquante-quatre (54).

CADASTRE : Canton Harvey
MUNICIPALITÉ : Saint-Fulgence
USAGE ACTUEL : Scierie de Saint-Fulgence

85. a) Une partie du lot originaire numéro soixante-douze (72 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Harvey et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro soixante et onze (71); au nord-est par le lot originaire numéro soixante-douze (72) du rang 4; au sud-est par le lot originaire numéro soixante-treize (73) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro soixante-douze (72 ptie) étant l'emprise de la route numéro 172;

b) Une partie du lot originaire numéro soixante-douze (72 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Harvey et plus explicitement

Numéro inscription : 185 174

décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro soixante et onze (71); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro soixante-douze (72 ptie) étant l'emprise de la route numéro 172; au sud-est par le lot originaire numéro soixante-treize (73) et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente-six (36) du rang 2.

86. a) Une partie du lot originaire numéro soixante-treize (73 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Harvey et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro soixante-douze (72); au nord-est par le lot originaire numéro soixante-treize (73) du rang 4; au sud-est par le lot originaire numéro soixante-quatorze (74) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro soixante-treize (73 ptie) étant l'emprise de la route numéro 172; **sauf et à distraire** la partie suivante : de forme parallélogrammatique, bornée au nord-ouest et au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro soixante-treize (73 ptie); au sud-est par le lot originaire numéro soixante-quatorze (74) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro soixante-treize (73 ptie) étant l'emprise de la route numéro 172; mesurant cinquante pieds (50') dans ses lignes nord-est et sud-ouest et cent soixante pieds (160') dans ses lignes nord-ouest et sud-est;

b) Une partie du lot originaire numéro soixante-treize (73 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Harvey et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro soixante-douze (72); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro soixante-treize (73 ptie) étant l'emprise de la route numéro 172; au sud-est par le lot originaire numéro soixante-quatorze (74) et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente-sept (37) du rang 2.

87. a) Une partie du lot originaire numéro soixante-quatorze (74 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Harvey et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro soixante-treize (73); au nord-est par le lot originaire numéro soixante-quatorze (74) du rang 4; au sud-est par le lot originaire numéro soixante-quinze (75); au sud et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro soixante-quatorze (74 ptie) étant l'emprise de

la route numéro 172; **sauf et à distraire** la partie suivante : de forme parallélogrammatique, bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro soixante-treize (73), au nord-est et au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro soixante-quatorze (74 ptie) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro soixante-quatorze (74 ptie) étant l'emprise de la route numéro 172; mesurant cent soixante pieds (160') dans ses lignes nord-ouest et sud-est et cinquante pieds (50') dans ses lignes nord-est et sud-ouest;

b) Une partie du lot originaire numéro soixante-quatorze (74 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Harvey et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro soixante-treize (73); au nord et nord-est par une autre partie du lot originaire numéro soixante-quatorze (74 ptie) étant l'emprise de la route numéro 172; au sud-est par le lot originaire numéro soixante-quinze (75) et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente-sept (37) du rang 2.

88. Une partie du lot originaire numéro soixante-quinze (75 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Harvey et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro soixante-quatorze (74); au nord par une autre partie du lot originaire numéro soixante-quinze (75 ptie) étant l'emprise de la route numéro 172; au sud-est par le lot originaire numéro soixante-seize (76) et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente-huit (38) du rang 2.

89. Une partie du lot originaire numéro soixante-seize (76 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Harvey et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro soixante-quinze (75); au nord par une autre partie du lot originaire numéro soixante-seize (76 ptie) étant l'emprise de la route numéro 172; au sud-est par le cadastre officiel du canton de Saint-Germains et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente-huit (38) du rang 2, **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro soixante-seize (76 ptie), au nord par une autre partie du lot originaire numéro soixante-seize (76 ptie) étant l'emprise de la route numéro 172, au sud-est en partie par une autre partie du lot originaire numéro soixante-seize (76 ptie) et en partie par le cadastre officiel du canton de Saint-Germains et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro soixante-seize (76 ptie);

Numéro inscription : 185 174

mesurant cent pieds (100') et cinquante-cinq pieds (55') dans les lignes nord-ouest, cent quatre-vingt-trois pieds (183') dans la ligne nord, cinquante-deux pieds (52') et cent six pieds (106') dans les lignes sud-est, quarante-cinq pieds (45'), cinquante pieds (50') et cinquante pieds (50') dans les lignes sud-ouest.

CADASTRE : **Ville de La Baie**
MUNICIPALITÉ : **Ville de La Baie**
USAGE ACTUEL : **Usine de pâtes et papiers de Port Alfred : lots 1896, 1899, 1982, 1983 et 1984;**
Centrale hydro-électrique # 2 : lot 682
Terrain de golf : lots 1426, 2490, 2910 et 3028
Aqueduc souterrain : lots 785, 801
Terrains vacants : lots 813, 1424, 2016, 2155, 2159, 2180, 2181, 2232, 2361, 2366, 2566, 2831 et 3018

90. a) Le lot originaire numéro six cent quatre-vingt-deux (682) du cadastre officiel de Ville de La Baie;

b) Le lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-cinq (785) du cadastre officiel de Ville de La Baie;

c) L'île numéro huit cent treize (813) et tous ses droits, titres et intérêts dans le lot originaire numéro huit cent un (801) du cadastre officiel de Ville de La Baie;

d) Les lots originaires numéro mille quatre cent vingt-quatre, mille quatre cent vingt-six, mille huit cent quatre-vingt-seize, mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf, mille neuf cent quatre-vingt-deux, mille neuf cent quatre-vingt-trois, mille neuf cent quatre-vingt-quatre, deux mille seize, deux mille cent cinquante-cinq, deux mille cent cinquante-neuf, deux mille cent quatre-vingt, deux mille cent quatre-vingt-un, deux mille deux cent trente-deux, deux mille trois cent soixante et un, deux mille trois cent soixante-six, deux mille quatre cent quatre-vingt-dix, deux mille cinq cent soixante-six, deux mille huit cent trente et un, deux mille neuf cent dix, trois mille dix-huit et trois mille vingt-huit (1424, 1426, 1896, 1899, 1982, 1983, 1984, 2016, 2155, 2159, 2180, 2181, 2232, 2361, 2366, 2490, 2566, 2831, 2910, 3018 et 3028) du cadastre officiel de Ville de La Baie.

Numéro inscription : 185 174

CADASTRE : Canton de Rouleau
MUNICIPALITÉ : Lamarche
USAGE ACTUEL : Scierie de Notre-Dame-du-Rosaire

91. a) Une partie du lot originaire numéro un A (1A ptie) du rang A du cadastre officiel du canton de Rouleau et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest en partie par le lot originaire numéro deux (2) et par la subdivision numéro un du lot originaire numéro deux (2-1), en partie par une autre partie du lot originaire numéro un A (1A ptie) étant un chemin public; au nord-est par le lac Tchitagama; au sud-est par les lots originaires numéro dix-neuf et vingt et un (19 et 21) et par la subdivision numéro deux du lot originaire numéro vingt (20-2) du rang Ouest du lac des Habitants; au sud-ouest et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro un A (1A ptie) étant un chemin public;

b) Une partie du lot originaire numéro un A (1A ptie) du rang A du cadastre officiel du canton de Rouleau et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux (2); au nord-est et à l'est par une autre partie du lot originaire numéro un A (1A ptie) étant un chemin public; au sud-est en partie par une autre partie du lot originaire numéro un A (1A ptie) étant un chemin public et en partie par le lot originaire numéro dix-neuf (19) du rang Ouest du lac des Habitants et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro un A (1A ptie); la ligne sud-ouest est le prolongement vers le nord-ouest de la ligne sud-ouest du lot originaire numéro dix-neuf (19) du rang Ouest du lac des Habitants.

92. a) La subdivision numéro un du lot originaire numéro deux (2-1) du rang A du cadastre officiel du canton de Rouleau;

b) Les lots originaires numéro quinze A et quinze B (15A et 15B) du rang Ouest du lac des Habitants du cadastre officiel du canton de Rouleau.

93. Les subdivisions numéro un et deux du lot originaire numéro vingt (20-1 et 20-2) du rang Ouest du lac des Habitants du cadastre officiel du canton de Rouleau.

94. Le lot originaire numéro vingt et un (21) du rang Ouest du lac des Habitants du cadastre officiel du canton de Rouleau.

Numéro inscription : 185 174

95. La subdivision numéro un des lots originaires numéro vingt-deux A et vingt-deux B (22A-1 et 22B-1) du rang Est du lac des Habitants du cadastre officiel du canton de Rouleau.

CADASTRE : Paroisse de Saint-Alexis
MUNICIPALITÉ : Ville de La Baie
USAGE ACTUEL : Site d'enfouissement de déchets de fabrique : 19-9, 20-3, 21-2, 23-3
Terrains vacants le long de la Rivière-à-Mars : 129 ptie à 174 ptie
Centrale hydro-électrique #1 : lots 265, 266, 267, 268, 310A-1, 310B, lit de la rivière Ha! Ha!
Centrale hydro-électrique #2 : lots 317-A, 318-A, 319-A, 321 ptie, 321-A ptie, 321-B ptie, 322-A ptie, 322-B ptie, 323-A ptie, 324-A, 330 pties, 330-A, 330-B, 330-C

96. La subdivision numéro neuf du lot originaire numéro dix-neuf (19-9), la subdivision numéro trois du lot originaire numéro vingt (20-3) , la subdivision numéro deux du lot originaire numéro vingt et un (21-2) et la subdivision numéro trois du lot originaire numéro vingt-trois (23-3) du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Alexis.

97. Une partie du lot originaire numéro cent vingt-neuf (129 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le cadastre officiel de Ville de La Baie; au sud par le résidu du lot originaire numéro cent vingt-neuf (129 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent trente (130); la ligne sud est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud de ladite Rivière-à-Mars; **sauf et à distraire** la subdivision numéro un du lot originaire numéro cent vingt-neuf (129-1).

98. Une partie du lot originaire numéro cent trente (130 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent vingt-neuf (129); au sud par le résidu du lot originaire numéro cent trente (130 ptie) et à l'ouest par la subdivision numéro neuf du lot originaire numéro cent trente (130-9); la ligne sud est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud de ladite Rivière-à-Mars.

99. Une partie du lot originaire numéro cent trente-deux (132 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de

Numéro inscription : 185 174

Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent trente et un (131); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent trente-deux (132 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent trente-trois (133); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

100. Une partie du lot originaire numéro cent trente-trois (133 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent trente-deux (132); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent trente-trois (133 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent trente-cinq (135); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

101. Une partie du lot originaire numéro cent trente-cinq (135 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent trente-trois (133); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent trente-cinq (135 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent trente-six (136); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

102. Une partie du lot originaire numéro cent trente-six (136 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent trente-cinq (135); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent trente-six (136 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent trente-huit (138); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

103. Une partie du lot originaire numéro cent trente-huit (138 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent trente-six (136); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent trente-huit (138 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent trente-neuf (139); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et

Numéro inscription : 185 174

est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

104. Une partie du lot originaire numéro cent trente-neuf (139 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent trente-huit (138); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent trente-neuf (139 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quarante (140); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-es de ladite Rivière-à-Mars.

105. Une partie du lot originaire numéro cent quarante (140 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent trente-neuf (139); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent quarante (140 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quarante et un (141); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

106. Une partie du lot originaire numéro cent quarante et un (141 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent quarante (140); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent quarante et un (141 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quarante-deux (142); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

107. Une partie du lot originaire numéro cent quarante-deux (142 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent quarante et un (141); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent quarante-deux (142 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quarante-trois (143); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

108. Une partie du lot originaire numéro cent quarante-trois (143 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent quarante-

185174

Numéro inscription : 185 174

deux (142); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent quarante-trois (143 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quarante-quatre (144); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

109. Une partie du lot originaire numéro cent quarante-quatre (144 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent quarante-trois (143); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent quarante-quatre (144 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quarante-cinq (145); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

110. Une partie du lot originaire numéro cent quarante-cinq (145 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent quarante-quatre (144); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent quarante-cinq (145 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quarante-six (146); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

111. Une partie du lot originaire numéro cent quarante-six (146 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent quarante-cinq (145); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent quarante-six (146 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quarante-sept (147); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

112. Une partie du lot originaire numéro cent quarante-sept (147 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent quarante-six (146); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent quarante-sept (147 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quarante-huit (148); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

Numéro inscription : 185 174

113. Une partie du lot originaire numéro cent quarante-huit (148 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent quarante-sept (147); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent quarante-huit (148 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quarante-neuf (149); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

114. a) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante (150 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent quarante-neuf (149); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent cinquante (150 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante et un (151); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars; **sauf et à distraire** la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro cent cinquante (150-5);

b) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie de la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro cent cinquante (150-5 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest en partie par la Rivière-à-Mars et en partie par une partie du lot originaire numéro cent cinquante (150 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cent quarante-neuf (149); au sud-est par le résidu de la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro cent cinquante (150-5 ptie) et au sud-ouest par d'autres parties du lot originaire numéro cent cinquante (150 pties); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

115. Une partie du lot originaire numéro cent cinquante et un (151 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent cinquante (150); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent cinquante et un (151 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-deux (152); la ligne sud-est est parallèle à la

Numéro inscription : 185 174

Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

116. Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-deux (152 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent cinquante et un (151); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent cinquante-deux (152 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-trois (153); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

117. Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-trois (153 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent cinquante-deux (152); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent cinquante-trois (153 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

118. a) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord en partie par les subdivisions numéro neuf et dix du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-9 et 155-10) et en partie par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154); au sud par le résidu du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155 ptie) et à l'ouest par la subdivision numéro neuf du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-9); la ligne sud est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud de ladite Rivière-à-Mars; **sauf et à distraire** les subdivisions numéro trois, quatre, cinq et six du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-3, 155-4, 155-5 et 155-6);

b) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-3 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par une partie du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155 ptie); au nord-est par la subdivision numéro

Numéro inscription : 185 174

quatre du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-4) et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-3 ptie); la ligne sud-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-ouest de ladite Rivière-à-Mars;

c) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-4 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par une partie du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155 ptie); au nord-est par la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-5); au sud par le résidu de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-4 ptie) et au sud-ouest par la subdivision numéro trois du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-3 ptie); la ligne sud est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud de ladite Rivière-à-Mars;

d) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie de la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-5 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord en partie par une partie du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155 ptie) et en partie par la Rivière-à-Mars; au nord-est par la subdivision numéro six du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-6); au sud par le résidu de la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-5 ptie) et au sud-ouest par la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-4); la ligne sud est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud de ladite Rivière-à-Mars;

e) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie de la subdivision numéro six du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-6 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par la Rivière-à-Mars; au nord-est par une partie du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155 ptie); au sud par le résidu de la subdivision numéro six du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-6 ptie) et au sud-ouest par

Numéro inscription : 185 174

la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155-5); la ligne sud est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud de ladite Rivière-à-Mars.

119. Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-six (156 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par les subdivisions numéro dix, onze et douze du lot originaire numéro cent cinquante-six (156-10, 156-11 et 156-12); à l'est par le résidu du lot originaire numéro cent cinquante-six (156 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-sept (157); la ligne est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') à l'est de ladite Rivière-à-Mars.

120. Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-sept (157 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par les subdivisions numéro huit et neuf du lot originaire numéro cent cinquante-sept (157-8 et 157-9); au nord par la subdivision numéro dix du lot originaire numéro cent cinquante-sept (157-10); au nord-est par le lot originaire numéro cent cinquante-six (156); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent cinquante-sept (157 ptie) et au sud-ouest par les subdivisions numéros douze et treize du lot originaire numéro cent cinquante-sept (157-12 et 157-13); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

121. a) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par les subdivisions numéro treize, quatorze et quinze du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158-13, 158-14, et 158-15); à l'est par la subdivision numéro onze du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158-11) et au sud par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158 ptie); la ligne sud est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud de ladite Rivière-à-Mars;

b) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par la subdivision numéro vingt-trois du

Numéro inscription : 185 174

lot originaire numéro cent cinquante-huit (158-23); au sud par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158 ptie) et à l'ouest en partie par la subdivision numéro vingt-cinq du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158-25) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158 ptie); la ligne sud est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud de ladite Rivière-à-Mars; la ligne ouest est le prolongement vers le sud de la ligne de division entre les subdivisions numéro vingt-trois et vingt-cinq du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158-23 et 158-25).

122. Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord et au nord-est par la subdivision numéro sept du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159-7); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent soixante (160); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

123. Une partie du lot originaire numéro cent soixante (160 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159); au sud par le résidu du lot originaire numéro cent soixante (160 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent soixante et un (161); la ligne sud est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud de ladite Rivière-à-Mars.

124. Une partie du lot originaire numéro cent soixante-trois (163 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent soixante-deux (162); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent soixante-trois (163 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent soixante-quatre (164); la ligne sud-est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au sud-est de ladite Rivière-à-Mars.

125. Une partie du lot originaire numéro cent soixante-quatorze (174 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement

décrite comme suit : bornée à l'ouest par la Rivière-à-Mars; au nord-est par le lot originaire numéro cent soixante-quinze (175); à l'est par le résidu du lot originaire numéro cent soixante-quatorze (174 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent soixante-treize (173); la ligne est est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à soixante-six pieds (66') à l'est de ladite Rivière-à-Mars.

126. Les lots originaires numéro deux cent soixante-cinq, deux cent soixante-six, deux cent soixante-sept et deux cent soixante-huit (265, 266, 267 et 268) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis.

127. La subdivision numéro un du lot originaire numéro trois cent dix A (310A-1) et la subdivision lettre B du lot originaire numéro trois cent dix (310-B) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis.

128. Une partie du lit de la rivière Ha! Ha! située dans le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus spécifiquement décrite comme suit : bornée à ses extrémités au nord-ouest et au sud-est, par d'autres parties du lit de la rivière Ha! Ha!, d'un côté, au nord, au nord-est, à l'est, au sud-est et au sud par le lot originaire numéro trois cent dix A (310A), par la subdivision numéro un du lot originaire numéro trois cent dix A (310A-1), par la subdivision lettre B du lot originaire numéro trois cent dix (310-B) et de l'autre côté, au sud, au sud-est, à l'ouest, au nord-ouest et au nord par les lots originaires numéro deux cent soixante-six, deux cent soixante-sept et deux cent soixante-huit (266, 267 et 268); l'extrémité nord-ouest est le prolongement vers le nord-est de la ligne de division entre les lots originaires numéro deux cent soixante-cinq et deux cent soixante-six (265 et 266); l'extrémité sud-est est le prolongement vers le nord-est de la ligne de division entre les lots originaires numéro deux cent soixante-huit et deux cent soixante-neuf (268 et 269).

129. La subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent dix-sept (317-A), la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent dix-huit (318-A) et la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent dix-neuf (319-A) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis.

130. Une partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt et un (321-A ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest en partie par le résidu de la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt et un (321-A ptie) et en partie par une partie du lot

Numéro inscription : 185 174

originaire numéro trois cent vingt et un (321 ptie), au nord-est par la partie ci-après décrite du lot originaire numéro trois cent vingt et un (321 ptie); au sud-est par le chemin du rang Saint-Jean (sans désignation cadastrale) et au sud-ouest en partie par le résidu de la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt et un (321-A ptie) et en partie par la partie ci-après décrite de la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt-deux (322-A ptie); la ligne nord-ouest en front du résidu de la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt et un (321-A ptie) mesure soixante-sept pieds (67') et les lignes sud-ouest mesurent respectivement trois pieds et trente-six centièmes (3,36') et quinze pieds (15').

131. Une partie de la subdivision lettre B du lot originaire numéro trois cent vingt et un (321-B ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu de la subdivision lettre B du lot originaire numéro trois cent vingt et un (321-B ptie) étant l'emprise du chemin du rang Saint-Jean; au nord-est par une partie du lot originaire numéro trois cent vingt et un (321 ptie); à l'est, au sud-est et au sud par la rivière Ha! Ha! et au sud-ouest par la subdivision lettre B du lot originaire numéro trois cent vingt-deux (322-B); les lignes nord-ouest sont parallèles aux lignes originales sud-est du chemin du rang Saint-Jean (sans désignation cadastrale) et sont situées à douze pieds (12') au sud-est des dites lignes originales sud-est du chemin du rang Saint-Jean (sans désignation cadastrale).

132. Une partie du lot originaire numéro trois cent vingt et un (321 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : de figure carrée, bornée au nord-ouest et au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro trois cent vingt et un (321 ptie); au sud-est par le chemin du rang Saint-Jean (sans désignation cadastrale) et au sud-ouest en partie par la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt et un (321-A) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro trois cent vingt et un (321 ptie); mesurant cent pieds (100') dans ses lignes nord-ouest, nord-est, sud-est et sud-ouest; la ligne sud-ouest est le prolongement vers le nord-ouest de la ligne nord-est de la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt et un (321-A).

133. Une partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt-deux (322-A ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au

Numéro inscription : 185 174

nord-ouest par le résidu de la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt-deux (322-A ptie); au nord-est par la partie ci-haut décrite de la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt et un (321-A ptie) et au sud-est par le chemin du rang Saint-Jean (sans désignation cadastrale); mesurant dix pieds et soixante-neuf centièmes (10,69'), quatre-vingt-cinq pieds et soixante-cinq centièmes (85,65'), vingt-quatre pieds et vingt-quatre centièmes (24,24') et trois pieds (3') dans ses lignes nord-ouest et quinze pieds (15') dans sa ligne nord-est.

134. Une partie de la subdivision lettre B du lot originaire numéro trois cent vingt-deux (322-B ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu de la subdivision lettre B du lot originaire numéro trois cent vingt-deux (322-B ptie) étant l'emprise du chemin du rang Saint-Jean; au nord-est par la subdivision lettre B du lot originaire numéro trois cent vingt et un (321-B); à l'est et au sud-est par la rivière Ha! Ha! et au sud-ouest par la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt-trois (323-A); les lignes nord-ouest sont parallèles aux lignes originales sud-est du chemin du rang Saint-Jean (sans désignation cadastrale) et sont situées à douze pieds (12') au sud-est desdites lignes originales sud-est du chemin du rang Saint-Jean (sans désignation cadastrale).

135. Une partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt-trois (323-A ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu de la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt-trois (323-A ptie) étant l'emprise du chemin du rang Saint-Jean; au nord-est par la subdivision lettre B du lot originaire numéro trois cent vingt-deux (322-B); au sud-est par la rivière Ha! Ha! et au sud-ouest en partie par la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt-quatre (324-A) et en partie par le lot originaire numéro trois cent vingt-quatre (324); la ligne nord-ouest est parallèle à la ligne originale sud-est du chemin du rang Saint-Jean (sans désignation cadastrale) et est située à douze pieds (12') au sud-est de ladite ligne originale sud-est du chemin du rang Saint-Jean (sans désignation cadastrale); **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au nord-ouest par une autre partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt-trois (323-A ptie) étant l'emprise du chemin du rang Saint-Jean et au nord-est, au sud-est, au sud-ouest et à l'ouest par une autre partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois

Numéro inscription : 185 174

cent vingt-trois (323-A ptie); mesurant vingt-sept pieds (27') dans la ligne nord-ouest, cinquante pieds (50') dans la ligne nord-est, cinquante pieds et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (50,99') dans la ligne sud-est, vingt-six pieds et sept centièmes (26,07') dans la ligne sud-ouest et cinquante et un pieds et cinquante-cinq centièmes (51,55') dans la ligne ouest; le coin nord-ouest est situé à cent neuf pieds et soixante-quatre centièmes (109,64'), mesurés le long de l'emprise sud-est du chemin du rang Saint-Jean, de l'intersection de l'emprise sud-est du chemin du rang Saint-Jean avec la ligne sud-ouest de la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt-trois (323-A).

136. Tous ses droits, titres et intérêts dans la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent trente (330-A) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis.

137. La subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent vingt-quatre (324-A) et les subdivisions lettre B et C du lot originaire numéro trois cent trente (330-B et 330-C) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis.

138. a) Une partie du lot originaire numéro trois cent trente (330 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro trois cent trente (330 ptie) étant l'emprise du chemin du rang Saint-Jean; au nord-est par le lot originaire numéro trois cent vingt-quatre (324); au sud-est par la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent trente (330-A) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro trois cent trente (330 ptie); mesurant soixante-quatorze pieds et quarante-six centièmes (74,46') le long d'une courbe ayant un rayon de mille quatre cent quatre pieds et deux dixièmes (1 404,2') et quatre-vingt-dix-neuf pieds et deux centièmes (99,02') dans les lignes nord-ouest, cent soixante-quinze pieds et trente-huit centièmes (175,38') dans la ligne nord-est, deux cent trente-neuf pieds et cinquante-six centièmes (239,56') dans la ligne sud-est et cent trente-cinq pieds et cinq centièmes (135,05') dans la ligne sud-ouest;

b) Une partie du lot originaire numéro trois cent trente (330 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro trois

cent trente (330 ptie) étant l'emprise du chemin du rang Saint-Jean; au nord-est et au sud-ouest par d'autres parties du lot originaire numéro trois cent trente (330 pties) et au sud-est par la subdivision lettre A du lot originaire numéro trois cent trente (330-A); mesurant cinquante-six pieds et cinq dixièmes (56,5') dans la ligne nord-ouest, cent trente pieds et six centièmes (130,06') dans la ligne nord-est, soixante pieds et quarante-six centièmes (60,46') dans la ligne sud-est et cent vingt-huit pieds et soixante-dix-huit centièmes (128,78') dans la ligne sud-ouest; le coin nord est situé à soixante-dix pieds (70') le long d'une courbe ayant un rayon de mille quatre cent quatre pieds et deux dixièmes (1 404,2') au sud-ouest du coin ouest de la partie ci-haut décrite du lot originaire numéro trois cent trente (330 ptie) mesurés le long de la ligne sud-est de l'emprise du chemin du rang Saint-Jean.

CADASTRE : Paroisse de Saint-Alphonse
MUNICIPALITÉ : Ville de La Baie
USAGE ACTUEL : Terrains vacants le long de la Rivière-à-Mars

139. Une partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-deux (542 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-deux (542 ptie); au nord-est par le cadastre officiel de Ville de La Baie; au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent quarante-trois (543); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à soixante-six pieds (66') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

140. Une partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-trois (543 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-trois (543 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent quarante-deux (542); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent quarante-quatre (544); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à soixante-six pieds (66') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

141. Une partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-quatre (544 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement

Numéro inscription : 185 174

décrite comme suit : bornée au nord et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-quatre (544 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent quarante-trois (543); au sud et au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent quarante-cinq (545); les lignes nord et nord-ouest sont parallèles à la Rivière-à-Mars et sont situées à soixante-six pieds (66') au nord et au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

142. Une partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-cinq (545 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-cinq (545 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent quarante-quatre (544); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent quarante-six (546); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à soixante-six pieds (66') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

143. Une partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-six (546 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-six (546 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent quarante-cinq (545); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent quarante-sept (547); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

144. Une partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-sept (547 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-sept (547 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent quarante-six (546); au sud et au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent quarante-huit (548); les lignes nord et nord-ouest sont parallèles à la Rivière-à-Mars et sont situées à cent trente-deux pieds (132') au nord et au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

145. Une partie du lot originaire numéro cinq cent quarante-huit (548 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq

cent quarante-huit (548 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent quarante-sept (547); au sud et au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent quarante-neuf (549); les lignes nord et nord-ouest sont parallèles à la Rivière-à-Mars et sont situées à cent trente-deux pieds (132') au nord et au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

146. Une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante (550 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante (550 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent quarante-neuf (549); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent cinquante et un (551); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

147. Une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante et un (551 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante et un (551 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent cinquante (550); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (552); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

148. a) Une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (552 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (552 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent cinquante et un (551); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-trois (553); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars; **sauf et à distraire** les subdivisions numéro un et deux du lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (552-1 et 552-2);

b) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie de la subdivision numéro un du lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (552-1 ptie) du cadastre officiel de la

Numéro inscription : 185 174

paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu de la subdivision numéro un du lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (552-1 ptie); au nord-est par une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (552 ptie); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par la subdivision numéro deux du lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (552-2); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars;

c) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie de la subdivision numéro deux du lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (552-2 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu de la subdivision numéro deux du lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (552-2 ptie); au nord-est par la subdivision numéro un du lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (552-1); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (552 ptie); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

149. Une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-trois (553 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest et au nord par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-trois (553 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-deux (552); au sud et au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554); les lignes nord et nord-ouest sont parallèles à la Rivière-à-Mars et sont situées à cent trente-deux pieds (132') au nord et au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

150. a) Une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-trois (553); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-cinq

185174

Numéro inscription : 185 174

(555); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à soixante-six pieds (66') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars; **sauf et à distraire** les subdivisions numéro quatre et cinq du lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554-4 et 554-5);

b) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554-4 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le résidu de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554-4 ptie); au sud-est par la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554-5) et au sud-ouest par une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554 ptie); la ligne nord est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à soixante-six pieds (66') au nord de ladite Rivière-à-Mars;

c) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie de la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554-5 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le résidu de la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554-5 ptie); au nord-est par une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554 ptie); au sud par la Rivière-à-Mars; au sud-ouest par une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554 ptie) et au nord-ouest par la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554-4); la ligne nord est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à soixante-six pieds (66') au nord de ladite Rivière-à-Mars.

151. Une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-cinq (555 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-cinq (555 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-six (556); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à soixante-six pieds (66') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

Numéro inscription : 185 174

152. Une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-six (556 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-six (556 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-cinq (555); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-sept (557); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à soixante-six pieds (66') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

153. Une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-sept (557 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-sept (557 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-six (556); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-huit (558); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à soixante-six pieds (66') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

154. Une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-huit (558 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-huit (558 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-sept (557); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-neuf (559); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à soixante-six pieds (66') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

155. Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante (560 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante (560 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-neuf (559); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante et un (561); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à soixante-six pieds (66') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

156. Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante et un (561 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une

Numéro inscription : 185 174

autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante et un (561 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante (560); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-deux (562); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à soixante-six pieds (66') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

157. Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-quatre (564 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-quatre (564 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-trois (563); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-cinq (565); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à soixante-six pieds (66') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

158. Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-cinq (565 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-cinq (565 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-quatre (564); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-six (566); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à soixante-six pieds (66') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

159. Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-huit (568 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-huit (568 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-sept (567); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-neuf (569); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

160. Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-neuf (569 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-neuf (569 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-huit (568); au sud-est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le

Numéro inscription : 185 174

lot originaire numéro cinq cent soixante-dix A (570A); la ligne nord-ouest est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à cent trente-deux pieds (132') au nord-ouest de ladite Rivière-à-Mars.

161. Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-douze (572 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-douze (572 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante et onze (571); au sud par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-treize (573); la ligne nord est parallèle à la Rivière-à-Mars et est située à soixante-six pieds (66') au nord de ladite Rivière-à-Mars.

162. Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-seize (576 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-seize (576 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-quinze (575); au sud-est et à l'est par la Rivière-à-Mars et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-dix-sept (577); les lignes nord-ouest et ouest sont parallèles à la Rivière-à-Mars et sont situées à soixante-six pieds (66') au nord-ouest et à l'ouest de ladite Rivière-à-Mars.

CADASTRE : Canton de Saint-Germains
MUNICIPALITÉ : Paroisse de Sainte-Rose-du-Nord
USAGE ACTUEL : Scierie de Saint-Fulgence

163. Une partie du lot originaire numéro un A (1A ptie) du rang 2 du cadastre officiel du canton de Saint-Germains et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le lot originaire numéro un C (1C); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro un A (1A ptie); au sud-ouest par le lot originaire numéro un A (1A) du rang 1 et au nord-ouest par le cadastre officiel du canton de Harvey; la ligne sud-est est parallèle à la ligne de division entre les cantons Harvey et Saint-Germains et est située à douze chaînes et cinq dixièmes (12,5 ch) au sud-est de ladite ligne de division entre les cantons Harvey et Saint-Germains.

164. Une partie du lot originaire numéro un B (1B ptie) du rang 2 du cadastre officiel du canton de Saint-Germains et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par une autre partie du lot originaire numéro un B (1B ptie) étant l'emprise de la route numéro 172; au sud-est par une autre partie du lot

Numéro inscription : 185 174

originaire numéro un B (1B ptie) et au sud-ouest, à l'ouest et au nord-ouest par le lot originaire numéro un C (1C); la ligne sud-est est parallèle à la ligne de division entre les cantons Harvey et Saint-Germains et est située à douze chaînes et cinq dixièmes (12,5 ch) au sud-est de ladite ligne de division entre les cantons Harvey et Saint-Germains.

165. Une partie du lot originaire numéro un B (1B ptie) du rang 2 du cadastre officiel du canton de Saint-Germains et plus explicitement décrite comme suit : bornée au sud, à l'ouest et au nord par une autre partie du lot originaire numéro un B (1B ptie) et à l'est par la subdivision numéro un du lot originaire numéro un B (1B-1) étant un chemin; mesurant deux cents pieds (200') dans ses lignes ouest et est et cent pieds (100') dans ses lignes nord et sud; le coin sud-est est situé à trois cent quatre-vingt-dix-neuf pieds (399'), mesurés le long de la ligne ouest de la subdivision numéro un du lot originaire numéro un B (1B-1), au nord du coin sud-ouest de la subdivision numéro un du lot originaire numéro un B (1B-1).

166. Une partie du lot originaire numéro un C (1C ptie) du rang 2 du cadastre officiel du canton de Saint-Germains et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par une autre partie du lot originaire numéro un C (1C ptie), étant l'emprise de la route numéro 172; au nord-est, à l'est et au sud-est par le lot originaire numéro un B (1B) et au nord-ouest par le cadastre officiel du canton de Harvey, la ligne sud-est est parallèle à la ligne de division entre les cantons Harvey et Saint-Germains et est située à douze chaînes et cinq dixièmes (12,5 ch) au sud-est de ladite ligne de division entre les cantons Harvey et Saint-Germains.

CADASTRE : **Sans désignation cadastrale (partie non cadastrée des cantons Cimon, Dubuc et Ferland)**
MUNICIPALITÉS: **Ferland-et-Boilleau et M.R.C. Le Fjord-du-Saguenay**
USAGE ACTUEL : **Sylviculture**

167. a) Une partie non cadastrée des cantons de Cimon, Dubuc et Ferland, étant autrefois désignée comme la partie sud de la concession forestière Rivière-à-Mars numéro un, la partie nord de la concession forestière Rivière-à-Mars numéro deux et la partie ouest de la concession forestière Rivière-à-Mars numéro trois et plus explicitement décrite comme suit : commençant à l'intersection de la ligne ouest du canton de Boilleau avec la ligne sud du canton de Ferland; de là, dans une direction astronomique

Numéro inscription : 185 174

nord quatre-vingt-sept degrés trois minutes ouest (N. 87° 03' O.) et une distance de quatre-vingt-deux chaînes (82 ch) jusqu'à un point; de là, dans une direction astronomique nord trente-cinq degrés trente-cinq minutes ouest (N. 35° 35' O.) et une distance de cinquante et une chaînes (51 ch) jusqu'à un point; de là, suivant une direction astronomique nord treize degrés vingt-cinq minutes est (N. 13° 25' E.) et une distance de trente-sept chaînes et neuf dixièmes (37,9 ch) jusqu'à un point; de là, dans une direction astronomique nord quatre-vingt-dix degrés ouest (N. 90° O.) et une distance de deux cent quatre-vingt-seize chaînes et trois dixièmes (296,3 ch) jusqu'à un point; de là, dans une direction astronomique sud vingt-sept degrés vingt et une minutes ouest (S. 27° 21' O.) et une distance de neuf chaînes et trois dixièmes (9,3 ch) jusqu'à un point; de là, dans une direction astronomique sud trente degrés ouest (S. 30° O.) et une distance de cent trente-quatre chaînes (134 ch) jusqu'à un point; de là, dans une direction astronomique sud deux degrés trente minutes est (S. 2° 30' E.) et une distance de cinquante-quatre chaînes (54 ch) jusqu'à un point; de là, dans une direction astronomique sud quarante-six degrés ouest (S. 46° O.) et une distance de quarante-six chaînes (46 ch) jusqu'à un point; de là, dans une direction astronomique sud dix degrés ouest (S. 10° O.) et une distance de cent dix-sept chaînes (117 ch) jusqu'à un point; de là, dans une direction astronomique sud sept degrés est (S. 7° E.) et une distance de cent vingt-huit chaînes et soixante-quatorze centièmes (128,74 ch) jusqu'à un point; de là, dans une direction astronomique sud huit degrés ouest (S. 8° O.) et une distance de quatre-vingt-seize chaînes (96 ch) jusqu'à un point; de là, dans une direction astronomique sud quarante-cinq degrés trente minutes est (S. 45° 30' E.) et une distance de cent quatre-vingt-dix chaînes (190 ch) jusqu'à un point; de là, dans une direction astronomique sud quatre degrés est (S. 4° E.) et une distance de vingt-neuf chaînes (29 ch) jusqu'à un point situé sur la ligne sud du canton de Dubuc; de là, dans une direction astronomique nord quatre-vingt-dix degrés est (N. 90° E.) jusqu'au coin sud-ouest du canton de Boilleau; de là, dans une direction nord le long de la ligne ouest du canton de Boilleau jusqu'au coin nord-ouest du canton de Boilleau, point de commencement; le tout tel que montré sur le plan de L.A. Milot, arpenteur-géomètre, en date du 3 janvier 1913.

185174

Numéro inscription : 185 174

b) Le barrage situé à l'embouchure du grand lac Ha! Ha! et sur une partie des lots trente-deux (32 ptie) du rang 4 et trente-trois (33 ptie) du rang 5 du cadastre officiel du canton de Boilleau, ainsi que tous les droits, titres et intérêts dans le bail 12558/1917 du ministère de l'Environnement du Québec en date du 16 juin 1970. Ce barrage est en béton et a 355 pieds de largeur et est tel que montré sur le plan de A.A. Wickender, a.g., en date du 13 mars 1950.

CADASTRE : Canton de Queylus
MUNICIPALITÉ : Baie-James
USAGE ACTUEL : Scierie de Chibougamau

168. Les blocs numéro deux (2), trois (3), quatre (4) et cinq (5) du cadastre officiel du canton de Queylus.

CADASTRE : Canton de Roberval
MUNICIPALITÉ : Ville de Roberval
USAGE ACTUEL : Scierie de Roberval : 15-1, 27-1 à 27-8, 30-2 et 31
Sablière : 90 ptie et 208 ptie

169. La subdivision numéro un du lot originaire numéro quinze (15-1), les subdivisions numéro un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit du lot originaire numéro vingt-sept (27-1, 27-2, 27-3, 27-4, 27-5, 27-6, 27-7 et 27-8) du cadastre officiel du canton de Roberval.

170. La subdivision numéro deux du lot originaire numéro trente (30-2) du cadastre officiel du canton de Roberval.

171. Le lot originaire numéro trente et un (31) du cadastre officiel du canton de Roberval.

172. Un partie du lot originaire numéro quatre-vingt-dix (90 ptie) du cadastre officiel du canton de Roberval et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par un chemin public (sans désignation cadastrale); au sud-est par le lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91) et au sud-ouest par le lot originaire numéro deux cent huit (208); mesurant vingt-huit mètres et six cent cinquante et un millièmes (28,651 m), vingt-cinq mètres et cinq cent quarante-deux millièmes (25,542 m) et quatre-vingt-dix mètres et quatre-vingt-dix-huit millièmes (90,098 m) dans les lignes nord-est, soixante-deux mètres et quatre cent cinquante-quatre millièmes (62,454 m) dans la ligne sud-est et cent vingt-huit mètres et quatre cent dix-sept millièmes (128,417 m) dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie trente-huit centièmes d'hectare (0,38 ha).

173. Une partie du lot originaire numéro deux cent huit (208 ptie) du cadastre officiel du canton de Roberval et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale) et en partie par le lot originaire numéro quatre-vingt-dix (90); au sud-est par le lot originaire numéro deux cent sept (207) et à l'ouest et au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro deux cent huit (208 ptie); mesurant deux cent dix-neuf mètres et deux cent dix-sept millièmes (219,217 m) dans la ligne nord-est, deux

cent soixante-sept mètres et trente-cinq millièmes (267,035 m) dans la ligne sud-est, cent trente-trois mètres et soixante-seize millièmes (133,076 m) dans la ligne ouest, quarante-six mètres et deux cent soixante-neuf millièmes (46,269 m), soixante-quinze mètres et soixante-douze millièmes (75,072 m) et quatre-vingt-seize mètres et quatre cent trente-neuf millièmes (96,439 m) dans les lignes nord-ouest; contenant en superficie trente-cinq mille six mètres carrés et un dixième (35 006,1 m^2).

CADASTRE : Ville de Roberval
MUNICIPALITÉ : Ville de Roberval
USAGE ACTUEL : Scierie de Roberval : 328
Bureaux de Roberval : 1576 ptie

174. Le lot originaire numéro trois cent vingt-huit (328) du cadastre officiel de ville de Roberval.

175. Le vieux dépôt du domaine forestier comprenant un édifice à bureaux, une cache, un garage et un hangar, érigé sur une partie du lot originaire numéro mille cinq cent soixante-seize (1576 ptie) du cadastre officiel de ville de Roberval, lequel terrain est la propriété du Canadien National et fait l'objet d'un bail en faveur de Stone-Consolidated Inc. depuis le 1er janvier 1989.

Numéro inscription : 185 174

CADASTRE : Canton de Carignan
MUNICIPALITÉ : Ville de La Tuque
USAGE ACTUEL : Sylviculture : 38 ptie à 41 ptie du rang 3
Camp forestier : 55-1-1 et 55-1 ptie du rang 3

176. a) Une partie du lot originaire numéro trente-huit (38 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Carignan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro trente-huit (38 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au nord-est par le lot originaire numéro trente-sept (37); au sud-est par le lot originaire numéro trente-huit (38) du rang 4 et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente-neuf (39);

b) Une partie du lot originaire numéro trente-huit (38 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Carignan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro trente-sept (37); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro trente-huit (38 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente-neuf (39).

177. a) Une partie du lot originaire numéro trente-neuf (39 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Carignan et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro trente-neuf (39 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et une halte routière du ministère des Transports du Québec; au nord-est par le lot originaire numéro trente-huit (38); au sud-est par le lot originaire numéro trente-neuf (39) du rang 4 et au sud-ouest en partie par le lot originaire numéro quarante (40) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro trente-neuf (39 ptie), étant une halte routière du ministère des Transports du Québec;

b) Une partie du lot originaire numéro trente-neuf (39 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Carignan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro trente-huit (38); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro trente-neuf (39 ptie), étant l'emprise

Numéro inscription : 185 174

de la route numéro 155 et au sud-ouest par le lot originaire numéro quarante (40).

178. a) Une partie du lot originaire numéro quarante (40 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Carignan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord, nord-ouest et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro quarante (40 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et une halte routière du ministère des Transports du Québec; au nord-est en partie par le lot originaire numéro trente-neuf (39) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro quarante (40 ptie), étant une halte routière du ministère des Transports du Québec; au sud-est par le lot originaire numéro quarante (40) du rang 4 et au sud-ouest par le lot originaire numéro quarante et un (41);

b) Une partie du lot originaire numéro quarante (40 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Carignan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro trente-neuf (39); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro quarante (40 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et au sud-ouest par le lot originaire numéro quarante et un (41).

179. a) Une partie du lot originaire numéro quarante et un (41 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Carignan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro quarante et un (41 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au nord-est par le lot originaire numéro quarante (40); au sud-est par le lot originaire numéro quarante et un (41) du rang 4 et au sud-ouest par le lot originaire numéro quarante-deux (42);

b) Une partie du lot originaire numéro quarante et un (41 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Carignan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro quarante (40); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro quarante et un (41 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et au sud-ouest par le lot originaire numéro quarante-deux (42).

180. La subdivision numéro un de la subdivision numéro un du lot originaire numéro cinquante-cinq (55-1-1) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Carignan.

181. Une partie de la subdivision numéro un du lot originaire numéro cinquante-cinq (55-1 ptie) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Carignan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une partie du lot originaire numéro cinquante-cinq (55 ptie), étant une rue; au nord-est, à l'est et au sud-est par une autre partie de la subdivision numéro un du lot originaire numéro cinquante-cinq (55-1 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-cinq (55 ptie); mesurant cent un pieds et quatre dixièmes (101,4') et soixante-quatorze pieds (74') le long d'une courbe ayant un rayon de mille deux cent cinquante-cinq pieds et quinze centièmes (1 255,15') dans ses lignes nord-ouest, quatre-vingt-quatorze pieds et sept dixièmes (94,7') dans sa ligne nord-est, cent quarante-huit pieds et cinq dixièmes (148,5') dans sa ligne est, soixante-treize pieds (73') le long d'une courbe ayant un rayon de mille neuf cent quatre-vingt-quinze pieds et dix-huit centièmes (1 995,18') et dix pieds et quatre dixièmes (10,4') dans ses lignes sud-est et deux cent vingt-neuf pieds et six dixièmes (229,6') dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie trente-deux mille sept cent quatre-vingt-huit pieds carrés (32 788 pi^2).

CADASTRE : Village de Parent
MUNICIPALITÉ : Village de Parent
USAGE ACTUEL : Sylviculture

182. Le bloc D du cadastre officiel du village de Parent.

CADASTRE : Canton de Laure
MUNICIPALITÉ : Lac-Édouard
USAGE ACTUEL : Rue : 25-3-5
Sylviculture : tous les autres lots

183. La subdivision numéro cinq de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro vingt-cinq (25-3-5) du cadastre officiel du canton de Laure.

184. La subdivision numéro dix-neuf du lot originaire numéro vingt-cinq (25-19) du Rang A du cadastre officiel du canton de Laure <u>sauf et à distraire</u> la partie suivante : de figure carrée, bornée au nord-ouest, au nord-est, au sud-est et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro dix-neuf du lot originaire numéro vingt-cinq (25-19 ptie); mesurant cent vingt-cinq pieds (125') dans les quatre côtés; la ligne nord-est est parallèle à la ligne nord-est de la subdivision numéro dix-neuf du lot originaire

Numéro inscription : 185 174

numéro vingt-cinq (25-19) et est située à cent dix pieds et six dixièmes (110,6') au sud-ouest de ladite ligne nord-est de la subdivision numéro dix-neuf du lot originaire numéro vingt-cinq (25-19); la ligne nord-ouest est située à deux cent soixante-trois pieds et six dixièmes (263,6'), mesurés le long de la ligne nord-est de ladite subdivision numéro dix-neuf du lot originaire numéro vingt-cinq (25-19), au sud-est du coin nord de ladite subdivision numéro dix-neuf du lot originaire numéro vingt-cinq (25-19).

185. La subdivision numéro onze du lot originaire numéro vingt-six (26-11) du Rang A du cadastre officiel du canton de Laure.

186. La subdivision numéro douze du lot originaire numéro vingt-six (26-12) du Rang A du cadastre officiel du canton de Laure **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au nord-ouest, au nord et au nord-est par le lac Turner; à l'est, au sud, au sud-ouest et à l'ouest par le résidu de la subdivision numéro douze du lot originaire numéro vingt-six (26-12 ptie); mesurant quatre-vingt-quinze pieds (95') dans la ligne est, cinq cents pieds (500') dans la ligne sud et sud-ouest et cinquante pieds (50') dans la ligne ouest; le coin sud-ouest est située à trois cent quinze pieds (315') au nord-est du coin nord de la subdivision numéro dix-neuf du lot originaire numéro vingt-cinq (25-19); la ligne sud et sud-ouest est parallèle au centre d'un chemin privé et est située à dix pieds (10') au nord et au nord-est de la ligne centrale dudit chemin privé.

187. La subdivision numéro deux du lot originaire numéro vingt-sept (27-2) du Rang A du cadastre officiel du canton de Laure **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au nord-ouest par le lac Turner; au nord-est par la subdivision numéro un du lot originaire numéro vingt-huit (28-1); au sud-est et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro deux du lot originaire numéro vingt-sept (27-2 ptie); mesurant deux cents pieds (200') dans ses lignes nord-est et sud-est; la ligne sud-est est perpendiculaire à la ligne nord-est et la ligne sud-ouest est parallèle à la ligne nord-est.

188. La subdivision numéro un du lot originaire numéro vingt-huit (28-1), la subdivision numéro un du lot originaire numéro vingt-neuf (29-1) et la subdivision numéro un du lot originaire numéro trente (30-1) du Rang A du cadastre officiel du canton de Laure.

CADASTRE : Canton de Turcotte
MUNICIPALITÉ : M.R.C. Mékinac (lots 4,5,6, rang 1)
M.R.C. Le Haut-Saint-Maurice (tous les autres lots)

USAGE ACTUEL : Sylviculture

189. Les lots originaires numéro un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24) du rang A; les lots originaires numéro un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq et trente-six (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 33, 34, 35 et 36) du rang B et les lots originaires numéro quatre, cinq, six, sept et huit (4, 5, 6, 7 et 8) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Turcotte.

190. Le lot originaire numéro neuf (9) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Turcotte **sauf et à distraire** la subdivision numéro un du lot originaire numéro neuf (9-1).

191. La subdivision numéro un du lot originaire numéro neuf (9-1) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Turcotte.

192. Les lots originaires numéro dix, onze et douze (10, 11 et 12) du rang 1 et les lots originaires numéro quarante-sept, quarante-huit, quarante-neuf, cinquante-six, cinquante-sept et cinquante-huit (47, 48, 49, 56, 57 et 58) du rang 4 du cadastre officiel du canton de Turcotte.

CADASTRE : Sans désignation cadastrale (partie non cadastrée du canton de Weymontachingue)
MUNICIPALITÉ : M.R.C. Le Haut-Saint-Maurice
USAGE ACTUEL : Sylviculture

193. Le bloc B (ayant une superficie de trente-huit acres et soixante-quinze centièmes) et le bloc C (ayant une superficie de vingt-cinq acres) de l'arpentage primitif du canton de Weymontachingue.

194. Le bloc D (ayant une superficie de cinq cents acres) de l'arpentage primitif du canton de Weymontachingue **sauf et à distraire** le site de communication numéro 3407 du ministère des Transports du gouvernement du Canada (ayant une superficie de 13,77 acres), tel que décrit dans l'acte enregistré à La Tuque le 8 mai 1959 sous le numéro 12588.

CADASTRE : Sans désignation cadastrale (partie non cadastrée du canton de Rhodes)

MUNICIPALITÉ : M.R.C. Le Haut-Saint-Maurice
USAGE ACTUEL : Sylviculture

195. Les blocs C et F de l'arpentage primitif du canton de Rhodes.

196. a) Une partie du bloc G de l'arpentage primitif du canton de Rhodes et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le ruisseau Castors; au nord-est par la limite nord-est du bloc G; au sud-est par le bloc K et au sud-ouest par une autre partie du bloc G; le coin sud est situé à mille cinquante-cinq pieds (1 055') au nord-est du coin sud du bloc G; la ligne sud-ouest est perpendiculaire à la ligne sud-est du bloc G;

b) Une partie du bloc G de l'arpentage primitif du canton de Rhodes et plus explicitement décrite comme suit : bornée au sud-ouest, à l'ouest et au nord-ouest par une autre partie du bloc G, étant la propriété du gouvernement du Québec; au nord-est par la limite nord-est du bloc G et au sud-est par le ruisseau Castors, les lignes ouest et nord-ouest sont parallèles au chemin existant et sont situées à soixante-six pieds (66') à l'est et au sud-est de l'emprise est et sud-est du chemin existant; la ligne sud-ouest est perpendiculaire à la ligne nord-ouest du bloc G et est située à six cent quatre-vingt-treize pieds (693'), mesurés le long de la limite nord-ouest du bloc G, au nord-est du coin ouest du bloc G.

197. Le bloc H de l'arpentage primitif du canton de Rhodes **sauf et à distraire** la partie suivante étant la propriété du gouvernement du Québec : bornée au nord-est par la limite est du bloc H, au sud-est en partie par la limite sud-est du bloc H et en partie par le résidu du bloc H; au sud-ouest et au nord-ouest par le résidu du bloc H; mesurant cinquante-cinq pieds (55') dans la ligne sud-est, étant la limite sud-est du bloc H, cent soixante-dix pieds (170') dans une ligne sud-ouest parallèle à la ligne nord-est du bloc H et située à cinquante-cinq pieds (55') au sud-ouest de la ligne nord-est du bloc H, deux cent soixante-cinq pieds (265') dans l'autre ligne sud-est, cinq cents pieds (500') dans l'autre ligne sud-ouest et environ quatre cents pieds (400') dans la ligne nord-ouest; contenant en superficie quatre acres et un dixième (4,1 ac).

198. Le bloc K de l'arpentage primitif du canton de Rhodes **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au nord-ouest par le bloc G; au nord-est et au sud-est par le résidu du bloc K; au sud-ouest par le résidu

Numéro inscription : 185 174

du bloc K, étant l'emprise nord-est d'un chemin privé; mesurant mille trente pieds (1 030') dans la ligne nord-ouest, deux cents pieds (200') dans la ligne nord-est et mille quarante pieds (1 040') dans la ligne sud-est; la ligne nord-est est perpendiculaire à la ligne nord-ouest du bloc K et la ligne sud-est est parallèle à ladite ligne nord-ouest du bloc K.

199. Le bloc L de l'arpentage primitif du canton de Rhodes **sauf et à distraire** la partie suivante, étant la propriété du gouvernement du Québec : bornée au nord-est par la limite nord-est du bloc L; au sud-est par le bloc G; à l'ouest et au nord-ouest par le résidu du bloc L; les lignes ouest et nord-ouest sont parallèles au chemin existant et situées à soixante-six pieds (66') à l'ouest et au nord-ouest de l'emprise ouest et nord-ouest du chemin existant.

185174

Numéro inscription : 185 174

CADASTRE : Canton de Bois
MUNICIPALITÉ : Rivière-à-Pierre
USAGE ACTUEL : Sylviculture

200. a) Le lot originaire numéro un (1) du rang 2; les lots originaires numéro un, deux, trois, sept, huit et neuf (1, 2, 3, 7, 8 et 9) du rang 3 et les lots originaires numéro un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, dix et onze (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10 et 11) du rang 4 du cadastre officiel du canton de Bois;

b) Le lot originaire numéro douze (12) du rang 4 du cadastre officiel du canton de Bois **sauf et à distraire** la subdivision numéro un du lot originaire numéro douze (12-1).

CADASTRE : Paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf
MUNICIPALITÉ : Paroisse de Sainte-Christine
USAGE ACTUEL : Sylviculture

201. Une partie du lot originaire numéro six cent trente-huit (638 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la seigneurie de Perthuis; au nord-est par le lot originaire numéro six cent trente-sept (637); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro six cent trente-huit (638 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro six cent trente-neuf (639); la ligne sud-est est le centre de la ligne de transmission d'Hydro-Québec; **sauf et à distraire** dans la servitude d'Hydro-Québec les parties suivantes appartenant à Hydro-Québec : a) une partie du lot originaire numéro six cent trente-huit (638 ptie) bornée au nord-est par un petit lac, au nord-est et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro six cent trente-huit (638 ptie) et au sud-est par une partie du lot originaire numéro six cent trente-huit (638 ptie), étant un chemin privé; mesurant deux cent douze pieds (212') dans la ligne nord-ouest, trois cent sept pieds (307') dans la ligne nord-est, deux cent douze pieds et sept dixièmes (212,7') dans la ligne sud-est et deux cent trente-cinq pieds (235') dans la ligne sud-ouest; b) une partie du lot originaire numéro six cent trente-huit (638 ptie) bornée au nord-ouest par un petit lac, au nord-est et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro six cent trente-huit (638 ptie) et au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro six cent trente-huit (638 ptie), étant un chemin privé; mesurant soixante pieds (60') dans la ligne nord-ouest, quatre cent dix-neuf pieds et neuf centièmes (419,9') dans la ligne nord-est, soixante-quatorze pieds et six dixièmes (74,6') dans

Numéro inscription : 185 174

la ligne sud-est et trois cent cinquante-huit pieds et trois dixièmes (358,3') dans la ligne sud-ouest.

CADASTRE : Paroisse de Notre-Dame-des-Anges
MUNICIPALITÉ : Saint-Ubalde (lots 7, 17A, 17B, 17B-2 du rang A du canton de Montauban)
Notre-Dame-de-Montauban (tous les autres lots)
USAGE ACTUEL : Rue : 17B-2 du rang A et 22-14, 22-15, 23-5, 23-6 du rang B du canton de Montauban
Parc : 22-1 du rang B du canton de Montauban
Sylviculture : tous les autres lots

202. Le lot originaire numéro dix (10) du rang 3 nord-est du canton de Chavigny du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

203. Une partie du lot originaire numéro onze (11 ptie) du rang 3 nord-est du canton de Chavigny du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro onze (11 ptie), étant la propriété du gouvernement du Québec; au nord-est par le lot originaire numéro douze (12), au sud-est par la rivière Batiscan et au sud-ouest par le lot originaire numéro dix (10); contenant en superficie cent acres (100 ac).

204. Une partie du lot originaire numéro douze (12 ptie) du rang 3 nord-est du canton de Chavigny du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro douze (12 ptie), étant la propriété du gouvernement du Québec; au nord-est par le lot originaire numéro treize (13), au sud-est par la rivière Batiscan et au sud-ouest par le lot originaire numéro onze (11); contenant en superficie cent acres (100 ac).

205. Une partie du lot originaire numéro treize (13 ptie) du rang 3 nord-est du canton de Chavigny du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro treize (13 ptie), étant la propriété du gouvernement du Québec; au nord-est par le lot originaire numéro quatorze (14), au sud-est par la rivière Batiscan et au sud-ouest par le lot originaire numéro douze (12); contenant en superficie cent dix acres (110 ac).

206. Le lot originaire numéro quatorze (14) du rang 3 nord-est et les lots originaires numéro dix-huit et vingt et un (18 et 21) du rang 5 nord-est du canton

Numéro inscription : 185 174

de Chavigny du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

207. Les lots originaires numéro douze, treize, quatorze et quinze (12, 13, 14 et 15) du rang 1 nord-est et les lots originaires numéro vingt-deux A, vingt-deux B, vingt-trois A, vingt-trois B et vingt-quatre (22A, 22B, 23A, 23B et 24) du rang 2 nord-est du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

208. Une partie du lot originaire numéro douze (12 ptie) du rang 7 du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Batiscan; au nord-est par le lot originaire numéro treize (13); au sud-est et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro douze (12 ptie); la ligne sud-est est parallèle à la rivière Batiscan et est située à vingt-cinq pieds (25') au sud-est de ladite rivière Batiscan; la ligne sud-ouest est le centre d'un ruisseau situé à environ cinquante pieds (50') au sud-ouest de la ligne nord-est du lot originaire numéro douze (12).

209. Une partie du lot originaire numéro treize (13 ptie) du rang 7 du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest et à l'ouest par la rivière Batiscan; au nord-est par le lot originaire numéro quatorze (14); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro treize (13 ptie) et au sud-ouest en partie par une autre partie du lot originaire numéro treize (13 ptie) et en partie par le lot originaire numéro douze (12); la ligne sud-est est parallèle à la rivière Batiscan et est située à cinquante pieds (50') au sud-ouest de ladite rivière Batiscan pour la partie située entre la limite sud-ouest du lot originaire numéro treize (13) et un ruisseau, coulant vers le nord, situé au milieu du lot originaire numéro treize (13) et à deux cents pieds (200') au sud-ouest de ladite rivière Batiscan pour la partie située entre le ruisseau, coulant vers le nord, situé au milieu du lot originaire numéro treize (13) et la limite nord-est du lot originaire numéro treize (13).

210. a) Une partie du lot originaire numéro quatorze (14 ptie) du rang 7 du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest et à l'ouest par la rivière Batiscan; au nord-est par la seigneurie de Perthuis; au sud-est et à l'est par une autre partie du lot originaire numéro quatorze (14 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire

Numéro inscription : 185 174

numéro treize (13); la ligne sud-est et est est parallèle à la rivière Batiscan et est située à deux cents pieds (200') au sud-est et à l'est de ladite rivière Batiscan;

b) Une partie du lot originaire numéro quatorze (14 ptie) du rang 7 du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la partie du lot originaire numéro quatorze (14 ptie) ci-dessus décrite; au nord-est et au sud-est par d'autres parties du lot originaire numéro quatorze (14 ptie) et au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro quatorze (14 ptie), étant la propriété du Canadien National; ce terrain de cinquante pieds (50') de largeur devant servir de chemin pour communiquer de la partie ci-dessus décrite du lot originaire numéro quatorze (14 ptie) jusqu'au chemin de fer; l'assiette du chemin devant être déterminée par le propriétaire de la partie ci-dessus décrite du lot originaire numéro quatorze (14).

211. Les lots originaires numéro sept et dix-sept A (7 et 17A) du rang A du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

212. Le lot originaire numéro dix-sept B (17B) du rang A du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges **sauf et à distraire** les subdivisions numéro un et deux du lot originaire numéro dix-sept B (17B-1 et 17B-2).

213. La subdivision numéro deux du lot originaire numéro dix-sept B (17B-2) du rang A du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

214. Les lots originaires numéro dix-huit, vingt-huit et vingt-neuf (18, 28 et 29) du rang A du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

215. Le lot originaire numéro vingt-deux (22) du rang B du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges **sauf et à distraire** les subdivisions numéro un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze et quinze du lot originaire numéro vingt-deux (22-1, 22-2, 22-3, 22-4, 22-5, 22-6, 22-7, 22-8, 22-9, 22-10, 22-11, 22-12, 22-13, 22-14 et 22-15).

Numéro inscription : 185 174

216. Les subdivisions numéro un, quatorze et quinze du lot originaire numéro vingt-deux (22-1, 22-14 et 22-15) du rang B du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

217. Le lot originaire numéro vingt-trois (23) du rang B du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges **sauf et à distraire** les subdivisions numéro un, deux, trois, quatre, cinq et six du lot originaire numéro vingt-trois (23-1, 23-2, 23-3, 23-4, 23-5 et 23-6).

218. Les subdivisions numéro cinq et six du lot originaire numéro vingt-trois (23-5 et 23-6) du rang B du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

219. Le lot originaire numéro vingt-quatre (24) du rang B du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

CADASTRE : Paroisse de Saint-Alban-d'Alton
MUNICIPALITÉ : Saint-Alban
USAGE ACTUEL : Sylviculture

220. Une partie du lot originaire numéro deux (2 ptie) du rang 4 du canton d'Alton du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alban-d'Alton et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro deux (2 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro un (1); au sud-est par le lot originaire numéro deux (2) du rang 3 et au sud-ouest par le lot originaire numéro trois (3); la ligne nord-ouest est parallèle à la ligne de division entre les rangs 4 et 5 et est située à trois cent soixante-quinze mètres (375 m) au sud-est de ladite ligne de division entre les rangs 4 et 5.

221. Une partie du lot originaire numéro trois A (3A ptie) du rang 5 du canton d'Alton du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alban-d'Alton et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro trois (3) du rang 6; au nord-est en partie par le lac Long et en partie par le résidu du lot originaire numéro trois A (3A ptie); au sud-est par le lot originaire numéro trois (3) du rang 4 et au sud-ouest par le lot originaire numéro trois B (3B); la ligne nord-est, séparative du résidu du lot originaire numéro trois A (3A ptie), est parallèle au centre du chemin privé et est située à sept mètres et cinq dixièmes (7,5 m) au nord-est dudit centre du chemin privé et ce, jusqu'à son intersection avec le lac Long.

Numéro inscription : 185 174

222. Le lot originaire numéro trois B (3B) du rang 5 du canton d'Alton du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alban-d'Alton.

223. La partie sud-ouest du lot originaire numéro quinze (15 ptie) du rang 7 du canton d'Alton du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alban-d'Alton et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde; au nord-est par le résidu du lot originaire numéro quinze (15 ptie); au sud-est par le lot originaire numéro quinze (15) du rang 6 et au sud-ouest par le lot originaire numéro seize (16); contenant en superficie cent acres (100 ac).

224. Le lot originaire numéro seize (16) du rang 7 du canton d'Alton du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alban-d'Alton.

CADASTRE : Paroisse de Saint-Casimir
MUNICIPALITÉ : Saint-Casimir
USAGE ACTUEL : Sylviculture

225. Une partie de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-3 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Casimir et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest et à l'ouest par la rivière Blanche; au nord par la subdivision numéro deux de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-3-2); au nord-est en partie par une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195 ptie), en partie par d'autres parties de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-3 pties) et en partie par les subdivisions numéro deux et trois de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-3-2 et 195-3-3); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195 ptie); au sud-est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), en partie par les subdivisions numéro un, deux, trois, quatre et cinq de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-3-1, 195-3-2, 195-3-3, 195-3-4 et 195-3-5), en partie par les subdivisions numéro huit et neuf du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-8 et 195-9), en partie par d'autres parties de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-3 pties) et en partie par d'autres parties du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195 pties); au sud par la subdivision numéro cinq de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-3-5); au sud-ouest en partie par les subdivisions numéro deux et

185174

cinq de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-3-2 et 195-3-5), en partie par d'autres parties de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-3 pties) et en partie par la subdivision numéro deux du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-2).

226. a) Une partie de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-4 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Casimir et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par un chemin public (sans désignation cadastrale); vers l'est et le sud-ouest par d'autres parties de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-4 pties) et au sud-est par la rivière Sainte-Anne; la ligne sud-ouest est le prolongement vers le sud-est de la ligne sud-ouest du pont enjambant la rivière Blanche; mesurant environ deux cent quatre-vingt-dix pieds (290') dans la ligne nord-ouest et contenant en superficie quinze mille pieds carrés (15 000 pi²);

b) Une partie de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-4 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Casimir et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest et au nord par un chemin public (sans désignation cadastrale); au nord-est par la subdivision numéro un de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-4-1); au sud-est par la rivière Sainte-Anne et au sud-ouest par une autre partie de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-4 ptie); mesurant environ cinq cent soixante pieds (560') dans sa ligne nord et nord-ouest et contenant en superficie soixante-six mille pieds carrés (66 000 pi²).

227. Les subdivisions numéro cinq, six et sept du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quinze (195-5, 195-6 et 195-7) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Casimir.

228. Le lot originaire numéro cent quatre-vingt-seize (196) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Casimir.

CADASTRE : Paroisse de Saint-Raymond
MUNICIPALITÉ : Ville de Saint-Raymond (557 ptie)

Numéro inscription : 185 174

Paroisse de Saint-Raymond (tous les autres lots)
USAGE ACTUEL : Sylviculture

229. Une partie du lot originaire numéro cinquante-quatre (54 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Raymond et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le résidu du lot originaire numéro cinquante-quatre (54 ptie) et au sud-est, au sud, au sud-ouest et à l'ouest par la branche nord de la rivière Sainte-Anne; mesurant cinq cent quarante pieds (540') dans la ligne nord; la ligne nord est située à huit cent quatre-vingt-sept pieds (887') au nord de la partie la plus au sud de la branche nord de la rivière Sainte-Anne.

230. Une partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-sept (557 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Raymond et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-sept (557 ptie); à l'est par un chemin public (sans désignation cadastrale); au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-huit (558) et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent cinquante-sept (557 ptie), étant la propriété du Canadien National; mesurant cent quatre-vingt-douze pieds et cinq dixièmes (192,5') dans la ligne nord et environ deux cent quatre-vingt pieds (280') dans la ligne est; contenant en superficie soixante-six mille pieds carrés (66 000 pi^2).

231. Une partie du lot originaire numéro vingt et un (21 ptie) du rang 3 du canton de Gosford du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Raymond et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro vingt et un (21) du rang 4; au nord-est par le lot originaire numéro vingt-deux (22); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro vingt et un (21 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro vingt (20); la ligne sud-est est la ligne de hauteur des terres entre la rivière aux Pins et la rivière Sainte-Anne telle que montrée sur un plan préparé par Gérard Guay, arpenteur-géomètre, en date du 26 août 1937.

232. Une partie du lot originaire numéro vingt-deux (22 ptie) du rang 3 du canton de Gosford du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Raymond et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro vingt-deux (22) du rang 4; au nord-est par le lot originaire numéro vingt-trois (23); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro vingt-deux (22 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro vingt et un (21); la ligne sud-est est la ligne de hauteur des terres

Numéro inscription : 185 174

entre la rivière aux Pins et la rivière Sainte-Anne telle que montrée sur un plan préparé par Gérard Guay, arpenteur-géomètre, en date du 26 août 1937.

233. Une partie du lot originaire numéro vingt-trois (23 ptie) du rang 3 du canton de Gosford du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Raymond et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro vingt-trois (23) du rang 4; au nord-est par le lot originaire numéro vingt-quatre (24); au sud-est et à l'est par le résidu du lot originaire numéro vingt-trois (23 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro vingt-deux (22); la ligne sud-est est la ligne de hauteur des terres entre la rivière aux Pins et la rivière Sainte-Anne telle que montrée sur un plan préparé par Gérard Guay, arpenteur-géomètre, en date du 26 août 1937.

234. Les lots originaires numéro vingt A, vingt B, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six (20A, 20B, 21, 22, 23, 24, 25 et 26) du rang 4 du canton de Gosford du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Raymond.

235. Une partie du lot originaire numéro vingt-huit A (28A ptie) du rang 4 du canton de Gosford du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Raymond et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par d'autres parties du lot originaire numéro vingt-huit A (28A pties); au nord-est par le lot originaire numéro vingt-huit B (28B); au sud-est par le lot originaire numéro vingt-huit (28) du rang 3 et au sud-ouest en partie par le lot originaire vingt-sept B (27B) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro vingt-huit A (28A ptie); mesurant cinquante et une chaînes (51 ch) dans la ligne nord-est, treize chaînes (13 ch) dans la ligne sud-est, trente-neuf chaînes et cinq dixièmes (39,5 ch) dans la ligne sud-ouest contiguë au lot originaire numéro vingt-sept B (27B), six chaînes et cinq dixièmes (6,5 ch) dans une ligne nord-ouest, neuf chaînes et cinq dixièmes (9,5 ch) dans l'autre ligne sud-ouest et six chaînes et cinq dixièmes (6,5 ch) dans la ligne nord-ouest la plus au nord-ouest; cette dernière ligne est la ligne nord-ouest de la servitude accordée à Hydro-Québec en 1970.

236. Les lots originaires numéro vingt-huit B et vingt-huit C (28B et 28C) du rang 4 du canton de Gosford du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Raymond.

CADASTRE : Paroisse de Saint-Rémi
MUNICIPALITÉ : Paroisse de Lac-aux-Sables
USAGE ACTUEL : Sylviculture

Numéro inscription : 185 174

237. Une partie du lot originaire numéro cent dix (110 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cent soixante-cinq (165); au nord-est par le lot originaire numéro cent onze (111); au sud-est par le lot originaire numéro deux cent six (206) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thècle.

238. Une partie du lot originaire numéro cent onze (111 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cent soixante-quatre (164); au nord-est par le lot originaire numéro cent douze (112); au sud-est par le lot originaire numéro deux cent six (206) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent dix (110).

239. Une partie du lot originaire numéro cent douze (112 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cent soixante-trois (163); au nord-est par le lot originaire numéro cent treize (113); au sud-est par le lot originaire numéro deux cent six (206) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent onze (111).

240. Une partie du lot originaire numéro cent treize (113 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cent soixante-deux (162); au nord-est par le lot originaire numéro cent quatorze (114); au sud-est par le lot originaire numéro deux cent six (206) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent douze (112).

241. a) Une partie du lot originaire numéro cent quatorze (114 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cent soixante et un (161); au nord-est par le lot originaire numéro cent quinze (115); au sud-est par le lot originaire numéro deux cent six (206) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent treize (113);

b) Une partie du lot originaire numéro cent quatorze (114 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest et au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent sept (207); au nord-est par le lot

185174

Numéro inscription : 185 174

originaire numéro cent quinze (115) et au sud-est par le lot originaire numéro cent cinq (105).

242. a) Une partie du lot originaire numéro cent quinze (115 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cent soixante (160); au nord-est par le lot originaire numéro cent seize (116); au sud-est par le lot originaire numéro deux cent six (206); au sud par le lot originaire numéro deux cent sept (207); au sud-ouest en partie par le lot originaire numéro cent quatorze (114) et en partie par le lot originaire numéro deux cent six (206) et à l'ouest par le lot originaire numéro deux cent six (206);

b) Une partie du lot originaire numéro cent quinze (115 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi et plus explicitement décrite comme suit : bornée nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent sept (207); au nord-est par le lot originaire numéro cent seize (116); au sud-est par le lot originaire numéro cent quatre (104) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatorze (114).

243. Une partie du lot numéro cent seize (116 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159); au nord-est par le lot originaire numéro cent dix-sept (117); au sud-est en partie par le lot originaire numéro deux cent sept (207) et en partie par le lot originaire numéro cent trois (103); au sud et à l'ouest par le lot originaire numéro deux cent sept (207); au sud-ouest en partie par le lot originaire numéro cent quinze (115) et en partie par le lot originaire numéro deux cent sept (207).

244. Les lots originaires numéro cent dix-sept, cent dix-huit, cent dix-neuf, cent vingt, cent vingt et un, cent vingt-deux, cent vingt-trois, cent vingt-quatre, cent vingt-cinq, cent vingt-six, cent vingt-sept, cent vingt-huit, cent vingt-neuf, cent trente, cent trente et un, cent trente-deux, cent trente-trois, cent trente-quatre, cent trente-cinq, cent trente-six, cent trente-sept, cent trente-huit, cent trente-neuf, cent quarante, cent quarante et un, cent quarante-deux, cent quarante-trois, cent quarante-quatre, cent quarante-cinq, cent quarante-six, cent quarante-sept, cent quarante-huit, cent quarante-neuf, cent cinquante, cent cinquante et un, cent

Numéro inscription : 185 174

cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six et cent cinquante-sept (117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156 et 157) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi.

245. Le lot originaire numéro cent cinquante-huit (158) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi **sauf et à distraire** les subdivisions numéro un et deux du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158-1 et 158-2).

246. Le lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi **sauf et à distraire** les subdivisions numéro un, deux, trois, quatre, cinq et six du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159-1, 159-2, 159-3, 159-4, 159-5 et 159-6).

247. Le lot originaire numéro cent soixante (160) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi **sauf et à distraire** les subdivisions numéro un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt et un du lot originaire numéro cent soixante (160-1, 160-2, 160-3, 160-4, 160-5, 160-6, 160-7, 160-8, 160-9, 160-10, 160-11, 160-12, 160-13, 160-14, 160-15, 160-16, 160-17, 160-18, 160-19, 160-20 et 160-21).

248. Le lot originaire numéro cent soixante et un (161) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi **sauf et à distraire** les subdivisions numéro un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix du lot originaire numéro cent soixante et un (161-1, 161-2, 161-3, 161-4, 161-5, 161-6, 161-7, 161-8, 161-9 et 161-10).

249. Les lots originaires numéro cent soixante-deux, cent soixante-trois, cent soixante-quatre et cent soixante-cinq (162, 163, 164 et 165) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi.

250. Le lot originaire numéro cent soixante-six (166) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi **sauf et à distraire** les subdivisions numéro un et deux du lot originaire numéro cent soixante-six (166-1 et 166-2) ainsi que la partie suivante du lot originaire numéro cent soixante-six (166 ptie) : bornée au nord-est par le lac Long; au sud-est par la subdivision numéro deux du lot originaire numéro cent soixante-six (166-2); au sud-ouest et au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro cent soixante-six

185174

(166 ptie); mesurant cinquante-deux pieds et sept dixièmes (52,7') dans la ligne nord-est, deux cent soixante-trois pieds (263') dans la ligne sud-est, cinquante pieds (50') dans la ligne sud-ouest et deux cent soixante-quinze pieds et sept dixièmes (275,7') dans la ligne nord-ouest; contenant en superficie treize mille quatre cent dix pieds carrés (13 410 pi^2); la ligne sud-ouest est le prolongement vers le nord-ouest de la ligne sud-ouest de la subdivision numéro deux du lot originaire numéro cent soixante-six (166-2) et la ligne nord-ouest est parallèle à la ligne nord-ouest de ladite subdivision numéro deux du lot originaire numéro cent soixante-six (166-2).

251. Le lot originaire numéro cent soixante-sept (167) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi.

252. Le lot originaire numéro cent soixante-huit (168) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi **sauf et à distraire** la subdivision numéro un du lot originaire numéro cent soixante-huit (168-1).

253. Le lot originaire numéro cent soixante-neuf (169) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi **sauf et à distraire** la subdivision numéro un du lot originaire numéro cent soixante-neuf (169-1).

254. Les lots originaires numéro cent soixante-dix, cent soixante et onze, cent soixante-douze, cent soixante-treize, cent soixante-quatorze, cent soixante-quinze, cent soixante-seize, cent soixante-dix-sept, cent soixante-dix-huit, cent soixante-dix-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, cent quatre-vingt-neuf, cent quatre-vingt-dix, cent quatre-vingt-onze, cent quatre-vingt-douze et cent quatre-vingt-treize (170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192 et 193) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Rémi.

CADASTRE : Paroisse de Saint-Ubalde
MUNICIPALITÉ : Saint-Ubalde
USAGE ACTUEL : Sylviculture

255. Une partie du lot originaire numéro quarante-neuf (49 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la partie du lot originaire numéro cinquante (50 ptie) ci-après décrite; au nord-est et au sud-ouest par d'autres parties du lot originaire numéro quarante-neuf (49 pties), étant la propriété de Florent Genest et au sud-est par le lot originaire numéro quarante-huit (48); mesurant quinze

Numéro inscription : 185 174

arpents (15 arp) dans les lignes nord-ouest et sud-est.

256. Une partie du lot originaire numéro cinquante (50 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde et plus explicitement décrite comme suit : bornée au sud-ouest, au nord-ouest et au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante (50 ptie), étant la propriété de Florent Genest et au sud-est par la partie du lot originaire numéro quarante-neuf (49 ptie) ci-dessus décrite; mesurant quinze arpents (15 arp) dans les lignes nord-ouest et sud-est et un arpent et cinq dixièmes (1,5 arp) dans les lignes nord-est et sud-ouest.

257. Une partie du lot originaire numéro cinquante-deux (52 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinquante-trois (53); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-deux (52 ptie), étant l'emprise de la route numéro 363; au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-deux (52 ptie), étant la propriété de Florent Genest et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade; **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-deux (52 ptie), étant l'emprise de la route numéro 363; au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-deux (52 ptie), étant la propriété de Florent Genest; au sud-ouest et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-deux (52 ptie); mesurant deux cent quatre-vingts pieds (280') dans les lignes nord-est et sud-ouest et cent quatre-vingt-douze pieds (192') dans les lignes nord-ouest et sud-est.

258. Une partie du lot originaire numéro cinquante-trois (53 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinquante-quatre (54); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-trois (53 ptie), étant l'emprise de la route numéro 363; au sud-est par le lot originaire numéro cinquante-deux (52) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade; **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinquante-quatre (54); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-trois (53 ptie), étant l'emprise de la route numéro 363; au sud-est et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-trois (53 ptie); mesurant sept mètres et cinq centièmes (7,05 m) dans la ligne nord-est, dix mètres

et six centièmes (10,06 m) dans la ligne sud-est et quatre mètres et cinq centièmes (4,05 m) dans la ligne sud-ouest; la ligne sud-est est parallèle à la ligne sud-est de la subdivision numéro un du lot originaire numéro cinquante-quatre (54-1) et est située à douze mètres et huit dixièmes (12,8 m) au sud-est de ladite ligne sud-est de la subdivision numéro un du lot originaire numéro cinquante-quatre (54-1) et la ligne sud-ouest est parallèle à la route numéro 363.

259. Une partie du lot originaire numéro cinquante-quatre (54 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinquante-cinq (55); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-quatre (54 ptie), étant l'emprise de la route numéro 363; au sud-est par le lot originaire numéro cinquante-trois (53) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade; **sauf et à distraire** la subdivision numéro un du lot originaire numéro cinquante-quatre (54-1) ainsi que la partie suivante du lot originaire numéro cinquante-quatre (54 ptie) : bornée au nord-ouest par la subdivision un du lot originaire numéro cinquante-quatre (54-1); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-quatre (54 ptie), étant l'emprise de la route numéro 363; au sud-est par le lot originaire numéro cinquante-trois (53) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-quatre (54 ptie); mesurant dix mètres et six centièmes (10,06 m) dans la ligne nord-ouest, cinq mètres et soixante-quinze centièmes (5,75 m) dans la ligne nord-est et huit mètres et soixante-quinze centièmes (8,75 m) dans la ligne sud-ouest; ladite ligne sud-ouest est parallèle à la route numéro 363.

260. Une partie du lot originaire numéro cinquante-cinq (55 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinquante-six (56); au nord-est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 363 et en partie par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-cinq (55 ptie), étant l'emprise de la route numéro 363; au sud-est par le lot originaire numéro cinquante-quatre (54) et au nord-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade; **sauf et à distraire** la partie suivante : de figure carrée, bornée au nord-ouest, au nord-est, au sud-est et au sud-ouest par le résidu du lot originaire numéro cinquante-cinq (55 ptie); mesurant quinze pieds (15') dans chacune des lignes; la ligne nord-est est parallèle à la route numéro 363 (sans désignation cadastrale) et est

Numéro inscription : 185 174

située à quarante-deux pieds et cinq dixièmes (42,5') au sud-ouest de la limite sud-ouest de la route numéro 363 (sans désignation cadastrale); la ligne sud-est est parallèle à la ligne sud-est de la subdivision numéro un du lot originaire numéro vingt-sept (27-1) et est située à dix-neuf pieds et cinq dixièmes (19,5') au nord-ouest du prolongement vers le sud-ouest de ladite ligne sud-est de la subdivision numéro un du lot originaire numéro vingt-sept (27-1).

261. Une partie du lot originaire numéro cinquante-six (56 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinquante-sept (57); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-six (56 ptie), étant l'emprise de la route numéro 363; au sud-est par le lot originaire numéro cinquante-cinq (55) et au nord-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

262. Une partie du lot originaire numéro cinquante-sept (57 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinquante-huit (58); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-sept (57 ptie), étant l'emprise de la route numéro 363; au sud-est par le lot originaire numéro cinquante-six (56) et au nord-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

263. Une partie du lot originaire numéro cinquante-huit (58 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinquante-neuf (59); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-huit (58 ptie), étant l'emprise de la route numéro 363; au sud-est par le lot originaire numéro cinquante-sept (57) et au nord-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade; **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au nord-est par la route numéro 363; au sud-est, au sud-ouest et au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro cinquante-huit (58 ptie); mesurant cent cinquante pieds (150') dans les lignes nord-est et sud-ouest et quatre-vingts pieds (80') dans les lignes nord-ouest et sud-est; le coin nord est situé à cent quatre-vingts pieds (180') au sud-est du coin nord du lot originaire numéro cinquante-huit (58).

264. La demie nord-ouest du lot originaire numéro cent trente-sept (137 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde et plus explicitement

Numéro inscription : 185 174

décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cent trente-huit (138) ; au nord-est par le lot originaire numéro cent quarante-six (146) ; au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cent trente-sept (137 ptie) et au sud-ouest par la route Bruneau (sans désignation cadastrale) ; **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au nord-est par le résidu de la demie nord-ouest du lot originaire numéro cent trente-sept (137 ptie) ; au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro cent trente-sept (137 ptie), étant l'emprise de la route Bruneau et au sud-ouest par la route Bruneau (sans désignation cadastrale) ; mesurant onze pieds et quatre dixièmes (11,4') et trente-quatre pieds (34') dans les lignes nord-est, cinq pieds et six dixièmes (5,6') dans la ligne sud-est et quarante-quatre pieds et sept dixièmes (44,7') dans la ligne sud-ouest ; contenant en superficie cent soixante-quinze pieds carrés (175 pi^2).

265. Les lots originaires numéro cent trente-huit, cent trente-neuf, cent quarante, cent quarante et un, cent quarante-deux, quatre cent treize, quatre cent quatorze, quatre cent quinze, quatre cent seize, quatre cent dix-sept, quatre cent dix-huit, quatre cent dix-neuf, quatre cent vingt, quatre cent vingt et un, quatre cent vingt-deux, quatre cent vingt-trois, quatre cent vingt-quatre, quatre cent vingt-cinq, quatre cent vingt-six, quatre cent vingt-sept et quatre cent vingt-huit (138, 139, 140, 141, 142, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427 et 428) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde.

266. Une partie du lot originaire numéro quatre cent trente (430 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro quatre cent vingt-neuf (429) ; au nord-est par le résidu du lot originaire numéro quatre cent trente (430 ptie) ; au sud-est par le lot originaire numéro quatre cent trente et un (431) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas ; la ligne nord-est est le prolongement vers le nord-ouest de la ligne nord-est du lot originaire numéro cent quarante-deux (142).

267. Une partie du lot originaire numéro quatre cent trente et un (431 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro quatre cent trente (430) ; au nord-est par le résidu du lot originaire numéro quatre cent trente et un (431 ptie) ; au sud-est par le lot originaire numéro cent quarante-deux (142) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de

Numéro inscription : 185 174

Saint-Stanislas; la ligne nord-est est le prolongement vers le nord-ouest de la ligne nord-est du lot originaire numéro cent quarante-deux (142).

268. Une partie du lot originaire numéro un (1 ptie) du rang C du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro douze (12) du rang D; au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges; à l'est par le résidu du lot originaire numéro un (1 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro deux (2); la ligne est l'emprise d'un ancien chemin public situé en front du lot cinq (5) du rang A du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges.

269. Le lot originaire numéro deux (2) du rang C du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde **sauf et à distraire** la subdivision numéro un du lot originaire numéro deux (2-1).

270. Le lot originaire numéro trois (3) du rang C du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde **sauf et à distraire** la subdivision numéro un du lot originaire numéro trois (3-1).

271. Le lot originaire numéro quatre (4) du rang C du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde **sauf et à distraire** la subdivision numéro un du lot originaire numéro quatre (4-1).

272. Le lot originaire numéro quatre (4) du rang D du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde **sauf et à distraire** les subdivisions numéro deux, trois, quatre et cinq du lot originaire numéro quatre (4-2, 4-3, 4-4 et 4-5).

273. La subdivision numéro cinq du lot originaire numéro quatre (4-5) du rang D du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ubalde.

CADASTRE : Sans désignation cadastrale (partie non cadastrée de la seigneurie de Perthuis)

MUNICIPALITÉ : Paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf (partie centrale)
Rivière-à-Pierre (partie nord-ouest)
Paroisse de Sainte-Christine (partie sud-est)

USAGE ACTUEL : Sylviculture

274. Une partie non cadastrée de la seigneurie de Perthuis plus explicitement décrite comme suit : bornée au

Numéro inscription : 185 174

nord-ouest en partie par le canton de Lapeyrère (sans désignation cadastrale) et en partie par le cadastre officiel du canton de Hackett; au nord-est en partie par le canton de Bois (sans désignation cadastrale), en partie par le cadastre officiel du canton de Bois, en partie par le cadastre officiel du canton de Colbert et en partie par le canton de Colbert du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Raymond; au sud-est par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf; au sud-ouest en partie par le canton d'Alton du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alban-d'Alton, en partie par le canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges, en partie par le canton de Chavigny du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges et en partie par le canton Marmier; **sauf et à distraire** les parties ci-après décrites aux paragraphes a) à h) :

a) Une partie de la seigneurie de Perthuis, bornée au nord-est par le canton de Colbert du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Raymond; au sud-est par le cadastre officiel de la paroisse de Nortre-Dame-de-Portneuf; au sud-ouest et au nord-ouest par une autre partie de la seigneurie de Perthuis; mesurant quatre arpents (4 arp) dans les lignes nord-ouest et sud-est et vingt-cinq arpents (25 arp) dans les lignes nord-est et sud-ouest;

b) Une partie de la seigneurie de Perthuis, étant l'emprise de quatre-vingt-dix-neuf pieds (99') de largeur du chemin de fer du Canadien National traversant la seigneurie de Perthuis en largeur à partir du lot quatorze (14) du rang 7 du canton de Montauban du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges jusqu'au lot un (1) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Bois;

c) Une partie de la seigneurie de Perthuis, étant l'emprise de cent pieds (100') de largeur du chemin de fer Québec & Lac Saint-Jean, longeant une partie de la ligne nord-est de la seigneurie de Perthuis à partir du lot un (1) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Bois jusqu'au lot cinquante-quatre (54) du cadastre officiel du canton de Colbert;

d) Une partie de la seigneurie de Perthuis, étant le lac Louise ainsi qu'une lisière de terrain de trois chaînes (3 ch) de largeur entourant le lac Louise;

e) Une partie de la seigneurie de Perthuis, étant le lac Chartray ainsi qu'une lisière de trois

chaînes (3 ch) de largeur entourant le lac Chartray et montrée par les points 1 à 37 sur le plan R-1104 préparé par Julien Raymond, arpenteur-géomètre, en date du 8 septembre 1970;

f) Une partie de la seigneurie de Perthuis, étant la partie du lac Clair située dans la seigneurie de Perthuis ainsi qu'une lisière de terrain d'au moins quatre cents pieds (400') de largeur, entourant cette partie du lac Clair, ayant une superficie de quarante-six hectares et huit dixièmes (46,8 ha) et telle que montrée sur le plan L-2223 préparé par André Léonard, arpenteur-géomètre, en date du 18 septembre 1991;

g) Les lots originaires numéro un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente et un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre et trente-cinq (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34 et 35) du cadastre officiel de la seigneurie de Perthuis;

h) Une partie de la seigneurie de Perthuis, bornée au nord-est par le cadastre officiel du canton de Colbert; au sud par l'emprise de cent pieds (100') de largeur du chemin de fer Québec & Lac Saint-Jean ci-dessus décrite et au nord-ouest par une autre partie de la seigneurie de Perthuis; la ligne nord-ouest est le prolongement vers le nord-est de la ligne nord-ouest du lot originaire numéro cinq (5) du cadastre officiel de la seigneurie de Perthuis.

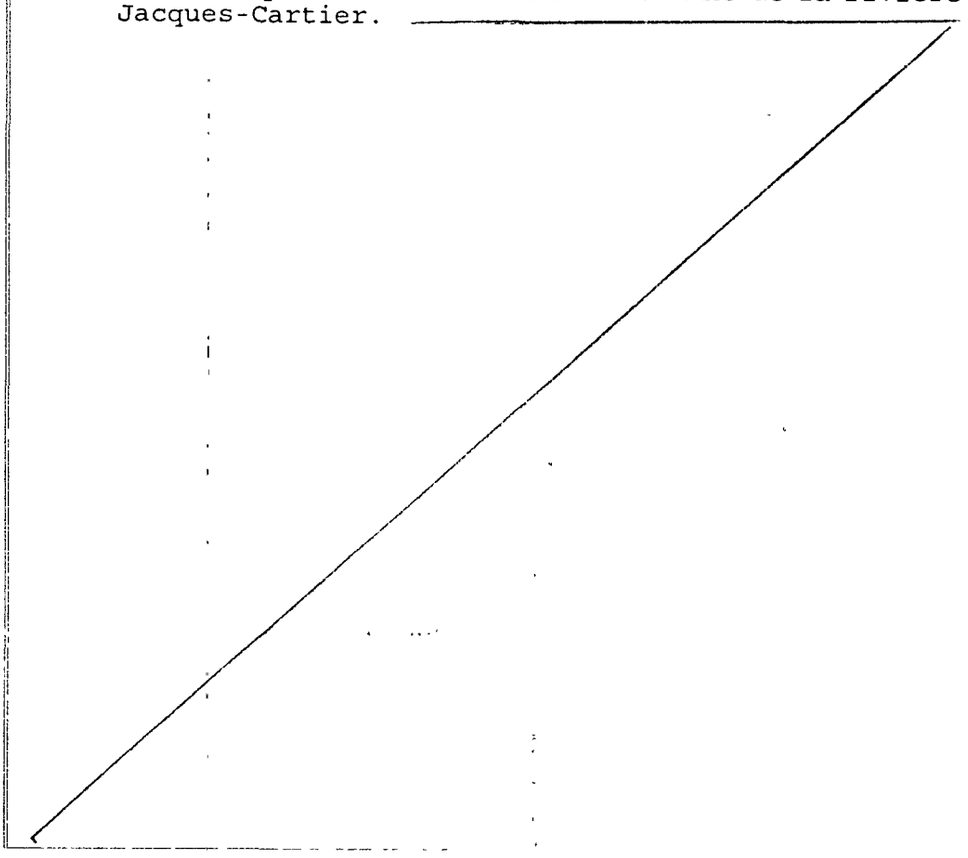
CADASTRE : Seigneurie de Perthuis
MUNICIPALITÉ : Rivière-à-Pierre
USAGE ACTUEL : Chemin privé

275. Les lots originaires numéro six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze et seize (6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16) du cadastre officiel de la seigneurie de Perthuis.

CADASTRE : Paroisse de Saint-Edmond-de-Stoneham
MUNICIPALITÉ : Cantons-Unis Stoneham-et-Tewkesbury
USAGE ACTUEL : Sylviculture

276. Une partie du lot originaire numéro un (1 ptie) du rang 12 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Edmond-de-Stoneham et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro un (1) du rang 13; au nord-est par le lot originaire numéro deux (2); au sud, au sud-est et à l'est par le résidu du lot originaire numéro un (1 ptie); au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Gabriel-de-Valcartier; les lignes sud, sud-est et est sont les sinuosités de la ligne de hauteur des terres séparant la rivière Sainte-Anne de la rivière Jacques-Cartier.

277. Une partie du lot originaire numéro deux (2 ptie) du rang 12 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Edmond-de-Stoneham et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux (2) du rang 13; au nord-est par le lot originaire numéro trois (3); au sud, au sud-est et à l'est par le résidu du lot originaire numéro deux (2 ptie); au sud-ouest par le lot originaire numéro un (1); les lignes sud, sud-est et est sont les sinuosités de la ligne de hauteur des terres séparant la rivière Sainte-Anne de la rivière Jacques-Cartier.



Numéro inscription : 185 174

CADASTRE : Seigneurie de Batiscan
MUNICIPALITÉ : Boucher : 287-A ptie, 288-A ptie
Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac : 22 à 27, 55 à 65, 154, 155, 158
M.R.C. de Mékinac : les autres lots
USAGE ACTUEL : Chemin privé : 230 ptie et 231 ptie
Sylviculture : tous les autres lots

278. Les lots originaires numéro vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept (22, 23, 24, 25, 26 et 27) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan.

279. a) Une partie du lot originaire numéro cinquante-cinq (55 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest par la rivière Mékinac; au nord-est et à l'est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-cinq (55 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154); mesurant deux cent trente pieds (230') dans la ligne est et nord-est;

b) Une partie du lot originaire numéro cinquante-cinq (55 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : de figure triangulaire, bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinquante-six (56); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-cinq (55 ptie), étant l'emprise du chemin de Saint-Joseph et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-cinq (55 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; mesurant douze pieds (12') dans la ligne nord-est et onze pieds et neuf dixièmes (11,9') dans la ligne sud-ouest;

c) Une partie du lot originaire numéro cinquante-cinq (55 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinquante-six (56); au nord-est par le lot originaire numéro seize (16); au sud-est par le lot originaire numéro cinquante-quatre (54) et au sud, au sud-ouest et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-cinq (55 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et du chemin de Saint-Joseph.

280. a) Une partie du lot originaire numéro cinquante-six (56 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement

Numéro inscription : 185 174

décrite comme suit : bornée à l'ouest par la rivière Mékinac; au nord-ouest par le lot originaire numéro cinquante-huit (58); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-six (56 ptie), étant l'emprise du chemin de Saint-Joseph; au sud-est en partie par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-six (56 ptie), étant l'emprise du chemin de Saint-Joseph et en partie par le lot originaire numéro cinquante-cinq (55); au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-six (56 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155;

b) Une partie du lot originaire numéro cinquante-six (56 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinquante-huit (58); au nord-est par le lot originaire numéro dix-sept (17); au sud-est par le lot originaire numéro cinquante-cinq (55); au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-six (56 ptie), étant l'emprise du chemin de Saint-Joseph et à l'ouest en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant le chemin de Saint-Joseph et en partie par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-six (56 ptie), étant l'emprise du chemin de Saint-Joseph.

281. Une partie du lot originaire numéro cinquante-sept (57 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la rivière Mékinac; à l'ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-six (156) et de tous les autres côtés par d'autres parties du lot originaire numéro cinquante-sept (57 pties); contenant en superficie vingt-quatre centièmes d'arpent (0,24 arp).

282. a) Une partie du lot originaire numéro cinquante-huit (58 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinquante-neuf (59); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-huit (58 ptie), étant l'emprise du chemin de Saint-Joseph; au sud-est par les lots originaires numéro cinquante-six (56) et cinquante-sept (57) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-six (156);

b) Une partie du lot originaire numéro cinquante-huit (58 ptie) du cadastre officiel de la

Numéro inscription : 185 174

seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest en partie par le lot originaire numéro cinquante-neuf (59) et en partie par d'autres parties du lot originaire numéro cinquante-huit (58 pties), étant l'emprise du chemin de Saint-Joseph; au nord-est par le lot originaire numéro dix-huit (18); au sud-est par le lot originaire numéro cinquante-six (56) et à l'ouest en partie par d'autres parties du lot originaire numéro cinquante-huit (58 pties), étant l'emprise du chemin de Saint-Joseph et en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant le chemin de Saint-Joseph;

c) Une partie du lot originaire numéro cinquante-huit (58 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : de figure triangulaire, bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinquante-neuf (59); à l'est et au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-huit (58 ptie), étant l'emprise de chemin de Saint-Joseph; mesurant dix-neuf mètres et trois centièmes (19,03 m) dans la ligne est et vingt-neuf mètres et quatre-vingt-trois centièmes (29,83 m) dans la ligne sud-est;

d) Une partie du lot originaire numéro cinquante-huit (58 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : de figure triangulaire, bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinquante-neuf (59); au nord-est par le lot originaire numéro dix-huit (18); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-huit (58 ptie), étant l'emprise du chemin de Saint-Joseph; mesurant vingt-quatre mètres et cinquante-neuf centièmes (24,59 m) dans la ligne sud-est.

283. a) Une partie du lot originaire numéro cinquante-neuf (59 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro soixante (60); au nord-est par le lot originaire numéro dix-neuf (19); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-neuf (59 ptie), étant l'emprise du chemin de Saint-Joseph; au sud-est en partie par le lot originaire numéro cinquante-huit (58), en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant le chemin de Saint-Joseph et en partie par d'autres parties du lot originaire numéro

185174

Numéro inscription : 185 174

cinquante-neuf (59 pties), étant l'emprise du chemin de Saint-Joseph; au sud par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-neuf (59 ptie), étant l'emprise du chemin de Saint-Joseph et au sud-ouest par les lots originaires numéro cent cinquante-six (156) et cent cinquante-sept (157);

b) Une partie du lot originaire numéro cinquante-neuf (59 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest et au nord-ouest en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant le chemin de Saint-Joseph et en partie par d'autres parties du lot originaire numéro cinquante-neuf (59 pties), étant l'emprise du chemin de Saint-Joseph; au nord par une autre partie du lot originaire numéro cinquante-neuf (59 ptie), étant l'emprise du chemin de Saint-Joseph et au sud-est par le lot originaire numéro cinquante-huit (58).

284. Les lots originaires numéro soixante, soixante et un, soixante-deux, soixante-trois, soixante-quatre et soixante-cinq (60, 61, 62, 63, 64 et 65) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan.

285. a) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro cinquante-cinq (55); mesurant cent huit pieds (108') dans la ligne est;

b) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-ouest et au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; à l'est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155 et en partie par d'autres parties du lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154 pties), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud par le lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155);

Numéro inscription : 185 174

c) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest et au sud-ouest en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155 et en partie par d'autres parties du lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154 pties), étant l'emprise de la route numéro 155; au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au nord-est par les lots originaires numéro quarante-neuf (49), cinquante (50), cinquante et un (51), cinquante-deux (52), cinquante-trois (53) et cinquante-quatre (54); au sud-est par le lot originaire numéro cent cinquante-trois (153).

286. Le lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan.

287. a) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le ruisseau du Château; au sud et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice; mesurant cinquante-deux pieds (52') dans la ligne nord-est;

b) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le ruisseau du Château; au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-ouest et à l'ouest par la rivière Saint-Maurice; mesurant six cent trente-six pieds (636') dans la ligne nord-est;

c) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155 et en partie par d'autres parties du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158 pties), étant l'emprise de la route numéro 155;

Numéro inscription : 185 174

au sud-est par le lot originaire numéro cent cinquante-sept (157); au sud-ouest et à l'ouest par la rivière Saint-Maurice;

d) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159); au nord-est par les lots originaires numéro soixante-trois (63), soixante-quatre (64), soixante-cinq (65) et soixante-six (66); au sud-est par le lot originaire numéro cent cinquante-sept (157) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; mesurant deux mille quatre cent quatre-vingts pieds (2 480') dans la ligne sud-ouest.

288. Une partie du lot originaire numéro deux cent trente (230 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : une lisière de terrain de soixante-dix pieds (70') de largeur, centrée sur un chemin privé existant et de mille sept cents pieds (1 700') de longueur, bornée au nord-ouest en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent trente (230 ptie) et en partie par la partie ci-dessous décrite du lot originaire numéro deux cent trente et un (231 ptie); au nord-est et au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent trente (230 ptie); au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent trente (230 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

289. Une partie du lot originaire numéro deux cent trente et un (231 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : une lisière de terrain de soixante-dix pieds (70') de largeur, centrée sur un chemin privé existant et de mille sept cents pieds (1 700') de longueur, bornée au nord-ouest et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent trente et un (231 ptie); au nord-est en partie par le cadastre officiel du canton de Boucher et en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent trente et un (231 ptie); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent trente et un (231 ptie); au sud-est par la partie ci-dessus décrite du lot originaire numéro deux cent trente (230 ptie).

290. Une partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-sept (287-A ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de

Numéro inscription : 185 174

Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par la subdivision lettre A du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-six (286-A); au sud-est par une autre partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-sept (287-A ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et au sud-ouest en partie par la subdivision lettre A du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-huit (288-A) et en partie par une autre partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-sept (287-A ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

291. Une partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-huit (288-A ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par la subdivision lettre A du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-sept (287-A); au sud-est par une autre partie de la subdivision lettre A du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-sept (287-A ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et au sud-ouest par la subdivision lettre A du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-neuf (289-A).

292. Le lot originaire numéro quatre cent vingt et un (421) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan.

293. Une partie du lot originaire numéro quatre cent vingt-deux (422 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une partie non cadastrée de la seigneurie de Batiscan; au nord-est par le lot originaire numéro quatre cent vingt et un (421); au sud-est par le résidu du lot quatre cent vingt-deux (422 ptie), étant la propriété d'Alfred Flageolle et Jean-Louis Normandin et au sud-ouest par le lot originaire numéro quatre cent vingt-trois (423).

294. Une partie du lot originaire numéro quatre cent vingt-trois (423 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une partie non cadastrée de la seigneurie de Batiscan; au nord-est par le lot originaire numéro quatre cent vingt-deux (422); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro quatre cent vingt-trois (423 ptie), étant la propriété d'Alfred Flageolle et Jean-Louis Normandin et au sud-ouest par le lot originaire numéro quatre cent vingt-quatre (424).

295. Le quart sud-est du lot originaire numéro quatre cent vingt-six (426 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro quatre cent vingt-six (426 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro quatre cent vingt-cinq (425); au sud-est par la rivière Saint-Maurice et au sud-ouest par le lot originaire numéro quatre cent vingt-sept (427); contenant en superficie vingt-cinq arpents et cinq dixièmes (25,5 arp).

296. Le quart sud-est du lot originaire numéro quatre cent vingt-sept (427 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro quatre cent vingt-sept (427 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro quatre cent vingt-six (426); au sud-est par la rivière Saint-Maurice et au sud-ouest par le lot originaire numéro quatre cent vingt-huit (428); contenant en superficie vingt-cinq arpents et vingt-cinq centièmes (25,25 arp).

297. Le quart sud-est du lot originaire numéro quatre cent vingt-huit (428 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro quatre cent vingt-huit (428 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro quatre cent vingt-sept (427); au sud-est par la rivière Saint-Maurice et au sud-ouest par le lot originaire numéro quatre cent vingt-neuf (429); contenant en superficie vingt-cinq arpents et cinq dixièmes (25,5 arp).

298. Le quart sud-est du lot originaire numéro quatre cent vingt-neuf (429 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro quatre cent vingt-neuf (429 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro quatre cent vingt-huit (428); au sud-est par la rivière Saint-Maurice et au sud-ouest par le lot originaire numéro quatre cent trente (430); contenant en superficie vingt-cinq arpents et soixante-quinze centièmes (25,75 arp).

299. Les lots originaires numéro quatre cent trente, quatre cent trente et un, quatre cent trente-deux, quatre cent trente-trois, quatre cent trente-quatre et quatre cent trente-cinq (430, 431, 432, 433, 434 et 435) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan.

Numéro inscription : 185 174

300. Le lot originaire numéro quatre cent trente-sept (437) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan **sauf et à distraire** la partie suivante, étant la propriété de la Corporation du Pont Mékinac : bornée à l'est, au sud-est et au sud par la rivière Saint-Maurice; à l'ouest et au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro quatre cent trente-sept (437 ptie); mesurant deux cent vingt-cinq mètres et soixante et onze centièmes (225,71 m) le long de la rivière Saint-Maurice, soixante-dix mètres (70 m) dans la ligne ouest et quatre-vingts mètres et soixante-sept centièmes (80,67 m) dans la ligne nord-ouest; contenant en superficie neuf mille deux cent vingt-quatre mètres carrés et deux dixièmes (9 224,2 m^2).

301. Le lot originaire numéro quatre cent trente-huit (438) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan.

302. La demie sud-est du lot originaire numéro quatre cent cinquante (450 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro quatre cent cinquante (450 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro quatre cent cinquante et un (451); à l'est par la rivière Saint-Maurice et au sud-ouest par le lot originaire numéro quatre cent quarante-neuf (449); contenant en superficie soixante et un arpents et cinq dixièmes (61,5 arp).

303. La demie sud-est du lot originaire numéro quatre cent cinquante et un (451 ptie) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro quatre cent cinquante et un (451 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro quatre cent cinquante-deux (452); au sud-est et à l'est par la rivière Saint-Maurice et au sud-ouest par le lot originaire numéro quatre cent cinquante (450); contenant en superficie cinquante-cinq arpents (55 arp).

304. Les lots originaires numéro quatre cent cinquante-cinq, quatre cent cinquante-six, quatre cent soixante-huit, quatre cent soixante-neuf, quatre cent soixante-dix, quatre cent soixante et onze et quatre cent soixante-douze (455, 456, 468, 469, 470, 471 et 472) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan. . .

305. Le lot originaire numéro quatre cent soixante-treize (473) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au nord-est par la rivière Saint-Maurice; au

Numéro inscription : 185 174

sud-est, au sud-ouest et au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro quatre cent soixante-treize (473 ptie); mesurant cent pieds (100') dans chacune des lignes; la ligne nord-ouest est située à un arpent (1 arp) au sud-est de la ligne nord-ouest du lot originaire numéro quatre cent soixante-treize (473).

306. Le lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-sept (487) du cadastre officiel de la seigneurie de Batiscan.

CADASTRE : Canton de Boucher
MUNICIPALITÉ : Boucher
USAGE ACTUEL : Sylviculture (avec chalets de villégiature au lac Boucher)

307. Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie du lot originaire numéro neuf (9 ptie) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Boucher et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro neuf (9 ptie), étant la route numéro 155; au nord-est par le lot originaire numéro dix (10); au sud-est et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro neuf (9 ptie); mesurant cent pieds (100') dans chacune des lignes.

308. a) Une partie du lot originaire numéro dix (10 ptie) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Boucher et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro dix (10 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au nord-est par le lot originaire numéro onze (11); à l'est par le lot originaire numéro soixante-deux (62) et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf (9);

b) Une partie du lot originaire numéro dix (10 ptie) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Boucher et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro onze (11); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro dix (10 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf (9).

309. a) Une partie du lot originaire numéro onze (11 ptie) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Boucher et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro onze (11 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au

Numéro inscription : 185 174

nord-est par le lot originaire numéro douze (12); à l'est par le lot originaire numéro soixante-deux (62) et au sud-ouest par le lot originaire numéro dix (10);

b) Une partie du lot originaire numéro onze (11 ptie) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Boucher et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro douze (12); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro onze (11 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et au sud-ouest par le lot originaire numéro dix (10).

310. a) Une partie du lot originaire numéro douze (12 ptie) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Boucher et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro douze (12 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au nord-est par le lot originaire numéro treize (13); à l'est par le lot originaire numéro soixante-deux (62) et au sud-ouest par le lot originaire numéro onze (11);

b) Une partie du lot originaire numéro douze (12 ptie) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Boucher et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro treize (13); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro douze (12 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et au sud-ouest par le lot originaire numéro onze (11).

311. Une partie du lot originaire numéro dix-sept (17 ptie) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Boucher et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro dix-sept (17 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au nord-est par le lot originaire numéro dix-huit (18); à l'est par le lot originaire numéro soixante-deux (62) et au sud-ouest par le lot originaire numéro seize (16).

312. Une partie du lot originaire numéro dix-huit (18 ptie) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Boucher et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro dix-huit (18 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au nord-est par le lot originaire numéro dix-neuf (19); à l'est par le lot

originaire numéro soixante-deux (62) et au sud-ouest par le lot originaire numéro dix-sept (17).

313. Une partie du lot originaire numéro dix-neuf (19 ptie) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Boucher et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro dix-neuf (19 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au nord-est par le lot originaire numéro vingt (20); à l'est par le lot originaire numéro soixante-deux (62) et au sud-ouest par le lot originaire numéro dix-huit (18).

314. Une partie du lot originaire numéro vingt (20 ptie) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Boucher et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro vingt (20 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au nord-est par le lot originaire numéro vingt et un (21); à l'est par le lot originaire numéro soixante-deux (62) et au sud-ouest par le lot originaire numéro dix-neuf (19).

315. a) Une partie du lot originaire numéro vingt-six (26 ptie) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Boucher et plus explicitement décrite comme suit : un chemin privé de quinze pieds (15') de largeur et de quatre cent vingt-trois pieds (423') de longueur, borné au nord, au nord-est, au sud et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro vingt-six (26 ptie); au sud-est par la partie ci-dessous décrite du lot originaire numéro vingt-six (26 ptie) et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro vingt-six (26 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; contenant en superficie six mille cinquante pieds carrés (6 050 pi^2);

b) Une partie du lot originaire numéro vingt-six (26 ptie) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Boucher et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest en partie par la partie ci-dessus décrite du lot originaire numéro vingt-six (26 ptie) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro vingt-six (26 ptie), au nord-est, à l'est et au sud par une autre partie du lot originaire numéro vingt-six (26 ptie); mesurant deux cent trois pieds et six dixièmes (203,6') dans la ligne nord-ouest, cent soixante et onze pieds (171') dans la ligne est et cent quatre-vingt-onze pieds (191') dans la ligne sud; contenant en superficie vingt-huit mille quatre cent cinquante pieds carrés (28 450 pi ^{2}).

Numéro inscription : 185 174

Le tout tel que montré sur le plan D-333 préparé par Yves Boivin, arpenteur-géomètre, en date du 26 mai 1970.

316. Une partie du lot originaire numéro soixante-deux (62 ptie) du cadastre officiel du canton de Boucher et plus explicitement décrite comme suit : commençant au coin sud-ouest du lot originaire numéro soixante-deux (62); de là, le long de la ligne ouest du lot originaire numéro soixante-deux (62) et une distance de huit mille trois cent quatre-vingt-dix-sept mètres (8 397 m) jusqu'à un point; de là, suivant un azimut astronomique de soixante-treize degrés (73°) et une distance de mille quatre cents mètres (1 400 m) jusqu'à un point; de là, suivant un azimut astronomique de cent un degrés (101°) et une distance de deux mille deux cents mètres (2 200 m) jusqu'à un point; de là, suivant un azimut astronomique de cent trente-six degrés (136°) et une distance de mille cinq cent vingt mètres et huit dixièmes (1 520,8 m) jusqu'à un point; de là, suivant un azimut astronomique de cent six degrés (106°) et une distance de huit cent soixante-dix-neuf mètres et trois dixièmes (879,3 m) jusqu'à un point; de là, suivant un azimut astronomique de quatre-vingt-quatre degrés (84°) et une distance de quatre mille huit cents mètres (4 800 m) jusqu'à un point; de là, suivant un azimut astronomique de cent soixante-dix degrés (170°) et une distance approximative de trois mille cinq cent cinquante mètres (3 550 m) jusqu'à un point situé sur la ligne sud-est du lot originaire numéro soixante-deux (62); de là, dans une direction sud-ouest et une distance approximative de quatre mille deux cents mètres (4 200 m) jusqu'à un point; de là, suivant un azimut astronomique de deux cent soixante-cinq degrés (265°) et une distance approximative de sept mille mètres (7 000 m) jusqu'à un point; de là, suivant un azimut astronomique de deux cent vingt-cinq degrés (225°) et une distance approximative de mille neuf cents mètres (1 900 m) jusqu'à un point situé sur la ligne sud-ouest du lot originaire numéro soixante-deux (62); de là, dans une direction nord-ouest le long de la ligne sud-ouest du lot originaire numéro soixante-deux (62) et une distance approximative de mille cinq cent cinquante mètres (1 550 m) jusqu'au point de commencement; contenant une superficie brute de huit mille soixante-dix-neuf hectares (8 079 ha).

317. Les îles numéro soixante-quatre (64), soixante-cinq (65) et soixante-six (66) du cadastre officiel du canton de Boucher.

CADASTRE : Canton de Lejeune
MUNICIPALITÉ : Sainte-Thècle
USAGE ACTUEL : Sylviculture

185174

Numéro inscription : 185 174

318. Le lot originaire numéro vingt-neuf (29) du rang 6 sud-ouest du cadastre officiel du canton de Lejeune.

CADASTRE : Canton de Mékinac
MUNICIPALITÉ : Boucher
USAGE ACTUEL : Sylviculture

319. Les lots originaires numéro un et deux (1 et 2) du rang 3 du cadastre officiel du canton de Mékinac.

320. Une partie du lot originaire numéro trente et un (31 ptie) du rang 9 du cadastre officiel du canton de Mékinac et plus explicitement décrite comme suit : de figure triangulaire, bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro trente et un (31) du rang 10; au nord-est par le lot originaire numéro trente-deux (32); au sud par le résidu du lot originaire numéro trente et un (31 ptie); mesurant deux cent quatre-vingt-douze mètres (292 m) dans la ligne nord-ouest, deux cent quarante-cinq mètres (245 m) dans la ligne nord-est et trois cent quatre-vingt-un mètres (381 m) dans la ligne sud; contenant en superficie trois hectares et cinquante-sept centièmes (3,57 ha).

321. Une partie du lot originaire numéro trente-deux (32 ptie) du rang 9 du cadastre officiel du canton de Mékinac et plus explicitement décrite comme suit : de figure trapézoïdale, bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro trente-deux (32) du rang 10; au nord-est par le lot originaire numéro trente-trois (33); au sud par le résidu du lot originaire numéro trente-deux (32 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente et un (31); mesurant deux cent quatre-vingt-douze mètres (292 m) dans la ligne nord-ouest, quatre cent quatre-vingt-dix mètres (490 m) dans la ligne nord-est, trois cent quatre-vingt-un mètres (381) dans la ligne sud et deux cent quarante-cinq mètres (245 m) dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie dix hectares et soixante et onze centièmes (10,71 ha).

322. Une partie du lot originaire numéro trente-trois (33 ptie) du rang 9 du cadastre officiel du canton de Mékinac et plus explicitement décrite comme suit : de figure trapézoïdale, bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro trente-trois (33) du rang 10; au nord-est par le lot originaire numéro trente-quatre (34); au sud par le résidu du lot originaire numéro trente-trois (33 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente-deux (32); mesurant deux cent quatre-vingt-douze mètres (292 m) dans la ligne nord-ouest, sept cent trente-quatre mètres (734 m) dans la ligne nord-est, trois cent quatre-vingt-un mètres (381 m) dans la ligne sud et quatre cent quatre-vingt-dix mètres (490 m) dans la ligne sud-

Numéro inscription : 185 174

ouest; contenant en superficie dix-sept hectares et quatre-vingt-cinq centièmes (17,85 ha).

323. Une partie du lot originaire numéro trente-quatre (34 ptie) du rang 9 du cadastre officiel du canton de Mékinac et plus explicitement décrite comme suit : de figure pentagonale, bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro trente-quatre (34) du rang 10; au nord-est par le lot originaire numéro trente-cinq (35); à l'est et au sud par le résidu du lot originaire numéro trente-quatre (34 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente-trois (33); mesurant deux cent quatre-vingt-douze mètres (292 m) dans la ligne nord-ouest, neuf cent trente-deux mètres (932 m) dans la ligne nord-est, trente-six mètres (36 m) dans la ligne est, trois cent cinquante-quatre mètres (354 m) dans la ligne sud et sept cent trente-quatre mètres (734 m) dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie vingt-quatre hectares et quatre-vingt-quatorze centièmes (24,94 ha).

324. Une partie du lot originaire numéro trente-cinq (35 ptie) du rang 9 du cadastre officiel du canton de Mékinac et plus explicitement décrite comme suit : de figure trapézoïdale, bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro trente-cinq (35) du rang 10; au nord-est par le lot originaire numéro trente-six (36); à l'est par le résidu du lot originaire numéro trente-cinq (35 ptie) et au nord-ouest par le lot originaire numéro trente-quatre (34); mesurant deux cent quatre-vingt-douze mètres (292 m) dans la ligne nord-ouest, cinq cent seize mètres (516 m) dans la ligne nord-est, cinq cent neuf mètres (509 m) dans la ligne est et neuf cent trente-deux mètres (932 m) dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie vingt et un hectares et douze centièmes (21,12 ha).

325. Une partie du lot originaire numéro trente-six (36 ptie) du rang 9 du cadastre officiel du canton de Mékinac et plus explicitement décrite comme suit : de figure trapézoïdale, bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro trente-six (36) du rang 10; au nord-est par le lot originaire numéro trente-sept (37); à l'est par le résidu du lot originaire numéro trente-six (36 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente-cinq (35); mesurant deux cent quatre-vingt-douze mètres (292 m) dans la ligne nord-ouest, quatre-vingt-dix-neuf mètres (99 m) dans la ligne nord-est, cinq cent neuf mètres (509 m) dans la ligne est et cinq cent seize mètres (516 m) dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie huit hectares et quatre-vingt-dix-sept centièmes (8,97 ha).

Numéro inscription : 185 174

326. Une partie du lot originaire numéro trente-sept (37 ptie) du rang 9 du cadastre officiel du canton de Mékinac et plus explicitement décrite comme suit : de figure triangulaire, bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro trente-sept (37) du rang 10; à l'est par le résidu du lot originaire numéro trente-sept (37 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente-six (36); mesurant soixante-dix mètres (70 m) dans la ligne nord-ouest, cent vingt et un mètres (121 m) dans la ligne est et quatre-vingt-dix-neuf mètres (99 m) dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie trente-cinq centièmes d'hectare (0,35 ha).

327. Une partie du lot originaire numéro vingt-six (26 ptie) du rang 10 du cadastre officiel du canton de Mékinac et plus explicitement décrite comme suit : de figure triangulaire, bornée au nord-ouest par le cadastre officiel du canton de Boucher,; au nord-est par le lot originaire numéro vingt-sept (27) et au sud par le résidu du lot originaire numéro vingt-six (26 ptie); mesurant deux cent quatre-vingt-douze mètres (292 m) dans la ligne nord-ouest, deux cent quarante-neuf mètres (249 m) dans la ligne nord-est et trois cent quatre-vingt-un mètres (381 m) dans la ligne sud; contenant en superficie trois hectares et soixante-quatre centièmes (3,64 ha).

328. Une partie du lot originaire numéro vingt-sept (27 ptie) du rang 10 du cadastre officiel du canton de Mékinac et plus explicitement décrite comme suit : de figure trapézoïdale, bornée au nord-ouest par le cadastre officiel du canton de Boucher; au nord-est par le lot originaire numéro vingt-huit (28); au sud par le résidu du lot originaire numéro vingt-sept (27 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro vingt-six (26); mesurant deux cent quatre-vingt-douze mètres (292 m) dans la ligne nord-ouest, quatre cent quatre-vingt-dix-huit mètres (498 m) dans la ligne nord-est, trois cent quatre-vingt-un mètres (381 m) dans la ligne sud et deux cent quarante-neuf mètres (249 m) dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie dix hectares et quatre-vingt-onze centièmes (10,91 ha).

329. Une partie du lot originaire numéro vingt-huit (28 ptie) du rang 10 du cadastre officiel du canton de Mékinac et plus explicitement décrite comme suit : de figure trapézoïdale, bornée au nord-ouest par le cadastre officiel du canton de Boucher; au nord-est par le lot originaire numéro vingt-neuf (29); au sud par le résidu du lot originaire numéro vingt-huit (28 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro vingt-sept (27); mesurant deux cent quatre-vingt-douze mètres (292 m) dans la ligne nord-ouest, sept cent quarante-huit mètres (748 m) dans la ligne nord-

Numéro inscription : 185 174

est, trois cent quatre-vingt-un mètres (381 m) dans la ligne sud et quatre cent quatre-vingt-dix-huit mètres (498 m) dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie dix-huit hectares et dix-huit centièmes (18,18 ha).

330. Une partie du lot originaire numéro vingt-neuf (29 ptie) du rang 10 du cadastre officiel du canton de Mékinac et plus explicitement décrite comme suit : de figure trapézoïdale, bornée au nord-ouest par le cadastre officiel du canton de Boucher; au nord-est par le lot originaire numéro trente (30); au sud par le résidu du lot originaire numéro vingt-neuf (29 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro vingt-huit (28); mesurant deux cent quatre-vingt-douze mètres (292 m) dans la ligne nord-ouest, neuf cent quatre-vingt-dix-sept mètres (997 m) dans la ligne nord-est, trois cent quatre-vingt-un mètres (381 m) dans la ligne sud et sept cent quarante-huit mètres (748 m) dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie vingt-cinq hectares et quarante-six centièmes (25,46 ha).

331. Une partie du lot originaire numéro trente (30 ptie) du rang 10 du cadastre officiel du canton de Mékinac et plus explicitement décrite comme suit : de figure trapézoïdale, bornée au nord-ouest par le cadastre officiel du canton de Boucher; au nord-est par le lot originaire numéro trente et un (31); au sud par le résidu du lot originaire numéro trente (30 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro vingt-neuf (29); mesurant deux cent quatre-vingt-douze mètres (292 m) dans la ligne nord-ouest, mille deux cent quarante-six mètres (1 246 m) dans la ligne nord-est, trois cent quatre-vingt-un mètres (381 m) dans la ligne sud et neuf cent quatre-vingt-dix-sept mètres (997 m) dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie trente-deux hectares et soixante-treize centièmes (32,73 ha).

332. Les lots originaires numéro trente et un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq et trente-six (31, 32, 33, 34, 35 et 36) du rang 10 du cadastre officiel du canton de Mékinac.

333. Une partie du lot originaire numéro trente-sept (37 ptie) du rang 10 du cadastre officiel du canton de Mékinac et plus explicitement décrite comme suit : de figure pentagonale, bornée au nord-ouest par le cadastre officiel du canton de Boucher; au nord-est par le lot originaire numéro trente-huit (38); à l'est par le résidu du lot originaire numéro trente-sept (37 ptie), au sud-est par le lot originaire numéro trente-sept (37) du rang 9 et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente-six (36); mesurant deux cent quatre-vingt-douze mètres (292 m) dans la

ligne nord-ouest, neuf cent quatre-vingt-huit mètres (988 m) dans la ligne nord-est, trois cent quatre-vingt-sept mètres (387 m) dans la ligne est, soixante-dix mètres (70 m) dans la ligne sud-est et mille deux cent quatre-vingt-quatorze mètres (1 294 m) dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie trente-quatre hectares et trente-sept centièmes (34,37 ha).

334. Une partie du lot originaire numéro trente-huit (38 ptie) du rang 10 du cadastre officiel du canton de Mékinac et plus explicitement décrite comme suit : de figure trapézoïdale, bornée au nord-ouest par le cadastre officiel du canton de Boucher; au nord-est par le lot originaire numéro trente-neuf (39); à l'est par le résidu du lot originaire numéro trente-huit (38 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente-sept (37); mesurant deux cent quatre-vingt-douze mètres (292 m) dans la ligne nord-ouest, cinq cent quatre-vingt-un mètres (581 m) dans la ligne nord-est, cinq cent neuf mètres (509 m) dans la ligne est et neuf cent quatre-vingt-huit mètres (988 m) dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie vingt-deux hectares et quatre-vingt-huit centièmes (22,88 ha).

335. Une partie du lot originaire numéro trente-neuf (39 ptie) du rang 10 du cadastre officiel du canton de Mékinac et plus explicitement décrite comme suit : de figure trapézoïdale, bornée au nord-ouest par le cadastre officiel du canton de Boucher; au nord-est par le lot originaire numéro quarante (40); à l'est par le résidu du lot originaire numéro trente-neuf (39 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente-huit (38); mesurant deux cent quatre-vingt-douze mètres (292 m) dans la ligne nord-ouest, cent soixante-treize mètres (173 m) dans la ligne nord-est, cinq cent neuf mètres (509 m) dans la ligne est et cinq cent quatre-vingt-un mètres (581 m) dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie onze hectares (11 ha).

336. Une partie du lot originaire numéro quarante (40 ptie) du rang 10 du cadastre officiel du canton de Mékinac et plus explicitement décrite comme suit : de figure triangulaire, bornée au nord-ouest par le cadastre officiel du canton de Boucher; à l'est par le résidu du lot originaire numéro quarante (40 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente-neuf (39); mesurant cent un mètres (101 m) dans la ligne nord-ouest, deux cent quinze mètres (215 m) dans la ligne est et cent soixante-treize mètres (173 m) dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie un hectare et sept centièmes (1,07 ha).

Numéro inscription : 185 174

CADASTRE : Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
MUNICIPALITÉ : Ville de Shawinigan-Sud (lots 674 à 676, 770 à 780, 869 ptie, 884 ptie, 885 ptie, 949 ptie, 950 ptie)
Village de Saint-Georges (1035 ptie à 1038 ptie)
Ville de Grand-Mère (1022-225 ptie)
Lac-à-la-Tortue (tous les autres lots)
USAGE ACTUEL : Sylviculture

337. a) Les lots originaires numéro six cent vingt-sept, six cent vingt-huit, six cent vingt-neuf, six cent trente, six cent trente et un, six cent trente-deux, six cent trente-trois, six cent trente-cinq, six cent trente-six, six cent cinquante-cinq, six cent cinquante-six, six cent cinquante-sept, six cent cinquante-huit, six cent cinquante-neuf, six cent soixante, six cent soixante et un, six cent soixante-dix, six cent soixante et onze, six cent soixante-douze, six cent soixante-treize, sept cent quatre-vingt-treize, sept cent quatre-vingt-quatorze, sept cent quatre-vingt-quinze, sept cent quatre-vingt-seize, sept cent quatre-vingt-dix-sept, sept cent quatre-vingt-dix-huit, sept cent quatre-vingt-dix-neuf, huit cent un, huit cent deux, huit cent trois, huit cent quatre, huit cent cinq, huit cent six, huit cent sept, huit cent huit, huit cent neuf, huit cent dix-sept, huit cent dix-huit, huit cent dix-neuf, huit cent vingt, huit cent vingt et un et huit cent vingt-deux (627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 635, 636, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 670, 671, 672, 673, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 817, 818, 819, 820, 821 et 822) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

b) Les lots originaires numéro six cent soixante-quatorze, six cent soixante-quinze, six cent soixante-seize, sept cent soixante-dix, sept cent soixante et onze, sept cent soixante-douze, sept cent soixante-treize, sept cent soixante-quatorze, sept cent soixante-quinze, sept cent soixante-seize, sept cent soixante-dix-sept, sept cent soixante-dix-huit, sept cent soixante-dix-neuf et sept cent quatre-vingt (674, 675, 676, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779 et 780) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

338. a) Une partie du lot originaire numéro huit cent vingt-trois (823 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et

185174

Numéro inscription : 185 174

plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro huit cent vingt-quatre (824); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse; au sud et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-trois (823 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359;

b) Une partie du lot originaire numéro huit cent vingt-trois (823 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro huit cent vingt-quatre (824); au nord par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-trois (823 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; au nord-est en partie par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-trois (823 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359 et en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 359; au sud-est par le lot originaire numéro six cent vingt-sept (627) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent vingt-deux (822).

339. a) Une partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord et au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie), étant l'emprise du Canadien Pacifique; au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent vingt-six (826); mesurant quarante-neuf mètres et vingt-deux centièmes (49,22 m) dans la ligne nord-ouest, quarante-cinq mètres et sept centièmes (45,07 m) dans la ligne nord et cinquante-neuf mètres et vingt et un centièmes (59,21 m) dans la ligne nord-est;

b) Une partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant le chemin du rang Saint-Mathieu; au nord par le lot

Numéro inscription : 185 174

originaire numéro huit cent vingt-quatre (824); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie), étant l'emprise du Canadien Pacifique; au sud-ouest et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; mesurant soixante et onze mètres et quatre centièmes (71,04 m) dans la ligne sud-ouest et vingt et un mètres et quarante et un centièmes (21,41 m) dans la ligne ouest;

c) Une partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; au sud-est et au nord-ouest par d'autres parties du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie), étant des emprises du Canadien Pacifique; mesurant quatre mètres et soixante-quinze centièmes (4,75 m) dans la ligne nord-est;

d) Une partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro huit cent vingt-quatre (824); au sud par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie), étant une emprise du Canadien Pacifique; au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie), étant une autre emprise du Canadien Pacifique; mesurant vingt-huit mètres et cinquante-trois centièmes (28,53 m) dans la ligne sud-ouest;

e) Une partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie), étant l'emprise du Canadien Pacifique; au nord-est en partie par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359 et en partie par le lot originaire numéro huit cent vingt-quatre (824); au sud-est par les

Numéro inscription : 185 174

lots originaires numéro huit cent vingt-deux (822) et huit cent vingt et un (821); au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent vingt-six (826); mesurant cent soixante-seize mètres et trois centièmes (176,03 m) le long d'une courbe ayant un rayon de sept cent soixante mètres et soixante-neuf centièmes (760,69 m), cent quarante-neuf mètres et soixante-seize centièmes (149,76 m) et cent trente-six mètres et quatre-vingt-quinze centièmes (136,95 m) le long d'une courbe ayant un rayon de deux mille quatre cent quatre-vingt-treize mètres et vingt et un centièmes (2 493,21 m) le long de l'emprise de la route numéro 359;

f) Une partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie), étant une emprise du Canadien Pacifique; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent vingt-quatre (824) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-cinq (825 ptie), étant l'emprise de la route numéro 359; mesurant cent cinquante-quatre mètres et quatre-vingt-huit centièmes (154,88 m) le long d'une courbe ayant un rayon de sept cent trente-deux mètres et soixante-neuf centièmes (732,69 m), cent quarante-neuf mètres et soixante-seize centièmes (149,76 m) et dix-sept mètres et soixante et onze centièmes (17,71 m) le long de l'emprise de la route numéro 359.

340. a) Une partie du lot originaire numéro huit cent vingt-sept (827 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-sept (827 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent vingt-six (826); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-sept (827 ptie), étant la propriété de la Compagnie d'électricité Shawinigan et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent vingt-huit (828);

b) Une partie du lot originaire numéro huit cent vingt-sept (827 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée

Numéro inscription : 185 174

au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-sept (827 ptie), étant la propriété de la Compagnie d'électricité Shawinigan; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent vingt-six (826); au sud-est par les lots originaires numéro huit cent dix-neuf (819) et huit cent vingt (820) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent vingt-huit (828).

341. Une partie du lot originaire numéro huit cent vingt-huit (828 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-huit (828 ptie), étant la propriété de Wellie Grenier; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent vingt-sept (827); au sud-est par le lot originaire numéro huit cent dix-neuf (819) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent vingt-neuf (829); mesurant cinq arpents (5 arp) dans les lignes nord-est et sud-ouest.

342. Une partie du lot originaire numéro huit cent vingt-neuf (829 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent vingt-neuf (829 ptie), étant la propriété de Wellie Grenier; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent vingt-huit (828); au sud-est par le lot originaire numéro huit cent dix-huit (818) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent trente (830); mesurant cinq arpents (5 arp) dans les lignes nord-est et sud-ouest.

343. Une partie du lot originaire numéro huit cent trente (830 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent trente (830 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent vingt-neuf (829); au sud-est par le lot originaire numéro huit cent dix-sept (817) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent trente et un (831).

344. Une partie du lot originaire numéro huit cent trente et un (831 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent trente et un (831 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent trente (830); au sud-est par le lot

185174

Numéro inscription : 185 174

originaire numéro huit cent seize (816) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent trente-deux (832).

345. Une partie du lot originaire numéro huit cent trente-deux (832 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent trente-deux (832 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent trente et un (831); au sud-est par le lot originaire numéro huit cent quinze (815) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent trente-trois (833).

346. Une partie du lot originaire numéro huit cent trente-quatre (834 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent trente-quatre (834 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent trente-trois (833); au sud-est par le lot originaire numéro huit cent treize (813) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent trente-cinq (835).

347. Une partie du lot originaire numéro huit cent trente-cinq (835 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent trente-cinq (835 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent trente-quatre (834); au sud-est par le lot originaire numéro huit cent douze (812) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent trente-six (836).

348. Une partie du lot originaire numéro huit cent trente-six (836 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent trente-six (836 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent trente-cinq (835); au sud-est par le lot originaire numéro huit cent onze (811) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent trente-sept (837).

349. Une partie du lot originaire numéro huit cent trente-sept (837 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une

Numéro inscription : 185 174

autre partie du lot originaire numéro huit cent trente-sept (837 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent trente-six (836); au sud-est par le lot originaire numéro huit cent dix (810) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent trente-huit (838).

350. Une partie du lot originaire numéro huit cent trente-neuf (839 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent trente-neuf (839 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent trente-huit (838); au sud-est par le lot originaire numéro huit cent huit (808) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent quarante (840).

351. Une partie du lot originaire numéro huit cent quarante (840 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent quarante (840 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent trente-neuf (839); au sud-est par le lot originaire numéro huit cent sept (807) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent quarante et un (841).

352. Une partie du lot originaire numéro huit cent quarante et un (841 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent quarante et un (841 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent quarante (840); au sud-est par le lot originaire numéro huit cent six (806) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent quarante-deux (842).

353. Une partie du lot originaire numéro huit cent quarante-deux (842 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent quarante-deux (842 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent quarante et un (841); au sud-est par le lot originaire numéro huit cent cinq (805) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent quarante-trois (843).

185174

354. Une partie du lot originaire numéro huit cent quarante-trois (843 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent quarante-trois (843 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent quarante-deux (842); au sud-est par le lot originaire numéro huit cent quatre (804) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent quarante-quatre (844).

355. Une partie du lot originaire numéro huit cent quarante-quatre (844 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent quarante-quatre (844 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent quarante-trois (843); au sud-est par le lot originaire numéro huit cent trois (803) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent quarante-cinq (845).

356. Une partie du lot originaire numéro huit cent quarante-cinq (845 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent quarante-cinq (845 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent quarante-quatre (844); au sud-est par le lot originaire numéro huit cent deux (802) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent quarante-six (846).

357. Une partie du lot originaire numéro huit cent quarante-six (846 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent quarante-six (846 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent quarante-cinq (845); au sud-est par le lot originaire numéro huit cent un (801) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent quarante-sept (847).

358. Une partie du lot originaire numéro huit cent quarante-sept (847 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent quarante-sept (847 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent quarante-six (846);

Numéro inscription : 185 174

au sud-est par le lot originaire numéro huit cent (800) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent quarante-huit (848).

359. Une partie du lot originaire numéro huit cent quarante-huit (848 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent quarante-huit (848 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent quarante-sept (847); au sud-est par le lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-dix-neuf (799) et au sud-ouest en partie par le lot originaire numéro huit cent quarante-neuf (849) et en partie par les subdivisions numéro deux, trois, quatre, cinq, six, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, six-sept, dix-huit, vingt-huit, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six, quarante, quarante-deux, quarante-six et quarante-sept du lot originaire numéro huit cent quarante-neuf (849-2, 849-3, 849-4, 849-5, 849-6, 849-8, 849-9, 849-10, 849-11, 849-12, 849-13, 849-14, 849-15, 849-16, 849-17, 849-18, 849-28, 849-33, 849-34, 849-35, 849-36, 849-40, 849-42, 849-46 et 849-47).

360. Une partie du lot originaire numéro huit cent cinquante (850 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent cinquante (850 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est en partie par le lot originaire numéro huit cent quarante-neuf (849) et en partie par les subdivisions numéro dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-neuf, trente, trente et un, trente-deux, trente-sept, trente-huit, trente-neuf, quarante-trois, quarante-quatre, quarante-cinq et quarante-huit du lot originaire numéro huit cent quarante-neuf (849-19, 849-20, 849-21, 849-22, 849-23, 849-24, 849-25, 849-26, 849-27, 849-29, 849-30, 849-31, 849-32, 849-37, 849-38, 849-39, 849-43, 849-44, 849-45 et 849-48); au sud-est par le lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-dix-sept (797) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent cinquante et un (851).

361. Une partie du lot originaire numéro huit cent cinquante et un (851 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent cinquante et un (851 ptie), étant l'emprise

Numéro inscription : 185 174

du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent cinquante (850); au sud-est par le lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-seize (796) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent cinquante-deux (852).

362. Une partie du lot originaire numéro huit cent cinquante-deux (852 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent cinquante-deux (852 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent cinquante et un (851); au sud-est par le lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-quinze (795) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent cinquante-trois (853).

363. Une partie du lot originaire numéro huit cent cinquante-trois (853 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent cinquante-trois (853 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent cinquante-deux (852); au sud-est par le lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-quatorze (794) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent cinquante-quatre (854).

364. Une partie du lot originaire numéro huit cent cinquante-quatre (854 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent cinquante-quatre (854 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent cinquante-trois (853); au sud-est par le lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-treize (793) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent cinquante-cinq (855).

365. Une partie du lot originaire numéro huit cent cinquante-cinq (855 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent cinquante-cinq (855 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent cinquante-quatre (854); au sud-est par le lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-douze (792) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent cinquante-six (856).

Numéro inscription : 185 174

366. Une partie du lot originaire numéro huit cent cinquante-six (856 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent cinquante-six (856 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent cinquante-cinq (855); au sud-est par les lots originaire numéro sept cent quatre-vingt-onze (791) et sept cent quatre-vingt-douze (792) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent cinquante-sept (857).

367. Une partie du lot originaire numéro huit cent cinquante-huit (858 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent cinquante-huit (858 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent cinquante-sept (857); au sud-est par le lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-dix (790) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent cinquante-neuf (859).

368. Une partie du lot originaire numéro huit cent soixante-deux (862 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent soixante-deux (862 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent soixante et un (861); au sud-est par le lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-sept (787) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent soixante-trois (863).

369. Une partie du lot originaire numéro huit cent soixante-sept (867 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent soixante-sept (867 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent soixante-six (866); au sud-est par le lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-deux (782) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent soixante-huit (868).

370. Une partie du lot originaire numéro huit cent soixante-huit (868 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent soixante-huit (868 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le

Numéro inscription : 185 174

lot originaire numéro huit cent soixante-sept (867); au sud-est par le lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-un (781) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent soixante-neuf (869).

371. Une partie du lot originaire numéro huit cent soixante-neuf (869 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent soixante-neuf (869 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent soixante-huit (868); au sud-est par le lot originaire numéro sept cent quatre-vingt (780) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent soixante-dix (870).

372. Une partie du lot originaire numéro huit cent quatre-vingt-quatre (884 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent quatre-vingt-quatre (884 ptie), étant la ligne nord-ouest de la servitude de la Compagnie d'électricité Shawinigan; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent quatre-vingt-trois (883); au sud-est par le lot originaire numéro sept cent soixante-six (766) et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit cent quatre-vingt-cinq (885); la ligne nord-ouest est parallèle au chemin du rang Saint-Mathieu et est située à trois cents pieds (300') au sud-est du chemin du rang Saint-Mathieu.

373. Une partie du lot originaire numéro huit cent quatre-vingt-cinq (885 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit cent quatre-vingt-cinq (885 ptie), étant la ligne nord-ouest de la servitude de la Compagnie d'électricité Shawinigan; au nord-est par le lot originaire numéro huit cent quatre-vingt-quatre (884); au sud-est par le lot originaire numéro sept cent soixante-cinq (765) et au sud-ouest par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant le chemin Lamothe; la ligne nord-ouest est parallèle au chemin du rang Saint-Mathieu et est située à trois cents pieds (300') au sud-est du chemin du rang Saint-Mathieu.

374. Une partie du lot originaire numéro neuf cent quarante-neuf (949 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quarante-neuf (949 ptie), étant la

Numéro inscription : 185 174

propriété de la Compagnie d'électricité Shawinigan; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent cinquante (950); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quarante-neuf (949 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent quarante-huit (948).

375. Une partie du lot originaire numéro neuf cent cinquante (950 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent cinquante (950 ptie), étant la propriété de la Compagnie d'électricité Shawinigan; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent cinquante et un (951); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent cinquante (950 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent quarante-neuf (949).

376. Une partie du lot originaire numéro neuf cent cinquante-huit (958 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent cinquante-neuf (959); à l'ouest et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent cinquante-huit (958 ptie); mesurant cinq cent quatre-vingt-dix pieds (590') dans les lignes est et ouest; la ligne est est une ligne droite située à cent vingts pieds (120') à l'est du sommet de la falaise située au bord de la rivière Saint-Maurice; le tout tel que montré sur le plan préparé par Julien Raymond, arpenteur-géomètre, en date du 3 décembre 1964.

377. Une partie du lot originaire numéro neuf cent cinquante-neuf (959 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est et à l'est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent cinquante-neuf (959 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent cinquante-huit (958); mesurant soixante pieds (60') dans les lignes est et ouest; la ligne est est parallèle à la rivière Saint-Maurice et est située à cent vingt-cinq pieds (125') à l'est de ladite rivière Saint-Maurice.

378. a) Une partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-neuf (969 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot

Numéro inscription : 185 174

originaire numéro neuf cent soixante-neuf (969 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent soixante-dix (970); au sud-est en partie par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-neuf (969 ptie), étant la propriété de la Commission Scolaire Centre-de-la-Mauricie et en partie par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-neuf (969 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest en partie par le lot originaire numéro neuf cent soixante-huit (968) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-neuf (969 ptie), étant la propriété de la Commission Scolaire Centre-de-la-Mauricie; la ligne nord-ouest est située à environ quinze arpents (15 arp) du chemin du rang Saint-Mathieu; mesurant quatre-vingt-seize pieds (96') et trois cent quatre-vingt-quatre pieds (384') respectivement dans les lignes sud-est; deux mille cinq cent vingt-huit pieds (2 528') et cent soixante-huit pieds (168') respectivement dans les lignes sud-ouest;

b) Une partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-neuf (969 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent soixante-dix (970); au sud-est, au sud, au sud-ouest et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-neuf (969 ptie), cette borne étant la rivière aux Rouilles.

379. Une partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-dix (970 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro neuf cent soixante-dix (970 ptie) situé au nord-ouest de la rivière aux Rouilles; au nord par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent soixante et onze (971); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-dix (970 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent soixante-neuf (969).

380. Une partie du lot originaire numéro neuf cent soixante et onze (971 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent soixante-douze (972); au sud-est par une autre partie du lot

Numéro inscription : 185 174

originaire numéro neuf cent soixante et onze (971 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent soixante-dix (970).

381. Une partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-douze (972 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent soixante-treize (973); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-douze (972 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent soixante et onze (971).

382. Une partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-treize (973 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent soixante-quatorze (974); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-treize (973 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent soixante-douze (972).

383. Une partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-quatorze (974 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent soixante-quinze (975); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-quatorze (974 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent soixante-treize (973).

384. Une partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-quinze (975 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent soixante-quatorze (974); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-quinze (975 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent soixante-quatorze (974).

385. Une partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-seize (976 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus

Numéro inscription : 185 174

explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent soixante-dix-sept (977); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-seize (976 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent soixante-quinze (975).

386. Une partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-dix-sept (977 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent soixante-dix-huit (978); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-dix-sept (977 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent soixante-seize (976).

387. Une partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-dix-huit (978 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent soixante-dix-neuf (979); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-dix-huit (978 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent soixante-dix-sept (977).

388. Une partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-dix-neuf (979 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt (980); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent soixante-dix-neuf (979 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent soixante-dix-huit (978).

389. Une partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt (980 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-un (981); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt (980 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent soixante-dix-neuf (979).

Numéro inscription : 185 174

390. Une partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-un (981 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-deux (982); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-un (981 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt (980).

391. Une partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-deux (982 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-trois (983); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-deux (982 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-un (981).

392. Une partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-trois (983 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-quatre (984); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-trois (983 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-deux (982).

393. Une partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-cinq (985 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro mille seize (1016); au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-six (986); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-cinq (985 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-quatre (984).

394. Une partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-six (986 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro mille seize (1016); au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-sept (987); au sud-est par une

185174

Numéro inscription : 185 174

autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-six (986 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-cinq (985).

395. Une partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-sept (987 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro mille seize (1016); au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-huit (988); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-sept (987 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-six (986).

396. Une partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-huit (988 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro mille quinze (1015); au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-neuf (989); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-huit (988 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-sept (987).

397. Une partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-neuf (989 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro mille quatorze (1014); au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-dix (990); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-neuf (989 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-huit (988).

398. Une partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-dix (990 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro mille treize (1013); au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-onze (991); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-dix (990 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-neuf (989).

399. Une partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-quatorze (994 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-quatorze (994 ptie), étant la 37e avenue; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-quinze (995); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-quatorze (994 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-treize (993) et par la subdivision numéro huit du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-treize (993-8).

400. Une partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-quinze (995 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-quinze (995 ptie), étant la 37e avenue; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-seize (996); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-quinze (995 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-quatorze (994).

401. Une partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-seize (996 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-seize (996 ptie), étant la 37e Avenue; au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-dix-sept (997) et par la subdivision numéro deux du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-dix-sept (997-2); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-seize (996 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-quinze (995).

402. Une partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-dix-sept (997 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest en partie par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-dix-sept (997 ptie) et en partie par les subdivisions numéro un et deux du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-dix-sept (997-1 et 997-2); au nord-est par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-dix-huit

Numéro inscription : 185 174

(998); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-dix-sept (997 ptie), étant l'emprise du chemin du rang Saint-Mathieu et au sud-ouest par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-seize (996); la ligne nord-ouest est parallèle à la 37e avenue et est située à deux cent vingt-cinq pieds (225') au sud-est de la 37e avenue.

403. Une partie de la subdivision numéro un du lot originaire numéro mille deux (1002-1 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie de la subdivision numéro un du lot originaire numéro mille deux (1002-1 ptie), étant le chemin des Daniel; au nord-est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la 100e rue, en partie par la subdivision numéro un de la subdivision numéro un du lot originaire numéro mille deux (1002-1-1) et en partie par d'autres parties de la subdivision numéro un du lot originaire numéro mille deux (1002-1 pties); au sud-est en partie par d'autres parties de la subdivision numéro un du lot originaire numéro mille deux (1002-1 pties) et en partie par les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro un du lot originaire numéro mille deux (1002-1-1 et 1002-1-2); au sud-ouest en partie par le lot originaire numéro mille trois (1003) et en partie par une autre partie de la subdivision numéro un du lot originaire numéro mille deux (1002-1 ptie); mesurant six cent six pieds (606') dans la ligne nord-ouest; **sauf et à distraire** les subdivisions numéro trois et quatre de la subdivision numéro un du lot originaire numéro mille deux (1002-1-3 et 1002-1-4).

404. a) Une partie du lot originaire numéro mille cinq (1005 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro mille cinq (1005 ptie), étant la 112e avenue; au nord-est par le lot originaire numéro mille quatre (1004); au sud par une autre partie du lot originaire numéro mille cinq (1005 ptie), étant la 70e rue et au sud-ouest par le lot originaire numéro mille six (1006); **sauf et à distraire** la partie suivante : de figure triangulaire, bornée au nord-est par le lot originaire numéro mille quatre (1004), au sud par une autre partie du lot originaire numéro mille cinq (1005 ptie), étant la 70e rue et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro mille cinq (1005 ptie); mesurant quatre-vingt-un pieds (81') dans la ligne nord-est, soixante-deux

Numéro inscription : 185 174

pieds (62') dans la ligne sud et cinquante-sept pieds (57') dans la ligne ouest, contenant en superficie mille sept cent soixante-dix pieds carrés (1 770 pi²);

b) Une partie du lot originaire numéro mille cinq (1005 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par une autre partie du lot originaire numéro mille cinq (1005 ptie), étant la 70e rue; à l'est par une autre partie du lot originaire numéro mille cinq (1005 ptie), étant la propriété de la Municipalité de Lac-à-la-Tortue et au sud-ouest par le lot originaire numéro mille six (1006);

c) Une partie du lot originaire numéro mille cinq (1005 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro mille cinq (1005 ptie), étant la propriété de la Municipalité de Lac-à-la-Tortue; au nord-est par la subdivision numéro deux du lot originaire numéro mille cinq (1005-2); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro mille cinq (1005 ptie), étant la 37e avenue et au sud-ouest par le lot originaire numéro mille six (1006).

405. a) Une partie du lot originaire numéro mille six (1006 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro mille six (1006 ptie), étant la 112e avenue; au nord-est par le lot originaire numéro mille cinq (1005); au sud par une autre partie du lot originaire numéro mille six (1006 ptie), étant la 70e rue et au sud-ouest par le lot originaire numéro mille sept (1007);

b) Une partie du lot originaire numéro mille six (1006 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par une autre partie du lot originaire numéro mille six (1006 ptie), étant la 70e rue; au nord-est en partie par le lot originaire numéro mille cinq (1005) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro mille six (1006 ptie), étant la propriété de la Municipalité de Lac-à-la-Tortue; à l'est par ladite partie du lot originaire numéro mille

cinq (1005 ptie), étant la propriété de la Municipalité de Lac-à-la-Tortue et au sud-ouest par le lot originaire numéro mille sept (1007);

c) Une partie du lot originaire numéro mille six (1006 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro mille six (1006 ptie), étant la propriété de la Municipalité de Lac-à-la-Tortue; au nord-est par le lot originaire numéro mille cinq (1005); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro mille six (1006 ptie), étant la 37e avenue et au sud-ouest par le lot originaire numéro mille sept (1007); la ligne nord-ouest est parallèle à la 37e avenue et est située à quatre cent trente-neuf pieds et cinq dixièmes (439,5') au nord-ouest de ladite 37e avenue; la ligne ouest est la limite est de la servitude de la Compagnie d'électricité Shawinigan.

406. a) Une partie du lot originaire numéro mille sept (1007 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro mille sept (1007-4); au nord par une autre partie du lot originaire numéro mille sept (1007 ptie), étant la 70e rue; au nord-est en partie par le lot originaire numéro mille six (1006) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro mille sept (1007 ptie), étant la propriété de la Municipalité de Lac-à-la-Tortue; à l'est par ladite partie du lot originaire numéro mille sept (1007 ptie), étant la propriété de la Municipalité de Lac-à-la-Tortue; au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro mille sept (1007 ptie), étant la 37e Avenue et au sud-ouest par le lot originaire numéro mille huit (1008);

b) Une partie du lot originaire numéro mille sept (1007 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro mille sept (1007 ptie), étant la 112e avenue; au nord-est par le lot originaire numéro mille six (1006) et au sud par une autre partie du lot originaire numéro mille sept (1007 ptie), étant la 70e rue;

Numéro inscription : 185 174

c) Une partie du lot originaire numéro mille sept (1007 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au sud, au sud-ouest et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro mille sept (1007 ptie), étant la propriété de la Municipalité de Lac-à-la-Tortue; au nord-est par le lot originaire numéro mille six (1006) et au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro mille sept (1007 ptie), étant la 37e avenue.

407. a) Une partie du lot originaire numéro mille huit (1008 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro mille huit (1008 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro mille sept (1007); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro mille huit (1008 ptie), étant la 37e avenue et au sud-ouest par le lot originaire numéro mille neuf (1009); mesurant dix arpents (10 arp) dans les lignes nord-est et sud-ouest;

b) Une partie du lot originaire numéro mille huit (1008 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, étant l'ancienne emprise du Canadien Pacifique et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord et au sud par d'autres parties du lot originaire numéro mille huit (1008 pties); au nord-est par le lot originaire numéro mille sept (1007) et au sud-ouest par le lot originaire numéro mille neuf (1009); mesurant quarante-deux pieds (42') de largeur et contenant en superficie un arpent et neuf dixièmes (1,9 arp).

408. Une partie du lot originaire numéro mille onze (1011 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest en partie par la subdivision numéro un du lot originaire numéro mille onze (1011-1), étant la 27e avenue et en partie par le lot originaire numéro mille dix-neuf (1019); au nord-est en partie par le lot originaire numéro mille dix (1010) et en partie par la subdivision numéro un du lot originaire numéro mille onze (1011-1), étant la 27e avenue; au sud-est par le lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-douze (992) et au sud-ouest par le lot originaire numéro mille douze (1012); **sauf et à distraire** la partie suivante : de figure carrée, bornée au nord-ouest par la

185174

Numéro inscription : 185 174

subdivision numéro un du lot originaire numéro mille onze (1011-1), étant la 27e avenue, au nord-est par le lot originaire numéro mille dix (1010), au sud-est et au sud-ouest par le résidu du lot originaire numéro mille onze (1011 ptie), mesurant un arpent (1 arp) dans chaque ligne.

409. Les lots originaires numéro mille douze, mille treize, mille quatorze, mille quinze et mille seize (1012, 1013, 1014, 1015 et 1016) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

410. La subdivision numéro deux cent vingt-cinq du lot originaire numéro mille vingt-deux (1022-225) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel **sauf et à distraire** la subdivision numéro un de la subdivision numéro deux cent vingt-cinq du lot originaire numéro mille vingt-deux (1022-225-1).

411. Le lot originaire numéro mille trente-cinq (1035) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel **sauf et à distraire** la partie suivante, étant l'emprise de l'autoroute numéro 55 : bornée au nord-ouest en partie par la rivière Saint-Maurice et en partie par une autre partie du lot originaire numéro mille trente-cinq (1035 ptie), au nord-est par le lot originaire numéro mille trente-six (1036), au sud-est en partie par la rivière Saint-Maurice et en partie par une autre partie du lot originaire numéro mille trente-cinq (1035 ptie), au sud, au sud-ouest et à l'ouest par la rivière Saint-Maurice; mesurant six cent quarante pieds (640') dans la ligne nord-est et contenant en superficie dix-neuf acres et soixante-quinze centièmes (19,75 ac).

412. Le lot originaire numéro mille trente-six (1036) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel **sauf et à distraire** la partie suivante, étant l'emprise de l'autoroute numéro 55 : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro mille trente-six (1036 ptie), au nord-est par le lot originaire numéro mille trente-sept (1037), au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro mille trente-six (1036 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro mille trente-cinq (1035); mesurant quatre-vingt-cinq pieds et trente-deux centièmes (85,32'), quatre cent soixante-six pieds et neuf dixièmes (466,9') et cinquante-deux pieds (52') dans les lignes nord-ouest, cinq cent quarante-deux pieds (542') dans la ligne nord-est, deux cent quatre-vingt-six pieds (286') et trois cents pieds (300') dans les lignes sud-est, six cent quarante pieds (640') dans la ligne sud-ouest et contenant en superficie sept acres et quatre-vingt-cinq centièmes (7,85 ac).

Numéro inscription : 185 174

413. Le lot originaire numéro mille trente-sept (1037) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel **sauf et à distraire** la partie suivante, étant l'emprise de l'autoroute numéro 55 : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro mille trente-sept (1037 ptie), au nord-est par le lot originaire numéro mille trente-huit (1038), au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro mille trente-sept (1037 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro mille trente-six (1036); mesurant trois cent cinquante-quatre pieds et cinquante-six centièmes (354,56'), deux cent trente et un pieds et cinq dixièmes (231,5') et vingt-trois pieds et deux dixièmes (23,2') dans les lignes nord-ouest, cinq cent trente-neuf pieds et cinq centièmes (539,05') dans la ligne nord-est, quatre cent trente-neuf pieds (439') et cent quarante-quatre pieds et vingt-cinq centièmes (144,25') dans les lignes sud-est, cinq cent quarante-deux pieds (542') dans la ligne sud-ouest et contenant en superficie huit acres et quatre-vingts centièmes (8,80 ac).

414. Le lot originaire numéro mille trente-huit (1038) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel **sauf et à distraire** la partie suivante, étant l'emprise de l'autoroute numéro 55 : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro mille trente-huit (1038 ptie), au nord-est par le cadastre officiel du canton de Radnor, au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro mille trente-huit (1038 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro mille trente-sept (1037); mesurant cent vingt-huit pieds et treize centièmes (128,13') et trois cent quatre-vingt-un pieds et trois dixièmes (381,3') dans les lignes nord-ouest, cinq cent soixante-trois pieds (563') dans la ligne nord-est, cent douze pieds (112'), deux cent quatre-vingt-treize pieds et trois dixièmes (293,3') et cent un pieds et trois dixièmes (101,3') dans les lignes sud-est, cinq cent vingt et un pieds (521') dans la ligne sud-ouest et contenant en superficie six acres et onze centièmes (6,11 ac).

CADASTRE : Canton de Polette
MUNICIPALITÉ : M.R.C. de Mékinac
USAGE ACTUEL : Sylviculture

415. Les lots originaires numéro treize, quatorze, quinze, seize et trente (13, 14, 15, 16 et 30) du rang 1 du cadastre officiel du canton de Polette.

CADASTRE : Canton de Radnor
MUNICIPALITÉ : Lac-à-la-Tortue : 25-1-1 ptie, 25-1-1-5, 25-1-1-8, 25-1-1-9, rang 8
Village de Saint-Georges : 25-10 ptie, 25-14, 25-15, 25-17, rang 6; 25-1 ptie,

Numéro inscription : 185 174

25-4 ptie, 25-6 ptie, 25-14 ptie à 25-19 ptie, rang 5; 25-5 ptie à 25-8 ptie, 25-9 ptie à 25-19 ptie, rang 4; 123 ptie
Paroisse de Saint-Jean-des-Piles : 3 ptie, 4 ptie, 5 ptie
Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac : 246 ptie à 260 ptie
Village de Grandes-Piles : tous les autres lots

USAGE ACTUEL : Terrains résidentiels vacants : 25-1-1-5, 25-1-1-8, 25-1-1-9, rang 8
Site d'enfouissement de déchets de fabrique : 25-7 ptie à 25-13-2, rang 4
Sylviculture : tous les autres lots

416. a) Une partie du lot originaire numéro trois (3 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord, au nord-est et à l'est par la rivière Saint-Maurice; au sud-est par le lot originaire numéro deux (2); au sud-ouest en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la rue Principale et en partie par une autre partie du lot originaire numéro trois (3 ptie), étant l'emprise de la rue Principale et au nord-ouest par le lot originaire numéro quatre (4);

b) Une partie du lot originaire numéro trois (3 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro quatre (4); au nord-est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la rue Principale et en partie par une autre partie du lot originaire numéro trois (3 ptie), étant l'emprise de la rue Principale; au sud-est par le lot originaire numéro deux (2) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

417. a) Une partie du lot originaire numéro quatre (4 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord, au nord-est et à l'est par la rivière Saint-Maurice; au sud-est par le lot originaire numéro trois (3); au sud-ouest en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la rue Principale et en partie par une autre partie du lot originaire numéro quatre (4 ptie), étant l'emprise de la rue Principale et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro quatre (4 ptie); la ligne nord-ouest est parallèle à la ligne sud-est du lot originaire numéro quatre (4) et est située à huit cents pieds (800') au

Numéro inscription : 185 174

nord-ouest de ladite ligne sud-est du lot originaire numéro quatre (4);

b) Une partie du lot originaire numéro quatre (4 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cinq (5); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro quatre (4 ptie), étant l'emprise de la rue Principale; au sud-est par le lot originaire numéro trois (3) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

418. a) Une partie du lot originaire numéro cinq (5 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant le chemin du rang Saint-Olivier; au nord et au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cinq (5 ptie), étant l'emprise de la rue Principale; au sud-est par le lot originaire numéro quatre (4) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore;

b) Une partie du lot originaire numéro cinq (5 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le ruisseau Bernier; au nord-est et à l'est par une autre partie du lot originaire numéro cinq (5 ptie), étant l'emprise de la rue Principale; au sud-est par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant le chemin du rang Saint-Olivier et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore; **sauf et à distraire** la subdivision numéro un du lot originaire numéro cinq (5-1);

c) Une partie du lot originaire numéro cinq (5 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest, au nord et au nord-est par un chemin public (sans désignation cadastrale); au sud-est par le ruisseau Bernier et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore;

d) Une partie du lot originaire numéro cinq (5 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest en partie par la subdivision numéro trois du lot originaire numéro neuf (9-3) et en partie par le lot originaire numéro neuf (9); au nord-est en

185174

Numéro inscription : 185 174

partie par une autre partie du lot originaire numéro cinq (5 ptie), étant la propriété de Jean Trudel, en partie par une autre partie du lot originaire numéro cinq (5 ptie), étant l'emprise de la rue Principale et en partie par le ruisseau Bernier; au sud-est en partie par une autre partie du lot originaire numéro cinq (5 ptie), étant la propriété du ministère des Transports du Québec et en partie par le ruisseau Bernier; au sud et au sud-ouest par un chemin public (sans désignation cadastrale).

419. Une partie du lot originaire numéro dix (10 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinq (205); à l'est et au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro dix (10 ptie); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro dix (10 ptie), étant la 2e rue A; au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro dix (10 ptie); mesurant deux cent quatre-vingt-quatre pieds (284') dans la ligne nord-ouest, environ deux cent vingt pieds (220') dans la ligne est située à dix pieds (10') à l'est d'un chemin privé, vingt-sept pieds (27') dans la ligne nord-est, quatre-vingt-dix pieds (90') dans la ligne sud-est et cent vingt-cinq pieds (125') dans la ligne sud-ouest.

420. a) Une partie du lot originaire numéro dix-sept (17 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro seize (16); au nord-est par le lot originaire numéro trente-six (36); au sud-est par le lot originaire numéro dix-huit (18); au sud en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155 et en partie par une autre partie du lot originaire numéro dix-sept (17 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155;

b) Une partie du lot originaire numéro dix-sept (17 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro seize (16); au nord par une autre partie du lot originaire numéro dix-sept (17 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro dix-huit (18) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cent vingt-trois (123).

421. Une partie du lot originaire numéro dix-huit (18 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au

Numéro inscription : 185 174

nord-ouest par le lot originaire numéro dix-sept (17); au nord-est par le lot originaire numéro cent vingt-trois (123); au sud-est par le lot originaire numéro dix-neuf (19) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice.

422. Une partie du lot originaire numéro dix-neuf (19 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro dix-huit (18); au nord par le lot originaire numéro cent vingt-trois (123); au sud-est par le lot originaire numéro vingt (20) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice.

423. Une partie du lot originaire numéro vingt (20 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro dix-neuf (19); au nord par le lot originaire numéro cent vingt-trois (123); au nord-est par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro vingt et un (21) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice.

424. Une partie du lot originaire numéro vingt et un (21 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro vingt (20); au nord-est en partie par une autre partie du lot originaire numéro vingt et un (21 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et en partie par une autre partie du lot originaire numéro vingt et un (21 ptie), étant la pépinière Proulx; au sud-est par le lot originaire numéro vingt-deux (22) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice.

425. Une partie du lot originaire numéro vingt-deux (22 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro vingt et un (21); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro vingt-deux (22 ptie), étant la pépinière Proulx; au sud-est par le lot originaire numéro vingt-trois (23) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice.

426. Une partie du lot originaire numéro vingt-trois (23 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro vingt-deux (22); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro vingt-trois (23 ptie), étant la pépinière Proulx; au sud-est par le lot originaire numéro vingt-quatre (24) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice.

Numéro inscription : 185 174

427. a) Une partie du lot originaire numéro vingt-quatre (24 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro vingt-trois (23); au nord-est par le lot originaire numéro vingt-huit (28); au sud-est par le lot numéro un (1) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro vingt-quatre (24 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155;

b) Une partie du lot originaire numéro vingt-quatre (24 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro vingt-trois (23); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro vingt-quatre (24 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot numéro un (1) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) et à l'ouest par la rivière Saint-Maurice.

428. a) Une partie du lot numéro un (1 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro vingt-quatre (24); au nord-est par un chemin public (sans désignation cadastrale); au sud-est par le lot numéro deux (2) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) et au sud-ouest par une autre partie du lot numéro un (1 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 155;

b) Une partie du lot numéro un (1 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro vingt-quatre (24); au nord-est par une autre partie du lot numéro un (1 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot numéro deux (2) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) et à l'ouest par la rivière Saint-Maurice.

429. a) Une partie du lot numéro deux (2 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro

Numéro inscription : 185 174

un (1) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B); au nord-est par un chemin public (sans désignation cadastrale); au sud-est par le lot numéro trois (3) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) et au sud-ouest par une autre partie du lot numéro deux (2 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 155;

b) Une partie du lot numéro deux (2 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro un (1) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B); au nord-est par une autre partie du lot numéro deux (2 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot numéro trois (3) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) et à l'ouest par la rivière Saint-Maurice.

430. a) Une partie du lot numéro trois (3 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro deux (2) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B); au nord-est par un chemin public (sans désignation cadastrale); au sud-est par le lot numéro quatre (4) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) et au sud-ouest par une autre partie du lot numéro trois (3 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 155;

b) Une partie du lot numéro trois (3 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro deux (2) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B); au nord-est par une autre partie du lot numéro trois (3 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot numéro quatre (4) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

185174

Numéro inscription : 185 174

431. a) Une partie du lot numéro quatre (4 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro trois (3) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B); au nord-est par un chemin public (sans désignation cadastrale); au sud-est par la subdivision numéro un du lot numéro cinq (5-1) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) et au sud-ouest par une autre partie du lot numéro quatre (4 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 155;

b) Une partie du lot numéro quatre (4 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro trois (3) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B); au nord-est par une autre partie du lot numéro quatre (4 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par la subdivision numéro un du lot numéro cinq (5-1) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

432. a) Une partie du lot numéro sept (7 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro deux du lot numéro six (6-2) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B); au nord-est par le lot numéro sept (7) du rang 3 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B); au sud-est par les lots numéro huit (8), neuf (9), dix (10), onze (11), douze (12), quatorze (14), quinze (15), seize (16) et par les subdivisions numéro un et deux du lot numéro treize (13-1 et 13-2) du rang 4 (lot 25 du bloc B) et au sud-ouest par une autre partie du lot numéro sept (7 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 155;

b) Une partie du lot numéro sept (7 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision

Numéro inscription : 185 174

numéro deux du lot numéro six (6-2) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B); au nord-est par une autre partie du lot numéro sept (7 ptie) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par les lots numéro un (1), deux (2), quatre (4), cinq (5), six (6), sept (7) et par les subdivisions numéro un et deux du lot trois (3-1 et 3-2) du rang 4 (lot 25 du bloc B) et au sud-ouest et à l'ouest par la rivière Saint-Maurice.

433. Les lots numéro deux, trois, quatre, cinq, six et sept (2, 3, 4, 5, 6 et 7) du rang 3 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor.

434. a) Une partie du lot numéro cinq (5 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro sept (7) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B); au nord-est par le lot numéro six (6) du rang 4 (lot 25 du bloc B); à l'est et au sud par une autre partie du lot numéro cinq (5 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de l'autoroute numéro 55; au sud-ouest par le lot numéro quatre (4) du rang 4 (lot 25 du bloc B);

b) Une partie du lot numéro cinq (5 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : de figure triangulaire, bornée au nord-est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale) et en partie par le lot numéro six (6) du rang 4 (lot 25 du bloc B); au sud et à l'ouest par une autre partie du lot numéro cinq (5 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de l'autoroute numéro 55; mesurant deux cent quatre-vingt-cinq pieds (285') dans les lignes nord-est, cent cinquante-huit pieds et vingt-cinq centièmes (158,25') dans la ligne sud et deux cent trente-neuf pieds (239') dans la ligne ouest; contenant en superficie dix-neuf mille deux cent dix pieds carrés (19 210 pi^2);

c) Une partie du lot numéro cinq (5 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest et au nord par une autre partie du lot numéro cinq (5 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de

Numéro inscription : 185 174

l'autoroute numéro 55; au nord-est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale) et en partie par une autre partie du lot numéro cinq (5 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B), étant l'accès à l'autoroute numéro 55; au sud-est par un chemin public (sans désignation cadastrale) et au sud-ouest par le lot numéro quatre (4) du rang 4 (lot 25 du bloc B).

435. a) Une partie du lot numéro six (6 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro sept (7) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B); au nord-est par le lot numéro sept (7) du rang 4 (lot 25 du bloc B); à l'est par une autre partie du lot numéro six (6 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de l'autoroute numéro 55; au sud-ouest par le lot numéro cinq (5) du rang 4 (lot 25 du bloc B);

b) Une partie du lot numéro six (6 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant l'autoroute numéro 55 et en partie par une autre partie du lot numéro six (6 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de l'autoroute numéro 55; au nord-est par le lot numéro sept (7) du rang 4 (lot 25 du bloc B); au sud-est par le lot numéro six (6) du rang 5 (lot 25 du bloc B); au sud-ouest et au sud par une autre partie du lot numéro six (6 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B), étant l'accès à l'autoroute numéro 55;

c) Une partie du lot numéro six (6 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : de figure triangulaire, bornée au nord-est par un chemin public (sans désignation cadastrale); au sud-ouest par le lot numéro cinq (5) du rang 4 (lot 25 du bloc B); à l'ouest par une autre partie du lot numéro six (6 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de l'autoroute numéro 55; mesurant cent trente et un pieds (131') dans la ligne nord-est, cent dix pieds (110') dans la ligne sud-ouest et vingt-quatre pieds (24') dans la ligne ouest; contenant en superficie sept cent quatre-vingt-cinq pieds carrés (785 pi^2).

Numéro inscription : 185 174

436. a) Une partie du lot numéro sept (7 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro sept (7) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B); au nord-est par le lot numéro huit (8) du rang 4 (lot 25 du bloc B); à l'est et au sud par une autre partie du lot numéro sept (7 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de l'autoroute numéro 55; au sud-ouest par le lot numéro six (6) du rang 4 (lot 25 du bloc B);

b) Une partie du lot numéro sept (7 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par une autre partie du lot numéro sept (7 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de l'autoroute numéro 55; au nord-est par le lot numéro huit (8) du rang 4 (lot 25 du bloc B); au sud-est par le lot numéro sept (7) du rang 5 (lot 25 du bloc B) et au sud-ouest par le lot numéro six (6) du rang 4 (lot 25 du bloc B);

437. a) Une partie du lot numéro huit (8 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : de forme triangulaire, bornée au nord-ouest par le lot numéro sept (7) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B); à l'est par une autre partie du lot numéro huit (8 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-ouest par le lot numéro sept (7) du rang 4 (lot 25 du bloc B);

b) Une partie du lot numéro huit (8 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par une autre partie du lot numéro huit (8 ptie) du rang 4 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 155; au nord-est par le lot numéro neuf (9) du rang 4 (lot 25 du bloc B); au sud-est par le lot numéro huit (8) du rang 5 (lot 25 du bloc B) et au sud-ouest par le lot numéro sept (7) du rang 4 (lot 25 du bloc B).

438. Les lots numéro neuf, dix, onze et douze (9, 10, 11 et 12) du rang 4 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor.

439. Les subdivisions numéro un et deux du lot treize (13-1 et 13-2) du rang 4 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor.

440. Les lots numéro quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit et dix-neuf (14, 15, 16, 17, 18 et 19) du rang 4 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor.

441. a) Une partie du lot numéro un (1 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro un (1) du rang 4 (lot 25 du bloc B); au nord-est par le lot numéro deux (2) du rang 5 (lot 25 du bloc B); au sud-est par une autre partie du lot numéro un (1 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de l'autoroute numéro 55; au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

b) Une partie du lot numéro un (1 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest et au nord par une autre partie du lot numéro un (1 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), étant l'accès à l'autoroute numéro 55; au nord-est par le lot numéro deux (2) du rang 5 (lot 25 du bloc B); au sud-est par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la 95e avenue et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;

c) Une partie du lot numéro un (1 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot numéro un (1 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de l'autoroute numéro 55; au nord-est par le lot numéro deux (2) du rang 5 (lot 25 du bloc B); au sud-est, au sud et au sud-ouest par une autre partie du lot numéro un (1 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), étant l'accès à l'autoroute numéro 55.

442. a) Une partie du lot numéro quatre (4 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro quatre (4) du rang 4 (lot 25 du bloc B); au nord-est par le lot numéro cinq (5) du rang 5 (lot 25 du bloc B); au sud par une autre partie du lot numéro quatre (4 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 157; au sud-ouest par le lot numéro trois (3) du rang 5 (lot 25 du bloc B) et à l'ouest par une autre partie du lot numéro

Numéro inscription : 185 174

quatre (4 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de l'autoroute numéro 55;

b) Une partie du lot numéro quatre (4 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par une autre partie du lot numéro quatre (4 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 157; au nord-est par le lot numéro cinq (5) du rang 5 (lot 25 du bloc B); au sud-est par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la 95e avenue et au sud-ouest par le lot numéro trois (3) du rang 5 (lot 25 du bloc B).

443. Une partie du lot numéro six (6 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro six (6) du rang 4 (lot 25 du bloc B); au nord-est en partie par une autre partie du lot numéro six (6 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), appartenant au Groupement forestier de Champlain Inc. et en partie par le lot numéro sept (7) du rang 5 (lot 25 du bloc B); au sud-est en partie par une autre partie du lot numéro six (6 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), appartenant au Groupement forestier de Champlain Inc. et en partie par une autre partie du lot numéro six (6 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 153; au sud-ouest en partie par une autre partie du lot numéro six (6 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), appartenant au Groupement forestier de Champlain Inc. et en partie par une autre partie du lot numéro six (6 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 157.

444. Une partie du lot numéro quatorze (14 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro quatorze (14) du rang 4 (lot 25 du bloc B); au nord-est par le lot numéro quinze (15) du rang 5 (lot 25 du bloc B); au sud-est par une autre partie du lot numéro quatorze (14 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 153 et au sud-ouest par le lot numéro treize (13) du rang 5 (lot 25 du bloc B).

445. Une partie du lot numéro quinze (15 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro quinze (15) du rang 4 (lot 25 du bloc B); au nord-est par le lot numéro seize (16) du rang 5 (lot 25 du bloc B); au

185174

Numéro inscription : 185 174

sud-est par une autre partie du lot numéro quinze (15 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 153 et au sud-ouest par le lot numéro quatorze (14) du rang 5 (lot 25 du bloc B).

446. Une partie du lot numéro seize (16 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro seize (16) du rang 4 (lot 25 du bloc B); au nord-est par le lot numéro dix-sept (17) du rang 5 (lot 25 du bloc B); au sud-est par une autre partie du lot numéro seize (16 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 153 et au sud-ouest par le lot numéro quinze (15) du rang 5 (lot 25 du bloc B).

447. Une partie du lot numéro dix-sept (17 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro dix-sept (17) du rang 4 (lot 25 du bloc B); au nord-est par le lot numéro dix-huit (18) du rang 5 (lot 25 du bloc B); au sud-est par une autre partie du lot numéro dix-sept (17 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 153 et au sud-ouest par le lot numéro seize (16) du rang 5 (lot 25 du bloc B).

448. Une partie du lot numéro dix-huit (18 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro dix-huit (18) du rang 4 (lot 25 du bloc B); au nord-est par le lot numéro dix-neuf (19) du rang 5 (lot 25 du bloc B); au sud-est par une autre partie du lot numéro dix-huit (18 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 153 et au sud-ouest par le lot numéro dix-sept (17) du rang 5 (lot 25 du bloc B).

449. Une partie du lot numéro dix-neuf (19 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot numéro dix-neuf (19) du rang 4 (lot 25 du bloc B); au nord-est par les lots numéro trente (30), trente et un (31), trente-deux (32), trente-trois (33), trente-quatre (34), trente-cinq (35) et trente-six (36) du rang 10 (lot 25 du bloc B); au sud-est par une autre partie du lot numéro dix-neuf (19 ptie) du rang 5 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 153 et au sud-ouest par le lot numéro dix-huit (18) du rang 5 (lot 25 du bloc B).

450. a) Une partie du lot numéro dix (10 ptie) du rang 6 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du

Numéro inscription : 185 174

canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot numéro dix (10 ptie) du rang 6 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 153; au nord-est par le lot numéro onze (11) du rang 6 (lot 25 du bloc B); au sud-est par une autre partie du lot dix (10 ptie) du rang 6 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise d'un chemin de fer et au sud-ouest par le lot numéro neuf (9) du rang 6 (lot 25 du bloc B);

b) Une partie du lot numéro dix (10 ptie) du rang 6 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot numéro dix (10 ptie) du rang 6 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise du Canadien National; au nord-est par le lot numéro onze (11) du rang 6 (lot 25 du bloc B); au sud-est par le lot numéro dix (10) du rang 7 (lot 25 du bloc B) et au sud-ouest par le lot numéro neuf (9) du rang 6 (lot 25 du bloc B).

451. Une partie du lot numéro quatorze (14 ptie) du rang 6 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot numéro quatorze (14 ptie) du rang 6 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 153; au nord-est par le lot numéro quinze (15) du rang 6 (lot 25 du bloc B); au sud-est par une autre partie du lot numéro quatorze (14 ptie) du rang 6 (lot 25 du bloc B), étant la propriété du Canadien National et au sud-ouest par le lot numéro treize (13) du rang 6 (lot 25 du bloc B).

452. Une partie du lot numéro quinze (15 ptie) du rang 6 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot numéro quinze (15 ptie) du rang 6 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 153; au nord-est par le lot numéro seize (16) du rang 6 (lot 25 du bloc B); au sud-est par une autre partie du lot numéro quinze (15 ptie) du rang 6 (lot 25 du bloc B), étant la propriété du Canadien National et au sud-ouest par le lot numéro quatorze (14) du rang 6 (lot 25 du bloc B).

453. Une partie du lot numéro dix-sept (17 ptie) du rang 6 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot numéro dix-sept (17 ptie) du rang 6 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la route numéro 153; au nord-est par le lot numéro dix-huit (18) du rang 6 (lot 25

Numéro inscription : 185 174

du bloc B); au sud-est par une autre partie du lot numéro dix-sept (17 ptie) du rang 6 (lot 25 du bloc B), étant la propriété du Canadien National et au sud-ouest par le lot numéro seize (16) du rang 6 (lot 25 du bloc B).

454. Les subdivisions numéro cinq, huit et neuf de la subdivision numéro un du lot numéro un (1-1-5, 1-1-8 et 1-1-9) du rang 8 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor.

455. a) Une partie de la subdivision numéro un du lot numéro un (1-1 ptie) du rang 8 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant le chemin des Daniel et en partie par les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro un du lot numéro un (1-1-1 et 1-1-2) du rang 8 (lot 25 du bloc B); au nord-est par la subdivision numéro un du lot numéro deux (2-1) du rang 8 (lot 25 du bloc B); au sud-est en partie par d'autres parties de la subdivision numéro un du lot numéro un (1-1 pties) du rang 8 (lot 25 du bloc B) et en partie par les subdivisions numéro deux, trois, quatre et cinq de la subdivision numéro un du lot numéro un (1-1-2, 1-1-3, 1-1-4 et 1-1-5) du rang 8 (lot 25 du bloc B) et au sud-ouest en partie par d'autres parties de la subdivision numéro un du lot numéro un (1-1 pties) du rang 8 (lot 25 du bloc B), en partie par les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro un du lot numéro un (1-1-1 et 1-1-2) du rang 8 (lot 25 du bloc B) et en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la 100e rue;

b) Une partie de la subdivision numéro un du lot numéro un (1-1 ptie) du rang 8 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par les subdivisions numéro neuf et dix de la subdivision numéro un du lot numéro un (1-1-9 et 1-1-10) du rang 8 (lot 25 du bloc B); à l'est par le lot originaire numéro cent vingt-trois (123); au sud-est et au sud-ouest par d'autres parties de la subdivision numéro un du lot numéro un (1-1 pties);

c) Une partie de la subdivision numéro un du lot numéro un (1-1 ptie) du rang 8 (lot 25 du bloc B) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au sud-ouest par une autre partie de la

Numéro inscription : 185 174

subdivision numéro un du lot numéro un (1-1 ptie) du rang 8 (lot 25 du bloc B), étant l'emprise de la 100e rue; au nord-ouest, au nord, au nord-est et à l'est par une autre partie de la subdivision numéro un du lot numéro un (1-1 ptie) du rang 8 (lot 25 du bloc B), étant la propriété de Fernand Bastien et au sud par une autre partie de la subdivision numéro un du lot numéro un (1-1 ptie) du rang 8 (lot 25 du bloc B), étant la propriété de Mariane Grenier; mesurant cent soixante-quinze pieds et sept dixièmes (175,7') dans la ligne sud-ouest, trente et un pieds et quatre dixièmes (31,4') le long d'une courbe de vingt pieds (20') de rayon dans la ligne nord, quatre-vingt-dix pieds (90') dans la ligne nord-ouest, cent quarante-quatre pieds et trois dixièmes (144,3') le long d'une courbe de cinquante pieds (50') de rayon dans la ligne nord-est, dix-sept pieds et huit dixièmes (17,8') le long d'une courbe de vingt pieds (20') de rayon et quatre-vingt-sept pieds et trois dixièmes (87,3') dans les lignes est, quatre-vingts pieds et sept dixièmes (80,7') dans la ligne sud.

456. Les lots originaires numéro trente-quatre, trente-cinq, trente-six, trente-sept, trente-huit, trente-neuf, quarante, quarante et un et quarante-deux (34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41 et 42) du cadastre officiel du canton de Radnor.

457. a) Une partie du lot originaire numéro cent vingt-trois (123 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la ligne de division entre les lots numéro un et deux (1 et 2) du rang 3 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B); au sud-est par la ligne de division entre les rangs 4 et 5 (lot 25 du bloc B); au nord-est et au sud-ouest par les lots numéro deux, trois, quatre, cinq et six (2, 3, 4, 5 et 6) du rang 3 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B), par les subdivisions numéro un et deux du lot numéro six (6-1 et 6-2) et par le lot numéro sept (7) du rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B), par le lot numéro douze (12), par les subdivisions numéro un et deux du lot numéro treize (13-1 et 13-2) et par le lot numéro quatorze (14) du rang 4 (lot 25 du bloc B);

b) Une partie du lot originaire numéro cent vingt-trois (123 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme

Numéro inscription : 185 174

suit : bornée au nord-ouest par la ligne de division entre les lots originaires numéro seize (16) et dix-sept (17); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro cent vingt-trois (123 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au nord-ouest, au nord et au nord-est ainsi qu'au sud-ouest, au sud et au sud-est par les lots originaires numéro dix-sept (17), dix-huit (18), dix-neuf (19) et vingt (20).

458. Une partie du lot originaire numéro deux cent cinq (205 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinq (205 ptie); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinq (205 ptie); au sud-est par le lot originaire numéro dix (10) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinq (205 ptie), étant la propriété du Musée du Bûcheron Les Piles Inc.; mesurant deux cent soixante-huit pieds (268') dans la ligne sud-ouest; la ligne nord-est est le haut d'une falaise abrupte.

459. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent onze (211 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent douze (212); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent onze (211 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent dix (210) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent onze (211 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent douze (212); au nord-est par le lot originaire numéro deux cent vingt-sept (227); au sud-est par le lot originaire numéro deux cent dix (210) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent onze (211 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au sud-ouest et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent onze (211 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro deux cent vingt-sept (227); au sud-est par le lot originaire numéro deux cent dix (210), mesurant sept chaînes (7 ch) dans les lignes

Numéro inscription : 185 174

nord-est et sud-ouest et quarante chaînes (40 ch) dans les lignes nord-ouest et sud-est.

460. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent douze (212 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent treize (213); au nord-est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155 et en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent douze (212 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent onze (211) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent douze (212 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent treize (213); au nord-est par le lot originaire numéro deux cent vingt-huit (228); au sud-est par le lot originaire numéro deux cent onze (211) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent douze (212 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

461. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent treize (213 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quatorze (214); au nord-est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155 et en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent treize (213 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent douze (212) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent treize (213 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quatorze (214); au nord-est par le lot originaire numéro deux cent vingt-neuf (229); au sud-est par le lot originaire numéro deux cent douze (212) et au sud-ouest en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent treize (213 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155.

185174

462. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quatorze (214 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quinze (215); au nord-est et à l'est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quatorze (214 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent treize (213) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quatorze (214 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quinze (215) et par la subdivision numéro un du lot originaire numéro deux cent quinze (215-1); au nord-est par le lot originaire numéro deux cent trente (230); au sud-est par le lot originaire numéro deux cent treize (213) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quatorze (214 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

463. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quinze (215 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent seize (216); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quinze (215 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quatorze (214) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quinze (215 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent seize (216); au nord-est par le lot originaire numéro deux cent trente et un (231); au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quatorze (214) et au sud-ouest par la subdivision numéro un du lot originaire numéro deux cent quinze (215-1).

464. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent vingt (220 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent trente-sept (237); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent vingt (220 ptie), étant

Numéro inscription : 185 174

l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent dix-neuf (219) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent vingt (220 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent trente-sept (237); au nord-est par le lot originaire numéro deux cent trente-six (236); au sud-est par le lot originaire numéro deux cent dix-neuf (219) et au sud-ouest par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155.

465. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent trente-sept (237 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent trente-huit (238); au nord-est et à l'est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent trente-sept (237 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent vingt (220) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent trente-sept (237 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent trente-huit (238); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par les lots originaires numéro deux cent vingt (220) et deux cent trente-six (236); à l'ouest et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent trente-sept (237 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

466. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent trente-huit (238 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est et à l'est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent trente-huit (238 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent trente-sept (237); au sud, au sud-ouest et à l'ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent trente-huit (238 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite

Numéro inscription : 185 174

comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent trente-neuf (239); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent trente-sept (237); à l'ouest et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent trente-huit (238 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

467. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent trente-neuf (239 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante (240); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent trente-neuf (239 ptie) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice; mesurant cent quarante-trois pieds et cinq dixièmes (143,5') dans la ligne est;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent trente-neuf (239 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante (240); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent trente-huit (238); à l'ouest et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent trente-neuf (239 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

468. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante (240 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante et un (241); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante (240 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent trente-neuf (239) et à l'ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante (240 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante et un (241); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent trente-neuf (239) et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent

Numéro inscription : 185 174

quarante (240 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

469. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante et un (241 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-deux (242); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante et un (241 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent trente-neuf (239) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante et un (241 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-deux (242); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante (240); à l'ouest et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante et un (241 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

470. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-deux (242 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-trois (243); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-deux (242 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante et un (241) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-deux (242 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest en partie par le lot originaire numéro deux cent quarante-trois (243) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-deux (242 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est en partie par le lot originaire numéro deux cent quarante et un (241) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-deux (242 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud, au sud-ouest et à l'ouest par une autre

Numéro inscription : 185 174

partie du lot originaire numéro deux cent quarante-deux (242 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

471. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-trois (243 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-trois (243 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-deux (242) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-trois (243 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-deux (242); au sud, au sud-ouest et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-trois (243 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

472. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-trois (243) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-trois (243); à l'ouest et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

Numéro inscription : 185 174

473. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-six (246) ; au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-six (246) ; au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244) ; au sud et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

474. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-six (246 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247) ; au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-six (246 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-six (246 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247) ; au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245) ; à l'ouest et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-six (246 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

475. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-huit (248) ; au nord-est par une autre partie du

Numéro inscription : 185 174

lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-six (246) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-huit (248); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-six (246) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

476. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-huit (248 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-neuf (249); à l'est et au sud par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-huit (248 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-huit (248 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-neuf (249); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247); au sud et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-huit (248 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

477. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-neuf (249 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante (250); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-neuf (249 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-huit (248) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

Numéro inscription : 185 174

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-neuf (249 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante (250); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-neuf (249); à l'ouest en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-neuf (249 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155; au nord par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-neuf (249 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

478. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante (250 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante et un (251); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante (250 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-neuf (249) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante (250 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante et un (251); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-neuf (249); au sud et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante (250 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

479. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante et un (251 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante-deux (252); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante et un (251 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante (250) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

185174

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante et un (251 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante-deux (252); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante (250) et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante et un (251 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

480. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-deux (252 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante-trois (253); au nord-est et à l'est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-deux (252 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante et un (251) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-deux (252 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante-trois (253); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante et un (251); à l'ouest et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-deux (252 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

481. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-trois (253 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante-quatre (254); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-trois (253 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante-deux (252) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-trois (253 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest en partie par le lot originaire numéro deux cent

Numéro inscription : 185 174

cinquante-quatre (254) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-trois (253 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante-deux (252) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-trois (253 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

482. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-quatre (254 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante-cinq (255); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-quatre (254 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante-trois (253) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-quatre (254 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante-cinq (255); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est en partie par le lot originaire numéro deux cent cinquante-trois (253) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-quatre (254 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-quatre (254 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

483. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-cinq (255 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante-six (256); au nord-est en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-cinq (255 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante-quatre (254) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

185174

Numéro inscription : 185 174

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-cinq (255 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante-six (256); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante-quatre (254); au sud-ouest en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-cinq (255 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155".

484. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-six (256 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante-sept (257); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-six (256 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante-cinq (255) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-six (256 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante-sept (257); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante-cinq (255); au sud-ouest en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-six (256 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155.

485. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-sept (257 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante-huit (258); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-sept (257 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante-six (256) et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-sept (257 ptie) du cadastre officiel

Numéro inscription : 185 174

du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante-huit (258); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante-six (256); au sud-ouest en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-sept (257 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155.

486. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-huit (258 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante-neuf (259); à l'est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155 et en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-huit (258 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante-sept (257) et à l'ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-huit (258 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent cinquante-neuf (259); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante-sept (257) et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-huit (258 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

487. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-neuf (259 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent soixante (260); à l'est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155 et en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-neuf (259 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante-huit (258) et à l'ouest par la rivière Saint-Maurice;

Numéro inscription : 185 174

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-neuf (259 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro deux cent soixante (260); au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante-huit (258) et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent cinquante-neuf (259 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

488. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent soixante (260 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; à l'est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155 et en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent soixante (260 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante-neuf (259) et à l'ouest par la rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent soixante (260 ptie) du cadastre officiel du canton de Radnor et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles; au sud-est par le lot originaire numéro deux cent cinquante-neuf (259) et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent soixante (260 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155.

CADASTRE : Paroisse de Saint-Boniface
MUNICIPALITÉ : Village de Baie-de-Shawinigan
USAGE ACTUEL : Usine Belgo (pâtes et papiers)

489. La subdivision numéro cinq du lot originaire numéro six (6-5) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface.

490. Une partie de la subdivision numéro six du lot originaire numéro six (6-6 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro un de la subdivision numéro six du lot originaire numéro six (6-6-1); au nord-est par le résidu de la subdivision numéro six du lot originaire numéro six (6-6 ptie); au sud-est par une partie du lot originaire numéro six (6 ptie), étant le boulevard Pie XII et au sud-ouest par la

Numéro inscription : 185 174

partie ci-après décrite du lot originaire numéro six (6 ptie); mesurant trente et un pieds et cinq dixièmes (31,5') de largeur au nord-ouest et au sud-est.

491. Les subdivisions numéro neuf et onze du lot originaire numéro six (6-9 et 6-11) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface.

492. Une partie du lot originaire numéro six (6 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro vingt-deux du lot originaire numéro six (6-22); au nord-est par la partie ci-dessus décrite de la subdivision numéro six du lot originaire numéro six (6-6 ptie); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro six (6 ptie), étant le boulevard Pie XII et au sud-ouest par la subdivision numéro neuf du lot originaire numéro six (6-9).

493. Les subdivisions numéro un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit et neuf du lot originaire numéro sept (7-1, 7-2, 7-3, 7-4, 7-5, 7-6, 7-7, 7-8 et 7-9) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface.

494. a) Une partie du lot originaire numéro sept (7 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro sept (7-4); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro sept (7 ptie), étant le boulevard Pie XII et au sud-ouest et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro sept (7 ptie); mesurant quatre-vingt-trois pieds (83') dans la ligne nord-est, quatre-vingts pieds (80') dans la ligne sud-est, quarante pieds (40') dans la ligne sud-ouest et cent pieds (100') dans la ligne ouest;

b) Une partie du lot originaire numéro sept (7 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro sept (7 ptie); au nord-est, en partie par la subdivision numéro sept du lot originaire numéro sept (7-7), en partie par la subdivision numéro trois du lot originaire numéro huit (8-3) et par une partie du lot originaire numéro huit (8 ptie); au sud-est, en partie par une autre partie du lot originaire numéro sept (7 ptie), étant le boulevard Pie XII et en partie par les

Numéro inscription : 185 174

subdivisions numéro six et sept du lot originaire numéro sept (7-6 et 7-7) et au sud-ouest, en partie par les subdivisions numéro six et sept du lot originaire numéro sept (7-6 et 7-7) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro sept (7 ptie); mesurant vingt-cinq pieds (25') dans la ligne sud-ouest qui est le prolongement vers le nord-ouest de la ligne sud-ouest de la subdivision numéro six du lot originaire numéro sept (7-6) et cent quarante pieds (140') dans la ligne nord-est qui est le prolongement vers le nord-ouest de la ligne sud-ouest de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro huit (8-3).

495. Les subdivisions numéro un, deux, trois, quatre, cinq et six du lot originaire numéro huit (8-1, 8-2, 8-3, 8-4, 8-5 et 8-6) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface.

496. La subdivision numéro sept du lot originaire numéro huit (8-7) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au nord par le résidu de la subdivision numéro sept du lot originaire numéro huit (8-7 ptie); au sud-est par une partie du lot originaire numéro huit (8 ptie), étant le boulevard Pie XII et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit (8 ptie), étant la rue Belgoville; mesurant quarante-huit pieds (48') dans la ligne nord, vingt-quatre pieds et cinq dixièmes (24,5') dans la ligne sud-est et quarante-trois pieds (43') dans la ligne sud-ouest.

497. Les subdivisions numéro huit, neuf, dix, onze, douze et treize du lot originaire numéro huit (8-8, 8-9, 8-10, 8-11, 8-12 et 8-13) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface.

498. a) Une partie du lot originaire numéro huit (8 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit (8 ptie); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro huit (8 ptie), étant la rue Belgoville et par une autre partie du lot originaire numéro huit (8 ptie); au sud-est par les subdivisions numéro trois, quatre, cinq et six du lot originaire numéro huit (8-3, 8-4, 8-5 et 8-6) et au sud-ouest par le lot originaire numéro sept (7); mesurant soixante-quinze pieds (75') dans la ligne nord-est contiguë à la rue Belgoville et cinq pieds (5') dans la ligne nord-est qui est le prolongement vers le nord-ouest de la ligne sud-ouest de la subdivision

Numéro inscription : 185 174

numéro cinq du lot originaire numéro huit (8-5) et quarante pieds (40') dans la ligne sud-ouest; la ligne nord-ouest située en front des subdivisions numéro cinq et six du lot originaire numéro huit (8-5 et 8-6) est parallèle à la ligne nord-ouest desdites subdivisions numéro cinq et six du lot originaire numéro huit (8-5 et 8-6);

b) Une partie du lot originaire numéro huit (8 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro huit (8 ptie), étant la propriété de Victorien Dubé; au nord-est par le lot originaire numéro neuf (9); au sud-est, en partie par les subdivisions numéro sept, huit et neuf du lot originaire numéro huit (8-7, 8-8 et 8-9) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro huit (8 ptie), étant le boulevard Pie XII et au sud-ouest, en partie par les subdivisions numéro sept, huit et neuf du lot originaire numéro huit (8-7, 8-8 et 8-9) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro huit (8 ptie), étant la rue Belgoville; mesurant deux cents pieds (200') dans la ligne nord-ouest, douze pieds (12') dans la ligne sud-est contiguë au boulevard Pie XII et deux cent quinze pieds (215') dans la ligne sud-ouest contiguë à la rue Belgoville;

c) Une partie du lot originaire numéro huit (8 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest, au nord et au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro huit (8 ptie), étant la rue Belgoville; au sud-est et au sud-ouest par d'autres parties du lot originaire numéro huit (8 pties); mesurant quatre-vingt-trois mètres et quatre-vingt-deux centièmes (83,82 m) dans la ligne nord-ouest, nord et nord-est, quarante et un mètres et quinze centièmes (41,15 m) dans la ligne sud-est et trente-huit mètres et dix centièmes (38,10 m) dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie mille sept cent quinze mètres carrés (1 715 m^2) et tel que montré sur le plan 1099 préparé par Yves Béland, a.g., en date du 18 septembre 1990.

499. La subdivision numéro un du lot originaire numéro neuf (9-1) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface.

Numéro inscription : 185 174

500. a) Une partie du lot originaire numéro neuf (9 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro neuf (9 ptie), appartenant à Charles Bal; au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore; au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro neuf (9 ptie), étant le boulevard Pie XII et au sud-ouest par le lot originaire numéro huit (8);

b) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie du lot originaire numéro neuf (9 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro neuf (9 ptie), étant le boulevard Pie XII; au nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore; au sud-est et au sud par la rivière Shawinigan et au sud-ouest par la subdivision numéro un du lot originaire numéro neuf (9-1);

c) Tous ses droits, titres et intérêts dans le bloc numéro un (1) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface.

CADASTRE : Paroisse de Saint-Boniface
MUNICIPALITÉ : Village de Baie-de-Shawinigan
CADASTRE : Paroisse de Sainte-Flore
MUNICIPALITÉ : Ville de Shawinigan
USAGE ACTUEL : Lit de la rivière Shawinigan

501. a) Tous ses droits, titres et intérêts dans le lit de la rivière Shawinigan étant une partie sans désignation cadastrale des paroisses de Saint-Boniface et de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée d'un côté, généralement nord, par la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro six (6-5), les subdivisions numéro un, deux, trois et neuf du lot originaire numéro sept (7-1, 7-2, 7-3 et 7-9), les subdivisions numéro douze et treize du lot originaire numéro huit (8-12 et 8-13), la subdivision numéro un du lot originaire numéro neuf (9-1) et une partie du lot originaire numéro neuf (9 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface et par une partie du lot originaire numéro six cent vingt-trois (623 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore; à une extrémité, du côté nord, par une autre partie de la rivière Shawinigan, étant l'emprise sud du pont du boulevard Pie XII; de l'autre côté, généralement sud, par une partie de la

Numéro inscription : 185 174

subdivision numéro mille quatre cent neuf du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1409 ptie), les subdivisions numéro un, deux et trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-1, 628-1411-2 et 628-1411-3) et par une partie du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore; de l'autre extrémité, au sud-ouest, par une autre partie de la rivière Shawinigan; cette ligne sud-ouest est approximativement le prolongement vers le sud-est de la ligne sud-ouest de la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro six (6-5) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface; **sauf et à distraire** le bloc numéro un (1) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface et le bloc numéro un (1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

Avec toutes les constructions y érigées, incluant les ponts.

b) And insofar as may be necessary, all its rights, title and interest under and in virtue of a Lease from the Honourable Honoré Mercier, acting in his quality of Minister of Lands and Forests of the Province of Quebec, to St. Maurice Valley Corporation, executed on the Seventh day of June, Nineteen hundred and twenty-six, before A.E. Simard, Notary, under number 2355 of his minutes, and in and to the property therein described as follows:

"A certain lot being a portion of the bed of the Shawinigan River situated in the limits of the City of Shawinigan Fall, County of St. Maurice, P.Q.

This lot includes all the area of that portion of the bed of the Shawinigan River contained between the back line of lots nos. (8-12) eight-twelve, (8-13) eight-thirteen, and (9-1) nine-one of the official cadastre for the parish of St. Boniface (now Village of Shawinigan Bay) and part of the back line of lot no. (628-1411-2) six hundred and twenty-eight-fourteen hundred and eleven-two of the official cadastre for the parish of Ste. Flore (now City of Shawinigan Falls).

The location of the said lot is indicated by the letters L.M.N.O.P.Q. such as shown on a plan thereof drawn by Benjamin Bourgeois, Quebec Land Surveyor, on the (10th) tenth day

Numéro inscription : 185 174

of the month of February of the year (1926) nineteen hundred and twenty-six, a copy whereof duly certified has remained annexed to the original hereof, signed for identification by the Parties hereto and the undersigned Notary, which lot may be more accurately described as follows:

Starting from point "L" established by the intersection of the prolongation of the line between lots no. (9-1) nine-one and the unsubdivided portion of lot no. (9) nine of the official cadastre for the parish of St. Boniface (now Village of Shawinigan Bay) with the ordinary high water line of the south easterly shore of the Shawinigan River the point "L" is located as being (58) fifty-eight feet west of the north westerly corner of the Transformer Room and (127) one hundred and twenty-seven feet north of the north westerly corner of the Grinder Room.

From point "L" following in a north westerly direction the prolongation of the said dividing line between lot (9-1) nine-one and the unsubdivided portion of lot no. (9) nine a distance of (85) eighty-five feet to point "M" situated on the ordinary high water line of the north westerly shore of the Shawinigan River; thence following in a southerly direction the said ordinary high water line up to point "N" situated at the intersection of the said ordinary high water line with the line dividing lots nos. (7-9) seven-nine and (8-12) eight-twelve of the official cadastre for the parish of St. Boniface (now Village of Shawinigan Bay); thence from point "N" following in a south easterly direction the prolongation of the said dividing line between lots nos. (7-9) seven-nine and (8-12) eight-twelve for a distance of (140) one hundred and forty feet to point "O" situated on the ordinary high water line of the south easterly shore of the Shawinigan River; thence from point "O" following in a general northerly direction the ordinary high water line of the south easterly shore of the Shawinigan River to the starting point "L" going through points "P" "Q".

All distances are given in english measure, the total area of this lot contains (50120) fifty thousand and one hundred and twenty square feet more or less."

The said property being bounded on one side by subdivisions numbers Twelve and Thirteen of lot

number Eight (8-12 and 8-13) and subdivision number One of lot number Nine (9-1) on the Official Cadastral Plan and in the Book of Reference for the Parish of St. Boniface, on the other side by redivision number Two of subdivision number One thousand four hundred and eleven of lot number six hundred and twenty-eight (628-1411-2) on the Official Cadastral Plan and in the Book of Reference for the Parish of Ste. Flore, and at both ends by other portions of the bed of the Shawinigan River.

Together with the buildings and constructions owned by the Vendor located upon or over the said property including the bridge constructed across the Shawinigan River partly over the said property and partly over the portion of the bed of the said river adjoining the North-east side of the said property, and also including the Six inch water main running across the Shawinigan River and located in part upon the said property and in part upon the portion of the bed of the Shawinigan River adjoining the North-east side of the said property.

c) Le bâtiment de prise d'eau (gate house), ses mécanismes et ses accessoires, ainsi que la conduite d'eau souterraine désaffectée de douze (12) pieds de diamètre (penstock) reliant ledit bâtiment de prise d'eau à l'usine du Vendeur; le tout servant à son alimentation en eau brute. Ledit bâtiment et la conduite d'eau souterraine sont situés sur le lot MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT de la subdivision officielle du lot originaire numéro SIX CENT VINGT-HUIT (628-1398) au cadastre officiel de la Paroisse Ste-Flore, division d'enregistrement de Shawinigan, incluant le droit de superficie.

d) A covered newsprint conveyor, parts of the shipping warehouse, railway tracks and underground pipes and any other construction located on the property hereinafter described owned by Hydro-Québec and leased to Stone-Consolidated Inc., by virtue of a Lease Agreement executed between Stone-Consolidated Inc. and Hydro-Québec, before Gilles Landreville, Notary, on March 4, 1993 and registered at the said Registry Office under number 179797:

i) Lot Partie 628-1398

Un terrain de figure irrégulière étant une partie de la subdivision numéro mille trois cent quatre-vingt-dix-huit du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1398 ptie) du cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Flore, division d'enregistrement de Shawinigan, Province de Québec et plus explicitement décrit comme suit : borné à l'ouest par une autre partie du lot 628-1398 étant la propriété du Vendeur, au nord-ouest en partie par une partie du lot 628-1398 étant la propriété du Vendeur, en partie par une partie du lot 628-1411-1-1 étant la propriété du Vendeur et en partie par la partie du lot 628-1411-1-1 ci-après décrite au paragraphe d), au nord par une autre partie du lot 628-1398, étant la propriété du Vendeur, au sud-est et à l'est par une autre partie du lot 628-1398 étant la propriété du Canadien Pacifique et au sud-ouest en partie par une autre partie du lot 628-1398 étant la propriété du Locateur et en partie par une autre partie du lot 628-1398 étant la propriété du Vendeur; mesurant 113.4 pieds dans ligne ouest, 245.2 pieds dans une ligne nord-ouest, 36.5 pieds dans une ligne sud-ouest, 16 pieds dans son autre ligne nord-ouest, 201.2 pieds le long d'une courbe ayant un rayon 465.8 pieds dans sa ligne nord, 356 pieds le long d'une courbe ayant un rayon de 665.65 pieds dans sa ligne sud-est, 105.2 pieds le long d'une courbe ayant un rayon de 1518.24 pieds dans sa ligne est et 21.4 pieds dans son autre ligne sud-ouest; contenant en superficie 10,170 pieds carrés, mesure anglaise.

ii) Lot Partie 628-1398

Un terrain de figure irrégulière étant une autre partie de la subdivision numéro mille trois cent quatre-vingt-dix-huit du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1398 ptie) dudit cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Flore et plus explicitement décrit comme suit : borné au sud-ouest et au nord-ouest par une autre partie du lot 628-1398 étant la propriété du Vendeur, au nord par la partie du lot 628-1411-3-1 ci-après décrite au paragraphe f) et au sud-est par une autre partie du lot 628-1398 étant la propriété du Canadien Pacifique; mesurant 23.5 pieds dans sa ligne sud-ouest, 220 pieds et 170.5 pieds dans ses lignes nord-ouest, 40 pieds dans sa ligne nord, 275 pieds et 156.8 pieds dans ses lignes sud-

Numéro inscription : 185 174

est; contenant en superficie 11,000 pieds carrés, mesure anglaise.

iii) Lot Partie 628-1409

Un terrain de figure irrégulière étant une partie de la subdivision numéro mille quatre cent neuf du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1409 ptie) dudit cadastre officiel revisé de la Paroisse de Ste-Flore et plus explicitement décrit comme suit : bornée au nord-est en partie par une autre partie du lot 628-1409 étant la propriété du Vendeur et en partie par une partie du lot 628-1411-1 étant aussi la propriété du Vendeur, au nord par une autre partie du lot 628-1409 étant la propriété du Vendeur, au sud-ouest et à l'ouest par une autre partie du lot 628-1409 étant la propriété de Hydro-Québec et au sud-est en partie par une partie du lot 628-1410 étant la propriété du Vendeur et en partie par une autre partie du lot 628-1409 étant aussi la propriété du Vendeur; mesurant 50 pieds dans une ligne nord-est, 50 pieds dans une ligne sud-est, 319.5 pieds dans son autre ligne nord-est, 78.7 pieds et 280.5 pieds dans ses lignes nord, 35 pieds dans la ligne ouest, 416.7 pieds dans sa ligne sud-ouest et 268.4 pieds dans son autre ligne sud-est; contenant en superficie 136,000 pieds carrés, mesure anglaise.

iv) Lot Partie 628-1411-1

Un terrain de figure triangulaire étant une partie de la subdivision numéro un de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-1 ptie) dudit cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Flore et plus explicitement décrit comme suit : borné au nord et au sud-ouest par d'autres parties du lot 628-1411-1 étant la propriété du Vendeur et au sud-est par la partie du lot 628-1411-1-1 ci-après décrite au paragraphe e); mesurant 6.8 pieds dans sa ligne nord, 4.4 pieds dans sa ligne sud-est et 6.0 pieds dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 12 pieds carrés, mesure anglaise.

v) Lot Partie 628-1411-1-1

Un terrain de figure quadrilatérale étant une partie de la subdivision numéro un de la subdivision numéro un de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-1-1 ptie) dudit cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Flore

Numéro inscription : 185 174

et plus spécifiquement décrit comme suit : borné au nord-ouest par la partie du lot 628-1411-1 ci-haut décrite en d), au nord et au sud-ouest par d'autres parties du lot 628-1411-1-1 étant la propriété du Vendeur et au sud-est par la partie du lot 628-1398 ci-haut décrite au paragraphe a) mesurant 4.4 pieds dans sa ligne nord-ouest, 14.5 pieds dans sa ligne nord, 13.5 pieds dans sa ligne sud-est et 10.5 pieds dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 99 pieds carrés, mesure anglaise.

vi) Lot Partie 628-1411-3-1

Un terrain de figure irrégulière étant une partie de la subdivision numéro un de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-1 ptie) dudit cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Flore et plus spécifiquement décrit comme suit : borné au nord-ouest par une autre partie du lot 628-1411-3-1 étant la propriété du Vendeur, au nord-est par une partie du lot 628-1411-3 étant la propriété du Canadien Pacifique, au sud-est par une autre partie du lot 628-1411-3-1 étant la propriété du Canadien Pacifique et au sud par la partie du lot 628-1398 ci-haut décrite au paragraphe b); mesurant 50 pieds dans sa ligne nord-ouest, 11 pieds dans sa ligne nord-est, 15 pieds dans sa ligne sud-est et 40 pieds dans sa ligne sud; contenant en superficie 484 pieds carrés, mesure anglaise.

La superficie totale des parties de lots ci-dessus décrits est approximativement de cent soixante-et-un mille deux cent quinze pieds carrés (161 215 p.c.) ou quatorze mille neuf cent soixante-dix-sept mètres carrés (14 977 m.c.). Toutes les dimensions dans la présente description sont en mesures anglaises. Lesdites lisières sont lisérées en rouge sur le plan L-2172 daté du 30 mars 1989 annexé à l'original dudit "Lease Agreement" susmentionné.

CADASTRE : Paroisse de Sainte-Flore
MUNICIPALITÉ : Ville de Grand-Mère
USAGE ACTUEL : Terrains vacants le long de la rivière Saint-Maurice

502. a) Une partie du lot originaire numéro un (1 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot

Numéro inscription : 185 174

originaire numéro quatre-vingt-huit (88); à l'est par la rivière Saint-Maurice; au sud par une autre partie du lot originaire numéro un (1 ptie), étant l'emprise du Canadien National et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro un (1 ptie); la ligne ouest est parallèle à la rivière Saint-Maurice et est située à cent pieds (100') à l'ouest de ladite rivière Saint-Maurice;

b) Une partie du lot originaire numéro un (1 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par une autre partie du lot originaire numéro un (1 ptie), étant l'emprise du Canadien National; à l'est par la rivière Saint-Maurice; au sud-ouest par le lot originaire numéro deux (2) et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro un (1 ptie); la ligne ouest est parallèle à la rivière Saint-Maurice et est située à cent pieds (100') à l'ouest de ladite rivière Saint-Maurice.

c) Une partie du lot originaire numéro deux (2 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro un (1); à l'est par la rivière Sainte-Maurice; au sud-ouest par le lot originaire numéro trois (3) et à l'ouest par le résidu du lot originaire numéro deux (2 ptie); la ligne ouest est parallèle à la rivière Saint-Maurice et est située à cent pieds (100') à l'ouest de ladite rivière Saint-Maurice.

503. Une partie du lot originaire numéro trois (3 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro deux (2); à l'est par la rivière Sainte-Maurice; au sud-ouest par le lot originaire numéro quatre (4) et à l'ouest par le résidu du lot originaire numéro trois (3 ptie); la ligne ouest est parallèle à la rivière Saint-Maurice et est située à cent pieds (100') à l'ouest de ladite rivière Saint-Maurice.

CADASTRE : Paroisse de Sainte-Flore
MUNICIPALITÉ : Ville de Shawinigan
USAGE ACTUEL : Terrains vacants

504. Une partie du lot originaire numéro trente-trois (33 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro trente-trois (33 ptie), étant

185174

Numéro inscription : 185 174

l'emprise du Canadien National; au nord-est par le lot originaire numéro trente-deux (32); au sud-est par la ligne des hautes eaux surélevées de la rivière Saint-Maurice et au sud-ouest par le lot originaire numéro trente-quatre (34).

505. Une partie du lot originaire numéro trente-quatre (34 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : de figure triangulaire, bornée au nord-est par le lot originaire numéro trente-trois (33 ptie); au sud-est par la ligne des hautes eaux surélevées de la rivière Saint-Maurice et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro trente-quatre (34 ptie); mesurant cent cinquante pieds (150') dans les lignes nord-est et sud-est et contenant en superficie onze mille deux cent cinquante pieds carrés (11 250 pi^2).

CADASTRE : **Paroisse de Sainte-Flore**
MUNICIPALITÉ : **Ville de Grand-Mère**
USAGE ACTUEL : **Parc Saint-Jean-Baptiste : 81-31, 81-32, 81-33, 81 ptie**
Auberge de Grand-Mère : 92-20-2-1, 92-21-6-2, 92-29 ptie, 93-198-5-1, 93-207-3 et 93-210
Bureaux de la division forestière : 90-98-2, 90-99, 90-111-1, 91-1 et 91-45-1
Usine Laurentide : tous les autres lots

506. Les subdivisions numéro trente et un, trente-deux et trente-trois du lot originaire numéro quatre-vingt-un (81-31, 81-32 et 81-33) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

507. Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-un (81 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la 6^e Avenue; au nord-est par les subdivisions numéro trente et un et trente-trois du lot originaire numéro quatre-vingt-un (81-31 et 81-33); au sud-est en partie par la subdivision numéro trente-trois du lot originaire numéro quatre-vingt-un (81-33) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro quatre-vingt-un (81 ptie), étant la 5^e Avenue et au sud-ouest par le lot originaire numéro quatre-vingt (80); la ligne sud-est est la prolongation vers le sud-ouest de la ligne nord-ouest de la subdivision numéro trente-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-un (81-34).

508. La subdivision numéro un de la subdivision numéro cent soixante-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-164-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

Numéro inscription : 185 174

509. La subdivision numéro un de la subdivision numéro cent soixante-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-165-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore, **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée à l'est par la subdivision numéro deux cent vingt et un du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-221), étant la 2e Avenue; au nord par le résidu de la subdivision numéro un de la subdivision numéro cent soixante-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-165-1 ptie); à l'ouest par une partie de la subdivision numéro cent soixante-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-165 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au sud-ouest par la subdivision numéro deux cent onze du lot originaire numéro quatre-vingt-cinq (85-211) et par la subdivision numéro un de la subdivision numéro deux cent quinze du lot originaire numéro quatre-vingt-cinq (85-215-1); mesurant seize pieds et cinq dixièmes (16,5') dans la ligne ouest, trente-quatre pieds et deux dixièmes (34,2') dans la ligne nord, quarante-six pieds et trois dixièmes (46,3') dans la ligne ouest et cinquante pieds (50') dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie mille cent vingts pieds carrés (1 120 pi^2).

510. La partie est de la subdivision numéro cent soixante-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-165 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent quatre-vingt-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-190); au sud-ouest par le lot originaire numéro quatre-vingt-cinq (85); à l'ouest par une autre partie de la subdivision numéro cent soixante-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-165 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro cent soixante-six du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-166).

511. La subdivision numéro un de la subdivision numéro cent soixante-six du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-166-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

512. La partie est de la subdivision numéro cent soixante-six du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-166 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent quatre-vingt-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-190); au sud-ouest par la subdivision numéro cent soixante-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-165); à l'ouest par une autre partie de la subdivision numéro cent soixante-six du lot

185174

Numéro inscription : 185 174

originaire numéro quatre-vingt-six (86-166 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro cent soixante-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-167).

513. La subdivision numéro un de la subdivision numéro cent soixante-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-167-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

514. La partie est de la subdivision numéro cent soixante-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-167 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent quatre-vingt-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-190); au sud-ouest par la subdivision numéro cent soixante-six du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-166); à l'ouest par une autre partie de la subdivision numéro cent soixante-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-167 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro cent soixante-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-168).

515. La partie est de la subdivision numéro cent soixante-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-168 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent quatre-vingt-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-190); au sud-ouest par la subdivision numéro cent soixante-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-167); à l'ouest par une autre partie de la subdivision numéro cent soixante-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-168 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro cent soixante-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-169).

516. La partie est de la subdivision numéro cent soixante-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-169 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent quatre-vingt-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-190); au sud-ouest par la subdivision numéro cent soixante-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-168); à l'ouest par une autre partie de la subdivision numéro cent soixante-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-169 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro un de la subdivision numéro cent soixante-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-170-1).

Numéro inscription : 185 174

517. La subdivision numéro un de la subdivision numéro cent soixante-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-170-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

518. La partie est de la subdivision numéro cent quatre-vingt-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-184 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent quatre-vingt-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-190); au sud-ouest par la subdivision numéro cent quatre-vingt-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-185); au nord-ouest par une autre partie de la subdivision numéro cent quatre-vingt-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-184 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro cent vingt-six du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-126).

519. La partie est de la subdivision numéro cent quatre-vingt-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-185 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent quatre-vingt-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-190); au sud-ouest par la subdivision numéro cent quatre-vingt-six du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-186); au nord-ouest par une autre partie de la subdivision numéro cent quatre-vingt-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-185 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro cent quatre-vingt-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-184).

520. La partie est de la subdivision numéro cent quatre-vingt-six du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-186 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent quatre-vingt-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-190); au sud-ouest par la subdivision numéro cent quatre-vingt-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-187); au nord-ouest par une autre partie de la subdivision numéro cent quatre-vingt-six du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-186 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro cent quatre-vingt-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-185).

521. La partie est de la subdivision numéro cent quatre-vingt-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-187 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de

Numéro inscription : 185 174

Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent quatre-vingt-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-190); au sud-ouest par la subdivision numéro cent quatre-vingt-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-188); au nord-ouest par une autre partie de la subdivision numéro cent quatre-vingt-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-187 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro cent quatre-vingt-six du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-186).

522. La partie est de la subdivision numéro cent quatre-vingt-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-188 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent quatre-vingt-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-190); au sud-ouest par la subdivision numéro cent quatre-vingt-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-189); au nord-ouest par une autre partie de la subdivision numéro cent quatre-vingt-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-188 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro cent quatre-vingt-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-187).

523. La partie est de la subdivision numéro cent quatre-vingt-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-189 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent quatre-vingt-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-190); au sud-ouest par la subdivision numéro un de la subdivision numéro cent soixante-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-170-1); au nord-ouest par une autre partie de la subdivision numéro cent quatre-vingt-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-189 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro cent quatre-vingt-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-188).

524. La subdivision numéro cent quatre-vingt-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-190) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

525. Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au sud-ouest et à l'ouest par la subdivision numéro cent quatre-vingt-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-190); au nord-est par le lot originaire numéro quatre-vingt-sept

Numéro inscription : 185 174

(87) et au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86 ptie), étant la propriété du Canadien National.

526. La partie est de la subdivision numéro cent douze du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-112 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : de figure triangulaire, bornée au sud-est par la subdivision numéro cent quatorze du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-114); à l'ouest par le résidu de la subdivision numéro cent douze du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-112 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro cent treize du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-113).

527. La partie est de la subdivision numéro cent treize du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-113 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au sud-est par la subdivision numéro cent quatorze du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-114); au sud-ouest par la subdivision numéro cent douze du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-112); à l'ouest par le résidu de la subdivision numéro cent treize du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-113 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro un du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-1).

528. La partie est de la subdivision numéro cent quatorze du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-114 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au sud-est par la subdivision numéro cent dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-118); à l'ouest par une autre partie de la subdivision numéro cent quatorze du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-114 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique; au nord-ouest par les subdivisions numéro cent douze et cent treize du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-112 et 87-113) et au nord-est par la subdivision numéro deux du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-2).

529. La partie est de la subdivision numéro cent dix-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-117 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : de figure triangulaire, bornée au sud-est par la subdivision numéro cent dix-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-119); à l'ouest par le résidu de la subdivision numéro cent dix-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-117 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-

Numéro inscription : 185 174

est par la subdivision numéro cent dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-118).

530. La partie est de la subdivision numéro cent dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-118 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent trente-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-134); au sud-est par la subdivision numéro cent dix-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-119); au sud-ouest par la subdivision numéro cent dix-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-117); à l'ouest par le résidu de la subdivision numéro cent dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-118 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique; au nord-ouest par la subdivision numéro cent quatorze du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-114) et au nord-est par la subdivision numéro trois du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-3).

531. La partie est de la subdivision numéro cent dix-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-119 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent trente-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-134); au sud-est par la subdivision numéro cent trente du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-130); à l'ouest par une autre partie de la subdivision numéro cent dix-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-119 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-ouest par les subdivisions numéro cent dix-sept et cent dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-117 et 87-118).

532. La partie est de la subdivision numéro cent vingt-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-125 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : de figure triangulaire, bornée au sud-est par la subdivision numéro cent vingt-cinq A du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-125A); à l'ouest par le résidu de la subdivision numéro cent vingt-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-125 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro cent vingt-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-129).

533. La partie est de la subdivision numéro cent vingt-cinq A du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-125A ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme

Numéro inscription : 185 174

suit : bornée au sud-est par les subdivisions numéro cent vingt-sept et cent vingt-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-127 et 87-128) ; au nord-ouest par la subdivision numéro cent vingt-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-125) ; à l'ouest par le résidu de la subdivision numéro cent vingt-cinq A du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-125A ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro cent vingt-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-129).

534. La partie est de la subdivision numéro cent vingt-six du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-126 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent trente-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-134) ; au sud-ouest par la subdivision numéro cent quatre-vingt-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-184) ; au nord-ouest et à l'ouest par le résidu de la subdivision numéro cent vingt-six du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-126 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro cent vingt-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-127).

535. La partie est de la subdivision numéro cent vingt-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-127 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent trente-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-134) ; au sud-ouest par la subdivision numéro cent vingt-six du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-126) ; à l'ouest par le résidu de la subdivision numéro cent vingt-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-127 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique ; au nord-ouest par la subdivision numéro cent vingt-cinq A du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-125A) et au nord-est par la subdivision numéro cent vingt-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-128).

536. La subdivision numéro cent vingt-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-128) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

537. La partie est de la subdivision numéro cent vingt-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-129 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent trente-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-134) ; au sud-ouest par les subdivisions numéro cent vingt-cinq, cent vingt-cinq A et cent

Numéro inscription : 185 174

vingt-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-125, 87-125A et 87-128); à l'ouest par une autre partie de la subdivision numéro cent vingt-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-129 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par les subdivisions numéro cent trente-deux et cent trente-trois du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-132 et 87-133).

538. La partie est de la subdivision numéro cent trente du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-130 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent trente-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-134); au sud-est par la subdivision numéro cent trente et un du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-131); à l'ouest par le résidu de la subdivision numéro cent trente du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-130 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-ouest par la subdivision numéro cent dix-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-119).

539. La partie est de la subdivision numéro cent trente et un du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-131 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent trente-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-134); au sud-est par la subdivision numéro cent trente-deux du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-132); à l'ouest par le résidu de la subdivision numéro cent trente et un du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-131 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-ouest par la subdivision numéro cent trente du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-130).

540. La partie est de la subdivision numéro cent trente-deux du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-132 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro cent trente-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-134); au sud-est par la subdivision numéro cent trente-trois du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-133); au sud- ouest par la subdivision numéro cent vingt-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-129); à l'ouest par le résidu de la subdivision numéro cent trente-deux du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-132 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-ouest par la subdivision numéro cent trente et un du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-131).

Numéro inscription : 185 174

541. Les subdivisions numéro cent trente-trois et cent trente-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-133 et 87-134) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

542. Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest par la subdivision numéro cent trente-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-134); au nord-est par le lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87 ptie), étant la propriété du Canadien National et au sud-ouest par le lot originaire numéro quatre-vingt-six (86).

543. La partie est de la subdivision numéro un du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-1 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-4); au sud-est par la subdivision numéro deux du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-2); au sud- ouest par la subdivision numéro cent treize du lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87-113); à l'ouest par le résidu de la subdivision numéro un du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-1 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-ouest par la subdivision numéro dix-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-17).

544. Les subdivisions numéro deux, trois et quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-2, 88-3 et 88-4) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

545. Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par la rivière Saint-Maurice et par le lot originaire numéro six cent quarante et un (641); au sud-est par le lot originaire numéro un (1); au sud par une autre partie du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88 ptie), étant la propriété du Canadien National; au sud-ouest par le lot originaire numéro quatre-vingt-sept (87); à l'ouest par la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-4) et au nord-ouest par la subdivision numéro trente-six du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-36).

546. La partie est de la subdivision numéro seize du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-16 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et

185174

Numéro inscription : 185 174

plus explicitement décrite comme suit : de figure triangulaire, bornée au sud-est par la subdivision numéro dix-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-17); à l'ouest par une autre partie de la subdivision numéro seize du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-16 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-est par la subdivision numéro trente-trois du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-33).

547. La partie est de la subdivision numéro dix-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-17 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro trente-trois du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-33); au sud-est par la subdivision numéro un du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-1); à l'ouest par le résidu de la subdivision numéro dix-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-17 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au nord-ouest par la subdivision numéro seize du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-16).

548. La partie est de la subdivision numéro trente-trois du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-33 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro trente-six du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-36); au sud-est par la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-4); au sud-ouest par les subdivisions numéro seize et dix-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-16 et 89-17) et à l'ouest par une autre partie de la subdivision numéro trente-trois du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-33 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique.

549. La subdivision numéro trente-six du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-36) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore, **sauf et à distraire** la partie suivante étant la propriété de la Compagnie d'électricité Shawinigan : bornée au nord-est par la subdivision numéro trente-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-34); au sud-est par le lot originaire numéro six cent quarante et un (641); au sud-ouest et au nord-ouest par le résidu de la subdivision numéro trente-six du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-36 ptie); mesurant sept pieds (7') dans la ligne nord-est, huit pieds (8') dans la ligne sud-ouest et onze pieds (11') dans la ligne nord-ouest; la ligne nord-ouest est le prolongement vers le sud-ouest de la ligne nord-ouest de la subdivision numéro trente-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-34); la ligne

Numéro inscription : 185 174

sud-ouest est perpendiculaire à la ligne nord-ouest; le tout tel que montré sur le plan W-389 préparé par A.A. Wickenden, a.g., le 8 janvier 1948.

550. La subdivision numéro trente-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89-37) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

551. Une partie de la subdivision numéro quatre-vingt-onze du lot originaire numéro quatre-vingt-dix (90-91 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par une autre partie de la subdivision numéro quatre-vingt-onze du lot originaire numéro quatre-vingt-dix (90-91 ptie), étant la propriété de la Ville de Grand-Mère; au sud-est par la subdivision numéro cent douze du lot originaire numéro quatre-vingt-dix (90-112) et à l'ouest par une autre partie de la subdivision numéro quatre-vingt-onze du lot originaire numéro quatre-vingt-dix (90-91 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique; la ligne nord-est est le prolongement vers le sud-est de la ligne sud-ouest de la subdivision numéro soixante-dix-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-dix (90-77).

552. La subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre-vingt-dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-dix (90-98-2), les subdivisions numéro quatre-vingt-dix-neuf, cent deux, cent trois et cent quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-dix (90-99, 90-102, 90-103 et 90-104), la subdivision numéro un de la subdivision numéro cent onze du lot originaire numéro quatre-vingt-dix (90-111-1), la subdivision numéro cent douze du lot originaire numéro quatre-vingt-dix (90-112), les subdivisions numéro un, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux et vingt-trois du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-1, 91-3, 91-4, 91-5, 91-6, 91-7, 91-8, 91-9, 91-10, 91-11, 91-12, 91-13, 91-14, 91-15, 91-17, 91-18, 91-19, 91-20, 91-21, 91-22 et 91-23), les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro vingt-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-24-1 et 91-24-2), les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro vingt-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-25-1 et 91-25-2), les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro vingt-six du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-26-1 et 91-26-2), les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro vingt-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-27-1 et 91-27-2), les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro vingt-sept A du lot originaire numéro quatre-

vingt-onze (91-27A-1 et 91-27A-2), les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro vingt-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-28-1 et 91-28-2), les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro vingt-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-29-1 et 91-29-2), les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro trente du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-30-1 et 91-30-2), les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro trente et un du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-31-1 et 91-31-2), les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro trente-deux du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-32-1 et 91-32-2), les subdivisions numéro trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six, trente-sept, trente-huit, trente-neuf, quarante, quarante et un et quarante-deux du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-33, 91-34, 91-35, 91-36, 91-37, 91-38, 91-39, 91-40, 91-41 et 91-42), la subdivision numéro un de la subdivision numéro quarante-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-45-1) et la subdivision numéro quarante-six du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-46) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

553. Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92); à l'est par la rivière Sainte-Maurice; au sud par le lot originaire numéro quatre-vingt-neuf (89) et à l'ouest par la subdivision numéro quarante-six du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-46).

554. Les subdivisions numéro un, deux et quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-1, 92-2 et 92-4), les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-5-1 et 92-5-2), les subdivisions numéro six et sept du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-6 et 92-7), les subdivisions numéro un, deux et trois de la subdivision numéro huit du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-8-1, 92-8-2 et 92-8-3), les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-9-1 et 92-9-2), les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro dix du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-10-1 et 92-10-2), les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro onze du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-11-1 et 92-11-2), les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro douze du lot originaire numéro quatre-vingt-

Numéro inscription : 185 174

douze (92-12-1 et 92-12-2), les subdivisions numéro treize, quatorze, quinze et seize du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-13, 92-14, 92-15 et 92-16), les subdivisions numéro un, deux et trois de la subdivision numéro dix-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-17-1, 92-17-2 et 92-17-3) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

555. Une partie de la subdivision numéro un de la subdivision numéro dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-18-1 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le résidu de la subdivision numéro un de la subdivision numéro dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-18-1 ptie), étant la 2e Avenue; au nord-est par la subdivision numéro deux de la subdivision numéro dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-18-2); au sud par la subdivision numéro un de la subdivision numéro dix-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-17-1) et à l'ouest par la subdivision numéro un de la subdivision numéro cent quatre-vingt-seize du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-196-1); la ligne nord est la bordure du trottoir.

556. Une partie de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-18-2 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le résidu de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-18-2 ptie), étant la 2e Avenue; à l'est par la subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre de la subdivision numéro vingt et un du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-21-4-2); au sud par la subdivision numéro deux de la subdivision numéro dix-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-17-2) et au sud-ouest par la subdivision numéro un de la subdivision numéro dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-18-1); la ligne nord est la bordure du trottoir.

557. La subdivision numéro un de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro vingt du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-20-2-1), les subdivisions numéro un, deux et trois de la subdivision numéro vingt et un du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-21-1, 92-21-2 et 92-21-3) et la subdivision numéro un de la subdivision numéro quatre de la subdivision numéro vingt et un du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-21-4-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

185174

558. Une partie de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre de la subdivision numéro vingt et un du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-21-4-2 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le résidu de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro quatre de la subdivision numéro vingt et un du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-21-4-2 ptie), étant la 2e Avenue; à l'est par la subdivision numéro un de la subdivision numéro quatre de la subdivision numéro vingt et un du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-21-4-1); au sud par la subdivision numéro un de la subdivision numéro vingt et un du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-21-1) et à l'ouest par la subdivision numéro deux des subdivisions numéro dix-sept et dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-17-2 et 92-18-2); la ligne nord est la bordure du trottoir.

559. La subdivision numéro cinq de la subdivision numéro vingt et un du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-21-5), les subdivisions numéro deux et trois de la subdivision numéro six de la subdivision numéro vingt et un du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-21-6-2 et 92-21-6-3), les subdivisions numéro vingt-deux et vingt-trois du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-22 et 92-23) et la subdivision numéro un des subdivisions numéro vingt-quatre, vingt-cinq et ving-six du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-24-1, 92-25-1 et 92-26-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

560. La subdivision numéro vingt-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-28) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore **sauf et à distraire** la partie suivante étant l'emprise du pont de Grand-Mère : de figure triangulaire, bornée au nord-ouest et à l'est par le lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92) et au sud par le résidu de la subdivision numéro vingt-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-28 ptie), le tout tel que montré sur un plan préparé par A.A. Wickenden, a.g., en date du 13 janvier 1953.

561. La subdivision numéro un de la subdivision numéro vingt-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-29-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

562. Une partie de la subdivision numéro vingt-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-29 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro deux cent dix du

Numéro inscription : 185 174

lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-210); à l'est en partie par le lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92), en partie par la subdivision numéro vingt-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-27) et en partie par une autre partie de la subdivision numéro vingt-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-29 ptie), étant l'accès au pont de Grand-Mère; au sud par d'autres parties de la subdivision numéro vingt-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-29 pties), étant l'accès au pont de Grand-Mère et à l'ouest par la subdivision numéro deux de la subdivision numéro six de la subdivision numéro vingt et un du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-21-6-2).

563. a) Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par une autre partie du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92 ptie), étant le pont de Grand-Mère; à l'est par la rivière Sainte-Maurice; au sud par le lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91) et à l'ouest par la subdivision numéro vingt-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-28);

b) Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par les subdivisions numéro deux cent quarante et deux cent quarante et un du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-240 et 93-241); à l'est par la rivière Saint-Maurice; au sud par une autre partie du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92 ptie), étant le pont de Grand-Mère et à l'ouest par la subdivision numéro vingt-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-29).

564. Les subdivisions numéro cent soixante-cinq, cent soixante-six, cent soixante-sept, cent soixante-huit, cent soixante-neuf, cent soixante-dix, cent soixante et onze, cent soixante-douze, cent soixante-treize, cent soixante-quatorze, cent soixante-quinze, cent soixante-seize et cent soixante-dix-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-165, 93-166, 93-167, 93-168, 93-169, 93-170, 93-171, 93-172, 93-173, 93-174, 93-175, 93-176 et 93-177) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

565. Une partie de la subdivision numéro cent quatre-vingt-un du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-181 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme

suit : bornée à l'ouest par les subdivisions numéro cent soixante-quinze, cent soixante-seize et cent soixante-dix-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-175, 93-176 et 93-177); au nord par le résidu de la subdivision numéro cent quatre-vingt-un du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-181 ptie), étant la propriété de la ville de Grand-Mère; à l'est par les subdivisions numéro cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois et cent quatre-vingt-quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-182, 93-183 et 93-184) et au sud par la subdivision numéro cent soixante-quatorze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-174); la ligne nord est la prolongation vers l'est de la ligne nord de la subdivision numéro cent soixante-dix-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-177).

566. Les subdivisions numéro cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-neuf et cent quatre-vingt-dix du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-182, 93-183, 93-184, 93-189 et 93-190) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

567. Une partie de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro cent quatre-vingt-onze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-191-2 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro cent quatre-vingt-onze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-191-2 ptie), étant la 2e Avenue; au nord par la subdivision numéro deux de la subdivision numéro cent quatre-vingt-douze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-192-2); au sud-est par la subdivision numéro trois de la subdivision numéro cent quatre-vingt-onze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-191-3) et à l'ouest par la subdivision numéro un de la subdivision numéro cent quatre-vingt-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-188-1), étant la 2e Avenue; la ligne nord-ouest est la bordure du trottoir.

568. La subdivision numéro trois de la subdivision numéro cent quatre-vingt-onze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-191-3) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

569. Une partie de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro cent quatre-vingt-douze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-192-2 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu de la subdivision numéro

Numéro inscription : 185 174

deux de la subdivision numéro cent quatre-vingt-douze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-192-2 ptie), étant la 2e Avenue; au sud-est par la subdivision numéro trois de la subdivision numéro cent quatre-vingt-douze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-192-3) et au sud par la subdivision numéro deux de la subdivision numéro cent quatre-vingt-onze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-191-2); la ligne nord-ouest est la bordure du trottoir.

570. Une partie de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro cent quatre-vingt-douze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-192-3 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro cent quatre-vingt-douze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-192-3 ptie), étant la 2e Avenue et par la subdivision numéro deux de la subdivision numéro cent quatre-vingt-douze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-192-2); au nord par la subdivision numéro cinq de la subdivision numéro cent quatre-vingt-treize du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-193-5); à l'est par la subdivision numéro quatre de la subdivision numéro cent quatre-vingt-douze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-192-4); au sud-est par la subdivision numéro un de la subdivision numéro douze du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-12-1) et au sud par la subdivision numéro trois de la subdivision numéro cent quatre-vingt-onze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-191-3); la ligne nord-ouest longeant la 2e Avenue est la bordure du trottoir.

571. La subdivision numéro quatre de la subdivision numéro cent quatre-vingt-douze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-192-4) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

572. Une partie de la subdivision numéro cinq de la subdivision numéro cent quatre-vingt-treize du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-193-5 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu de la subdivision numéro cinq de la subdivision numéro cent quatre-vingt-treize du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-193-5 ptie), étant la 2e Avenue; à l'est par la subdivision numéro six de la subdivision numéro cent quatre-vingt-treize du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-193-6) et au sud par la subdivision numéro trois de la subdivision numéro cent quatre-vingt-douze du lot originaire numéro quatre-vingt-

Numéro inscription : 185 174

treize (93-192-3) ; la ligne nord-ouest est la bordure du trottoir.

573. La subdivision numéro six de la subdivision numéro cent quatre-vingt-treize du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-193-6) et la subdivision numéro un de la subdivision numéro cent quatre-vingt-quinze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-195-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

574. Une partie de la subdivision numéro un de la subdivision numéro cent quatre-vingt-seize du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-196-1 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par le résidu de la subdivision numéro un de la subdivision numéro cent quatre-vingt-seize du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-196-1 ptie), étant la 2e Avenue; au sud-est par la subdivision numéro un de la subdivision numéro dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-18-1) et à l'ouest par la subdivision numéro un de la subdivision numéro cent quatre-vingt-quinze du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-195-1) ; la ligne nord est la bordure du trottoir.

575. La subdivision numéro un de la subdivision numéro cinq de la subdivision numéro cent quatre-vingt-dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-198-5-1), la subdivision numéro trois de la subdivision numéro deux cent sept du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-207-3), les subdivisions numéro deux cent dix et deux cent trente-six du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-210 et 93-236) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

CADASTRE : Paroisse de Sainte-Flore
MUNICIPALITÉ : Ville de Grand-Mère
USAGE ACTUEL : Terrains vacants le long de la rivière Saint-Maurice

576. Les subdivisions numéro deux cent trente-sept, deux cent trente-huit et deux cent trente-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-237, 93-238 et 93-239) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

577. La subdivision numéro deux cent quarante du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-240) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

578. La subdivision numéro deux cent quarante et un du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-241) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

Numéro inscription : 185 174

579. La subdivision numéro soixante-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-quatorze (94-67) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore **sauf et à distraire** la partie suivante vendue à 161341 Canada Inc. le 27 juillet 1988 : bornée au sud par la subdivision numéro soixante-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-quatorze (94-65), étant une rue; à l'est et au nord-est par le résidu de la subdivision numéro soixante-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-quatorze (94-67 ptie) à être cédée à la ville de Grand-Mère et au nord-ouest par la subdivision numéro trois de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-4-3); mesurant deux cent quarante-cinq pieds (245') dans sa ligne sud, cent cinquante pieds (150') dans sa ligne est, cent pieds (100') dans sa ligne nord-est et cent quarante-cinq pieds (145') dans sa ligne nord-ouest.

580. Une partie de la subdivision numéro un de la subdivision numéro soixante-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-quatorze (94-69-1 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro deux du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-2); à l'est par le résidu de la subdivision numéro un de la subdivision numéro soixante-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-quatorze (94-69-1 ptie) et au sud-ouest par la subdivision numéro deux cent huit du lot originaire numéro quatre-vingt-quatorze (94-208), étant une rue; mesurant cent vingts pieds (120') dans la ligne nord-ouest et cent soixante-dix-huit pieds (178') dans la ligne est.

581. Les subdivisions numéro deux cent neuf, deux cent dix, deux cent onze et deux cent douze du lot originaire numéro quatre-vingt-quatorze (94-209, 94-210, 94-211 et 94-212) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

582. La subdivision numéro deux du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-2) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

583. Une partie de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-4-3 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la subdivision numéro quarante-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-45) et par la subdivision numéro six de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-4-6); au sud-est par la subdivision numéro soixante-sept du lot originaire numéro quatre-vingt-

185174

quatorze (94-67); au sud-ouest par une autre partie de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-4-3 ptie), étant la propriété de 161341 Canada Inc.; au nord-ouest en partie par la subdivision numéro un de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-4-1) et en partie par la partie de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-4-3 ptie), étant la propriété de 161341 Canada Inc. et au nord-est par la subdivision numéro un de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-4-1).

584. La subdivision numéro cinquante du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-50) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

585. Tous ses droits, titres et intérêts dans la subdivision numéro cinquante et un du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-51) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

586. La subdivision numéro cinquante-deux du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-52) et la subdivision numéro dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-dix-sept (97-18) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

587. Tous ses droits, titres et intérêts dans la subdivision numéro dix-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-dix-sept (97-19) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

588. Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-dix-huit (98 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par la rivière Saint-Maurice; au sud-est par la subdivision numéro dix-huit du lot originaire numéro quatre-vingt-dix-sept (97-18); au sud-ouest par la subdivision numéro soixante-six du lot originaire numéro quatre-vingt-dix-huit (98-66) et au nord-ouest par le lot originaire numéro quatre-vingt-dix-neuf (99); mesurant cent pieds (100') dans sa ligne sud-est, deux cent quarante-cinq pieds (245') dans sa ligne nord-ouest et contenant en superficie un acre et dix-sept centièmes (1,17 ac).

589. Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-dix-neuf (99 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est et à l'est par la rivière Sainte-Maurice; au sud-est par le lot originaire numéro quatre-vingt-dix-huit (98); au sud-ouest et à

Numéro inscription : 185 174

l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro quatre-vingt-dix-neuf (99 ptie), étant la propriété de 161341 Canada Inc. et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent (100); la ligne nord-ouest et ouest est la ligne des eaux surélevées de la rivière Saint-Maurice (courbe altimétrique 162).

590. Une partie du lot originaire numéro cent (100 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est et à l'est par la rivière Sainte-Maurice; au sud-est par le lot originaire numéro quatre-vingt-dix-neuf (99); au sud-ouest et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent (100 ptie), étant la propriété de 161341 Canada Inc. et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent un (101); la ligne nord-ouest et ouest est la ligne des eaux surélevées de la rivière Saint-Maurice (courbe altimétrique 162).

591. Une partie du lot originaire numéro cent un (101 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par la rivière Sainte-Maurice; au sud-est par le lot originaire numéro cent (100); au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent un (101 ptie), étant la propriété de 161341 Canada Inc. et au nord par une autre partie du lot originaire numéro cent un (101 ptie), étant l'emprise de l'autoroute numéro 55; la ligne nord-ouest et ouest est la ligne des eaux surélevées de la rivière Saint-Maurice; (courbe altimétrique 162).

592. Une partie de la subdivision numéro un du lot originaire numéro cent deux (102-1 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro cent trois (103); au nord-est par le lot originaire numéro cent deux (102) et au sud par une autre partie de la subdivision numéro un du lot originaire numéro cent deux (102-1 ptie), étant l'emprise de l'autoroute numéro 55; mesurant neuf cent cinquante et un pieds et vingt-huit centièmes (951,28') dans la ligne nord-ouest, trois cent quatre-vingts pieds et vingt-cinq centièmes (380,25') dans la ligne nord-est, cinq cent trente-neuf pieds et neuf dixièmes (539,9'), trois cents pieds et soixante-sept centièmes (300,67') et cent cinquante-trois pieds (153') dans les lignes sud et contenant en superficie quatre acres (4 ac).

593. Une partie du lot originaire numéro cent deux (102 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par la rivière Sainte-Maurice; au sud par une autre partie du lot originaire numéro

Numéro inscription : 185 174

cent deux (102 ptie), étant l'emprise de l'autoroute numéro 55; au sud-ouest par la subdivision numéro un du lot originaire numéro cent deux (102-1) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent trois (103); mesurant quatre cent quarante-deux pieds (442') dans la ligne sud et trois cent quatre-vingts pieds et vingt-cinq centièmes (380,25') dans la ligne sud-ouest.

594. Une partie du lot originaire numéro cent trois (103 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par la rivière Saint-Maurice; au sud-est par le lot originaire numéro cent deux (102); au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent trois (103 ptie) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent quatre (104); mesurant trente pieds (30') dans sa ligne sud-est, soixante-quinze pieds (75') dans la ligne nord-ouest et contenant en superficie trente-six centièmes d'acre (0,36 ac); la ligne nord-ouest est la ligne des eaux surélevées de la rivière Saint-Maurice (courbe altimétrique 162).

595. Une partie du lot originaire numéro cent quatre (104 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par la rivière Saint-Maurice; au sud-est par le lot originaire numéro cent trois (103); au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre (104 ptie) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent cinq (105); mesurant soixante-quinze pieds (75') dans la ligne sud-est, deux cent vingt pieds (220') dans la ligne nord-ouest et contenant en superficie quatre-vingt-un centièmes d'acre (0,81 ac); la ligne nord-ouest est la ligne des eaux surélevées de la rivière Saint-Maurice (courbe altimétrique 162).

596. Une partie du lot originaire numéro cent cinq (105 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par la rivière Saint-Maurice; au sud-est par le lot originaire numéro cent quatre (104); au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent cinq (105 ptie) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent six (106); contenant en superficie cinq acres et vingt-trois centièmes (5,23 ac); la ligne nord-ouest est perpendiculaire à la ligne sud-est du lot originaire numéro cent cinq (105) et est située à deux acres (2 ac) au sud-ouest de la ligne originale des hautes eaux de la rivière Saint-Maurice mesurés le long de ladite ligne sud-est du lot originaire numéro cent cinq (105).

Numéro inscription : 185 174

597. Une partie du lot originaire numéro cent six (106 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est et à l'est par la rivière Saint-Maurice; au sud-est par le lot originaire numéro cent cinq (105); au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent six (106 ptie) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent sept (107); contenant en superficie quatre acres (4 ac); la ligne nord-ouest est perpendiculaire à la ligne sud-est du lot originaire numéro cent six (106) et est située à un acre (1 ac) au sud-ouest de la ligne originale des hautes eaux de la rivière Saint-Maurice mesuré le long de ladite ligne sud-est du lot originaire numéro cent six (106).

598. Une partie du lot originaire numéro cent sept (107 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par la rivière Saint-Maurice; au sud-est par le lot originaire numéro cent six (106); au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent sept (107 ptie) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent huit (108); mesurant trente pieds (30') dans la ligne sud-est, quatre cent trente pieds (430') dans la ligne nord-ouest et contenant en superficie deux acres et treize centièmes (2,13 ac); la ligne nord-ouest est la ligne des eaux surélevées de la rivière Saint-Maurice (courbe altimétrique 162) la plus au nord-ouest.

599. Une partie du lot originaire numéro cent huit (108 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la rivière Saint-Maurice; au sud-est par le lot originaire numéro cent sept (107); à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent huit (108 ptie) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent neuf (109); mesurant cent cinquante-cinq pieds (155') dans la ligne sud-est et contenant en superficie un acre et quatre centièmes (1,04 ac); la ligne ouest est la ligne des eaux surélevées de la rivière Saint-Maurice (courbe altimétrique 162).

600. Une partie du lot originaire numéro cent huit (108 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent huit (108 ptie) et au sud-est par le lot originaire numéro cent sept (107); mesurant cinquante-cinq pieds (55') dans la ligne sud-est et contenant en superficie seize centièmes d'acre (0,16 ac); la ligne nord-est et sud-ouest est la ligne des eaux surélevées de la rivière Saint-Maurice (courbe altimétrique 162); la ligne

Numéro inscription : 185 174

nord-est est située à trois cent soixante-quinze pieds (375') au sud-ouest de la ligne originale des hautes eaux de la rivière Saint-Maurice mesurés le long de la ligne sud-est du lot originaire numéro cent huit (108).

601. Une partie du lot originaire numéro cent neuf (109 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la rivière Saint-Maurice; au sud-est par le lot originaire numéro cent huit (108); à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent neuf (109 ptie) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent dix (110); mesurant trois acres (3 ac) dans la ligne sud-est, trois acres (3 ac) dans la ligne nord-ouest et contenant en superficie quatre acres et douze centièmes (4,12 ac); la ligne ouest est une ligne droite.

602. Une partie du lot originaire numéro cent dix (110 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la rivière Saint-Maurice; au sud-est par le lot originaire numéro cent neuf (109); au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent dix (110 ptie) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent onze (111); mesurant deux cent soixante-douze pieds (272') dans la ligne sud-est, deux cent quatre-vingt-onze pieds et trois dixièmes (291,3') dans la ligne sud-ouest, cinq cent soixante-dix-neuf pieds et cinq dixièmes (579,5') dans la ligne nord-ouest et contenant en superficie trois acres (3 ac).

603. Une partie du lot originaire numéro cent onze (111 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'est par la rivière Saint-Maurice; au sud-est par le lot originaire numéro cent dix (110); au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent onze (111 ptie) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent douze (112); mesurant deux cent trente-sept pieds (237') dans la ligne sud-est, deux cent quatre-vingt-quatorze pieds (294') dans la ligne sud-ouest, sept cent quatre-vingt-douze pieds (792') dans la ligne nord-ouest et contenant en superficie trois acres et trente-huit centièmes (3,38 ac).

604. Une partie du lot originaire numéro cent douze (112 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord, au nord-est et à l'est par la rivière Saint-Maurice; au sud-est par le lot originaire numéro cent onze (111); au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent douze (112 ptie)

Numéro inscription : 185 174

et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent treize (113); mesurant six cent trente pieds (630') dans la ligne sud-est, neuf cent soixante-dix pieds (970') dans la ligne nord-ouest et contenant en superficie treize acres et vingt-cinq centièmes (13,25 ac).

605. Une partie du lot originaire numéro cent douze (112 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par la partie du lot originaire numéro cent douze (112 ptie) ci-dessus décrite; au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro cent douze (112 ptie) et par la subdivision numéro un du lot originaire numéro cent douze (112-1); au sud-ouest par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant le chemin Saint-Louis et au nord-ouest en partie par le lot originaire numéro cent treize (113) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro cent douze (112 ptie); mesurant vingt pieds (20') dans les lignes nord-est et sud-ouest; ce terrain est un chemin privé de vingt pieds (20') de largeur et longeant, pour sa plus grande partie, la ligne nord-ouest du lot originaire numéro cent douze (112); le tout tel que montré sur le plan R-507 préparé par Julien Raymond, a.g., en date du 5 mai 1960.

606. Une partie du lot originaire numéro cent treize (113 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par la rivière Sainte-Maurice; au sud-est par le lot originaire numéro cent douze (112); au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent treize (113 ptie) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent quatorze (114); mesurant dix acres (10 ac) dans la ligne sud-est, dix acres (10 ac) dans la ligne nord-ouest et contenant en superficie vingt-cinq acres et quatre-vingt-deux centièmes (25,82 ac).

CADASTRE : Paroisse de Sainte-Flore
MUNICIPALITÉ : Village de Baie-de-Shawinigan
USAGE ACTUEL : Usine Belgo (pâtes et papiers)

607. Une partie du lot originaire numéro six cent vingt-trois (623 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par une autre partie du lot originaire numéro six cent vingt-trois (623 ptie), étant la propriété du gouvernement du Québec (ministère des Transports); au nord-est et à l'est par la rue Burrill (sans désignation cadastrale); au sud-est et au sud par une autre partie du lot originaire numéro six cent vingt-trois (623 ptie),

185174

Numéro inscription : 185 174

étant le boulevard Pie XII et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface;

608. Une partie du lot originaire numéro six cent vingt-trois (623 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest et au nord par une autre partie du lot originaire numéro six cent vingt-trois (623 ptie), étant le boulevard Pie XII; à l'est, au sud-est et au sud par la rivière Shawinigan et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface.

CADASTRE : Paroisse de Sainte-Flore
MUNICIPALITÉ : Ville de Grand-Mère : lots 639 à 641
Ville de Shawinigan : tous les autres lots
USAGE ACTUEL : Usine Laurentide (pâtes et papiers) : lots 639 à 641
Usine Belgo (pâtes et papiers) : tous les autres lots

609. La subdivision numéro un de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

610. Le tiers (1/3) indivis de la subdivision numéro un de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-2-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

611. La subdivision numéro deux de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-2-2) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

612. La subdivision numéro un de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-3-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

613. a) Une partie de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-3 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro deux de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-2); au nord-est par la subdivision numéro quatre de la subdivision

Numéro inscription : 185 174

numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-4); au sud-est par la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564), étant l'avenue des Erables et au sud-ouest par une autre partie de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-3 ptie); le coin sud du terrain est situé à quatre-vingt-trois (83') pieds au nord-est du coin sud-est de la subdivision numéro un de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-2-1), mesurés le long de la ligne nord-ouest de l'avenue des Erables;

b) Une partie de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-3 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : de figure trapézoïdale, bornée au nord-ouest par la subdivision numéro deux de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-2); à l'est par une autre partie de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-3 ptie); au sud-ouest par la subdivision numéro un de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-2-1) et à l'ouest par la subdivision numéro un de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-3-1); la ligne est est parallèle à la ligne ouest et est située à seize pieds (16') à l'est de la ligne est de ladite subdivision numéro un de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-3-1).

614. La subdivision numéro quatre de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-4) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

615. Une partie de la subdivision numéro cinq cent soixante-cinq du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-565 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement

185174

Numéro inscription : 185 174

décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro deux de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-2); au nord-est par la subdivision numéro trois de la subdivision numéro cinq cent soixante-cinq du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-565-3); au sud-est en partie par la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564), étant l'avenue des Erables et en partie par la subdivision numéro quatre de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-4) et au sud par la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564), étant l'avenue des Érables.

616. Une partie de la subdivision numéro un de la subdivision numéro cinq cent soixante-six du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-566-1 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro deux de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-2); au nord-est par la subdivision numéro un de la subdivision numéro cinq cent soixante-sept du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-567-1); au sud-est en partie par la subdivision numéro cinq cent soixante-six du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-566), étant la rue Saint-Hubert et en partie par une autre partie de la subdivision numéro un de la subdivision numéro cinq cent soixante-six du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-566-1 ptie) et au sud-ouest par une autre partie de la subdivision numéro un de la subdivision numéro cinq cent soixante-six du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-566-1 ptie); mesurant quatre-vingt pieds (80') dans la ligne nord-est, vingt et un pieds et cinq dixièmes (21,5') et seize pieds (16') dans les lignes sud-est et neuf pieds (9') dans la ligne sud-ouest qui est le prolongement vers le nord-ouest de la ligne sud-ouest de la rue Saint-Hubert; les lignes sud-ouest sont parallèles à la ligne nord-est.

617. La subdivision numéro un de la subdivision numéro cinq cent soixante-sept du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-567-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore **sauf et à distraire** la partie suivante : de figure triangulaire, bornée au nord-est par la subdivision numéro mille six cent cinquante et un du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1651); au sud-est par la subdivision numéro mille six cent quarante-neuf du lot originaire

Numéro inscription : 185 174

numéro six cent vingt-huit (628-1649) et à l'ouest par le résidu de la subdivision numéro un de la subdivision numéro cinq cent soixante-sept du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-567-1 ptie); mesurant trente-trois pieds et sept dixièmes (33,7') dans la ligne nord-est, trente-trois pieds et quatre dixièmes (33,4') dans la ligne sud-est et quarante-sept pieds (47') dans la ligne ouest et contenant en superficie cinq cent soixante-trois pieds carrés (563 pi²).

618. a) Une partie de la subdivision numéro mille trois cent quatre-vingt-dix-huit du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1398 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro un de la subdivision numéro un de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-1-1); au nord par la subdivision numéro deux de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-2); au nord-est par la subdivision numéro un de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-1) et à l'est et au sud par une autre partie de la subdivision numéro mille trois cent quatre-vingt-dix-huit du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1398 ptie), étant la propriété de la Compagnie d'électricité Shawinigan;

b) Une partie de la subdivision numéro mille trois cent quatre-vingt-dix-huit du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1398 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest par la subdivision numéro mille quatre cent dix du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1410); au nord-ouest, en partie par la subdivision numéro mille quatre cent dix du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1410) et en partie par la subdivision numéro un de la subdivision numéro un de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-1-1); au nord-est, à l'est et au sud-est par une autre partie de la subdivision numéro mille trois cent quatre-vingt-dix-huit du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1398 ptie), étant la propriété de la Compagnie d'électricité Shawinigan et au sud-ouest par une autre partie de la subdivision numéro mille trois cent

Numéro inscription : 185 174

quatre-vingt-dix-huit du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1398 ptie), étant la propriété d'Alcan Aluminium Limitée; mesurant trente-quatre pieds (34') dans la ligne ouest, trois cent quarante-neuf pieds et huit dixièmes (349,8') dans la ligne nord-ouest, trente-six pieds et cinq dixièmes (36,5') dans la ligne nord-est, deux cent quarante-cinq pieds et deux dixièmes (245,2') dans la ligne sud-est, cent trente-huit pieds et sept dixièmes (138,7') dans la ligne est et quarante-six pieds et deux dixièmes (46,2') dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie quinze mille deux cent soixante-dix-sept pieds carrés (15 277 pi^2).

619. a) Une partie de la subdivision numéro mille quatre cent neuf du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1409 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest par la rivière Shawinigan; au nord-ouest en partie par la rivière Shawinigan et en partie par le bloc numéro un (1); au nord-est par la subdivision numéro un de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-1); au sud-est et au sud-ouest par une autre partie de la subdivision numéro mille quatre cent neuf du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1409 ptie), étant la propriété de la Compagnie d'électricité Shawinigan; mesurant deux cent vingt-cinq pieds (225') dans la ligne nord-est et deux cent quatre-vingts pieds et cinq dixièmes (280,5') dans la ligne sud-est;

b) Une partie de la subdivision numéro mille quatre cent neuf du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1409 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : de figure carrée, bornée au nord-est par la subdivision numéro un de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-1); au sud-est par la subdivision numéro mille quatre cent dix du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1410); au sud-ouest et au nord-ouest par une autre partie de la subdivision numéro mille quatre cent neuf du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1409 ptie), étant la propriété de la Compagnie d'électricité Shawinigan; mesurant cinquante pieds (50') dans chaque ligne et contenant en superficie deux mille cinq cents pieds carrés (2 500 pi^2).

Numéro inscription : 185 174

620. Une partie de la subdivision numéro mille quatre cent dix du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1410 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest en partie par la subdivision numéro mille quatre cent neuf du lot originaire six cent vingt-huit (628-1409) et en partie par une autre partie de la subdivision numéro mille quatre cent dix du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1410 ptie), étant la propriété d'Alcan Aluminium Limitée; au nord-est par la subdivision numéro un de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (618-1411-1); à l'est et au sud-est par la subdivision numéro mille trois cent quatre-vingt-dix-huit du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1398) et au sud-ouest par une autre partie de la subdivision numéro mille quatre cent dix du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1410 ptie), étant la propriété d'Alcan Aluminium Limitée; mesurant trois cent dix-huit pieds et quatre dixièmes (318,4') dans une ligne nord-ouest, quatre cents pieds (400') dans la ligne nord-est, deux cent quatre-vingt-neuf pieds et huit dixièmes (289,8') dans la ligne sud-est, trente-quatre pieds (34') dans la ligne est, cent vingt-neuf pieds et un dixième (129,1') dans une ligne sud-ouest, six pieds et huit dixièmes (6,8') dans l'autre ligne nord-ouest et deux cent quatre-vingt-deux pieds et six dixièmes (282,6') dans l'autre ligne sud-ouest; contenant en superficie cent vingt-sept mille six cent quarante pieds carrés (127 640 pi^2).

621. La subdivision numéro un de la subdivision un de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-1-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore **sauf et à distraire** la partie suivante, étant la propriété de la Compagnie d'électricité Shawinigan : de figure quadrilatérale, bornée au nord-ouest par la subdivision numéro un de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-1); au nord et au sud-ouest par les parties résiduelles de la subdivision numéro un de la subdivision numéro un de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-1-1 pties) et au sud-est par la subdivision numéro mille trois cent quatre-vingt-dix-huit du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1398); mesurant quatre pieds et quatre dixièmes (4,4') dans la ligne nord-ouest, quinze pieds (15') dans la ligne nord, treize pieds et cinq dixièmes (13,5') dans la ligne sud-est, dix pieds et cinq dixièmes (10,5') dans la ligne sud-ouest et contenant en superficie quatre-vingt-dix-neuf pieds carrés (99 pi^2).

622. La subdivision numéro un de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore, **sauf et à distraire** la subdivision numéro un de la subdivision numéro un de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-1-1) et la partie suivante de la subdivision numéro un de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-1 ptie), étant la propriété de la Compagnie d'électricité Shawinigan : de figure triangulaire, bornée au nord et au sud-ouest par le résidu de la subdivision numéro un de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-1 ptie) et au sud-est par la subdivision numéro un de la subdivision numéro un de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-1-1); mesurant six pieds et huit dixièmes (6,8') dans la ligne nord, quatre pieds et quatre dixièmes (4,4') dans la ligne sud-est, six pieds (6,0') dans la ligne sud-ouest et contenant en superficie douze pieds carrés (12 pi²).

623. La subdivision numéro deux de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-2) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

624. a) Une partie de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la rivière Shawinigan; au nord-est en partie par le lot originaire numéro six cent vingt-huit (628) et en partie par une autre partie de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique; au sud-est par ladite partie de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au sud-ouest par la subdivision numéro deux de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-2); mesurant cinq cent quatre pieds et trois dixièmes (504,3') dans une ligne sud-est, vingt-cinq pieds (25') dans une ligne nord-est et environ six cent quatre pieds (604') dans

Numéro inscription : 185 174

l'autre ligne sud-est, ces trois lignes longeant la propriété du Canadien Pacifique;

b) Une partie de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest et au nord-ouest par une autre partie de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique; à l'est par les subdivisions numéro huit et neuf de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-8 et 628-1411-3-9); au sud-est en partie par la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564), étant l'avenue des Érables et par la subdivision numéro un de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-1) et au sud par une partie du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628 ptie), appartenant au Canadien National;

625. Une partie de la subdivision numéro un de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-1 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro deux de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-2); au nord-est par la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3); au sud-est en partie par le résidu de la subdivision numéro un de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-1 ptie), étant la propriété de la Compagnie d'électricité Shawinigan et en partie par la subdivision numéro mille trois cent quatre-vingt-dix-huit du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1398); mesurant vingt pieds (20') dans la ligne nord-est.

626. a) Une partie de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-2 ptie)

du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3); au nord-est par la subdivision numéro mille six cent cinquante et un du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1651); au sud-est par la subdivision numéro un de la subdivision numéro cinq cent soixante-six du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-566-1) et par la subdivision numéro un de la subdivision numéro cinq cent soixante-sept du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-567-1) et au sud-ouest par une autre partie de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-2 ptie); la ligne sud-ouest est parallèle à la ligne nord-est de la subdivision numéro un de la subdivision numéro cinq cent soixante-six du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-566-1) et est située à trente-sept pieds et cinq dixièmes (37,5') au sud-ouest de ladite ligne nord-est de la subdivision numéro un de la subdivision numéro cinq cent soixante-six du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-566-1);

b) Une partie de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-2 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest et au nord-est par la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3); à l'est en partie par la subdivision numéro trois de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-2-3) et en partie par une autre partie de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-2 ptie); au sud-est en partie par la subdivision numéro cinq cent soixante-cinq du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-565), en partie par des parties de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-564-

Numéro inscription : 185 174

3 pties) et en partie par une autre partie de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-2 ptie); au sud-ouest en partie par la subdivision numéro deux de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-2-2) et en partie par une autre partie de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-2 ptie) et à l'ouest par les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-2-1 et 628-1411-3-2-2).

627. La subdivision numéro un de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-2-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

628. Le tiers (1/3) indivis de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro deux de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-2-2) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

629. Les subdivisions numéro trois et sept de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-3 et 628-1411-3-7) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

630. Le tiers (1/3) indivis de la subdivision numéro neuf de la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3-9) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

631. a) Une partie du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée à l'ouest et au nord-ouest par la rivière Shawinigan; au nord en partie par la rivière Shawinigan et en partie par une autre partie du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628 ptie), étant un chemin public; au nord-est par

Numéro inscription : 185 174

la subdivision numéro mille six cent quatre-vingt-cinq du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1685); à l'est par une autre partie du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628 ptie), étant la propriété de la Compagnie d'électricité Shawinigan; au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628 ptie), étant la propriété du Canadien Pacifique et au sud-ouest par la subdivision numéro trois de la subdivision numéro mille quatre cent onze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1411-3); mesurant vingt-quatre pieds et cinq dixièmes (24,5') le long d'une courbe ayant un rayon de six cent soixante-onze pieds et huit dixièmes (671,8') et quatre-vingt-quatre pieds et trois dixièmes (84,3') dans la ligne nord contiguë au chemin public, cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198') dans la ligne nord-est, cinq cent trente-neuf pieds et neuf dixièmes (539,9') dans la ligne est et environ soixante-douze pieds (72') dans la ligne sud-est;

b) Une partie du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par la subdivision numéro mille sept cent douze du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628-1712), étant le boulevard Saint-Maurice; au sud-est, au sud-ouest et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro six cent vingt-huit (628 ptie), étant la propriété de la Compagnie d'électricité Shawinigan; mesurant deux cent vingt pieds et deux dixièmes (220,2') le long d'une courbe ayant un rayon de deux mille six cent cinquante pieds (2 650') et quatre-vingt-quinze pieds (95') dans les lignes nord-est, cinquante et un pieds (51') dans la ligne sud-est, quatre-vingt-quinze pieds et sept dixièmes (95,7'), soixante-huit pieds et deux dixièmes (68,2'), seize pieds et cinq dixièmes (16,5') et cent quarante pieds et un dixième (140,1') dans les lignes sud-ouest et vingt-quatre pieds (24') dans la ligne nord-ouest; contenant en superficie neuf mille sept cent vingt pieds carrés (9 720 pi^2);

c) Les lots originaires numéro six cent trente-neuf, six cent quarante et six cent quarante et un (639, 640 et 641) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore;

Numéro inscription : 185 174

d) Tous ses droits, titres et intérêts dans le bloc numéro un (1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

CADASTRE : Saint-Georges
MUNICIPALITÉ : Village de Saint-Georges
USAGE ACTUEL : Garage du Domaine forestier : 428 ptie
Sylviculture : tous les autres lots

632. Les lots originaires numéro quatre cent vingt-huit, quatre cent trente-trois, quatre cent trente-quatre, quatre cent trente-neuf et quatre cent cinquante-cinq (428, 433, 434, 439 et 455) du cadastre officiel de Saint-Georges.

633. La subdivision numéro un du lot originaire numéro cinq cent dix-huit (518-1) du cadastre officiel de Saint-Georges.

634. Les lots originaires numéro mille trois cent quatre-vingt-deux, mille trois cent quatre-vingt-trois, mille trois cent quatre-vingt-cinq, mille trois cent quatre-vingt-sept, mille trois cent quatre-vingt-huit, mille trois cent quatre-vingt-dix, mille quatre cent quarante-quatre, mille cinq cent quarante-neuf et mille cinq cent cinquante (1382, 1383, 1385, 1387, 1388, 1390, 1444, 1549 et 1550) du cadastre officiel de Saint-Georges.

CADASTRE : Paroisse de Saint-Jacques-des-Piles
MUNICIPALITÉ : Village de Grandes-Piles : 154 à 159
Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac : tous les autres lots
USAGE ACTUEL : Sylviculture

635. a) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par les lots originaires numéro cent (100) et cent un (101); au sud-est par le lot originaire numéro cent cinquante-trois (153); au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154 ptie), étant l'emprise de la route numéro 159 et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155);

b) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154 ptie), étant l'emprise de la route numéro 159; au sud-est par le lot originaire numéro

Numéro inscription : 185 174

cent cinquante-trois (153); au sud-ouest par le lot originaire numéro deux cent vingt-neuf (229) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155).

636. a) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par les lots originaires numéro cent un (101) et cent deux (102); au sud-est par le lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154); au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155 ptie), étant l'emprise de la route numéro 159 et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-six (156);

b) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 159 et en partie par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155 ptie), étant l'emprise de la route numéro 159; au sud-est par le lot originaire numéro cent cinquante-quatre (154); au sud-ouest par le lot originaire numéro deux cent vingt-neuf (229) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-six (156).

637. a) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-six (156 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par les lots originaires numéro cent deux (102) et cent trois (103); au sud-est par le lot originaire numéro cent cinquante-cinq (155); au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-six (156 ptie), étant l'emprise de la route numéro 159 et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-sept (157);

b) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-six (156 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 159 et en partie par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-six (156 ptie), étant l'emprise de la route numéro 159; au sud-est par le lot originaire numéro cent

Numéro inscription : 185 174

cinquante-cinq (155); au sud-ouest par le lot originaire numéro deux cent vingt-neuf (229) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-sept (157).

638. a) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-sept (157 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par les lots originaires numéro cent trois (103) et cent quatre (104); au sud-est par le lot originaire numéro cent cinquante-six (156); au sud-ouest en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 159 et en partie par d'autres parties du lot originaire numéro cent cinquante-sept (157 pties), étant l'emprise de la route numéro 159 et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-huit (158);

b) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-sept (157 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 159 et en partie par d'autres parties du lot originaire numéro cent cinquante-sept (157 pties), étant l'emprise de la route numéro 159; au sud-est par le lot originaire numéro cent cinquante-six (156); au sud-ouest par le lot originaire numéro deux cent vingt-neuf (229) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-huit (158).

639. a) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par les lots originaires numéro cent quatre (104) et cent cinq (105); au sud-est par le lot originaire numéro cent cinquante-sept (157); au sud-ouest en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 159 et en partie par d'autres parties du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158 pties), étant l'emprise de la route numéro 159 et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159);

b) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par une autre partie du lot

originaire numéro cent cinquante-huit (158 ptie), étant l'emprise de la route numéro 159; au sud-est par le lot originaire numéro cent cinquante-sept (157); au sud-ouest par le lot originaire numéro deux cent vingt-neuf (229) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159).

640. a) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par les lots originaires numéro cent cinq (105) et cent six (106); au sud-est par le lot originaire numéro cent cinquante-huit (158); au sud-ouest en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 159 et en partie par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159 ptie), étant l'emprise de la route numéro 159 et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent soixante (160); **sauf et à distraire** les subdivisions numéro un, deux, trois et quatre du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159-1, 159-2, 159-3 et 159-4);

b) Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159 ptie), étant l'emprise de la route numéro 159; au sud-est par le lot originaire numéro cent cinquante-huit (158); au sud-ouest par le lot originaire numéro deux cent vingt-neuf (229) et au nord-ouest par le lot originaire numéro cent soixante (160).

641. a) Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-six (186 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-sept (187); au sud-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-dix-sept (197); au sud-ouest par le cadastre officiel du canton de Radnor et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-six (186 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; mesurant quatre cent vingts pieds (420') dans la ligne nord-ouest;

b) Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-six (186 ptie) du cadastre

Numéro inscription : 185 174

officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-sept (187) ; au sud-est par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155; au sud-ouest par le cadastre officiel du canton de Radnor et à l'ouest et au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice.

642. a) Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-sept (187 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188) ; au sud-est par les lots originaires numéro cent quatre-vingt-dix-sept (197) et cent quatre-vingt-dix-huit (198) ; au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-six (186) et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-sept (187 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; mesurant six cent trente-huit pieds (638') dans la ligne nord-ouest;

b) Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-sept (187 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188) ; au sud-est par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155; au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-six (186) et au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice.

643. a) Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-neuf (189) ; au sud-est par les lots originaires numéro cent quatre-vingt-dix-huit (198) et cent quatre-vingt-dix-neuf (199) ; au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-sept (187) et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; mesurant sept cent quatre-vingt-deux pieds (782') dans la ligne nord-ouest;

b) Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188 ptie) du cadastre

185174

Numéro inscription : 185 174

officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188 ptie), étant la propriété de la municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac; au sud-est par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155; au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-sept (187) et au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice.

644. Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-neuf (189 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-dix (190); au sud-est par les lots originaires numéro cent quatre-vingt-dix-neuf (199), deux cent (200) et deux cent un (201); au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-huit (188) et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-neuf (189 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; mesurant mille deux cent cinquante pieds (1 250') dans la ligne nord-ouest.

645. Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-dix (190 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191); au sud-est par les lots originaires numéro deux cent un (201) et deux cent deux (202); au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-neuf (189) et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-dix (190 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; mesurant cinq cents pieds (500') dans la ligne nord-ouest.

646. Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-douze (192); au sud-est par le lot originaire numéro deux cent deux (202); au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-dix (190) et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; mesurant cinq cent trois pieds (503') dans la ligne nord-ouest.

647. a) Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-douze (192 ptie) du cadastre

Numéro inscription : 185 174

officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-treize (193); au sud-est par les lots originaires numéro deux cent deux (202) et deux cent trois (203); au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191) et au nord-ouest en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155 et en partie par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-douze (192 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155;

b) Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-douze (192 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-treize (193); au sud-est en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155 et en partie par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-douze (192 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191) et au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice.

648. a) Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-treize (193 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-quatorze (194); au sud-est par les lots originaires numéro deux cent trois (203), deux cent quatre (204), deux cent cinq (205) et deux cent six (206); au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-douze (192) et au nord-ouest en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route numéro 155, en partie par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-treize (193 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155 et en partie par une partie désaffectée d'un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la propriété de la succession Georges Pothier;

b) Une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-treize (193 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-quatorze (194); au sud-est en partie par un chemin public (sans

185174

Numéro inscription : 185 174

désignation cadastrale), étant la route numéro 155 et en partie par une autre partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt-treize (193 ptie), étant l'emprise de la route numéro 155; au sud-ouest par le lot originaire numéro cent quatre-vingt-douze (192) et au nord-ouest par la rivière Saint-Maurice.

649. Les lots originaires numéro deux cent un, deux cent deux, deux cent trois, deux cent quatre, deux cent vingt-deux, deux cent vingt-trois, deux cent vingt-quatre, deux cent vingt-cinq et deux cent vingt-six (201, 202, 203, 204, 222, 223, 224, 225 et 226) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles.

CADASTRE : Paroisse de Sainte-Thècle
MUNICIPALITÉ : Sainte-Thècle
USAGE ACTUEL : Sylviculture

650. Les lots originaires numéro deux cent trente et un, deux cent trente-deux, deux cent trente-trois, deux cent trente-quatre, deux cent trente-cinq, deux cent trente-six, deux cent trente-sept, deux cent trente-huit, deux cent trente-neuf, deux cent quarante, deux cent quarante et un et deux cent quarante-deux (231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241 et 242) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thècle.

651. Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-trois (243 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thècle et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-deux (242); au sud-est en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-trois (243 ptie), étant la propriété de Pierre et Jean Trudel et en partie par le lot originaire numéro cent soixante-quatorze (174); au sud-ouest en partie par ladite partie du lot originaire numéro deux cent quarante-trois (243 ptie), étant la propriété de Pierre et Jean Trudel et en partie par le lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244); au nord-ouest en partie par ladite partie du lot originaire numéro deux cent quarante-trois (243 ptie), étant la propriété de Pierre et Jean Trudel et en partie par le cadastre officiel du canton de Lejeune.

652. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thècle et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-trois (243); au sud-est par le lot originaire numéro cent soixante-treize (173);

Numéro inscription : 185 174

au sud-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245) et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244 ptie), étant la propriété de Pierre et Jean Trudel;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thècle et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-trois (243); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244 ptie), étant la propriété de Pierre et Jean Trudel; au sud-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245) et au nord-ouest par le cadastre officiel du canton de Lejeune.

653. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thècle et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244); au sud-est par le lot originaire numéro cent soixante-douze (172); au sud-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-six (246); au nord-ouest et à l'ouest par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245 ptie), étant la propriété de Pierre et Jean Trudel;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thècle et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244); au sud et au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245 ptie), étant la propriété de Pierre et Jean Trudel; au sud-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-six (246) et au nord-ouest par le cadastre officiel du canton de Lejeune.

654. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-six (246 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thècle et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245); au sud-est par le lot originaire numéro cent soixante et onze (171); au sud-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247); au nord-ouest et à l'ouest par une autre partie du lot originaire

185174

Numéro inscription : 185 174

numéro deux cent quarante-six (246 ptie), étant la propriété de Pierre et Jean Trudel;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-six (246 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thècle et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245); au sud-est et à l'est par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-six (246 ptie), étant la propriété de Pierre et Jean Trudel; au sud-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247) et au nord-ouest par le cadastre officiel du canton de Lejeune.

655. a) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thècle et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247 ptie), étant la propriété de Pierre et Jean Trudel et en partie par le lot originaire numéro deux cent quarante-six (246); au sud-est par le lot originaire numéro cent soixante-dix (170); au sud-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-huit (248); au nord-ouest et à l'ouest par ladite partie du lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247 ptie), étant la propriété de Pierre et Jean Trudel;

b) Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thècle et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est en partie par ladite partie du lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247 ptie), étant la propriété de Pierre et Jean Trudel et en partie par le lot originaire numéro deux cent quarante-six (246); au sud-est et à l'est par ladite partie du lot originaire numéro deux cent quarante-sept (247 ptie), étant la propriété de Pierre et Jean Trudel; au sud-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-huit (248) et au nord-ouest par le cadastre officiel du canton de Lejeune.

656. Une partie du lot originaire numéro deux cent quarante-huit (248 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thècle et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-huit (248 ptie), étant la propriété de Pierre et Jean Trudel et en partie par le lot

Numéro inscription : 185 174

originaire numéro deux cent quarante-sept (247); au sud-est en partie par ladite partie du lot originaire numéro deux cent quarante-huit (248 ptie), étant la propriété de Pierre et Jean Trudel et en partie par le lot originaire numéro cent soixante-neuf (169); au sud-ouest par le lot originaire numéro deux cent quarante-neuf (249); au nord-ouest en partie par une autre partie du lot originaire numéro deux cent quarante-huit (248 ptie), étant la propriété de Pierre et Jean Trudel et en partie par le cadastre officiel du canton de Lejeune.

657. Les lots originaires numéro deux cent quarante-neuf, deux cent cinquante, deux cent cinquante et un et deux cent cinquante-deux (249, 250, 251, 252) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Thècle.

CADASTRE : **Paroisse de Saint-Tite**
MUNICIPALITÉ : **Paroisse de Saint-Tite : lots 427 à 430-1**
Paroisse d'Hérouxville : tous les autres lots
USAGE ACTUEL : **Sylviculture**

658. Une partie du lot originaire numéro quatre cent seize (416 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord et au nord-ouest par le bras principal de la rivière Mékinac du Sud; au sud-est par le lot originaire numéro quatre cent dix-sept (417) et au sud-ouest par le lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678).

659. Une partie du lot originaire numéro quatre cent dix-sept (417 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro quatre cent seize (416); au nord-est en partie par une autre partie du lot originaire numéro quatre cent dix-sept (417 ptie), étant la propriété de l'Institut des Frères Saint-Gabriel et en partie par le lot originaire numéro quatre cent dix-huit (418); au sud-est en partie par ladite partie du lot originaire numéro quatre cent dix-sept (417 ptie), étant la propriété de l'Institut des Frères Saint-Gabriel et en partie par la subdivision numéro un du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-deux (582-1) et au sud-ouest par le lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678).

660. Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie du lot originaire numéro quatre cent dix-huit (418 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : de figure triangulaire, bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro quatre cent quinze (415); au nord-est par le résidu du lot originaire numéro quatre

185174

Numéro inscription : 185 174

cent dix-huit (418) et au sud-ouest par le lot originaire numéro quatre cent dix-sept (417); la ligne nord-est est le prolongement vers le nord-ouest de la ligne nord-est de la partie du lot originaire numéro quatre cent dix-sept (417 ptie) ci-dessus décrite et longeant la propriété de l'Institut des Frères Saint-Gabriel.

661. Les lots originaires numéro quatre cent vingt-trois, quatre cent vingt-sept et quatre cent vingt-huit (423, 427 et 428) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite.

662. Une partie du lot originaire numéro quatre cent vingt-neuf (429 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le résidu du lot originaire numéro quatre cent vingt-neuf (429 ptie); au nord-est par la subdivision numéro un du lot originaire numéro quatre cent trente (430-1); au sud-est par les lots originaires numéro quatre cent cinquante-neuf et cinq cent soixante et un (459 et 561) et au sud-ouest par le lot originaire numéro quatre cent vingt-huit (428); mesurant six arpents (6 arp) dans la ligne sud-ouest.

663. La subdivision numéro un du lot originaire numéro quatre cent trente (430-1) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite.

664. Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante (560 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante (560 ptie), étant l'emprise du Canadien National; au nord-est par les lots originaires numéro quatre cent soixante-quinze (475) et quatre cent soixante-seize (476); au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-neuf (559) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-deux (562).

665. Le lot originaire numéro cinq cent soixante et un (561) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite.

666. Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-deux (562 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro quatre cent vingt-huit (428); au nord-est par les lots originaires numéro cinq cent soixante (560) et cinq cent soixante et un (561); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-deux (562 ptie), étant l'emprise de la route numéro 153 et au sud-ouest par le lot

Numéro inscription : 185 174

originaire numéro cinq cent soixante-trois (563); mesurant cent quatre-vingts pieds (180') dans la ligne sud-est.

667. Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-trois (563 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par les lots originaires numéro quatre cent vingt-sept (427) et quatre cent vingt-huit (428); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-deux (562); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-trois (563 ptie), étant l'emprise de la route numéro 153 et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-quatre (564); mesurant cinq cent quatre-vingt-onze pieds (591') dans la ligne sud-est.

668. Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-quatre (564 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par les lots originaires numéro quatre cent vingt-six (426) et quatre cent vingt-sept (427); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-trois (563); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-quatre (564 ptie), étant l'emprise de la route numéro 153 et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-cinq (565); mesurant six cent trente pieds (630') dans la ligne sud-est.

669. Une partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-cinq (565 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route Périgny; au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent soixante-quatre (564); au sud-est en partie par le lot originaire numéro cinq cent cinquante-neuf (559) et en partie par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent soixante-cinq (565 ptie), étant l'emprise de la route numéro 153 et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent soixante-sept (567); mesurant trois cent soixante-deux pieds (362') dans la ligne sud-est longeant la route numéro 153.

670. Les lots originaires numéro cinq cent soixante-six, cinq cent soixante-sept, cinq cent soixante-huit, cinq cent soixante-neuf, cinq cent soixante-dix, cinq cent soixante et onze, cinq cent soixante-douze, cinq cent soixante-treize, cinq cent soixante-quatorze, cinq cent soixante-quinze, cinq cent soixante-seize, cinq cent soixante-dix-sept, cinq cent soixante-dix-huit, cinq cent soixante-dix-neuf et cinq cent

185174

quatre-vingt (566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579 et 580) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite.

671. Tous ses droits, titres et intérêts dans le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-un (581) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite.

672. Une partie du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-deux (582 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route Périgny; au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt (580); au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-sept (587) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-trois (583).

673. Le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-trois (583) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au nord-ouest en partie par une autre partie du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-trois (583 ptie), étant le chemin Val Notre-Dame et en partie par le lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678); au nord-est et au sud-est par le résidu du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-trois (583 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-quatre (584); mesurant quatre cent trente-cinq pieds (435') dans la ligne nord-est, deux cent quatre-vingt-huit pieds (288') dans la ligne sud-est et quatre cent quinze pieds (415') dans la ligne sud-ouest; les lignes nord-est et sud-ouest sont parallèles, la ligne sud-est est parallèle à la ligne sud-est du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678).

674. Les lots originaires numéro cinq cent quatre-vingt-quatre et cinq cent quatre-vingt-cinq (584 et 585) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite.

675. a) Une partie du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-six (586 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-cinq (585); au sud-est par le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-sept (587); au sud-ouest et au nord-ouest par d'autres parties du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-six (586 pties); mesurant un arpent et cinq dixièmes (1,5 arp) dans les lignes nord-ouest et sud-est; la ligne nord-ouest est perpendiculaire à la ligne nord-est et est située à cinq cents pieds et trois

Numéro inscription : 185 174

dixièmes (500,3') au sud-est d'un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route Périgny, mesurés perpendiculairement au centre de ladite ligne nord-ouest.

b) Une partie du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-six (586 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678); au nord-est par le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-cinq (585); au sud en partie par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant la route Périgny et en partie par d'autres parties du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-six (586 pties) et au sud-ouest par d'autres parties du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-six (586 pties).

676. Une partie du lot originaire numéro six cent quarante-neuf (649 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro six cent cinquante (650); au nord-est par d'autres parties du lot originaire numéro six cent quarante-neuf (649 pties); au sud-est par le lot originaire numéro six cent quarante-huit (648) et au sud-ouest par le cadastre officiel du canton de Radnor; la ligne nord-est est parallèle à un chemin public (sans désignation cadastrale), étant le chemin du rang Saint-Pierre et est située à deux arpents (2 arp) au sud-ouest dudit chemin public (sans désignation cadastrale), étant le chemin du rang Saint-Pierre.

677. Le lot originaire numéro six cent cinquante et un (651) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite, **sauf et à distraire** la subdivision numéro un du lot originaire numéro six cent cinquante et un (651-1).

678. Les lots originaires numéro six cent cinquante-deux, six cent cinquante-trois, six cent cinquante-quatre, six cent cinquante-cinq, six cent cinquante-six, six cent cinquante-sept, six cent cinquante-huit, six cent cinquante-neuf et six cent soixante (652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659 et 660) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite.

679. Le lot originaire numéro six cent soixante et un (661) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro six cent soixante-deux (662), au nord-est par un chemin public (sans désignation cadastrale), étant le chemin du

Numéro inscription : 185 174

rang Saint-Pierre; au sud-est et au sud-ouest par le résidu du lot originaire numéro six cent soixante et un (661 ptie); mesurant cent quatre-vingt-douze pieds (192') dans les lignes nord-est et sud-ouest et deux cent vingt-cinq pieds (225') dans les lignes nord-ouest et sud-est.

680. Les lots originaires numéro six cent soixante-quatre, six cent soixante-cinq, six cent soixante-six, six cent soixante-neuf et six cent soixante-dix (664, 665, 666, 669 et 670) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite.

681. Une partie du lot originaire numéro six cent soixante et onze (671 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante et onze (671 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro six cent soixante-douze (672); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante et onze (671 ptie) et au sud-ouest par le cadastre officiel du canton de Radnor; mesurant six arpents (6 arp) dans les lignes nord-est et sud-ouest; la ligne sud-est est parallèle à la ligne nord-ouest du lot originaire numéro six cent soixante-dix (670) et est située à trois arpents (3 arp) au nord-ouest de ladite ligne nord-ouest du lot originaire numéro six cent soixante-dix (670).

682. Une partie du lot originaire numéro six cent soixante-douze (672 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-douze (672 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro six cent soixante-treize (673); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-douze (672 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro six cent soixante et onze (671); mesurant six arpents (6 arp) dans les lignes nord-est et sud-ouest; la ligne sud-est est parallèle à la ligne nord-ouest du lot originaire numéro six cent soixante-dix (670) et est située à trois arpents (3 arp) au nord-ouest de ladite ligne nord-ouest du lot originaire numéro six cent soixante-dix (670).

683. Une partie du lot originaire numéro six cent soixante-treize (673 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-treize (673 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro six cent soixante-quatorze (674); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-treize (673 ptie) et au sud-ouest par

Numéro inscription : 185 174

le lot originaire numéro six cent soixante-douze (672); mesurant six arpents (6 arp) dans les lignes nord-est et sud-ouest; la ligne sud-est est parallèle à la ligne nord-ouest du lot originaire numéro six cent soixante-dix (670) et est située à trois arpents (3 arp) au nord-ouest de ladite ligne nord-ouest du lot originaire numéro six cent soixante-dix (670).

684. Une partie du lot originaire numéro six cent soixante-quatorze (674 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-quatorze (674 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro six cent soixante-quinze (675); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-quatorze (674 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro six cent soixante-treize (673); mesurant six arpents (6 arp) dans les lignes nord-est et sud-ouest; la ligne sud-est est parallèle à la ligne nord-ouest du lot originaire numéro six cent soixante-dix (670) et est située à trois arpents (3 arp) au nord-ouest de ladite ligne nord-ouest du lot originaire numéro six cent soixante-dix (670).

685. Une partie du lot originaire numéro six cent soixante-quinze (675 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-quinze (675 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro six cent soixante-seize (676); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-quinze (675 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro six cent soixante-quatorze (674); mesurant six arpents (6 arp) dans les lignes nord-est et sud-ouest; la ligne sud-est est parallèle à la ligne nord-ouest du lot originaire numéro six cent soixante-dix (670) et est située à trois arpents (3 arp) au nord-ouest de ladite ligne nord-ouest du lot originaire numéro six cent soixante-dix (670).

686. Une partie du lot originaire numéro six cent soixante-seize (676 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-seize (676 ptie); au nord-est par le lot originaire numéro six cent soixante-dix-sept (677); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-seize (676 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro six cent soixante-quinze (675); mesurant six arpents (6 arp) dans les lignes nord-est et sud-ouest; la ligne sud-est est parallèle à la ligne nord-ouest du lot originaire numéro six cent soixante-dix (670) et est située à trois arpents (3

185174

Numéro inscription : 185 174

arp) au nord-ouest de ladite ligne nord-ouest du lot originaire numéro six cent soixante-dix (670).

687. a) Une partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-sept (677 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-sept (677 ptie) et par le lac Castor; au nord-est par le lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-sept (677 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro six cent soixante-seize (676); mesurant six arpents (6 arp) dans les lignes nord-est et sud-ouest; la ligne sud-est est parallèle à la ligne nord-ouest du lot originaire numéro six cent soixante-dix (670) et est située à trois arpents (3 arp) au nord-ouest de ladite ligne nord-ouest du lot originaire numéro six cent soixante-dix (670); **sauf et à distraire** la partie suivante : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-sept (677 ptie) et par le lac Castor; au nord-est par le lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678); au sud-est et au sud-ouest par d'autres parties du lot originaire numéro six cent soixante-dix-sept (677 pties); mesurant vingt-trois mètres et neuf centièmes (23,09 m) dans la ligne nord-est, quatre-vingt-dix-huit mètres et soixante-quinze centièmes (98,75 m) dans la ligne sud-ouest, trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) dans la ligne sud-ouest et huit mètres et vingt-neuf centièmes (8,29 m) dans la ligne nord-ouest contiguë à une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-sept (677 ptie).

Aussi à distraire la partie suivante appartenant à René Cormier : bornée au nord-ouest par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-sept (677 ptie), étant le chemin (privé) du lac Castor; au nord-est par la partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-sept (677 ptie), ci-dessus distraite; à l'est par le ruisseau du lac Castor; au sud-est et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-sept (677 ptie); mesurant douze mètres et quatre-vingt-douze centièmes (12,92 m) dans la ligne nord-ouest, vingt-trois mètres et trente-quatre centièmes (23,34 m) dans la ligne nord-est, huit mètres et sept dixièmes (8,7 m) dans la ligne est, vingt-quatre mètres

Numéro inscription : 185 174

et onze centièmes (24,11 m) dans la ligne sud-est et trente mètres et six dixièmes (30,6 m) dans la ligne sud-ouest; le tout tel que montré sur le plan M-2470 préparé par Alain Brodeur, a.g., en date du 1er novembre 1993;

b) Une partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-sept (677 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au sud-ouest, au nord-ouest et au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-sept (677 ptie) et au sud-est par le lot originaire numéro six cent soixante-dix (670); mesurant cent cinquante-six pieds et sept dixièmes (156.7') dans les lignes nord-est et sud-ouest et cent soixante-seize pieds (176') dans les lignes nord-ouest et sud-est; le coin est est situé à cent vingt-trois pieds et deux dixièmes (123,2') au sud-ouest du coin est du lot originaire numéro six cent soixante-dix-sept (677) mesurés le long de la ligne sud-est dudit lot originaire numéro six cent soixante-dix-sept (677).

688. a) Une partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest en partie par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678 ptie), étant la propriété des Soeurs de l'Assomption et en partie par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678 ptie) ci-dessous décrite; au nord-est par d'autres parties du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678 pties), étant la propriété de Clément St-Arnaud et d'Yvonne Larivée; au sud-est en partie par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678 ptie), étant un chemin public et en partie par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678), étant la propriété de B. Gervais; au sud-ouest en partie par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678 ptie), étant la propriété de B. Gervais et en partie par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678 ptie), étant le chemin du rang Saint-Pierre; mesurant mille sept cent trente-trois pieds (1 733') dans la ligne nord-ouest contiguë aux Soeurs de l'Assomption, trois arpents (3 arp) dans la ligne sud-est contiguë à B. Gervais et quinze arpents et

Numéro inscription : 185 174

quatre-vingt-huit centièmes (15,88 arp) dans la ligne sud-ouest contiguë à B. Gervais;

b) Une partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord par la rivière Mékinac du Sud; au nord-est par le lot originaire numéro quatre cent seize (416); au sud-est par d'autres parties du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678 pties) et au sud-ouest par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678 ptie), étant la propriété des Soeurs de l'Assomption; mesurant six cent vingt-neuf pieds (629') dans la ligne sud-ouest; la ligne sud-est est le prolongement vers le sud-ouest de la ligne sud-est du lot originaire numéro quatre cent seize (416);

c) Une partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par la subdivision numéro un du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678-1) et par d'autres parties du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678 pties); au nord-est par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678 ptie); au sud-est par une autre partie du lot originaire numéro six cent soixante-dix-huit (678 ptie), étant la propriété des Soeurs de l'Assomption et au sud-ouest par le lot originaire numéro six cent soixante-dix-sept (677); mesurant cinq cent soixante-seize pieds (576') dans une première ligne nord-ouest, soixante-neuf pieds et deux dixièmes (69,2') dans une première ligne nord-est, cinq cent soixante-dix-neuf pieds et cinq dixièmes (579,5') dans une autre ligne nord-ouest, mille quarante et un pieds et sept dixièmes (1 041,7') dans une autre ligne nord-est, mille cent quatre-vingt-seize pieds (1 196') dans la ligne sud-est et mille trois cent soixante-deux pieds (1 362') dans la ligne sud-ouest; le tout tel que montré sur le plan R-511B préparé par Julien Raymond, a.g., en date du 17 décembre 1962.

CADASTRE : Paroisse de Saint-Tite
MUNICIPALITÉ : Village de Grandes-Piles
USAGE ACTUEL : Sylviculture

Numéro inscription : 185 174

689. Le lot originaire numéro six cent quatre-vingt-quatorze (694) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite.

690. Une partie du lot originaire numéro six cent quatre-vingt-dix-sept (697 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite et plus explicitement décrite comme suit : bornée au nord-ouest par le lot originaire numéro six cent quatre-vingt (680); au nord-est par le lot originaire numéro six cent quatre-vingt-seize (696); au sud-est par le résidu du lot originaire numéro six cent quatre-vingt-dix-sept (697 ptie) et au sud-ouest par le lot originaire numéro six cent quatre-vingt-dix-huit (698); la ligne sud-est est parallèle à la ligne sud-est du lot originaire numéro six cent quatre-vingt-dix-sept (697) et est située à un arpent et demi (1½ arp) au nord-ouest de la dite ligne sud-est et du lot originaire numéro six cent quatre-vingt-dix-sept (697).

691. Les lots originaires numéro six cent quatre-vingt-dix-huit, six cent quatre-vingt-dix-neuf, sept cent, sept cent un, sept cent deux et sept cent trois (698, 699, 700, 701, 702 et 703) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite.

CADASTRE : Cité de Trois-Rivières
MUNICIPALITÉ : Ville de Trois-Rivières
USAGE ACTUEL : Usine Wayagamack (pâtes et papiers)

692. Le lot originaire numéro deux mille deux cent un (2201) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières **sauf et à distraire** les subdivisions numéro un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept et vingt-huit du lot originaire numéro deux mille deux cent un (2201-1, 2201-2, 2201-3, 2201-4, 2201-5, 2201-6, 2201-7, 2201-8, 2201-9, 2201-10, 2201-11, 2201-12, 2201-13, 2201-14, 2201-15, 2201-16, 2201-17, 2201-18, 2201-19, 2201-20, 2201-21, 2201-22, 2201-23, 2201-24, 2201-25, 2201-26, 2201-27 et 2201-28).

693. Les subdivisions numéro un, deux et trois du lot originaire numéro deux mille deux cent un (2201-1, 2201-2 et 2201-3) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières.

694. Les subdivisions numéro un et deux de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro deux mille deux cent un (2201-4-1 et 2201-4-2) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières.

185174

Numéro inscription : 185 174

695. Les subdivisions numéro cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze du lot originaire numéro deux mille deux cent un (2201-5, 2201-6, 2201-7, 2201-8, 2201-9, 2201-10, 2201-11, 2201-12, 2201-13 et 2201-14) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières.

696. Les subdivisions numéro un, deux et trois de la subdivision numéro quinze du lot originaire numéro deux mille deux cent un (2201-15-1, 2201-15-2 et 2201-15-3) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières.

697. Les subdivisions numéro seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept et vingt-huit du lot originaire numéro deux mille deux cent un (2201-16, 2201-17, 2201-18, 2201-19, 2201-20, 2201-21, 2201-22, 2201-23, 2201-24, 2201-25, 2201-26, 2201-27 et 2201-28) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières.

698. Les lots originaires numéro deux mille deux cent un A et deux mille deux cent un B (2201A et 2201B) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières.

699. Le lot originaire numéro deux mille deux cent un C (2201C) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières **sauf et à distraire** les subdivisions numéro un et deux du lot originaire numéro deux mille deux cent un C (2201C-1 et 2201C-2).

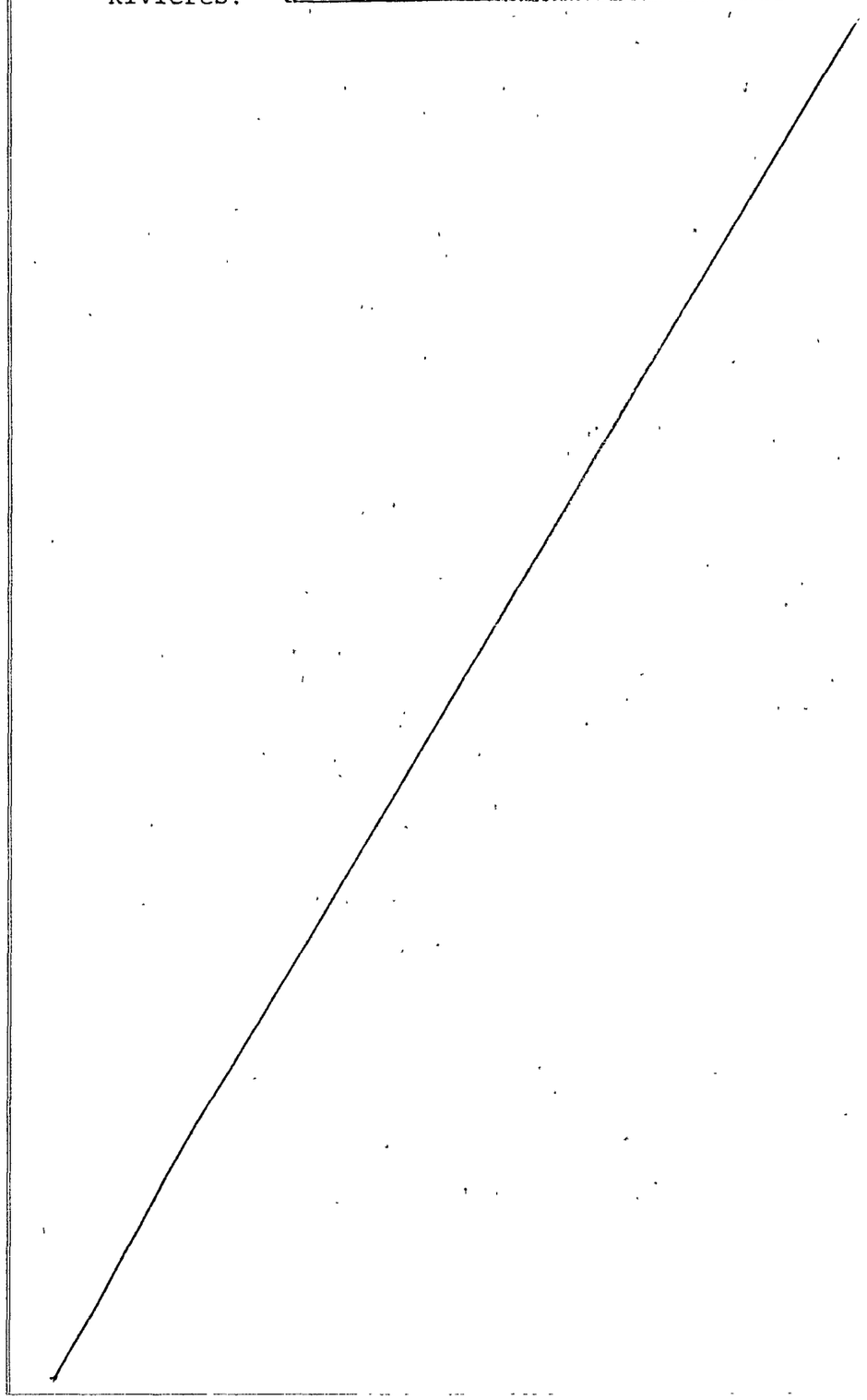
700. Les subdivisions numéro un et deux du lot originaire numéro deux mille deux cent un C (2201C-1 et 2201C-2) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières.

701. Le lot originaire numéro deux mille deux cent un D (2201D) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières.

702. Le lot originaire numéro deux mille deux cent trois (2203) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières **sauf et à distraire** la partie suivante : un chemin de quarante pieds (40') de largeur, propriété de la ville de Trois-Rivières, bornée au nord-est et au sud-ouest par la rivière Saint-Maurice et au nord-ouest et au sud-est par d'autres parties du lot originaire numéro deux mille deux cent trois (2203 pties); mesurant quarante-trois pieds (43') dans la ligne nord-est, trois cent soixante-deux pieds (362') dans la ligne sud-est, quarante pieds (40') dans la ligne sud-ouest et trois cent quarante-sept pieds (347') dans la ligne nord-ouest.

Numéro inscription : 185 174

703. Le lot originaire numéro deux mille deux cent huit (2208) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières.



185174

With all buildings thereon erected.

As the same now subsists, with all its rights, members and appurtenances and with all servitudes active and passive, apparent or occult thereto attached without any exception or reserve of any kind.

(hereinafter called the "Property").

3. POSSESSION

The Purchaser will have legal possession and occupancy of the Property as and from the date hereof.

4. VENDOR'S DECLARATIONS

The Vendor declares and warrants that:

4.1 The Property is held free and clear of all privileges and hypothecs, except for those listed hereinafter:

a) Balance of sale price secured by hypothec and resolutory clause in the amount of $157,461.48 in favour of Dame Simone Larouche, resulting from a Deed of Sale executed before Me Jacques Côté, Notary, on November 18, 1992 and registered in the Registry Office for the Registration Division of Chicoutimi under number 549344.

b) Balance of sale price secured by hypothec and resolutory clause in the amount of $4,000.00 in favour of Les Bois F.G.V. Ltée et Gestion Novabec Ltée, resulting from a Deed of Sale executed before Me Paule Gasse, Notary, on July 1, 1992 and registered in the Registry Office for the Registration Division of Portneuf under number 448633.

c) The Trust Deed of Hypothec, Mortgage and Pledge in the amount of $2,000,000,000.00 (US), in favour of Montreal Trust Company, executed before Irwin Litwack, notary, on September 30, 1991 and registered in the Registry Office for the Registration Division of Shawinigan on October 2, 1991, under number 170175, and registered at the Registry Office for the Registration Division of Chicoutimi, on October 2, 1991, under number 531846.

4.2 The Vendor is not a non-resident of Canada within the meaning of the Income Tax Act (Canada) and of the Taxation Act (Quebec).

4.3 All taxes, general and special, municipal and school, affecting the Property including the portion thereof for the current year have been paid to date without subrogation.

4.4 The immoveables hereinabove mentioned in the paragraphs 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 a) and b), 21, 22, 26, 27, 28, 29, 30, 31 a) and b), 32 a) and b), 33 a) and b), 34 a) and b), 35 a) and b), 36 a) and b), 37 a) and b), 38 a) and b), 39 a) and

b), 40 a) and b), 41 a) and b), 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 90 a), b) and c), 100, 101, 102, 103, 104, 127, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138 a) and b), 172, 225, 226 a), 226 b), 227, 229, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 337 a) and b), 338 a) and b), 339 a), b), c), d), e) and f), 340 a) and b), 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 659, 660, 661, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675 a) and b), 676, 677, 678, 679, 680, 688 a) and b) are situated in an agricultural zone.

5. OBLIGATIONS OF THE PURCHASER

In consideration of the present sale, the Purchaser agrees:

5.1 To take the Property in its present state and condition, declaring itself to be satisfied therewith.

5.2 To pay the cost of this deed and of its registration.

5.3 To pay, from the date of these presents, all taxes and assessments, general and special, municipal and school, imposed upon the Property and a proportionate part of those of the current year and all future instalments of all special assessments presently affecting the Property, payment of which is permitted to be made by instalments.

5.4 Not to call upon the Vendor to furnish any title deeds nor certificates of location other than those already provided.

5.5 To assume, to the entire exoneration of the Vendor, all existing leases upon the Property, the Vendor hereby subrogating the Purchaser in all its rights under said leases and the Purchaser assuming, as and from the date hereof, all of Vendor's obligations thereunder arising after the date hereof or relating to the unexpired portion of the terms.

6. PRICE

The present sale is made for ONE DOLLAR ($1.00) and other good and valid consideration which the Vendor acknowledges having received in full from the Purchaser whereof quit, and the assumption by the Purchaser to the entire exoneration of the Vendor of a) the sum of $157,461.48 in capital and the sum of $9,104.71 in interest being the balance of price in favour of Dame Simone Larouche, resulting from a Deed of Sale executed before Me Jacques Côté, Notary, on November 18, 1992 and registered at the Registry Office for the Registration Division of Chicoutimi under number 549344 and b) the sum of $4,000 being the balance of price in favour of Les Bois F.G.V. Ltée et Gestion Novabec Ltée, resulting from a Deed of Sale executed before Me Paule Gasse, Notary, on July 1, 1992 and registered at the Registry Office for the Registration Division of Portneuf under number 448633. The Vendor renounces to its privilege.

7. ADJUSTMENTS

The parties declare that they have made between them the usual adjustments as of the date hereof.

8. LANGUAGE

The parties declare that the present deed has been drawn up in the English language at their request. Les parties déclarent avoir exigé que le présent acte soit rédigé en anglais.

PARTICULARS REQUIRED BY ARTICLE 9 OF THE ACT RESPECTING DUTIES ON TRANSFERS OF IMMOVEABLES

1. The name of the Transferor is STONE-CONSOLIDATED INC.

2. The name of the Transferee is STONE-CONSOLIDATED CORPORATION/CORPORATION STONE-CONSOLIDATED.

3. The principal residence of the transferor is at 800 René-Lévesque Boulevard West, 18th Floor, Montréal, Québec, H3B 1Y9.

4. The principal residence of the transferee is at 800 René-Lévesque Boulevard West, 18th Floor, Montréal, Québec, H3B 1Y9.

5. The Property hereinabove mentioned is situated as follows:

NO.	PARAGRAPHS	MUNICIPALITY
5.1	1 a) and b)	Saint-Charles-de-Mandeville
5.2	2 a) to l)	Saint-Michel-des-Saints
5.3	3	Ville de Cap-de-la-Madeleine
5.4	4 to 8	Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine
5.5	9 to 19	Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
5.6	20 to 22	Sainte-Anne-de-la-Pérade
5.7	part of 23	Batiscan
5.8	part of 23, 24 and 25	Paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan
5.9	26 and 27	Paroisse de Saint-Maurice
5.10	28 to 41	Paroisse de Saint-Narcisse
5.11	42 to 60	Paroisse de Saint-Adelphe
5.12	61, 90 a), b), c) and d), 96 to 162	Ville de La Baie
5.13	62 to 78, 80 to 84, part of 167 a) and 167 b)	Ferland-et-Boilleau
5.14	79	Ville de Chicoutimi
5.15	85 to 89	Saint-Fulgence
5.16	91 to 95	Lamarche
5.17	163 to 166	Paroisse de Sainte-Rose-du-Nord
5.18	part of 167 a)	M.R.C. Le Fjord-du-Saguenay
5.19	168	Baie-James
5.20	169 to 175	Ville de Roberval
5.21	176 to 181	Ville de La Tuque
5.22	182	Village de Parent
5.23	183 to 188	Lac-Edouard

Numéro inscription : 185 174

NO.	PARAGRAPHS	MUNICIPALITY
5.24	189 (re: only lots 4, 5 and 6, Rang 1, Canton de Turcotte) and 288, 289, 292 to 306 and 415	M.R.C. Mékinac
5.25	189 (less lots 4, 5 and 6, Rang 1, Canton de Turcotte) to 199	M.R.C. Le Haut-Saint-Maurice
5.26	200 a) and b), 274 (re: partie nord-ouest) and 275	Rivière-à-Pierre
5.27	201 and 274 (re: partie sud-est)	Paroisse de Sainte-Christine
5.28	202 to 210 and 214 to 219	Notre-Dame-de-Montauban
5.29	211, 212, 213 and 255 to 273	Saint-Ubalde
5.30	220 to 224	Saint-Alban
5.31	225 to 228	Saint-Casimir
5.32	229 and 231 to 236	Paroisse de Saint-Raymond
5.33	230	Ville de Saint-Raymond
5.34	237 to 254	Paroisse de Lac-aux-Sables
5.35	274 (re: partie centrale)	Paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf
5.36	276 and 277	Cantons-Unis Stoneham-et-Tewkesbury
5.37	278 to 287, 474 to 488 and 641 to 649	Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac
5.38	290, 291, 307 to 317 and 319 to 336	Boucher
5.39	318 and 650 to 657	Sainte-Thècle
5.40	337 b) and 371 to 375	Ville de Shawinigan-Sud
5.41	411 to 414, 434 to 453, 457 a) and 632 to 634	Village de Saint-Georges
5.42	410, 502 a), b) and c), 503, 506 to 606 and 631 c)	Ville de Grand-Mère

NO.	PARAGRAPHS	MUNICIPALITY
5.43	337 a), 338 to 370, 376 to 409, 454 and 455 a) b) and c)	Lac-à-la-Tortue
5.44	416 to 418	Paroisse de Saint-Jean-des-Piles
5.45	419 to 433, 456, 457 b), 458 to 473 and 635 to 640	Village de Grandes-Piles
5.46	489 to 501 a) and b), 607 and 608	Village de Baie-de-Shawinigan
5.47	501 a), b), c) and d), 504, 505, 609 to 630 and 631 a), b) and d)	Ville de Shawinigan
5.48	658 to 660, 661 (excluding lots 427 and 428) and 664 to 691	Paroisse d'Hérouxville
5.49	661 (excluding lot 423) to 663	Paroisse de Saint-Tite
5.50	692 to 703	Ville de Trois-Rivières

6. The municipal valuation for the Property is as follows:

NO.	PARAGRAPHS	MUNICIPALITY	AMOUNT
6.1	1 a) and b)	Saint-Charles-de-Mandeville	$1,000
6.2	2 a) to l)	Saint-Michel-des-Saints	$50,000
6.3	3	Ville de Cap-de-la-Madeleine	$4,851
6.4	4 to 8	Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine	$51,507
6.5	9 to 19	Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel	$399,840
6.6	20 to 22	Sainte-Anne-de-la-Pérade	$387,700
6.7	part of 23	Batiscan	$1,000
6.8	part of 23, 24 and 25	Paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan	$1,000

Numéro inscription : 185 174

NO.	PARAGRAPHS	MUNICIPALITY	AMOUNT
6.9	26 and 27	Paroisse de Saint-Maurice	$10,290
6.10	28 to 41	Paroisse de Saint-Narcisse	$58,900
6.11	42 to 60	Paroisse de Saint-Adelphe	$923,472
6.12	61, 90 a), b), c) and d), 96 to 162	Ville de La Baie	$55,611,472
6.13	62 to 78, 80 to 84, part of 167 a) and 167 b)	Ferland-et-Boilleau	$1,711,500
6.14	79	Ville de Chicoutimi	$560,651
6.15	85 to 89	Saint-Fulgence	$3,656,565
6.16	91 to 95	Lamarche	$981,218
6.17	163 to 166	Paroisse de Sainte-Rose-du-Nord	$9,300
6.18	part of 167 a)	M.R.C. Le Fjord-du-Saguenay	$1,760,920
6.19	168	Baie-James	$861,201
6.20	169 to 175	Ville de Roberval	$3,143,100
6.21	176 to 181	Ville de La Tuque	$459,000
6.22	182	Village de Parent	$5,050
6.23	183 to 188	Lac-Edouard	$25,900
6.24	189 (re: only lots 4, 5 and 6, Rang 1, Canton de Turcotte) and 288, 289, 292 to 306 and 415	M.R.C. Mékinac	$445,606
6.25	189 (less lots 4, 5 and 6, Rang 1, Canton de Turcotte) to 199	M.R.C. Le Haut-Saint-Maurice	$1,438,300
6.26	200 a) and b), 274 (re: partie nord-ouest) and 275	Rivière-à-Pierre	$5,331,896

Numéro inscription : 185 174

NO.	PARAGRAPHS	MUNICIPALITY	AMOUNT
6.27	201 and 274 (re: partie sud-est)	Paroisse de Sainte-Christine	$2,696,764
6.28	202 to 210 and 214 to 219	Notre-Dame-de-Montauban	$283,248
6.29	211, 212, 213 and 255 to 273	Saint-Ubalde	$434,115
6.30	220 to 224	Saint-Alban	$128,380
6.31	225 to 228	Saint-Casimir	$17,003
6.32	229 and 231 to 236	Paroisse de Saint-Raymond	$66,542
6.33	230	Ville de Saint-Raymond	$6,466
6.34	237 to 254	Paroisse de Lac-aux-Sables	$1,063,300
6.35	274 (re: partie centrale)	Paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf	$1,041,450
6.36	276 and 277	Cantons-Unis Stoneham-et-Tewkesbury	$6,500
6.37	278 to 287, 474 to 488 and 641 to 649	Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac	$669,242
6.38	290, 291, 307 to 317 and 319 to 336	Boucher	$2,049,597
6.39	318 and 650 to 657	Sainte-Thècle	$368,000
6.40	337 b) and 371 to 375	Ville de Shawinigan-Sud	$44,876
6.41	411 to 414, 434 to 453, 457 a) and 632 to 634	Village de Saint-Georges	$993,335
6.42	410, 502 a), b) and c), 503, 506 to 606 and 631 c)	Ville de Grand-Mère	$52,562,200
6.43	337 a), 338 to 370, 376 to 409, 454 and 455 a) b) and c)	Lac-à-la-Tortue	$1,061,082
6.44	416 to 418	Paroisse de Saint-Jean-des-Piles	$47,500

185174

NO.	PARAGRAPHS	MUNICIPALITY	AMOUNT
6.45	419 to 433, 456, 457 b), 458 to 473 and 635 to 640	Village de Grandes-Piles	$745,815
6.46	489 to 501 a) and b), 607 and 608	Village de Baie-de-Shawinigan	$7,452,216
6.47	501 a), b), c) and d), 504, 505, 609 to 630 and 631 a), b) and d)	Ville de Shawinigan	$33,845,700
6.48	658 to 660, 661 (excluding lots 427 and 428) and 664 to 691	Paroisse d'Hérouxville	$538,191
6.49	661 (excluding lot 423) to 663	Paroisse de Saint-Tite	$56,938
6.50	692 to 703	Ville de Trois-Rivières	$26,467,200

7. The amount of the municipal transfer duty is as follows, but no such duty is payable because the Transferee is a subsidiary of the Transferor (Section 19(d) of the said Act).

NO.	PARAGRAPHS	MUNICIPALITY	AMOUNT
7.1	1 a) and b)	Saint-Charles-de-Mandeville	$5.00
7.2	2 a) to l)	Saint-Michel-des-Saints	$250.00
7.3	3	Ville de Cap-de-la-Madeleine	$24.26
7.4	4 to 8	Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine	$257.54
7.5	9 to 19	Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel	$4,497.60
7.6	20 to 22	Sainte-Anne-de-la-Pérade	$4,315.50
7.7	part of 23	Batiscan	$5.00
7.8	part of 23, 24 and 25	Paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan	$5.00
7.9	26 and 27	Paroisse de Saint-Maurice	$51.45

Numéro inscription : 185 174

NO.	PARAGRAPHS	MUNICIPALITY	AMOUNT
7.10	28 to 41	Paroisse de Saint-Narcisse	$339.00
7.11	42 to 60	Paroisse de Saint-Adelphe	$12,352.08
7.12	61, 90 a), b), c) and d), 96 to 162	Ville de La Baie	$832,672.08
7.13	62 to 78, 80 to 84 and part of 167 a) and 167 b)	Ferland-et-Boilleau	$24,172.50
7.14	79	Ville de Chicoutimi	$6,909.77
7.15	85 to 89	Saint-Fulgence	$53,348.48
7.16	91 to 95	Lamarche	$13,218.27
7.17	163 to 166	Paroisse de Sainte-Rose-du-Nord	$46.50
7.18	part of 167 a)	M.R.C. Le Fjord-du-Saguenay	$24,913.80
7.19	168	Baie-James	$11,418.02
7.20	169 to 175	Ville de Roberval	$45,646.50
7.21	176 to 181	Ville de La Tuque	$5,385.00
7.22	182	Village de Parent	$25.25
7.23	183 to 188	Lac-Edouard	$129.50
7.24	189 (re: only lots 4, 5 and 6, Rang 1, Canton de Turcotte) and 288, 289, 292 to 306 and 415	M.R.C. Mékinac	$5,184.09
7.25	189 (less lots 4, 5 and 6, Rang 1, Canton de Turcotte) to 199	M.R.C. Le Haut-Saint-Maurice	$20,074.50
7.26	200 a) and b), 274 (re: partie nord-ouest) and 275	Rivière-à-Pierre	$78,478.44
7.27	201 and 274 (re: partie sud-est)	Paroisse de Sainte-Christine	$38,951.46

185174

NO.	PARAGRAPHS	MUNICIPALITY	AMOUNT
7.28	202 to 210 and 214 to 219	Notre-Dame-de-Montauban	$2,748.72
7.29	211, 212, 213 and 255 to 273	Saint-Ubalde	$5,011.73
7.30	220 to 224	Saint-Alban	$1,033.80
7.31	225 to 228	Saint-Casimir	$85.02
7.32	229 and 231 to 236	Paroisse de Saint-Raymond	$415.42
7.33	230	Ville de Saint-Raymond	$32.33
7.34	237 to 254	Paroisse de Lac-aux-Sables	$14,449.50
7.35	274 (re: partie centrale)	Paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf	$14,121.75
7.36	276 and 277	Cantons-Unis Stoneham-et-Tewkesbury	$32.50
7.37	278 to 287, 474 to 488 and 641 to 649	Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac	$8,538.63
7.38	290, 291, 307 to 317 and 319 to 336	Boucher	$29,243.96
7.39	318 and 650 to 657	Sainte-Thècle	$4,020.00
7.40	337 b) and 371 to 375	Ville de Shawinigan-Sud	$224.38
7.41	411 to 414, 434 to 453, 457 a) and 632 to 634	Village de Saint-Georges	$13,400.03
7.42	410, 502 a), b) and c), 503, 506 to 606 and 631 c)	Ville de Grand-Mère	$786,933.00
7.43	337 a), 338 to 370, 376 to 409, 454 and 455 a) b) and c)	Lac-à-la-Tortue	$14,416.23
7.44	416 to 418	Paroisse de Saint-Jean-des-Piles	$237.50
7.45	419 to 433, 456, 457 b), 458 to 473 and 635 to 640	Village de Grandes-Piles	$9,687.23

NO.	PARAGRAPHS	MUNICIPALITY	AMOUNT
7.46	489 to 501 a) and b), 607 and 608	Village de Baie-de-Shawinigan	$110,283.24
7.47	501 a), b), c) and d), 504, 505, 609 to 630 and 631 a), b) and d)	Ville de Shawinigan	$506,185.50
7.48	658 to 660, 661 (excluding lots 427 and 428) and 664 to 691	Paroisse d'Hérouxville	$6,572.87
7.49	661 (excluding lot 423) to 663	Paroisse de Saint-Tite	$319.38
7.50	692 to 703	Ville de Trois-Rivières	$395,508.00

DECLARATIONS CONCERNING THE LAND TRANSFER DUTIES ACT

(A) NAME OF TRANSFEROR:

STONE-CONSOLIDATED INC.

(B) NAME OF TRANSFEREE:

STONE-CONSOLIDATED CORPORATION/CORPORATION STONE-CONSOLIDATED

(C) DATE OF BIRTH OF TRANSFEROR AND TRANSFEREE:

Not applicable because it is not physical persons.

(D) ADDRESS OF THE PRINCIPAL RESIDENCE OF THE TRANSFEROR:

800 René-Lévesque Boulevard West, 18th Floor, Montréal, Québec, H3B 1Y9.

(E) ADDRESS OF THE PRINCIPAL RESIDENCE OF THE TRANSFEREE:

800 René-Lévesque Boulevard West, 18th Floor, Montréal, Québec, H3B 1Y9.

(F) TRANSFEREE'S STATEMENT

The Transferee hereby confirms and states that it is a non-resident person within the meaning of the Land Transfer Duties Act.

(G) OTHER STATEMENTS

If there had been no exemption, the amount of duties, would have been SIXTY-NINE MILLION FOUR HUNDRED SEVENTY-SEVEN THOUSAND ONE HUNDRED AND SEVENTY-SIX DOLLARS AND SIXTY-SEVEN CENTS ($69,477,176.67), based on the municipal valuation of the property of TWO HUNDRED TEN MILLION FIVE HUNDRED THIRTY-SIX THOUSAND EIGHT HUNDRED AND NINETY-NINE DOLLARS ($210,536,899.00). According to Section

42(1)a) of the Act and the « **DÉCISION ANTICIPÉE** » issued by the Ministère du Revenu du Gouvernement du Québec, on August 18, 1993, the Transferee is exempted from the payment of transfer duties because the Transferee is a subsidiary of the Transferor.

DECLARATIONS CONCERNING AN ACT RESPECTING THE ACQUISITION OF FARM LAND BY NON-RESIDENTS R.S.Q. CHAP. A-4.1

The Purchaser declares that:

1. It is not a resident of Québec;

2. The farm land described in the above-mentioned paragraphs 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 a) and b), 21, 22, 26, 27, 28, 29, 30, 31 a) and b), 32 a) and b), 33 a) and b), 34 a) and b), 35 a) and b), 36 a) and b), 37 a) and b), 38 a) and b), 39 a) and b), 40 a) and b), 41 a) and b), 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 90 a), 127, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138 a) and b), 225, 226 b), 227, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 337 a) and b), 338 a) and b), 339 a), b), c), d), e) and f), 340 a) and b), 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 659, 660, 661, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672,

673, 674, 675 a) and b), 676, 677, 678, 679, 680, 688 a) and b) is situated within a designated agricultural zone in the hereinafter mentioned municipalities and the total area of the farm land so acquired in each of those municipalities is:

2.1 **Municipality of Lac-à-la-Tortue**

a) Farm land: Paragraphs 337 a), 338 a) and b), 339 a), b), c), d), e) and f), 340 a) and b), 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369 and 370.

b) The total area of the above-mentioned farm land is: 1 494,43 hectares.

c) The sale of the farm land described at paragraphs 337 a), 338 a) and b), 339 a), b), c), d), e) and f), 340 a) and b), 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369 and 370 has been authorized by the "Commission de protection du territoire agricole du Québec" as appears by a decision dated September 14, 1993 (file no. 36035-206467, 36040-206468, 36045-206469).

2.2 **City of Shawinigan-Sud**

a) Farm land: Paragraphs 337 b), 371, 372, 373, 374 and 375.

b) The total area of the above-mentioned farm land is: 405,33 hectares.

c) The sale of the farm land described at paragraphs 337 b), 371, 372, 373, 374 and 375 has been authorized by the "Commission de protection du territoire agricole du Québec" as appears by a decision dated September 14, 1993 (file no. 36035-206467, 36040-206468, 36045-206469).

2.3 **Municipality of Parish of Notre-Dame-du-Mont-Carmel**

a) Farm land: Paragraphs 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 and 19 incl.

b) The total area of the above-mentioned farm land is: 2 480,58 hectares.

c) The sale of the farm land described at paragraphs 9 to 19 incl. has been authorized by the "Commission de protection du territoire agricole du Québec" as appears by a decision dated September 14, 1993 (file no. 36035-206467, 36040-206468, 36045-206469).

2.4 **Municipality of Parish of Sainte-Anne-de-la-Pérade**

a) Farm land: Paragraphs 20 a) and b), 21 and 22.

b) The total area of the above-mentioned farm land is: 576,34 hectares.

c) The sale of the farm land described at paragraphs 20 a) and b), 21 and 22 has been authorized by the "Commission de protection du territoire agricole du Québec" as appears by a decision dated September 14, 1993 (file no. 37005-206817, 37040-206818, 37045-206819).

2.5 **Municipality of Parish of Hérouxville**

a) Farm land: Paragraphs 659, 660, 661, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675 a) and b), 676, 677, 678, 679, 680 and 688 a) and b).

b) The total area of the above-mentioned farm land is: 984,89 hectares.

c) The sale of the farm land described at paragraphs 659, 660, 661, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675 a) and b), 676, 677, 678, 679, 680 and 688 a) and b) has been authorized by the "Commission de protection du territoire agricole du Québec" as appears by

Numéro inscription : 185 174

a decision dated September 14, 1993 (file no. 35015-208034, 35035-208035).

2.6 **Municipality of Parish of Saint-Narcisse**

a) Farm land: Paragraphs 28, 29, 30, 31 a) and b), 32 a) and b), 33 a) and b), 34 a) and b), 35 a) and b), 36 a) and b), 37 a) and b), 38 a) and b), 39 a) and b), 40 a) and b) and 41 a) and b).

b) The total area of the above-mentioned farm land is: 281,68 hectares.

c) The sale of the farm land described at paragraphs 28, 29, 30, 31 a) and b), 32 a) and b), 33 a) and b), 34 a) and b), 35 a) and b), 36 a) and b), 37 a) and b), 38 a) and b), 39 a) and b), 40 a) and b) and 41 a) and b) has been authorized by the "Commission de protection du territoire agricole du Québec" as appears by a decision dated September 14, 1993 (file no. 37005-206817, 37040-206818, 37045-206819).

2.7 **Municipality of Parish of Saint-Maurice**

a) Farm land: Paragraphs 26 and 27.

b) The total area of the above-mentioned farm land is: 36,6 hectares.

c) The sale of the farm land described at paragraphs 26 and 27 has been authorized by the "Commission de protection du territoire agricole du Québec" as appears by a decision dated September 14, 1993 (file no. 37005-206817, 37040-206818, 37045-206819).

2.8 **Municipality of Parish of Saint-Adelphe**

a) Farm land: Paragraphs 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59 and 60.

b) The total area of the above-mentioned farm land is: 2 311,98 hectares.

c) The sale of the farm land described at paragraphs 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59 and 60 has been authorized by the "Commission de protection du territoire agricole du Québec" as appears by a decision dated September 14, 1993 (file no. 35015-208034, 35035-208035).

2.9 **City of La Baie**

a) Farm land: Paragraphs 127, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138 a) and 138 b).

b) The total area of the above-mentioned farm land is: 21,84 hectares.

c) The sale of the farm land described at paragraphs 127, 129 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138 a) and 138 b) has been authorized by the "Commission de protection du territoire agricole du Québec" as appears by a decision dated September 14, 1993 (file no. 94040-208033).

2.10 **Municipality of Saint-Casimir**

a) Farm land: Paragraphs 225, 226 b) and 227.

b) The total area of the above-mentioned farm land is: 40,47 hectares.

c) The sale of the farm land described at paragraphs 225, 226 b) and 227 has been authorized by the "Commission de protection du territoire agricole du Québec" as appears by a decision dated September 14, 1993 (file no. 34080-206814, 34090-206815).

2.11 **Municipality of Saint-Ubalde**

a) Farm land: Paragraphs 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270 and 271.

b) The total area of the above-mentioned farm land is: 898,38 hectares.

c) The sale of the farm land described at paragraphs 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270 and 271 has been authorized by the "Commission de protection du territoire agricole du Québec" as appears by a decision dated September 14, 1993 (file no. 34080-206814, 34090-206815).

2.12 **City of La Baie**

a) Farm land: Paragraph 90 a).

b) The total area of the above-mentioned farm land is: 1,29 hectares.

c) The sale of the farm land described at paragraph 90 a) has been authorized by the "Commission de protection du territoire agricole du Québec" as appears by a decision dated September 14, 1993 (file no. 94040-20833).

3. The sale of the hereinafter mentioned farm land does not require the authorization of the "Commission de protection du territoire agricole du Québec" because each of these lots has an area of less than 4 hectares even though they are situated within a designated agricultural zone:

a) Farm land: Paragraph 90 b)
Le lot 785 du cadastre officiel de Ville de La Baie a une superficie totale de 1,22 ha. et est situé dans la

Ville de La Baie. Une partie est zonée agricole, soit 0.28 ha. Cette partie du lot 785 n'est pas contiguë à d'autres propriétés de Stone-Consolidated Inc. en zone verte.

b) Farm land: Paragraph 90 c)
Les lots 801 et 813 (île) du cadastre officiel de Ville de La Baie ont des superficies respectives de 3,01 ha et 0,92 ha. et sont situés dans la Ville de La Baie. Une partie du lot 801, soit 2,86 ha, et l'île 813, soit 0,92 ha, sont zonées agricoles et ne sont pas contiguës à d'autres propriétés de Stone-Consolidated Inc. Le lot 801 et l'île 813 sont séparés par la rivière Ha! Ha!. Même si ces deux propriétés étaient déclarées contiguës, leur superficie totale en zone verte n'est que 3,78 ha.

c) Farm land: Paragraphs 100, 101, 102, 103 and 104
La partie des lots 133, 135, 136, 138 et 139 du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Alexis est dans la zone verte et est située dans la Ville de La Baie. La superficie totale de ces parties de lot est de 2,35 ha et n'est pas contiguë à d'autres propriétés de Stone-Consolidated Inc. en zone verte.

d) Farm land: Paragraph 172
La partie du lot 90 du cadastre officiel du Canton de Roberval est dans la zone verte et est située dans la

Ville de Roberval. Sa superficie est de 0,38 ha et elle n'est pas contiguë à d'autres propriétés de Stone-Consolidated Inc. en zone verte.

e) Farm land: Paragraph 226 a)

La partie du lot 195-4 du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Casimir décrite au paragraphe 226 a) est dans la zone verte et est située dans la municipalité de Saint-Casimir. Elle a une superficie de 0.14 ha et n'est pas contiguë à d'autres propriétés de Stone-Consolidated Inc. dans la zone verte.

f) Farm land: Paragraph 229

La partie du lot 54 du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Raymond décrite au paragraphe 229 est dans la zone verte et est située dans la municipalité de la Paroisse de Saint-Raymond. Elle a une superficie de 3,0 ha et n'est pas contiguë à d'autres propriétés de Stone-Consolidated Inc. dans la zone verte.

g) Farm land: Paragraph 664

La partie du lot 560 du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Tite a une superficie de 2,43 ha et n'est pas contiguë à d'autres propriétés de Stone-Consolidated Inc. en zone verte et est située dans la municipalité de la Paroisse d'Hérouxville.

Numéro inscription : 185 174

WHEREOF ACTE:

DONE AND PASSED at Montreal, in the Province of Quebec on the date hereinabove first mentioned and recorded in the office of the undersigned Notary under minute number Seven thousand and ninety-five (7095).

AND after due reading hereof, the parties have signed in the presence of the undersigned Notary.

STONE-CONSOLIDATED INC.

(signed) per: Louison Olivier

STONE-CONSOLIDATED CORPORATION/CORPORATION STONE-CONSOLIDATED

" per: Louison Olivier

" BERTRAND DUCHARME, Notary

True copy of the original remaining in my office.



Numéro inscription : 185 174

STONE-CONSOLIDATED INC.

RESOLUTION

RESOLVED:

1. That the Corporation be and is hereby authorized to sell to Stone-Consolidated Corporation/Corporation Stone-Consolidated with legal warranty the properties hereinafter described, including all buildings thereon erected (save and except those mentioned "Tous ses droits, titres et intérêts" where the Corporation sells with no such legal warranty); the whole pursuant to and in accordance with the provisions of a deed of sale (the "Deed of Sale"), a draft of which deed of sale was submitted and reported to the board of directors of the Corporation:

PROPERTY DESCRIPTION

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE BERTHIER

1. a) Une partie du lot 93G paroisse de Saint-Gabriel-de-Brandon
   b) Tous ses droits, titres et intérêts dans un lot de grève et en eau profonde situé dans la rivière Mastigouche en front du lot originaire numéro 93N paroisse de Saint-Gabriel-de-Brandon

2. a) Une partie du lot 27 rang B canton de Brassard
   b) Une partie du lot 27 rang B canton de Brassard
   c) Une partie du lot 28 rang B canton de Brassard
   d) Une partie du lot 28A rang C canton de Brassard
   e) Une partie du lot 29A rang C canton de Brassard
   f) Une partie du lot 26 rang 1 canton de Brassard
   g) Une partie du lot 27 rang 1 canton de Brassard
   h) Une partie du lot 28 rang 1 canton de Brassard
   i) Une partie du lot 23 rang 2 canton de Brassard
   j) Une partie du lot 23 rang 2 canton de Brassard
   k) Une partie du lot 24 rang 2 canton de Brassard
   l) Une partie du lot 24 rang 2 canton de Brassard

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE CHAMPLAIN

3. Les lots 108-1-3, 108-2-2 et 108-4 paroisse de Cap-de-la-Madeleine
4. Une partie du lot 428-A paroisse de Cap-de-la-Madeleine
5. Une partie du lot 428-A paroisse de Cap-de-la-Madeleine
6. Une partie du lot 428-A paroisse de Cap-de-la-Madeleine
7. Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie de l'ancien chemin du rang St-Malo Ouest (sans désignation cadastrale) paroisse de Cap-de-la-Madeleine
8. Le lot 428-B paroisse de Cap-de-la-Madeleine

9. Les lots 172, 173, 174, 175, 176, 177, 180, 181, 182 et 183 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
10. Une partie du lot 184 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
11. Une partie du lot 184 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
12. Le lot 185 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
13. Une partie du lot 186 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
14. Le lot 187 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
15. Une partie du lot 188 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
16. Une partie du lot 188 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
17. Les lots 189, 190, 191, 192 et 193 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
18. Une partie du lot 194 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
19. Les lots 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 449, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 622, 623 et 624 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

20. a) Une partie du lot 811 paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade
    b) Une partie du lot 812 paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade

21. Les lots 870, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901 et 902 paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade
22. Une partie du lot 903 paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade
23. Un lot de grève et en eau profonde (sans désignation cadastrale) situé dans la rivière Batiscan en partie dans le cadastre officiel de la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Batiscan et en partie dans le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan
24. Un lot de grève et en eau profonde (sans désignation cadastrale) situé dans la rivière Batiscan dans le cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan
25. Bloc 1-1 la paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan
26. Une partie du lot 778 paroisse de Saint-Maurice
27. Une partie du lot 779 paroisse de Saint-Maurice
28. Les lots 170, 370, 371 et 372 paroisse de Saint-Narcisse
29. Une partie du lot 555 paroisse de Saint-Narcisse
30. Une partie du lot 556 paroisse de Saint-Narcisse

31. a) Une partie du lot 557 paroisse de Saint-Narcisse
    b) Une autre partie du lot 557 paroisse de Saint-Narcisse

32. a) Une partie du lot 558 paroisse de Saint-Narcisse
    b) Une autre partie du lot 558 paroisse de Saint-Narcisse

33. a) Une partie du lot 572 paroisse de Saint-Narcisse
    b) Une autre partie du lot 572 paroisse de Saint-Narcisse

34. a) Une partie du lot 573 paroisse de Saint-Narcisse
b) Une autre partie du lot 573 paroisse de Saint-Narcisse

35. a) Une partie du lot 574 paroisse de Saint-Narcisse
b) Une autre partie du lot 574 paroisse de Saint-Narcisse

36. a) Une partie du lot 575 paroisse de Saint-Narcisse
b) Une autre partie du lot 575 paroisse de Saint-Narcisse

37. a) Une partie du lot 576 paroisse de Saint-Narcisse
b) Une autre partie du lot 576 paroisse de Saint-Narcisse

38. a) Une partie du lot 577 paroisse de Saint-Narcisse
b) Une autre partie du lot 577 paroisse de Saint-Narcisse

39. a) Une partie du lot 578 paroisse de Saint-Narcisse
b) Une autre partie du lot 578 paroisse de Saint-Narcisse

40. a) Une partie du lot 581 paroisse de Saint-Narcisse
b) Une autre partie du lot 581 paroisse de Saint-Narcisse

41. a) Une partie du lot 582 paroisse de Saint-Narcisse
b) Une autre partie du lot 582 paroisse de Saint-Narcisse

42. Les lots 351-154, 351-155, 351-156, 351-157, 351-159 et 351-161 paroisse de Saint-Stanislas

43. Une partie du lot 753-6 paroisse de Saint-Stanislas
44. Une partie du lot 753-7 paroisse de Saint-Stanislas
45. Une partie du lot 753-8 paroisse de Saint-Stanislas
46. Une partie du lot 753-9 paroisse de Saint-Stanislas
47. Une partie du lot 753-10 paroisse de Saint-Stanislas
48. Une partie du lot 753-11 paroisse de Saint-Stanislas
49. Une partie du lot 753-12 paroisse de Saint-Stanislas
50. Une partie du lot 753-13 paroisse de Saint-Stanislas
51. Une partie du lot 753-14 paroisse de Saint-Stanislas
52. Une partie du lot 753-15 paroisse de Saint-Stanislas
53. Une partie du lot 753-16 paroisse de Saint-Stanislas
54. Une partie du lot 753-17 paroisse de Saint-Stanislas
55. Une partie du lot 753-18 paroisse de Saint-Stanislas
56. Les lots 753-19, 753-20, 753-21, 753-22, 753-23, 753-24, 753-25, 753-26, 753-27, 753-28, 753-113, 753-114, 753-115, 753-116 et 753-117 paroisse de Saint-Stanislas
57. Une partie du lot 753-120 paroisse de Saint-Stanislas
58. Une partie du lot 753-121 paroisse de Saint-Stanislas
59. Les lots 753-122, 753-123, 753-124, 753-125, 753-126, 753-127, 753-128, 753-129, 753-130, 753-131, 753-132, 753-145, 753-146, 753-155, 753-156, 753-157, 753-158, 753-159, 753-160, 753-161, 753-162, 753-163, 753-164, 753-165, 753-166, 753-173, 753-174, 753-182, 753-183, 753-184, 753-185, 753-186, 753-187, 753-188, 753-

191, 753-192, 753-193, 753-194, 753-195 et 753-196 paroisse de Saint-Stanislas

60. Les lots 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832 et 833 paroisse de Saint-Stanislas

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE CHICOUTIMI

61. Le lot 822 village de Bagotville
62. Les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 rang A canton de Boilleau
63. Les lots 7 et 8 rang B canton de Boilleau
64. Une partie du lot 9 rang B canton de Boilleau
65. Une partie du lot 10 rang B canton de Boilleau
66. Les lots 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 rang B canton de Boilleau
67. Les lots 1, 2A, 2B, 3A, 3B, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50 rang 1 canton de Boilleau
68. Les lots 1, 2, 3, 4A, 4B, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 rang 2 canton de Boilleau
69. Les lots 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 rang 3 canton de Boilleau
70. Une partie du lot 10 rang 4 canton de Boilleau
71. Une partie du lot 11 rang 4 canton de Boilleau

72. a) Une partie du lot 12 rang 4 canton de Boilleau
    b) Une partie du lot 12 rang 4 canton de Boilleau

73. a) Une partie du lot 13 rang 4 canton de Boilleau
    b) Une partie du lot 13 rang 4 canton de Boilleau

74. a) Une partie du lot 14 rang 4 canton de Boilleau
    b) Une partie du lot 14 rang 4 canton de Boilleau

75. Les lots 1, 2, 3, 4A, 4B, 5A, 5B, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 rang 6 canton de Boilleau
76. Les lots 1, 2, 3A, 3B, 4A, 4B, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 rang 7 canton de Boilleau
77. Les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36B, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44A, 44B, 45, 46, 47, 48, 49 et 50 rang 8 canton de Boilleau
78. Les îles 1, 2, 3 et 9 canton de Boilleau
79. Le lot 11B-3-1 rang 7 sud-ouest, chemin Sydenham paroisse de Chicoutimi
80. Une partie du lot 52 rang est du Bras Hamel canton de Ferland
81. Une partie du lot 53A rang est du Bras Hamel canton de Ferland
82. Une partie du lot 52 rang est de la rivière Ha! Ha! canton de Ferland
83. Une partie du lot 53 rang est de la rivière Ha! Ha! canton de Ferland
84. Une partie du lot 54 rang est de la rivière Ha! Ha! canton de Ferland

85. a) Une partie du lot 72 rang 3 canton de Harvey
    b) Une partie du lot 72 rang 3 canton de Harvey

Numéro inscription : 185 174

86. a) Une partie du lot 73 rang 3 canton de Harvey
b) Une partie du lot 73 rang 3 canton de Harvey

87. a) Une partie du lot 74 rang 3 canton de Harvey
b) Une partie du lot 74 rang 3 canton de Harvey

88. Une partie du lot 75 rang 3 canton de Harvey
89. Une partie du lot 76 rang 3 canton de Harvey

90. a) Le lot 682 Ville de La Baie
b) Le lot 785 Ville de La Baie
c) Lot 813 (île) et tous ses droits, titres et intérêts dans le lot 801 Ville de La Baie
d) Les lots 1424, 1426, 1896, 1899, 1982, 1983, 1984, 2016, 2155, 2159, 2180, 2181, 2232, 2361, 2366, 2490, 2566, 2831, 2910, 3018 et 3028 Ville de La Baie

91. a) Une partie du lot 1A rang A canton de Rouleau
b) Une partie du lot 1A rang A canton de Rouleau

92. a) Le lot 2-1 rang A canton de Rouleau
b) Les lots 15A et 15B rang Ouest du lac des Habitants canton de Rouleau

93. Les lots 20-1 et 20-2 rang Ouest du lac des Habitants canton de Rouleau
94. Le lot 21 rang Ouest du lac des Habitants canton de Rouleau
95. Les lots 22A-1 et 22B-1 rang Est du lac des Habitants canton de Rouleau
96. Les lots 19-9, 20-3, 21-2 et 23-3 Paroisse de Saint-Alexis
97. Une partie du lot 129 paroisse de Saint-Alexis
98. Une partie du lot 130 paroisse de Saint-Alexis
99. Une partie du lot 132 paroisse de Saint-Alexis
100. Une partie du lot 133 paroisse de Saint-Alexis
101. Une partie du lot 135 paroisse de Saint-Alexis
102. Une partie du lot 136 paroisse de Saint-Alexis
103. Une partie du lot 138 paroisse de Saint-Alexis
104. Une partie du lot 139 paroisse de Saint-Alexis
105. Une partie du lot 140 paroisse de Saint-Alexis
106. Une partie du lot 141 paroisse de Saint-Alexis
107. Une partie du lot 142 paroisse de Saint-Alexis
108. Une partie du lot 143 paroisse de Saint-Alexis
109. Une partie du lot 144 paroisse de Saint-Alexis
110. Une partie du lot 145 paroisse de Saint-Alexis
111. Une partie du lot 146 paroisse de Saint-Alexis
112. Une partie du lot 147 paroisse de Saint-Alexis
113. Une partie du lot 148 paroisse de Saint-Alexis

114. a) Une partie du lot 150 paroisse de Saint-Alexis
b) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie du lot 150-5 paroisse de Saint-Alexis

115. Une partie du lot 151 paroisse de Saint-Alexis

116. Une partie du lot 152 paroisse de Saint-Alexis
117. Une partie du lot 153 paroisse de Saint-Alexis

118. a) Une partie du lot 155 paroisse de Saint-Alexis
b) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie du lot 155-3 paroisse de Saint-Alexis
c) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie du lot 155-4 paroisse de Saint-Alexis
d) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie du lot 155-5 paroisse de Saint-Alexis
e) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie du lot 155-6 paroisse de Saint-Alexis

119. Une partie du lot 156 paroisse de Saint-Alexis
120. Une partie du lot 157 paroisse de Saint-Alexis

121. a) Une partie du lot 158 paroisse de Saint-Alexis
b) Une partie du lot 158 paroisse de Saint-Alexis

122. Une partie du lot 159 paroisse de Saint-Alexis
123. Une partie du lot 160 paroisse de Saint-Alexis
124. Une partie du lot 163 paroisse de Saint-Alexis
125. Une partie du lot 174 paroisse de Saint-Alexis
126. Les lots 265, 266, 267 et 268 paroisse de Saint-Alexis
127. Les lots 310A-1 et 310-B paroisse de Saint-Alexis
128. Une partie du lit de la rivière Ha! Ha! paroisse de Saint-Alexis
129. Les lots 317-A, 318-A et 319-A paroisse de Saint-Alexis
130. Une partie du lot 321-A paroisse de Saint-Alexis
131. Une partie du lot 321-B paroisse de Saint-Alexis
132. Une partie du lot 321 paroisse de Saint-Alexis
133. Une partie du lot 322-A paroisse de Saint-Alexis
134. Une partie du lot 322-B paroisse de Saint-Alexis
135. Une partie du lot 323-A paroisse de Saint-Alexis
136. Tous ses droits, titres et intérêts dans le lot 330-A paroisse de Saint-Alexis
137. Les lots 324-A, 330-B et 330-C paroisse de Saint-Alexis

138. a) Une partie du lot 330 paroisse de Saint-Alexis
b) Une partie du lot 330 paroisse de Saint-Alexis

139. Une partie du lot 542 paroisse de Saint-Alphonse
140. Une partie du lot 543 paroisse de Saint-Alphonse
141. Une partie du lot 544 paroisse de Saint-Alphonse
142. Une partie du lot 545 paroisse de Saint-Alphonse
143. Une partie du lot 546 paroisse de Saint-Alphonse
144. Une partie du lot 547 paroisse de Saint-Alphonse
145. Une partie du lot 548 paroisse de Saint-Alphonse
146. Une partie du lot 550 paroisse de Saint-Alphonse
147. Une partie du lot 551 paroisse de Saint-Alphonse

148. a) Une partie du lot 552 paroisse de Saint-Alphonse

b) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie du lot 552-1 paroisse de Saint-Alphonse
c) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie du lot 552-2 paroisse de Saint-Alphonse

149. Une partie du lot 553 paroisse de Saint-Alphonse

150. a) Une partie du lot 554 paroisse de Saint-Alphonse
b) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie du lot 554-4 paroisse de Saint-Alphonse
c) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie du lot 554-5 paroisse de Saint-Alphonse

151. Une partie du lot 555 paroisse de Saint-Alphonse
152. Une partie du lot 556 paroisse de Saint-Alphonse
153. Une partie du lot 557 paroisse de Saint-Alphonse
154. Une partie du lot 558 paroisse de Saint-Alphonse
155. Une partie du lot 560 paroisse de Saint-Alphonse
156. Une partie du lot 561 paroisse de Saint-Alphonse
157. Une partie du lot 564 paroisse de Saint-Alphonse
158. Une partie du lot 565 paroisse de Saint-Alphonse
159. Une partie du lot 568 paroisse de Saint-Alphonse
160. Une partie du lot 569 paroisse de Saint-Alphonse
161. Une partie du lot 572 paroisse de Saint-Alphonse
162. Une partie du lot 576 paroisse de Saint-Alphonse
163. Une partie du lot 1A rang 2 canton de Saint-Germains
164. Une partie du lot 1B rang 2 canton de Saint-Germains
165. Une partie du lot 1B rang 2 canton de Saint-Germains
166. Une partie du lot 1C rang 2 canton de Saint-Germains

167. a) Une partie non cadastrée des cantons de Cimon, Dubuc et Ferland
b) Barrage situé à l'embouchure du Grand Lac Ha! Ha! et sur une partie des lots 32 rang 4 et 33 rang 5 Canton de Boilleau et tous les droits, titres et intérêts dans le bail 12558/1917 du Ministère de l'Environnement du Québec

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAC ST-JEAN OUEST

168. Les blocs 2, 3, 4 et 5 canton de Queylus
169. Les lots 15-1, 27-1, 27-2, 27-3, 27-4, 27-5, 27-6, 27-7 et 27-8 canton de Roberval
170. Le lot 30-2 canton de Roberval
171. Le lot 31 canton de Roberval
172. Une partie du lot 90 canton de Roberval
173. Une partie du lot 208 canton de Roberval
174. Le lot 328 ville de Roberval
175. Le vieux dépôt du domaine forestier comprenant un édifice à bureaux, une cache, un garage et un hangar, érigé sur une partie du lot 1576 ville de Roberval

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LA TUQUE

176. a) Une partie du lot 38 rang 3 canton de Carignan
b) Une partie du lot 38 rang 3 canton de Carignan

177. a) Une partie du lot 39 rang 3 canton de Carignan
b) Une partie du lot 39 rang 3 canton de Carignan

178. a) Une partie du lot 40 rang 3 canton de Carignan
b) Une partie du lot 40 rang 3 canton de Carignan

179. a) Une partie du lot 41 rang 3 canton de Carignan
b) Une partie du lot 41 rang 3 canton de Carignan

180. Le lot 55-1-1 rang 3 canton de Carignan
181. Une partie du lot 55-1 rang 3 canton de Carignan
182. Le bloc D village de Parent
183. lot 25-3-5 canton de Laure
184. Une partie du lot 25-19 rang A canton de Laure
185. Le lot 26-11 rang A canton de Laure
186. Une partie du lot 26-12 rang A canton de Laure
187. Une partie du lot 27-2 rang A canton de Laure
188. Les lots 28-1, 29-1 et 30-1 rang A canton de Laure
189. Les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 rang A; 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 33, 34, 35 et 36 rang B et 4, 5, 6, 7 et 8 rang 1 canton de Turcotte
190. Une partie du lot 9 rang 1 canton de Turcotte
191. Le lot 9-1 rang 1 canton de Turcotte
192. Les lots 10, 11 et 12 rang 1 et 47, 48, 49, 56, 57 et 58 rang 4 canton de Turcotte
193. Le bloc B et le bloc C de l'arpentage primitif du canton de Weymontachingue
194. Une partie du bloc D de l'arpentage primitif du canton de Weymontachingue
195. Les blocs C et F de l'arpentage primitif du canton de Rhodes

196. a) Une partie du bloc G de l'arpentage primitif du canton de Rhodes
b) Une partie du bloc G de l'arpentage primitif du canton de Rhodes

197. Une partie du bloc H de l'arpentage primitif du canton de Rhodes
198. Une partie du bloc K de l'arpentage primitif du canton de Rhodes
199. Une partie du bloc L de l'arpentage primitif du canton de Rhodes

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE PORTNEUF

200. a) Le lot 1 rang 2; les lots 1, 2, 3, 7, 8 et 9 rang 3 et les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10 et 11 du rang 4 canton de Bois
b) Une partie du lot 12 rang 4 canton de Bois

201. Une partie du lot 638 paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf

202. Le lot 10 rang 3 nord-est du canton de Chavigny paroisse de Notre-Dame-des-Anges
203. Une partie du lot 11 rang 3 nord-est du canton de Chavigny paroisse de Notre-Dame-des-Anges
204. Une partie du lot 12 rang 3 nord-est du canton de Chavigny paroisse de Notre-Dame-des-Anges
205. Une partie du lot 13 rang 3 nord-est du canton de Chavigny paroisse de Notre-Dame-des-Anges
206. Le lot 14 rang 3 nord-est et les lots 18 et 21 rang 5 nord-est du canton de Chavigny paroisse de Notre-Dame-des-Anges
207. Les lots 12, 13, 14 et 15 rang 1 nord-est et les lots 22A, 22B, 23A, 23B et 24 rang 2 nord-est du canton de Montauban paroisse de Notre-Dame-des-Anges
208. Une partie du lot 12 rang 7 canton de Montauban paroisse de Notre-Dame-des-Anges
209. Une partie du lot 13 rang 7 canton de Montauban paroisse de Notre-Dame-des-Anges

210. a) Une partie du lot 14 rang 7 canton de Montauban paroisse de Notre-Dame-des-Anges
b) Une partie du lot 14 rang 7 canton de Montauban paroisse de Notre-Dame-des-Anges

211. Les lots 7 et 17A rang A canton de Montauban paroisse de Notre-Dame-des-Anges
212. Une partie du lot 17B rang A canton de Montauban paroisse de Notre-Dame-des-Anges
213. Le lot 17B-2 rang A canton de Montauban paroisse de Notre-Dame-des-Anges
214. Les lots 18, 28 et 29 rang A canton de Montauban paroisse de Notre-Dame-des-Anges
215. Une partie du lot 22 rang B canton de Montauban paroisse de Notre-Dame-des-Anges
216. Les lots 22-1, 22-14 et 22-15 rang B canton de Montauban paroisse de Notre-Dame-des-Anges
217. Une partie du lot 23 rang B canton de Montauban paroisse de Notre-Dame-des-Anges
218. Les lots 23-5 et 23-6 rang B canton de Montauban paroisse de Notre-Dame-des-Anges
219. Le lot 24 rang B canton de Montauban paroisse de Notre-Dame-des-Anges
220. Une partie du lot 2 rang 4 canton d'Alton paroisse de Saint-Alban-d'Alton
221. Une partie du lot 3A rang 5 canton d'Alton paroisse de Saint-Alban-d'Alton

222. Le lot 3B rang 5 canton d'Alton paroisse de Saint-Alban-d'Alton
223. La partie sud-ouest du lot 15 rang 7 canton d'Alton paroisse de Saint-Alban-d'Alton
224. Le lot 16 rang 7 canton d'Alton paroisse de Saint-Alban-d'Alton
225. Une partie du lot 195-3 paroisse de Saint-Casimir

226. a) Une partie du lot 195-4 paroisse de Saint-Casimir
b) Une partie du lot 195-4 paroisse de Saint-Casimir

227. Les lots 195-5, 195-6 et 195-7 paroisse de Saint-Casimir
228. Le lot 196 paroisse de Saint-Casimir
229. Une partie du lot 54 paroisse de Saint-Raymond
230. Une partie du lot 557 paroisse de Saint-Raymond
231. Une partie du lot 21 rang 3 canton de Gosford paroisse de Saint-Raymond
232. Une partie du lot 22 rang 3 canton de Gosford paroisse de Saint-Raymond
233. Une partie du lot 23 rang 3 canton de Gosford paroisse de Saint-Raymond
234. Les lots 20A, 20B, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 rang 4 canton de Gosford paroisse de Saint-Raymond
235. Une partie du lot 28A rang 4 canton de Gosford paroisse de Saint-Raymond
236. Les lots 28B et 28C rang 4 canton de Gosford paroisse de Saint-Raymond
237. Une partie du lot 110 paroisse de Saint-Rémi
238. Une partie du lot 111 paroisse de Saint-Rémi
239. Une partie du lot 112 paroisse de Saint-Rémi
240. Une partie du lot 113 paroisse de Saint-Rémi

241. a) Une partie du lot 114 paroisse de Saint-Rémi
b) Une partie du lot 114 paroisse de Saint-Rémi

242. a) Une partie du lot 115 paroisse de Saint-Rémi
b) Une partie du lot 115 paroisse de Saint-Rémi

243. Une partie du lot 116 paroisse de Saint-Rémi
244. Les lots 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156 et 157 paroisse de Saint-Rémi
245. Une partie du lot 158 paroisse de Saint-Rémi
246. Une partie du lot 159 paroisse de Saint-Rémi
247. Une partie du lot 160 paroisse de Saint-Rémi
248. Une partie du lot 161 paroisse de Saint-Rémi
249. Les lots 162, 163, 164 et 165 paroisse de Saint-Rémi
250. Une partie du lot 166 paroisse de Saint-Rémi
251. Le lot 167 paroisse de Saint-Rémi
252. Une partie du lot 168 paroisse de Saint-Rémi
253. Une partie du lot 169 paroisse de Saint-Rémi
254. Les lots 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192 et 193 paroisse de Saint-Rémi
255. Une partie du lot 49 paroisse de Saint-Ubalde
256. Une partie du lot 50 paroisse de Saint-Ubalde
257. Une partie du lot 52 paroisse de Saint-Ubalde
258. Une partie du lot 53 paroisse de Saint-Ubalde
259. Une partie du lot 54 paroisse de Saint-Ubalde
260. Une partie du lot 55 paroisse de Saint-Ubalde
261. Une partie du lot 56 paroisse de Saint-Ubalde
262. Une partie du lot 57 paroisse de Saint-Ubalde
263. Une partie du lot 58 paroisse de Saint-Ubalde
264. La demie nord-ouest du lot 137 paroisse de Saint-Ubalde

265. Les lots 138, 139, 140, 141, 142, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427 et 428 paroisse de Saint-Ubalde
266. Une partie du lot 430 paroisse de Saint-Ubalde
267. Une partie du lot 431 paroisse de Saint-Ubalde
268. Une partie du lot 1 rang C canton de Montauban paroisse de Saint-Ubalde
269. Une partie du lot 2 rang C canton de Montauban paroisse de Saint-Ubalde
270. Une partie du lot 3 rang C canton de Montauban paroisse de Saint-Ubalde
271. Une partie du lot 4 rang C canton de Montauban paroisse de Saint-Ubalde
272. Une partie du lot 4 rang D canton de Montauban paroisse de Saint-Ubalde
273. Le lot 4-5 rang D canton de Montauban paroisse de Saint-Ubalde
274. Une partie non cadastrée de la seigneurie de Perthuis
275. Les lots 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 seigneurie de Perthuis

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE QUÉBEC

276. Une partie du lot 1 rang 12 paroisse de Saint-Edmond-de-Stoneham
277. Une partie du lot 2 rang 12 paroisse de Saint-Edmond-de-Stoneham

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE SHAWINIGAN

278. Les lots 22, 23, 24, 25, 26 et 27 seigneurie de Batiscan

279. a) Une partie du lot 55 seigneurie de Batiscan
b) Une partie du lot 55 seigneurie de Batiscan
c) Une partie du lot 55 seigneurie de Batiscan

280. a) Une partie du lot 56 seigneurie de Batiscan
b) Une partie du lot 56 seigneurie de Batiscan

281. Une partie du lot 57 seigneurie de Batiscan

282. a) Une partie du lot 58 seigneurie de Batiscan
b) Une partie du lot 58 seigneurie de Batiscan
c) Une partie du lot 58 seigneurie de Batiscan
d) Une partie du lot 58 seigneurie de Batiscan

283. a) Une partie du lot 59 seigneurie de Batiscan
b) Une partie du lot 59 seigneurie de Batiscan

284. Les lots 60, 61, 62, 63, 64 et 65 seigneurie de Batiscan

285. a) Une partie du lot 154 seigneurie de Batiscan
b) Une partie du lot 154 seigneurie de Batiscan
c) Une partie du lot 154 seigneurie de Batiscan

286. Le lot 155 seigneurie de Batiscan

287. a) Une partie du lot 158 seigneurie de Batiscan
b) Une partie du lot 158 seigneurie de Batiscan
c) Une partie du lot 158 seigneurie de Batiscan
d) Une partie du lot 158 seigneurie de Batiscan

288. Une partie du lot 230 seigneurie de Batiscan
289. Une partie du lot 231 seigneurie de Batiscan
290. Une partie du lot 287-A seigneurie de Batiscan
291. Une partie du lot 288-A seigneurie de Batiscan
292. Le lot 421 seigneurie de Batiscan
293. Une partie du lot 422 seigneurie de Batiscan
294. Une partie du lot 423 seigneurie de Batiscan
295. Le quart sud-est du lot 426 seigneurie de Batiscan
296. Le quart sud-est du lot 427 seigneurie de Batiscan
297. Le quart sud-est du lot 428 seigneurie de Batiscan
298. Le quart sud-est du lot 429 seigneurie de Batiscan
299. Les lots originaires 430, 431, 432, 433, 434 et 435 seigneurie de Batiscan
300. Une partie du lot 437 seigneurie de Batiscan
301. Le lot 438 seigneurie de Batiscan
302. La demie sud-est du lot 450 seigneurie de Batiscan
303. La demie sud-est du lot 451 seigneurie de Batiscan
304. Les lots 455, 456, 468, 469, 470, 471 et 472 seigneurie de Batiscan
305. Une partie du lot 473 seigneurie de Batiscan
306. Le lot 487 seigneurie de Batiscan
307. Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie du lot 9 rang 1 canton de Boucher

308. a) Une partie du lot 10 rang 1 canton de Boucher
b) Une partie du lot 10 rang 1 canton de Boucher

309. a) Une partie du lot 11 rang 1 canton de Boucher
b) Une partie du lot 11 rang 1 canton de Boucher

310. a) Une partie du lot 12 rang 1 canton de Boucher
b) Une partie du lot 12 rang 1 canton de Boucher

311. Une partie du lot 17 rang 1 canton de Boucher
312. Une partie du lot 18 rang 1 canton de Boucher
313. Une partie du lot 19 rang 1 canton de Boucher
314. Une partie du lot 20 rang 1 canton de Boucher

315. a) Une partie du lot 26 rang 1 canton de Boucher
b) Une partie du lot 26 rang 1 canton de Boucher

316. Une partie du lot 62 canton de Boucher
317. Les îles 64, 65 et 66 canton de Boucher
318. Le lot 29 rang 6 sud-ouest canton de Lejeune
319. Les lots 1 et 2 rang 3 canton de Mékinac
320. Une partie du lot 31 rang 9 canton de Mékinac
321. Une partie du lot 32 rang 9 canton de Mékinac
322. Une partie du lot 33 rang 9 canton de Mékinac
323. Une partie du lot 34 rang 9 canton de Mékinac
324. Une partie du lot 35 rang 9 canton de Mékinac
325. Une partie du lot 36 rang 9 canton de Mékinac
326. Une partie du lot 37 rang 9 canton de Mékinac
327. Une partie du lot 26 rang 10 canton de Mékinac

328. Une partie du lot 27 rang 10 canton de Mékinac
329. Une partie du lot 28 rang 10 canton de Mékinac
330. Une partie du lot 29 rang 10 canton de Mékinac
331. Une partie du lot 30 rang 10 canton de Mékinac
332. Les lots 31, 32, 33, 34, 35 et 36 rang 10 canton de Mékinac
333. Une partie du lot 37 rang 10 canton de Mékinac
334. Une partie du lot 38 rang 10 canton de Mékinac
335. Une partie du lot 39 rang 10 canton de Mékinac
336. Une partie du lot 40 rang 10 canton de Mékinac

337. a) Les lots 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 635, 636, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 670, 671, 672, 673, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 817, 818, 819, 820, 821 et 822 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
b) Les lots 674, 675, 676, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

338. a) Une partie du lot 823 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
b) Une partie du lot 823 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

339. a) Une partie du lot 825 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
b) Une partie du lot 825 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
c) Une partie du lot 825 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
d) Une partie du lot 825 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
e) Une partie du lot 825 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
f) Une partie du lot 825 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

340. a) Une partie du lot 827 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
b) Une partie du lot 827 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

341. Une partie du lot 828 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
342. Une partie du lot 829 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
343. Une partie du lot 830 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
344. Une partie du lot 831 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
345. Une partie du lot 832 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
346. Une partie du lot 834 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
347. Une partie du lot 835 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
348. Une partie du lot 836 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
349. Une partie du lot 837 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
350. Une partie du lot 839 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
351. Une partie du lot 840 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
352. Une partie du lot 841 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
353. Une partie du lot 842 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
354. Une partie du lot 843 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
355. Une partie du lot 844 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
356. Une partie du lot 845 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
357. Une partie du lot 846 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
358. Une partie du lot 847 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
359. Une partie du lot 848 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
360. Une partie du lot 850 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

361. Une partie du lot 851 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
362. Une partie du lot 852 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
363. Une partie du lot 853 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
364. Une partie du lot 854 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
365. Une partie du lot 855 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
366. Une partie du lot 856 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
367. Une partie du lot 858 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
368. Une partie du lot 862 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
369. Une partie du lot 867 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
370. Une partie du lot 868 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
371. Une partie du lot 869 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
372. Une partie du lot 884 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
373. Une partie du lot 885 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
374. Une partie du lot 949 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
375. Une partie du lot 950 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
376. Une partie du lot 958 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
377. Une partie du lot 959 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

378. a) Une partie du lot 969 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
b) Une partie du lot 969 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

379. Une partie du lot 970 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
380. Une partie du lot 971 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
381. Une partie du lot 972 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
382. Une partie du lot 973 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
383. Une partie du lot 974 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
384. Une partie du lot 975 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
385. Une partie du lot 976 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
386. Une partie du lot 977 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
387. Une partie du lot 978 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
388. Une partie du lot 979 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
389. Une partie du lot 980 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
390. Une partie du lot 981 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
391. Une partie du lot 982 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
392. Une partie du lot 983 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
393. Une partie du lot 985 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
394. Une partie du lot 986 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
395. Une partie du lot 987 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
396. Une partie du lot 988 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
397. Une partie du lot 989 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
398. Une partie du lot 990 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
399. Une partie du lot 994 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
400. Une partie du lot 995 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
401. Une partie du lot 996 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
402. Une partie du lot 997 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
403. Une partie du lot 1002-1 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

404. a) Une partie du lot 1005 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
b) Une partie du lot 1005 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
c) Une partie du lot 1005 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

405. a) Une partie du lot 1006 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
b) Une partie du lot 1006 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
c) Une partie du lot 1006 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

406. a) Une partie du lot 1007 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
b) Une partie du lot 1007 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
c) Une partie du lot 1007 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

407. a) Une partie du lot 1008 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
b) Une partie du lot 1008 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

408. Une partie du lot 1011 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
409. Les lots 1012, 1013, 1014, 1015 et 1016 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
410. Une partie du lot 1022-225 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
411. Une partie du lot 1035 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
412. Une partie du lot 1036 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
413. Une partie du lot 1037 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
414. Une partie du lot 1038 paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
415. Les lots 13, 14, 15, 16 et 30 rang 1 canton de Polette

416. a) Une partie du lot 3 canton de Radnor
b) Une partie du lot 3 canton de Radnor

417. a) Une partie du lot 4 canton de Radnor
b) Une partie du lot 4 canton de Radnor

418. a) Une partie du lot 5 canton de Radnor
b) Une partie du lot 5 canton de Radnor
c) Une partie du lot 5 canton de Radnor
d) Une partie du lot 5 canton de Radnor

419. Une partie du lot 10 canton de Radnor

420. a) Une partie du lot 17 canton de Radnor
b) Une partie du lot 17 canton de Radnor

421. Une partie du lot 18 canton de Radnor
422. Une partie du lot 19 canton de Radnor
423. Une partie du lot 20 canton de Radnor
424. Une partie du lot 21 canton de Radnor
425. Une partie du lot 22 canton de Radnor
426. Une partie du lot 23 canton de Radnor

427. a) Une partie du lot 24 canton de Radnor
b) Une partie du lot 24 canton de Radnor

428. a) Une partie du lot 1 rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
b) Une partie du lot 1 rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

429. a) Une partie du lot 2 rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
b) Une partie du lot 2 rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

430. a) Une partie du lot 3 rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
b) Une partie du lot 3 rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

431. a) Une partie du lot 4 rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
b) Une partie du lot 4 rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

432. a) Une partie du lot 7 rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
b) Une partie du lot 7 rang 2 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

433. Les lots 2, 3, 4, 5, 6 et 7 rang 3 est de la rivière Saint-Maurice (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

434. a) Une partie du lot 5 rang 4 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
b) Une partie du lot 5 rang 4 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
c) Une partie du lot 5 rang 4 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

435. a) Une partie du lot 6 rang 4 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
b) Une partie du lot 6 rang 4 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
c) Une partie du lot 6 rang 4 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

436. a) Une partie du lot 7 rang 4 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
b) Une partie du lot 7 rang 4 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

437. a) Une partie du lot 8 rang 4 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
b) Une partie du lot 8 rang 4 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

438. Les lots 9, 10, 11 et 12 rang 4 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
439. Les lots 13-1 et 13-2 rang 4 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
440. Les lots 14, 15, 16, 17, 18 et 19 rang 4 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

441. a) Une partie du lot 1 rang 5 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
b) Une partie du lot 1 rang 5 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
c) Une partie du lot 1 rang 5 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

442. a) Une partie du lot 4 rang 5 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
b) Une partie du lot 4 rang 5 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

443. Une partie du lot 6 rang 5 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
444. Une partie du lot 14 rang 5 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

445. Une partie du lot 15 rang 5 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
446. Une partie du lot 16 rang 5 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
447. Une partie du lot 17 rang 5 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
448. Une partie du lot 18 rang 5 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
449. Une partie du lot 19 rang 5 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

450. a) Une partie du lot 10 rang 6 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
b) Une partie du lot 10 rang 6 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

451. Une partie du lot 14 rang 6 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
452. Une partie du lot 15 rang 6 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
453. Une partie du lot 17 rang 6 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
454. Les lots 1-1-5, 1-1-8 et 1-1-9 rang 8 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

455. a) Une partie du lot 1-1 rang 8 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
b) Une partie du lot 1-1 rang 8 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor
c) Une partie du lot 1-1 rang 8 (lot 25 du bloc B) canton de Radnor

456. Les lots 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41 et 42 canton de Radnor

457. a) Une partie du lot 123 canton de Radnor
b) Une partie du lot 123 canton de Radnor

458. Une partie du lot 205 canton de Radnor

459. a) Une partie du lot 211 canton de Radnor
b) Une partie du lot 211 canton de Radnor

460. a) Une partie du lot 212 canton de Radnor
b) Une partie du lot 212 canton de Radnor

461. a) Une partie du lot 213 canton de Radnor
b) Une partie du lot 213 canton de Radnor

462. a) Une partie du lot 214 canton de Radnor
b) Une partie du lot 214 canton de Radnor

463. a) Une partie du lot 215 canton de Radnor
b) Une partie du lot 215 canton de Radnor

464. a) Une partie du lot 220 canton de Radnor
b) Une partie du lot 220 canton de Radnor

465. a) Une partie du lot 237 canton de Radnor
b) Une partie du lot 237 canton de Radnor

466. a) Une partie du lot 238 canton de Radnor
b) Une partie du lot 238 canton de Radnor

467. a) Une partie du lot 239 canton de Radnor
b) Une partie du lot 239 canton de Radnor

468. a) Une partie du lot 240 canton de Radnor
b) Une partie du lot 240 canton de Radnor

469. a) Une partie du lot 241 canton de Radnor
b) Une partie du lot 241 canton de Radnor

470. a) Une partie du lot 242 canton de Radnor
b) Une partie du lot 242 canton de Radnor

471. a) Une partie du lot 243 canton de Radnor
b) Une partie du lot 243 canton de Radnor

472. a) Une partie du lot 244 canton de Radnor
b) Une partie du lot 244 canton de Radnor

473. a) Une partie du lot 245 canton de Radnor
b) Une partie du lot 245 canton de Radnor

474. a) Une partie du lot 246 canton de Radnor
b) Une partie du lot 246 canton de Radnor

475. a) Une partie du lot 247 canton de Radnor
b) Une partie du lot 247 canton de Radnor

476. a) Une partie du lot 248 canton de Radnor
b) Une partie du lot 248 canton de Radnor

477. a) Une partie du lot 249 canton de Radnor
b) Une partie du lot 249 canton de Radnor

478. a) Une partie du lot 250 canton de Radnor
b) Une partie du lot 250 canton de Radnor

479. a) Une partie du lot 251 canton de Radnor
b) Une partie du lot 251 canton de Radnor

480. a) Une partie du lot 252 canton de Radnor
b) Une partie du lot 252 canton de Radnor

481. a) Une partie du lot 253 canton de Radnor
b) Une partie du lot 253 canton de Radnor

482. a) Une partie du lot 254 canton de Radnor
b) Une partie du lot 254 canton de Radnor

483. a) Une partie du lot 255 canton de Radnor
b) Une partie du lot 255 canton de Radnor

484. a) Une partie du lot 256 canton de Radnor
b) Une partie du lot 256 canton de Radnor

485. a) Une partie du lot 257 canton de Radnor
b) Une partie du lot 257 canton de Radnor
486. a) Une partie du lot 258 canton de Radnor
b) Une partie du lot 258 canton de Radnor

487. a) Une partie du lot 259 canton de Radnor,
b) Une partie du lot 259 canton de Radnor

488. a) Une partie du lot 260 canton de Radnor
b) Une partie du lot 260 canton de Radnor

489. Le lot 6-5 paroisse de Saint-Boniface
490. Une partie du lot 6-6 paroisse de Saint-Boniface
491. Les lots 6-9 et 6-11 paroisse de Saint-Boniface
492. Une partie du lot 6 paroisse de Saint-Boniface
493. Les lots 7-1, 7-2, 7-3, 7-4, 7-5, 7-6, 7-7, 7-8 et 7-9 paroisse de Saint-Boniface

494. a) Une partie du lot 7 paroisse de Saint-Boniface
b) Une partie du lot 7 paroisse de Saint-Boniface

495. Les lots 8-1, 8-2, 8-3, 8-4, 8-5 et 8-6 paroisse de Saint-Boniface
496. Une partie du lot 8-7 paroisse de Saint-Boniface
497. Les lots 8-8, 8-9, 8-10, 8-11, 8-12 et 8-13 paroisse de Saint-Boniface

498. a) Une partie du lot 8 paroisse de Saint-Boniface
b) Une partie du lot 8 paroisse de Saint-Boniface
c) Une partie du lot 8 paroisse de Saint-Boniface

499. Le lot 9-1 paroisse de Saint-Boniface

500. a) Une partie du lot 9 paroisse de Saint-Boniface
b) Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie du lot 9 paroisse de Saint-Boniface
c) Tous ses droits, titres et intérêts dans le bloc 1 paroisse de Saint-Boniface

501. a) Tous ses droits, titres et intérêts dans le lit de la rivière Shawinigan étant une partie sans désignation cadastrale des paroisses de Saint-Boniface et de Sainte-Flore, avec toutes les constructions y érigées, incluant les ponts.
b) And insofar as may be necessary, all its rights, title and interest under and in virtue of a Lease for a certain portion of the bed of the Shawinigan River in the Parish of St-Boniface and in the Parish of Ste-Flore, with the buildings, constructions and bridges located upon or over the said property
c) Le bâtiment de prise d'eau (gate house), ses mécanismes et ses accessoires et la conduite d'eau souterraine désaffectée de douze pieds de diamètre (penstock) situés sur le lot 628-1398 paroisse de Ste-Flore

d) A covered newsprint conveyor, parts of the shipping warehouse, railway tracks and underground pipes and any other construction located on parts of lots 628-1398, 628-1409, 628-1411-1, 628-1411-1-1 and 628-1411-3-1, Parish of Sainte-Flore

502. a) Une partie du lot 1 paroisse de Sainte-Flore
b) Une partie du lot 1 paroisse de Sainte-Flore
c) Une partie du lot 2 paroisse de Sainte-Flore

503. Une partie du lot 3 paroisse de Sainte-Flore
504. Une partie du lot 33 paroisse de Sainte-Flore
505. Une partie du lot 34 paroisse de Sainte-Flore
506. Les lots 81-31, 81-32 et 81-33 paroisse de Sainte-Flore
507. Une partie du lot 81 paroisse de Sainte-Flore
508. Le lot 86-164-1 paroisse de Sainte-Flore
509. Une partie du lot 86-165-1 la paroisse de Sainte-Flore
510. La partie est du lot 86-165 paroisse de Sainte-Flore
511. Le lot 86-166-1 paroisse de Sainte-Flore
512. La partie est du lot 86-166 paroisse de Sainte-Flore
513. Le lot 86-167-1 paroisse de Sainte-Flore
514. La partie est du lot 86-167 paroisse de Sainte-Flore
515. La partie est du lot 86-168 paroisse de Sainte-Flore
516. La partie est du lot 86-169 paroisse de Sainte-Flore
517. Le lot 86-170-1 paroisse de Sainte-Flore
518. La partie est du lot 86-184 paroisse de Sainte-Flore
519. La partie est du lot 86-185 paroisse de Sainte-Flore
520. La partie est du lot 86-186 paroisse de Sainte-Flore
521. La partie est du lot 86-187 paroisse de Sainte-Flore
522. La partie est du lot 86-188 paroisse de Sainte-Flore
523. La partie est du lot 86-189 paroisse de Sainte-Flore
524. Le lot 86-190 paroisse de Sainte-Flore
525. Une partie du lot 86 paroisse de Sainte-Flore
526. La partie est du lot 87-112 paroisse de Sainte-Flore
527. La partie est du lot 87-113 paroisse de Sainte-Flore
528. La partie est du lot 87-114 paroisse de Sainte-Flore
529. La partie est du lot 87-117 paroisse de Sainte-Flore
530. La partie est du lot 87-118 paroisse de Sainte-Flore
531. La partie est du lot 87-119 paroisse de Sainte-Flore
532. La partie est du lot 87-125 paroisse de Sainte-Flore
533. La partie est du lot 87-125A paroisse de Sainte-Flore
534. La partie est du lot 87-126 paroisse de Sainte-Flore
535. La partie est du lot 87-127 paroisse de Sainte-Flore
536. Le lot 87-128 paroisse de Sainte-Flore
537. La partie est du lot 87-129 paroisse de Sainte-Flore
538. La partie est du lot 87-130 paroisse de Sainte-Flore
539. La partie est du lot 87-131 paroisse de Sainte-Flore
540. La partie est du lot 87-132 paroisse de Sainte-Flore
541. Les lots 87-133 et 87-134 paroisse de Sainte-Flore
542. Une partie du lot 87 paroisse de Sainte-Flore
543. La partie est du lot 88-1 paroisse de Sainte-Flore
544. Les lots 88-2, 88-3 et 88-4 paroisse de Sainte-Flore

545. Une partie du lot 88 paroisse de Sainte-Flore
546. La partie est du lot 89-16 paroisse de Sainte-Flore
547. La partie est du lot 89-17 paroisse de Sainte-Flore
548. La partie est du lot 89-33 paroisse de Sainte-Flore
549. Une partie du lot 89-36 paroisse de Sainte-Flore
550. Le lot 89-37 paroisse de Sainte-Flore
551. Une partie du lot 90-91 paroisse de Sainte-Flore
552. Les lots 90-98-2, 90-99, 90-102, 90-103 et 90-104, 90-111-1, 90-112, 91-1, 91-3, 91-4, 91-5, 91-6, 91-7, 91-8, 91-9, 91-10, 91-11, 91-12, 91-13, 91-14, 91-15, 91-17, 91-18, 91-19, 91-20, 91-21, 91-22 et 91-23, 91-24-1 et 91-24-2, 91-25-1 et 91-25-2, 91-26-1 et 91-26-2, 91-27-1 et 91-27-2, 91-27A-1 et 91-27A-2, 91-28-1 et 91-28-2, 91-29-1 et 91-29-2, 91-30-1 et 91-30-2, 91-31-1 et 91-31-2, 91-32-1 et 91-32-2, 91-33, 91-34, 91-35, 91-36, 91-37, 91-38, 91-39, 91-40, 91-41 et 91-42, 91-45-1 et 91-46 paroisse de Sainte-Flore
553. Une partie du lot 91 paroisse de Sainte-Flore
554. Les lots 92-1, 92-2 et 92-4, 92-5-1 et 92-5-2, 92-6 et 92-7, 92-8-1, 92-8-2 et 92-8-3, 92-9-1 et 92-9-2, 92-10-1 et 92-10-2, 92-11-1 et 92-11-2, 92-12-1 et 92-12-2, 92-13, 92-14, 92-15 et 92-16, 92-17-1, 92-17-2 et 92-17-3 paroisse de Sainte-Flore
555. Une partie du lot 92-18-1 paroisse de Sainte-Flore
556. Une partie du lot 92-18-2 paroisse de Sainte-Flore
557. Les lots 92-20-2-1, 92-21-1, 92-21-2 et 92-21-3, 92-21-4-1, paroisse de Sainte-Flore
558. Une partie du lot 92-21-4-2 paroisse de Sainte-Flore
559. Les lots 92-21-5, 92-21-6-2 et 92-21-6-3, 92-22 et 92-23, 92-24-1, 92-25-1 et 92-26-1 paroisse de Sainte-Flore
560. Une partie du lot 92-28 paroisse de Sainte-Flore
561. Le lot 92-29-1 paroisse de Sainte-Flore
562. Une partie du lot 92-29 paroisse de Sainte-Flore

563. a) Une partie du lot 92 paroisse de Sainte-Flore
b) Une partie du lot 92 paroisse de Sainte-Flore

564. Les lots 93-165, 93-166, 93-167, 93-168, 93-169, 93-170, 93-171, 93-172, 93-173, 93-174, 93-175, 93-176 et 93-177 paroisse de Sainte-Flore
565. Une partie du lot 93-181 paroisse de Sainte-Flore
566. Les lots 93-182, 93-183, 93-184, 93-189 et 93-190 paroisse de Sainte-Flore
567. Une partie du lot 93-191-2 paroisse de Sainte-Flore
568. Le lot 93-191-3 paroisse de Sainte-Flore
569. Une partie du lot 93-192-2 paroisse de Sainte-Flore
570. Une partie du lot 93-192-3 paroisse de Sainte-Flore
571. Le lot 93-192-4 paroisse de Sainte-Flore
572. Une partie du lot 93-193-5 paroisse de Sainte-Flore
573. Les lots 93-193-6, 93-195-1 paroisse de Sainte-Flore
574. Une partie du lot 93-196-1 paroisse de Sainte-Flore
575. Les lots 93-198-5-1, 93-207-3, 93-210 et 93-236 paroisse de Sainte-Flore
576. Les lots 93-237, 93-238 et 93-239 paroisse de Sainte-Flore
577. Le lot 93-240 paroisse de Sainte-Flore
578. Le lot 93-241 paroisse de Sainte-Flore

579. Une partie du lot 94-67 paroisse de Sainte-Flore
580. Une partie du lot 94-69-1 paroisse de Sante-Flore
581. Les lots 94-209, 94-210, 94-211 et 94-212 paroisse de Sainte-Flore
582. Le lot 96-2 paroisse de Sainte-Flore
583. Une partie du lot 96-4-3 paroisse de Sainte-Flore
584. Le lot 96-50 paroisse de Sainte-Flore
585. Tous ses droits, titres et intérêts dans le lot 96-51 paroisse de Sainte-Flore
586. Les lots 96-52 et 97-18 paroisse de Sainte-Flore
587. Tous ses droits, titres et intérêts dans le lot 97-19 paroisse de Sainte-Flore
588. Une partie du lot 98 paroisse de Sainte-Flore
589. Une partie du lot 99 paroisse de Sainte-Flore
590. Une partie du lot 100 paroisse de Sainte-Flore
591. Une partie du lot 101 paroisse de Sainte-Flore
592. Une partie du lot 102-1 paroisse de Sainte-Flore
593. Une partie du lot 102 paroisse de Sainte-Flore
594. Une partie du lot 103 paroisse de Sainte-Flore
595. Une partie du lot 104 paroisse de Sainte-Flore
596. Une partie du lot 105 paroisse de Sainte-Flore
597. Une partie du lot 106 paroisse de Sainte-Flore
598. Une partie du lot 107 paroisse de Sainte-Flore
599. Une partie du lot 108 paroisse de Sainte-Flore
600. Une partie du lot 108 paroisse de Sainte-Flore
601. Une partie du lot 109 paroisse de Sainte-Flore
602. Une partie du lot 110 paroisse de Sainte-Flore
603. Une partie du lot 111 paroisse de Sainte-Flore
604. Une partie du lot 112 paroisse de Sainte-Flore
605. Une partie du lot 112 paroisse de Sainte-Flore
606. Une partie du lot 113 paroisse de Sainte-Flore
607. Une partie du lot 623 paroisse de Sainte-Flore
608. Une partie du lot 623 paroisse de Sainte-Flore
609. Le lot 628-564-1 paroisse de Sainte-Flore
610. Le tiers (1/3) indivis du lot 628-564-2-1 paroisse de Sainte-Flore
611. Le lot 628-564-2-2 paroisse de Sainte-Flore
612. Le lot 628-564-3-1 paroisse de Sainte-Flore

613. a) Une partie du lot 628-564-3 paroisse de Sainte-Flore
b) Une partie du lot 628-564-3 paroisse de Sainte-Flore

614. Le lot 628-564-4 paroisse de Sainte-Flore
615. Une partie du lot 628-565 paroisse de Sainte-Flore
616. Une partie du lot 628-566-1 paroisse de Sainte-Flore
617. Une partie du lot 628-567-1 paroisse de Sainte-Flore

618. a) Une partie du lot 628-1398 paroisse de Sainte-Flore
b) Une partie du lot 628-1398 paroisse de Sainte-Flore

619. a) Une partie du lot 628-1409 paroisse de Sainte-Flore
b) Une partie du lot 628-1409 paroisse de Sainte-Flore

620. Une partie du lot 628-1410 paroisse de Sainte-Flore
621. Une partie du lot 628-1411-1-1 paroisse de Sainte-Flore

622. Une partie du lot 628-1411-1 paroisse de Sainte-Flore
623. Le lot 628-1411-2 paroisse de Sainte-Flore

624. a) Une partie du lot 628-1411-3 paroisse de Sainte-Flore
b) Une partie du lot 628-1411-3 paroisse de Sainte-Flore

625. Une partie du lot 628-1411-3-1 paroisse de Sainte-Flore

626. a) Une partie du lot 628-1411-3-2 paroisse de Sainte-Flore
b) Une partie du lot 628-1411-3-2 paroisse de Sainte-Flore

627. Le lot 628-1411-3-2-1 paroisse de Sainte-Flore
628. Le tiers (1/3) indivis du lot 628-1411-3-2-2 paroisse de Sainte-Flore
629. Les lots 628-1411-3-3 et 628-1411-3-7 paroisse de Sainte-Flore
630. Le tiers (1/3) indivis du lot 628-1411-3-9 paroisse de Sainte-Flore

631. a) Une partie du lot 628 paroisse de Sainte-Flore
b) Une partie du lot 628 paroisse de Sainte-Flore
c) Les lots 639, 640 et 641 paroisse de Sainte-Flore
d) Tous ses droits, titres et intérêts dans le bloc 1 paroisse de Sainte-Flore

632. Les lots 428, 433, 434, 439 et 455 Saint-Georges
633. Le lot 518-1 Saint-Georges
634. Les lots 1382, 1383, 1385, 1387, 1388, 1390, 1444, 1549 et 1550 Saint-Georges

635. a) Une partie du lot 154 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles
b) Une partie du lot 154 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles

636. a) Une partie du lot 155 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles
b) Une partie du lot 155 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles

637. a) Une partie du lot 156 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles
b) Une partie du lot 156 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles

638. a) Une partie du lot 157 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles
b) Une partie du lot 157 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles

639. a) Une partie du lot 158 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles
b) Une partie du lot 158 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles

640. a) Une partie du lot 159 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles
b) Une partie du lot 159 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles

641. a) Une partie du lot 186 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles
b) Une partie du lot 186 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles

642. a) Une partie du lot 187 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles
b) Une partie du lot 187 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles

643. a) Une partie du lot 188 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles
b) Une partie du lot 188 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles

644. Une partie du lot 189 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles
645. Une partie du lot 190 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles
646. Une partie du lot 191 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles

647. a) Une partie du lot 192 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles
b) Une partie du lot 192 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles

648. a) Une partie du lot 193 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles
b) Une partie du lot 193 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles

649. Les lots 201, 202, 203, 204, 222, 223, 224, 225 et 226 paroisse de Saint-Jacques-des-Piles
650. Les lots 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241 et 242 paroisse de Sainte-Thècle
651. Une partie du lot 243 paroisse de Sainte-Thècle

652. a) Une partie du lot 244 paroisse de Sainte-Thècle
b) Une partie du lot 244 paroisse de Sainte-Thècle

653. a) Une partie du lot 245 paroisse de Sainte-Thècle
b) Une partie du lot 245 paroisse de Sainte-Thècle

654. a) Une partie du lot 246 paroisse de Sainte-Thècle
b) Une partie du lot 246 paroisse de Sainte-Thècle

655. a) Une partie du lot 247 paroisse de Sainte-Thècle
b) Une partie du lot 247 paroisse de Sainte-Thècle

656. Une partie du lot 248 paroisse de Sainte-Thècle
657. Les lots 249, 250, 251, 252 paroisse de Sainte-Thècle
658. Une partie du lot 416 paroisse de Saint-Tite
659. Une partie du lot 417 paroisse de Saint-Tite
660. Tous ses droits, titres et intérêts dans une partie du lot 418 paroisse de Saint-Tite
661. Les lots 423, 427 et 428 paroisse de Saint-Tite
662. Une partie du lot 429 paroisse de Saint-Tite
663. Le lot 430-1 paroisse de Saint-Tite
664. Une partie du lot 560 paroisse de Saint-Tite
665. Le lot 561 paroisse de Saint-Tite
666. Une partie du lot 562 paroisse de Saint-Tite
667. Une partie du lot 563 paroisse de Saint-Tite
668. Une partie du lot 564 paroisse de Saint-Tite
669. Une partie du lot 565 paroisse de Saint-Tite
670. Les lots 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579 et 580 paroisse de Saint-Tite
671. Tous ses droits, titres et intérêts dans le lot 581 paroisse de Saint-Tite
672. Une partie du lot 582 paroisse de Saint-Tite
673. Une partie du lot 583 paroisse de Saint-Tite „

674. Les lots 584 et 585 paroisse de Saint-Tite

675. a) Une partie du lot 586 paroisse de Saint-Tite
b) Une partie du lot 586 paroisse de Saint-Tite

676. Une partie du lot 649 paroisse de Saint-Tite
677. Une partie du lot 651 paroisse de Saint-Tite
678. Les lots 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659 et 660 paroisse de Saint-Tite
679. Une partie du lot 661 paroisse de Saint-Tite
680. Les lots 664, 665, 666, 669 et 670 paroisse de Saint-Tite
681. Une partie du lot 671 paroisse de Saint-Tite
682. Une partie du lot 672 paroisse de Saint-Tite
683. Une partie du lot 673 paroisse de Saint-Tite
684. Une partie du lot 674 paroisse de Saint-Tite
685. Une partie du lot 675 paroisse de Saint-Tite
686. Une partie du lot 676 paroisse de Saint-Tite

687. a) Une partie du lot 677 paroisse de Saint-Tite
b) Une partie du lot 677 paroisse de Saint-Tite

688. a) Une partie du lot 678 paroisse de Saint-Tite
b) Une partie du lot 678 paroisse de Saint-Tite
c) Une partie du lot 678 paroisse de Saint-Tite

689. Le lot 694 paroisse de Saint-Tite
690. Une partie du lot 697 paroisse de Saint-Tite
691. Les lots 698, 699, 700, 701, 702 et 703 paroisse de Saint-Tite

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE TROIS-RIVIÈRES

692. Une partie du lot 2201 cité de Trois-Rivières
693. Les lots 2201-1, 2201-2 et 2201-3 cité de Trois-Rivières
694. Les lots 2201-4-1 et 2201-4-2 cité de Trois-Rivières
695. Les lots 2201-5, 2201-6, 2201-7, 2201-8, 2201-9, 2201-10, 2201-11, 2201-12, 2201-13 et 2201-14 cité de Trois-Rivières
696. Les lots 2201-15-1, 2201-15-2 et 2201-15-3 cité de Trois-Rivières
697. Les lots 2201-16, 2201-17, 2201-18, 2201-19, 2201-20, 2201-21, 2201-22, 2201-23, 2201-24, 2201-25, 2201-26, 2201-27 et 2201-28 cité de Trois-Rivières
698. Les lots 2201A et 2201B cité de Trois-Rivières
699. Une partie du lot 2201C cité de Trois-Rivières
700. Les lots 2201C-1 et 2201C-2 cité de Trois-Rivières
701. Le lot 2201D cité de Trois-Rivières
702. Une partie du lot 2203 cité de Trois-Rivières
703. Le lot 2208 cité de Trois-Rivières

With all the buildings thereon erected.

As the same now subsists, with all its rights, members and appurtenances and with all servitudes active and passive, apparent or occult, thereto attached without any exception or reserve of any kind.

2. That the sale covered in the Deed of Sale be made by the Corporation for ONE DOLLAR ($1.00) and other good and valid consideration to be paid at the closing of the Acquisition, together with the assumption by Stone-Consolidated Corporation/Corporation Stone-Consolidated, to the entire exoneration of Stone-Consolidated Inc. of a) the sum of $157,461.48 in capital and the sum of $9,104.71 in interest, being the balance of price in favour of Dame Simone Larouche, resulting from a deed of sale executed before Me Jacques Côté, Notary, on November 18, 1992 and registered in the Registry Office for the Registration Division of Chicoutimi under number 549344 and b) the sum of $4,000 being the balance of price in favour of Les Bois F.G.V. Ltée et Gestion Novabec Ltée, resulting from a deed of sale executed before Me Paule Gasse, Notary, on July 1, 1992 and registered in the Registry Office for the Registration Division of Portneuf under number 448633, the Corporation renouncing to its privilege;

3. That the Deed of Sale be and it is hereby approved by the board of directors of the Corporation;

4. That any officer or director of the Corporation be and he is hereby authorized and directed, for and on behalf of the Corporation, to sign, execute and deliver the Deed of Sale and all other necessary deeds, documents, instruments and writings as well as to amend, modify, change or alter such Deed of Sale at his entire discretion, the signature of such person constituting conclusive evidence of the approval by the board of directors of the Corporation of all such changes and amendments in form and substance as he will have considered appropriate to make;

5. That any officer or director of the Corporation be and is hereby authorized and directed, for and on behalf of the Corporation, to acknowledge payment of the consideration pursuant to the Deed of Sale and give valid discharge therefor; and

6. That any officer or director of the Corporation be and is hereby authorized and directed, for and on behalf of the

Numéro inscription : 185 174

Corporation, to do and perform all such other acts and things and to sign, execute and deliver all such other documents, agreements and instruments as he may consider necessary or advisable to implement this resolution.

Certified true copy of a resolution passed by the Board of Directors of the above named Corporation on December 6th,---1993, duly ratified by the sole shareholder thereof, and which said resolution is presently in full force and effect.

Signed this Sixth------ day of December, 1993

Title: president

Acknowledged true and signed for identification with and to the presence of Mtre. Bertrand Ducharme, Notary, and annexed to the Minute 7095 of his repertory.

TRUE COPY

185174

Numéro inscription : 185 174

Reproduction du nom du signataire du document numéro 185 174

Nom du signataire du document 185 174

Aucune signature

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2024-08-23 13:11:29

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1143256643
Nom	2635-0066 QUÉBEC INC.

Adresse du domicile

Adresse	1101,route des Défricheurs Shawinigan (Québec) Canada G9T5K4

Adresse du domicile élu

Adresse	Aucune adresse

Immatriculation

Date d'immatriculation	1995-03-06
Statut	Radiée d'office suite à une fusion
Date de mise à jour du statut	2008-01-18

Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	1989-02-06 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2008-01-18
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2007-07-16 2006
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2024-11-15
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2023	2023-11-15

Faillite

Aucune information n'a été déclarée concernant l'existence d'une faillite.

Fusion, scission et conversion

La personne morale a fait l'objet de fusion(s).

Fusion, scission et conversion

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante	Résultante

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante	Résultante
Fusion ordinaire	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38	2008-01-01	2635-0066 QUÉBEC INC. 1101,route des Défricheurs Shawinigan (Québec) Canada G9T5K4	1143256643	1164911746

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	7215
Activité	Sociétés de portefeuille (holdings)
Précisions (facultatives)	SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE (HOLDING)

2e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	Aucun
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	Non tenue de déclarer cette information

CONVENTION UNANIME, ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Actionnaires

Premier actionnaire	Le premier actionnaire est majoritaire.
Nom de famille	BOULET
Prénom	LOUIS
Adresse du domicile	1101,route des Défricheurs Shawinigan (Québec) Canada G9T5K4

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Administrateurs

Liste des administrateurs

Nom de famille	BOULET
Prénom	LOUIS
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	1101,route des Défricheurs Shawinigan (Québec) Canada G9T5K4

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

En attente d'être déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
État et déclaration de renseignements 2006	2007-07-16
Déclaration annuelle 2005	2006-05-24
Déclaration annuelle 2004	2005-05-11
Déclaration annuelle 2003	2004-07-10
Avis de défaut	2004-05-20
Déclaration annuelle 2002	2003-06-18
Avis de défaut	2003-05-23
Déclaration annuelle 2001	2002-01-07
Déclaration annuelle 2000	2001-02-19
Déclaration annuelle 1999	2000-01-20
Déclaration annuelle 1998	1999-01-12
Déclaration annuelle 1997	1997-10-28

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration annuelle 1996	1996-11-27
Déclaration annuelle 1995	1996-03-13
Déclaration d'immatriculation	1995-03-06

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	2008-01-18

Nom

Nom	2635-0066 QUÉBEC INC.
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	1989-02-06
Date de déclaration du retrait du nom	2008-01-18
Situation	Antérieur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2024-08-23 12:57:47

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1162236021
Nom	9142-3350 QUÉBEC INC.

Adresse du domicile

Adresse	1351 20e Avenue Shawinigan (Québec) G9T7H1 Canada

Adresse du domicile élu

Nom de la personne physique	
Nom de famille	Lavergne
Prénom	Guy
Adresse	1351 20e Avenue Shawinigan (Québec) G9T7H1 Canada

Immatriculation

Date d'immatriculation	2004-05-10
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	2004-05-10
Date de fin d’existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	2004-05-04 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2024-03-06
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2023-12-20 2023
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2025-02-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2023	2024-02-01

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion, scission et conversion

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	7771
Activité	Bureaux de conseillers en gestion
Précisions (facultatives)	COMPAGNIE DE GESTION

2e secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	4491
Activité	Lotissement
Précisions (facultatives)	FAIRE LA MISE EN VALEUR DE TERRAINS

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	Aucun
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	Non tenue de déclarer cette information

CONVENTION UNANIME, ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Actionnaires

Premier actionnaire	Le premier actionnaire est majoritaire.
Nom de famille	LAVERGNE

Prénom	GUY
Adresse du domicile	1351 20e Avenue Shawinigan (Québec) G9T7H1 Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Administrateurs

Liste des administrateurs

Nom de famille	LAVERGNE
Prénom	GUY
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Président Secrétaire
Adresse du domicile	1351 20e Avenue Shawinigan (Québec) G9T7H1 Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

Tous les bénéficiaires ultimes de l'entreprise ont été retracés et identifiés.

Listes des bénéficiaires ultimes

Nom de famille	Lavergne
Prénom	Guy
Date du début du statut	2023-03-31
Situations applicables au bénéficiaire ultime	Plus de 75 % des droits de vote.

Adresse du domicile	1351 20e Avenue Shawinigan (Québec) G9T7H1 Canada

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration de mise à jour courante	2024-03-06
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2023	2023-12-20
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2022	2022-12-02
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2021	2022-01-21
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2020	2020-11-13
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2019-11-07
Déclaration de mise à jour courante	2018-12-17
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2018-11-23
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2018-02-23

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2017-02-01
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2015-12-22
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2014-12-30
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2014-01-17
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2013-01-29
Déclaration annuelle 2011	2012-01-18
État et déclaration de renseignements 2010	2010-09-23
État et déclaration de renseignements 2009	2009-10-20
État et déclaration de renseignements 2008	2009-04-16
État et déclaration de renseignements 2007	2008-02-15
Déclaration modificative	2008-02-12
État et déclaration de renseignements 2006	2007-06-27
Déclaration annuelle 2005	2005-10-26
Certificat de constitution	2004-05-10
Déclaration initiale	2004-05-10

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	2004-05-04

Nom

Nom	9142-3350 QUÉBEC INC.
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2004-05-04
Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2024-08-23 13:07:39

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1146574778
Nom	COMPAGNIE ABITIBI-CONSOLIDATED DU CANADA
Version du nom dans une autre langue	ABITIBI-CONSOLIDATED COMPANY OF CANADA

Adresse du domicile

Adresse	5000-111 RUE Duke Montréal (Québec) H3C2M1 Canada

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise	Elizabeth MacDougall, a/s ABITIBIBOWATER INC.
Adresse	5000-111 RUE Duke Montréal (Québec) H3C2M1 Canada

Immatriculation

Date d'immatriculation	1997-02-28
Statut	Radiée d'office suite à une dissolution volontaire
Date de mise à jour du statut	2012-06-18
Date de fin d’existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	1997-03-01 Fusion
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2012-06-18
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2011-06-03 2010
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2024-11-15
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2023	2023-11-15

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion, scission et conversion

La personne morale a fait l'objet de fusion(s).

Fusion, scission et conversion

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante	Résultante
Fusion ordinaire	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38	1997-03-01	PRODUITS FORESTIERS DONOHUE INC. 801, CHEMIN ST-LOUIS QUÉBEC (QUÉBEC) G1S4W3	1145343159	1146574778
			DONOHUE QUNO INC. 801, CHEMIN ST-LOUIS QUÉBEC (QUÉBEC) G1S4W3	1145555216	

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

L'entreprise a cessé d'exister en date du 2012-06-14

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	2712
Activité	Industrie du papier journal
Précisions (facultatives)	PRODUCTION DE PAPIER JOURNAL, PRODUCTION DE PÂTE, INDUSTRIE DE BOIS, SCIERIE, RABOTAGE, BARDEAU, BOIS DE CONSTRUCTION ET EXPLOITATION FORESTIÈRE

2e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	Aucun
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	Non tenue de déclarer cette information

CONVENTION UNANIME, ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Actionnaires

Premier actionnaire	Le premier actionnaire est majoritaire.
Nom	ABIBOW CANADA INC.
Adresse du domicile	5000-111 RUE Duke Montréal (Québec) H3C2M1 Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Administrateurs

Liste des administrateurs

Nom de famille	VACHON
Prénom	JACQUES P.
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Secrétaire Vice-président
Adresse du domicile	484 av. Wood Westmount (Québec) H3Y3J2 Canada

Nom de famille	Di Palma
Prénom	Lenny
Date du début de la charge	2011-09-16
Fonctions actuelles	Président

Adresse du domicile	1275 rue de Lisieux Boucherville (Québec) J4B8E8 Canada

Historique

Nom de famille	ROUGEAU
Prénom	PIERRE
Date du début de la charge	
Date de la fin de la charge	2010-01-17
Fonctions actuelles	Vice-président
Adresse du domicile	394 Lakeshore Rd. Beaconsfield (Québec) H9W4H9 Canada

Nom de famille	PATERSON
Prénom	DAVID J.
Date du début de la charge	
Date de la fin de la charge	2010-12-31
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	205-1 rue McGill Montréal (Québec) H2Y4A3 Canada

Nom de famille	GRANDMONT
Prénom	ALAIN
Date du début de la charge	
Date de la fin de la charge	2011-02-10
Fonctions actuelles	Vice-président
Adresse du domicile	1100, MONTÉE SAINT-ELMIRE, RR1 SAINT-SAUVEUR (QUÉBEC) J0R1R1

Nom de famille	HARVEY
Prénom	WILLIAM G.

Date du début de la charge	
Date de la fin de la charge	2011-06-28
Fonctions actuelles	Vice-président Trésorier
Adresse du domicile	1, RUGOSA WAY GREER SOUTH CAROLINA 296 50 ÉTATS-UNIS

Nom de famille	Ihrig
Prénom	Joel
Date du début de la charge	2011-06-28
Date de la fin de la charge	2011-09-15
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	201 DR Greer (South Carolina) 29650 USA

Dirigeants non membres du conseil d’administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d’administration n’a été déclaré.

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

En attente d'être déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Certificat de dissolution	2012-06-18
Déclaration de mise à jour courante	2011-12-14
Déclaration de mise à jour courante	2011-10-07
Déclaration de mise à jour courante	2011-10-03
Déclaration de mise à jour courante	2011-10-03
Déclaration de mise à jour courante	2011-06-30
Déclaration annuelle 2010	2011-06-03
État et déclaration de renseignements 2009	2010-06-30
État et déclaration de renseignements 2008	2009-02-02
Déclaration modificative	2008-12-12
Déclaration annuelle 2007	2008-10-02
Déclaration modificative	2007-11-08
Déclaration modificative	2007-08-28
Déclaration annuelle 2006	2007-07-26
Déclaration annuelle 2005	2006-03-27
Déclaration modificative	2005-08-09
Déclaration modificative	2005-07-05

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration annuelle 2004	2005-02-26
Déclaration modificative	2004-08-16
Déclaration annuelle 2003	2004-01-31
Déclaration annuelle 2002	2002-12-02
Déclaration modificative	2002-05-17
Déclaration modificative	2002-04-03
Certificat de modification	2002-01-10
Déclaration annuelle 2001	2001-12-11
Certificat de modification	2001-11-21
Certificat de modification	2001-10-10
Certificat de modification	2001-10-01
Déclaration modificative	2001-09-27
Certificat de modification	2001-06-14
Déclaration annuelle 2000	2001-02-01
Certificat de modification	2001-01-03
Déclaration modificative	2000-08-03
Déclaration annuelle 1999	1999-10-27
Déclaration annuelle 1998	1998-11-27
Certificat de modification	1998-05-25
Déclaration annuelle 1997	1998-02-11
Certificat de modification	1997-12-18
Déclaration initiale	1997-05-06
Certificat de fusion	1997-02-28

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	2001-10-10

Nom

Nom	COMPAGNIE ABITIBI-CONSOLIDATED DU CANADA
Versions du nom dans une autre langue	ABITIBI-CONSOLIDATED COMPANY OF CANADA
Date de déclaration du nom	2001-10-03
Date de déclaration du retrait du nom	2012-06-18
Situation	Antérieur

Nom	PRODUITS FORESTIERS DONOHUE INC.
Versions du nom dans une autre langue	DONOHUE FOREST PRODUCTS INC.
Date de déclaration du nom	1997-03-01
Date de déclaration du retrait du nom	2001-10-03
Situation	Antérieur

Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	ABITIBIBOWATER®
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2008-12-12
Date de déclaration du retrait du nom	2012-06-18
Situation	Antérieur

Autre nom	BITIBI-CONSOLIDATED DIVISION PÂTES ET PAPIER BAIE-COMEAU
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2007-11-08
Date de déclaration du retrait	2012-06-18

du nom	
Situation	Antérieur

Autre nom	ABITIBI CONSOLIDATED-SECTEUR PÂTES ET PAPIER
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2007-08-28
Date de déclaration du retrait du nom	2012-06-18
Situation	Antérieur

Autre nom	ABITIBI-CONSOLIDATED COMPANY OF CANADA-HYDRO-SAGUENAY DIVISION
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2005-08-09
Date de déclaration du retrait du nom	2012-06-18
Situation	Antérieur

Autre nom	COMPAGNIE ABITIBI-CONSOLIDATED DU CANADA-DIVISION HYDRO-SAGUENAY
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2005-08-09
Date de déclaration du retrait du nom	2012-06-18
Situation	Antérieur

Autre nom	SCIERIE DES OUTARDES
Versions du nom dans une	

autre langue	
Date de déclaration du nom	1997-05-06
Date de déclaration du retrait du nom	1998-02-11
Situation	Antérieur

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2024-08-23 13:03:10

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1144354140
Nom	COMPAGNIE DE FLOTTAGE DU ST-MAURICE LIMITÉE
Version du nom dans une autre langue	ST-MAURICE RIVER DRIVE COMPANY LIMITED

Adresse du domicile

Adresse	1, PLACE VILLE-MARIE, BUR. 3000 MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B4T9

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise	DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG SENCRL
Adresse	1501, AVENUE MCGILL COLLEGE, 26E ÉTAGE MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A3N9

Immatriculation

Date d'immatriculation	1995-03-30
Statut	Radiée d'office suite à la non-production de deux déclarations de mise à jour annuelles consécutives
Date de mise à jour du statut	2018-08-22
Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	1909-01-08 Constitution
Régime constitutif	CANADA : Loi sur les Corporations canadiennes, Partie 1, S.R.C. 1970, c. C-32
Régime courant	CANADA: Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. (1985), c. C-44

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2018-08-22
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2015-02-12 2014
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2024-11-15
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2023	2023-11-15

Faillite

Aucune information n'a été déclarée concernant l'existence d'une faillite.

Fusion, scission et conversion

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

La personne morale a fait l'objet d'une continuation.

Loi applicable	
Date de la continuation ou autre transformation	1978-08-05

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Aucune activité.

2e secteur d'activité

Aucune activité.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	Aucun
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	Non tenue de déclarer cette information

CONVENTION UNANIME, ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Actionnaires

Premier actionnaire	Le premier actionnaire est majoritaire.
Nom	4513541 CANADA INC.

Adresse du domicile	1, PLACE VILLE-MARIE, BUR. 3000 MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B4T9

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Administrateurs

Aucun administrateur n'a été déclaré.

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

En attente d'être déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Nom de l'entreprise	SAMSON BELAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.
Date du début de la charge	
Fonction	Séquestre
Adresse	1, PLACE VILLE-MARIE, BUR. 3000 MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B4T9

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n'a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Radiation d'office	2018-08-22
Avis de défaut	2018-06-06
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2015-02-16
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2014-07-29
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2013-06-14
Déclaration annuelle 2011	2012-06-21
Déclaration annuelle 2010	2011-09-09
Déclaration modificative	2010-12-29
État et déclaration de renseignements 2009	2010-06-11
Déclaration annuelle 2008	2009-03-13
Modification correction / Acte de régularisation	2008-05-08
Déclaration annuelle 2007	2008-02-06
État et déclaration de renseignements 2006	2007-07-25
Déclaration annuelle 2005	2006-03-29
Déclaration annuelle 2004	2005-02-07
Déclaration annuelle 2003	2004-02-04
Déclaration modificative	2003-08-22
Déclaration annuelle 2002	2002-12-11
Déclaration annuelle 2001	2001-09-18
Déclaration annuelle 2000	2000-12-11
Déclaration annuelle 1999	1999-09-22

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration annuelle 1998	1998-11-12
Déclaration annuelle 1997	1998-01-07
Déclaration annuelle 1996	1996-12-05
Déclaration annuelle 1995	1995-11-30
Déclaration d'immatriculation	1995-03-30

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	2018-08-22

Nom

Nom	COMPAGNIE DE FLOTTAGE DU ST-MAURICE LIMITÉE
Versions du nom dans une autre langue	ST-MAURICE RIVER DRIVE COMPANY LIMITED
Date de déclaration du nom	2003-08-22
Date de déclaration du retrait du nom	2018-08-22
Situation	Antérieur

Nom	COMPAGNIE DE FLOTTAGE DU ST-MAURICE LTÉE
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	1909-01-08
Date de déclaration du retrait du nom	2003-08-22
Situation	Antérieur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2024-08-23 13:00:04

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1140434482
Nom	GESTION GILLES GRENIER INC.

Adresse du domicile

Adresse	1871 rue des Aubépines Shawinigan (Québec) G9T7C2 Canada

Adresse du domicile élu

Adresse	Aucune adresse

Immatriculation

Date d'immatriculation	1994-05-18
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	1994-05-18

Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	1992-12-01 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2024-03-18
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2024-03-18 2023
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2025-06-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2023	2024-06-01

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion, scission et conversion

La personne morale a fait l'objet de fusion(s).

Fusion, scission et conversion

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante	Résultante

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante	Résultante
Fusion simplifiée	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38	1992-12-01	GESTION GILLES GRENIER INC. 4700 rue des Floralies Shawinigan (Québec) G9T5K5 Canada		1140434482
			PALETTES GRAND'MÈRE INC. 4700 rue des Floralies Shawinigan (Québec) G9T5K5 Canada		

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	7771
Activité	Bureaux de conseillers en gestion
Précisions (facultatives)	COMPAGNIE DE GESTION

2e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	Aucun
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de	Non tenue de déclarer cette information

communiquer en français au travail	

CONVENTION UNANIME, ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Actionnaires

Premier actionnaire	Le premier actionnaire est majoritaire.
Nom de famille	Giguère
Prénom	Nicole
Adresse du domicile	1871 rue des Aubépines Shawinigan (Québec) G9T7C2 Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Administrateurs

Liste des administrateurs

Nom de famille	Vincent
Prénom	Louis
Date du début de la charge	2018-07-11
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	1871 rue des Aubépines Shawinigan (Québec) G9T7C2 Canada

Nom de famille	Grenier
Prénom	Ginette
Date du début de la charge	2018-07-11
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	1871 rue des Aubépines Shawinigan (Québec) G9T7C2 Canada

Historique

Nom de famille	GRENIER
Prénom	GILLES
Date du début de la charge	1992-12-15
Date de la fin de la charge	2018-07-11
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	4700 rue des Floralies Shawinigan (Québec) G9T5K5 Canada

Dirigeants non membres du conseil d’administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d’administration n’a été déclaré.

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

En attente d'être déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2023	2024-03-18
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2022	2023-03-10
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2021	2022-05-06
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2020	2021-05-07
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2020-05-01
Déclaration de mise à jour courante	2019-05-01
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2019-03-19
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2018-05-09
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2017-05-05
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2016-06-04
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2015-07-20
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2014-05-29
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2013-07-02
Déclaration annuelle 2011	2012-05-31
Déclaration annuelle 2010	2011-05-27
État et déclaration de renseignements 2009	2010-05-29
État et déclaration de renseignements 2008	2009-05-19
État et déclaration de renseignements 2007	2008-06-05
État et déclaration de renseignements 2006	2007-07-06
Déclaration annuelle 2005	2006-02-01
Déclaration annuelle 2004	2004-10-21

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration annuelle 2003	2003-10-11
Déclaration modificative	2003-09-08
Déclaration modificative	2003-08-26
Déclaration annuelle 2002	2002-10-08
Déclaration annuelle 2001	2001-10-24
Déclaration annuelle 2000	2000-09-16
Déclaration modificative	2000-05-24
Déclaration annuelle 1999	1999-10-21
Déclaration annuelle 1998	1998-11-12
Déclaration annuelle 1997	1997-12-12
Déclaration annuelle 1996	1996-11-08
Déclaration annuelle 1995	1995-11-14
Déclaration d'immatriculation	1994-05-18

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	2001-10-24

Nom

Nom	GESTION GILLES GRENIER INC.
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	1992-12-01
Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	DOMAINE STILLMAN

Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2003-09-08
Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Autre nom	DOMAINE BELLE-VUE
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2003-08-26
Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Autre nom	DOMAINE ST-MAURICE
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2000-05-24
Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Autre nom	TRANSPORT ALADIN
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	1994-05-18
Date de déclaration du retrait du nom	2001-10-24
Situation	Antérieur

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2024-08-23 13:12:07

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1143181817
Nom	GESTION PIB INC.

Adresse du domicile

Adresse	1250 ch. de Sainte-Flore Shawinigan (Québec) G9T5K5 Canada

Adresse du domicile élu

Adresse	Aucune adresse

Immatriculation

Date d'immatriculation	1995-03-03
Statut	Radiée d'office suite à une fusion
Date de mise à jour du statut	2008-01-18

Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	1989-02-06 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2008-01-18
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2007-07-04 2006
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2024-11-15
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2023	2023-11-15

Faillite

Aucune information n'a été déclarée concernant l'existence d'une faillite.

Fusion, scission et conversion

La personne morale a fait l'objet de fusion(s).

Fusion, scission et conversion

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante	Résultante

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante	Résultante
Fusion ordinaire	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38	2008-01-01	GESTION PIB INC. 1250 ch. de Sainte-Flore Shawinigan (Québec) G9T5K5 Canada	1143181817	1164911746

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	7215
Activité	Sociétés de portefeuille (holdings)
Précisions (facultatives)	SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE (HOLDING)

2e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	Aucun
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	Non tenue de déclarer cette information

CONVENTION UNANIME, ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Actionnaires

Premier actionnaire	Le premier actionnaire est majoritaire.
Nom de famille	BOULET
Prénom	PIERRE
Adresse du domicile	1250 ch. de Sainte-Flore Shawinigan (Québec) G9T5K5 Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Administrateurs

Liste des administrateurs

Nom de famille	BOULET
Prénom	PIERRE
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	1250 ch. de Sainte-Flore Shawinigan (Québec) G9T5K5 Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

En attente d'être déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
État et déclaration de renseignements 2006	2007-07-04
Déclaration annuelle 2005	2005-11-15
Déclaration annuelle 2004	2004-11-05
Déclaration annuelle 2003	2003-10-14
Avis de défaut	2003-05-23
Déclaration annuelle 2001	2002-01-28
Déclaration annuelle 2000	2001-02-17
Déclaration annuelle 1999	2000-02-10
Déclaration annuelle 1998	1998-09-18
Déclaration annuelle 1997	1997-10-28
Déclaration annuelle 1996	1997-02-18
Déclaration annuelle 1995	1996-03-11

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration d'immatriculation	1995-03-03

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	2008-01-18

Nom

Nom	GESTION PIB INC.
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	1993-06-01
Date de déclaration du retrait du nom	2008-01-18
Situation	Antérieur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2024-08-23 13:05:35

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1163885230
Nom	GROUPE IMMOBILIER PLACE ST-JEAN INC.

Adresse du domicile

Adresse	12300 BOUL. Louis-Loranger CP 20039, succ. Rosemont Trois-Rivières (Québec) G8Z4T9 Canada

Adresse du domicile élu

Adresse	Aucune adresse

Immatriculation

Date d'immatriculation	2006-08-07
Statut	Immatriculée

Date de mise à jour du statut	2006-08-07
Date de fin d’existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	2006-08-03 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2024-03-28
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2024-03-28 2023
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2025-04-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2023	2024-04-01

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion, scission et conversion

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	7771
Activité	Bureaux de conseillers en gestion
Précisions (facultatives)	CONSULTATION

2e secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	7511
Activité	Exploitants de bâtiments résidentiels et de logements
Précisions (facultatives)	GESTION D'IMMEUBLES ET GESTION

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	Aucun
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	Non tenue de déclarer cette information

CONVENTION UNANIME, ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Actionnaires

Premier actionnaire	Le premier actionnaire est majoritaire.
Nom de famille	Laroche
Prénom	André
Adresse du domicile	12300 BOUL. Louis-Loranger Trois-Rivières (Québec) G9B0L9 Canada

Deuxième actionnaire	
Nom	Investissements Taryliane Inc
Adresse du domicile	12300 BOUL. Louis-Loranger CP 20039, succ. Rosemont Trois-Rivières (Québec) G8Z4T9 Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Administrateurs

Liste des administrateurs

Nom de famille	LAROCHE
Prénom	ANDRÉ
Date du début de la charge	2006-08-07
Fonctions actuelles	Président Secrétaire Trésorier
Adresse du domicile	12300 BOUL. Louis-Loranger Trois-Rivières (Québec) G9B0L9 Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

Tous les bénéficiaires ultimes de l'entreprise ont été retracés et identifiés.

Listes des bénéficiaires ultimes

Nom de famille	LAROCHE
Prénom	ANDRÉ

Date du début du statut	2006-08-03
Situations applicables au bénéficiaire ultime	Plus de 75 % des droits de vote.
Adresse du domicile	12300 BOUL. LOUIS-LORANGER TROIS-RIVIÈRES (Québec) G9B0L9 Canada

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2023	2024-03-28
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2022	2023-03-29
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2021	2022-03-23
Déclaration de mise à jour courante	2022-01-19
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2020	2021-03-31
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2020-03-26

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration de mise à jour courante	2019-09-25
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2019-03-29
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2018-01-27
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2017-03-30
Déclaration de mise à jour courante	2017-02-20
Déclaration de mise à jour courante	2016-04-27
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2016-03-31
Déclaration de mise à jour de correction	2015-11-26
Déclaration de mise à jour courante	2015-03-16
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2015-01-20
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2014-03-27
Déclaration de mise à jour courante	2014-02-04
Déclaration de mise à jour courante	2014-02-04
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2013-03-05
Déclaration annuelle 2011	2012-03-29
Déclaration annuelle 2010	2011-05-10
État et déclaration de renseignements 2009	2010-04-11
État et déclaration de renseignements 2008	2009-02-10
Certificat de modification	2008-09-16
État et déclaration de renseignements 2007	2008-02-12
Déclaration modificative	2007-03-10
Certificat de constitution	2006-08-07
Déclaration initiale	2006-08-07

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	2008-09-16

Nom

Nom	GROUPE IMMOBILIER PLACE ST-JEAN INC.
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2008-09-05
Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Nom	9172-4377 QUÉBEC INC.
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2006-08-03
Date de déclaration du retrait du nom	2008-09-05
Situation	Antérieur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2024-08-23 13:12:38

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1142021824
Nom	GROUPEMENT FORESTIER DE CHAMPLAIN INC.

Adresse du domicile

Adresse	1003 rte des Défricheurs Shawinigan (Québec) G9T5K4 Canada

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise	Groupement forestier de Champlain inc.
Nom de la personne physique	
Nom de famille	Lacasse
Prénom	Jean-Baptiste
Adresse	5 ch. St-Onge Saint-Boniface (Québec) G0X2L0 Canada

Immatriculation

Date d'immatriculation	1995-01-19
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	1995-01-19
Date de fin d’existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	1976-08-31 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2024-04-04
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2023-07-18 2023
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2024-10-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2023	2023-10-01

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion, scission et conversion

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	0411
Activité	Exploitation forestière (sauf à contrat)
Précisions (facultatives)	EXPLOITATION FORESTIÈRE

2e secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	0511
Activité	Services forestiers
Précisions (facultatives)	SERVICES FORESTIERS

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	De 26 à 49
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	0%

CONVENTION UNANIME, ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Actionnaires

Premier actionnaire	Le premier actionnaire n'est pas majoritaire.
Nom de famille	Robitaille

Prénom	André
Adresse du domicile	1036 rue des Prairies Trois-Rivières (Québec) G8W0N4 Canada

Deuxième actionnaire	
Nom de famille	Cossette Thibeault
Prénom	Marie-Ange
Adresse du domicile	370 rue Cossette Saint-Narcisse (Québec) G0X2Y0 Canada

Troisième actionnaire	
Nom de famille	Tessier
Prénom	Daniel
Adresse du domicile	3182 rue Adrien-Drolet Québec (Québec) G1X1J3 Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Administrateurs

Liste des administrateurs

Nom de famille	BOISCLAIR
Prénom	JACQUES
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Vice-président
Adresse du domicile	1651, SAINTE-MARGUERITE TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC) G8W2B5

Nom de famille	DEFOY
Prénom	MARIO

Date du début de la charge	2016-09-25
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	280, ROUTE 352 ST-ADELPHE (QUÉBEC) G0X2G0

Nom de famille	Bernier
Prénom	Jean
Date du début de la charge	2016-09-25
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	78 rang Saint-Félix Saint-Narcisse (Québec) G0X2Y0 Canada

Nom de famille	Durocher
Prénom	Réjean
Date du début de la charge	2022-02-22
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	841 rang Sud Saint-Séverin (Québec) G0X2B0 Canada

Nom de famille	Lacasse
Prénom	Jean-Baptiste
Date du début de la charge	2024-04-01
Fonctions actuelles	Secrétaire
Adresse du domicile	Adresse non publiable
Adresse professionnelle	1003 rte des Défricheurs Shawinigan (Québec) G9T5K4 Canada

Nom de famille	Trudel
Prénom	Claude
Date du début de la charge	2024-02-01

Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	1068 ch. Saint-Joseph Trois-Rives (Québec) G0X2C0 Canada

Historique

Nom de famille	MONGRAIN
Prénom	LAURIER
Date du début de la charge	
Date de la fin de la charge	2014-09-29
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	205 rang de la Pointe-Trudel Sainte-Geneviève-de-Batiscan (Québec) G0X2R0 Canada

Nom de famille	PINARD
Prénom	RENÉ
Date du début de la charge	
Date de la fin de la charge	2016-09-25
Fonctions actuelles	Vice-président
Adresse du domicile	385 rue du Collège Saint-Narcisse (Québec) G0X2Y0 Canada

Nom de famille	BUIST
Prénom	ANDRÉ
Date du début de la charge	
Date de la fin de la charge	2017-06-21
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	2251 boul. Hamelin Trois-Rivières (Québec) G8Y6Y3 Canada

Nom de famille	Provencher
Prénom	Donat
Date du début de la charge	2014-09-29
Date de la fin de la charge	2021-09-27
Fonctions actuelles	Vice-président Administrateur
Adresse du domicile	1281 ch. de l'Île-Saint-Eugène Trois-Rivières (Québec) G9B7P7 Canada

Nom de famille	Nolet
Prénom	Gilbert
Date du début de la charge	2016-09-25
Date de la fin de la charge	2024-03-31
Fonctions actuelles	Secrétaire
Adresse du domicile	5440 ch. des Pionniers Shawinigan (Québec) G9T3N6 Canada

Nom de famille	Jacob
Prénom	François
Date du début de la charge	2017-09-04
Date de la fin de la charge	2024-01-31
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	253 rue du Moulin Saint-Tite (Québec) G0X3H0 Canada

Dirigeants non membres du conseil d’administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d’administration n’a été déclaré.

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

Aucune personne de l'entreprise ne répond à la définition de bénéficiaire ultime.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration de mise à jour courante	2024-04-04
Déclaration de mise à jour courante	2024-03-25
Déclaration de mise à jour courante	2024-03-06
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2023	2023-07-18
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2022	2022-04-19
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2021	2021-08-05
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2020	2020-09-01
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2019-08-28

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2018-07-24
Déclaration de mise à jour courante	2017-10-03
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2017-07-05
Déclaration de mise à jour courante	2017-06-28
Déclaration de mise à jour courante	2017-06-01
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2016-06-30
Déclaration de mise à jour courante	2016-06-07
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2015-07-22
Déclaration de mise à jour courante	2015-05-21
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2014-07-14
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2013-07-30
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2012-07-24
Déclaration annuelle 2011	2011-07-26
État et déclaration de renseignements 2010	2010-07-13
État et déclaration de renseignements 2009	2009-07-31
État et déclaration de renseignements 2008	2008-08-07
État et déclaration de renseignements 2007	2007-07-07
État et déclaration de renseignements 2006	2006-07-27
Déclaration annuelle 2005	2006-01-20
Déclaration annuelle 2004	2004-12-10
Déclaration annuelle 2003	2003-11-29
Déclaration annuelle 2002	2002-12-30
Déclaration annuelle 2001	2002-01-29
Déclaration annuelle 2000	2001-02-06
Déclaration annuelle 1999	2000-02-22
Déclaration annuelle 1998	1999-01-05
Déclaration annuelle 1997	1998-05-12
Déclaration annuelle 1996	1997-01-22

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration annuelle 1995	1996-02-23
Déclaration d'immatriculation	1995-01-19

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	1976-08-31

Nom

Nom	GROUPEMENT FORESTIER DE CHAMPLAIN INC.
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	1976-08-31
Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2024-08-23 13:10:03

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1142519835
Nom	INVESTISSEMENTS SÉBASCO INC.

Adresse du domicile

Adresse	642 CH. des Moulins Proulxville (Québec) G0X2B0 Canada

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise	Investissements Sébasco inc.
Nom de la personne physique	
Nom de famille	Crête
Prénom	Sébastien
Adresse	642 CH. des Moulins Proulxville (Québec) G0X2B0 Canada

Immatriculation

Date d'immatriculation	1995-02-11
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	1995-02-11
Date de fin d’existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	1988-02-23 Constitution
Régime constitutif	CANADA: Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. (1985), c. C-44
Régime courant	CANADA: Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. (1985), c. C-44

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2023-09-19
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2023-09-19 2023
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2024-12-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2023	2023-12-01

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion, scission et conversion

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	7214
Activité	Sociétés d'investissement
Précisions (facultatives)	SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS

2e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	Aucun
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	Non tenue de déclarer cette information

CONVENTION UNANIME, ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Actionnaires

Premier actionnaire	Le premier actionnaire est majoritaire.
Nom de famille	CRÊTE
Prénom	SÉBASTIEN
Adresse du domicile	35 rue des Liards Blainville (Québec) J7C5X6 Canada

Deuxième actionnaire	
Nom de famille	JACOB
Prénom	JEAN-RENÉ
Adresse du domicile	78 rue des Pistoles Blainville (Québec) J7C5N1 Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Administrateurs

Liste des administrateurs

Nom de famille	CRÊTE
Prénom	SÉBASTIEN
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	35 rue des Liards Blainville (Québec) J7C5X6 Canada

Nom de famille	JACOB
Prénom	JEAN-RENÉ
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Secrétaire
Adresse du domicile	78 rue des Pistoles Blainville (Québec) J7C5N1 Canada

Historique

Nom de famille	CRÊTE
Prénom	MARTIN

Date du début de la charge	
Date de la fin de la charge	2016-07-21
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	640 CH. des Moulins Proulxville (Québec) G0X2B0 Canada

Dirigeants non membres du conseil d’administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d’administration n’a été déclaré.

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

En attente d'être déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2023	2023-09-19
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2022	2022-09-14
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2021	2021-09-21
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2020	2020-10-03
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2019-09-27
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2018-09-26
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2017-09-21
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2016-09-21
Déclaration de mise à jour courante	2016-09-14
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2015-10-30
Déclaration de mise à jour courante	2014-11-25
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2014-10-09
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2013-09-18
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2012-11-02
Déclaration de mise à jour courante	2012-03-12
Déclaration annuelle 2011	2011-11-25
État et déclaration de renseignements 2010	2010-10-15
État et déclaration de renseignements 2009	2009-10-29
État et déclaration de renseignements 2008	2008-11-03
État et déclaration de renseignements 2007	2007-11-29
État et déclaration de renseignements 2006	2007-02-10
Déclaration annuelle 2005	2006-03-07
Déclaration annuelle 2004	2004-10-02
Déclaration annuelle 2003	2004-02-06
Déclaration annuelle 2002	2002-11-22
Déclaration annuelle 2001	2002-02-06

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration annuelle 2000	2001-01-12
Déclaration annuelle 1999	1999-09-15
Déclaration annuelle 1998	1999-01-28
Déclaration annuelle 1997	1997-12-02
Déclaration annuelle 1996	1996-11-20
Déclaration annuelle 1995	1995-11-24
Déclaration d'immatriculation	1995-02-11

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	2009-10-29

Nom

Nom	INVESTISSEMENTS SÉBASCO INC.
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	1988-02-23
Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	AUBERGE SANTÉ DU LAC DES NEIGES
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	1999-01-28
Date de déclaration du retrait du nom	2009-10-29
Situation	Antérieur

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2024-08-23 13:10:37

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1144487718
Nom	LA FORÊT ENCHANTÉE DE LA MAURICIE INC.

Adresse du domicile

Adresse	853 boul. Thibeau Trois-Rivières (Québec) G8T7A9 Canada

Adresse du domicile élu

Adresse	Aucune adresse

Immatriculation

Date d'immatriculation	1995-04-21
Statut	Radiée d'office suite à la non-production de deux déclarations de mise à jour annuelles consécutives

Date de mise à jour du statut	1997-07-17
Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	1995-04-13 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	1997-07-17
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	Aucune déclaration de mise à jour annuelle n'a été produite à ce jour.
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2024-11-15
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2023	2023-11-15

Faillite

Aucune information n'a été déclarée concernant l'existence d'une faillite.

Fusion, scission et conversion

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

2e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	Aucun renseignement n'a été déclaré.
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	Aucun renseignement n'a été déclaré.

CONVENTION UNANIME, ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Actionnaires

Aucun actionnaire n'a été déclaré.

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Administrateurs

Liste des administrateurs

Nom de famille	DUGAL
Prénom	JACQUES
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	853 boul. Thibeau Trois-Rivières (Québec) G8T7A9 Canada

Nom de famille	DUGAL
Prénom	GHISLAINE
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	853 boul. Thibeau Trois-Rivières (Québec) G8T7A9 Canada

Nom de famille	DUGAL
Prénom	NATHALIE
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	853 boul. Thibeau Trois-Rivières (Québec) G8T7A9 Canada

Dirigeants non membres du conseil d’administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d’administration n’a été déclaré.

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

En attente d'être déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Radiation d'office	1997-07-17
Avis de défaut	1996-06-08
Certificat de constitution	1995-04-21

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	1997-07-17

Nom

Nom	LA FORÊT ENCHANTÉE DE LA MAURICIE INC.
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	1995-04-13

Date de déclaration du retrait du nom	1997-07-17
Situation	Antérieur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2024-08-23 12:59:15

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1149227705
Nom	LES HABITATIONS BO-CAMP INC.

Adresse du domicile

Adresse	1360 av. de Saint-Georges Shawinigan (Québec) G9T5K4 Canada

Adresse du domicile élu

Adresse	1360 av. de Saint-Georges Shawinigan (Québec) G9T5K4 Canada

Immatriculation

Date d'immatriculation	2000-03-27
Statut	Radiée d'office suite à une dissolution volontaire
Date de mise à jour du statut	2018-11-15

Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	2000-03-22 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2018-11-15
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2018-10-02 2018
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2024-11-15
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2023	2023-11-15

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion, scission et conversion

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

L'entreprise a cessé d'exister en date du 2018-11-15

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	2541
Activité	Industrie des bâtiments préfabriqués à charpente de bois
Précisions (facultatives)	FABRICATION D'HABITATIONS PRÉ-FABRIQUÉS

2e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	De 1 à 5
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	Aucun renseignement n'a été déclaré.

CONVENTION UNANIME, ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Actionnaires

Premier actionnaire	Le premier actionnaire est majoritaire.
Nom	9142-3350 QUÉBEC INC.
Adresse du domicile	1351 20e Avenue Shawinigan (Québec) G9T7H1 Canada

Deuxième actionnaire	
Nom de famille	LAVERGNE
Prénom	MAXIME

Adresse du domicile	1351 20e Avenue Shawinigan (Québec) G9T7H1 Canada

Troisième actionnaire	
Nom de famille	LAVERGNE
Prénom	JULIE
Adresse du domicile	1351 20e Avenue Shawinigan (Québec) G9T7H1 Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Administrateurs

Liste des administrateurs

Nom de famille	LAVERGNE
Prénom	GUY
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	1351 20e Avenue Shawinigan (Québec) G9T7H1 Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

En attente d'être déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Certificat de dissolution	2018-11-15
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2018-10-02
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2017-09-30
Avis d'intention de liquidation ou dissolution	2017-03-31
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2016-09-28
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2015-09-30
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2014-10-01
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2013-09-30
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2012-08-27
Déclaration annuelle 2011	2011-09-12
Déclaration de mise à jour courante	2011-06-20
État et déclaration de renseignements 2010	2010-09-15

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration modificative	2009-09-25
État et déclaration de renseignements 2009	2009-09-10
État et déclaration de renseignements 2008	2008-10-08
Déclaration modificative	2008-02-12
État et déclaration de renseignements 2007	2007-10-02
État et déclaration de renseignements 2006	2006-10-13
Déclaration annuelle 2005	2005-11-23
Déclaration modificative	2005-10-04
Certificat de modification	2005-03-08
Déclaration annuelle 2004	2005-01-07
Déclaration annuelle 2003	2003-12-19
Déclaration annuelle 2002	2003-01-08
Déclaration annuelle 2001	2001-12-27
Déclaration annuelle 2000	2001-03-14
Certificat de modification	2001-03-08
Déclaration initiale	2000-04-19
Certificat de constitution	2000-03-27

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	2001-03-08

Nom

Nom	LES HABITATIONS BO-CAMP INC.
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2001-03-05
Date de déclaration du retrait du nom	2018-11-15

Situation	Antérieur

Nom	9089-0898 QUÉBEC INC.
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2000-03-22
Date de déclaration du retrait du nom	2001-03-05
Situation	Antérieur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2024-08-23 13:13:22

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1167002378
Nom	PF RÉSOLU CANADA INC.
Version du nom dans une autre langue	RESOLUTE FP CANADA INC.

Adresse du domicile

Adresse	5000-111 BOUL. Robert-Bourassa Montréal (Québec) H3C2M1 Canada

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise	Produits Forestiers Résolu / Services juridiques
Adresse	5000-111 BOUL. Robert-Bourassa Montréal (Québec) H3C2M1 Canada

Immatriculation

Date d'immatriculation	2010-12-09
Statut	Radiée d'office suite à une fusion
Date de mise à jour du statut	2020-01-01
Date de fin d’existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	2010-12-09 Fusion
Régime constitutif	CANADA: Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. (1985), c. C-44
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2020-01-01
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2019-05-30 2018
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2024-11-15
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2023	2023-11-15

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion, scission et conversion

La personne morale a fait l'objet de fusion(s).

Fusion, scission et conversion

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante	Résultante
Fusion ordinaire	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)	2020-01-01	PF RÉSOLU CANADA INC. 5000-111 BOUL. Robert-Bourassa Montréal (Québec) H3C2M1 Canada	1167002378	1175103614
Fusion ordinaire	COLOMBIE-BRITANNIQUE : Business Corporations Act, S.B.C. 2002, c. 57	2010-12-09	ABITIBI-CONSOLIDATED INC. 666, BURRAD STREET, PARK PLACE BUREAU 1700 VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) V6C2X8	1146985693	1167002378
			BOWATER CANADIAN FOREST PRODUCTS ULC 666, BURRARD STREET, PARK PLACE BUREAU 1700 VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) V6C2X8	1140608952	
			ABITIBI-CONSOLIDATED CANADIAN OFFICE PRODUCTS HOLDINGS ULC 666, BURRAD STREET, PARK PLACE BUREAU 1700 VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) V6C2X8		
			ABITIBI-CONSOLIDATED (UK) ULC 666, BURRARD STREET, PARK PLACE BUREAU 1700 VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) V6C2X8	1166128315	
			ABITIBI ONTARIO HOLDINGS ULC 666, BURARD STREET, PARK PLACE BUREAU 1700 VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) V6C2X8		

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante	Résultante
			ABITIBI CANADA HOLDINGS ULC 666, BURARD STREET, PARK PLACE BUREAU 1700 VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) V6C2X8		

Continuation et autre transformation

La personne morale a fait l'objet d'une continuation.

Loi applicable	ALBERTA : Business Corporations Act, RSA 2000, c. B-9
Date de la continuation ou autre transformation	2010-12-10

La personne morale a fait l'objet d'une continuation.

Loi applicable	CANADA: Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. (1985), c. C-44
Date de la continuation ou autre transformation	2010-12-10

La personne morale a fait l'objet d'une continuation.

Loi applicable	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)
Date de la continuation ou autre transformation	2019-12-20

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	0411
Activité	Exploitation forestière (sauf à contrat)
Précisions (facultatives)	PRODUITS FORESTIERS

2e secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	2712
Activité	Industrie du papier journal
Précisions (facultatives)	PAPIER JOURNAL ET PAPIER PÂTE MÉCANIQUE NON COUCHÉ

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	Plus de 5000
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	Non tenue de déclarer cette information

CONVENTION UNANIME, ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Actionnaires

Premier actionnaire	Le premier actionnaire est majoritaire.
Nom	ABITIBIBOWATER CANADA INC.
Adresse du domicile	5000-111 BOUL. Robert-Bourassa Montréal (Québec) H3C2M1 Canada

Convention unanime des actionnaires

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Administrateurs

Liste des administrateurs

Nom de famille	Vachon
Prénom	Jacques P.
Date du début de la charge	2011-01-17
Fonctions actuelles	Secrétaire Vice-président
Adresse du domicile	292 ch. Lakeside Lac-Brome (Québec) J0E1V0 Canada

Nom de famille	Laflamme
Prénom	Yves
Date du début de la charge	2018-02-01
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	3070 rue Micheline-Beauchemin Longueuil (Québec) J4N0G6 Canada

Nom de famille	Lalonde
Prénom	Rémi
Date du début de la charge	2018-11-16
Fonctions actuelles	Chef des services financiers Vice-président
Adresse du domicile	509 av. Westhill Beaconsfield (Québec) H9W2G5 Canada

Historique

Nom de famille	HARVEY
Prénom	WILLIAM G.
Date du début de la charge	2010-12-09
Date de la fin de la charge	2011-08-31

Fonctions actuelles	Vice-président Autre
Adresse du domicile	1, RUGOSA WAY GREER SC 29650 ÉTATS-UNIS

Nom de famille	GRANDMONT
Prénom	ALAIN
Date du début de la charge	2010-12-09
Date de la fin de la charge	2011-02-10
Fonctions actuelles	Vice-président
Adresse du domicile	1100, MONTÉE SAINT-ELMIE, RR1 SAINT-SAUVEUR (QUÉBEC) J0R1R1

Nom de famille	PATERSON
Prénom	DAVID J.
Date du début de la charge	2010-12-09
Date de la fin de la charge	2010-12-31
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	1009, RUE DE BLEURY, APP. 1107 MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Z0A3

Nom de famille	ROUGEAU
Prénom	PIERRE
Date du début de la charge	2010-12-09
Date de la fin de la charge	2011-01-17
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	394, CHEMIN LAKESHORE BEACONSFIELD (QUÉBEC) H9W4H9

Nom de famille	Garneau
Prénom	Richard

Date du début de la charge	2011-01-01
Date de la fin de la charge	2018-01-31
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	# 604-111 RUE Vinet Montreal (Québec) H3J2W2 Canada

Nom de famille	Laflamme
Prénom	Yves
Date du début de la charge	2011-02-10
Date de la fin de la charge	2011-08-31
Fonctions actuelles	Vice-président
Adresse du domicile	1340 RUE de Rouen Boucherville (Québec) J8B8C3 Canada

Nom de famille	Dea
Prénom	Allen
Date du début de la charge	2010-12-09
Date de la fin de la charge	2011-04-28
Fonctions actuelles	Vice-président Secrétaire Vice-président et Trésorier
Adresse du domicile	9009 av. San-Francisco Brossard (Québec) J4X2R5 Canada

Nom de famille	Boivin
Prénom	Alain
Date du début de la charge	2011-03-29
Date de la fin de la charge	2011-08-31
Fonctions actuelles	Vice-président
Adresse du domicile	9000 crois. Rubens Brossard (Québec) J4X2H9 Canada

Nom de famille	Lafave
Prénom	John
Date du début de la charge	2011-04-28
Date de la fin de la charge	2011-08-31
Fonctions actuelles	Vice-président
Adresse du domicile	288 rue Alice-Carrière Beaconsfield (Québec) H9W6E5 Canada

Nom de famille	LABERGE
Prénom	PIERRE
Date du début de la charge	2011-06-28
Date de la fin de la charge	2011-08-31
Fonctions actuelles	Vice-président
Adresse du domicile	164 rue Denis-Véronneau Boucherville (Québec) J4B8L8 Canada

Nom de famille	Longworth
Prénom	Jo-Ann
Date du début de la charge	2011-09-01
Date de la fin de la charge	2018-11-16
Fonctions actuelles	Vice-président Chef des services financiers
Adresse du domicile	1107-20 allée des Brises-du-Fleuve Montréal (Québec) H4G3M5 Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

En attente d'être déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Certificat de continuation	2019-12-19
Déclaration de mise à jour courante	2019-12-11
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2019-05-30
Déclaration de mise à jour courante	2018-12-04
Déclaration de mise à jour courante	2018-07-13
Déclaration de mise à jour courante	2018-03-12
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2018-01-10
Déclaration de mise à jour courante	2017-09-18

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration de mise à jour courante	2017-07-26
Déclaration de mise à jour courante	2017-07-17
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2017-06-30
Déclaration de mise à jour courante	2016-07-15
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2016-03-04
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2015-06-01
Déclaration de mise à jour courante	2014-06-05
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2014-06-04
Déclaration de mise à jour courante	2013-10-22
Déclaration de mise à jour courante	2013-05-01
Déclaration de mise à jour courante	2013-04-24
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2013-01-09
Déclaration de mise à jour courante	2012-10-26
Déclaration de mise à jour courante	2012-06-08
Déclaration de mise à jour courante	2011-12-05
Déclaration de mise à jour courante	2011-11-15
Déclaration de mise à jour courante	2011-09-30
Déclaration de mise à jour de correction	2011-08-16
Déclaration de mise à jour courante	2011-07-12
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2011	2011-06-07
Déclaration de mise à jour courante	2011-04-13
Avis de correction	2011-01-12
Déclaration modificative	2010-12-13
Déclaration d'immatriculation	2010-12-09

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	2020-01-01

Nom

Nom	PF RÉSOLU CANADA INC.
Versions du nom dans une autre langue	RESOLUTE FP CANADA INC.
Date de déclaration du nom	2019-12-20
Date de déclaration du retrait du nom	2020-01-01
Situation	Antérieur

Nom	PF RÉSOLU CANADA INC.
Versions du nom dans une autre langue	RESOLUTE FP CANADA INC.
Date de déclaration du nom	2012-06-08
Date de déclaration du retrait du nom	2019-12-20
Situation	Antérieur

Nom	ABIBOW CANADA INC.
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2010-12-13
Date de déclaration du retrait du nom	2012-06-08
Situation	Antérieur

Nom	ABITIBI-CONSOLIDATED INC.
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2010-12-09
Date de déclaration du retrait	2010-12-13

du nom	
Situation	Antérieur

Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU
Versions du nom dans une autre langue	RESOLUTE FOREST PRODUCTS
Date de déclaration du nom	2012-10-26
Date de déclaration du retrait du nom	2020-01-01
Situation	Antérieur

Autre nom	ABIBOW CANADA
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2012-06-08
Date de déclaration du retrait du nom	2020-01-01
Situation	Antérieur

Autre nom	PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU CANADA
Versions du nom dans une autre langue	RESOLUTE FOREST PRODUCTS CANADA
Date de déclaration du nom	2011-11-15
Date de déclaration du retrait du nom	2020-01-01
Situation	Antérieur

Autre nom	ABITIBIBOWATER®
Versions du nom dans une autre langue	

Date de déclaration du nom	2010-12-09
Date de déclaration du retrait du nom	2020-01-01
Situation	Antérieur

Autre nom	EDIWISE LMC494610
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2010-12-09
Date de déclaration du retrait du nom	2020-01-01
Situation	Antérieur

Autre nom	SOCIÉTÉ ABITIBI-CONSOLIDATED
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2010-12-09
Date de déclaration du retrait du nom	2020-01-01
Situation	Antérieur

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Associés, Administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE SOCIÉTÉ DE PERSONNES AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2024-08-23 13:06:46

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	3365996662
Nom	SOLIFOR MAURICIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Adresse du domicile

Adresse	200-1500 rue Métivier Lévis (Québec) G6V0P6 Canada

Adresse du domicile élu

Adresse	Aucune adresse

Immatriculation

Date d'immatriculation	2009-07-17
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	2009-07-17

Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société en commandite
Date de la constitution	
Régime constitutif	QUÉBEC : Code civil du Québec

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2024-03-12
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2024-03-12 2024
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2024-06-15
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2023	2023-06-15

Faillite

Aucune information n'a été déclarée concernant l'existence d'une faillite.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	0411
Activité	Exploitation forestière (sauf à contrat)
Précisions (facultatives)	-

2e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	Aucun
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	Non tenue de déclarer cette information

Objet poursuivi par la société de personnes

Objet de la société	ACQUISITION, DÉTENTION ET GESTION DE TERRITOIRES ET BLOC FORESTIERS

ASSOCIÉS, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Administrateurs

Aucun administrateur n'a été déclaré.

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Associés

Nom	SOCIÉTÉ DE GESTION D'ACTIFS FORESTIERS SOLIFOR, S.E.C.
Type d'associé	Commanditaire
Adresse du domicile	200-1500 rue Métivier Lévis (Québec) G6V0P6 Canada

Nom	GESTION SOLIFOR INC.
Type d'associé	Commandité
Adresse du domicile	200-1500 rue Métivier Lévis (Québec) G6V0P6 Canada

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

En attente d'être déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2024	2024-03-12
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2023	2023-06-08
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2022	2022-02-11
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2021	2021-03-24
Déclaration de mise à jour courante	2020-09-25
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2020	2020-02-06
Déclaration de mise à jour courante	2019-05-24

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2019-03-08
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2018-02-14
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2017-04-11
Déclaration de mise à jour courante	2016-10-20
Déclaration de mise à jour courante	2016-10-14
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2016-03-08
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2015-05-04
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2014-03-26
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2013-06-20
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2012-06-05
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2011	2011-05-06
Avis de correction	2010-10-04
Avis de correction	2010-09-23
Modification correction / Acte de régularisation	2010-09-23
Déclaration annuelle 2010	2010-03-22
Déclaration modificative	2009-10-19
Déclaration d'immatriculation	2009-07-17

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	2016-10-20

Nom

Nom	SOLIFOR MAURICIE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2009-07-17
Date de déclaration du retrait du nom	

Situation	En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	SOLIFOR LAC MÉTIS
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2016-10-20
Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Autre nom	SOLIFOR MAURICIE
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2016-10-20
Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Autre nom	SOLIFOR MAURICIE-MÉTIS
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2016-10-14
Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2024-08-23 13:09:09

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1143164904
Nom	CORPORATION STONE-CONSOLIDATED
Version du nom dans une autre langue	STONE-CONSOLIDATED CORPORATION

Adresse du domicile

Adresse	800 boul. René-Lévesque O Montréal (Québec) H3B1X9 Canada

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise	STIKEMAN, ELLIOTT
Adresse	1155, BOUL RENÉ-LÉVESQUE O 40E ÉTAGE MONTREAL QC H3B3V2

Immatriculation

Date d'immatriculation	1995-03-03
Statut	Radiée d'office suite à une fusion
Date de mise à jour du statut	1997-07-29
Date de fin d’existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	1993-06-22 Fusion
Régime constitutif	CANADA: Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. (1985), c. C-44
Régime courant	CANADA: Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. (1985), c. C-44

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	1997-07-29
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	1997-02-10 1996
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2024-11-15
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2023	2023-11-15

Faillite

Aucune information n'a été déclarée concernant l'existence d'une faillite.

Fusion, scission et conversion

La personne morale a fait l'objet de fusion(s).

Fusion, scission et conversion

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante	Résultante
Fusion ordinaire	CANADA: Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. (1985), c. C-44	1997-05-30	CORPORATION STONE-CONSOLIDATED 800 boul. René-Lévesque O Montréal (Québec) H3B1X9 Canada	1143164904	1146985693
Fusion ordinaire	CANADA: Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. (1985), c. C-44	1995-11-01	RAINY RIVER FOREST PRODUCTS INC. 181, BAY STREET SUITE 2000 BCE PLACE TORONTON ON M5J2T3		1143164904

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	2711
Activité	Industrie des pâtes à papier
Précisions (facultatives)	INDUSTRIE DE PÂTES À PAPIERS

2e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	De 2500 à 4999

Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	Non tenue de déclarer cette information

CONVENTION UNANIME, ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Actionnaires

Premier actionnaire	Le premier actionnaire est majoritaire.
Nom	STONE CONTAINER (CANADA) INC.
Adresse du domicile	800 boul. René-Lévesque O Montréal (Québec) H3B1X9 Canada

Deuxième actionnaire	
Nom	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST
Adresse du domicile	1800 av. McGill College Montréal (Québec) H3A3J6 Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Administrateurs

Liste des administrateurs

Nom de famille	DOUGHAN
Prénom	JAMES
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	800 boul. René-Lévesque O Montréal (Québec) H3B1X9 Canada

Nom de famille	CÔTÉ
Prénom	PIERRE

Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	1271 av. de Mérici Québec (Québec) G1S3H8 Canada

Nom de famille	NESTE
Prénom	JEAN VAN
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Vice-président
Adresse du domicile	800 boul. René-Lévesque O Montréal (Québec) H3B1X9 Canada

Nom de famille	PERRAULT
Prénom	CHARLES
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	705-1 av. Wood Westmount (Québec) H3Z3C5 Canada

Nom de famille	GRAY
Prénom	GORDON
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	300, JEFFERSON SIDEROAD RICHMOND HILL ON L4E3M4

Nom de famille	BROOKSTONE
Prénom	ARNOLD F.
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur

Adresse du domicile	950, NORTH MICHIGAN AVENUE CHICAGO ILLINOIS

Nom de famille	STONE
Prénom	ROGER W.
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	150, NORTH MICHIGAN AVENUE CHICAGO ILLINOIS

Nom de famille	READ
Prénom	RANDOLPH C.
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	150, NORTH MICHIGAN AVENUE CHICAGO ILLINOIS U.S.A. 60601-7568

Nom de famille	EATON
Prénom	FREDRIK STEPHAN
Date du début de la charge	
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	22, FARNHAM AVENUE TORONTO ON M4V1H4

Dirigeants non membres du conseil d’administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d’administration n’a été déclaré.

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

En attente d'être déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration annuelle 1996	1997-02-10
Déclaration annuelle 1995	1996-01-24
Déclaration d'immatriculation	1995-03-03

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	1997-07-29

Nom

Nom	CORPORATION STONE-CONSOLIDATED
Versions du nom dans une autre langue	STONE-CONSOLIDATED CORPORATION
Date de déclaration du nom	1993-07-01

Date de déclaration du retrait du nom	1997-07-29
Situation	Antérieur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.

Registre des interventions d'Urgence-Environnement

Événement :	**Accident d'avion**
Date de signalement de l'événement :	11 juin 2022
Numéro de dossier :	301612217 Catégorie : 1
Lieu de l'événement :	Près du 1001, route des Défricheurs
Municipalité ou territoire :	Shawinigan
Région administrative :	Mauricie
Matière(s) en cause et quantité estimée* :	Kérosène - 320 litres
Milieu(x) touché(s) :	Sol
Autres ministères et organismes publics impliqués :	Sûreté du Québec Service de sécurité incendie ville de Shawinigan Hydro-Québec
État du dossier :	Terminé pour le service d'Urgence-Environnement

* La quantité inscrite représente une première estimation du volume déversé.

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

© Gouvernement du Québec, 2024

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No de site
04 Mauricie			
Batiscan			
1240	rue	Principale	1-1535-62478980
1500	rue	Principale	1-2699793780
Champlain			
963	rue	Notre-Dame	1-1535-10311163
Charette			
201	rue	Saint-Jean-Baptiste	1-472014982
Clova			
		Clova	1-5212288123
Grand-Mère			
800	avenue	6E S	1-1535-67476456
Grandes-Piles			
210	route	155	1-5212131399
599	avenue	1re	1-5212329913
Hérouxville			
271		153	1-1535-6917040
La Tuque			
			1-5212206520
		Barrage Gouin	1-5212316809
		Barrage Gouin via La Tuque	1-5212132335
		Centrale Trenche	1-5212312597
		Km156, RO forestière Canton La	1-5212243471
		Lac Greening	1-5212162872
		Lac Kawaie Kamac Canton Hug	1-5212126910
		Lac Oriskany	1-5212300408
		Rivière de la Galette	1-5212135611
	chemin	Parent KM 106	1-5212191661
	chemin	Rapide-des-Coeur, km 28.5	1-5212256639
0		Km53, Rivière Galette	1-5929755864
1	RUE	de la Gare	1-863391045
30	chemin	du Contour-du-Lac-à-Beauce	1-5212171413
30	route	accès centrale rapides-des-cœu	1-5212266297

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No de site
626	route	153	1-5212268403
635	route	153	1-5212446815
655	route	153	1-3442429460
995	route	153	1-5212381422
Sainte-Angèle-de-Prémont			
2300	rue	Camirand	1-49678-7854
2311	route	Lupien	1-5212394186
Sainte-Anne-de-la-Pérade			
61	rue	Sainte-Anne	1-884449058
309	rue	Principale	1-1535-8591330
310	boulevard	De Lanaudière	1-49678-5188
350	boulevard	De Lanaudière	1-1535-1968957
811	rue	Sainte-Anne	1-5212172115
1001		rue Sainte-Anne	1-5927249926
Sainte-Geneviève-de-Batiscan			
30	rang	de la Rivière-à-Veillet	1-49676-11885
Sainte-Thècle			
739	rue	Saint-Jacques	1-5212236026
Sainte-Ursule			
2634	rang	des Chutes	1-5212339688
Shawinigan			
		entre la 120e RU et la 16e Ave	1-5212328977
		entre la 126e Rue et la 1re Av	449720
	route	155	1-5212140057
31	avenue	de Saint-Georges	1-49676-11817
50	rue	119e	1-1535-3464532
75	rue	119e	1-5212249736
75	rue	28e	1-5212448804
99	avenue	Chahoon	1-5285727509
122	rue	Dr Wilson	1-5212187683
311		108ème Avenue	445931
313		4e rue de la Pointe	1-5212263074
520	avenue	de Saint-Georges	1-5212195756

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No de site
550	avenue	de Saint-Georges	1-5212139238
561	chemin	du Portage	1-5212347123
643	route	de Lac-à-la-Tortue	1-49678-54725
775	chemin	de Turcotte	1-1535-6723650
990	avenue	de Saint-Georges	1-49676-50733
1001	route	des Défricheurs	1-49676-50801
1161	chemin	de Saint-Gérard	1-5212171881
1340	chemin	de la Vigilance	1-5212134792
1341	chemin	de la Vigilance	1-5212300057
1420	chemin	des Navigateurs	1-5906798149
1500	avenue	de Grand-Mère	1-49676-9289
1525	avenue	105e	1-49678-5512
1563	boulevard	Saint-Sacrement	1-1535-67466060
1630	rue	Morin	1-5212439848
1640	rue	Trudel	1-5212220443
1755	boulevard	Royal	1-1535-11764080
1763	boulevard	Hubert-Biermans	1-1535-63872251
1780	avenue	de Grand-Mère	1-1535-3786953
1805	rang	Saint-Mathieu	1-1535-1731568
1809	avenue	Saint-Aimé	1-5212165797
1870	avenue	6e	1-5212248917
2114	avenue	de la Montagne	1-5212419639
2255	avenue	105e	1-1535-67186125
2333	rue	8e	1-1245811989
2505	avenue	105e	1-5212148598
3206	chemin	des Buissons	1-1535-12139676
3262	boulevard	des Hêtres	1-5212157841
3389	chemin	du Parc-National	1-5212279167
3491	route	157	1-5212259915
3972	rue	Trudel	1-6003631715
3973	rue	Trudel	1-49678-46872
4006	rang	Saint-Mathieu	1-5212206169
4075	avenue	36e	1-5212444592
4170	boulevard	de Shawinigan-Sud	1-900621640

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No de site
4300	chemin	du Parc-National	1-49678-10449
4445	avenue	Georges-Bornais	1-5212281624
4455	avenue	Jean-Duchesne	1-1535-13628844
4675	boulevard	de Shawinigan-Sud	1-5212500897
6550	rue	de la Carrière	1-1535-62476602
10272	boulevard	des Hêtres	1-5212411385
10453	boulevard	des Hêtres	1-1535-3604290
Trois-Rives			
590	chemin	Saint-Joseph	1-5212344549
3773	route	155	1-5212401908
3902	route	155	1-5212303578
Trois-Rivières			
1	chemin	de L'Île Saint-Quentin	1-5212186279
1	RUE	ILE DE POTHERIE	1-1535-3602994
30	rue	Fusey	1-49676-49329
100	chemin	de l'Île Saint-Quentin	1-5212349878
155	rue	Toupin	1-1535-3604471
199	rue	Fusey	1-49678-46987
200	rue	de Grandmont	1-5212470641
240	boulevard	Thibeau	1-5212410566
250		avenue des Draveurs	1-5864254220
275	rue	Barkoff	1-1535-12185029
290	rue	Saint-Laurent	1-5212496504
362	RUE	Bonaventure	607566
365	boulevard	du Saint-Maurice	1-5212317628
380	boulevard	Thibeau	1-1599318839
400	rue	Dessureault	1-1535-6958304
435	RUE	Saint-Roch	600976
517	rue	Vachon	1-3936873737
530	rue	Barkoff	1-49676-9363
549	boulevard	Sainte-Madeleine	1-1535-8546048
550	rue	Laviolette	1-5212385634
555	côte	Richelieu	1-49678-46764
600	rue	des Érables	1-5212202776

Régie du bâtiment Québec

Document 30

Titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé

Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
04 Mauricie					**Nombre de permis: 261**
Batiscan					
9202-4330 Québec inc. (5779-1741)	MARINA VILLAGE BATISCAN 1500 rue Principale Batiscan QC Canada G0X 1A0 (1-2699793780)	2023-08-26 2025-08-25 (1008922)	2025-08-25	13600	1
Dépanneur Relais Batiscan Shell (5780-8578)	DEPANNEUR RELAIS BATISCAN INC. 1240 rue Principale Batiscan QC Canada G0X 1A0 (1-1535-62478980)	2023-08-10 2025-08-09 (1026963)	2027-08-09	65000	1
Champlain					
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy (5780-5590)	ECOLE CHAMPLAIN 963 rue Notre-Dame Champlain QC Canada G0X 1C0 (1-1535-10311163)	2023-07-01 2025-06-30 (1019652)	2025-06-30	4500	1
Charette					
9221-6175 QUÉBEC INC. (5667-2181)	Marché Ami 201 rue Saint-Jean-Baptiste Nord Charette QC Canada G0X 1E0 (1-472014982)	2022-12-07 2024-10-12 (1023890)	2024-10-12	50000	1
Clova					
Hydro-Québec (5780-2266)	CENTRALE THERMIQUE CLOVA Clova Clova QC Canada G0X 3M0 (1-5212288123)	2022-12-01 2024-11-30 (1023574)	2028-11-30	101057	3
Grand-Mère					
Couche-Tard inc. (5615-0667)	DEPANNEUR COUCHE TARD #868 800 6E S AV Grand-Mère QC Canada G9T 3B1 (1-1535-67476456)	2023-10-12 2025-10-11 (1020572)	2025-10-11	115000	2
Grandes-Piles					
Municipalité Village de Grandes Piles (5781-1713)	MARINA DE GRANDES-PILES 599 1re avenue Grandes-Piles QC Canada G0X 1H0 (1-5212329913)	2022-07-19 2024-07-03 (1022490)	2024-07-03	14825	1
Pépinière de Grandes-Piles (5778-8580)	PÉPINIÈRE PROVINCIALE DE GRANDES-PILES 210 route 155 Grandes-Piles QC Canada G0X 1H0 (1-5212131399)	2022-06-07 2024-05-31 (1021959)	2024-05-31	9100	1
Hérouxville					

Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
9161-2952 Québec inc. (5779-5882)	GAZ MAX INC 271 153 Hérouxville QC Canada G0X 1J0 (1-1535-6917040)	2022-06-01 2024-05-31 (1016581)	2024-05-31	100000	3
La Tuque					
Concasses De La Rive-Sud Inc. (1937-4503)	CONCASSÉS DE LA RIVE-SUD INC. Km156, RO forestière Canton Latdondal La Tuque Canada X0X 0X0 (1-5212243471)	2023-10-01 2025-09-30 (1012730)	2025-09-30	22775	1
9262-8858 Québec inc. (5807-2893)	Pourvoirie Rivière La Galette inc. 0 Km53, Rivière Galette La Tuque QC Canada G9X 1L5 (1-5929755864)	2023-09-12 2025-09-11 (1020262)	2027-09-11	9100	1
9318-5379 Québec inc. (5704-0354)	Dépanneur Jodan 1450 boulevard Ducharme La Tuque QC Canada G9X 4R8 (1-49676-54513)	2022-10-19 2024-10-18 (1011118)	2024-10-18	100000	2
Air Aviation inc. (5780-2118)	Aéroport La Tuque 1249 boulevard Ducharme La Tuque QC Canada G9X 3S1 (1-5212388559)	2023-09-27 2025-09-26 (1026833)	2025-09-26	60000	2
Arbec, bois d'oeuvre inc. (5766-7461)	Arbec Bois D'oeuvre Inc. 201 De La Scierie La Tuque QC Canada G0X 3P0 (1-1540-378439)	2022-07-01 2024-06-30 (1022517)	2024-06-30	22959	1
Aviation 2000 inc. (5779-0875)	AVIATION 2000 INC. 30 chemin du Contour-du-Lac-à-Beauce La Tuque QC Canada G9X 3N8 (1-5212171413)	2023-05-15 2024-05-31 (1025316)	2026-05-31	20500	1
Bétonnière La Tuque Inc. (1636-9076)	BETONNIERE LA TUQUE 2990 place Industrielle La Tuque QC Canada G9X 4T1 (1-1535-65926481)	2023-10-01 2025-09-30 (1013846)	2025-09-30	52534	2
Centre de Santé et de Services sociaux du Haut-Saint-Maurice (8008-4429)	CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU HAUT-SAINT-MAURICE 885 boulevard Ducharme La Tuque QC Canada G9X 3C1 (1-1535-1691612)	2023-10-01 2025-09-30 (1016802)	2027-09-30	50000	1
Centre de services scolaire de l'Énergie (8008-6994)	École secondaire Champagnat 600 rue Desbiens La Tuque QC Canada G9X 2K1 (1-1535-3639353)	2024-04-01 2026-03-31 (1012325)	2026-03-31	27500	1
Charles Morissette inc. (1468-4021)	CHARLES MORISSETTE INC 150 chemin des Hamelins La Tuque QC Canada G9X 3N6	2023-07-29 2025-07-28 (1014918)	2027-07-28	19066	2

Régie du bâtiment Québec

Titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé

Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
	Shawinigan QC Canada G9P 4G2 (1-900621640)				
9346-4428 Québec inc. (5847-8488)	Les entreprises Louis Gilbert Inc. 1780 avenue de Grand-Mère Shawinigan QC Canada G9T 2K5 (1-1535-3786953)	2023-04-01 2025-03-31 (1019221)	2025-03-31	60972	3
9480-3368 Québec inc. (5836-2047)	Hamois 1161 chemin de Saint-Gérard Shawinigan QC Canada G9R 1H8 (1-5212171881)	2022-06-06 2024-06-05 (1015387)	2026-06-05	65000	1
9483-4843 Québec inc. (5838-3514)	9483-4843 Québec Inc. 2333 8e rue Shawinigan QC Canada G9T 6Z8 (1-1245811989)	2022-12-02 2024-12-01 (1023675)	2024-12-01	125000	2
Bel Air Laurentien Aviation inc. (5778-7046)	BEL AIR LAURENTIEN AVIATION INC. 1340 chemin de la Vigilance Shawinigan QC Canada G0X 1L0 (1-5212134792)	2024-04-10 2025-11-30 (1028062)	2025-11-30	22700	1
Bel Air Laurentien Aviation inc. (5778-7046)	BEL AIR LAURENTIEN AVIATION INC. 1341 chemin de la Vigilance Shawinigan QC Canada G0X 1L0 (1-5212300057)	2023-06-01 2025-05-31 (1010874)	2025-05-31	13600	1
Bell Canada (5780-4247)	BELL CANADA (LOCATIF 141208) 3262 boulevard des Hêtres Shawinigan QC Canada G9N 3B6 (1-5212157841)	2023-04-03 2025-03-31 (1024776)	2025-03-31	5000	1
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (5781-6811)	HÔPITAL-DU-CENTRE-DE-LA-MAURICIE 50 119e rue Shawinigan QC Canada G9P 5K1 (1-1535-3464532)	2022-07-01 2024-06-30 (1016741)	2024-06-30	65975	3
Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) (5780-0203)	SC0731 - ATELIER SHAWINIGAN 4075 36e avenue Shawinigan QC Canada G9N 6V6 (1-5212444592)	2023-04-01 2025-03-31 (1012873)	2025-03-31	9640	1
Construction DJL inc. (8115-6291)	CONSTR.& PAVAGE CONTINENTAL 6550 rue de la Carrière Shawinigan QC Canada G9N 0G1 (1-1535-62476602)	2022-08-10 2024-08-09 (1012453)	2024-08-09	87112	3
Corporation Parkland (5781-7900)	ULTRAMAR #41875 2505 105e avenue Shawinigan QC Canada G9P 1P7 (1-5212148598)	2023-07-01 2025-06-30 (1011179)	2025-06-30	100010	3
Couche-Tard inc. (5615-0667)	COUCHE-TARD #359 1763 boulevard Hubert-	2024-01-29 2025-11-30 (1027606)	2025-12-01	109000	3

Régie du bâtiment Québec

Titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé

Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
	Biermans Shawinigan QC Canada G9N 8N6 (1-1535-63872251)				
Couche-Tard inc. (5615-0667)	Couche-Tard # 867 2255 105e avenue Shawinigan QC Canada G9P 1P2 (1-1535-67186125)	2022-10-27 2024-10-26 (1009673)	2024-10-26	75000	2
Couche-Tard inc. (5615-0667)	Couche-Tard #300 1500 avenue de Grand-Mère Shawinigan QC Canada G9T 2K1 (1-49676-9289)	2022-06-01 2024-05-31 (1011421)	2024-05-31	109100	3
Couche-Tard inc. (5615-0667)	COUCHE-TARD #800 3973 rue Trudel Shawinigan QC Canada G9N 6S2 (1-49678-46872)	2023-12-01 2025-11-30 (1011374)	2025-11-30	120090	3
Couche-Tard inc. (5615-0667)	Couche-Tard #1355 1420 chemin des Navigateurs Shawinigan QC Canada G9T 0G9 (1-5906798149)	2024-01-03 2025-11-17 (1027458)	2025-11-17	200000	2
Dépanneur Shawinigan-BSG inc. (5785-8276)	Dépanneur Shawinigan-BSG inc. (Esso Shawinigan-Sud) 4675 boulevard de Shawinigan-Sud Shawinigan QC Canada G9N 6T5 (1-5212500897)	2023-12-13 2025-11-11 (1027422)	2025-11-11	69792	2
Dépanneur du Carrefour St-Georges inc. (5780-4718)	Dépanneur du Carrefour St-Georges inc. 1001A route des Défricheurs Shawinigan QC Canada G9T 5K4 (1-49676-50801)	2023-06-01 2025-05-31 (1010623)	2025-05-31	70800	3
Dépanneur la Relance inc. (5779-6336)	DÉPANNEUR LA RELANCE INC. 313 4e rue de la Pointe Shawinigan QC Canada G9N 1G6 (1-5212263074)	2023-03-31 2024-11-30 (1024768)	2024-11-30	70500	3
Excavations R.M.G. Inc. (2200-4253)	EXCAVATION R. M. G. INC. 3389 chemin du Parc-National Shawinigan QC Canada G9T 5K5 (1-5212279167)	2022-07-01 2024-06-30 (1017025)	2024-06-30	13600	1
Gestion Nathalie Gélinas inc. (5815-3537)	Proxi Shawinigan Nord 3972 rue Trudel Shawinigan QC Canada G9N 6S2 (1-6003631715)	2024-02-27 2025-12-14 (1027872)	2025-12-14	100397	2
Gestion Nauti-Cités inc. (5779-7813)	Restaurant Ô Quai des brasseurs 99 avenue Chahoon Shawinigan QC Canada G9T 7J1 (1-5285727509)	2023-11-06 2025-11-05 (1020653)	2025-11-05	30000	2
Hydro-Québec (8101-4672)	HYDRO-QUÉBEC 75 119e rue Shawinigan QC	2023-08-18 2025-06-30 (1026372)	2025-06-30	45400	2

Régie du bâtiment Québec

Titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé

Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
	Canada G9N 6W1 (1-5212249736)				
LES PÉTROLES DU LAC INC. (5667-5887)	LES PÉTROLES DU LAC INC 643 route de Lac-à-la-Tortue Shawinigan QC Canada G0X 1L0 (1-49678-54725)	2022-12-23 2024-12-22 (1010068)	2026-12-22	85000	2
La Mule Express inc. (5779-3259)	LA MULE EXPRESS INC. 520 avenue de Saint-Georges Shawinigan QC Canada G9T 5K4 (1-5212195756)	2023-10-24 2025-10-23 (1015474)	2027-10-23	15000	1
La Société Canadian Tire Limitée (8237-7342)	CANADIAN TIRE 1755 boulevard Royal Shawinigan QC Canada G9N 8T1 (1-1535-11764080)	2024-02-23 2026-01-19 (1027798)	2028-01-19	150000	3
Les Pétroles Expert inc. (5667-3833)	L'Expert Dépanneur Shawinigan-Sud 1525 105e avenue Shawinigan QC Canada G9P 1M6 (1-49678-5512)	2022-05-28 2024-05-27 (1009133)	2024-05-27	60000	1
Les Pétroles Expert inc. (5667-3833)	L'Expert Dépanneur Notre-Dame-du-Mont-Carmel 3491 route 157 Shawinigan QC Canada G0X 3J0 (1-5212259915)	2023-04-01 2025-03-31 (1024767)	2025-03-31	70000	2
Les entreprises Patrick Drolet inc. (5779-2640)	PARC NAUTIQUE DE SAINT-JEAN-DES-PILES 1630 rue Morin Shawinigan QC Canada G0X 2V0 (1-5212439848)	2022-07-23 2024-07-22 (1016822)	2024-07-22	18090	1
Marina du Lac des Piles inc. (5783-7254)	MARINA PRÉVOST 561 chemin du Portage Shawinigan QC Canada G9T 0B4 (1-5212347123)	2023-12-04 2025-12-03 (1010799)	2025-12-03	4500	1
Morand Excavation inc. (8004-9497)	MORAND EXCAVATION INC. 4445 avenue Georges-Bornais Shawinigan QC Canada G9N 6T5 (1-5212281624)	2023-10-24 2025-10-23 (1015473)	2027-10-23	13600	1
PF RÉSOLU CANADA INC. (5786-6949)	CAMP VERMILLON route 155 Shawinigan QC Canada G9T 5L2 (1-5212140057)	2024-01-16 2025-09-30 (1027568)	2027-09-30	125709	4
PRODUITS SUNCOR ÉNERGIE, S.E.N.C. (5781-6753)	PRODUITS SUNCOR ÉNERGIE, S.E.N.C. 1809 avenue Saint-Aimé Shawinigan QC Canada G9N 2B3 (1-5212165797)	2023-10-19 2025-10-04 (1027154)	2025-10-04	360000	5
Produits Forestiers Arbec inc. (5781-7421)	Produits Forestiers Arbec inc. Division Panneaux OSB Shawinigan 775 chemin de Turcotte Shawinigan QC Canada G9T 5K4	2022-06-21 2024-06-20 (1014158)	2024-06-20	22700	1

Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
	(1-1535-6723650)				
Robert Fer et Métaux S. E.C. (5620-7178)	ROBERT FER ET METAUX S. E.C. 3206 chemin des Buissons Shawinigan QC Canada G9N 0G3 (1-1535-12139676)	2024-03-15 2026-03-14 (1014796)	2026-03-14	34095	1
Robert Fer et Métaux S. E.C. (5620-7178)	TRAITEMENT ROBERT 122 rue Dr Wilson Shawinigan QC Canada G9P 5A3 (1-5212187683)	2023-08-20 2025-08-19 (1014942)	2027-08-19	22700	1
Sobeys Capital inc. (5772-4841)	Shell (C03059) 1563 boulevard Saint-Sacrement Shawinigan QC Canada G9N 3M9 (1-1535-67466060)	2022-06-01 2024-05-31 (1009064)	2024-05-31	99983	3
Sobeys Capital inc. (5772-4841)	SHELL (C80095) 1640 rue Trudel Shawinigan QC Canada G9N 8K8 (1-5212220443)	2022-07-25 2024-07-24 (1015357)	2026-07-24	115000	2
St-Onge Ford inc. (5779-5478)	ST-ONGE FORD INC. 1870 6e avenue Shawinigan QC Canada G9T 5L1 (1-5212248917)	2022-07-01 2024-06-30 (1016867)	2024-06-30	99800	4
Station Rose Des Vents inc. (5688-2236)	Station Rose des vents Inc. 4300 chemin du Parc-National Shawinigan QC Canada G9T 5K5 (1-49678-10449)	2022-06-14 2024-06-13 (1016583)	2024-06-13	50000	1
Station Saint-Georges inc. (5806-4379)	Station Saint-Georges 31 avenue de Saint-Georges Shawinigan QC Canada G9T 3B8 (1-49676-11817)	2023-10-06 2025-05-30 (1027048)	2025-05-30	100000	2
Sylvain Martel (5786-8143)	AUX 4 COINS 550 avenue de Saint-Georges Shawinigan QC Canada G9T 5K4 (1-5212139238)	2022-06-01 2024-05-31 (1016376)	2024-05-31	59000	3
Ville de Shawinigan (8111-6816)	Atelier Municipal Shawinigan Sud 4455 avenue Jean-Duchesne Shawinigan QC Canada G9N 6T5 (1-1535-13628844)	2024-01-19 2026-01-18 (1021299)	2030-01-18	17947	1
Ville de Shawinigan (8111-6816)	Centre administratif des Travaux Publics 75 28e rue Shawinigan QC Canada G9N 0C6 (1-5212448804)	2023-03-08 2025-01-09 (1024675)	2025-01-09	72658	2
Trois-Rives					
9385-6649 Québec inc. (5779-8233)	LIBRE-SERVICE MATTAWIN 3902 route 155 Trois-Rives QC Canada G0X 2C0	2023-11-11 2025-11-10 (1010002)	2027-11-10	99513	2

Appendice A Portée du rapport

PORTÉE DU RAPPORT

1. Utilisation du rapport

a. Utilisation du rapport

Le présent rapport a été préparé, et les travaux qui y sont mentionnés ont été réalisés par AtkinsRéalis Canada Inc. (AtkinsRéalis) exclusivement à l'intention du client (le Client) auquel le rapport est adressé, qui a pris part à l'élaboration de l'énoncé des travaux et en comprend les limites. La méthodologie, les conclusions, les recommandations et les résultats cités au présent rapport sont fondés uniquement sur l'énoncé des travaux et assujettis aux exigences en matière de temps et de budget, telles que décrites dans l'offre de services et/ou dans le contrat en vertu duquel le présent rapport a été émis. L'utilisation de ce rapport, le recours à ce dernier ou toute décision fondée sur son contenu par un tiers est la responsabilité exclusive de ce dernier. AtkinsRéalis n'est aucunement responsable de tout dommage subi par un tiers du fait de l'utilisation de ce rapport ou de toute décision fondée sur son contenu. Les conclusions, les recommandations et les résultats cités au présent rapport (i) ont été élaborés conformément au niveau de compétence normalement démontré par des professionnels exerçant des activités dans des conditions similaires de ce secteur, et (ii) sont déterminés selon le meilleur jugement de AtkinsRéalis en tenant compte de l'information disponible au moment de la préparation du présent rapport. Les services professionnels fournis au Client et les conclusions, les recommandations et les résultats cités au présent rapport ne font l'objet d'aucune autre garantie, explicite ou implicite. Les conclusions et les résultats cités au présent rapport sont valides uniquement à la date du rapport et peuvent être fondés, en partie, sur de l'information fournie par des tiers. En cas d'information inexacte, de la découverte de nouveaux renseignements ou de changements aux paramètres du projet, des modifications au présent rapport pourraient s'avérer nécessaires. Les résultats de cette étude ne constituent en aucune façon une garantie que le terrain à l'étude est exempt de toute contamination. Le présent rapport doit être considéré dans son ensemble, et ses sections ou ses parties ne doivent pas être vues ou comprises hors contexte. Si des différences venaient à se glisser entre la version préliminaire (ébauche) et la version définitive de ce rapport, cette dernière prévaudrait. Rien dans ce rapport n'est mentionné avec l'intention de fournir ou de constituer un avis juridique. Le contenu du présent rapport est de nature confidentielle et exclusive. Il est interdit à toute personne, autre que le Client, de reproduire ou de distribuer ce rapport, de l'utiliser ou de prendre une décision fondée sur son contenu, en tout ou en partie, sans la permission écrite expresse du Client et de AtkinsRéalis.

b. Modifications au projet

Les données factuelles, les interprétations et les recommandations contenues dans ce rapport ont trait au projet spécifique tel que décrit dans le rapport et ne s'appliquent à aucun autre projet ni autre site. Si le projet est modifié du point de vue conception, dimensionnement, emplacement ou niveau, AtkinsRéalis devra être consulté de façon à confirmer que les recommandations déjà données demeurent valides et applicables.

c. Nombre de sondages

Les recommandations données dans ce rapport n'ont pour but que de servir de guide à l'ingénieur en conception. Le nombre de sondages pour déterminer toutes les conditions souterraines qui peuvent affecter les travaux de construction (coûts, techniques, matériel, échéancier), devrait normalement être plus élevé que celui pour les besoins du dimensionnement. Le nombre de points d'échantillonnage et d'analyses chimiques ainsi que la fréquence d'échantillonnage et le choix des paramètres peuvent influencer la nature et l'envergure des actions correctives ainsi que les techniques et les coûts de traitement ou de disposition. Les entrepreneurs qui soumissionnent ou qui sous-traitent le travail, devraient compter sur leurs propres études ainsi que sur leurs propres interprétations des résultats factuels des sondages pour apprécier de quelle façon les conditions souterraines peuvent affecter leur travail et les coûts des travaux.

d. Interprétation des données, commentaires et recommandations

À moins d'avis contraire, l'interprétation des données et des résultats, les commentaires et les recommandations contenus dans ce rapport sont fondés, au mieux de notre connaissance, sur les politiques, les critères et les règlements environnementaux en vigueur à l'emplacement du projet et à la date de production du rapport. Si ces politiques, critères et règlements font l'objet de modifications après la soumission du rapport, AtkinsRéalis devra être consulté pour réviser les recommandations à la lumière de ces changements. Lorsqu'aucune politique, critère ou réglementation n'est disponible pour permettre l'interprétation des données et des résultats analytiques, les commentaires ou recommandations exprimés par AtkinsRéalis sont basés sur la meilleure connaissance possible des règles acceptées dans la pratique professionnelle. Les analyses, commentaires et recommandations contenus dans ce rapport sont fondés sur les données et observations recueillies sur le site, lesquelles proviennent de travaux d'échantillonnage effectués sur le site. Il est entendu que seules les données directement recueillies à l'endroit des sondages, des sites d'échantillonnage et à la date de l'échantillonnage sont exactes et que toute interpolation ou extrapolation de ces résultats à l'ensemble ou à une partie du site comporte des risques d'erreurs qui peuvent elles-mêmes influencer la nature et l'ampleur des actions requises sur le site.

2. Rapports de sondage et interprétation des conditions souterraines

a. Description des sols et du roc

Les descriptions des sols et du roc données dans ce rapport proviennent de méthodes de classification et d'identification communément acceptées et utilisées dans la pratique de la géotechnique. La classification et l'identification du sol et du roc font appel à un jugement. AtkinsRéalis ne garantit pas que les descriptions seront identiques en tout point à celles faites par un autre géotechnicien possédant les mêmes connaissances des règles de l'art en géotechnique, mais assure une exactitude seulement à ce qui est communément utilisé dans la pratique de la géotechnique.

b. Conditions des sols et du roc à l'emplacement des sondages

Les rapports de sondage ne fournissent que des conditions du sous-sol à l'emplacement des sondages seulement. Les limites entre les différentes couches sur les rapports de sondage sont souvent approximatives, correspondant plutôt à des zones de transition, et ont donc fait l'objet d'une interprétation. La précision avec laquelle les conditions souterraines sont indiquées dépend de la méthode de sondage, de la fréquence et de la méthode d'échantillonnage ainsi que de l'uniformité du terrain rencontré. L'espacement entre les sondages, la fréquence d'échantillonnage et le type de sondage sont également le reflet de considérations budgétaires et de délais d'exécution qui sont hors du contrôle de AtkinsRéalis.

c. Conditions des sols et du roc entre les sondages

Les formations de sol et de roc sont variables sur une plus ou moins grande étendue. Les conditions souterraines entre les sondages sont interpolées et peuvent varier de façon significative autant en plan qu'en profondeur des conditions rencontrées à l'endroit des sondages. AtkinsRéalis ne peut en effet garantir les résultats qu'à l'endroit des sondages effectués. Toute interprétation des conditions présentées entre les sondages comporte des risques. Ces interprétations peuvent conduire à la découverte de conditions différentes de celles qui étaient prévues. AtkinsRéalis ne peut être tenu responsable de la découverte de conditions de sol et de roc différentes de celles décrites ailleurs qu'à l'endroit des sondages effectués.

d. Niveaux de l'eau souterraine

Les niveaux de l'eau souterraine donnés dans ce rapport correspondent seulement à ceux observés à l'endroit et à la date indiqués dans le rapport ainsi qu'en fonction du type d'installation piézométrique utilisé. Ces conditions peuvent varier de façon saisonnière ou suite à des travaux de construction sur le site ou sur des sites adjacents. Ces variations sont hors du contrôle de AtkinsRéalis.

3. Niveaux de contamination

Les niveaux de contamination décrits dans ce rapport correspondent à ceux détectés à l'endroit et à la date indiqués dans le rapport. Ces niveaux peuvent varier selon les saisons ou par suite d'activités sur le site à l'étude ou sur des sites adjacents. Ces variations sont hors de notre contrôle. Les niveaux de contamination sont déterminés à partir des résultats des analyses chimiques effectuées sur un nombre limité d'échantillons de sol, d'eau de surface ou d'eau souterraine. La nature et le degré de contamination entre les points d'échantillonnage peuvent varier de façon importante de ceux à ces points. La composition chimique des eaux souterraines à chaque point échantillonnage est susceptible de changer en raison de l'écoulement souterrain, des conditions de recharge par la surface, de la sollicitation de la formation investiguée (i.e. puits de pompage ou d'injection à proximité du site) ainsi que de la variabilité saisonnière naturelle. La précision des niveaux de contamination de l'eau souterraine dépend de la fréquence et du nombre d'analyses effectuées. La liste des paramètres analysés est basée sur notre meilleure connaissance de l'historique du site et des contaminants susceptibles d'être trouvés sur le site et est également le reflet de considérations budgétaires et de délais d'exécution. Le fait qu'un paramètre n'ait pas été analysé n'exclut pas qu'il soit présent à une concentration supérieure au bruit de fond ou à la limite de détection de ce paramètre.

4. Suivi de l'étude et des travaux

a. Vérification en phase finale

Tous les détails de conception et de construction ne sont pas connus au moment de l'émission du rapport. Il est donc recommandé que les services de AtkinsRéalis soient retenus pour apporter toute la lumière sur les conséquences que pourraient avoir les travaux de construction sur l'ouvrage final.

b. Inspection durant l'exécution

Il est recommandé que les services de AtkinsRéalis soient retenus pendant la construction, pour vérifier et confirmer d'une part que les conditions souterraines sur toute l'étendue du site ne diffèrent pas de celles données dans le rapport et d'autre part, que les travaux de construction n'auront pas un effet défavorable sur les conditions du site.

5. Changement des conditions

Les conditions de sol décrites dans ce rapport sont celles observées au moment de l'étude. À moins d'indication contraire, ces conditions forment la base des recommandations du rapport. Les conditions de sol peuvent être modifiées de façon significative par les travaux de construction (trafic, excavation, etc.) sur le site ou sur les sites adjacents. Une excavation peut exposer les sols à des changements dus à l'humidité, au séchage ou au gel. Sauf indication contraire, le sol doit être protégé de ces changements ou remaniements pendant la construction. Lorsque les conditions rencontrées sur le site diffèrent de façon significative de celles prévues dans ce rapport, dues à la nature hétérogène du sous-sol ou encore à des travaux de construction, il est du ressort du Client et de l'utilisateur de ce rapport de prévenir AtkinsRéalis des changements et de fournir à AtkinsRéalis l'opportunité de réviser les recommandations de ce rapport. Reconnaître un changement des conditions de sol demande une certaine expérience. Il est donc recommandé qu'un ingénieur géotechnicien expérimenté soit dépêché sur le site afin de vérifier si les conditions ont changé de façon significative.

6. Drainage

Le drainage de l'eau souterraine est souvent requis aussi bien pour des installations temporaires que permanentes du projet. Une conception ou exécution impropre du drainage peut avoir de sérieuses conséquences. AtkinsRéalis ne peut en aucun cas prendre la responsabilité des effets du drainage à moins que AtkinsRéalis ne soit spécifiquement impliqué dans la conception détaillée et le suivi des travaux de construction du système de drainage.

7. Caractérisation environnementale – Phase I (Phase I)

Ce rapport a été rédigé suite à des activités de recherche diligentes et à partir d'une évaluation de sources de données ponctuelles ou des renseignements obtenus auprès de tiers et qui peuvent comporter des incertitudes, lacunes ou omissions. Ces sources d'informations sont sujettes à des modifications au fil du temps, par exemple, selon l'évolution des activités sur le terrain à l'étude et ceux environnants. La Phase I n'inclut aucun essai, échantillonnage ou analyse de caractérisation par un laboratoire. Sauf exception, la Phase I s'appuie sur l'observation des composantes visibles et accessibles sur la propriété et celles voisines et qui pourraient porter un préjudice environnemental à la qualité du terrain à l'étude. Les titres de propriété mentionnés dans ce rapport sont utilisés pour identifier les anciens propriétaires du site à l'étude et ils ne peuvent en aucun cas être considérés comme document officiel pour reproduction ou d'autres types d'usages. Enfin, tout croquis, vue en plan ou schéma apparaissant dans le rapport ou tout énoncé spécifiant des dimensions, capacités, quantités ou distances sont approximatifs et sont inclus afin d'assister le lecteur à visualiser la propriété.

Appendice B Liste des sources d’information consultées

Liste des sources d’information consultées

Tableau B-1 : Liste des sources d’informations consultées

Numéro de document (annexe)	Identification	Année du document ou de consultation
Dessin D01 (annexe 1)	Carte topographique du Québec, feuillet 31I100202 Shawinigan, échelle d’origine 1 : 20 000. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec	Inconnue
1 (annexe 4)	Photographies aériennes Q64552-108, Q64552-110 et Q64552-174 Échelle 1 : 15 000 Géoselec	1964
2 (annexe 4)	Photographies aériennes Q75903-282 et Q75903-284 Échelle 1 : 15 000 Géoselec	1975
3 (annexe 4)	Photographies aériennes Q85833-108, Q85833-131 et Q85833-133 Échelle 1 : 15 000 Géoselec	1985
4 (annexe 4)	Photographies aériennes HMQ97138-078, HMQ97138-124 et HMQ97141-064 Échelle 1 : 15 000 Géoselec	1997
5 (annexe 4)	Photographies aériennes Q08011-433 et Q08011-435 Échelle 30 cm Géocelec	2008
6 (annexe 4)	Image Satellitaire Sans échelle Google Earth Pro®	2016
7 (annexe 4)	Image Satellitaire Sans échelle Google Earth Pro®	2023
8 (annexe 4)	Carte topographique du Canada, feuillet 31I10, Shawinigan Échelle 1 : 63 360 Department of the interior	1928
9 (annexe 4)	Carte topographique du Canada, feuillet 31I10, Shawinigan Échelle 1 : 63 360 Departement of Mines and Resources	1941
10 (annexe 5)	Carte topographique du Canada, Feuillet 31I10, Shawinigan Échelle 1 : 63 360	1947

Liste des sources d'information consultées

Tableau B-1 : Liste des sources d'informations consultées

Numéro de document (annexe)	Identification	Année du document ou de consultation
	Departement of Mines and Resources	
11 (annexe 5)	Carte topographique du Canada, feuillet 31I10, Shawinigan Échelle 1 : 63 360 Departement of Mines and Resources	1949
12 (annexe 5)	Carte topographique du Canada, feuillet 31I10 East Half, Shawinigan Échelle 1 : 50 000 Mines and Technical Surveys	1956
13 (annexe 5)	Carte topographique du Canada, feuillet 31I10 East Half, Shawinigan Échelle 1 : 50 000 Mines and Technical Surveys	1971
14 (annexe 5)	Carte topographique du Canada, feuillet 31I10, Shawinigan Échelle 1 : 50 000 Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources	1980
15 (annexe 5)	Carte topographique du Canada, Feuillet 31I10, Shawinigan Échelle 1 : 50 000 Department of Energy, Mines and Resources	1983
16 (annexe 5)	Carte topographique du Canada, feuillet 31I10, Shawinigan Échelle 1 : 50 000 Canadian Topographic Maps	2001
17 (annexe 6)	Réponse à la demande d'accès à l'information à la Ville de Shawinigan – Lots 3 924 222, 3 924 223, 3 924 224, 3 924 225, 3 924 514, 3 924 522, 3 924 523, 3 925 853, 3 981 866, 3 981 870, 5 254 934, 4 458 809 et 6 480 629 du cadastre du Québec Documents demandés : ▪ Rapports d'études environnementales ou géotechniques précédentes; ▪ Rapports de plaintes, infractions, poursuites ou actions correctives; ▪ Registres ou rapports d'incidents environnementaux; ▪ Informations relatives au dépôt, à l'entreposage, à la manipulation ou à la gestion actuelle ou passé de toute substance susceptible de porter atteinte à la qualité de l'environnement (ex. : sols contaminés, résidus industriels, radon, débris de construction et autres matières résiduelles);	2024

Liste des sources d'information consultées

Tableau B-1 : Liste des sources d'informations consultées

Numéro de document (annexe)	Identification	Année du document ou de consultation
	▪ Documents relatifs à la qualité des sols et de l'eau souterraine du site à l'étude, incluant les informations associées au répertoire des terrains contaminés, le cas échéant ; ▪ Documents relatifs à la présence et à la gestion des matières dangereuses et des biogaz; ▪ Certificats, permis ou tout autre type d'autorisation ou attestation de nature environnementale émis par l'organisation concernée par la demande; ▪ Présence de réservoirs actuels ou antérieurs de produits pétroliers; ▪ Permis d'installation de réservoirs de produits pétroliers ou de toute autre substance; ▪ Rapports d'inspection; ▪ Plans ou description des installations sur le site (réseau de drainage, système de traitement des eaux de lixiviation, système de contrôle des biogaz, aménagement du site, réservoirs hors sols ou souterrains, chaufferie, etc.); ▪ Permis de construction, de rénovation, ou de démolition de bâtiments; ▪ Tout autre document relatif à la qualité de l'environnement; ▪ Carte et documents de localisation, les prises d'eau municipale, les aqueducs, les égouts et les puits privés; ▪ Zonage et usages du terrain à l'étude et des terrains voisins.	
18 (annexe 6)	Réponse à la demande d'accès à l'information au MELCCFP – Lots 3 924 222, 3 924 223, 3 924 224, 3 924 225, 3 924 514, 3 924 522, 3 924 523, 3 925 853, 3 981 866, 3 981 870, 5 254 934, 4 458 809 et 6 480 629 du cadastre du Québec Documents demandés : ▪ Rapports d'études environnementales ou géotechniques précédentes; ▪ Rapports de plaintes, infractions, poursuites ou actions correctives; ▪ Registres ou rapports d'incidents environnementaux, incluant les données associées au registre des interventions d'Urgence-Environnement; ▪ Informations relatives au dépôt, à l'entreposage, à la manipulation ou à la gestion actuelle ou passé de toute substance susceptible de porter atteinte à la qualité de l'environnement (ex. : sols contaminés, résidus industriels, radon, débris de construction et autres matières résiduelles); ▪ Documents relatifs à la qualité des sols et de l'eau souterraine du site à l'étude, incluant les informations associées au répertoire des terrains contaminés, le cas échéant (ex. : fiche GTC, avis de contamination, plans de réhabilitation, programmes d'assainissement, etc.);	2024

Liste des sources d'information consultées

Tableau B-1 : Liste des sources d'informations consultées

Numéro de document (annexe)	Identification	Année du document ou de consultation
	▪ Documents relatifs à la présence et à la gestion des matières dangereuses et des biogaz; ▪ Certificats, permis ou tout autre type d'autorisation ou attestation de nature environnementale émis dans le cadre de la LQE, incluant les déclarations de conformité; ▪ Présence de réservoirs actuels ou antérieurs de produits pétroliers; ▪ Permis d'installation de réservoirs de produits pétroliers ou de toute autre substance; ▪ Rapports d'inspection; ▪ Plans ou description des installations sur le site (réseau de drainage, système de traitement des eaux de lixiviation, système de contrôle des biogaz, aménagement du site, réservoirs hors sols ou souterrains, chaufferie, etc.); ▪ Permis de construction, de rénovation, ou de démolition de bâtiments; ▪ Tout autre document relatif à la qualité de l'environnement.	
19 (annexe 7)	Ville de Shawinigan. Pluritec – Décembre, 2021, Évaluation environnementale de site Phase I, Parc industriel Alice-Asselin Terrain situé sur la route 155, au nord du chemin des Défricheurs à Shawinigan (Québec). Réf. : 20210391	2021
20 (annexe 7)	TES Canada H2 inc. WSP Canada inc. - Janvier 2024, Étude de caractérisation aquatique, Rivière Saint-Maurice, Shawinigan, Québec. Réf. : CA0011764.7558	2024
21 (annexe 7)	TES Canada inc. WSP Canada inc. – Mars, 2024, Étude géotechnique préliminaire, L'électrolyser de TES Canada H2- L'usine de Saint-Georges, Shawinigan Qc. Réf. : CA0015051.2523	2024
22 (annexe 8)	Fiche d'infolot des lots du cadastre du Québec MERN	2024
23 (annexe 8)	Rôle d'évaluation foncière Ville de Shawinigan	2024
24 (annexe 8)	Extrait du Règlement de zonage SH-550 (Shawinigan), Extrait du Règlement de zonage Numéro 495-UR-2014 (Grande-Piles), Extrait du Règlement de zonage Numéro 203-2015-2021 (Hérouxville), carte interactive du zonage de Shawinigan et plans de zonages des municipalités de Grande-Piles et d'Hérouxville	Consulté en mai 2024
25 (annexe 8)	Extraits de l'index des immeubles du Registre foncier du Québec, lots divers MERN	2024

Liste des sources d’information consultées

Tableau B-1 : Liste des sources d’informations consultées

Numéro de document (annexe)	Identification	Année du document ou de consultation
26 (annexe 8)	Extraits de la fiche d’entreprise du Registraire des Entreprises du Québec, entreprises diverses MERN	2024
Non inclus	Système d’information géominière du Québec (SIGEOM), Géologie générale, zones morphosédimentologiques et provinces géologiques (https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr).	Consulté en mai 2024.
Non inclus	Ressources naturelles Canada, Atlas du Canada (Toporama) (https://atlas.gc.ca/toporama/en/index.html).	Consulté en mai 2024
Non inclus	MELCCFP, Système d’information hydrogéologique (SIH) (http://www.sih.environnement.gouv.qc.ca/cgi-bin/extraction.cgi).	Consulté en mai 2024
Non inclus	MELCCFP, Répertoire des installations municipales de distribution d’eau potable (http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/distribution/index.asp).	Consulté en mai 2024
Non inclus	CDPNQ, Carte des occurrences d’espèces en situation précaire (https://www.quebec.ca/gouvernement/gouvernement-ouvert/transparence-performance/indicateurs-statistiques/donnees-especes-situation-precaire).	Consulté en mai 2024
Non inclus	Canards Illimités, Carte des milieux humides (https://ducksunlimited.maps.arcgis.com/apps/MapTools/index.html?appid=77c2d088f93d44a1b2ef3edaf030ec30&extent=-77.5327,44.1868,-66.6563,48.9195).	Consulté en mai 2024
Non inclus	Données Québec, Cartographie interactive des milieux humides potentiels du Québec (https://services-mddelcc.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=425faf9d70594a52ab1bda37cc905c0f&extent=-8136889.9892%2C5804709.1598%2C-7902075.4383%2C5909886.5107%2C102100&showLayers=Themes_publics_1173%3BThemes_publics_1173_41%3BThemes_publics_1173_20%3BThemes_publics_1173_25%3BThemes_publics_1173_99%3BThemes_publics_1173_74%3BThemes_publics_1173_75%3BThemes_publics_1173_2%3BThemes_publics_1173_37%3BThemes_publics_1173_4%3BThemes_publics_1173_12).	Consulté en mai 2024
Non inclus	MELCCFP, Registre des aires protégées du Québec (https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/carte-interactive.htm).	Consulté en mai 2024

Liste des sources d’information consultées

Tableau B-1 : Liste des sources d’informations consultées

Numéro de document (annexe)	Identification	Année du document ou de consultation
Non inclus	Culture et Communications Québec, Répertoire du patrimoine culturel du Québec (https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do?methode=afficher).	Consulté en mai 2024
Non inclus	MELCCFP, Répertoire des terrains contaminés (https://www.environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/repere-gtc/index.htm).	Consulté en mai 2024
27 (annexe 8)	MELCCFP, Registre des interventions d'Urgence-Environnement (https://www.environnement.gouv.qc.ca/ministere/urgence_environnement/index.asp).	Consulté en mai 2024
28 (annexe 8)	Répertoire des terrains contaminés de la Ville de Shawinigan Ville de Shawinigan	Consulté en mai 2024
Non inclus	Inventaire des lieux potentiellement contaminés par le secteur industriel de la transformation du charbon et de l’utilisation de ses sous-produits Ministère de l’Environnement du Québec	1987
Non inclus	Liste des entreprises et institutions où sont entreposés les BPC Ministère de l’Environnement et de la Faune du Québec	1996 et 1997
Non inclus	Liste des entreprises ayant un certificat d’autorisation pour le brûlage des huiles usées Ministère de l’Environnement et de la Faune du Québec	1997
Non inclus	Inventaire des dépôts de matériaux secs sur le territoire de chacune des directions régionales du ministère de l’Environnement et de la Faune du Québec Ministère de l’Environnement et de la Faune du Québec	1997
Non inclus	Inventaire des dépôts en tranchée sur le territoire de chacune des directions régionales du ministère de l’Environnement et de la Faune du Québec Ministère de l’Environnement et de la Faune du Québec	1997
Non inclus	Inventaire des dépotoirs à ciel ouvert sur le territoire de chacune des directions régionales du ministère de l’Environnement et de la Faune du Québec Ministère de l’Environnement et de la Faune du Québec	1994
Non inclus	Inventaire des lieux d’enfouissement sanitaire sur le territoire de chacune des directions régionales du ministère de l’Environnement et de la Faune du Québec Ministère de l’Environnement et de la Faune du Québec	1997

Liste des sources d'information consultées

Tableau B-1 : Liste des sources d'informations consultées

Numéro de document (annexe)	Identification	Année du document ou de consultation
Non inclus	Inventaire des lieux d'entreposage de pneus hors d'usage situés sur le territoire de chacune des directions régionales du ministère de l'Environnement du Québec Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec	2000
Non inclus	Inventaire des lieux d'élimination de déchets dangereux au Québec, Gerled Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec	1991
Non inclus	Inventaire des lieux d'équipements divers sur le territoire de chacune des directions régionales du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec	1994
Non inclus	Liste des entreprises classées comme centre de transfert, de recyclage, de traitement et d'élimination de déchets dangereux (Programme régional d'inspection systématique des sites de déchets dangereux) Ministère de l'Environnement du Québec	1997
Non inclus	Liste des entreprises classées dans le PRRI (Programme de réduction des rejets industriels) à l'exception des entreprises de la CUM Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec	1997
Non inclus	MELCCFP, Liste des entreprises titulaires d'autorisations – Matières dangereuses résiduelles (https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/dangereux/titulairepermis/index.asp#:~:text=Les%20entreprises%20qui%20transportent%20ou,la%20Loi%20sur%20la%20qualit%C3%A9).	Consulté en mai 2024
Non inclus	Lieux d'enfouissement technique (LET) autorisés en exploitation MELCCFP	2020
Non inclus	MELCCFP, Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels (https://www.environnement.gouv.qc.ca/sol/residus_ind/recherche.asp).	Consulté en mai 2024
Non inclus	Lieux d'enfouissement de débris de construction ou de démolition (LEDCD) autorisés en exploitation MELCCFP	2020
Non inclus	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Navigateur cartographique – Inventaire des sites contaminés fédéraux (https://map-carte.tbs-sct.gc.ca/map-carte/fcsi-rscf/map-carte.aspx?Language=FR&backto=www.tbs-sct.gc.ca/fcsi-rscf/home-accueil-fra.aspx).	Consulté en mai 2024

Liste des sources d’information consultées

Tableau B-1 : Liste des sources d’informations consultées

Numéro de document (annexe)	Identification	Année du document ou de consultation
Non inclus	Environnement et Ressources naturelles Canada, Inventaire national des rejets de polluants (https://www.canada.ca/en/services/environment/pollution-waste-management/national-pollutant-release-inventory.html).	Consulté en mai 2024
29 (annexe 8)	Régie du bâtiment du Québec, Registre des sites d’équipements pétroliers (https://www.rbq.gouv.qc.ca/domaines-dintervention/equipements-petroliers/acces-a-linformation/repertoire-des-sites-dequipements-petroliers/).	Consulté en mai 2024
30 (annexe 8)	Régie du bâtiment du Québec, Liste des titulaires d’un permis d’utilisation (https://www.rbq.gouv.qc.ca/domaines-dintervention/equipements-petroliers/acces-a-linformation/liste-des-titulaires-dun-permis-dutilisation/).	Consulté en mai 2024

Visite du terrain

17 septembre 2024.

Entrevue

- 19 septembre 2024, entrevue téléphonique réalisée auprès des différents propriétaires des sites, soit M. André Laroche propriétaire de Fiducie familiale André Laroche (2012) (3 924 222) et Groupe immobilier Place St-Jean Inc. (3 924 223, 3 924 224 et 3 924 225), M. Vincent Bordeleau, directeur des opérations de la Société de développement de Shawinigan inc. (4 458 809) et M. André Gravel, président de Solifor Mauricie, Société en commandite (4 458 872 et 6 480 629);
- 24 septembre 2024, entrevue téléphonique réalisée avec Mme Caroline Roy, technicienne-chargée de projet en environnement de la Ville de Shawinigan (3 924 514, 3 924 522, 3 924 523, 3 925 853, 3 981 866, 3 981 870, 5 254 934 et 6 541 796), propriétaire.

AtkinsRéalis

William Lagrange
AtkinsRéalis Canada Inc.
455, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal, Québec H2Z 1Z3

© AtkinsRéalis Canada Inc. sauf indication contraire